

Université de Montréal

Édition critique des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne*  
d'Alain-René Lesage, précédée d'un commentaire  
(volume 1 de 2)

Par  
Emmanuel Bouchard

Département des littératures de langue française  
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph. D.)  
en Littératures de langue française

juillet 2006

© Emmanuel Bouchard, 2006  
Université de Montréal  
Faculté des études supérieures



PQ

35

U54

2007

V.010

t.1

## AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

## NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Cette thèse intitulée

Édition critique des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne*  
d'Alain-René Lesage, précédée d'un commentaire

présentée par  
Emmanuel Bouchard

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes :

M. Ugo Dionne  
président-rapporteur

M. Benoît Melançon  
directeur de recherche

Mme Micheline Cambron  
membre du jury

M. Pierre Berthiaume  
examineur externe

M. Thomas Wien  
représentant du doyen de la FES

## Résumé

Si les romans les plus importants d'Alain-René Lesage (1668-1747), tel *l'Histoire de Gil Blas de Santillane*, ont suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs, il n'en est pas de même des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne*. Certes, ce texte a connu plusieurs rééditions (au moins huit au XVIII<sup>e</sup> siècle et près d'une dizaine aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) et des traductions en anglais, en italien et en néerlandais. La plupart de ces rééditions se contentent pourtant de rendre le texte, sans commentaires ni annotations, dans des versions très souvent douteuses. Ceux qui se sont intéressés à l'œuvre ont souligné la nécessité d'un travail d'édition sérieux; c'est le projet auquel nous nous consacrons.

Notre premier objectif est de donner du texte une version qui soit la plus fiable possible. Le recours à l'édition originale de 1732 est pour cela nécessaire, même si elle comporte plusieurs fautes ou incohérences que nous nous proposons de corriger en utilisant les deux éditions parues dès 1733 qui, le plus souvent, apportent elles-mêmes les corrections qui s'imposent. Autrement, nos interventions sur le texte original sont limitées et visent à en faciliter la lecture.

Le travail d'annotation poursuit le même objectif. Afin de rendre le texte accessible au lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle, nous donnons des précisions sur des réalités historiques ou ethnographiques et nous éclairons les sources ou les résonances de certains passages par la présentation de textes appartenant à la production de l'époque. En ce qui concerne la partie du récit se déroulant en Amérique, nous

nous employons à l'examen des œuvres historiques, des relations de voyage et des rapports officiels ayant un rapport avec les informations contenues dans le roman. Toujours dans le même but, celui de faciliter la compréhension et la mise en contexte du roman, nous intégrons à notre édition un glossaire, des notes biographiques, un relevé des noms de lieux et des annexes contenant quelques repères biographiques et une lettre de Lesage susceptible d'éclairer la genèse des *Avantures*.

Le commentaire précédant notre édition vise à mettre en contexte l'œuvre de Lesage. Nous y faisons l'histoire du roman et de son édition, mais surtout celle de sa réception depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à tout récemment, et nous y proposons une lecture de l'ironie.

### **Mots clés**

Roman

Relation de voyage

XVIII<sup>e</sup> siècle

Lesage

Nouvelle-France

Flibuste

Ironie

### Abstract

The most important of Alain-René Lesage's (1668-1747) novels have been commented on by many critics and editors, but *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne* remains unknown to most literary scholars, even though it has been published many times (at least eight in the eighteenth century and about ten in the nineteenth and twentieth centuries) and translated into English, Italian and Dutch. Most of those editions present the text without any commentaries or annotations, in questionable versions. Critics have pointed to the need to do serious editorial work on Lesage's novel; this was our project.

Our first goal is to offer a reliable version of *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne*. For this purpose, we use the 1732 original edition although there are many mistakes in it. We rectify them by using both editions of 1733, which give numerous useful emendations. There are few other editorial interventions.

The annotation is also meant to facilitate the reading of the novel. To make the text easier to understand for the twenty-first century reader, we provide historical and ethnographical information, and we define the sources of some parts of the text and point to their connexions with contemporary literary texts. For the section of the novel which takes place in America, we investigate the historical works, the travel accounts, and the official documents that help understand the novel. We also add a glossary, as well as biographical and geographical notes. The appendices contain some biographical facts and a

complementary document by Lesage throwing light on the genesis of the *Avantures*.

Our commentary replaces Lesage's novel in its context. We describe the novel's history and editions, particularly its reception since the eighteenth century. We also study the role of irony in the novel.

### **Keywords**

Novel

Travel Relation

XVIII<sup>th</sup> Century

Lesage

New France

Buccaneers

Irony



## Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	iii
Table des matières.....	v
Liste des sigles et abréviations.....	vii
Remerciements.....	xi
Introduction.....	1
I. COMMENTAIRE.....	4
Fortune .....	5
La question de <i>Beauchêne</i> .....	10
Un roman philosophique.....	21
Une œuvre littéraire.....	31
Marques d'ironie.....	54
Le lieu commun.....	59
Les figures de la flibuste.....	79
Le fameux et malheureux Montauban.....	81
Jacques Cassard.....	86
Le « Capitaine de Gennes » et « Monsieur Dugué ».....	89
II. ÉDITION CRITIQUE.....	96
Note sur l'établissement du texte.....	97
<i>Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne</i> , t. I...101	
Livre I.....	112
Livre II.....	172
Livre III.....	219
<i>Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne</i> , t. II...270B	
Livre IV.....	275
Livre V.....	347

Livre VI.....	381
Variantes de l'édition Ganeau de 1733.....	427
Variantes de l'édition d'Amsterdam de 1733.....	511
Glossaire.....	534
Notices biographiques.....	557
Notices géographiques.....	614
III. ANNEXES ET BIBLIOGRAPHIE.....	621
Chronologie d'Alain-René Lesage.....	622
Lettre de Lesage sur les Mémoires de Marie Petit.....	630
Bibliographie.....	633

## Sigles et abréviations

	Changement de page dans l'édition originale
§	Changement de paragraphe
[103]	Pagination de l'édition originale (Ganeau, 1732)
A1733	Édition des <i>Avantures</i> parue à Amsterdam en 1733 (dite « Aux dépens de la Compagnie »)
Académie	<i>Dictionnaire de l'Académie</i> , 1762
ANF	Archives nationales de France
AT	Fénélon, <i>les Avantures de Télémaque</i> , 1699
<i>Avantures</i>	Lesage, <i>les Avantures de Monsieur Robert Chevalier</i> , Paris, Ganeau, 1732
BAS	Bibliothèque de l'Assemblée nationale (Québec)
BNC	Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa)
BNF	Bibliothèque nationale de France (Paris)
BNQ	Bibliothèque nationale du Québec (Montréal)
BUAM	Desplaces et Michaud, <i>Biographie universelle ancienne et moderne</i> , 1854-1865
BUB	Bibliothèque de l'Université Bishop (Lennoxville)
<i>Cleveland</i>	Prévost, <i>le Philosophe anglais, ou Histoire de M. Cleveland, fils naturel de Cromwell</i> , 1731
DB1707	Lesage, <i>le Diable boiteux</i> , 1707
DB1726	Lesage, <i>le Diable boiteux</i> , 1726
DBC	<i>Dictionnaire biographique du Canada</i>
DBF	Balteau, Barroux et Prévost (dir.), <i>Dictionnaire de biographie française</i>

- DFC* Jean Dubois, René Lagane et Alain Lerond, *Dictionnaire du français classique*, 1988
- DHF* Ludovic Lalanne, *Dictionnaire historique de la France*, 1877
- DL* Douglas Library, Queen's University (Kingston)
- DNF* Claude-Marin Saugrain, « Nouvelle France, Isles et autres Colonies Françaises », dans *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne et de la Nouvelle France*, 1726
- DS* Samuel de Champlain, *Des Sauvages*, 1603
- Encyclopédie* Diderot et D'Alembert, *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1772
- f. feuillet
- Furetière* Furetière, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes, & les termes des sciences et des arts*, 1690
- G1732* Édition des *Avantures* parue chez Ganeau en 1732
- G1733* Édition des *Avantures* parue chez Ganeau en 1733
- GVPH* Gabriel Sagard, *le Grand Voyage au pays des Hurons*, 1632
- HAF1686* Exquemelin, *Histoire des aventuriers flibustiers*, 1686
- HAF1699* Exquemelin, *Histoire des aventuriers flibustiers qui se sont signalez dans les Indes*, 1699
- HAS* Bacqueville de la Potherie, *Histoire de l'Amérique septentrionale*, 1722
- HC* Gabriel Sagard, *Histoire du Canada*, 1636
- HDGNF* Charlevoix, *Histoire et description générale de la Nouvelle-France*, 1744

HEG	Lesage, <i>Histoire d'Estevanille Gonzalez</i> , 1734
HGA	Lesage, <i>Histoire de Guzman d'Alfarache</i> , 1732
HGBS	Lesage, <i>Histoire de Gil Blas de Santillane</i> , 1715, 1724 et 1735
J	Charlevoix, <i>Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale</i> , 1744
Journal	Raveneau de Lussan, <i>Journal d'un voyage fait à la mer du Sud avec les flibustiers de l'Amérique, depuis le 22 novembre 1684 jusqu'en janvier 1688</i> , 1695
JR	Reuben G. Thwaites (dir.), <i>The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France</i> , 1610-1791
Lib.	« Le libraire au lecteur », dans <i>Avantures</i>
Littre	Émile Littré, <i>Dictionnaire de la langue française classique</i> , 1872
Mœurs	Nicolas Perrot, <i>Mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale</i> , 2004
ML	Prévost, <i>Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut</i> , 1731
MSA1724	Joseph-François Lafitau, <i>Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps</i> , 1724
MSA1983	Joseph-François Lafitau, <i>Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps</i> , 1983
ND	Louis Hennepin, <i>Nouvelle Decouverte d'un tres grand pays Situé dans l'Amérique, entre Le Nouveau Mexique, et La mer Glaciale, Avec les Cartes, &amp; les Figures necessaires, &amp; de plus l'Histoire Naturelle &amp; Morale, &amp; les avantages, qu'on en peut tirer par l'establissement des Colonies. Le tout dedié à Sa Majesté Britanique. Guillaume III</i> , 1697
N. D. A.	Note de l'auteur

- NG Desfontaines, *le Nouveau Gulliver ou Voyage de Jean Gulliver, fils du capitaine Gulliver*, 1730
- NRG Chrestien Leclercq, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, 1691
- NV Louis Hennepin, *Nouveau Voyage d'un Pais plus grand que l'Europe*, 1698
- OC Lahontan, *Œuvres complètes*, 1703
- PR Paul Robert, *le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 1993
- PRNP Alain Rey (dir.), *le Petit Robert des noms propres. Dictionnaire illustré*, 2001
- RL Raudot, *Relations par lettres*, 1709-1710
- RVM Montauban, *Relation du voyage du sieur de Montauban, capitaine des flibustiers en Guinée, en l'Année 1695*, 1698
- TLFI *Trésor de la langue française informatisé*, 2004
- Trévoux *Dictionnaire universel françois et latin*, 2<sup>e</sup> éd., 1721; 3<sup>e</sup> éd., 1732; 5<sup>e</sup> éd., 1743; 6<sup>e</sup> éd., 1752
- VCRL Prévost, *Voyage du capitaine Robert Lade*, 1744
- VIA Labat, Jean-Baptiste, *Voyages aux isles de l'Amérique*, 1722
- VM Marivaux, *la Vie de Marianne*, 1731-1741
- VT Lesage, *la Valise trouvée*, 1740

## Remerciements

Je tiens d'abord à remercier M. Benoît Melançon, qui dirige mes recherches depuis 1998. Sa grande rigueur intellectuelle, sa minutie et sa générosité n'ont cessé de m'étonner au cours des dernières années et, par les riches enseignements qu'elles m'auront laissés, continueront de faire l'objet de mon admiration pour les années à venir.

Je remercie également M. Réal Ouellet, qui m'a mis sur la piste des flibustiers et qui, depuis, n'a jamais cessé de nourrir et de soutenir mon travail par son aide précieuse.

Je remercie M. Michel Brisebois, bibliothécaire spécialiste des livres anciens à la Bibliothèque nationale du Québec, qui m'a initié à la description matérielle des exemplaires des *Avantures* et qui a accepté de revoir la première partie de ma bibliographie.

Je remercie enfin Lise Dobson, ma compagne, pour l'aide et le soutien qu'elle m'a apportés, mais surtout pour le grand respect et la patience dont elle a toujours témoigné envers moi.

## **Introduction**



*Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne* d'Alain-René Lesage ont été largement commentées depuis leur parution en 1732. Aussi diverses qu'elles soient, les lectures de l'œuvre qu'ont proposées les commentateurs des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles portent essentiellement sur ses pôles historique, idéologique et littéraire, qui constituent les trois parties de la section « Fortune » de notre « Commentaire ». Suit une lecture littéraire du roman (« Marques d'ironie »), qui propose de mettre en lumière certains mécanismes textuels propres à l'écriture lesagienne : ceux de l'ironie, dans l'utilisation particulière du lieu commun d'abord, puis dans l'intégration de figures historiques contemporaines.

La seconde section de notre travail, l'« Édition critique », présente d'abord le texte des *Aventures*, en deux tomes, établi sur l'édition originale de 1732. Nous en corrigeons les fautes et les incohérences en nous basant sur les principes éditoriaux énoncés dans la « Note sur l'établissement du texte » et en utilisant les deux éditions de 1733 lorsqu'il est pertinent de le faire. Nous donnons, à la suite du texte, les listes des variantes des deux éditions de 1733, celle de Ganeau et celle d'Amsterdam. L'annotation éclairera le lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle sur certaines réalités historiques et ethnographiques apparaissant dans le récit; elle proposera en même temps quelques résonances intertextuelles. Pour compléter ce travail d'éclaircissement, nous faisons suivre le texte de Lesage d'un glossaire, dans lequel nous avons intégré les termes dont le sens n'apparaît plus dans les dictionnaires courants, de même que certains mots du langage de la navigation, par exemple. Comme l'œuvre de Lesage intègre plusieurs figures

historiques, notamment de la Nouvelle-France, nous ajoutons à notre travail une série de notices biographiques, ainsi qu'une liste des lieux signalés dans le texte (villes, régions, lacs, rivières), avec leur équivalent moderne et leur situation géographique. Nous donnons également en annexes des repères historiques concernant la vie et les œuvres de Lesage ainsi qu'une lettre autographe susceptible d'éclairer la genèse de son roman.

Enfin, notre « Bibliographie » recense les principales éditions de l'œuvre et fournit, en plus des documents de référence nécessaires à notre travail, une description matérielle des exemplaires des *Avantures* que nous avons pu examiner dans différentes bibliothèques québécoises et à la Bibliothèque nationale de France.

## **I. COMMENTAIRE**

## Fortune

*Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, capitaine de flibustiers dans la nouvelle France* de Lesage est un roman maudit. Paru en 1732, entre les troisième et quatrième livres de *Gil Blas* qui sera réimprimé des dizaines de fois (environ soixante-quinze au XVIII<sup>e</sup> siècle), il ne connaît du vivant de Lesage aucun succès et pas une seule réimpression (François Bessire<sup>1</sup>).

[...] l'ouvrage recueillit un succès incontestable, tant à cause de ses descriptions des mœurs des Indiens que du côté mélodramatique de l'histoire de Monneville. Il en parut plusieurs éditions et même une traduction anglaise en 1745 (Gustave Lanctôt<sup>2</sup>).

En 1732, au moment où paraissent *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier*, Alain-René Lesage (1668-1747) a déjà acquis une relative reconnaissance avec la publication d'œuvres importantes : la comédie *Crispin rival de son maître* jouée en 1707, *le Diable boiteux*, roman déjà réédité plusieurs fois depuis sa parution la même année et son remaniement de 1726<sup>3</sup>, la comédie *Turcaret* (1709) et *l'Histoire de Gil Blas de Santillane*, dont l'édition s'échelonne de 1715 à 1735 et connaît dès sa parution un impressionnant succès de librairie. La même année, il fait représenter au Théâtre-Français la comédie *la Tontine*, écrite depuis près de vingt-cinq ans, et il donne son adaptation du roman

---

<sup>1</sup> « Le Beauchêne de Lesage ou la discrète accession du pirate au rang de héros de roman », dans Sylvie Requemora et Sophie Linon-Chipon (dir.), *les Tyrans de la mer : pirates, corsaires et flibustiers*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, coll. « Imago mundi », 2002, p. 349.

<sup>2</sup> « Les fausses aventures d'un Montréalais », dans *Fausseurs et faussetés en histoire canadienne*, Montréal, les Éditions Variétés, 1948, p. 134-135.

<sup>3</sup> Sur l'histoire éditoriale de ce roman, on lira avec intérêt les propos de Roger Laufer dans ses deux éditions de l'œuvre (*le Diable boiteux*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1984, p. 7-24; *le Diable boiteux, précédé d'une étude de bibliographie matérielle*, Paris, Mouton, 1970, p. 11-79).

d'Aleman, *les Aventures de Guzman d'Alfarache*. Enfin, seul ou en collaboration avec d'Orneval et Fuzelier, Lesage écrit depuis une vingtaine d'années des pièces pour les foires Saint-Laurent et Saint-Germain<sup>4</sup>.

Les témoignages du XVIII<sup>e</sup> siècle à propos des *Aventures de Monsieur Robert Chevalier* sont rares; c'est déjà un indice du modeste succès de l'œuvre. Nous en possédons cependant quelques-uns, le premier provenant du *Journal de la Cour et de Paris* du 24 janvier 1733 :

Lesage, auteur de *Gil Blas*, vient de donner la *Vie de M. de Beauchêne, capitaine de flibustiers*. Ce livre ne saurait être mal écrit, étant de Lesage ; mais il est aisé de s'apercevoir, par les matières que cet auteur traite depuis quelque temps, qu'il ne travaille que pour vivre, et qu'il n'est plus le maître, par conséquent, de donner à ses ouvrages du temps et de l'application. Il y a six à sept ans que la Ribou lui a avancé cent pistoles sur son quatrième volume de *Gil Blas* qui n'est point encore fini et qui ne le sera pas de sitôt<sup>5</sup>.

Depuis Sainte-Beuve<sup>6</sup>, les critiques le citent surtout pour cautionner la valeur alimentaire du roman. Cette idée, selon laquelle Lesage aurait écrit son roman d'abord pour des motifs pécuniaires, est vraisemblable, mais incertaine : si rien ne prouve que la situation financière de l'auteur est meilleure au début des années 1730, date de la rédaction des *Aventures de Monsieur Robert Chevalier*, qu'en 1725, rien ne prouve non plus qu'elle est plus lamentable, sinon les déductions que tire Roger Laufer du témoignage cité précédemment et de la production de Lesage : « Sous le règne de Louis XV, le romancier vécut, assez mal, du produit

<sup>4</sup> Cette activité l'occupera pendant encore six ans après la parution des *Aventures de Monsieur Robert Chevalier*. En 1732, il reprend le thème de l'Amérique avec la pièce *la Sauvagesse*, puis, en 1734, avec *les Mariages de Canada*.

<sup>5</sup> Cité par Roger Laufer dans *Lesage ou le métier de romancier*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèques des idées », 1971, p. 16.

<sup>6</sup> *Les grands écrivains français : études des Lundis et de Portraits classés selon un ordre nouveau. XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », s. d., t. 10, p. 16.

de ses romans et les tentatives qu'il fit pour reprendre pied à la Comédie-Française ou s'établir aux Italiens se soldèrent par des échecs<sup>7</sup>.» En effet, la deuxième moitié des années 1720 semble correspondre à une période moins féconde dans la carrière de Lesage. On connaît également peu de chose sur sa vie au cours de ces années, sinon la rupture avec son fils, « qui avait préféré la profession de comédien à celle d'avocat<sup>8</sup> ». Il faut attendre 1732 pour voir paraître de nouvelles œuvres tant romanesques que dramatiques. Malgré le fait que « la bonne époque » soit à ce moment déjà révolue<sup>9</sup>, les années 1730 semblent redonner un élan au romancier et dramaturge, qui d'ailleurs n'a probablement jamais tant écrit que pendant les quinze dernières années de sa vie. *Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* figurent au début de ce nouveau cycle.

Le second témoignage contemporain sur l'œuvre est celui du *Journal littéraire* paru l'année suivant sa publication :

Ceux qui auront lû ce Livre-ci avec quelque attention ne douteront pas que ce ne soit un Roman. Mais s'ils l'ont lû avec goût, ils douteront aussi peu que ce soit un Roman fort intéressant & assez moral. Nous pourrons bien en parler dans le Volume suivant<sup>10</sup>.

Le commentaire est assez élogieux. Qu'un commentateur du XVIII<sup>e</sup> siècle ait pris la peine de souligner la moralité du roman n'étonne pas : en 1733, cette question préoccupe abondamment lecteurs et censeurs, qui la reprendront pendant plusieurs années, jusqu'à ce que les défenseurs de la moralité réussissent à faire

<sup>7</sup> Roger Laufer, *op. cit.*, p. 17.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> En manchette : « Éloge de ce roman ». *Journal littéraire de l'année M. DCC. XXXIII.*, Lahaye, J. Swart & J. Van Duren, 1733, tome XX, première partie, p. 423. La suite promise aura été oubliée ou volontairement abandonnée par le rédacteur.

interdire en France le genre romanesque à la fin des années 1730. Cela étant dit, cette remarque du rédacteur du *Journal littéraire* s'oppose à certains commentaires des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, qui s'en prennent, eux, à l'immoralité des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier*.

Qu'elles soient justes ou non, ces phrases du *Journal de la Cour et de Paris* et du *Journal littéraire* ne livrent en vérité que peu de renseignements sur la réception immédiate de l'œuvre, sinon les préjugés ou la mauvaise foi des journalistes, dont on peut se demander s'ils ont même lu le roman de Lesage. En attendant de trouver d'autres témoignages, on ne peut que spéculer sur la fortune des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier* : pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, elles ont tout de même connu au moins huit rééditions et des traductions anglaise (1745), néerlandaise (1757) et italienne (1792). C'est bien peu en comparaison de *Gil Blas*, *le Diable boiteux* et *le Bachelier de Salamanque*, mais c'est autant que *les Mille et Un Jours* et *Roland l'amoureux*, et plus que tous les autres romans de Lesage<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Dans *Lesage ou le métier de romancier*, Roger Laufer présente des statistiques sur l'édition des romans de Lesage au XVIII<sup>e</sup> siècle, sans manquer de signaler les difficultés d'interprétation de son enquête : « Le tirage moyen au XVIII<sup>e</sup> siècle nous est mal connu; il a varié dans le temps et dans l'espace. D'autre part, l'édition étrangère en langue française (hormis celle des enclaves à l'intérieur du royaume) a tantôt alimenté le marché clandestin français, tantôt diffusé notre littérature à travers l'Europe. D'après la localisation actuelle de centaines d'exemplaires dans les bibliothèques du monde, il semble qu'après 1720 environ, les contrefaçons hollandaises (et non les éditions clandestines, évidemment destinées au public français) aient été vendues davantage hors de France. Les liens croissants des éditeurs d'Amsterdam avec Londres et Leipzig à partir du milieu du siècle expliquent la part grandissante prise par ces autres places étrangères dans le marché international du livre en français » (*op. cit.*, p. 27).

Aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, si *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier*

n'ont guère connu tellement plus de rééditions que pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>, elles suscitent peu à peu l'intérêt des critiques et des chercheurs, à commencer par Léo Clarétie, qui écrit en 1890 :

C'est un bien curieux roman que les *Aventures du flibustier Beauchêne*. Comme il mérite qu'on proteste au moins contre l'indifférence dont il est victime! On connaît, en général, au moins de nom, Guzman d'Alfarache ou Estenabille, le garçon de bonne humeur, tandis que Beauchêne n'a même pas cet honneur : c'est une injustice. Combien Beauchêne est plus intéressant que Estenabille, voire que Guzman d'Alfarache! Ce flibustier, avec le récit de ses aventures, on l'oublie trop, ouvre toute une série de romans destinés à faire fortune. N'est-il pas piquant de voir Lesage, le devancier de Balzac, montrer de l'autre main la route à Fenimore Cooper et à Mayne Reid, à Gustave Aymard ou si l'on veut, à de la Landelle, à Jules Verne, à Jean Richepin et à Pierre Loti, puisque nous n'oserions nommer ici Michelet<sup>13</sup>.

Le commentaire n'est encore qu'un éloge et, par son amplitude, il cherche manifestement à combler les décennies de silence pesant sur le roman<sup>14</sup>. Les

<sup>12</sup> Nous repérons seulement deux éditions pour le XIX<sup>e</sup> siècle et six pour le XX<sup>e</sup> siècle (voir notre bibliographie).

<sup>13</sup> *Lesage romancier. D'après de nouveaux documents*, Paris, Armand Colin, 1890, p. 60-61.

<sup>14</sup> Quelques dictionnaires et catalogues signalent tout de même l'existence du roman et formulent de très brefs commentaires à son sujet : « La même année [1732], il mit au jour les *Aventures de Robert, dit le chevalier de Beauchesne*, 2 vol. in-12. Ce n'est point une fiction, mais l'histoire singulière d'un capitaine de flibustiers qui fut tué à Tours par des Anglais en 1731, rédigée d'après les mémoires fournis par la veuve » (Charles Audiffret, « LE SAGE (ALAIN-RENÉ) », dans *BUAM*, t. XXIV, p. 274; voir également Marie-Nicolas Bouillet, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, Paris, Hachette, 1860, p. 1033; Charles Leclerc, *Bibliotheca americana : catalogue raisonné d'une très-précieuse collection de livres anciens et modernes sur l'Amérique et les Philippines, classés par ordre alphabétique de noms d'auteurs*, Paris, Maisonneuve & Cie, 1878, p. 203). Étienne Ledoux, l'éditeur des œuvres de Lesage, écrit à propos du roman quelques phrases qui semblent venir de celles d'Audiffret citées précédemment : « Les *Aventures du Robert Chevalier, dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, 2 vol. in-12, sont de la même année. Ce n'est point une fiction, mais bien l'histoire singulière et attachante d'un aventurier tué à Tours, par des Anglais, le 11 décembre de l'année précédente. Le Sage la rédigea sur les manuscrits qui lui avaient été communiqués par la veuve. Malgré l'intérêt que peut offrir cette histoire romanesque, on n'y reconnaît pas en général la touche de Le Sage » (« Notice sur la vie et les ouvrages de Le Sage et sur le théâtre de la Foire », dans *Œuvres de A. René Le Sage, ornées de gravures*, Paris, Étienne Ledoux, 1828, t. I, p. xxvij). Enfin, dans son étude sur Lesage, l'historien de la littérature Ferdinand Brunetière signale au passage une parenté de composition entre quelques romans de Lesage, dont *Gil Blas*, et les *Aventures de Monsieur Robert Chevalier* : « Enfin, s'il est moins ingénieux, il est plus conforme à la réalité, peut-être, d'imaginer une vie humaine qui se raconterait elle-même, — à l'imitation



quelques pages qui le suivent constituent un résumé de l'œuvre accompagné d'observations sur le pittoresque de son sujet et la vivacité de son style. On attendra encore quelques années avant de trouver des études sur le roman; sérieuses ou non, brèves ou substantielles, la plupart d'entre elles conserveront cette première volonté de réhabiliter la mémoire d'un roman méconnu<sup>15</sup>.

De celle d'Eugène Lintilhac en 1893 jusqu'à celle de François Bessire en 2002, les quelque trente études sur *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* s'articulent autour de trois pôles : l'historique, l'idéologique et le littéraire.

### La question de *Beauchêne*

Malgré l'intérêt que peut offrir cette histoire romanesque, on n'y reconnaît pas en général la touche de Le Sage (Étienne Ledoux<sup>16</sup>).

On peut malheureusement trouver que le caractère du héros principal est un peu chargé : on y reconnaît trop la main de Lesage (P. Morillot<sup>17</sup>).

---

de l'*Estevanille Gonzalez* ou de *Guzman d'Alfarache*, — une vie chargée de beaucoup d'aventures, dont une moitié se passerait à Paris et l'autre au Canada, par exemple, ou une moitié à Madrid et une moitié au Mexique, et nous intitulerons cela *les Aventures de Robert de Beauchêne*, ou *le Bachelier de Salamanque*... Ai-je besoin de poursuivre, et de montrer que — sauf l'excellente idée qu'il a eue cette fois de ne pas faire passer son héros aux Indes occidentales — *Gil Blas* est exactement composé de la même manière?» (*Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, 1896-1927, t. III, p. 113).

<sup>15</sup> Cette réhabilitation vise d'abord la lecture du roman. La conclusion de l'article de Francis Assaf est peut-être, à cet égard, la plus significative : « Complexe et déroutant parce que se refusant à toute idéologie, naturel dans son artificialité et explicite sans fausse sincérité, il n'appelle qu'à un seul engagement : le lire » (« Structure de *Beauchêne* », dans Jacques Wagner [dir.], *Lesage, écrivain (1635-1735)*, Amsterdam et Atlanta, Rodopi B. V., coll. « Faux titre », 1997, p. 206).

<sup>16</sup> *Op. cit.*, p. xxvii. Voir également Gilbert Chinard : « l'ouvrage lui-même est tellement différent de la manière habituelle de l'auteur de *Gil Blas*. » (« Les aventures du Chevalier Beauchêne de Lesage », *Revue du XVIII<sup>e</sup> siècle*, I, 1913, p. 279).

<sup>17</sup> « Introduction », dans *Lesage*, Paris, Librairie Armand Colin, coll. « Pages choisies des Grands Écrivains », 1921, p. xiv.

*Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* se donnent comme le remaniement par Lesage des Mémoires d'un flibustier né au Canada et élevé par les Iroquois, ce qu'expose la note liminaire :

Peu de temps après la mort de Monsieur de Beauchêne, un des amis de sa veuve & des miens, m'écrivit de Tours, & me manda qu'il avoit déterminé cette Dame à faire imprimer les Memoires que son mari lui avoit laissez. Effectivement elle me les envoya en me priant de les mettre au jour, s'ils ne me paroissent pas indignes de la curiosité du Public. (*Aventures*, t. I, « Le libraire au lecteur »)

Si certains commentateurs des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles comme Charles Audiffret, Étienne Ledoux, André Lebreton<sup>18</sup>, Eugène Linthilhac<sup>19</sup> et Benjamin Sulte<sup>20</sup> ont donné foi à cet avertissement, d'autres demeurent assez sceptiques sur l'authenticité des Mémoires, que la *Bibliothèque universelle des romans*, dès 1776, semblait être prête à ranger du côté de la fiction :

En 1731, M. le Sage publia un autre Livre en deux volumes, intitulé *Aventures du Chevalier de Beauchesne*, Capitaine des Flibustiers; c'est un Roman historique, que l'on peut ranger dans la classe des voyages imaginaires. L'Auteur y fait naître son héros dans le Canada, lui fait faire la guerre avec les Sauvages, ensuite avec les Flibustiers, (espèce de pirates qui

<sup>18</sup> « Le livre a été écrit sur des documents authentiques » (*Le roman au dix-huitième siècle*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1898, p. 171).

<sup>19</sup> En parlant de la « saveur âcre et exotique » de l'œuvre, Linthilhac estime qu'elle vient « sûrement de l'original, que le rédacteur eut le bon goût de nous conserver et qui devrait faire lire son ouvrage » (*Lesage*, Paris, Hachette, 1893, p. 135).

<sup>20</sup> « L'auteur de *Gil Blas* ne savait pas grand'chose du Canada. Les fantastiques narrations du capitaine Beauchêne l'ont mis en verve à notre sujet. C'était en 1710 et 1715. Beauchêne a plutôt vécu sur mer que sur le continent. Son histoire est de beaucoup plus particulière aux Antilles qu'au Bas-Canada. Le Sage confondait les tropiques avec le septentrion, à la mode du bon La Fontaine. Ce que Beauchêne lui a raconté des fils de famille exilés parmi nous, de 1690 à 1715, est en partie vrai, mais quelle surcharge, mon Dieu! Pour dix gentilshommes que des lettres de cachet ont relégués dans nos postes de traite, Le Sage a l'air de dire que la France avait été dépeuplée, vidée, récurée, nettoyée, déchargée, consolée par ces exclusions! C'est trop de propreté à la fois. À la même époque, un ministre du roi répondait, sur une demande d'expatriation forcée de la part d'une famille influente : "Nous n'envoyons personne par contrainte en Amérique." Et d'ailleurs, où prendre les traces de ces pauvres diables dans les généalogies si complètes de nos familles?» (*Mélanges historiques. Défense de nos origines*, Montréal, Éditions Édouard Garand, 1930, t. 17, p. 68-69)

firent grand bruit en Amérique au commencement de ce siècle). Il lui arrive des aventures, tantôt militaires, tantôt galantes, qui sont toujours agréablement contées. La moitié de l'Ouvrage est remplie par un grand épisode qui contient l'histoire d'un Comte de Monneville, François, qui fuit sa maîtresse en Canada, & jusques chez les Hurons, dont cette Demoiselle devient Souveraine. Quelque peu vraisemblable que soit cette histoire, elle intéresse, parce qu'elle est écrite avec agrément. Dans le dernier Livre, M. le Sage revient au Chevalier de Beauchesne, qui continue avec succès son métier de corsaire. Le Roman n'est point fini; l'Auteur fait entendre que le Héros revint en France, où il vécut tranquille à Tours, & mourut assez âgé; & que c'est sa veuve qui a communiqué ses Mémoires<sup>21</sup>.

Le compilateur Charles Leclerc, quant à lui, n'hésite pas à accorder une place aux *Aventures de Monsieur Robert Chevalier* dans sa *Bibliotheca Americana*, tout en admettant « que par leur rédaction elles [sont] imaginaires<sup>22</sup> ». Qu'ils garantissent ou non l'authenticité des Mémoires de Robert Chevalier, aucun de ces avis ne présente une démonstration convaincante permettant de vérifier l'hypothèse qu'ils avancent.

Dans son étude sur la relation de voyage en Amérique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Gilbert Chinard aborde l'œuvre de Lesage en prenant soin de la situer dans son contexte historique et littéraire. Une comparaison minutieuse avec d'autres œuvres de la même période l'amène à mettre en doute, plus sérieusement qu'aucun de ses prédécesseurs, l'authenticité des Mémoires du flibustier

Beauchêne :

C'était, il me semble bien, une mystification littéraire comme on en vit tant au début de XVIII<sup>e</sup> siècle. [...] Lesage promet, en terminant, de donner au public cette suite si jamais elle lui parvient. Cette

<sup>21</sup> *Bibliothèque universelle des romans*, Paris, Au Bureau & Chez Demonville, juillet 1776, second volume, p. 112-113.

<sup>22</sup> Charles Leclerc, *op. cit.*, p. 203. La position de Ferdinand Brunetière sur cette question n'est pas claire, mais elle semble plutôt aller dans le sens de celle de Leclercq : « il n'est personne, dans *Gil Blas* non plus que dans *le Bachelier*, à qui le romancier n'ait prêté de ces allusions [à l'histoire ou à la mythologie]; et jusque dans les Mémoires de ce prétendu capitaine de flibustiers, d'où Le Sage a tiré les *Aventures de Beauchêne* [...] » (*op. cit.*, p. 106; nous soulignons).

histoire est déjà très suspecte, pour qui a lu les beaux avertissements mis en tête des *Sévérambes*, de *Jacques Sadeur* et de *Jean Massé*; nos doutes ne font que s'accroître quand nous parcourons le livre. Partout, nous y trouvons des figures de connaissance, des idées déjà rencontrées, des détails familiers à qui a lu Lahontan, Hennepin, CExmeville [Exquemelin] et le Père Labat. Il faudrait alors admettre que le capitaine Beauchêne est un abominable plagiaire, ce qui est fort possible, ou que Lesage a fabriqué de toutes pièces ces prétendus mémoires en se servant de relations de voyages et de romans d'aventures qu'il avait sous la main, ce qui paraît au moins aussi probable<sup>23</sup>.

Les trois livres qui constituent les Mémoires de Robert Chevalier peuvent « à la rigueur lui être attribu[és]<sup>24</sup> », mais le récit du comte de Monneville est assurément une création du romancier, qui assemble des souvenirs de lecture comme il sait si bien le faire. C'est précisément ce que Gilbert Chinard s'emploie à démontrer dans un article consacré aux emprunts que Lesage a faits à des auteurs de relations de voyage comme Lahontan et le père Labat, mais également à des romanciers comme Prévost et Montesquieu<sup>25</sup>. Dans la postérité des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier*, ces travaux occupent une place centrale, pour au moins deux raisons : s'appuyant sur une démonstration rigoureuse, leurs conclusions remettent en cause la valeur d'une thèse jusque-là admise presque aveuglément par plusieurs commentateurs et offrent des arguments solides à ceux dont le jugement n'étaient basé que sur des

<sup>23</sup> *L'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1913, p. 271-272. Quelques critiques reprendront le propos et les conclusions de Gilbert Chinard, notamment le rédacteur du *Miroir des livres antiques et nouveaux* en 1929 : « On a voulu prendre, un peu trop au pied de la lettre, l'aveu placé en tête de son livre par Le Sage, et d'après lequel il ne serait que l'éditeur des Mémoires de Beauchêne, à lui confiés par son libraire. Ce n'est qu'un procédé de présentation, fort répandu à l'époque, et qui a permis à Le Sage, sous couleur d'un roman d'Aventures, de présenter au Public des idées sociales contemporaines » (série A, n° 22, mars 1929, p. 396. Cité dans A.-Léo Leymarie, « Robert Chevalier dit de Beauchêne Capitaine de Flibustiers dans la Nouvelle-France (23 avril 1686 – 11 décembre 1731) », *Nova Francia*, vol. 5, n° 1, 1930, p. 362).

<sup>24</sup> Gilbert Chinard, *op. cit.*, p. 272.

<sup>25</sup> « Les aventures du Chevalier de Beauchêne de Lesage », *loc. cit.*

impressions; en abordant le récit de Lesage comme une construction plutôt que comme le témoignage direct d'un voyageur, ils ouvrent la voie aux études de nature littéraire touchant par exemple la dimension parodique de l'œuvre.

Dans les années qui suivront, Gilbert Chinard deviendra pour ses successeurs le représentant d'une position radicale dans la polémique concernant l'authenticité des Mémoires de Robert Chevalier, polémique qu'il serait convenu de nommer, par analogie avec *la question de Gil Blas*<sup>26</sup>, *la question de Beauchêne*. Les commentaires même les moins directs ramènent constamment à ses objections, comme celui de Paul Morillot qui, dans son édition des œuvres de Lesage, écrit, après avoir présenté le contenu de la note liminaire des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier* :

Telle est du moins l'histoire qu'il [Lesage] nous raconte dans la préface de son livre, et il n'y a aucune raison pour la mettre en doute. En tout cas ces aventures, authentiques ou non (elles semblent généralement l'être par la précision et l'exactitude des détails) sont d'un intérêt autrement captivant que les sempiternelles odysées des Guzman et des Estebanille<sup>27</sup>.

C'est encore Gilbert Chinard qu'évoque suspicieusement Lemayrie pour présenter en 1930 un document de première importance dans l'histoire de la critique des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier* : le certificat de décès du

---

<sup>26</sup> « Au XIX<sup>ème</sup> siècle, face à la production majoritairement — et quantitativement — “espagnole” de l'auteur, une véritable polémique s'est engagée, qui a duré assez longtemps et dont l'obsession particulière est fondamentalement sourcière, à savoir qu'elle s'attache, avec généralement un soupçon de mauvaise foi ou de chauvinisme, à déterminer si l'auteur n'est qu'un “compositeur” ou s'il est romancier à part entière. La question porte principalement sur *Gil Blas*, dans lequel les accusateurs voient soit un larcin impardonnable fait à l'Espagne, un pur plagiat d'une de ses œuvres littéraires, *Marcos de Obregon* précisément, soit un pâle double de la réalité française de l'époque » (Frédéric Mancier, *le Modèle aristocratique français et espagnol dans l'œuvre romanesque de Lesage. L'Histoire de Gil Blas de Santillane : un cas exemplaire*, Fasano et Paris, Schena editore et Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Biblioteca della Ricerca. Cultura straniera », 2001, p. 17).

<sup>27</sup> *Op. cit.*, p. xiv.

flibustier<sup>28</sup>. Le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* de l'abbé Tanguay fournira le reste des preuves qui confirment l'historicité de Robert Chevalier, « baptisé à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 23 avril 1686<sup>29</sup> ».

Le flibustier de Lesage passe donc du côté de l'histoire avec cette découverte : son existence ne sera plus contestée et l'homme prendra, comme il se doit, sa place aux côtés des personnages historiques, ainsi qu'en témoignent les quelques dictionnaires biographiques où il aura ses entrées<sup>30</sup>. S'appuyant sur les récentes découvertes de Lemayrie, l'historien Charles de la Roncière introduit dans son *Histoire de la marine française* un chapitre intitulé « Les véridiques aventures d'un flibustier », dans lequel il écrit :

Parce que Lesage a écrit *Le Diable boiteux* et *Gil Blas*, on a classé dans la catégorie des romans, – il n'était point encore question de vies romancées, – *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers*, qu'il tenait de sa veuve. Rien n'est pourtant plus véridique. Dates, personnages, exploits, tout peut être contrôlé, tout est d'une exactitude absolue dans cette autobiographie, qui tient, il est vrai, du roman<sup>31</sup>.

<sup>28</sup> En juillet 1929, Harry Kurtz publie ce document dans un court article de *Philological Quarterly* intitulé « Proving that when a Man Dies, he Must Have Lived » (vol. 8, n° 3, 1929, p. 309-311). L'article de Lemayrie date de 1930, mais l'auteur prend bien la peine de spécifier qu'en 1926 il a communiqué à Harry Kurtz qu'il était « en possession des documents qui prouvaient l'existence du Chevalier dit de Beauchêne ». Il n'aurait cependant pris copie du certificat de décès aux archives de Tours que le 16 novembre 1928 (« Robert Chevalier dit de Beauchêne Capitaine de Flibustiers dans la Nouvelle-France (23 avril 1686 – 11 décembre 1731) », *loc. cit.*, p. 361). En 1937, Aegidius Fauteux, qui vraisemblablement a ignoré cette remarque de Lemayrie ou n'a pas voulu y donner foi, accorde à Harry Kurtz le mérite de la découverte que le reste des critiques continuent d'attribuer à Lemayrie (« Les aventures du Chevalier de Beauchêne », *les Cahiers des dix*, n° 2, 1937, p. 21-22).

<sup>29</sup> Cité par A.-Léo Lemayrie, *loc. cit.*, p. 361.

<sup>30</sup> R. P. Lejeune, « Beauchêne (Robert Chevalier dit de) », dans *Dictionnaire général de biographie, histoire [...] du Canada*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1931, t. 1, p. 128-129; Claude de Bonnault, « Chevalier de Beauchêne », dans Michel Prévost et Roman d'Amat (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1959, t. 8, p. 1072-1073; René Baudry, « Chevalier, dit Beauchêne, Robert », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, t. II : *De 1701 à 1740*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 148-149.

<sup>31</sup> *Histoire de la marine française*, tome 6, Paris, Plon, 1932, p. 508-509. En 1916, Johannès Tramond attestait lui aussi l'existence historique de Beauchêne, qu'il plaçait aux cotés de

L'association spontanée entre l'historicité de Robert Chevalier et la véracité de ses Mémoires étonne; Aegidius Fauteux ne tarde pas à le faire remarquer :

Du seul fait que Beauchêne a existé, car l'on n'a pas encore prouvé autre chose, ne s'est-on pas trop hâté de conclure qu'il a vraiment vécu les aventures qu'on lui prête, ou, admettons-le encore, qu'il se prête lui-même. M. Kurtz a raison de dire que prouver qu'un homme est mort, c'est prouver qu'il a vécu, mais prouver qu'un homme a parlé ce n'est pas nécessairement prouver qu'il a dit vrai<sup>32</sup>.

Suit dans le texte une réfutation en règle des propos avancés par Charles de la Roncière qui, à partir de ce moment, incarnera la position diamétralement opposée à celle de Gilbert Chinard<sup>33</sup>. Fauteux s'emploie à rétablir la justesse chronologique des faits relatés par le flibustier Robert Chevalier ou à en critiquer l'in vraisemblance. Sa conclusion est sans nuance : « Beauchêne [...] n'a [...] à peu près rien fait de ce dont il se vante. L'on peut sans aucune hésitation continuer à ranger parmi les romans *les Aventures de Robert Chevalier*<sup>34</sup>. »

---

corsaires mieux connus tels Jean Bart, Duguay-Trouin, Alain Porrée et Danican (*Manuel d'histoire maritime de la France*, Paris, Augustin Challamel, 1916, p. 295).

<sup>32</sup> *Loc. cit.*, p. 22-23.

<sup>33</sup> Ce sont précisément ces deux figures que choisira de confronter Émile Henriot en 1961 pour illustrer les tensions soulevées par *la question de Beauchêne* : « Bref, où M. de La Roncière dit : Histoire! M. Gilbert Chinard crie : Roman! Entre ces deux positions, nous croyons qu'il y a une place pour une troisième hypothèse, à laquelle pourraient se rallier sans difficulté l'un et l'autre de ces messieurs » (« Lesage et le chevalier de Beauchesne », dans *Courrier littéraire, XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Michel, 1961, p. 121).

<sup>34</sup> *Loc. cit.*, p. 32. Vers la même époque, Claire Éliane Engel classe l'œuvre de Lesage dans la catégorie des « adaptations romanesques » (*Figures et aventures du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voyages et découvertes de l'abbé Prévost*, Paris, Éditions « Je sers », 1939, p. 129). Voir également Antoine Roy, *les Lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français*, Paris, 1930, p. 109; Philip Stewart, *Imitation and Illusion in the French Memoir-Novel, 1700-1750 : The Art of Make-Believe*, New Haven & London, Yale University Press, 1969, p. 74, 79, 233-234 (Stewart commet cependant une erreur en citant, pour cautionner ses affirmations, un texte qui n'est pas de Lesage); Pierre Berthiaume, *l'Aventure américaine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1990, p. 233; Frédéric Mancier, *op. cit.*, p. 33-34; François Raviez et Éloïse Lièvre, *Gil Blas de Lesage. Livres I-VI*, Paris, Atlante, coll. « Clefs concours. Lettres XVIII<sup>e</sup> siècle », 2002, p. 24.

Pas plus que Chinard et Fauteux, Gustave Lanctôt n'accordera d'autorité historique au texte de Lesage dans *Faussaires et faussetés en histoire canadienne*, qui paraît en 1948. Le titre<sup>35</sup> annonce le ton de cette entreprise de dénonciation menée par un historien soucieux de rétablir la vérité à propos de quelques épisodes de l'histoire canadienne. Lanctôt y reprend essentiellement les exemples et le propos de son prédécesseur Fauteux, dans un ton néanmoins plus condamatoire qui éclate à toutes les pages et dont quelques échantillons révèlent la nature du jugement : l'œuvre de Lesage, une « belle fantaisie » de « style exagéré », est un « tissu de fables imaginaires », un ensemble de « fabrications historiques », d'« inventions extravagantes », d'« erreurs » et de « mensonges », bref, le « très mauvais roman historique » d'un « Montréalais qui se déclare, dans une dernière vantardise, doublée d'une fausseté ethnologique, “gros garçon d'assez bonne mine, blanc et blond comme le sont communément les Canadiens<sup>36</sup>”. Au même titre que Lahontan<sup>37</sup> ou Hennepin, le flibustier Beauchêne, avec ses « pures inventions », devient créateur de mythes et, du même coup, responsable de la méprise de tous ceux qui oseront s'y frotter. Il lui fallait un procès<sup>38</sup>.

<sup>35</sup> Faisant écho à celui de Charles de la Roncière dans son *Histoire de la marine française*, le titre du chapitre portant sur *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* est tout aussi évocateur : « Les fausses aventures d'un Montréalais ».

<sup>36</sup> *Op. cit.*, p. 130-147.

<sup>37</sup> Voir « Introduction », dans Louis-Armand de Lom d'Arce Lahontan, *Œuvres complètes*, édition établie par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, p. 102-199.

<sup>38</sup> Quatre ans plus tard, dans *Filles de joie ou filles du roi*, le même Lanctôt fait de Lesage l'un des principaux responsables (avec le baron de Lahontan) de la diffusion de l'idée selon laquelle la Nouvelle-France aurait été peuplée par des filles de mauvaises mœurs : « À la circulation du diffamatoire propos, vinrent contribuer, trente plus tard [après la publication des *Voyages de Lahontan*], *Les Aventures de Robert Chevalier dit Beauchêne*, qui mentionnent la déportation au



Bien au fait de la question et des parties qui s'opposent dans cette question de l'authenticité des Mémoires, un éditeur de l'œuvre, Émile Henriot, tentera en toute bonne foi de rallier les positions. Déjà pressentie au moins par Gilbert Chinard<sup>39</sup> et plus vaguement par d'autres commentateurs et critiques<sup>40</sup>, l'hypothèse qu'il propose n'est pas neuve et assez élémentaire :

autant par le ton, la couleur, la verve et le style, les aventures de Beauchesne sont vivantes, pittoresques, et sentent le vrai, autant l'épisode Monneville, à quelques détails près, traîne en longueur et respire à plein nez la littérature. Écrit, dirait-on, d'une autre encre, c'est de la fabrication de cabinet introduite, pour gonfler le livre, dans le premier travail relatif à Beauchesne, lequel peut avoir été retouché, mais a eu certainement pour base un document authentique<sup>41</sup>.

Pour la soutenir, le court texte de Henriot ne présente pas la démonstration que d'autres ont déjà menée, au moins partiellement : on y sent la lassitude en même temps que la juste nécessité d'aborder autrement l'œuvre de Lesage :

Mais il me semble que la plus grande vérité des Aventures du chevalier de Beauchêne n'est pas là, n'est pas dans l'historicité des faits et la concordance des temps. Elle apparaît bien plus dans le caractère brûlant de présence et de vie, empreint tout au long de ces pages, qui, plus que d'un auteur, sont d'un témoin<sup>42</sup>.

---

Canada des "catins" de France. Utilisant cette fable, Le Sage fera jouer, en 1734, *Les Mariages de Canada*, où l'on chante que, parmi les filles "que l'on envoie en Canada", il s'en trouve peu de "vertueuses".» (*Filles de joie ou filles du roi. Étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Chantecler, 1952, p. 13-14, 175-181)

<sup>39</sup> « Flibustiers et chercheurs d'aventures », dans *l'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle*, op. cit., p. 272; « Les aventures du Chevalier Beauchêne de Lesage », loc. cit., p. 287.

<sup>40</sup> Voir notamment Gustave Lanctôt, *Faussetés et faussetés en histoire canadienne*, op. cit., p. 142.

<sup>41</sup> *Op. cit.*, p. 122. Cette hypothèse sera reprise par Henri Coulet dans son étude sur le roman : « le personnage a réellement existé et il est probable que, pour les faits sinon pour le style, les livres I, II et VI où sont racontées ses aventures personnelles sont authentiques; les livres III, IV et V doivent au contraire être l'invention de Lesage [...] » (*le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, Librairie Armand Colin, 1967, p. 340). Voir également Roseann Runte, « A Utopian Construct in the Canadian Desert : Lesage's Experiment in the Empowerment of the Female », *l'Esprit créateur*, 34, 4, hiver 1994, p. 20.

<sup>42</sup> *Op. cit.*, p. 123.

De cette approche, l'objet est encore bien vague et la méthode absente; au début des années 1960, l'histoire des idées, l'ethnologie et les études littéraires ne s'intéressent pas encore aux *Aventures de Robert Chevalier*, peut-être justement parce que celles-ci attirent l'attention de l'histoire, qui tente vainement de résoudre les mystères de sa composition.

*La question de Beauchêne* restera sans dénouement : la plupart des commentateurs et critiques qui écrivent à partir de cette date se contentent d'en retracer les grands moments ou de répéter des observations faites à maintes reprises et des arguments déjà soutenus<sup>43</sup>. Devant l'absence de nouveaux documents, par exemple des témoignages extérieurs qui nous informeraient sur la rédaction du roman, sur la prétendue transmission des Mémoires de Robert Chevalier à Lesage, mais aussi sur la valeur historique et la nature des faits qui y sont relatés, nous sommes dans cette impasse qu'évoque John Hare, incapable de

---

<sup>43</sup> Jacques Vier, « Deux personnages d'un grand romancier breton : Gil Blas de Santillane et le Chevalier de Beausnesne », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 73, 1966, p. 361-362; Roger Laufer, *op. cit.*, p. 389-391, 393; Percy G. Adams, « Realism and Romanticism : Local Color and Exoticism », dans *Travel Literature and the Evolution of the Novel*, Lexington, The University Press of Kentucky, 1983, p. 121-122; Philippe Jacquin, « De la course dans les bois à la flibuste, les ailleurs d'un révolté du XVIII<sup>e</sup> siècle. À propos du roman d'Alain-René-Lesage : les *Aventures du chevalier de Beauchêne* », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 56, n<sup>o</sup> 1, 1986, p. 115-121; Francis Assaf, « Utopian Beginnings, Dystopian End. Mlle Duclos' Indian "Nation" in Lesage's *Beauchêne* », *Romanische Forschungen*, XCVIII, 1986, p. 81-83 et « Structure de *Beauchêne* », dans Jacques Wagner (dir.), *Lesage, écrivain (1635-1735)*, Amsterdam et Atlanta, Rodopi B. V., coll. « Faux titre », 1997, p. 195-197; Roch Carrier, « Préface », dans Alain-René Lesage, *les Aventures de M. Robert Chevalier dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, Montréal, Stanké, coll. « 10/10 », 1989, p. 7; Roseann Runte, *loc. cit.*, p. 20; Glen Campbell, « Le Canada dans l'œuvre de Lesage », dans Hisayasu Nakagawa, Shin-ichi Ichikawa, Yoichi Sumi et Jun Okami (dir.), *Ici et ailleurs : le dix-huitième siècle au présent. Mélanges offerts à Jacques Proust*, Tokyo, Comité coordinateur des Mélanges Jacques Proust, 1996, p. 389-391; Frédéric Deloffre, « Lesage et la Nouvelle-France », dans Jacques Wagner (dir.), *Lesage, écrivain (1635-1735)*, Amsterdam et Atlanta, Rodopi B. V., coll. « Faux titre », 1997, p. 305-314; Marie-Anne Arnaud-Toulouse, « Anglais affreux, Anglais sublimes dans le roman français vers 1730 : la figure de l'Anglais dans les *Mémoires de Beausnesne* », dans *Visions de l'étranger au siècle des Lumières*, textes réunis et présentés par Marie-Odile Bernez, Dijon, EUD, coll. « Kaléidoscopes », 2002, p. 93-105.

conclure quoi que ce soit de son étude sur la question, sinon en appelant à l'imagination :

Qu'en est-il donc de leur authenticité [celle des Mémoires]? Nous sommes revenus au point de départ. Comment démêler histoire et fable dans ces aventures picaresques? Entre la vérité et la fausseté n'existe-t-il pas un lieu de désir? Robert Chevalier a-t-il pu réellement se comporter en héros, en flibustier et aventurier de renom ou en a-t-il simplement rêvé? André Lebois dans son étude sympathique pénètre au cœur du problème lorsqu'il écrit « le livre bénéficie dans sa perfection de cet accord entre les exploits d'un corsaire et les rêves collectifs d'une race de naufrageurs »<sup>44</sup>.

André Lebois est celui qui, dans *Littérature sous Louis XV*, publié vingt ans avant l'article de Hare, apporte le seul argument en faveur de la thèse de l'authenticité des Mémoires du flibustier qui mérite d'être signalé. Personne avant lui n'a relevé cette information, l'une des rares que nous possédions à propos de la vie de Lesage et de ses habitudes d'écriture :

Lesage n'était pas homme à faire flèche de tout bois, ni un livre de n'importe quel plaidoyer. Il avait eu en mains les Mémoires de Marie Petit, ex-croupière de la rue Mazarine, acolyte de Fabre, l'envoyé de Louis XIV au chah de Perse, et qui s'intronise ambassadrice, après l'assassinat de Fabre par le comte de Ferriol, notre représentant de la Porte, le découvreur de Mlle Aïssé. Marie se peignait dans son autobiographie comme « une nouvelle fiancée du roi de Garbe »; mais Pontchartrain communique à Lesage des documents sur l'impudicité de la « Cléopâtre du Bourbonnais », qui prodiguait ses faveurs dans les sérails et caravansérails; et l'avocat de se récuser : « La plume que je tenais prête à justifier une femme qui me paraissait n'être pas si coupable me tombe des mains »; mieux vaut dérober une telle vie à la connaissance des hommes<sup>45</sup>.

Vers 1715, Lesage avait été sollicité pour mettre en ordre les Mémoires de Marie Petit, mais, après avoir pris connaissance de documents qui présentaient la femme comme une « aventurière », il avait clairement montré son hésitation à donner

<sup>44</sup> « L'authenticité des Mémoires de Robert Chevalier, rédigés par Alain-René Lesage (1732) », dans *Mélanges de civilisation canadienne-française offerts au Professeur Paul Wyczynski*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1977, p. 111-112.

<sup>45</sup> « Le Breton Lesage et le flibustier », dans *Littérature sous Louis XV, portaits et documents*, Paris, Denoël, 1962, p. 110-111. Voir aussi Laufer, *op. cit.*, p. 8.

dans son remaniement le portait vertueux qu'elle peignait d'elle-même dans ses « Mémoires fabuleux ». Dans une lettre datée du 18 juin 1715, il se montre plutôt hostile à l'idée d'écrire un « roman », « un ouvrage plein de mensonges<sup>46</sup> ». A-t-il eu de semblables scrupules pour la réécriture des Mémoires de Robert Chevalier? Lebois le laisse entendre, ce qui à son avis constitue une preuve suffisante pour reconnaître l'authenticité des Mémoires du flibustier : Lesage ne savait mentir. Mais le rapprochement entre l'écriture des deux prétendus Mémoires ne prouve rien : les deux événements sont éloignés de plus de quinze ans et rien ne permet de conclure que Lesage a eu les mêmes scrupules au début des années 1730 qu'en 1715; à cette époque, il avait déjà montré qu'il savait adapter et emprunter. Mais ce n'est pas tant la conclusion qu'on peut en tirer que le rapprochement lui-même entre ces deux événements qui intéresse. Qu'on l'utilise pour justifier l'authenticité des Mémoires du flibustier ou, au contraire, pour montrer à quel point, quinze ans après l'affaire Marie Petit, Lesage n'hésite pas à présenter au public les véridiques aventures d'un forban vantard, le parallèle ouvre la voie à de nombreuses questions, celles, par exemple, touchant le héros lesagien et sa dimension morale, de même que celle des genres (roman et Mémoires).

### **Un roman philosophique**

[Lesage] n'a pu échapper à la contagion des idées philosophiques et [...], chez lui aussi, nous retrouvons la tradition du bon sauvage (Gilbert Chinard<sup>47</sup>).

<sup>46</sup> Nous reproduisons en annexe la lettre dans laquelle s'explique Lesage, un des rares autographes que nous possédons de l'auteur.

<sup>47</sup> « Flibustiers et chercheurs d'aventures », *loc. cit.*, p. 279.

Dans les *Aventures du Chevalier de Beauchêne*, [Lesage] détruit le mythe du bon sauvage (Colette Cazenobe<sup>48</sup>).

La critique a délaissé depuis quelques décennies *la question de Beauchêne* sans pourtant négliger l'œuvre et les nouveaux champs d'intérêt esquissés par Gilbert Chinard et quelques autres. L'un de ceux-ci concerne la portée idéologique, voire philosophique, du roman et occupe un certain nombre de commentateurs à partir des années 1980.

Dans l'article déjà cité, où il rapproche *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* des œuvres de voyageurs et de romanciers des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, Gilbert Chinard propose cette conclusion :

La répulsion qu'éprouve Beauchêne pour la vie de société, ses aspirations vers la liberté sans limite dont on ne peut jouir que dans les bois, ou sur les vaisseaux des Frères de la côte, de même que les expériences sociales de Mlle du Clos servent à nous montrer précisément le chemin que certaines des idées reprises plus tard par les philosophes avaient déjà fait dans les esprits plus modérés et nous apporte un précieux témoignage sur leur diffusion. Même si l'on se refuse à admettre chez Lesage la moindre sympathie pour ses héros et la moindre communauté d'idées avec eux, il n'en reste pas moins que l'aventurier révolté et passionné qu'est Beauchêne, de même que le réformateur à la fois chimérique et dénué de tout préjugé que l'auteur nous peint en Mlle du Clos, représentent quelques-unes des aspirations de leur temps. Ne serait-ce que pour eux *les Aventures de Beauchêne* mériteraient une place dans l'histoire du mouvement philosophique dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>.

L'épisode de Mlle Duclos, cette jeune dame exclue du continent européen qui trouve refuge dans un village huron dont elle devient assez tôt *sakgame*, constitue un véritable « roman philosophique », selon Chinard. Lesage cède au goût du

<sup>48</sup> « La parodie de *Manon* et de *Cleveland* dans les *Aventures du Chevalier de Beauchêne* », dans Annie Rivara (dir.), *le Roman des années trente. La génération de Prévost et de Marivaux*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, coll. « Lire le dix-huitième siècle », 1998, p. 24.

temps et fait du Nouveau Monde un espace utopique où les sauvages, sous l'impulsion de l'âme civilisatrice, forment une société idéale où règnent la justice, l'égalité et la liberté si chères aux Philosophes<sup>50</sup>. Cette portion du quatrième livre des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier*, qui prend place dans le récit de Monneville, fait penser à un épisode du roman *Cleveland* de l'abbé Prévost; Chinard observe le premier le parallèle, pour relever surtout des différences entre les deux textes, notamment en ce qui concerne la nature des « réformes » entreprises par Mlle Duclos et Cleveland :

Ayant d'abord assuré son pouvoir et s'étant gagné l'esprit de ses sujets, Mlle Duclos commence ses réformes en prenant, presque en tout, le contre-pied des mesures adoptées par Cleveland chez les Abaquis. Après avoir proclamé qu'il allait faire des merveilles, Cleveland avait en effet décidé, à part lui, et après maintes réflexions, de n'enseigner à ses sauvages ni l'art de la guerre qui les rendrait injustes et pillards, ni la cuisine qui leur donnerait des maux d'estomac, ni la culture des champs qui leur procurerait un confort dans lequel ils s'amolliraient, ni même l'architecture, car leurs maisons toutes rudes et rudimentaires qu'elle fussent les protégeaient suffisamment contre les rares intempéries du ciel de l'Amérique. Tout au contraire, Mlle Duclos achète, dès l'abord, « des poêles, des marmites et des armes à feu, demandant quelques boisseaux de froment, de la graine de chanvre, de lin et de plusieurs autres légumes ». [...] Il est impossible de ne pas voir là un coup droit porté à cet absurde Cleveland qui avait en fin de compte laissé ses Abaquis comme il les avait trouvés et ne s'était servi de son pouvoir que pour l'accomplissement de ses desseins<sup>51</sup>.

---

<sup>49</sup> « Les aventures du Chevalier Beauchêne de Lesage », *loc. cit.*, p. 293.

<sup>50</sup> Trois quarts de siècle après Gilbert Chinard, Roch Carrier continue à diffuser cette idée à propos du roman de Lesage : « *Les aventures de Robert Chevalier dit de Beauchêne* sont enfin une remarquable introduction aux idées philosophiques du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme j'aurais mieux compris la théorie du "bon sauvage" si j'avais connu la jolie Mademoiselle Duclos! Après avoir découvert les bons Américains, elle refuse de retourner dans une Europe corrompue, parce que, dit-elle, elle est devenue "américaine". Convertie à la vie amérindienne, elle est choisie par sa tribu pour être le "sakgame", le chef. Lesage nous la montre régnant comme une Néfertiti du Saint-Laurent » (*op. cit.*, p. 9). Même son de cloche chez Frédéric Mancier : « C'est [les *Avantures*], à notre connaissance, la seule occurrence, dans la production romanesque de Lesage, où l'ailleurs nourrit un monde différent, peuplé de sauvages à qui un législateur européen tente d'inculquer les vertus de la civilisation chrétienne. Elle s'explique en partie par un phénomène de mode » (*op. cit.*, p. 382).

<sup>51</sup> « Les aventures du Chevalier Beauchêne de Lesage », *loc. cit.*, p. 288-289.

Par ailleurs, il est certain que le personnage de Lesage, « avec ses appels à la tolérance et au bon sens », entretient une étroite parenté avec le Huron de Lahontan et le Persan de Montesquieu<sup>52</sup> et qu'il s'inscrit en cela dans une tradition littéraire marquée par le scepticisme. Cela ne fait pourtant pas de Lesage « un philosophe, ni même un précurseur très hardi des philosophes » : « il n'a point de système et ces quelques pages restent isolées dans une œuvre où l'on trouve plus de scènes amusantes, de croquis lestement enlevés et d'observations de moraliste que d'idées philosophiques<sup>53</sup> ». Une fois de plus, dans l'histoire de la critique, Gilbert Chinard marque une étape importante : sans exagérer sa portée idéologique, il fait du roman le représentant d'une période préoccupée par le changement social.

Il faut attendre presque soixante-quinze ans avant d'entendre s'élever contre Chinard la voix de Francis Assaf qui, au terme d'un article consacré à l'épisode de Mlle Duclos, écrit :

Chinard's conclusion that « ... les *Aventures de Beauchêne* mériteraient une place dans l'histoire du mouvement philosophique dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle » is based upon an incomplete reading of the story [...]. Lesage's pessimism is not compatible with *l'esprit philosophique* and is not a passing phase either, since it is again encountered in a particularly gruesome episode, to be found in chapter 69 of *Le Bachelier de Salamanque* (1736), where three Indian brothers are murdered in cold blood on the Viceroy of Mexico's order for having refused to reveal the site of an important gold deposit in their province<sup>54</sup>.

---

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 292.

<sup>53</sup> *Ibid.*, p. 293.

<sup>54</sup> *Loc. cit.*, p. 95. Entre-temps, Roger Laufer avait déjà fait remarquer au passage la contradiction entre le dénouement de l'épisode de Mlle Duclos et les idées philosophiques qui y sont contenues : « L'idéologie philosophique apparente dans l'utopie qui nous montre Mlle Duclos devenue sakgame d'une tribu indienne imprègne la conception d'ensemble du roman. Mais cette conception reflète une mode frivole. Tout comme l'utopie finit en sacrifices humains sur le tombeau de la Française, la reconnaissance de Monneville par sa mère, l'entrée de Beauchêne au service de Louis XIV contredisent le dessein propagandiste et sentimental » (*op. cit.*, p. 394).

Francis Assaf s'emploie à remédier aux défauts de lecture de cet épisode important du roman en montrant d'abord que la représentation des Hurons qu'il contient s'écarte considérablement de celles des auteurs associés traditionnellement au mythe du bon sauvage :

[Lesage] shows them [Indians] instead to be intrinsically neither better nor worse than the whites, a more realistic and perhaps more humane view than Lahontan's who, anticipating Jean-Jacques, presents them as impeccable rationalists and perfect natural philosophers, yet paradoxically still in need of the white man's guidance<sup>55</sup>.

Le réalisme de l'épisode se trouve tout autant dans le personnage de Mlle Duclos, dont la position et le rôle occupé auprès des Hurons sont tout à fait conformes aux mœurs de ces derniers. Traditionnellement, les femmes huronnes jouent un rôle important dans les affaires de la communauté : elles se réunissent et font des recommandations aux chefs, sur qui elles exercent une influence certaine, puisqu'elles sont responsables de leur nomination<sup>56</sup>. Au sein des conseils, les décisions se prennent par consensus; en cela encore, Mlle Duclos, qu'on dit « adoite » et « politique » (*Avantures*, t. II, p. 58), respecte l'esprit de la communauté où elle vit. Le syncrétisme dont sont marquées plusieurs des actions de la *sakgame* auprès des Hurons donne lieu à une réflexion plus générale chez Assaf :

The ethical problems of cultural relativism are posed here with acuity and wit comparable to those pertaining to slavery in *L'Esprit des Lois* and *Candide*. Lesage's imaginary, utopian settlement, stems then from the concept that the native culture must not

<sup>55</sup> Francis Assaf, *loc. cit.*, p. 85.

<sup>56</sup> Voir Denys Delâge, *le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est — 1600-1664*, Montréal, Boréal, coll. « Compact », 1991, p. 80.



disappear, because it is, in its own context, potentially as valuable as the imported one<sup>57</sup>.

Si le réalisme de l'épisode de Mlle Duclos impose au lecteur une prudence certaine dans l'interprétation qu'il doit en faire, il en est de même pour la façon dont se dénoue l'épisode où elle apparaît : la sagkame meurt, ses Hurons immolent sur son tombeau vingt-cinq Français et manifestent le désir de « la suivre dans l'autre monde » (*Avantures*, t. II, p. 248). Chargée d'ironie, comme le note judicieusement Francis Assaf<sup>58</sup>, cette triste fin révèle une vision plutôt pessimiste de la cohabitation entre les Blancs et les Indiens d'Amérique :

Lesage's true message underlines the essential alienation of the red culture from the white one and by so doing, sweeps aside Lahontan's contention that *les sauvages* possess an inherent *bon sens* and a natural philosophy (implicitly following the Western patterns) which make them the white man's intellectual kin<sup>59</sup>.

Tout autant que le concept de bon sauvage, c'est celui même d'utopie dont le texte de Lesage proclame la défaite<sup>60</sup>.

<sup>57</sup> Francis Assaf, *loc. cit.*, p. 92.

<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 93.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 94.

<sup>60</sup> Dans une étude sur la représentation du désert dans quelques romans du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont *les Avantures de Monsieur Robert Chevalier*, Éric Fougère propose une idée semblable, qui touche cependant une autre partie du texte de Lesage, l'épisode de la Guinée (tome II, livre VI) : « Ces textes du désert [ceux de Defoe, de Prévost et de Lesage] sont des textes anti-utopiques [...]. Leur pragmatisme exclut de valoriser le discours de la nature, qu'il faut asservir, dominer, réduire à des fins de survie volontiers dépassées en exploitation pure et simple du territoire. Le nègre n'est pas un bon sauvage, c'est un esclave, la terre un profit sous l'espèce aurifère de ses ressources, l'éléphant est une bête à ivoire pourvoyeuse de richesses. Répétons-le, la nature apparaît comme une épreuve de forces, et sa maîtrise comme une preuve de l'excellence civilisatrice. [...] la nature est appréhendée comme une force à combattre, et non comme un problème à débattre » (« Lecture de déserts : Defoe, Lesage et Prévost », dans *Ailleurs imaginés*, Paris, Didier-Érudition, 1990, p. 227). Dans un ouvrage consacré à l'*Histoire de Gil Blas de Santillane*, Frédéric Mancier consacre quelques pages à l'utopie de Mlle Duclos dans *les Avantures*. Ses conclusions, élaborées sous un angle plutôt sociologique, se rapprochent de celles de Fougère et de Deloffre : « Ses "chers enfants", ses "bons amis", comme elle [Mlle Duclos] se plaît à appeler ses sauvages, sont tous des roturiers à ses yeux. De manière subconsciente, cette femme, issue de la meilleure noblesse française, traite ses sujets comme s'ils étaient de simples marionnettes » (*op. cit.*, p. 384-385).

Deux ans après Assaf, Christian Marouby s'interroge à son tour sur le sens idéologique de l'épisode de Mlle Duclos dans le roman. Comme Gilbert Chinard et d'autres commentateurs, il propose une lecture comparative entre l'utopie de Lesage et celle de Prévost dans *Cleveland* :

As naive and untheoretical as these fictions may be, I believe they deserve a moment of careful analysis. They provide us with a rare glimpse of how an 18<sup>th</sup> century European conceives, or dreams, of an ideal — precisely, a utopian — colonial enterprise : what are its objectives, its modes of operation, and in particular, its strategies in dealing with native populations ? Even more importantly, what anthropological assumptions, what implicit models of savage and civilized society govern those strategies?<sup>61</sup>

Avec les termes théoriques de l'anthropologie, Marouby réfléchit, dans un premier temps, à la dynamique entre la société amérindienne et la puissance coloniale civilisatrice dans les romans de Lesage et de Prévost. Cette entrée en matière lui permet d'introduire le concept-clé de son analyse, « the notion of difference », que les groupes indigènes ignorent souvent et que Cleveland et Mlle Duclos s'occuperont de mettre en place parmi eux. Étonné par le désordre avec lequel les Amérindiens font la guerre, le héros de Prévost s'applique à introduire le principe de différence dans plusieurs sphères de la vie sociale, de façon à ce que naisse une hiérarchie qu'il juge essentielle au bon fonctionnement de la communauté. Mlle Duclos, quant à elle, dirige la majeure partie de son intervention vers le fonctionnement économique de la société dont elle est *sakgame* : « It now appears that her aim is not to perpetuate an economic

---

<sup>61</sup> « Utopian Colonialism », *North Dakota Quarterly*, vol. 56, n° 3, 1988, p. 148.

dependency, but to create a self-sufficient community. And this is precisely what happens<sup>62</sup>.»

Si plusieurs distinctions entre les utopies de Lesage et de Prévost avaient été relevées par d'autres critiques et commentateurs, celle que propose Marouby est nouvelle et d'autant plus intéressante qu'elle s'appuie sur des concepts anthropologiques :

The complementary structuring operations of the colonial process, as they appear in our two narratives, have therefore taken the form of a double articulation difference. As Cleveland had introduced a differentiation on what can be described as a vertical axis, by creating a hierarchy on the principle of subordination — this is the political axis — Mlle. du Clos introduces on a horizontal plane — the economic axis — a differentiation of productive activities which is that of the division of labor. The double structuring operation which imposes the European social model also accomplishes, by its very nature, the systematic breaking up of savage society<sup>63</sup>.

Marouby apporte encore à la compréhension du colonialisme un éclairage nouveau par cette lecture complémentaire des textes de Lesage et de Prévost :

What I would like to suggest, both as a conclusion and as an opening up of this reflection, is that the two anecdotal examples of utopian colonialism we have been examining merely point to a much more fundamental relation between utopia and colonialism. It is a relation which is not only historical, in the sense that the birth of modern utopia is contemporary with, and inseparable from, the first colonial enterprises — utopia takes advantage of discovery of new lands to give credence to its own imaginary world; and not only conceptual, in the sense that within the paradigm alluded to above the utopian model is the opposite of that of the primitive peoples which are subjected to the colonial conquest; but also it is at the very root of the utopian project<sup>64</sup>.

La démonstration de Roseann Runte parue en 1994 s'appuie sur les travaux théoriques concernant l'utopie narrative menés surtout depuis la fin des années 1970. Elle constitue d'abord une réponse au commentaire de Raymond Trousson,

---

<sup>62</sup> *Ibid.*, p. 155.

qui traite l'épisode de Mlle Duclos comme une anecdote insignifiante dans le roman ou comme l'héroïsation ponctuelle d'un personnage secondaire par le narrateur<sup>65</sup>. L'épisode n'est pas qu'un divertissement, selon l'auteure; bien qu'il en soit le centre, le personnage présenté est moins important que ce qu'il apporte à la communauté où il s'installe :

When Racault considers that too much of this narrative is related to the heroine and her personality, he neglects the fact that it is not her personality, but her philosophical choices, which make her indispensable, to the point of being a prisoner, albeit voluntarily, and a victim of her own success [...]. Racault is somewhat dismissive of our heroine and her utopian construct, saying that she is simply reacting to her expulsion from Europe and her poor treatment. She is therefore only seeking social revenge. But [...] she actually does accomplish much more than revenge. Her creation is so unique and so pragmatically useful that Hurons fear that she might leave them<sup>66</sup>.

L'apport moral, politique et technique de la *sakgame* est considérable. L'ampleur physique de l'entreprise qu'elle prévoit mener auprès des Hurons l'est tout autant :

Trousson's summary of Mademoiselle du Clos as seductresse-via-pastries omits note of her plans for the model city and the construction of sturdy houses, each to accommodate five to six family groups. If every family counts approximately 200 members, as is indicated in the text, this is no small endeavor<sup>67</sup>.

Poussant plus avant l'hypothèse de Gilbert Chinard selon laquelle l'utopie de Mlle Duclos constitue une réponse à celle de Prévost dans *Cleveland*, l'étude de Runte entend aussi montrer que les deux romanciers sont exactement opposés

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 156.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>65</sup> C'est, à quelques nuances près, ce que suggère également Frédéric Mancier : « Lesage, avec l'utopie narrative de Mlle Duclos, propose des résultats sans se soucier d'autres considérations; il divertit son lecteur, car *les Aventures de Beauchêne* sont *avant tout* un roman d'aventures, — alors que *Gil Blas* est *aussi* un roman d'aventures » (*op. cit.*, p. 385).

<sup>66</sup> *Loc. cit.*, p. 21-22.

<sup>67</sup> *Ibid.*, p. 22-23.

l'un à l'autre quant à leur philosophie. Les questions de nature et de culture — la place et le rôle qu'elles tiennent, par exemple, au sein des sociétés américaines où vivent les deux héros — forment le noyau de cette distinction entre Lesage et Prévost :

The comparison of the two utopias shows us that both Prévost and Lesage thought it important to defend the site from attacks by uncivilized natives and Europeans. But once inside the defended area, Prévost sought to imitate nature while Lesage seeks to introduce the useful. This is a direct opposition between nature and culture reflecting the debate between the Noble Savage and the Ideal City so eloquently described by Cro. [...] Prévost undelines the rationality of nature and glorifies it while signaling the irrationality of social customs. Lesage proposes a modification of nature and the abandonment of irrational social mores. On the one hand, Lesage was a selective utilitarian, while Prévost was a pre-romantic naturalist<sup>68</sup>.

L'opposition est radicale, mais convaincante; Roseanne Runte en fait une démonstration minutieuse, qui éclaire non seulement la portée idéologique du texte de Lesage, mais encore sa construction narrative, ce qui déjà préfigure les études de nature purement littéraire des critiques qui lui succéderont. Dans un passage où elle discute du double statut de souveraine et de prisonnière de la *sakgame*, Runte propose l'ouverture suivante :

Mademoiselle du Clos' voice is always heard through Monneville, who reports their encounters and even the content of her letters (which are not themselves included in the text). In this respect she is also a prisoner of the text, never having the opportunity to address the reader directly. She lacks language on the narrative level and voice on a structural level. On the one hand, her lack of language leads to her downfall due to the incomprehension of the Hurons, and, on the other, her lack of voice leads to her figurative burial within the text and the subsequent misunderstanding of critics<sup>69</sup>.

<sup>68</sup> *Ibid.*, p. 24, 26. Stelio Cro est l'auteur d'une étude sur le mythe du sauvage au XVIII<sup>e</sup> siècle intitulée *The Noble Savage. Allegory of Freedom*.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 29.

Certes, l'échec de l'entreprise menée par Mlle Duclos apparaît comme un clin d'œil à Prévost, tout autant qu'il révèle ce pessimisme de Lesage dont parle Francis Assaf; on peut dire encore qu'il dénonce au moins subtilement le rêve de philosophes vénérant la bonté naturelle. Mais l'étude de Runte propose de chercher également le sens de cet échec — et celui de l'utopie elle-même — à travers l'organisation du roman. Peut-être parce qu'il se situe au pays de nulle part, pour reprendre l'expression de Raymond Trousson<sup>70</sup>, l'épisode de Mlle Duclos — et la façon dont il se dénoue — a été trop souvent détaché du roman; on l'a étudié comme un tout indépendant devant, en lui-même, contenir les réponses aux questions qu'on lui posait. Roseanne Runte dit autre chose et fait de la lecture littéraire de cet épisode une clé essentielle à sa compréhension :

If the message of Lesage's novel is that of moral relativity, and that all is perception, even perfection, then perfection may not exist and, at the very least, the perception of perfection itself must necessarily be flawed. Thus the failure of this micro-utopia was essential to the success of the work as a whole. Ironically, the novel itself is incomplete. There certainly could be more fitting conclusion to a work in progress, and, in the end, the whole becomes the mirror image of its parts<sup>71</sup>.

### Une œuvre littéraire

La composition [des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier*] n'est pas plus savante que dans le reste des romans de Lesage. Le livre s'arrête sans que cette fin soit motivée par

<sup>70</sup> *Voyages au pays de nulle part. Histoire de la pensée utopique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1975, 318 p.

<sup>71</sup> *Loc. cit.*, p. 32-33. Glen Campbell publie un an plus tard une analyse plus brève sur la même question, dont voici la conclusion : « Le lecteur peut donc inférer que la construction d'un Ailleurs Utopique n'est pas possible et que pour trouver des solutions aux maux sociaux, il doit puiser dans sa propre réalité. Même si l'Ici Réel laisse parfois à désirer (valeur négative), la possibilité demeure, ou du moins, l'espoir, qu'il peut s'améliorer (valeur positive). Pour trouver un bonheur terrestre, l'homme doit tirer le meilleur parti de sa vie tout en mettant sa foi dans le progrès de la civilisation et le mérite de son action revendicative » (« Utopie et "bon Sauvage" dans *les Aventures du Chevalier de Beauchêne* », *Parabasis*, 7, 1995, p. 192).

d'autres raisons que le caprice de l'auteur (Léo Clarétie<sup>72</sup>).

[Robert Chevalier est] un véritable héros de roman. Non seulement parce qu'il est unifié, magnifié, idéalisé, mais parce qu'il prend sens dans le réseau d'oppositions et de similitudes d'une construction narrative complexe, sous des allures vaguement picaresques, dont il est le centre (François Bessire<sup>73</sup>).

« As a historical work, *Beauchêne* may be of dubious value; as a work of literary fiction, it is wonderful<sup>74</sup> », écrit Francis Assaf en 1986. Nombreux sont ceux qui, comme lui, ont reconnu les qualités stylistiques des aventures du flibustier ou du comte de Monneville, à propos desquelles le rédacteur de la *Bibliothèque universelle des romans* écrivait déjà en 1776 :

Il lui arrive [à Robert Chevalier] des aventures, tantôt militaires, tantôt galantes, qui sont toujours agréablement contées. [...] Quelque peu vraisemblable que soit cette histoire [celle du comte de Monneville], elle intéresse, parce qu'elle est écrite avec agrément<sup>75</sup>.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Clarétie se dit intéressé autant par la « succession variée » des « luttes maritimes » et « les aventures extraordinaires » des héros du récit que par le « style alerte et pur » de celui-ci, ce qui le pousse à ranger *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* au-dessus de *Gusman* et d'*Estebanille*<sup>76</sup>. Lintilhac, pour sa part, loue les « apologies passionnés de la vie égalitaire des héroïques gredins de *la flibuste*, [la] simplicité stoïque [...] des récits de combats atroces et d'exploits prodigieux, [l']emploi pittoresque du *style marin*, et, par-dessus tout,

<sup>72</sup> *Op. cit.*, p. 62.

<sup>73</sup> *Loc. cit.*, p. 356.

<sup>74</sup> Francis Assaf, *loc. cit.*, p. 83.

<sup>75</sup> *Op. cit.*, p. 113.

<sup>76</sup> *Op. cit.*, p. 60, 62, 72.

[les] saillies d'un humour intarissable<sup>77</sup>». Plusieurs critiques du XX<sup>e</sup> siècle abondent dans le même sens quant à la valeur du roman que Gilbert Chinard considère comme « l'une des plus charmantes œuvres de Lesage<sup>78</sup>». Paul Morillot note comme bien d'autres l'infériorité du roman par rapport à *Gil Blas* et au *Diable boiteux*, mais il ne manque pas de signaler « la verdeur du ton » et le « pittoresque saisissant et sobre, qui leur donnent [aux récits contenus dans le roman] un attrait singulier<sup>79</sup>». Le plus élogieux de tous est André Lebois, qui écrit en 1962 :

Le bon livre! On le relit sans omettre une ligne, pour peu qu'on aime le beau style, la rumeur du vent entre les pages, *il tremular del mare*, et rêver d'étoiles nouvelles, d'abordages, de débarquements à l'aurore et de poudre d'or. Quelle erreur de réduire Lesage à *Gil Blas* et *Turcaret* – agrandissement d'une esquisse de Molière : M. Harpin, receveur des tailles, amant de la Comtesse d'Escarbagnas, – quand nous lui devons ce *Beauchesne*, prestement écrit, et par un marin, à la gloire de la flibuste, de la marine en bois et de ses équipages, les grands aventuriers dont l'espèce paraît si perdue qu'ils en prennent un aspect mythique. Si l'amour courtois n'était étranger à *Beauchesne*, chevalier des mers, on l'annexerait en pensée aux héros du Roman Breton. C'est ainsi que Lesage l'a compris, par atavisme. Le livre bénéficie, dans sa perfection, de cet accord entre les exploits d'une corsaire et les rêves collectifs d'une race de naufrageurs. [...] Il leur laissa [à ses compatriotes bretons] ce testament, plein d'une poésie à l'image de son pays, étrave de granit projetée vers l'Océan<sup>80</sup>.

<sup>77</sup> *Op. cit.*, p. 135.

<sup>78</sup> « Les aventures du Chevalier Beauchêne de Lesage », *loc. cit.*, p. 279.

<sup>79</sup> *Op. cit.*, p. xiv.

<sup>80</sup> *Op. cit.*, p. 105. Roch Carrier écrit, dans un ton semblable, personnel et enlevé, une apologie du roman dans sa préface à l'édition publiée chez Stanké en 1989 : « Il est bien difficile d'entreprendre un autre livre après avoir lu *les Aventures de M. Robert Chevalier dit de Beauchêne, capitaine des flibustiers dans la Nouvelle France*. Tout paraît terne. Hélas! mes maîtres ne le connaissaient pas... Je n'ai donc découvert Beauchêne qu'au midi de ma vie. J'ai tout de même lu ses aventures avec un vif plaisir. Par l'édition, je partage ce plaisir avec vous. Désormais, on n'ignorera plus *les Aventures de M. Robert Chevalier dit de Beauchêne, capitaine des flibustiers dans la Nouvelle France*. Après des années d'oubli, ce roman nous arrive comme un étonnant message dans une bouteille qui aurait flotté sur la mer depuis 300 ans... Quel conteur est ce Beauchêne! Quel hâbleur! » (*op. cit.*, p. 9-10). On lira encore la conclusion de l'article de Francis Assaf sur la structure du roman, dont il juge la lecture passionnante : « Épicé d'aventures et d'exotisme, parsemé de citations et d'allusions littéraires, religieuses et mythologiques visant à établir une auctorialité sans équivoque en dépit de l'avertissement, peuplé de personnages dont certains sont bons, d'autres mauvais, d'autres changeants, le roman cherche à amuser tout en



Citons enfin Roseann Runte qui, dans un plus sobre commentaire, fait écho à celui du *Journal de la Cour et de Paris* cité précédemment : « the work is replete with charming inventions of detail, evocations of classical authors, and stylistic turns which reveal the authorship of Lesage<sup>81</sup> ».

Quant à la composition de l'œuvre, les commentateurs et critiques l'ont jugée d'abord assez sévèrement, comme en témoignent les propos de Léo Clarétie cités en exergue de cette partie, de même que ceux de Gilbert Chinard et de Paul Morillot :

*les Aventures de Beauchêne* ne sont autre chose que le roman picaresque de la Flibuste et, comme dans tout ouvrage de ce genre, les épisodes s'enchevêtrent et s'entremêlent; chaque personnage a une histoire à raconter, et l'on perd de vue, à tout instant, le héros principal<sup>82</sup>.

Ce roman est très mal composé (sur les six livres qu'il contient, il y en a trois consacrés à une histoire épisodique); il manque absolument de conclusion; enfin il porte souvent la marque d'une rédaction un peu hâtive<sup>83</sup>.

---

montrant que la vertu n'est pas toujours récompensée ni le vice toujours puni. Complexe et déroutant parce que se refusant à toute idéologie, naturel dans son artificialité et explicite sans fausse sincérité, il n'appelle qu'à un seul engagement : le lire » (« Structure de *Beauchêne* », *loc. cit.*, p. 206).

<sup>81</sup> *Loc. cit.*, p. 94. On lira également Émile Henriot : « L'essentiel est que cette "histoire" ou ce "roman" est très amusant, très vivant, très digne au surplus de l'excellent auteur de *Gil Blas* » (*op. cit.*, p. 123).

<sup>82</sup> « Les aventures du Chevalier Beauchêne de Lesage », *loc. cit.*, p. 272.

<sup>83</sup> *Loc. cit.*, p. xiii. On lira un commentaire semblable chez Aegedius Fauteux : « [L'œuvre] n'est pas très facile à résumer, car il ne s'agit pas d'un livre composé où les événements se nouent autour d'une intrigue, mais d'une sorte de forêt littéraire où toute une suite d'aventures superposées forme un inextricable fouillis » (*loc. cit.*, p. 10-11). Henri Coulet, quant à lui, décrit le roman comme « une œuvre composite où s'entassent, maladroitemment emboîtées, plusieurs histoires de caractère différent » (*op. cit.*, p. 340). Dans une partie plus générale de son ouvrage, il va jusqu'à faire du défaut de composition dont souffre le roman de Lesage une caractéristique de ce qu'il nomme le roman réaliste de la première partie du siècle : « Ces romans sont mal composés : les épisodes sont juxtaposés plutôt qu'enchaînés, ils sont développés comme des récits indépendants; des personnages réapparaissent, par concession au lecteur, qui se perdrait dans un trop grand nombre de figures et aime revoir celles qu'il a déjà vues, mais c'est le hasard qui les ramène, non l'unité organique de l'action; il arrive qu'il n'y ait pas de dénouement, surtout quand le roman est à la première personne : le fil des aventures est interrompu, il pourrait reprendre; il arrive aussi, encore plus fréquemment, que le personnage central passe au second plan et que le premier plan soit occupé par des anecdotes ou des histoires où il n'a aucun rôle, non par

L'idée a traversé les décennies et chacun l'a reprise à son compte vraisemblablement sans trop se questionner sur sa valeur. Roger Laufer sera le premier à la remettre en cause en s'interrogeant précisément sur le sens de ce que l'on a toujours considéré comme un défaut d'organisation narrative dans le roman de Lesage. Fort pertinente, sa conclusion apparaît au terme d'une démonstration assez courte dont l'essentiel sera développée trente ans plus tard par François Bessire<sup>84</sup> :

L'histoire du comte de Monneville s'explique par un souci de contraste : l'immoralité de l'Ancien Monde où l'argent et la caste dénaturent les rapports entre hommes et femmes, parents et enfants, chefs et subordonnés y est opposée à la vertu des sauvages et du flibustier qui fut élevé chez les Iroquois<sup>85</sup>.

Laufer, qui considère pourtant l'histoire de Monneville comme « le plus médiocre<sup>86</sup> » des romans de Lesage, ouvre une perspective nouvelle sur l'interprétation de cette « histoire épisodique<sup>87</sup> ». On commence avec lui à se questionner sur le sens même du titre de l'œuvre, qui ne rend compte que de la moitié de son contenu. Dans un article portant précisément sur la structure du roman, Francis Assaf pose le postulat suivant :

est-il permis de parler d'histoire secondaire pour un récit qui fait la moitié du roman? Les histoires intercalaires ne manquent pas chez Lesage : *le Diable boiteux*, *Gil Blas* en sont truffés. Mais *Beauchêne* est le seul de ses romans, peut-être bien même le seul

---

application du procédé des tiroirs, procédé de composition consacré par l'usage, mais par absence réelle de composition, par défaillance du principe d'unité résidant dans le personnage central, même lorsque celui-ci raconte ses propres « mémoires ou aventures » » (*ibid.*).

<sup>84</sup> *Loc. cit.*, p. 349-356.

<sup>85</sup> *Op. cit.*, p. 394.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 390. Son commentaire sur le roman n'est, ailleurs, pas plus élogieux : « Ce roman original, tiré d'authentiques mémoires d'un flibustier québécois, serait resté si l'adaptateur n'avait trop tiré à la ligne pour remplir deux volumes » (dans « Chronologie », *le Diable boiteux*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1984, p. 317).

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 390.

roman du XVIII<sup>e</sup> siècle, à accorder à une histoire intercalaire un statut égal à celui du récit principal. Il serait donc sans doute raisonnable de considérer ce roman comme un récit double, une double fiction, dont l'une des parties est enchâssée à l'intérieur de l'Autre, ce qui pour nous représente une preuve indiscutable d'auctorialité<sup>88</sup>.

Il s'emploie à tracer le « parcours existentiel » de chacun des narrateurs afin d'en faire ressortir les similitudes et les différences. Bien qu'elles se dessinent diversement, les phases de la « marginalisation initiale » et de la « conquête (ou la reconquête) de l'identité véritable » s'inscrivent dans chacun des récits de Robert Chevalier et du comte de Monneville : l'ambition et l'agressivité de Chevalier le poussent à entreprendre des actions téméraires, effet plutôt attribuable, chez le second, à la fatalité qui fait de lui une victime<sup>89</sup>.

La conclusion d'Assaf lui est suggérée par une anecdote qui s'insère dans le récit du comte de Monneville. Ce dernier, lors de son embarquement pour le Canada, fait la connaissance d'un garnement qui, par la volonté de son père, doit s'exiler lui aussi sur le continent américain. Le jeune homme raconte avoir mutilé les dix premiers feuillets de chacun des livres se trouvant dans la boutique de son père, pour se venger de l'affront de celui-ci :

Que j'ai tronqué de Jurisconsultes & mutilé d'Orateurs! Que j'ai laissé sur le carreau de Peres de l'Église qui n'ont plus face de Chrétiens! Je n'ai rien épargné, Théologie, Médecine, Histoire, Poésie, Romans, tout a passé par mes mains ; & c'est en songeant aux grimaces que fait à present mon pere que je ris de si bon cœur. Je m'imagine le voir entrer dans sa Bibliothèque qui n'est plus qu'un Hôpital d'Invalides. Il considere le ravage que j'ai fait. Il examine les blessez, & calcule avec douleur ce qu'il lui en coutera

<sup>88</sup> « Structure de *Beauchêne* », *loc. cit.*, p. 197. En 1983, l'analyse du parcours picaresque des personnages lesagiens où Francis Assaf mettait déjà en relation les histoires de Robert Chevalier et du comte de Monneville proposait la conclusion suivante : « La complémentarité des histoires est difficile à déterminer objectivement, mais elles présentent tout de même des affinités qui les rendent compatibles à l'intérieur d'un même ouvrage » (*Lesage et le picaresque*, Paris, Librairie A.-G. Nizet, 1983, p. 129).

<sup>89</sup> « Structure de *Beauchêne* », *loc. cit.*, p. 202.

pour leur guérison. Pour ceux qui avoient de longues Préfaces, ils n'en seroient pas moins bons, si du moins sur la première page, je leur avois laissé leur nom, leur âge & le lieu de leur naissance. Il est vrai que faute de cela les malheureux vont passer comme moi pour des aventuriers qui n'ont ni feu ni lieu & ne sont réclamés de personne. (*Avantures*, t. II, p. 7-8)

Pour Assaf, « cet acte de vandalisme » apparaît comme la représentation exacte de ce que sont les deux récits contenus dans le roman de Lesage : « des textes tronqués ». « L'inachevé, l'incomplet, le non-dit » sont peut-être à mettre en étroite relation avec le genre du roman d'aventures auquel s'est consacré Lesage avec le récit du flibustier Beauchêne. Ajoutons à cela que ce caractère inachevé du roman ajoute à l'authenticité dont se réclament à maints endroits les narrateurs et « l'éditeur » dans son Avertissement. Selon Assaf, le roman de Lesage est un « texte neutre aussi bien structurellement que moralement » :

*Beauchêne* cherche peut-être à montrer la vie comme elle est vraiment, c'est-à-dire composée d'événements dont certains sont clairement reliés entre eux, alors que d'autres sont sans rapport, simplement juxtaposés. [...] le roman cherche à amuser tout en montrant que la vertu n'est pas toujours récompensée ni le vice toujours puni<sup>90</sup>.

La question de l'hétérogénéité des *Aventures de Monsieur Robert Chevalier* sera abordée quelques années plus tard par Claude Filteau, mais d'un point de vue différent et tout à fait nouveau dans l'histoire de la critique du roman. L'article paraît dans un ouvrage dont le titre, *Pour une esthétique de la littérature mineure*, laisse présager le cadre sociologique dans lequel s'inscrit la lecture de l'œuvre, qui poursuit deux objectifs :

1. [...] comprendre d'abord en vertu de quels critères esthétiques l'histoire littéraire a minoré cette œuvre-ci<sup>91</sup>;

<sup>90</sup> « Structure de *Beauchêne* », *loc. cit.*, p. 206.

<sup>91</sup> Dans la préface de son édition du roman, Serge Filippini attribue à « l'esprit français » cette mise à l'écart : « L'auteur du très célèbre *Gil Blas* nous offre ici un roman au sens plein du terme,

2. considérer par la suite comment on peut tirer le meilleur parti d'une œuvre « mineure » en y aménageant plusieurs positions de lectures qui présentent l'œuvre dans son imaginaire fictionnel en même temps qu'elles situent le lecteur dans son histoire culturelle<sup>92</sup>.

Filteau aborde d'entrée de jeu l'hybridité du roman, qui touche autant les genres utilisés (Mémoires authentiques et fiction) que les auteurs (Robert Chevalier, auteur des Mémoires, Lesage, auteur du récit de Monneville). Selon lui, c'est essentiellement cette caractéristique qui explique que le roman ait été considéré comme une œuvre mineure par l'histoire littéraire, qui définit « les grands textes par leur cohérence interne<sup>93</sup> ». Il propose encore une filiation entre l'hybridité du texte, univers des « hommes-récits », selon Todorov, la forme du roman à tiroirs et les œuvres de la littérature populaire du XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme Francis Assaf, il donne une portée symbolique à l'épisode du massacre des livres par le jeune homme voyageant aux côtés de Monneville :

ces livres sans auteur sont des « enfants trouvés ». Ils constituent les véritables *minores*. Tout se passe comme si Lesage, par ironie, associait Le Nouveau Monde — et son œuvre — aux livres « sans familles » ou mieux au métissage des genres et aux possibles métissages des cultures [...]. Tout se passe aussi dans la joie de raconter, qui fait des filous et des catins dans cette charrette qui les emmène à La Rochelle des êtres libres de toute convention par le rire qui transforme leur perversité en sujet de rigolade collective<sup>94</sup>.

---

une œuvre de mouvement et d'imagination cruelle dont on se demande [comment elle a pu se laisser oublier si tel n'était pas l'esprit français] : il se fait une si haute idée de la littérature qu'il lui arrive d'avoir honte de ses réussites lorsqu'elles concernent des genres réputés moins élevés, et négliger un livre formidable sous le prétexte qu'il est aventureux. Il est peut-être temps de réviser nos jugements, et d'admettre qu'il existe des chefs-d'œuvre dans l'ombre des bibliothèques » (« Du bon usage de la sauvagerie », dans Alain-René Lesage, *les Aventures de Beauchêne, Capitaine de flibustiers*, Paris, Phébus, coll. « Verso », 1991, p. 10).

<sup>92</sup> Claude Filteau, « Un roman mineur d'Alain-René Lesage : "Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier dit Beauchesne, capitaine de flibustiers en la Nouvelle-France" », dans Luc Fraise (dir.), *Pour une esthétique de la littérature mineure : colloque « Littérature majeure, littérature mineure »*, Strasbourg, 16-18 janvier 1997, Paris, Champion, 2000, p. 109-128.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 110.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 112.

Le livre « sans familles », sans auteur, comme un espace de métissages et de liberté : tel est le point de départ de la démonstration à laquelle se consacre Filteau par la suite. Dans sa tentative d'identification d'un lecteur type à ces récits d'aventures, il montre notamment comment le roman se construit sur des discours « antagonistes et complémentaires<sup>95</sup> » quant à l'interprétation de certains événements historiques, telle la colonisation de l'Amérique par les Européens; il nourrit en cela « un débat qui agite l'opinion publique en France<sup>96</sup> ». Comme d'autres l'ont fait, Filteau rappelle l'écart existant entre les deux narrateurs du roman :

Tout sépare donc Monneville, le Français, de Robert Chevalier, le Canadien. Toutefois, l'Amérique — ou la fiction romanesque — permet que l'aventurier et le gentilhomme se rencontrent et deviennent des amis sincères. L'on retrouve là une nouvelle forme de métissage proposée par le récit à l'imaginaire du lecteur<sup>97</sup>.

Plus encore que le cadre dans lequel évoluent les deux héros, si différents l'un de l'autre, c'est leur double statut de narrateur et d'auditeur qui fonde leur union et favorise, « dans l'ordre de la fiction », leur égalité :

l'acte de raconter ou d'écouter [devient] l'enjeu d'une nouvelle sociabilité. Cette dernière ne s'appuie plus sur une morale qui structure encore les relations sociales stratifiées de l'Ancien Monde ; elle reconstitue plutôt un nouveau type de liens entre des individus qui ont rompu avec les relations traditionnelles (famille, classe sociale, fortune, etc.) sur lesquelles se fondent les sociétés européennes<sup>98</sup>.

Dans la suite de son article, Filteau poursuit sa lecture du roman en y faisant ressortir les préoccupations de l'époque sur des sujets comme la condition des flibustiers et des prisonniers, la notion de civilité et la franc-maçonnerie. Il

---

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 116.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 115.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 117.

rappelle, en conclusion, les trois grandes figures « mythistoriques » (celles de l'Iroquois, du Canadien et du flibustier) ainsi que les différentes conceptions de la paternité (celle des Indiens et celle des Français) présentées dans le roman :

Ce sont autant de manières de penser l'homme en société (le personnage se définissant par sa « sociabilité ») que nous propose Lesage quand il s'empare des Mémoires de Robert Chevalier. Mais il ne suffit pas de dire que l'œuvre est le reflet de l'opinion publique qui règne en France à l'époque, il faut ajouter que l'œuvre de Lesage prend une part active dans la constitution de cette opinion publique. Cette opinion publique, il faut la concevoir comme un ensemble de points de vue polémiques dont les contradictions trouvent leurs justifications dans le lecteur polymorphe que Lesage cherchait à rejoindre<sup>99</sup>.

La dimension idéologique du roman a été abordée à maintes reprises par les critiques; on n'avait pourtant rien dit de son aspect sociologique avant Filteau, qui, le premier, traite *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* comme le produit d'une culture qu'avec d'autres œuvres contemporaines il contribue à son tour à modeler.

François Bessire se prononce lui aussi sur la question de la cohérence du roman de Lesage. S'appuyant à la fois sur les propos de Roger Laufer et sur ceux de Francis Assaf — que l'auteur ne cite pourtant jamais —, sa démonstration vise précisément à faire ressortir la complémentarité des histoires et des caractères du flibustier Beauchêne et du comte de Monneville, « dispositif romanesque qui assure l'entrée du flibustier en littérature<sup>100</sup> ». Après avoir montré le caractère picaresque des deux narrateurs et relevé les procédés d'écriture visant à établir la

---

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>100</sup> François Bessire, *loc. cit.*, p. 349.

vraisemblance des événements relatés, Bessire se livre à une observation détaillée des sociétés où évoluent les deux héros. Il conclut :

La société de l'histoire de Monneville est parfaitement injuste et inégalitaire. Les maltôtiers s'enrichissent aux dépens [*sic*] des autres, des vieillards misérables sont obligés par la pauvreté de se nourrir de restes, les jeunes gens insouciants sont poursuivis par des créanciers impitoyables. C'est sur ce fond noir que se détache la rafraîchissante et colorée figure du flibustier. Son monde de liberté, de courage et de fraternité s'offre dans sa pureté et dans sa paradoxale innocence comme l'envers de l'ancien monde<sup>101</sup>.

Cette conclusion n'est certes pas nouvelle, mais la démonstration qui la précède a l'intérêt d'attirer l'attention du lecteur sur des détails qui mettent en lumière la richesse des personnages, Robert Chevalier en premier lieu. Sous la plume de Lesage, la figure du flibustier se transforme et surpasse même celle du picaresque :

Le flibustier est devenu avec Lesage un héros romanesque par excellence, dans la mesure où il répond aux nouvelles ambitions du roman. Authentifié par l'histoire, à la fois proche et radicalement autre par son appartenance à un monde exotique et à une société d'exception, il est dans la fiction doublement efficace, comme vecteur de variété et de discontinuité d'une part et comme figure « philosophique » porteuse d'interrogations majeures du temps sur la relativité des mœurs, sur le lien social et sur la liberté d'autre part<sup>102</sup>.

Une autre question importante touchant la composition du roman est celle de l'intertextualité. *Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* s'inscrivent dans une tradition marquée par divers genres littéraires : le roman, les Mémoires et les récits de voyages. Tout breton qu'il est, Lesage connaît moins bien la vie en mer que les auteurs et les textes qui en parlent; que les Mémoires de Robert Chevalier soient authentiques ou non, une lecture attentive de l'œuvre montre que Lesage y a très certainement rassemblé des souvenirs de lectures assez variées.

---

<sup>101</sup> *Ibid.*, p. 355.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 356.



Si, en 1913, Gilbert Chinard est le premier à relever les emprunts de Lesage aux textes de voyageurs comme Lahontan, Hennepin, Exquemelin, le père Labat, Vincent Le Blanc et Raveneau de Lussan, de même qu'à ceux des romanciers comme Montesquieu, l'abbé Prévost, Defoe et Swift<sup>103</sup>, André Lebreton, déjà en 1898, montrait le parallèle existant entre trois scènes des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier* et de *Manon Lescaut*, roman de Prévost paru un an plus tôt que l'autre<sup>104</sup>. Avec les années et la multiplication des lectures, la liste des sources potentielles du roman s'allonge : Gustave Lanctôt y ajoute Bacqueville de La Potherie et le père Joseph-François Lafitau<sup>105</sup>, Philippe Jacquin remonte au XVII<sup>e</sup> siècle et avance les noms du père du Tertre, du baron de Saint-Castin, de Chrestien Leclercq et de Gabriel Sagard<sup>106</sup>, tandis que, dans un récent ouvrage<sup>107</sup>, Frédéric Mancier donne Marivaux (*l'Île des esclaves*), Fénelon (*Télémaque*) et Denis Veiras (*Histoire des Sévarambes*).

Ces sources ou influences ont une importance relative et inégale dans le roman. D'une part, aussi populaires qu'aient été les récits de voyages en Amérique aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il est peu probable que Lesage ait remonté jusqu'au texte d'un voyageur comme Sagard. Si l'on considère la courte période de rédaction du roman, il est plus sûr que Lesage se soit inspiré d'auteurs plus en vogue vers 1730 et ayant eux-mêmes emprunté à des relations du XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple. D'autre part, la filiation du roman de Lesage avec ceux de Prévost

<sup>103</sup> « Flibustiers et chercheurs d'aventures », *loc. cit.*, p. 271-279; « Les aventures du Chevalier Beauchêne de Lesage », *loc. cit.*, p. 279-293.

<sup>104</sup> *Op. cit.*, p. 170-172.

<sup>105</sup> *Op. cit.*, p. 142.

<sup>106</sup> *Loc. cit.*, p. 115-121.

saute aux yeux. Elle a été relevée à maintes reprises par les critiques, mais Colette Cazenobe est celle qui pousse le plus loin la comparaison entre les deux romanciers.

Pour l'auteure de l'article qui paraît en 1998 dans l'ouvrage collectif intitulé *le Roman des années trente. La génération de Prévost et de Marivaux*, il est sans conteste que Lesage s'est souvenu des personnages de Prévost au moment d'écrire son roman. Cazenobe souligne d'abord la ressemblance, sous forme inversée, entre le couple formé par Manon et des Grieux dans *Manon Lescault* et celui de M. et de Mme de la Haye dans *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* :

La jeune femme [Mme de la Haye] est pourvue de plus de qualités encore que le Chevalier des Grieux; M. de la Haye est inconséquent, léger, dépensier autant que l'était Manon. Moyennant cela, il suscite chez sa maîtresse une passion aussi violente, irrésistible, on a envie d'ajouter aussi collante que celle de Des Grieux pour Manon<sup>108</sup>.

Sa démonstration s'emploie dans la suite à montrer l'opposition de caractère entre les deux héroïnes tout autant que la symétrique inversion de certains épisodes — perceptible même dans le style —, dont le dénouement de chacune des œuvres :

Comme Manon, Mme de la Haye trouve la mort en Amérique, mais ce n'est pas par la faute d'une société impitoyable, c'est en s'interposant dans un duel provoqué par l'impulsif M. de la Haye, furieux de trouver Monneville aux pieds de son épouse. Le comte, vaincu par l'inébranlable fidélité de cette ravissante jeune femme, était en train de lui faire ses adieux. De la Haye a dégainé avant de s'être enquis de quoi il était question, toujours irréfléchi, car ceux qui changent sont aussi rares que ceux pour lesquels le passé est toujours présent. Cela nous vaut une conclusion symétrique et opposée dans chacune des œuvres [...]<sup>109</sup>.

<sup>107</sup> *Op. cit.*, p. 383.

<sup>108</sup> *Loc. cit.*, p. 11.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 13.

Des Grieux se souviendra tout le reste de sa vie de la perte de sa maîtresse, alors que M. de la Haye l'oubliera assez rapidement en songeant à quitter l'Amérique.

Dans la suite de son article, l'auteure aborde le personnage de Mlle Duclos et de l'utopie insérée dans le récit du comte de Monneville. Comme d'autres avant elle, Cazenobe rapproche ce personnage du Cleveland de Prévost, pour montrer en quoi il s'en distingue (attachement profond aux sauvages, volonté d'évangéliser, approche plus conciliante, etc.). Sa conclusion vise surtout à faire ressortir le réalisme de Lesage par rapport à l'idéalisme de Prévost<sup>110</sup> :

L'ironie de Lesage métamorphose l'œuvre tendre et pathétique de l'abbé Prévost, la destinée humaine ne lui apparaît pas d'abord tragique. [...] l'épisode de M. et Mme de La Haye reflète une conception très classique de la passion : elle n'est jamais vraiment réciproque, sa puissance tient à l'impossibilité d'être aussi sûr de l'autre que de soi. Là-dessus, l'accord se fait aisément; en revanche, son réalisme l'entraîne à une conclusion qui n'est pas reçue en Romancie : elle n'est pas éternelle. [...] L'histoire de Manon et de Des Grieux n'est pas de notre monde. Lesage a pris manifestement plaisir à contredire cet idéalisme effréné [...] <sup>111</sup>.

Dans son côté le plus exacerbé, c'est encore lui que met en échec Lesage dans la représentation de Mlle Duclos et de son œuvre auprès des Hurons. On se souviendra qu'après la mort de la sakgame les Hurons reviendront à leurs anciennes coutumes et massacreront les Français sur le tombeau de celle qui était parvenue à instaurer parmi eux de nouveaux modes de vie, une certaine « civilité », pour reprendre le mot de Claude Filteau. Cazenobe retient de cet épisode non pas tellement le pessimisme dont parlait Francis Assaf, mais un regard sceptique sur la nature humaine :

<sup>110</sup> Cette idée a déjà été soulevée et discutée par Francis Assaf dans « Utopian Beginnings, Dystopian End. Mlle Duclos' Indian "Nation" in Lesage's *Beauchêne* », *loc. cit.*, p. 81-95.

<sup>111</sup> *Loc. cit.*, p. 22.

Pour Lesage, l'homme le plus innocent participe à un fond de nature humaine toujours identique à travers le temps, l'espace. Il n'y a pas de monnaie au Canada, mais les tribus s'y exterminent, on tue les prisonniers, on les dévore... L'enseignement à tirer de ces leçons désenchantées est qu'il n'est pas de cœurs vraiment purs, ni ceux des victimes de l'avidité des familles ou de l'iniquité des juges, ni ceux des bons sauvages. Les hommes sont ainsi faits, lorsque les circonstances s'y prêtent, les meilleurs sont capables d'actions atroces<sup>112</sup>.

Il n'y a pas de critique en règle chez Lesage, pas plus que de système; c'est pourquoi Colette Cazenobe refuse de rattacher l'auteur au mouvement philosophique. On peut dire cependant que « les écrivains des Lumières s'engageront avec persévérance dans les voies ouvertes par Lesage : celles de la contestation par l'esprit, de la destruction par le rire<sup>113</sup> ».

Restent encore quelques textes dont il faut rendre compte pour compléter le tableau de la réception critique des *Avantures* : ceux d'Éric Fougère, de Marie-Anne Arnaud Toulouse, de Jean-Marie Schneider et de Nathalie Ferrand, qui abordent tous des questions relatives à la représentation<sup>114</sup>. Dans un texte paru en 1990<sup>115</sup>, le premier de ces auteurs s'intéresse au désert dans trois romans du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont celui de Lesage, les autres étant ceux de Defoe (*Robinson Crusoé* et *Vie du capitaine Singleton*) et de Prévost (*Cleveland*). La base de sa réflexion est la suivante : « Comment décrire ce qui, d'un paysage, apparaît comme chose vide et sans nom, absence plutôt que présence, radicalement *autre* chose; et pourquoi tel choix, en vue de quel sens éventuel?<sup>116</sup> ». L'auteur organise

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>113</sup> *Ibid.*

<sup>114</sup> Sur cette question, on pourra aussi consulter l'article que nous avons fait paraître en 2001 (« L'Amérique dans *les Avantures de Monsieur Robert Chevalier* d'Alain-René Lesage », *Essays in French Literature*, vol. 38, 2001, p. 19-39).

<sup>115</sup> *Loc. cit.*, p. 219-231.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 219.

sa réflexion autour des deux versants que constitue ce qu'il appelle une « ambivalence stylistique » dans les romans à l'étude : description et narration.

Fougère propose d'abord une série d'observations sur les modalités descriptives, s'intéressant particulièrement à l'imprécision caractérisant les représentations du désert, ainsi qu'à l'altérité :

À l'altérité géographique du désert correspond ainsi une altération ethnographique. Le « vide » de l'une rencontre sa traduction dans le « nu » de l'autre, si l'humanité est bien, comme il s'avère, ce lieu commun aux mondes antonymes : Tartares ou Mongols de Chine et de Sibérie, peuplades nègres indifférenciées d'Angola ou de Guinée, Indiens — Rouintous, Abaquis, Nopandes — d'Amérique<sup>117</sup>.

Sur le plan de l'écriture, le désert constitue un lieu qui ne peut être représenté que par « la métaphore humaine<sup>118</sup> ». Un tel constat entraîne de nouvelles hypothèses sur la relation entre le descriptif et le narratif :

Une certaine dynamique prévaut. Il s'agit toujours d'espace qu'on « traverse ». Une structure métonymique se met ainsi en place par glissements successifs d'un lieu à un autre, dont la continuité se trouve seule garantie par la similitude des éléments rencontrés en chemin. Similitude des espaces où l'autre ne décrit jamais que le même, n'étant pas employé à la qualité du lieu mais à sa répétition quantifiée; identité des aventures survenues à l'occasion de contacts<sup>119</sup>.

L'écriture du désert commande la répétition, devient la répétition narrative, en même temps qu'elle permet d'introduire — ou de ne pas introduire — une notion temporelle. Décrire l'étendue du désert, ce serait aussi évoquer « le temps mis à la franchir » :

En l'absence d'intérêt dramatique (« il ne m'arriva rien de particulier ») et de contenu descriptif (« sans rencontrer une maison, un arbre, une broussaille ») la narration ne se soutient que d'elle-même; le texte devient pure narrativité et textualité, le temps

<sup>117</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>118</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>119</sup> *Ibid.*

raconté ingurgitant l'espace parcouru. Une sorte de mimétisme apparente alors deux espaces pour un seul, mais au double sens de ce terme : celui d'espace romanesque. Il apparaît évident que le parcours du texte s'identifie à celui des terres. Le récit de voyage dont notre choix propose une variété fictionnelle ressortit en effet à un genre référentiel où le réel est une représentation du travail de l'écriture, autant que l'inverse est vrai<sup>120</sup>.

L'étude d'Éric Fougère ouvre sur une analyse des problèmes déjà soulevés par les auteurs qui se sont intéressés à la dimension idéologique du roman de Lesage; pensons notamment à Chinard, Runte et Cazenobe. La lecture du désert et de la « métaphore humaine » évoquée précédemment entraîne à sa suite la notion de sauvagerie, à propos de laquelle l'auteur soulève une idée qui, d'une certaine manière, se rapproche de celle que Francis Assaf présentait en 1986 à propos du réalisme de l'utopie de Mlle Duclos dans le roman de Lesage<sup>121</sup> :

Ces textes du désert sont des textes anti-utopiques à cet égard. Leur pragmatisme exclut de valoriser le discours de la nature, qu'il faut asservir, dominer, réduire à des fins de survie volontiers dépassées en exploitation pure et simple du territoire. Le nègre n'est pas un bon sauvage, c'est un esclave, la terre un profit sous l'espèce aurifère de ses ressources, l'éléphant est une bête à ivoire pourvoyeuse de richesses. Répétons-le, la nature apparaît comme une épreuve de forces, et sa maîtrise comme une preuve de l'excellence civilisatrice [...]; dans l'impropriété du projet éducatif, senti illusoire, voire accessoire par le héros de Lesage sur les pays qu'il traverse (« Si ces nègres sont farouches et roturiers, nous allons les apprivoiser et les ennoblir. C'était pure rodomontade de ma part »), il n'en demeure pas moins que *la nature est appréhendée comme une force à combattre, et non comme un problème à débattre*<sup>122</sup>.

La lecture d'Éric Fougère fournit un éclairage sur une partie des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier* à laquelle aucune autre ne s'était intéressée jusque-là.

Intertextuelle, elle a encore le mérite de montrer la parenté entre Lesage et des

---

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 225.

auteurs significatifs du début du siècle et, par là, elle accorde au roman la place qu'il mérite dans l'histoire de la littérature :

C'est vers l'exotisme qu'à travers les déserts nous allons, et sa maîtrise est le progrès qu'à travers le blanc descriptif la narration veut réaliser. Une écriture autre attend de naître, et c'est sur son interrogation que nous laissent Defoe, Prévost et Lesage. Leur étude convergente débouche sur une question d'histoire littéraire<sup>123</sup>.

L'examen autant que le constat sont à la fois ponctuels et généraux : par une analyse ponctuelle de textes relativement courts dont il arrive pertinemment à extraire la rhétorique descriptive et narrative, Fougère jette les bases d'une vaste réflexion sur l'écriture de l'espace à une période de l'histoire de la littérature marquée par des enjeux tant philosophiques et esthétiques que génériques.

Dans leurs articles, Marie-Anne Arnaud-Toulouse et Jean-Marie Schneider examinent la figure de l'Anglais telle qu'elle apparaît dans deux romans français de la décennie 1730, *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* de Lesage et *les Mémoires d'un homme de qualité* de l'abbé Prévost. Si la comparaison entre les deux auteurs n'est pas nouvelle — nous avons eu l'occasion de l'observer —, l'objet de la comparaison, lui, l'est. Comme l'indique le titre commun aux deux articles (« Anglais affreux, Anglais sublimes dans le roman français vers 1730 »), les auteurs s'emploient à démontrer surtout les différences entre les deux œuvres quant à l'image que celles-ci donnent de la nation anglaise et de ses représentants.

---

<sup>121</sup> Voir « Utopian Beginnings, Dystopian End. Mlle Duclos' Indian "Nation" in Lesage's *Beauchêne* », *loc. cit.*, p. 16-18.

<sup>122</sup> *Loc. cit.*, p. 227-228. C'est nous qui soulignons.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 230.

La période où se déroulent les événements rapportés par le narrateur du roman de Lesage est marquée par d'importants conflits franco-anglais, ce qui, d'entrée de jeu, place le récit dans une logique guerrière où l'Anglais est le principal ennemi de la France et du narrateur Robert Chevalier. Arnaud-Toulouse montre que toutes les références aux Anglais, rarement considérés en tant qu'individus, mais presque toujours comme une collectivité, sont marquées par la violence, la cruauté, l'inhumanité. En complément, la violence du narrateur ne cherche à s'accomplir que sur les Anglais qui, eux, envahissent littéralement son esprit et son discours :

le personnage narrateur est si bien imprégné de cette lutte que le nom d'Anglais lui vient sans cesse à la plume, aussi et plus souvent peut-être qu'il a été amené au corps-à-corps réel ou imaginaire. L'Anglais lui devient consubstantiel, ses pensées vont à l'Anglais, ses forces sont pour lutter avec l'Anglais, ses armes pour tuer l'Anglais...<sup>124</sup>

L'Anglais est naturellement associé au mal et à l'inhumanité; à l'inverse, « aucun individu humain ne peut être anglais tout-à-fait<sup>125</sup> ». Cette vision de l'étranger marquée par une logique manichéenne est en grande partie attribuable à l'identité du narrateur, lui même double dans son identité et son caractère :

Malgré quelques débordements de conduite habituels aux gens de la sorte [les flibustiers], la fidélité à sa patrie d'origine, « la nation française, civilisée, humaine et obligeante », accompagne les agissements les plus farouches. Sauvage et Français, flibustier et Français, Beauchesne se compose une règle de vie qui fait la part de la loyauté patriotique et des mœurs les plus rudes : c'est sa manière originale de vivre sa sauvagerie native en l'adaptant aux circonstances historiques. Car sauvage, il l'est et le reste non seulement par sa férocité, mais par une forme de pensée qui inclut une interprétation collective — on pourrait dire tribale — de l'individu<sup>126</sup>.

<sup>124</sup> Marie-Anne Arnaud-Toulouse, *loc. cit.*, p. 97.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 100.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 101-102.



Selon Jean-Marie Schneider, il s'agit aussi d'une image en tous points négative de l'Anglais que présente Lesage dans son roman. Dans les *Mémoire d'un homme de qualité*, Prévost, quant à lui, se fait porte-parole de l'anglomanie qui, au moment où il publie son œuvre, tend à prendre de plus en plus d'ampleur au détriment même des mœurs françaises :

[L'apologie de l'Anglais] développe un cheminement de critique indirecte qui connaîtra son apogée au moment de l'*Encyclopédie*. Par ses contenus enfin, elle débouche sur une apologie de notions-clés qui ont nom liberté, raison, tolérance, commerce, ouverture au monde, défense de l'individu, sens des responsabilités et du bien public, toutes notions parfois ambiguës, parfois contradictoires, mais autour de l'ambiguïté et de la contradiction desquelles se construira précisément en Occident le monde contemporain<sup>127</sup>.

Arnaud-Toulouse et Schneider présentent des lectures à la fois opposées et complémentaires d'œuvres que bon nombre d'auteurs ont déjà mises en relation. La figure de l'étranger, qu'il s'agisse de l'Anglais ou du sauvage ou même de l'homme du peuple — qui, comme le fait remarquer Schneider, est encore *autre* pour les auteurs de la première moitié du siècle —, intéresse plus que jamais la critique, notamment parce qu'elle donne lieu à des ouvertures du côté de disciplines comme l'anthropologie. De plus, pour la connaissance de l'œuvre qui nous intéresse, la contribution de ces auteurs s'avère fondamentale, parce qu'elle met en lumière la composition des personnages, tant dans leur caractère propre que dans leur interaction. Elle ajoute encore une pierre au vaste édifice intertextuel qu'ont construit les critiques depuis Gilbert Chinard de façon à situer

<sup>127</sup> Jean-Marie Schneider, « Anglais affreux, Anglais sublimes dans le roman français vers 1730 : les Anglais vus par Prévost dans les *Mémoires d'un homme de qualité* », *Visions de l'étranger au siècle des Lumières*, textes réunis et présentés par Marie-Odile Bernez, Dijon, EUD, coll. « Kaléidoscopes », 2002, p. 117.

*les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* dans l'ensemble de la production romanesque de la première partie du siècle.

Dans une étude sur la représentation du livre et de la lecture dans le roman français du XVIII<sup>e</sup> siècle, Nathalie Ferrand accorde à l'œuvre de Lesage une place non négligeable<sup>128</sup>. L'auteure s'emploie à montrer qu'à l'exemple d'autres œuvres, telles les *Dialogues* de Lahontan et les *Lettres iroquoises* de Maubert de Gouvest, *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* « est un roman contre les livres et les lecteurs<sup>129</sup> ». Lesage y met en scène des « personnages provisoires et originaux qui ont un rapport très problématique avec les livres<sup>130</sup> » (le philosophe malebranchiste<sup>131</sup> et le fils d'un libraire) et qui agissent comme autant de représentants du flibustier Robert Chevalier, lui dont « l'énergie vitale [...] s'exerce directement sur le monde, sans la médiation abstraite des choses écrites ». Ainsi se dégage, au XVIII<sup>e</sup> siècle, une nette opposition dans la « typologie des sous-genres romanesques » entre, d'une part, les « romans de l'utopie sauvage, du hors-la-loi et de l'altérité<sup>132</sup> » et, d'autre part, les romans pédagogiques comme *Télémaque* et *Séthos* qui valorisent plutôt le livre et la lecture.

Ce phénomène de transfert de caractéristiques entre des personnages secondaires et le héros Robert Chevalier apparaît encore à travers les trois

<sup>128</sup> L'auteure aborde également l'*Histoire de Gil Blas de Santillane*, *le Diable boiteux* et *le Bachelier de Salamanque*.

<sup>129</sup> Nathalie Ferrand, *Livre et lecture dans les romans français du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 2002, p. 86.

<sup>130</sup> *Ibid.*

<sup>131</sup> Nathalie Ferrand voit dans la scène où apparaît ce personnage une parodie de *Cleveland* (*ibid.*, p. 187-188).

représentations de bibliothèque dans le roman. Dans les trois scènes analysées par Ferrand, « la bibliothèque est mêlée à une scène d'échec familial et à des circonstances violentes »; il s'agit là d'évocations implicites « de la situation vécue par le héros » :

tout d'abord de la relation familiale problématique d'un enfant qui a quitté volontairement ses parents, installés en Nouvelle-France, pour être élevé par les sauvages d'Amérique du Nord; ensuite, un tempérament violent qui s'était manifesté très tôt, en particulier à l'encontre de son maître de lecture<sup>133</sup>.

Mais Ferrand va plus loin en accordant à ces relations familiales difficiles qui se dessinent, par métonymie, à travers le prisme de la bibliothèque une symbolique encore plus large qui n'est pas sans rappeler les remarques de Francis Assaf et de Claude Filteau :

cette relation de famille ou de filiation toujours problématique renvoie le romancier à sa propre relation avec les auteurs et les œuvres dont lui-même est issu. À travers l'image récurrente de la bibliothèque, se dessine la question de la filiation de son roman avec la somme des livres déjà écrits, ses pères et ses mères, dont il est sûrement lui aussi un fils rebelle<sup>134</sup>.

\* \* \*

La dimension littéraire de *Beauchêne* semble aujourd'hui bien confirmée : les commentateurs continuent de s'y intéresser de façon ponctuelle ou n'hésitent pas à intégrer l'œuvre dans des études portant sur des sujets plus vastes<sup>135</sup>.

---

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 86-87.

<sup>133</sup> *Ibid.*, p. 271-272.

<sup>134</sup> *Ibid.*

<sup>135</sup> On ne citera que quelques exemples : Jacques Rustin, *le Vice à la mode. Étude sur le roman français de la 1<sup>re</sup> partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, de Manon Lescaut à l'apparition de la Nouvelle Héloïse (1731-1761)*, Paris, Orphys, 1979, 320 p.; Éric Fougère, *les Voyages et l'ancrage. Représentations de l'espace insulaire à l'Âge classique et aux Lumières (1615-1797)*, Paris, l'Harmattan, 1995, 445 p.; Henri Lafon, *Espaces romanesques du XVIII<sup>e</sup> siècle. 1670-1820*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Perspectives littéraires », 1997, 216 p.

Longtemps perçu comme une note discordante dans l'œuvre d'un auteur qui a pourtant marqué son époque, le roman, malgré toutes ses faiblesses, semble de nos jours intéresser davantage la critique littéraire, qui y voit une certaine cohérence ou qui en situe plus aisément les enjeux génériques et esthétiques au sein de la production lesagienne. Parent de *Gil Blas*, tout autant que des personnages forains créés par Lesage, *Beauchêne* se dépouille de ses habits d'orphelin.

Tout diversifiés qu'ils soient, les commentaires proprement littéraires sur les *Avantures* se sont très peu penchés sur les mécanismes de l'ironie, étudiés pourtant dans d'autres textes de Lesage ou dans une optique plus générale<sup>136</sup>. Cette particularité, qui forme le propos de notre présentation, fait des *Avantures* un texte à la fois représentatif de l'œuvre lesagienne et singulier dans la production littéraire du XVIII<sup>e</sup> siècle, à cause des problèmes génériques qu'il soulève ou des « traditions » scripturales qu'il ébranle.

---

<sup>136</sup> Voir, par exemple, le dernier chapitre de l'ouvrage de Roger Laufer, *Lesage ou le métier de romancier*.

## Marques d'ironie

La complexité de la communication ironique en littérature ne fait peut-être que symboliser exemplairement la complexité de la littérature en général. Au point qu'on peut parfois se demander si la question de l'ironie ne tend pas, plus on la travaille, à se diluer dans une question plus vaste, si l'ironie n'est pas *la littérature même*, toute la littérature, voire une sorte de « comble » de la littérature qui en exacerbe les traits définitoires, et non pas un simple « secteur » (ou genre, ou forme, ou mode) parmi d'autres de la littérature. (Philippe Hamon<sup>1</sup>)

L'ironie fait partie de ces traits d'écriture qui, dans la production romanesque de Lesage, ne se sont jamais complètement démentis; il faudrait même dire qu'elle constitue le moteur de son œuvre et affirmer, avec Roger Laufer, que « Lesage est grand écrivain par ironie<sup>2</sup> ». Dans *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne*, Lesage est conscient des poncifs qu'il assemble, forgeant, pour reprendre une fois de plus l'expression de Roger Laufer, « une littérature de littérature<sup>3</sup> »; la distance ironique constitue l'originalité de l'œuvre. Il faut voir avec quelle liberté Lesage soumet à l'action romanesque, au récit de l'*aventure* proprement dite, le lieu commun ethnographique, qui fait la marque de la relation de voyage; examiner comment il récupère certaines grandes figures historiques, qui deviennent, dans la narration, les instruments de l'« héroïsation du protagoniste<sup>4</sup> »; observer encore comment il

---

<sup>1</sup> *L'Ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris, Hachette, coll. « Recherches littéraires », 1996, p. 41.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, p. 385.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 8. Le même auteur écrit ailleurs : « Jamais d'ailleurs [Lesage] n'a inventé sinon en imitant » (dans Alain-René Lesage, *le Diable boiteux*, Paris, Mouton, 1970, p. 11).

<sup>4</sup> Expression employée par Réal Ouellet dans « Qu'est-ce qu'une relation de voyage? » dans Claude Duchet et Stéphane Vachon (dir.), *la Recherche littéraire. Objets et méthodes*, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 1998, p. 287-301.

favorise l'expérience personnelle directe — romanesque, voire picaresque — au détriment de la connaissance théorique, livresque ou psychologique formant le fonds de certains romanciers ou voyageurs.

Lesage traduit, emprunte, remanie, adapte; presque toutes ses œuvres en témoignent, des *Lettres galantes d'Aristénète* aux romans de sources espagnoles, en passant par les contes orientaux des *Mille et Un Jours*. Dans ses meilleures pages, il renouvelle les sources et les lieux communs dont il se nourrit; cette liberté participe de son *invention*.

\* \* \*

Commençons par un exemple qui permettra de poser les bases de notre commentaire. Au début du cinquième livre des *Avantures*, le comte de Monneville revient tout juste de la Nouvelle-France, où il a accumulé des richesses et fait notamment la connaissance de Mlle Duclos. Cette dame vertueuse, qui avait dû quitter la France en raison de problèmes familiaux, a trouvé en Amérique une occasion de s'accomplir ou de racheter des fautes qu'en réalité elle n'a pas commises, en devenant *sakgame* d'un village huron où elle vivra jusqu'à sa mort. À son retour en France, Monneville rencontre par hasard le frère de Mlle Duclos dans d'étranges circonstances : occupé à s'amuser, à boire et à manger dans les cabarets parisiens, il entend un jour l'histoire d'un chevalier en deuil, qui dit avoir perdu ses « deux plus grands ennemis », son frère et son père, « double perte » que le chevalier entend *honorer* : « Je veux pourtant pour reconnoître le service qu'ils m'ont rendu en faire un solennel où nous boirons à leur santé à pleins verres, où nous pousserons l'affliction jusqu'à tomber sous la

table.» (*Avantures*, t. II, p. 171) La fête a lieu huit jours plus tard. Monneville, qui entre-temps a reconnu le frère de Mlle Duclos et lui a donné des nouvelles de sa sœur, commente ces « cérémonies divertissantes » :

Je n'ai jamais rien vû de si plaisant que tout ce qu'inventa cette jeunesse pour faire honneur au Chevalier. Le Panegirique de son pere & de son frere étoit une *piece achevée. L'ironie la plus fine & la mieux soutenuë y regnoit partout*, & ce discours comique fut prononcé avec un sérieux admirable. (*Avantures*, t. II, p. 180. Nous soulignons.)

Ces « mille extravagances pleines d'esprit » s'achèvent avec l'arrivée des pleureuses, sans qui cette singulière oraison funèbre n'eût pas été complète :

ceux qui connoissoient dans le Quartier des personnes propres à faire ce personnage, sortirent pour en aller chercher. Ils nous en amenerent trois, qui ne croyoient assurément pas venir là pour pleurer. Elles prirent cependant la chose fort galamment, & après qu'on les eût mis au fait du service extraordinaire qu'on attendoit d'elles, & qu'on leur eût fait boire quelques razades de vin de Champagne pour les empêcher de succomber à la tristesse que demandoit leur rôle, ces créatures se mirent à faire des lamentations & des cris si perçans, que tout le voisinage en retentit. (*Avantures*, t. II, p. 181)

Soulignée par Monneville lui-même, l'ironie, d'une part, se déploie dans un cadre et dans des circonstances emblématiques du roman : ceux de la famille, lieu de stabilité, d'ordre et de tradition, mais aussi lieu de rupture et de conflits. À l'instar des personnages de cette scène, le romancier semble prendre plaisir à faire mentir « la coutume qui soumet les enfans à leurs peres » (*Avantures*, t. II, p. 180), comme partout ailleurs il disqualifie l'habitude, le préjugé, le lieu commun. D'autre part, l'ironie est littéralement mise en scène, théâtralisée : à un premier degré, par le récit de Monneville, qui rapporte l'événement; à un second degré, par le jeu des personnages, membres de la coterie autant que pleureuses. C'est là une caractéristique fondamentale de l'écriture lesagienne, marquée par

l'univers de la scène, du jeu et du costume. Est-ce encore cette sensibilité au monde du théâtre qui le pousse à utiliser littéralement les personnages de l'Histoire autant que de la mythologie à des fins ironiques? On peut le croire, car ces grandes figures, par leur autonomie et par leur pouvoir évocatoire, se prêtent manifestement bien à l'antiphrase ironique, qui, bien souvent, « jou[e] sur la reconstitution d'un implicite<sup>5</sup> ». C'est ce qu'on observe dans une comparaison que fait, toujours dans cette scène, le chevalier en parlant de sa mère, qu'il n'affectionne guère plus que le reste de sa famille : « Elle n'étoit pas moins lasse de lui [son mari] que je l'étois de toute la famille. Aussi tendre épouse qu'Artemise, il y avoit long-temps qu'elle souhaittoit de tenir dans une urne les cendres de son cher époux, à peine de les avaler » (*Avantures*, t. II, p. 172). Par la vie d'errance, d'indépendance et de cruauté qu'elle mène, Artémis, la Diane des Romains, constitue l'exacte antithèse de la femme destinée à la vie conjugale.

Cet exemple d'ironie par antiphrase permet de contextualiser le phénomène qui nous intéresse sans cependant en rendre compte totalement. Certes, l'ironie procède par antithèse; ses définitions les plus courantes insistent assez sur l'opposition entre énoncé et intention qui la caractérise : « manière de se moquer (de quelqu'un ou de quelque chose) en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre<sup>6</sup> » ou « opposition transparente entre ce qui est littéralement et ce qui est vraiment dit<sup>7</sup> ». Celle à laquelle nous nous intéressons ne saurait

<sup>5</sup> Philippe Hamon, *op. cit.*, p. 22.

<sup>6</sup> Paul Robert, *le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, p. 1356.

<sup>7</sup> Beda Allemann, « De l'ironie en tant que principe littéraire », *Poétique*, 36, novembre 1978, p. 389.



l'univers de la scène, du jeu et du costume. Est-ce encore cette sensibilité au monde du théâtre qui le pousse à utiliser littéralement les personnages de l'Histoire autant que de la mythologie à des fins ironiques? On peut le croire, car ces grandes figures, par leur autonomie et par leur pouvoir évocatoire, se prêtent manifestement bien à l'antiphrase ironique, qui, bien souvent, « jou[e] sur la reconstitution d'un implicite<sup>5</sup> ». C'est ce qu'on observe dans une comparaison que fait, toujours dans cette scène, le chevalier en parlant de sa mère, qu'il n'affectionne guère plus que le reste de sa famille : « Elle n'étoit pas moins lasse de lui [son mari] que je l'étois de toute la famille. Aussi tendre épouse qu'Artemise, il y avoit long-temps qu'elle souhaittoit de tenir dans une urne les cendres de son cher époux, à peine de les avaler » (*Avantures*, t. II, p. 172). Par la vie d'errance, d'indépendance et de cruauté qu'elle mène, Artémis, la Diane des Romains, constitue l'exacte antithèse de la femme destinée à la vie conjugale.

Cet exemple d'ironie par antiphrase permet de contextualiser le phénomène qui nous intéresse sans cependant en rendre compte totalement. Certes, l'ironie procède par antithèse; ses définitions les plus courantes insistent assez sur l'opposition entre énoncé et intention qui la caractérise : « manière de se moquer (de quelqu'un ou de quelque chose) en disant le contraire de ce qu'on veut faire entendre<sup>6</sup> » ou « opposition transparente entre ce qui est littéralement et ce qui est vraiment dit<sup>7</sup> ». Celle à laquelle nous nous intéressons ne saurait

<sup>5</sup> Philippe Hamon, *op. cit.*, p. 22.

<sup>6</sup> Paul Robert, *le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, 1993, p. 1356.

<sup>7</sup> Beda Allemann, « De l'ironie en tant que principe littéraire », *Poétique*, 36, novembre 1978, p. 389.

toutefois s'y limiter et il faut la concevoir davantage comme une *distanciation* entre énoncé et intention, et suivre la définition de Clausier : « L'ironie est un discours dans lequel on fait entendre *autre chose* que ce que disent les mots<sup>8</sup>. »

Devant l'énoncé ou, plus largement, la situation ironique — qu'on pourrait définir dans un roman comme un ensemble d'événements ou d'actions —, l'accès à cette *autre chose* nécessite une connaissance minimale de ce que César Dumarsais, un contemporain de Lesage, appelle les « idées accessoires<sup>9</sup> » (le contexte d'énonciation, qui comprend la situation de l'auteur, mais surtout le genre, l'esthétique du texte, voire d'autres textes). Assurément, Lesage pratique l'ironie à partir de ses propres énoncés, jouant allègrement de l'antithèse dans de nombreuses saillies comme celles de l'exemple précédent. Il est cependant plus grand ironiste par les énoncés des autres, et cela à différents degrés : les autres textes ou les autres auteurs, lorsqu'il s'en moque directement; la tradition romanesque, la tradition de la relation de voyage et ses poncifs, lorsqu'il s'en écarte ou en inverse les contenus; la tradition historique, lorsqu'il la réécrit.

L'analyse qui suit se fonde essentiellement sur cette conception de l'ironie comme décalage ou, pour reprendre les mots de Beda Allemann, comme « champ

<sup>8</sup> Cité dans Florence Mercier-Leca, *l'Ironie*, Paris, Hachette, coll. « Ancrages », 2003, p. 13.

<sup>9</sup> Cité dans Philippe Hamon, *op. cit.*, p. 21. Voir encore Beda Allemann, qui explique plus en détail les difficultés de perception de l'ironie : « Constamment, ce qu'il y a d'ironique dans un texte ne ressort qu'à partir du *contexte*, au sens le plus large de ce terme encore peu éclairci, et, bien entendu, sans qu'il y ait renvoi à ce contexte par le moyen de signaux (perceptibles). L'arrière-plan ironique de ce qui est littéralement est toujours déjà donné sous forme de présumé (*vorausgesetzt*) : sinon, ce qui est dit littéralement serait compris comme littéral et non pas comme ironique. En même temps, les signaux formels sont interdits, c'est-à-dire que l'arrière-plan devra être présumé de façon aussi tacite que possible : car toute mesure prise de façon que le lecteur aille donner du nez contre l'arrière-plan annule l'effet ironique. » (*loc. cit.*, p. 391)

de tensions<sup>10</sup>». Ces tensions ironiques prennent différentes formes, comme le résume bien Philippe Hamon dans son essai sur l'ironie littéraire :

1. tension entre deux parties disjointes et explicites du même énoncé (deux registres, deux champs sémantiques, deux termes d'une comparaison, mis en voisinage hétéroclite);
2. tension entre le narrateur et son propre énoncé, dont il se désolidarise entièrement ou partiellement;
3. tension entre l'énoncé et un autre énoncé extérieur, cité, parodié, pastiché ou simplement mentionné en échos (« mimèse »);
4. tension entre le discontinu et le continu, par introduction de degrés là où il n'y en a pas, ou par neutralisation de degrés préexistants<sup>11</sup>.

L'exemple cité plus haut appartient à la première catégorie de tensions : l'ironie s'y lit à l'intérieur d'une scène fermée dans laquelle le personnage principal adopte des comportements qui sont en disjonction avec ses sentiments (la mise en scène du deuil pour signifier la délivrance provoquée par la mort du père). Les scènes que nous étudierons dans la suite, quant à elles, entrent plutôt dans l'une ou l'autre des trois dernières catégories de tensions présentées par Hamon : elles engagent le narrateur dans la relation qu'il entretient avec lui-même ou, pourrions-nous dire, avec le héros; elles appellent d'autres textes et, par là, les traditions littéraire et historique. Nous nous attacherons d'abord à la question du lieu commun, tel que Lesage l'utilise dans son roman, puis à celle des grandes figures de la flibuste que Robert Chevalier affirme avoir côtoyées.

### **Le lieu commun**

Le texte de Lesage prétend rapporter les « aventures » d'un flibustier, homme de combats et d'intrigues, ce qui peut suggérer que le récit mettra à

---

<sup>10</sup> *Loc. cit.*, p. 396.

<sup>11</sup> *Op. cit.*, p. 40.

l'avant-plan l'action à proprement parler, *a fortiori* « l'événement extraordinaire ou surprenant », pour reprendre les termes de la définition du mot *aventure* dans l'*Encyclopédie*<sup>12</sup>. Effectivement, l'action romanesque semble être à plusieurs moments favorisée au détriment de l'inventaire et de la description ethnographique qui, encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, trouvent une place de choix dans la littérature de voyage, à laquelle le roman de Lesage est largement redevable, puisque son histoire se déroule dans un cadre spatial américain. À l'époque où Lesage publie son œuvre, les tableaux des mœurs et coutumes amérindiennes sont partout, dans les histoires canoniques comme celles de Bacqueville de La Potherie<sup>13</sup> ou de Charlevoix<sup>14</sup>, dans les relations sujettes à caution comme celle de Lahontan<sup>15</sup> et dans les textes romanesques comme ceux de Claude Lebeau<sup>16</sup> ou de Maubert de Gauvest<sup>17</sup>. Il serait donc légitime d'en trouver des marques dans *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier*; il n'en est rien pourtant, et Lesage se contente d'y noter périodiquement certains traits de la culture autochtone, en les faisant souvent précéder de notations qui trahissent sa conscience de ne pas être passé le premier en Nouvelle-France :

*Tout le monde sçait que chez ces Sauvages un homme qu'ils ont pris, à quelque genre de mort qu'ils le réservent, peut être dérobé au supplice par un des assistans qui l'adopte, en lui*

<sup>12</sup> « Aventure », dans Denis Diderot et Jean Le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, Paris, 1751-1772 [texte numérisé par Redon].

<sup>13</sup> *Histoire de l'Amérique septentrionale. Divisée en quatre Tomes*, Paris, Jean-Luc Nion et François Didot, 1722, 4 vol.

<sup>14</sup> *Histoire et description générale de la Nouvelle France, avec le journal historique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale*, Paris, Nyon Fils, 1744, 3 vol.

<sup>15</sup> *Œuvres complètes*, édition établie par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, 2 vol.

<sup>16</sup> *Avantures du sr C. Lebeau ou Voyages curieux et nouveaux parmi les sauvages de l'Amérique septentrionale*, Amsterdam, Uytwerf, 1738, 2 vol.

<sup>17</sup> *Lettres iroquoises, Irocopolis* [Lausanne], Chez les Venerables, 1752, 2 vol.

jettant un colier au cou, & une couverture sur le corps, sans autre cérémonie. (*Avantures*, t. I, p. 15-16. Nous soulignons.)

*On sçait* que les Sauvages soumis à la France sont presque tous baptisez, & si ignorans, qu'ils ne sçavent pas les premiers principes de la Religion Chrétienne<sup>18</sup>. (*Avantures*, t. I, p. 56-57. Nous soulignons.)

La distance est clairement établie, et cela suffit à réduire l'importance de l'information ethnographique dans le déroulement du roman; le romancier trace à grands traits les contours d'un décor nécessaire au parcours de ses personnages sans véritable souci documentaire, parce qu'il s'agit d'abord de raconter une aventure. En outre, il marque explicitement ce refus de décrire la société iroquoise au sein de laquelle il a grandi, malgré sa situation privilégiée :

Je pourois mieux que personne faire ici une fidelle peinture des usages & des mœurs des Iroquois; mais il y a tant de ces faiseurs de relations, que je laisse de bon cœur à d'autres le plaisir de faire connoître ce qu'il y a de faux dans celles qui sont entre les mains de tout le monde. Ayant été élevé parmi ce peuple Sauvage, je dois être bien instruit de ses coutumes. J'en ai même tellement pris l'esprit, que je me suis regardé longtems comme Iroquois. Il m'a fallu plusieurs années, je ne dis pas pour vaincre, mais seulement pour adoucir un peu cette ferocité que j'ai contractée avec ces hommes si différens des autres, & dont le genre de vie ne flatoit que trop mes inclinations. (*Avantures*, t. I, p. 23-24)

Placé immédiatement après ce passage, le récit des combats dans lesquels il s'est engagé est manifestement la première préoccupation du narrateur. C'est précisément dans ces actions que réside le romanesque et c'est elles qui dominent tout le reste, y compris ce qui pourrait contribuer à authentifier la scène.

<sup>18</sup> On trouve une notation semblable plus loin dans le roman. Il est question, cette fois, des mœurs flibustières : « Tout le monde sçait que pendant la nuit il n'y a que la moitié de l'équipage d'un Vaisseau qui veille, & qu'on se relève de quatre heures en quatre heures. On appelle cela faire le quart » (*Avantures*, t. II, p. 261). Par ailleurs, il est assez significatif qu'à deux reprises dans le roman les personnages demandent à Robert Chevalier des informations sur le monde autochtone (*Avantures*, t. I, p. 32-33, 101-102). Sur le plan narratif, le héros justifie ainsi la présence de cette information ethnographique dans son récit, sans devoir en assurer pleinement la responsabilité.

Mais il y a plus encore dans ce passage. Le narrateur de Lesage ne se place pas dans la position de celui qui dénonce les faussetés de ses prédécesseurs; il prend une distance encore plus grande par rapport aux relations de voyage en relevant, pour s'en moquer, le phénomène, expliqué par Réal Ouellet, qui consiste pour le relateur à remettre en question les informations de la « tradition dans laquelle il puise<sup>19</sup> ». Après avoir fait sentir son refus de peindre un tableau des usages et des mœurs iroquois, par un procédé que Réal Ouellet appelle le microrécit hypothétique<sup>20</sup> qui héroïse le protagoniste, Lesage souligne non pas la possibilité pour le lecteur de trouver dans d'autres textes cette peinture des mœurs, mais bien la polémique à laquelle se livrent les « faiseurs de relations ».

Cette prise de distance du romancier par rapport à la production littéraire de son époque serait à rapprocher d'un phénomène qu'on observe dans un autre de ses textes, l'*Histoire de Gil Blas de Santillane*. Dans ce roman où sont introduites plusieurs représentations de lieux de la sociabilité intellectuelle (un café, un salon), Lesage intègre, dans l'avant-dernier livre, une scène où sont rassemblés des auteurs pour un repas chez le poète Fabrice Nunez, un ami d'enfance du narrateur Gil Blas. La description de la rencontre se présente d'une façon particulière : en plus de souligner le lieu commun selon lequel auteurs et beaux esprits se disputent constamment, elle renvoie implicitement le lecteur aux nombreuses scènes du roman représentant elles-mêmes de pareilles disputes. Certains passages permettent de le vérifier, dont cette phrase par laquelle Gil Blas

---

<sup>19</sup> *Loc. cit.*, p. 298.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 290.

entame la description du dîner : « Ils [Fabrice et les auteurs] étaient sur la fin du repas, et *par conséquent* en train de disputer<sup>21</sup>. » La situation semble aller d'elle-même. Plus loin, après le long discours d'un des invités, Melchior de Villegas, et les « mauvaises plaisanteries » dont celui-ci est la cible, le narrateur manifeste sa surprise devant les comportements des auteurs :

Je m'attendais à tous moments à voir ces messieurs s'échauffer et se prendre au crin, fin ordinaire de leurs dissertations : cependant je fus trompé dans mon attente; ils se contentèrent de se dire des injures réciproquement, et se retirèrent quand ils eurent bu et mangé à discrétion<sup>22</sup>.

Le lien entre les narrateurs Robert Chevalier et Gil Blas est, d'une part, la distance qu'ils prennent par rapport à ce qui, dans l'imaginaire, constitue déjà une représentation, un lieu commun : dans le premier cas, le traditionnel tableau des mœurs et coutumes amérindiennes et, dans le second, les descriptions de la sociabilité intellectuelle. D'autre part, la distance vise à la satire : dans le premier cas, celle des auteurs de relations de voyage, précisément ceux qui polémiquent sans arrêt et qui dénoncent les mensonges qu'ils empruntent eux-mêmes à leurs prédécesseurs; dans le second, celle de Lesage lui-même, mais également des auteurs qui, comme lui, se plaisent à reprendre des lieux communs dans leurs descriptions de salon ou de café.

Le refus du narrateur Robert Chevalier de s'inscrire dans une tradition de description en règle de la réalité américaine laisse le champ libre à une foule d'interprétations. On en retiendra deux. La lecture du texte permet de juger que son refus cache une tentation, celle de la vérité romanesque au profit de la vérité

---

<sup>21</sup> *Histoire de Gil Blas de Santillane*, édition préparée par Roger Laufer, Paris, Garnier-

documentaire, mais celle aussi de la satire littéraire au profit du compte rendu anecdotique. *Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* révèlent doublement la conscience d'utiliser un matériau déjà usé par d'autres auteurs, à des fins ironiques.

Cette distance se manifeste encore dans les scènes où le narrateur récupère certains lieux communs de l'ethnographie pour en remanier l'aspect, allant, dans les meilleurs cas, jusqu'à en inverser complètement la logique par ironie ou par autodérision. Dans le récit qu'il fait de sa jeunesse en Nouvelle-France, Robert Chevalier ne manque pas d'abord de se ranger à ce que disent du peuple iroquois la plupart des voyageurs et romanciers depuis plusieurs décennies :

Ces Sauvages gagnez par les présens des Anglois, faisoient quelquefois des courses jusqu'aux portes de Montreal. Ils entroient dans le pays par pelotons, se tenoient cachez dans les bois pendant le jour, se rassembloient la nuit, & venoient fondre sur quelque Village. Ils le pilloient, puis se retiroient promptement avec leur butin, après avoir mis le feu aux choses qu'ils ne pouvoient emporter. Mais ils avoient grand soin surtout de ne pas oublier les chevelures de ceux qu'ils avoient tuez. Je les ai souvent vû couper de ces chevelures, & sans contredit ils s'y prennent plus adroitement que les Barbiers d'Europe pour ne point perdre de cheveux, puisqu'ils arrachent en même-tems la peau de dessus le crane. Ils étendent ces peaux sur de petits cercles d'osier, & les conservent précieusement. Voilà les drapeaux qu'ils aiment à prendre sur leurs ennemis. Il faut voir de quel œil on regarde ces trophées chez les Iroquois. On juge de leur courage par la quantité de chevelures qu'ils possèdent. Ils sont honorez & respectez à proportion, sans toutefois que la gloire d'un pere qui se sera distingué des autres par son courage, influë le moins du monde, comme en Europe, sur un fils qui paroitra indigne de lui. (*Aventures*, t. I, p. 6-8)

Alliance avec les Anglais, expéditions surprises en Nouvelle-France, scalp et pillage font partie des principales composantes de la *geste* iroquoise; elles

---

Flammarion, 1977, p. 571. Nous soulignons.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 572.



suffisent à laisser voir au lecteur un portrait plutôt sombre de ces Amérindiens que la Nouvelle-France redoute depuis longtemps. « Les Iroquois [...] sont des peuples sauvages très-belliqueux », écrit Lahontan en 1703 dans ses *Nouveaux voyages*<sup>23</sup>; vers la même période, Bacqueville de La Potherie affirme que, même avec des effectifs réduits en raison des guerres des dernières décennies, les Iroquois « tiennent [...] toute l’Amérique septentrionale en suspens<sup>24</sup> »; même son de cloche chez Claude Lebeau qui, dans ses *Avantures*, souligne que « Les Français et toutes les Nations de l’Amérique, regardent [...] les Iroquois, pour être les plus cruels & ne leur donnent point d’autre nom, que celui de *Magouë*, qui veut dire *les Cruels*<sup>25</sup> ».

Sans interrompre sa narration, c’est-à-dire en se servant d’événements plus que de descriptions, Lesage installe le lieu commun *dans son récit* pour mieux s’en distancier par la suite. Dans l’exemple cité précédemment, cette distanciation s’effectue en deux temps. D’abord, la représentation itérative des événements est singularisée dans l’exemple; le narrateur Robert Chevalier invoque la figure historique d’un chef iroquois redoutable :

La troupe d’Iroquois qui se faisoit le plus redouter vers  
Chambly & Montreal, avoit pour chef un Sauvage des plus  
celebres. Il auroit pû lui seul fournir de cheveux le Perruquier

<sup>23</sup> *Op. cit.*, t. I, p. 257.

<sup>24</sup> *Op. cit.*, t. III, p. 43-44. Bacqueville de La Potherie s’explique plus en détail dans la suite du texte : « Monsieur le Marquis de Nonville releva *Monsieur* de la Barre en 1685. Il crût qu’il étoit dangereux à la colonie de souffrir que la nation iroquoise s’agrandit chaque jour, il avoit porté le fer & le feu à plus de cinq cens lieuës de là, dans le Missisipi, chez des nations que l’éloignement avoit empêché de faire alliance avec nous. Tous nos alliez étoient fort intimidés de cet agrandissement, parce que les Iroquois suscitoient contr’eux chaque peuple qu’ils avoient soumis; ils tenoient nos alliez dans une si grande contrainte que ceux-ci n’osoient pour la plûpart venir à Montreal. » (*ibid.*, t. III, p. 57) Voir encore Lahontan : « Quantité de Nations Sauvages en *Canada* tremblent au seul nom des *Iroquois*; car ceux-ci sont braves, experts, entreprenants, & capables de bien exécuter un projet. » (*op. cit.*, t. I, p. 714)

<sup>25</sup> *Op. cit.*, t. II, p. 195-196.

de Paris le plus achalandé. C'étoit la terreur du Canada. Ce terrible mortel s'appelloit *la Chaudiere Noire*. Il n'y a personne en ce pays-là qui puisse se vanter de n'avoir pas frémi à ce nom formidable. Croira-t'on bien que l'on demandoit dans les Prieres publiques d'être délivré de sa rage; de même qu'autrefois dans certaines Provinces de France, les peuples prioient Dieu de les délivrer de la fureur des Normands. (*Avantures*, t. I, p. 8)

Le tempérament belliqueux des Iroquois et le danger qu'ils représentent sont ici incarnés par la Chaudière Noire, figure historique de premier plan dans les conflits et les négociations de paix entre les Français, leurs alliés amérindiens et les Iroquois des vingt dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle. (L'Histoire étant parfois elle-même ironique, la Chaudière Noire meurt en 1697, tué par un groupe d'Algonquins, alors que le parti qu'il dirige se rend à Montréal afin de proposer la paix au gouverneur Frontenac.) En plus de lui permettre de concrétiser ce qui aurait facilement pu demeurer abstrait, comme cela est souvent le cas dans certaines relations de voyage ou textes historiographiques<sup>26</sup>, ce procédé permet au narrateur de se mettre en scène et *a fortiori* de valoriser sa position, son action. Car Robert Chevalier n'entend pas demeurer inactif devant la violence des Iroquois et de leur chef; un telle insistance sur les ravages provoqués à Montréal

---

<sup>26</sup> Qu'on lise, pour s'en convaincre, les premières pages du chapitre sur la guerre des *Mœurs de sauvages américains* de Joseph-François Lafitau, qui révèlent une tendance à l'analyse et à la conjoncture plus propres à l'ethnologue qu'au romancier : « Les hommes, qui sont si désœuvrés dans leurs villages, ne se font une gloire de leur indolence que pour donner à entendre qu'ils ne sont proprement nés que pour les grandes choses, et surtout pour la guerre, laquelle exposant leur courage aux plus rudes épreuves leur fournit de fréquentes occasions de mettre dans son plus beau jour toute la noblesse de leurs sentiments et l'inébranlable fermeté d'une grandeur d'âme vraiment héroïque. La chasse et la pêche, qui après la guerre emportent toute leur attention, ne leur sont agréables que parce qu'elles en sont l'image, et peut-être en laisseraient-ils le soin aux femmes, ainsi que de la nourriture et de tout le reste, si elles n'étaient en même temps un exercice qui les forme à se rendre terribles à des ennemis encore plus redoutables que ne le sont les bêtes féroces. » (*Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, La Découverte, 1994, t. II, p. 5)

par les Iroquois le laisse supposer au lecteur. Le tempérament du jeune Canadien le pousse naturellement vers le combat :

Tout ce que j'entendois dire de ce fameux Sauvage, m'inspiroit moins de crainte que d'envie de le voir. Je sçavois que les Iroquois au lieu de tuer les enfans, avoient coutume de les emporter pour les élever parmi eux. Cela me fit souhaiter qu'ils m'enlevassent. Je suis curieux, disois-je, de connoître ces gens-là par moi-même, & d'éprouver si j'aurai aussi peu d'agrément dans leur habitation, que j'en ai dans ma famille où l'on me gronde & contredit à tout moment : les Sauvages sans doute me laisseront manier des armes à discrétion; loin de combattre comme mes parens le plaisir que je prens à m'en servir, ils verront avec joye mon humeur belliqueuse, & me donneront des occasions de l'exercer. Je formai donc le dessein de les aller joindre dès la premiere course qu'ils feroient vers Montreal. (*Avantures*, t. I, p. 8-9)

Jeune, mais déjà emporté et violent, « toujours prêt à frapper » (*Avantures*, t. I, p. 3), Robert Chevalier trouve l'occasion d'être fait prisonnier par les Iroquois alors que ceux-ci font une incursion à Montréal en 1689. C'est l'épisode historique que Lahontan, Bacqueville de La Potherie et les historiographes après eux ont appelé le « massacre » de Lachine. Il est rapporté dans la suite du récit dans lequel le narrateur se trouve lui-même engagé :

Les Sauvages firent leur coup en moins d'un quart d'heure. Ils tuèrent une trentaine de personnes, avant qu'on fût en état de les repousser, mirent le feu à plusieurs maisons, & se retirèrent avec un butin plus gros que riche, & quelques prisonniers, parmi lesquels mon frere aîné eut le malheur de se trouver. Comme je cherchois des yeux les Iroquois, j'en aperçus douze ou quinze qui démeubloient une maison avant que de la bruler, & qui en enlevoient deux petits enfans. Je criai aussi-tôt à pleine tête : *Quartier, Messieurs, quartier! Je me rends; emmenez-moi avec vous.* § Je ne sçai s'ils m'entendirent mais je me présentai à eux de si bonne grace, qu'ils ne purent me refuser la satisfaction d'être leur prisonnier. L'un d'entre eux me prit sur ses épaules, & nous rejoignîmes promptement le gros de la troupe. (*Avantures*, t. I, p. 11-13)

À un moment où les habitants de la colonie et les autorités elles-mêmes craignent les Iroquois plus que quiconque, au milieu de « la consternation [...] générale<sup>27</sup> » provoquée par les « cruautés inouïes<sup>28</sup> » des « Barbares<sup>29</sup> », le futur flibustier offre volontairement sa liberté aux assaillants. Comme personnage de roman, il s'oppose au comportement général, à la méfiance et à la peur de la population qu'il observe autour de lui; comme narrateur, Robert Chevalier — et, à travers lui, le romancier — s'écarte des poncifs, auxquels il substitue une situation inhabituelle dans la relation de voyage, une mise en scène résolument romanesque, au sens où elle tient peu compte de la vérité documentaire autant qu'elle glorifie son protagoniste. Parce que l'in vraisemblance traverse cette scène de reddition volontaire du jeune Chevalier, il faut la lire comme une réponse à d'autres scènes ou, du moins, à certains lieux communs qu'ont largement contribué à diffuser les relations de voyage depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Cette réponse utilise les moyens du roman, qu'on trouve ailleurs dans le texte — et même dans d'autres œuvres de Lesage : le remaniement ironique, cette *mise en tension* de l'anecdote représentée et de l'événement historique, qui, après la singularisation du trait ethnographique par l'exemple, constitue le deuxième mode de distanciation selon nous<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> Lahontan, *op. cit.*, t. I, p. 442.

<sup>28</sup> Bacqueville de La Potherie, *op. cit.*, t. III, p. 59.

<sup>29</sup> Lahontan, *op. cit.*, t. I, p. 443.

<sup>30</sup> Cette mise en scène ironique de la violence s'incarne encore dans le personnage au moment où il est adopté par les Iroquois, dont il surpasse la prétendue cruauté au point que ceux-ci pensent à le renvoyer chez lui : « ce qui me plaisoit le plus dans mes nouveaux parens, c'est qu'au lieu de m'empêcher, comme les premiers, de toucher aux armes, ils m'apprennoient à m'en servir, & m'y laissoient exercer continuellement. Je m'attirois néanmoins de tems en tems des corrections un peu rudes, parce que je cherchois souvent querelle, & que j'en venois aux mains avec d'autres petits garçons que je blessois dangereusement. Il y avoit tous les jours quelque tête cassée de ma

La violence des Iroquois trouve, chez Lesage, une résonance dans un autre lieu commun de la relation de voyage ou du texte utopique : celui de l'anthropophagie, qui permet d'illustrer une fois de plus la dimension ironique de la distanciation. Dans le premier livre du roman, après ses premières sorties en mer sur le vaisseau de Pierre Morpain, Robert Chevalier débarque sur l'île de Saint-Domingue, où il est accueilli par un Français, M. de Rémousin, qui le présente à sa femme et à quelques-unes de ses parentes :

Voici un Sauvage curieux que je vous amene. Sans aller au Canada, vous allez voir un Iroquois, mais un Iroquois qui ne vous fera pas peur. À ce mot d'Iroquois, les Dames se formant une idée de monstre, fait à peu près comme leurs Nègres, s'avancerent pour me considérer, & ce ne fut pas sans étonnement qu'elles virent un gros garçon d'assez bonne mine, blanc & blond comme le sont communément les Canadiens. (*Avantures*, t. I, p. 100-101)

Dans ce passage, en plus de brouiller les questions identitaires, Lesage multiplie les lieux communs en les opposant les uns aux autres; il utilise, par exemple, celui portant sur l'aspect physique des Canadiens pour disqualifier celui qui fait des Iroquois des monstres. En 1732, un lecteur un peu informé connaît la fragilité de l'une et de l'autre de ces images. Il est difficile de lire à la lettre, à la manière de Gustave Lanctôt<sup>31</sup>, cette accumulation de portraits préfabriqués; il y a de l'ironie à opposer un mensonge à un autre, surtout dans une situation où il est déjà question de représentation mentale (« les Dames se formant une idée de monstre »). Dans l'énumération des tensions ironiques proposée par Philippe

---

façon. Ce qui étoit cause que mes parens Sauvages vouloient quelque fois me renvoyer en Canada, quoiqu'ils m'aimassent tendrement.» (*Avantures*, t. I, p. 22)

<sup>31</sup> « Au point de vue documentaire, on n'en saurait tirer [de l'œuvre] aucun renseignement précis : c'est, tout au plus, du très mauvais roman historique que le livre de ce Montréalais, qui se déclare,

Hamon, ce procédé appartient à la quatrième catégorie, qui consiste à introduire dans le texte « des degrés là où il n'y en a pas<sup>32</sup> », à accorder, en apparence, une plus grande légitimité à un lieu commun qu'à un autre.

Mais le portrait du « Sauvage curieux » ne s'arrête pas là. Après avoir découvert la naissance et l'histoire de Robert Chevalier, Mme de Rémoussin continue de l'interroger :

Madame de Rémoussin étonnée de me voir dans un âge si peu avancé ne respirer que les combats, m'en fit des reproches, en me demandant malicieusement combien j'avois mangé d'Anglois depuis que je courois les Mers, ne doutant point que je ne fusse assez inhumain pour suivre la coutume des Sauvages, qui disent qu'un ennemi vaincu augmente personnellement leurs provisions de bouche. (*Avantures*, t. I, p. 103)

La question de l'anthropophagie préoccupe, autant que Mme Rémoussin, les observateurs et les voyageurs depuis plusieurs années, voire plusieurs siècles. Elle constitue presque toujours la meilleure preuve de la cruauté que l'on attribue aux peuples américains<sup>33</sup>, antillais<sup>34</sup> ou africains<sup>35</sup>. Bacqueville de La Potherie,

---

dans une dernière vantardise, doublée d'une fausseté ethnologique, "gros garçon d'assez bonne mine, blanc et blond comme le sont communément les Canadiens".» (*op. cit.*, p. 147).

<sup>32</sup> *Op. cit.*, p. 40.

<sup>33</sup> Les exemples sont nombreux, mais on ne citera que le jésuite Paul Lejeune, qui écrit, dans sa *Relation* de 1632, à propos des prisonniers faits par les Amérindiens qu'il rencontre à Tadoussac : « Quand ils les font mourir ils les attachent à un poteau, puis les filles aussi bien que les hommes leur appliquent des tisons ardents et flambans aux parties les plus sensibles du corps, aux costez, aux cuisses, à la poitrine, & en plusieurs autres endroits : ils leurs levent la peau de la teste, puis jettent sur le crane ou le test découvert, du sablon tout bruslant; ils leurs percent les bras au poignet avec des bastons pointus, & leurs arrachent les nerfs par ces trous. Bref ils les font souffrir tout ce que la cruauté et le Diable leur met en l'esprit. En fin pour dernière catastrophe ils les mangent et les devorent quasi tout crus. » (*JR*, t. V, p. 29-30; voir également *JR*, t. 34, p. 146; Chrestien Leclercq, *NRG*, 1999, p. 521-522; Nicolas Perrot, *Mœurs*, p. 334).

<sup>34</sup> Voir Jean-Baptiste Du Tertre, *Histoire générale des îles de Saint-Christophe*, Paris, Jacques Langlois, 1654, p. 449-452; Jacques Bouton, *Relation de l'établissement des François depuis l'an 1635 En l'isle de la Martinique, l'une des Antilles de l'Amerique. Des mœurs des Sauvages, de la situation, & des autres singularitez de l'isle*, Paris, Sébastien Cramoisy, 1640, p. 35; Adrien Le Breton, *Description de l'Isle de Saint-Vincent*, texte établi et présenté par Robert Pinchon, *Annales des Antilles*, 9, 1961, p. 44.

par exemple, lui réserve la conclusion d'une lettre de son *Histoire de l'Amérique septentrionale*, dans laquelle il s'emploie à décrire le caractère de la nation iroquoise. Au terme d'un tableau des supplices appliqués aux prisonniers ennemis, il note :

L'on ne meurt pas d'abord de tous [*sic*] ces sortes de tourmens que l'on exerce à plaisir sur eux : enfin aussi-tôt que cette victime a expiré, ils lui arrachent le cœur; ils suçent le sang, & coupent le corps en plusieurs morceaux qu'ils mangent. Tel est le caractere de la plus redoutable nation qui soit dans l'Amérique, qui d'ailleurs sont très humains & très genereux avec ceux qui deviennent leurs amis<sup>36</sup>.

Lorsqu'il s'agit des Iroquois ou, généralement, des Amérindiens, Robert Chevalier, lui, ne fait mention de l'anthropophagie qu'indirectement, à travers le discours de Mme de Rémoussin. Cette réserve est-elle due au sentiment qu'il a d'appartenir lui-même à cette nation cruelle? Est-ce pour lui une façon de se défendre ou de conserver sa dignité que de présenter l'anthropophagie des Amérindiens comme le préjugé d'un Français immigré aux Îles? Peut-être, mais, dans l'ensemble de l'œuvre, la question dépasse les *intérêts* du flibustier et il semble bien qu'elle serve également la cause — ou le discours, encore une fois — d'un autre personnage, celui de Mlle Duclos, que rencontre le comte de Monneville lors de son voyage en Nouvelle-France. Arrivé dans le village huron dont celle-ci est devenue *sakgame*, Monneville a tout lieu d'observer l'empire qu'a pris sur le village et ses habitants cette Française, qui n'hésite pas à défendre certaines coutumes autochtones :

---

<sup>35</sup> Voir Frank Lestringant, *le Cannibale : grandeur et décadence*, Paris, Perrin, coll. « Histoire et décadence », 1994, 319 p.

<sup>36</sup> *Op. cit.*, t. III, p. 49-50.

Les Hurons, a-t-on dit, ont tué, ont mangé les prisonniers qu'ils ont faits quand on a tenté des descentes sur leurs côtes. Ce sont donc les Sauvages les plus cruels, des Anthropophages, des Monstres... Eh! bon Dieu devoient-ils faire autrement? Jugeons-en sans prévention. § Il voyent arriver chez eux des ennemis qui n'ont à leurs yeux rien que de terrible, de monstrueux, de surnaturel, qui conduisent sur les flots une Habitation toute entiere, qui ont des tonneres à leur disposition, & sont presque invulnerables. Que de prodiges! Le moyen de n'en être pas épouvanté! Si les Hurons en défendant leurs vies ont le bonheur de se saisir de quelqu'un de ces redoutables ennemis, pourquoi ne les tueront-ils pas pour s'en défaire? Il y auroit de l'imprudence à l'épargner. Oüi, mais, dira-t-on, pourquoi le manger? Hé, pour quelle raison voulez-vous qu'ils ne le mangent pas? C'est leur coutume de traiter ainsi les ennemis qu'ils peuvent prendre. Trouverions-nous bien raisonnable un Chasseur qui n'ayant jamais vû que des perdrix rouges n'en tueroit pas une grise qui viendrait dans son Canton, ou qui l'ayant tuée & la voyant grosse & grasse l'enfoüiroit plutôt que de la manger? Nous ne jugerions jamais témérairement si laissant là nos préjugés, nous nous mettions à la place de ceux de qui nous voulons être les Juges. (*Avantures*, t. II, p. 83-85)

Ici, l'écriture lesagienne utilise l'anthropophagie des Amérindiens au profit d'un discours plus vaste — et plus fondamental — mettant de l'avant le relativisme culturel<sup>37</sup> : les Hurons mangent leurs prisonniers par respect pour des coutumes ancestrales, comme un Européen qui perpétuerait tel ou tel usage. C'est l'attachement à la tradition que soutient Mlle Duclos plus que le contenu de la tradition proprement dite<sup>38</sup>. Ce qui paraît étrange pour l'Européen ne l'est pas pour l'Américain et vice versa. Dans la suite du texte, Mlle Duclos reprend le

<sup>37</sup> Le relativisme culturel est ailleurs dans le roman plus explicite. Lorsque Robert Chevalier débarque à Saint-Domingue et qu'il rencontre les cavaliers dont fait partie M. de Rémoussin, il affirme ne pas savoir comment interpréter les caresses de ces étrangers : « Quand on se trouve dans un Pays inconnu avec de nouveaux visages, on ne sçait si leurs caresses sont les préludes du bien ou du mal qu'ils vous veulent faire. Suivant la différence des Peuples, les uns vous surprennent & vous conduisent à la mort par les mêmes moyens que les autres employent à vous secourir. C'est un embarras où je me suis vû bien des fois; & franchement dans cette occasion, je ne fus pas sans défiance. Quoique ces gens-ci, disois-je, parlent François, ce sont peut-être des Anglois qui vont me mettre aux fers, ou me faire mourir cruellement; encore s'ils se déclaroient mes ennemis, j'en tuerois quelqu'un, & je mourrois satisfait. » (*Avantures*, t. I, p. 98-99)

<sup>38</sup> La forme question-réponse rappelle celle des *Dialogues* de Lahontan.



motif, bien connu depuis Lahontan et Montesquieu<sup>39</sup>, du visiteur visité : elle imagine les questionnements et l'étonnement d'un Amérindien qui débarque en Europe.

Défendre le relativisme des habitudes culturelles par le moyen de l'anthropophagie, coutume bien plus difficilement admissible que beaucoup d'autres à l'époque, peut apparaître téméraire. Comme le faisait Jonathan Swift trois ans auparavant avec sa *Modest Proposal for Preventing the Children of Poor People in Ireland from being a Burden to their Parents or Country and for Making them Beneficial to the Public*, dans laquelle il suggère au peuple de vendre ses enfants comme nourriture, interprétant au pied de la lettre la métaphore des riches qui se *nourrissent* des pauvres, Lesage ébranle la *doxa* en plaidant d'une manière plus ou moins sérieuse la légitimité d'une pratique qui hante l'imaginaire des voyageurs et des lecteurs; comme ailleurs dans l'œuvre, les moyens (le ton et l'exemple choisi) semblent plus légers que l'intention; la tension est palpable.

Les circonstances dans lesquelles apparaît encore le thème de l'anthropophagie sauvage, appliquée cette fois aux Africains, révèlent de semblables effets ironiques. L'épisode africain survient à la suite d'une tentative d'évasion manquée de Robert Chevalier et de quelques flibustiers — dont le comte de Monneville — prisonniers sur un vaisseau anglais. Pendant la nuit, le narrateur et ses amis élaborent une stratégie pour prendre en otage les membres

---

<sup>39</sup> Et repris dans les *Lettres iroquoises* de Maubert de Gouvest (1752), pour ne citer qu'un exemple.

de l'équipage, mais l'alarme est donnée et les mutins doivent céder la victoire aux Anglais, qui, en raison de l'intervention de M. Cazali, un Français sympathique à leur cause, acceptent d'épargner la pendaison à Chevalier et à ses hommes; ils les abandonneront plutôt sur les côtes de la Guinée où, selon le mot de Cazali, « s'[ils échappent] aux griffes des lions, ce sera pour mourir de faim, ou pour apaiser celle des Negres » (*Avantures*, t. II, p. 265-266).

Cet avertissement n'est pas sans effrayer les flibustiers, qui, laissés à eux-mêmes au milieu d'un désert inconnu, sans autre ressource que leur expérience de marins, manifestent à quelques reprises par la suite la crainte d'être « dévorés par les Negres ou par les bêtes féroces » (*Avantures*, t. II, p. 266); il s'agit en fait de leur principale préoccupation<sup>40</sup>. Cependant, leur première rencontre avec les « Nègres » apaisera leur inquiétude; ceux-ci sont « poltrons » (*Avantures*, t. II, p. 277) et « peu aguerris » (*Avantures*, t. II, p. 281) :

On peut juger par un petit incident que je vais rapporter, combien ces peuples sont peu aguerris. Ma massuë me glissa des mains par hazard, je me baissai avec vivacité pour la ramasser; & ce mouvement que je fis leur causa tant d'épouvante, qu'ils s'enfuirent presque tous. Vous eussiez vû ceux qui étoient sur les arbres se jeter promptement en bas pour se sauver, de même que si une armée d'Ennemis fût venu fondre sur eux. Ils se rassurerent néanmoins peu à peu & se rapprocherent de nous. (*Avantures*, t. II, p. 281-282)

Cette anecdote comme le reste de la rencontre montre des autochtones qui représentent l'exact contraire de la cruauté imaginée par M. de Cazali ou par Robert Chevalier et ses hommes. On peut même lire la scène du repas offert aux flibustiers affamés comme une négation du lieu commun de l'anthropophagie :

---

<sup>40</sup> Voir *Avantures*, t. II, p. 266, 270, 283, 294.

non seulement les « Nègres » ne mangent pas les blancs, mais ils leur offrent généreusement de quoi manger; non de la chair humaine, mais du poisson.

Mais là où ils se distancient davantage de l'image cruelle que leur associaient les flibustiers, c'est lorsqu'ils prennent eux-mêmes la peine de les mettre en garde contre le danger de leurs propres ennemis :

Comme je leur nommai plusieurs fois le Cap-Corse & Juda pour leur en demander le chemin & la distance, ils me répondirent par leurs gestes que la route de Juda n'étoit pas praticable par terre, & qu'il nous falloit seulement cinq tours de soleil pour nous rendre au Cap-Corse; mais qu'à la fin du premier jour nous trouverions un village de Negres avec lesquels ils étoient en guerre, qui étoient les plus méchans du Pays, & qui nous mangeroient infailliblement.  
(*Avantures*, t. II, p. 282-283)

Le procédé brille par sa finesse : un Africain entretient la méfiance d'un blanc à l'endroit d'un autre Africain, plus dangereux que lui parce qu'anthropophage. L'écriture de Lesage joue sur deux plans à la fois : d'une part, elle ridiculise une croyance populaire ou l'obsession de cette croyance qui paralyse littéralement les flibustiers — le valeureux Robert Chevalier ira jusqu'à verser des larmes tellement sa peur est grande<sup>41</sup>; d'autre part, elle renforce l'authenticité ou, du moins, la vérité romanesque de cette croyance en faisant du « Nègre » à la fois l'objet et le témoin de l'anthropophagie. On trouve encore dans cette scène la présence du quatrième type de tension ironique dont parle Philippe Hamon : dans l'échelle de la cruauté, Lesage introduit des « degrés » entre les Africains (les

<sup>41</sup> « Je les priaï après cela de se reposer sans crainte, tandis que je veillerois le premier, ce qu'ils refuserent de faire. Je me couchai donc pour leur donner l'exemple, & je leur dis de m'éveiller lors qu'ils voudroient dormir à leur tour. Je ne me sentois pas plus disposé qu'eux à prendre du repos; mais je ne voulois pas qu'ils s'aperçussent qu'en tâchant de les rassurer, je n'étois pas moins effrayé qu'eux. Leurs plaintes m'attendrissoient & j'avois le visage couvert de larmes que je cachois en croisant mes mains sur mon front. C'étoit pour la seconde fois de ma vie qu'il m'arrivoit de pleurer. » (*Avantures*, t. II, p. 270-271)

anthropophages et les non-anthropophages), en même temps qu'il abolit ceux existant entre les blancs, civilisés, et les Africains, dont plusieurs craignent eux aussi l'anthropophagie.

Par son discours, le Noir confirme en partie ce qu'imaginaient les blancs. Par ses actions, il n'en est pourtant rien, puisque nulle part dans cet épisode africain l'anthropophagie ou même la cruauté des « Nègres » — sa première phase — n'est représentée en tant qu'action réelle; elle n'appartient qu'à l'univers du discours, plus précisément à celui du discours préfabriqué, du préjugé. Ce qui est autrement remarquable, c'est que l'endroit et les circonstances où l'anthropophagie s'approche de sa réalisation effective ne sont absolument pas ceux que l'on attendrait. Quittant le village, les flibustiers marchent pour se rendre au Cap Corse, accablés par la chaleur, mais plus encore par le fardeau que représentent deux de leurs compagnons malades, qui ont du mal à se traîner et qui ralentissent le groupe. Juste avant de mourir, l'un deux fait connaître aux autres ses derniers souhaits :

Je n'ai plus d'inquietude que pour vous, nous a-t-il dit.  
J'espere que pour satisfaction de mes fautes, le Seigneur se contentera des peines que je viens de souffrir, & je vais mourir content si vous me promettez d'executer ce que je vais vous dire. Au nom de Dieu, que ma mort vous devienne utile. Ne périssez pas de faim de propos deliberé dans ces deserts pour deux ou trois jours de chemin qu'il vous reste à faire. N'épargnez point ma chair, vous en pourrez manger dans un moment & emporter le reste. (*Avantures*, t. II, p. 292)

Le refus de Robert Chevalier de satisfaire les volontés du mourant et sa colère contre Monneville que le désespoir pousse à de semblables propositions

anthropophages et les non-anthropophages), en même temps qu'il abolit ceux existant entre les blancs, civilisés, et les Africains, dont plusieurs craignent eux aussi l'anthropophagie.

Par son discours, le Noir confirme en partie ce qu'imaginaient les blancs. Par ses actions, il n'en est pourtant rien, puisque nulle part dans cet épisode africain l'anthropophagie ou même la cruauté des « Nègres » — sa première phase — n'est représentée en tant qu'action réelle; elle n'appartient qu'à l'univers du discours, plus précisément à celui du discours préfabriqué, du préjugé. Ce qui est autrement remarquable, c'est que l'endroit et les circonstances où l'anthropophagie s'approche de sa réalisation effective ne sont absolument pas ceux que l'on attendrait. Quittant le village, les flibustiers marchent pour se rendre au Cap Corse, accablés par la chaleur, mais plus encore par le fardeau que représentent deux de leurs compagnons malades, qui ont du mal à se traîner et qui ralentissent le groupe. Juste avant de mourir, l'un deux fait connaître aux autres ses derniers souhaits :

Je n'ai plus d'inquietude que pour vous, nous a-t-il dit.  
J'espere que pour satisfaction de mes fautes, le Seigneur se contentera des peines que je viens de souffrir, & je vais mourir content si nous me promettez d'executer ce que je vais vous dire. Au nom de Dieu, que ma mort vous devienne utile. Ne périssez pas de faim de propos deliberé dans ces deserts pour deux ou trois jours de chemin qu'il vous reste à faire. N'épargnez point ma chair, vous en pourrez manger dans un moment & emporter le reste. (II, p. 292)

Le refus de Robert Chevalier de satisfaire les volontés du mourant et sa colère contre Monneville que le désespoir pousse à de semblables propositions

important moins que l'essence même de cette scène pathétique : la tentation du cannibalisme chez les flibustiers.

Dans un roman où l'anthropophagie sauvage prend une place si marquée dans l'esprit de certains personnages, au point que ses représentations mentales, en plus de se multiplier, agissent souvent comme embrayeurs romanesques — par la crainte qu'elles suscitent, elles *dirigent* littéralement les actions des flibustiers —, l'inscription dans le réel immédiat de cet acte barbare et répréhensible n'implique ni des Amérindiens ni des « Nègres », mais les flibustiers eux-mêmes. Les Amérindiens et les Africains de Lesage ne sont cannibales que dans l'opinion commune, facilement disqualifiée par le discours lui-même ou ironiquement remise en cause par les prétentions et les motivations de certains personnages qui n'appartiennent pas (tout à fait) au monde sauvage, les flibustiers.

Néanmoins, il semble bien que l'anthropophagie des flibustiers ne soit pas une invention de Lesage. Dans son *Journal* publié en 1695, le flibustier Ravenau de Lussan décrit la ville de Gayaquil au Pérou et rapporte cette histoire :

Les femmes de la ville [Guayaquil] sont parfaitement belles, mais la plupart des padres, ou moines, y vivent dans un grand relâchement et dans une liberté avec le sexe si fort qu'ils persuadent les femmes qui n'ont jamais vu de flibustiers que nous ne leur ressemblons en aucune manière; que nous n'avons pas même la figure d'hommes; qu'enfin nous mangeons les femmes et les petits enfants. § [...] Ce qui me fit connaître que l'impression qu'on avait donnée à ces femmes n'était pas un conte fait à plaisir, c'est que le lendemain de la prise de la ville, une des demoiselles suivantes de la gouvernante de la cette place m'étant tombée entre les mains, comme je la conduisais au lieu où étaient tous les autres prisonniers, et que je la faisais marcher devant moi, elle se retourna et, les larmes aux yeux, me dit en sa langue : « Señor, por el amor de Dios, no me coma », c'est-à-

dire : « Monsieur, pour l'amour de Dieu, ne me mangez pas<sup>42</sup> ».

Bien entendu, le « cannibalisme de famine<sup>43</sup> » évoqué par Lesage n'est pas exactement celui de cet épisode, mais le thème est semblable. Lesage a-t-il eu vent de cette croyance attestée par d'autres textes de son époque et y a-t-il eu volontairement recours dans son roman? Rien ne permet de l'affirmer avec certitude, mais il est sûr cependant que la violence et la cruauté dont il pare son héros, Robert Chevalier, contribuent à le confondre avec les peuples sauvages mis en scène dans le roman (Amérindiens et Africains) ou, du moins, à le rapprocher de ceux-ci<sup>44</sup>. De là à faire des flibustiers des anthropophages, le pas est grand et Lesage ne le franchit pas; reste pourtant que la tentation est présente dans l'épisode cité plus haut et, comme il le fait souvent, Lesage se dirige vers une voie sans s'y engager complètement. « Toute ironie est la construction sémiotique d'une *posture* d'énonciation visant à un effet », écrit Philippe Hamon<sup>45</sup>, et c'est bien cette posture dans laquelle Lesage se place souvent comme romancier, préférant le sourire à l'attaque directe.

<sup>42</sup> *Les flibustiers de la mer du Sud. Journal d'un voyage fait à la mer du Sud avec les flibustiers de l'Amérique, depuis le 22 novembre 1684 jusqu'en janvier 1688, d'après l'édition originale de 1695 et le manuscrit des Archives nationales*, texte établi par Patrick Villiers, Paris, Éditions France-Empire, 1992, p. 221-222.

<sup>43</sup> Expression employée par Réal Ouellet à propos d'une anecdote rapportée par le jésuite Chrestien Leclercq dans laquelle des Micmacs font rôtir deux de leurs enfants pour soulager leur faim (*Nouvelle relation de la Gaspésie*, édition critique par Réal Ouellet, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1999, p. 288-292).

<sup>44</sup> Plusieurs autres traits rapprochent évidemment Robert Chevalier et le « sauvage », notamment l'ignorance et la simplicité, deux qualités littéralement formulées dans le roman pour caractériser l'un et l'autre : « La plupart de mes Lecteurs diront sans doute, que je faisais-là un vrai rôle de sot; j'en conviens, mais quelques-uns pourront s'écrier : Ô précieuse ignorance! Ô trop heureuse simplicité! » (*Avantures*, t. I, p. 109-110); « ces bonnes gens [les Amérindiens] dans leur ignorante simplicité aiment qu'on ait de la bonne foi. » (*Avantures*, t. I, p. 61)

<sup>45</sup> *Op. cit.*, p. 18. Nous soulignons.

## Les figures de la flibuste

La critique en a largement témoigné : *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* s'inscrivent dans l'Histoire, du simple fait qu'elles relatent par moments avec détails et exactitude des épisodes attestés dans d'autres textes moins équivoques quant à leur appartenance générique. Or, on l'a vu : Lesage use à sa guise de ces textes, se plaisant à en remanier, à en réécrire ou à en redéfinir des pans complets pour servir l'histoire de ses héros. L'usage qu'il fait des figures de la flibuste est en cela particulièrement éclairant et comporte, une fois de plus, une part d'ironie qui n'est pas sans lien avec la question du lieu commun étudiée précédemment.

Pierre Maisonnat, dit Baptiste, Bernard-Anselme d'Abbadie de Saint-Castin (baron de Saint-Castin), Pierre Morpain, le capitaine Montauban, René Duguay-Trouin, Jean-Baptiste de Gennes et Jacques Cassard sont des personnalités marquantes dans l'histoire de la marine et de la flibuste des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Leur vie, leurs voyages, leurs combats ont été consignés dans des journaux, dans la correspondance de l'époque ou dans les récits des historiens. Certains d'entre eux entretiennent des rapports indirects, mais leurs histoires sont le plus souvent indépendantes les unes des autres. Or Robert Chevalier les aurait tous connus ou, du moins, croisés dans son parcours, et il faudrait ajouter au chapitre de ses connaissances historiques un bon nombre de personnalités appartenant plus généralement à l'histoire de la Nouvelle-France et des Antilles : Charles-Joseph Amiot (Amyot) de Vincelotte, Daniel d'Auger de Subercase, Jean Bochart de Champigny, Marguerite Bourgeoys, François-Joseph



Choiseul, Mathieu de Goutin, Antoine Laumet, dit de Lamothe Cadillac, Charles Le Moyne de Longueuil, Paul Le Moyne de Maricourt, Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène, Antoine Le Poupet de la Boularderie, Claude de Ramezay et Agathe de Saint-Père<sup>46</sup>. Une telle abondance de rencontres aurait dû mettre la puce à l'oreille aux commentateurs qui ont cru à l'authenticité des Mémoires de Robert Chevalier; certes, elle ne suffit pas à montrer que ceux-ci sont imaginaires, mais elle laisse planer un sérieux doute sur leur valeur documentaire. Peu de voyageurs, tout importants qu'ils ont été, ont une semblable feuille de route, et ceux à qui leur position ou les heureuses circonstances ont permis un tel nombre de fréquentations ont, en revanche, laissé des traces dans d'autres textes. Le nom de Robert Chevalier, lui, ne brille pas par le nombre de ses occurrences dans la correspondance ou dans l'historiographie de l'époque. Mais laissons à d'autres l'examen de cette question. Dans celle qui nous occupe, l'ironie de l'écriture, cette abondance de rencontres entre le flibustier et des personnalités historiques permet au moins une supposition : l'Histoire, en sa dimension documentaire, ne suffit pas à nourrir les segments de l'œuvre où elle apparaît; elle sert surtout les intérêts narratifs du roman, ceux de l'aventure proprement dite et de son héros. Les figures de la flibuste qu'introduit le narrateur dans son récit semblent servir de prétextes à sa propre glorification, mais l'importance de celle-

---

<sup>46</sup> Sans avoir eu directement affaire à elles, Robert Chevalier fait aussi mention des personnes suivantes : Jacques-René de Denonville, marquis de Denonville, Louis de Buade, comte de Frontenac, Louis-Hector de Callière, la Chaudière Noire, Louis Denys de La Ronde, Josué Dubois Berthelot de Beaujours et Philippe de Rigaud de Vaudreuil, marquis de Vaudreuil. Pour sa part, le comte de Monneville dit avoir connu Louis de Buade, comte de Frontenac, Anne Gasnier, Marie-Madeleine Jarret de Verchères, Marie-Madeleine et Claude-Charles Le Roy de La Potherie, dit Bacqueville de La Potherie.

ci, au bout du compte, fait sourire le lecteur et l'incite à s'interroger sur le sérieux de l'entreprise : comment peut-on être (un tel) flibustier?

*Le fameux et malheureux Montauban*

Le capitaine Montauban est assez peu connu des historiens. Les quelques renseignements dont on dispose à son sujet proviennent du texte qu'il fait paraître en 1698 et dans lequel il rapporte les détails d'un voyage en Guinée en 1695. Dans l'édition de 1699 de l'*Histoire des aventuriers flibustiers*, Alexandre-Olivier Exquemelin en reprend la matière. Il semble bien que la plupart des historiens modernes aient puisé leurs renseignements biographiques à l'une ou l'autre de ces sources, car les dictionnaires n'y ajoutent pas grand-chose, sinon la date et le lieu de la mort du flibustier : 1700, Bordeaux. En 1732, Lesage disait toutefois autre chose, situant « le fameux Montauban » au petit Goave (Saint-Domingue), où il se serait prétendument « retiré de la Mer pour vivre tranquillement dans une riche Habitation » (*Avantures*, t. I, p. 125). L'épisode relaté par Robert Chevalier se déroule au moins après 1707, puisque le dernier événement historique dont la datation peut être attestée est l'attaque de Port-Royal, rapportée dans le texte bien avant qu'il soit question de Montauban. Dans *les Avantures de Monsieur Robert Chevalier*, le gouverneur de Saint-Domingue, François-Joseph Choiseul, est en relation avec Montauban et, comme il meurt en 1711, l'épisode rapporté doit nécessairement se dérouler avant cette date.

Certes, la chronologie est défailante — on le sait aujourd'hui —, mais pas complètement invraisemblable. Par les renseignements qu'il donne sur le

personnage et sur le monde de la flibuste en général, on peut croire que Lesage a lu le texte d'Exquemelin (l'édition de 1699, seule dans laquelle apparaissent les données sur Montauban) et qu'il a probablement remonté jusqu'au texte de Montauban, dont la finale ressemble à une invitation lancée aux romanciers à poursuivre les aventures du flibustier :

je m'embarquai sur la Vierge Vaisseau de Bordeaux, & qui y a été construit. Après un trajet de peu de jours, j'arrivai enfin dans le Port de cette Ville, avec plusieurs sentiments differens & contraires. Je ne sçai si je dirai adieu à la Mer, tant mon dernier malheur m'a épouventé : ou si je remonterai pour me vanger des maux que les Anglois m'ont fait souffrir: ou si j'irai recourir les Mers, pour ramasser un peu de bien ; ou si je demeurerai en repos, en mangeant celui que mes parens m'ont laissé. Il en est de la passion que donnent les voyages Maritimes, comme de celle du jeu. Quelque malheur qu'on ait, on ne croit pas être toûjours malheureux, & on veut toûjours jouer. Quelque accident aussi qui nous soit arrivé en Mer, on espere trouver une occasion favorable qui nous dédommagera de toutes les pertes. Je crois qu'en quelques mains que tombe ma Relation, on seroit embarassé à me donner conseil, & à en prendre lui-même<sup>47</sup>.

Lesage a-t-il répondu au texte de Montauban en écrivant la continuation qu'il insère dans les aventures de son héros? Il est difficile de le déterminer, comme c'est souvent le cas avec cet auteur qui dissimule bien ses sources. Le discours adressé aux flibustiers par Montauban, qui, répondant aux instances du gouverneur de Saint-Domingue, a accepté le commandement d'une dernière campagne, laisse pourtant songeur :

Ainsi, mes amis, poursuit-il, *je vous conseille* de vous borner, à mon exemple, & de vous retirer dès que vous aurez gagné quelque chose. Quand il me rappelle tous les périls auxquels je me suis exposé, je me regarde comme un homme unique en mon espece, d'avoir eu le bonheur de conserver jusqu'ici ma vie. *Vous me blâmez peut-être après ce que je*

---

<sup>47</sup> *Relation du voyage du sieur de Montauban, capitaine des flibustiers en Guinée, en l'Année 1695. Avec une Description du Roïaume du Cap de Lopez, des mœurs, des coûtumes, de la Religion du País*, Amsterdam, J. Louis de Lorme, 1698, p. 401-402.

*viens de dire, d'avoir fait cette nouvelle entreprise avec vous; mais Monsieur de Choiseuil a sur moi un pouvoir absolu. Il a souhaité que je lui donnasse cette marque de ma considération pour lui; je n'ai pû la lui refuser. Ce n'est certainement pas l'avarice qui m'a fait quitter les plaisirs & les douceurs dont je joiïissois dans ma paisible retraite. C'est encore moins pour rendre mon nom plus fameux, que je viens affronter de nouveau les hazards attachez à nos campagnes; elles sont comme les mariages; il suffit d'en courir une fois les risques. Si l'on est assez heureux pour enterrer une femme, deux femmes, on fait toujours une veuve de la troisième. (Aventures, t. I, p. 135-136. Nous soulignons.)*

Alors que le dernier témoignage direct du Montauban historique laisse voir un homme hésitant, déchiré entre une existence sédentaire et la vie en mer — la dernière phrase de sa *Relation* souligne clairement ce dilemme et rend le jugement d'autrui impossible ou inutile, de la même façon qu'elle détruit la valeur exemplaire de l'expérience du flibustier —, le texte de Lesage s'amorce précisément avec le conseil de Montauban aux flibustiers et transforme le dilemme en une contradiction que Montauban prend lui-même la peine de souligner. Le Montauban de Lesage fait littéralement mentir le Montauban historique : au moment où le romancier situe le personnage, entre 1707 et 1711, celui-ci a résolu le déchirement dont il était la proie, au point qu'il devient à la fois son propre conseiller — par son action — et celui des flibustiers placés sous son commandement — par son discours. Cette attitude surprend chez un homme si hostile aux conseils. Par ailleurs, il y a chez le Montauban de Lesage une fermeté qui se manifeste notamment par la résignation dont il fait preuve lorsqu'un de ses flibustiers propose de trahir les Espagnols que l'équipage vient d'accepter d'escorter : « Messieurs, nous dit-il, je vous remets la place que vous m'avez donnée, s'il faut que je sois témoin de l'impunité d'une trahison

proposée; mettez-moi plutôt à terre sur la première côte, je vous demande cette grace.» (*Avantures*, t. I, p. 132-133) Ce trait de caractère concorde avec la vérité historique : on l'observe souvent dans les passages les plus héroïques de la relation de Montauban<sup>48</sup>. Mais, dans le texte de Lesage, la force et la grandeur du personnage subissent des variations. En plus de s'autodétruire dans le discours même du protagoniste qui reconnaît l'incohérence de ses actions par rapport aux principes qu'il énonce, elles perdent de leur éclat dans l'esprit du narrateur Robert Chevalier au moment où, précisément, les circonstances de l'action les mettent à l'épreuve :

Nous rencontrâmes peu de tems après deux Vaisseaux Anglois, l'un de vingt-quatre, & l'autre de trente-six pieces de canon. Il y avoit de la témérité, ou pour mieux dire de la folie à l'attaquer. Néanmoins l'attaque fut unanimement résolüe, rien ne nous paroissant devoir tenir contre l'expérience & l'habilité de notre chef, qui de son côté oubliant les choses sensées qu'il nous avoit dites pour nous dégoûter des combats, fut celui qui témoigna le plus d'impatience d'en venir aux mains. [...] Notre chef voyant bien alors que nous avions fait une sottise en nous engageant dans ce combat, redoubloit de courage pour surmonter tous les obstacles qui nous empêchoient d'en sortir victorieux. (*Avantures*, t. I, p. 136-138)

---

<sup>48</sup> L'autorité, le courage et la valeur de Montauban ne sont nulle part aussi manifestes que dans l'épisode hautement dramatisé dans lequel il rapporte l'explosion de son navire : « Quand le feu prit, j'étois sur le Pont de mon Vaisseau au devant, où je donnois les ordres. Je fus enlevé sur une partie de ce Pont, si haut, que ce fut, je pense, la hauteur où j'allai qui empêcha que je ne fusse mêlé dans les débris des Vaisseaux, où j'aurois été infailliblement moulu & réduit en mille pieces. Je retombai dans la Mer tout étourdi, & je demeurai un assez long-temps sous l'eau sans pouvoir me remettre. À la fin me débatant avec l'eau comme un homme qui craint de se noyer, je revins au dessus, & je m'attrapai à une piece de Mast qui se trouva prez de moi. Je criai à quelques-uns de mes gens que je vis nager autour de moi, & les exortai à avoir bon courage, esperant que nous nous sauverions, si nous pouvions trouver quelques-unes de nos Chaloupes. Mais ce qui m'affligeoit encore plus que mon malheur, étoit de voir deux demi corps, qui ayant encore quelque reste de vie, se levoient de temps en temps sur l'eau, & laissoient le lieu où ils se renfonçoient teint de leur sang. C'étoit aussi de voir autour de moi un nombre infini de membres & de parties separées de leurs Corps, & embrochées la plupart dans des éclats de bois. » (*ibid.*, p. 377-378)

Il va sans dire que, tout au long de sa narration, Robert Chevalier ne met en doute que la « témérité » et la « folie » des autres, les siennes étant au contraire valorisées. Dans cet épisode, l'entêtement de Montauban joue contre les flibustiers, qui se voient enfin libérés par la mort de leur capitaine : « Il écumoit de rage, & sentant bien qu'il en étoit à sa troisième femme, il nous auroit tous laissé périr, *si par bonheur pour nous* il n'eut été tué d'un boulet de canon, après une grosse demie-heure de combat.» (*Avantures*, t. I, p. 138. Nous soulignons.) Triste fin pour un pareil héros de la flibuste, qui passe de « fameux » (*Avantures*, t. I, p. 125) à « malheureux » (*Avantures*, t. I, p. 140) en l'espace de quelques pages!

On ne s'étonne pas de cette mort, en vérité bien préparée par le narrateur, qui note à deux reprises l'aspect prémonitoire des gestes et des paroles de Montauban<sup>49</sup>, lorsqu'on porte attention à ce qui la suit :

Je fus aussi-tôt élu Capitaine, non pour continuer à batailler si désagréablement pour nous; mais *pour sauver le reste de notre monde*, qui étoit réduit à une cinquantaine d'hommes, la plupart blessés & hors d'état de se défendre. § Voilà de quelle manière la dignité de Capitaine me fut déferée pour la première fois, avec condition expresse que mon premier ordre seroit de faire retraite, & que mon autorité se borneroit à reconduire au petit Goave notre Vaisseau tout délabré, vingt-cinq estropiez, & même nombre de gens qui n'avoient reçu que de légères blessures, ou qui n'étoient nullement blessés. (*Avantures*, t. I, p. 138-139. Nous soulignons.)

Comme narrateur, Robert Chevalier enchaîne les événements à la manière d'un romancier, installant dans son récit une figure de proue qu'il discrédite pour

---

<sup>49</sup> « *Monsieur* de Choiseuil eut bien de la peine à tirer Montauban de sa retraite, soit que ce Flibustier n'aimât plus que le repos, soit qu'il eût un pressentiment de ce qui devoit lui arriver. » (*Avantures*, t. I, p. 125-126); « Je rapporte ce discours de Montauban, pour faire observer au Lecteur, que nous pressentons quelquefois les malheurs qui doivent nous arriver.» (*Avantures*, t. I, p. 136); voir aussi *Avantures*, t. I, p. 138.

permettre sa propre intervention héroïque. Comme personnage de roman, Chevalier apparaît en sauveur, celui-là même qui prend en charge les conséquences des mauvaises décisions d'un homme dont la réputation n'était pourtant pas à faire. Sur le plan de la construction romanesque, tout l'épisode mettant en scène Montauban se trouve ainsi justifié; en témoigne la valeur nettement conclusive de la dernière phrase citée, qui vient presque clore le premier livre de l'œuvre.

*Jacques Cassard*

Comme Montauban et d'autres flibustiers, Jacques Cassard commence à naviguer très jeune et sa carrière est marquée par plusieurs coups d'éclat<sup>50</sup>. L'expédition la plus importante de sa carrière est celle de 1712, à laquelle Lesage fait participer Robert Chevalier. Venant à peine de débarquer en Martinique d'un vaisseau commandé par un autre célèbre flibustier, René Duguay-Trouin (nommé « Monsieur Dugué » dans le texte), Chevalier entend parler de Cassard, qui se prépare à attaquer Antigues : « Il prit pour cela cinq Vaisseaux de Roy & trois mille hommes de troupes, auxquelles Monsieur Phelipeaux nous engagea de nous joindre près de trois cens Flibustiers qui nous trouvions alors à la Martinique.» (*Avantures*, t. II, p. 358-359) La descente dans Antigues échoue, les Anglais étant « sur leurs gardes », mais Cassard se rabat sur Montserrat, où il « rang[e] son armée en bataille, & ordonn[e] aux Flibustiers d'être exacts à l'ordre comme les

---

<sup>50</sup> Voir Philippe Hrodej, *Jacques Cassard. Armateur et corsaire du Roi-Soleil*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2002, 315 p.

autres troupes.» (*Avantures*, t. II, p. 360) Les flibustiers n'obéissent qu'un temps au commandement de Cassard, dont la façon de combattre a perdu un peu de sa couleur flibustière :

Nous gardâmes donc gravement les rangs jusqu'au premier retranchement que nous emportâmes après quelque résistance. Nous fûmes choqués de cette façon de combattre; & trouvant ridicule le flegme avec lequel les Soldats d'un Bataillon comptent discrettement leurs pas, & ne songent qu'à mesurer leur démarche, tandis que les Ennemis ont le temps d'en déranger la simetrie à coups de fusil, nous nous laissâmes aller à notre impetuositè dès le second retranchement, & laissant là les drapeaux, les tambours pour courir à la débandade sur les Anglois, nous les poussâmes de retranchement en retranchement, & nous entrâmes avec eux dans la Ville. (*Avantures*, t. II, p. 360)

Cassard reproche aux flibustiers leur désobéissance, quoiqu'il ait été lui-même « bien obligé de doubler le pas » (*Avantures*, t. II, p. 361).

La figure introduite par Robert Chevalier est celle d'un homme orgueilleux qui a manifestement rompu avec les usages des flibustiers. À la tête d'une armée considérable, Cassard se comporte en général, donnant ses ordres et faisant marcher ses hommes en rangs. Rompu aux coutumes amérindiennes de la petite guerre, fort d'une riche expérience maritime aux côtés de célèbres flibustiers, ayant lui-même pris le commandement de plusieurs expéditions, Robert Chevalier ne s'en laisse pas imposer et, avec ses pairs, décide de faire les choses à sa manière. Cette insoumission à l'autorité, dont le héros fait preuve depuis les premières pages du roman, proclame une fois de plus la défaite symbolique d'une grande figure de la flibuste et confirme la valeur du héros et son attachement à l'idéal flibustier : Robert Chevalier est plus flibustier que Cassard, célèbre mais « corrompu » par la gloire et les forces de l'ordre militaire,



du combat régulier. Dans les faits, cette victoire est d'ailleurs acquise à moitié par la presque reddition de Cassard, dont « l'éloquence » ne suffit pas à vaincre « l'événement » : « comme il voyoit son éloquence contredite par l'événement & notre étourderie justifiée, il n'en fut plus question, & le reste du jour fut employé à piller la Ville & à ruiner les habitations.» (*Avantures*, t. II, p. 361) La défaite présentée dans cet extrait est peut-être autant celle de la parole devant les faits que celle de Cassard lui-même. Une fois de plus, la réputation et le discours, qui en est à la fois la cause et l'effet, s'écroulent devant l'expérience et les circonstances.

Il y a beaucoup d'ironie dans cette disqualification d'une autre figure de la flibuste; la fin du roman en ajoute encore, mettant en scène un nouveau conflit, cette fois entre un flibustier et un officier français. Le premier, voulant piller une maison de la ville de Montserrat qui vient d'être prise, est arrêté par le second. Faisant valoir sa participation aux combats, le flibustier s'offusque; l'officier le repousse juste avant de le tuer de deux coups d'épée. Les flibustiers sont avertis, se réunissent et se préparent à riposter, mais l'intervention de Cassard, qui promet de leur livrer l'officier, interrompt l'échauffourée : « Cette promesse nous apaisa. Elle ne fut pourtant point accomplie : l'Officier disparut & nous oubliâmes cette affaire. » (*Avantures*, t. II, p. 363) Dans le cadre de cette expédition opposant deux puissances coloniales, la France et l'Angleterre (les Français de Cassard attaquent Montserrat, tenu par les Anglais), le conflit manque donc « dégénérer en [une] guerre civile » (*Avantures*, t. II, p. 361) mettant aux prises deux factions françaises. Pour la deuxième fois, le chef Cassard cède aux flibustiers en leur

accordant ce qu'ils demandent. Cette promesse non respectée montre la duplicité du personnage, dont les paroles, une fois de plus, n'ont qu'un effet éphémère : elles calment les hommes sans commander d'actions. Plus largement, on peut lire cet épisode comme une négation ironique de l'idéal flibustier. La loyauté envers le groupe, le courage, la fermeté et le respect de la parole, comportements et valeurs qui constituent la base de la communauté des flibustiers, sont en tous points contredits par Cassard, et c'est sur cet « échec » d'une des plus grandes figures de la flibuste que se fonde l'éloge personnel du héros-narrateur, dont l'ultime résignation apparaît comme une preuve de sagesse certaine.

*Le « Capitaine de Gennes » et « Monsieur Dugué »*

Le narrateur Robert Chevalier évoque brièvement dans le texte les faits d'armes de Jean-Baptiste de Gennes et de René Duguay-Trouin, deux autres figures marquantes du monde de la flibuste :

Les Peuples de la Grande-Terre haïssoient les Anglois. *Monsieur de Gennes* l'éprouva bien dès l'année 1695. quand il prit sur eux dans cette même Riviere, l'Isle & le Fort Saint Jacques qu'il fit sauter, après en avoir enlevé plus de quatre-vingt pieces de canon, & une assez grande quantité de Marchandises. (*Avantures*, t. I, p. 254)

Nous étions d'autant plus éloignez de nous y attendre, qu'à notre approche trois ou quatre de ceux qui paroissoient sur la fregate avoient mis un pavillon François, comme malgré leurs camarades, & avoient crié vive le Roi de France, nous disant qu'ils étoient Canoniers de Saint Malo, & qu'ils n'avoient pris parti parmi les Portugais que parce que Monsieur du Gué-Trouin les avoit laissez malades au Rio Janeiro, après l'expedition dans laquelle il avoit pillé cette Ville, pour venger les traitemens faits à Monsieur le Clerc. (*Avantures*, t. II, p. 350-351)

Ces deux extraits constituent des parenthèses historiques insérées dans des pages narratives d'où les deux hommes sont pourtant absents, comme si leurs exploits et leur nom remplaçaient leur intervention directe auprès du héros-narrateur. Le plus étonnant, c'est qu'on trouve ailleurs dans le texte deux personnages qui portent leur nom — encore que le narrateur les a légèrement modifiés, le « Capitaine de Gennes » et « Monsieur Dugué » — sans qu'on puisse clairement les rapprocher des figures historiques, en raison d'abord de la chronologie : Jean-Baptiste de Gennes meurt en 1705 et Robert Chevalier dit avoir navigué avec lui après 1711; inversement, le texte de Lesage fait mourir « Monsieur Dugué » en 1711 ou en 1712, alors que René Duguay-Trouin meurt en 1736. En outre, dans les expéditions auxquelles Robert Chevalier prétend avoir participé, on ne peut à peu près rien repérer qui ressemble à ce que rapportent les biographies des deux hommes de mer, notamment parce que les épisodes du roman font peu honneur à leurs noms.

Le nom de De Gennes encadre un passage dans lequel Robert Chevalier raconte le pillage à demi réussi de l'Île de Prince :

En voulant enlever quelques troupeaux de Moutons, plusieurs de nos Camarades furent pris par les Habitans, & déchirez si cruellement, que nous résolûmes de venger leur mort. Par malheur les Ennemis à qui nous avions affaire étoient si alertes, qu'ils nous échappoient lorsque nous nous imaginions les tenir. Leurs partis surprennent toujours quelques-uns de nos gens; ajoutez à cela les chaleurs du climat encore plus difficiles à supporter que les fatigues de nos courses. Plusieurs de nos Compagnons tomberent malades. Il en mourut dans l'Isle une partie, une autre sur Mer, de façon que nous perdîmes du moins vingt personnes en voulant imprudemment en venger trois ou quatre. (*Avantures*, t. II, p. 331-332)

La suite n'est pas plus heureuse pour l'équipage du capitaine : famine, assauts des Portugais, maladie, errance. La présence du capitaine de Gennes est discrète dans tout cet épisode. Est-ce bien, d'abord, celui dont il était question dans le premier tome de l'œuvre? Si tel n'est pas le cas, Lesage a omis de faire la distinction entre les deux personnages, ce qui aurait pu clarifier la situation. Puisque l'ambiguïté demeure, le lecteur est forcé d'associer au récit de ce « désastre » (*Avantures*, t. II, p. 334) le nom de De Gennes, dont l'implication demeure faible, mais assez marquante pour qu'au terme de l'épisode le narrateur semble tenir pour acquise sa démission :

Hors d'état de pouvoir tenir la Mer, nous résolûmes de nous retirer à la Martinique, sitôt que nous fûmes un peu rétablis. Avant que d'y arriver nous rencontrâmes en chemin Monsieur Dugué Capitaine de Flibustiers de Saint Domingue, qui avec un équipage gaillard & frais embarqué, faisoit route vers Angole sur le *François*, Bâtiment de huit pieces de canon. Nous parlementâmes. Nous leur contâmes notre desastre, & comme je sçavois que de Gennes alloit désarmer, j'acceptai la proposition que Dugué me fit de me prendre sur son bord. (*Avantures*, t. II, p. 334. Nous soulignons.)

Comme ailleurs dans le roman, le constat de l'échec prépare la suite : ici, l'entrée en scène d'une autre figure importante, celle de « Monsieur Dugué », qui semble, tout autant que la précédente, servir de faire-valoir au héros Chevalier. Le narrateur prend pourtant la peine, comme dans l'épisode où apparaît « le fameux Montauban », de fixer par métonymie la force du personnage :

Dugué avoit le plus fort équipage que j'eusse encore vû dans la Flibuste, & son Vaisseau étoit excellent voilier. Ainsi je me trouvai là avec des Camarades, qui n'ayant pas moins bonne opinion d'eux-mêmes, que de disposition à bien faire, me promettoient de me dédommager de la mauvaise équipée que je venois de faire. (*Avantures*, t. II, p. 335)

La suite évolue rapidement; l'ennemi, le vaisseau anglais, se pointe et le combat s'engage :

Nous nous disposâmes à l'aborder, & lui à éviter l'abordage. Il fit feu sur nous pendant deux heures entières & nous tua bien du monde. Le malheureux Dugué fut du nombre des morts, & l'on me fit Capitaine sur le champ. Je me mis aussitôt à donner mes ordres pour l'accrocher; & la longue resistance des Anglois nous animant contre eux aussi-bien que la mort de notre Chef, nous les maltraitâmes si fort, que lorsqu'ils amenerent, il n'en restoit presque pas un qui fût en état de se défendre. § L'extrême desir que j'avois de me venger des maux que les Portugais m'avoient faits, fut cause que je proposai à mon petit Conseil de retourner en Amerique croiser sur les Côtes du Bresil. Mon avis fut approuvé unanimement [...]. (*Avantures*, t. II, p. 336-337)

Le motif est le même que dans l'épisode de Montauban : mort du capitaine, nomination de Robert Chevalier, prise en charge du navire par ce dernier, vengeance. La reconnaissance du nouveau capitaine par les membres de l'équipage est l'élément nouveau et obéit à la logique du récit : l'autorité du flibustier ne cesse de s'accroître depuis les premières pages; Chevalier multiplie les occasions de faire respecter son commandement (qu'on pense simplement au rôle qu'il joue auprès de ses compagnons dans l'épisode africain). Au moment où apparaît « Monsieur Dugué », Chevalier est au moins aussi remarquable que lui par la grandeur de ses exploits; la succession n'est pas seulement vraisemblable, mais presque naturelle dans l'ordre romanesque.

Dans chacun des cas, la figure du marin est introduite selon deux techniques : nommément, avec des dates ou des faits précis, mais rapportés comme un souvenir, dans une analepse narrative; allusivement, mais dans le présent du récit (de Gennes comme « Monsieur Dugué » participent à l'événement dans lequel est engagé le narrateur). Alors que la première technique

consacre la réputation des capitaines en mettant clairement l'accent sur leurs exploits, la deuxième laisse planer un doute sur leur identité (« Monsieur Dugué » est-il Duguay-Trouin? le capitaine de Gennes, Monsieur de Gennes?) et présente des expériences difficiles ou peu reluisantes dont, chaque fois, Robert Chevalier a l'occasion de se détacher pour mieux souligner sa propre ascension ou sa propre réussite.

Faut-il voir un lien entre ces deux procédés? « Monsieur Dugué » et le « Capitaine de Gennes » agissent-ils dans le récit comme les figures diminuées (sortes de faire-valoir inversés) de « Duguay-Trouin » et de « Monsieur de Gennes », dont l'identité historique ne pose pas de doute? Que sont ces capitaines qui, dans les faits, ne soutiennent pas leur nom ailleurs tant honoré? Leur réputation ne résiste manifestement pas aux événements, à l'action, presque toujours favorisée, dans le roman, au détriment du discours. C'est là précisément que le vrai héros de roman, Robert Chevalier, prouve sa valeur, se tenant à l'écart de l'abstraction discursive sur laquelle se fondent des objets aussi divers que le renom, le lieu commun, le préjugé, la spéculation philosophique et l'analyse psychologique. De cette primauté de l'action — et du roman, selon Lesage —, « Monsieur Dugué » et le « Capitaine de Gennes » apparaissent comme la négation.

\* \* \*

L'œuvre de Lesage fait de l'*aventure* sa première préoccupation, en entretenant le souci évident de *colorer* ethnographiquement et historiquement l'« événement extraordinaire et surprenant » dont parle l'*Encyclopédie*.

L'inversion d'images qui, en 1732, prennent de plus en plus de place dans l'imaginaire collectif, tout autant que la disqualification de figures historiques que des œuvres comme celles d'Exquemelin avaient rendues célèbres procèdent de l'ironie en ce qu'elles constituent des « champs de tension ». Comme il le fait ailleurs, dans *le Diable boiteux* ou dans *Gil Blas*, Lesage sourit devant certaines réalités, se contentant le plus souvent de laisser apparaître dans l'action de ses personnages, plus que dans leurs discours, l'absurdité d'une croyance ou d'une certitude. Souligner l'ineptie par la mise en scène de l'ineptie, sans pourtant sombrer dans le grotesque : voilà ce à quoi s'emploie l'écriture lesagienne qui toujours présente l'humble valeur de son héros<sup>51</sup> par la négative ou par le détour : les flibustiers introduits dans le roman représentent bien souvent ce que n'est pas Robert Chevalier et ce qu'un héros de roman ne doit pas être. On trouve partout dans les représentations offertes par Lesage des antithèses ou, du moins, des variations. Son œuvre se plaît à jouer des contraires jusque dans la forme, dans le temps et dans les lieux qu'elle présente : elle tient de la relation de voyage et du récit historique autant que du roman picaresque et du roman de mœurs, et sa double narration s'inscrit dans des cadres sociohistoriques opposés (le Nouveau Monde des sauvages, des aventuriers, des flibustiers et l'Ancien Monde de l'aristocratie et de la bourgeoisie françaises).

Comme les détails ethnohistoriques, qui justifient l'action du protagoniste plus qu'ils ne font valoir leur vérité documentaire, les poncifs historiques que

---

<sup>51</sup> Il faudrait encore parler de l'attitude ambiguë que celui-ci entretient envers lui-même, adoptant plus souvent qu'autrement un discours nettement autodérisoire, manière de se distancier de son

réunit Lesage dans son œuvre se vident eux-mêmes de leur contenu : n'en demeurent à la fin que le ton et le fil narratif qui les noue, composantes romanesques par lesquelles Lesage suggère toujours plus qu'il n'énonce. « L'ironie, cette impertinence nuancée, légèrement fielleuse, est l'art de savoir s'arrêter. Le moindre approfondissement l'anéantit<sup>52</sup>», écrit Emil M. Cioran. Lesage aura su demeurer sur la ligne de partage. C'est ce que donnent à lire *les Aventures*.

---

propre mérite et de ses propres énoncés. Cette attitude répond encore au mécanisme de la deuxième tension ironique soulignée par Philippe Hamon.

<sup>52</sup> *Aveux et anathèmes*, Paris, Gallimard, 1987, p. 126-127.



## II. ÉDITION CRITIQUE

## Note sur l'établissement du texte

Trois éditions des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne* sont parues du vivant de Lesage : celle de 1732 publiée par le libraire parisien Étienne Ganeau, qui constitue notre texte de base, et deux datées de l'année 1733, l'une chez le même éditeur et l'autre provenant d'Amsterdam et portant l'inscription « Aux dépens de la compagnie ». Les deux éditions de 1733 reproduisent presque exactement le texte original<sup>1</sup>. Mises à part quelques corrections évidentes — que nous retenons, pour la plupart, dans notre établissement — et de légères substitutions, les variantes qu'elles présentent touchent essentiellement la ponctuation et l'orthographe. L'édition de Ganeau parue en 1733 ajoute à plusieurs endroits du texte des virgules et donne « après », « peurent », « avoint », « Païs », là où l'originale porte « après », « purent » « avoient », « Pays ». Assez fréquemment, elle ajoute des fautes à l'originale, comme le fait, un peu moins souvent cependant, l'édition d'Amsterdam.

La nature de ces variantes laisse croire qu'elles proviennent de la main des éditeurs; l'orthographe et la ponctuation, encore fluctuantes au XVIII<sup>e</sup> siècle, subissent régulièrement d'importants remaniements d'une édition à une autre ou d'un éditeur à un autre et les auteurs eux-mêmes en sont souvent les derniers responsables<sup>2</sup>. Lesage a-t-il lui-même revu son texte après la première édition?

---

<sup>1</sup> Dans la « Bibliographie », nous donnons la description matérielle de chacune de ces éditions.

<sup>2</sup> Sur la question de la ponctuation au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Henri Coulet, « Ponctuation originale et ponctuation éditée », dans *les Éditions critiques : problèmes techniques et éditoriaux. Actes de la table ronde internationale de 1984, organisée par Nina Catach*, Paris, les Belles-lettres, coll. « Annales littéraires de l'Université de Besançon », 370, 1988, p. 55-64; Ugo Dionne, « Points de chute, points de fuite. Rupture chapitrale et ponctuation », *la Licorne*, 152, printemps 2000, p.

Cela est possible, mais peu probable, puisque les interventions, qu'on croirait presque naturel d'apporter dans certains passages dont le style est lourd, demeurent discrètes et sans grandes conséquences. La courte période de temps qui sépare la parution des trois éditions ne lui aura vraisemblablement pas permis d'apporter des modifications à son texte.

Nous n'avons ni modernisé ni uniformisé l'orthographe. Nos interventions sur le texte de référence (Ganeau, 1732) sont énumérées ci-dessous. Elles visent à en faciliter la lecture.

*Interventions :*

- résolution des abréviations, avec mise en italique des lettres ajoutées (« *Monsieur* de Frontenac »);
- ajout de l'accent grave pour distinguer *ou* de *où*, *a* de *à* et *la* de *là*;
- utilisation des minuscules après le deux-points et le point-vigule (sauf lorsque ces signes servent à introduire une phrase en style direct);
- utilisation de la majuscule après un point d'interrogation ou un point d'exclamation lorsque la phrase introduite est complète (« Madame, lui dis-je, avec émotion, quel est donc votre dessein? Où Monsieur du Clos va-t-il me mener par votre ordre?»);
- utilisation des majuscules dans les noms propres (« Terre Neuve »);

---

261-286; Raymond Joly, « De la ponctuation, à propos de Marivaux », *Lumen. Travaux choisis de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle. Selected Proceedings from the Canadian Society for Eighteenth-Century Studies*, XX, 2001, p. 123-135; Philip Stewart, « Le devoir d'intervention : points, virgules, etc., dans les *Lettres persanes* », *SVEC*, 5, 2005, p. 60-78.

- ajout de l'accent sur les majuscules et remplacement des apostrophes par des accents (« Ô » pour « O », « TROISIÈME » pour « TROISIE'ME »);
- élimination de la double ponctuation (« .; » ou « ?.. »);
- ajout du trait d'union entre le verbe et le pronom lorsque l'ordre normal est inversé (« craignez-vous », « Croirez-vous », « disoit-il », « permettez-moi ») ainsi qu'avant ou après le « t » euphonique (« ajouta-t-on »);
- ajout de l'espace entre deux mots dans les expressions suivantes : « about », « audessus », « delà », « dequoi », « desdeux », « deslors », « desorte », « ensorte » et « envain »;
- suppression de l'espace dans les adverbes « par tout » et « sur tout »;
- déplacement de l'appel de note, qui dans l'édition originale est parfois placé au début d'une phrase ou après un signe de ponctuation;
- utilisation des chevrons pour remplacer les guillemets anglais répétés au début de chaque ligne dans les passages rapportant le discours direct;
- remplacement du point par un point d'interrogation dans certaines tournures manifestement interrogatives (« pouvez-vous appeller votre amour innocent? »);
- correction des fautes. Nous l'indiquons en note et nous donnons la leçon fautive précédée de l'édition concernée (A1733 donne « paru »; G1733 donne « Bourdeaux »).

Lorsqu'au moins une des éditions de 1733 intervient sur le texte original en suivant l'un ou l'autre de ces principes (« à bout »), nous indiquons la

modification dans les listes de variantes placées en annexe (« à bout [about] »). Si toutes les éditions donnent la même leçon (« TROISIE' ME », par exemple), nous effectuons la modification (« TROISIÈME ») sans chaque fois la signaler.

Nous donnons, dans l'ordre :

- le texte du « TOME PREMIER »;
- le texte du « TOME SECOND »;
- les variantes de l'édition Ganeau de 1733;
- les variantes de l'édition d'Amsterdam de 1733;
- un glossaire, appelé par l'astérisque dans le texte;
- des notices biographiques, appelées en note de bas de page;
- des notices géographiques, appelées par la croix dans le texte.

LES  
AVANTURES  
DE MONSIEUR  
ROBERT CHEVALIER,  
DIT  
DE BEAUCHÊNE.

AVEC FIGURES.

LES  
AVANTURES  
DE MONSIEUR  
ROBERT CHEVALIER,  
DIT  
DE BEAUCHÊNE,  
CAPITAINE DE FLIBUSTIERS  
dans la nouvelle France†.

*Rédigées par M. LE SAGE.*

TOME PREMIER.

À PARIS,  
Chez ÉTIENNE GANEAU, rue  
Saint Jacques, près de la rue du Plâtre,  
aux Armes de Dombes.

M. DCC. XXXII.  
*Avec Approbation & Privilège du Roy.*

1 || LE LIBRAIRE  
2 AU LECTEUR.  
3

4 Le Chevalier de Beauchêne Auteur de ces Memoires, après avoir passé  
5 près de cinquante ans au service du Roy, tant sur terre que sur mer, vint en France  
6 avec une fortune considerable; mais la passion qu'il avoit pour le jeu le déranga  
7 bientôt, sans parler de quelques affaires d'honneur que son esprit brusque &  
8 violent lui suscita & qu'il ne put ac-comoder qu'aux dépens de sa bourse. Il  
9 perdit plus des deux tiers de son bien à Brest, à Saint Malo, à Nantes, & alla  
10 s'établir à Tours avec le reste. C'est dans cette derniere Ville qu'ayant pris  
11 querelle avec quelques Anglois, il se battit le 11 Decembre 1731. & trouva dans  
12 ce combat une mort qu'il avoit impunément affrontée dans les abordages les plus  
13 périlleux.

14 Dans les heures que sa fureur pour le jeu lui permettoit d'employer à  
15 d'autres amusemens, il s'occupoit volontiers à mettre par écrit les événemens de  
16 sa vie, se rappeler tous les coups de main || qu'il avoit faits, tous les dangers qu'il  
17 avoit courus, c'étoit après le *Tope & tinqué*\* le plus grand de ses plaisirs.  
18 Un autre motif l'excitoit encore à ce travail, qu'il regardoit comme utile à la  
19 Societé; il s'imaginoit qu'on lui sçauroit un gré infini des moindres détails qu'il  
20 feroit des rencontres où il avoit commandé, puisque selon lui un Capitaine de  
21 Vaisseau & un simple Patron de Barque devoient avoir autant de prudence,  
22 d'adresse & de courage dans leur conduite, qu'un Amiral dans la sienne.

23 Peu de temps après la mort de Monsieur de Beauchêne, || un des amis de  
24 sa veuve & des miens, m'écrivit de Tours, & me manda qu'il avoit déterminé  
25 cette Dame à faire imprimer les Memoires que son mari lui avoit laissez.  
26 Effectivement elle me les envoya en me priant de les mettre au jour, s'ils ne me  
27 paroisoient pas indignes de la curiosité du Public. Je les ai lûs, mon cher  
28 Lecteur, & j'ai jugé qu'ils contenoient des choses qui pourroient vous être



- 29 agréables. Au reste, si dans quelques endroits vous trouvez le stile un peu trop  
30 marin, souvenez-vous que c'est celui d'un Flibustier<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Les auteurs de relations de voyage et les romanciers, tout autant que leurs préfaciers, utilisent depuis au moins le XVI<sup>e</sup> siècle cet argument de la simplicité du style pour mettre en valeur, voire garantir, de façon sous-entendue ou non, la vérité ou l'authenticité des propos. Le texte liminaire des *Nouveaux voyages* de Lahontan, parus en 1702, en constitue une bonne illustration : « Son stile [celui de l'auteur] ne paroîtra peut-être pas des plus pûrs ni des plus châtiez; mais cela même doit le rendre moins suspect d'affectation; & d'ailleurs que peut-on attendre d'un jeune Officier de Marine!» (*OC*, t. I, p. 249). Quelques années plus tôt, le préfacier de la *Relation* de Montauban insiste lui aussi sur la rusticité et la franchise des gens de mer : « tout cela, Monsieur, est raconté d'un stile si naïf & si naturel, que vous y appercevrez infailliblement la sincérité & la générosité de l'Autheur. Les gens de mer ne sont pas a beaucoup près si polis que ceux de terre, à cause qu'ils n'ont pas tant de société, & qu'ils ne voyent pas tant de beau monde; mais en recompense, ils sont cent fois plus sinceres » (*RVM*, « Lettre à Monsieur \*\*\*»). Sur cette question, on lira avec intérêt les articles de Wendelin A. Gueutner (« Comment le récit de voyage français devient littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, n° 296, 1992, p. 53-70) et de Jacques Chupeau (« Les récits de voyages aux lisières du roman », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 77, n<sup>os</sup> 3-4, 1977, p. 536-553).

31	TABLE
32	DES ARGUMENS
33	du premier Tome.
34	
35	LIVRE PREMIER.
36	
37	<i>DE l'origine de Monsieur le Chevalier de Beauchêne, &amp; des amusemens</i>
38	<i>de son enfance. Il se fait à sept ans enlever par les Iroquois<sup>2</sup>, où il est</i>

---

<sup>2</sup> Le jésuite François-Xavier de Charlevoix explique l'origine de l'ethnonyme *Iroquois* de la façon suivante : « Le nom d'Iroquois est purement François, & a été formé du terme *Hiro*, ou *Hero*, qui signifie, *J'ai dit* : & par lequel ces Sauvages finissent tous leurs discours, comme les Latins faisoient autrefois par leur *Dixi* ; & de *Koué*, qui est un cri, tantôt de tristesse, lorsqu'on le prononce en traînant, & tantôt de joye, quand on le prononce plus court. Leur nom propre est *Agonnonnionni*, qui veut dire *Faiseurs de Cabannes* ; parce qu'ils les bâtissent beaucoup plus solides, que la plûpart des autres Sauvages » (*HDGNF*, t. I, p. 270-271; voir aussi Lafitau, *MSA*, t. II, p. 9). Une autre hypothèse veut que *Iroquois* vienne de *Irinakhoiw*, un terme algonquin signifiant « vraies vipères » ou « serpents à sonnettes ». Au XVII<sup>e</sup> siècle, il est le nom générique des Tsonnontouans, des Goyogouins, des Onnontagués, des Onneiouts et des Agniers, dont le territoire situé au sud du lac Ontario s'étend, de l'ouest à l'est, depuis la rivière Genesee jusqu'au Richelieu. Les Iroquois font partie de la famille linguistique des Iroquoiens et, tout comme les Hurons, ils sont semi-sédentaires et pratiquent l'agriculture. Bien qu'elles agissent habituellement de façon autonome, les Cinq Nations sont regroupées au sein d'une même organisation qu'on nomme la Ligue iroquoise et dont la formation date au moins de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La position stratégique de leur territoire les amène à occuper un rôle important dans les réseaux de la traite des fourrures qui se tisse avec l'installation des premiers Européens sur le continent. Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, les Iroquois commercent avec les Hollandais qui viennent s'établir dans la vallée de l'Hudson, mais ils sont bientôt tentés de s'allier aux Français qui, eux-mêmes alliés à leurs pires ennemis, les Algonquins, les Montagnais et les Hurons, leur offrent tout de même des possibilités de commerce intéressantes. Mais, au cours de la première moitié du siècle, l'intensification des conflits opposant les Hurons et d'autres nations des Grands Lacs aux Iroquois, de même que les divisions qui s'installent au sein de la Ligue, rendent impossible une alliance entre les Iroquois et les Français qui, du reste, refusent de laisser tomber complètement leurs alliés traditionnels. Après avoir complètement dévasté la Huronie et décimé les Neutres, les Pétuns et les Ériés dans les années 1640-1650, les Iroquois poursuivent leur va-et-vient dans la colonie laurentienne, offrant aux Français tantôt le calumet, tantôt la hache de guerre. Après la trêve de 1667, leur guerre avec les Andastes et les Mahingans les éloigne momentanément de la plaine laurentienne. Vers 1680, ils reprennent cependant leurs incursions dans la colonie de même que dans la région des Grands Lacs où ils attaquent les Illinois et les Miamis. Leur alliance commerciale et politique avec les Anglais, depuis que ceux-ci ont supplanté les Hollandais dans les années 1660, leur permet de jouer sur deux plans et de monter l'une contre l'autre les puissances coloniales. Jusqu'à la fin du siècle, Iroquois et Français se livrent une lutte acharnée, mais l'importance des dégâts, d'un côté comme de l'autre, de même que l'impossibilité pour les Anglais de soutenir les Iroquois dans leur guerre, forcent ceux-ci à signer, avec les Français et leurs alliés, la Grande Paix de Montréal en 1701, après de longs débats. Cet accord n'interrompt qu'un temps les conflits, qui reprendront intensément dans la suite avec l'établissement d'un poste de traite au Detroit, un projet auquel s'opposent les Iroquois (« Glossaire des noms de tribus

39 *adopté par un de ces Sauvages. Ses occupations chez eux. Il est repris*  
 40 *quelques années après par les Canadiens, & rendu à ses parens. Il*  
 41 *s'associe avec quelques Algonquins<sup>3</sup>, & fait avec eux diverses*  
 42 *expeditions. Après avoir chassé quatre cens hommes, fait lever le Siege*  
 43 *de Port-||Royal<sup>4</sup>, & obligé cinq mille Anglois à se retirer, il quitte ses*  
 44 *Algonquins, & se fait Flibustier. Il va croiser sur les Côtes de la*  
 45 *Jamaïque, sous le Capitaine Morpain<sup>5</sup>, & ensuite sous le fameux*  
 46 *Montauban<sup>6</sup>, après la mort duquel il est élu Capitaine.*

47

48

## LIVRE SECOND.

49

50 *Le Chevalier de Beauchêne refuse de remplir l'emploi de Capitaine. Il se*  
 51 *remet en Mer avec soixante-quinze Flibustiers. Ils rencontrent quatre*  
 52 *Vaisseaux Anglois qui les maltraitent. Le Chevalier va joindre à Saint-*  
 53 *Domingue† quelques Flibustiers François. Avanture galante d'un*  
 54 *Rochelois de ses Camarades. Ils vont croiser sur les Côtes de Carak†,*  
 55 *& prennent avec un Bâtiment de huit pieces de canon deux Vais-||seaux*

---

indiennes », dans *DBC*, t. II, p. xxxii; Alain Beaulieu, *Ne faire qu'un seul peuple? Iroquois et Français à l'«âge héroïque» de la Nouvelle-France (1600-1660)*, Québec, Université Laval, thèse de doctorat, 1992, 282 p.; « Appendice VI », dans Lahontan, *OC*, t. II, p. 1220-1222; Claude-Marin Saugrain, *DNF*, p. 50-54; Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. III, p. 1-50; Perrot, *Mœurs*, p. 341-417).

<sup>3</sup> Les Algonquins constituent un ensemble de bandes réparties, dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, sur le vaste territoire situé entre la rivière Saint-Maurice et l'extrémité de la vallée de l'Outaouais. Comme les Montagnais, les Népissingues et les Outaouais, ces peuples assurent leur subsistance par la chasse, la pêche et la cueillette. Très tôt, ils font un commerce important avec les Français. Bientôt supplantés par les Hurons dans leur position d'intermédiaires, ils sont fortement touchés par les épidémies et les guerres à partir des années 1650 et, de ce fait, contraints à se disperser. Certains d'entre eux rejoindront les missions chrétiennes de Sillery et de Montréal, tandis que d'autres s'établiront dans les régions de Trois-Rivières et du lac Saint-Jean. Après 1701, certains groupes algonquins regagnent la vallée de l'Outaouais (« Glossaire des noms de tribus indiennes », dans *DBC*, t. II, p. xxvi-xxvii; « Appendice VI », dans Lahontan, *OC*, t. II, p. 1214; Saugrain, *DNF*, p. 16-17).

<sup>4</sup> Comme le raconte le narrateur dans la suite, les Anglais, commandés par le colonel John March, attaquent Port-Royal à deux reprises, mais le gouverneur de l'Acadie, Daniel Auger de Subercase, et ses troupes composées de Canadiens et d'Abénaquis offrent une solide résistance. Le 1<sup>er</sup> septembre 1707, après avoir subi des pertes importantes, l'armée anglaise se retire.

<sup>5</sup> Voir « Morpain, Pierre » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>6</sup> Voir « Montauban » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

56 *Anglois, l'un de vingt-quatre, & l'autre de trente-six pieces. Ils*  
 57 *retournent à Saint-Domingue† où ils partagent leurs prises, & font*  
 58 *toutes sortes de débauches. Ils se remettent en Mer. Histoire d'un*  
 59 *Flibustier Philosophe. Ils attaquent un Vaisseau de quarante-six pieces,*  
 60 *& de trois cens hommes d'équipage, & le prennent après un rude*  
 61 *combat; mais ils n'ont pas fait cette prise qu'elle leur est enlevée par un*  
 62 *Navire Anglois Garde-Côte\*, de cinquante-quatre, & une Frégate\* de*  
 63 *trente-six pieces, qui les font prisonniers. On les envoie d'abord à la*  
 64 *Jamaïque, & de-là dans les Prisons de Kinselt† en Irlande. Détail des*  
 65 *maux qu'on leur fait souffrir. Ils meurent tous excepté le Chevalier, qui*  
 66 *trouve moyen de se sauver. Il va à Corke† où il a le bonheur de trouver*  
 67 *une veuve qui par générosité lui rend || service, & qui engage un*  
 68 *Capitaine Anglois à le mettre à terre à l'Espagnola†, d'où il va au petit*  
 69 *Goave†. Là Monsieur de Choiseuil<sup>7</sup> lui donne un Vaisseau, & 90.*  
 70 *hommes, avec lesquels il a l'audace d'aller croiser à la vûë des Ports de*  
 71 *la Jamaïque, pour se venger sur les premiers Anglois des cruautez*  
 72 *exercées en Irlande sur ses Camarades & sur lui. Il prend un Vaisseau*  
 73 *Anglois dont il traite cruellement l'équipage. Il a un démêlé avec le*  
 74 *Gouverneur & les Bourgeois de la Ville de Canarie. Il attaque un autre*  
 75 *Vaisseau Anglois, où il trouve deux prisonniers François, dont l'un est*  
 76 *de sa connoissance.*

77

78 **LIVRE TROISIÈME.**

79

80 *Monneville<sup>8</sup> raconte la mystérieuse histoire de sa naissance. Il est élevé*  
 81 *jusqu'à l'âge de douze ans || sous un habit de fille au Château du Baron*  
 82 *du Mesnil<sup>9</sup>, avec Lucile l'unique heritiere de ce Seigneur. Un financier*  
 83 *trompé par l'habillement de Monneville l'emmene à Paris, sous prétexte*

<sup>7</sup> Voir « Choiseul (Stainville), François-Joseph de » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>8</sup> Personnage non identifié.

84     *de le placer auprès d'une Dame en qualité de femme de Chambre; mais*  
 85     *ayant une autre vûë sur cette fausse Villageoise, il la met en pension*  
 86     *dans un Couvent<sup>10</sup>, n'épargne rien pour son éducation, & lui propose*  
 87     *enfin de l'épouser. Monneville pour se dérober à ces importunités\*<sup>11</sup>,*  
 88     *cherche & trouve moyen de sortir du Couvent. Il prend un habit de*  
 89     *Cavalier\*, fait la conquête d'une femme de Théâtre, & devient Commis*  
 90     *d'un gros homme d'affaires<sup>12</sup>, qui veut lui faire épouser sa fille par*  
 91     *force. Monneville refuse d'y consentir. Sur son refus il est arrêté,*  
 92     *conduit en prison, & dès le lendemain envoyé en Canada<sup>13</sup>.*

---

<sup>9</sup> Personnage non identifié.

<sup>10</sup> G1732 et G1733 utilisent partout l'orthographe « Convent », alors que A1733 donne toujours « Couvent ».

<sup>11</sup> G1733 donne « importunités ».

<sup>12</sup> G1732 donne « affaire »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>13</sup> Les interprétations sur l'origine du mot « Canada » sont nombreuses. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on croit généralement qu'il provient d'une déformation des expressions espagnoles « el cabo de nada » (le cap de rien) et « aca nada » (rien ici), appréciation qu'aurait faite du pays l'explorateur espagnol Jan de Agramonte en 1511. Une autre interprétation provient de la rencontre entre Jacques Cartier et les Amérindiens, qui, pour parler de leur pays, utilisaient le mot « ka-na-ta », qui signifie village. Enfin, « les Amérindiens de la rive nord du Saint-Laurent prétendent que "Canada" dérive d'un mot cri — *kan-na-dun, Kunatun* — signifiant "pays propre". » (Olive Patricia Dickason, *le Mythe du Sauvage*, traduit de l'anglais par Jude Des Chênes, Québec, Septentrion, 1993 [1984], p. 298)

93

## || APPROBATION.

94

95 J'ai lû par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Manuscrit qui a  
 96 pour titre, *Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne,*  
 97 *Capitaine de Flibustiers dans la nouvelle France*†, & je crois que le Public  
 98 recevra avec plaisir l'impression de cet ouvrage. Fait à Paris ce vingt-huit Avril  
 99 mil sept cent trente-deux.

100

101

DANCHET<sup>14</sup>.

102

103

## PRIVILEGE GENERAL.

104

105 LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : À nos amez &  
 106 feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requestes  
 107 ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux,  
 108 leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre  
 109 || bien aimé<sup>15</sup> ÉTIENNE GANEAU Libraire à Paris, ancien Adjoint de sa  
 110 Communauté, Nous ayant fait remontrer qu'il lui auroit été mis en main un  
 111 Manuscrit qui a pour titre, *Les Aventures du Sieur Robert, Chevalier de*  
 112 *Beauchêne, Capitaine Flibustier dans la nouvelle France*†, s'il Nous plaisoit luy  
 113 accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires, offrant pour cet effet de le  
 114 faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres suivant la feuille imprimée &  
 115 attachée pour modele sous le contrescel des Presentes. À ces causes, voulant  
 116 traiter favorablement ledit Exposant, Nous luy avons permis & permettons par  
 117 ces Presentes, de faire imprimer ledit Livre cy-dessus specifié en un ou plusieurs  
 118 Volumes<sup>16</sup>, conjointement ou separément & autant de fois que bon luy semblera,  
 119 sur papier & caracteres conformes à la dite feuille imprimée & attachée sous

<sup>14</sup> Antoine Danchet est né à Riom en 1671. Professeur de rhétorique au collège de Chartres à partir de 1692, auteur de tragédies lyriques, librettiste de Campra, il est élu à l'Académie française en 1709. De 1727 jusqu'à sa mort en 1748, il assure la direction du *Mercure de France*.

<sup>15</sup> G1732 donne « amé ».

120 notredit contrescel, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout notre  
121 Royaume pendant le tems de six années consecutives, à compter du jour de la  
122 datte desdites Presentes. Faisons deffenses à toutes || sortes de personnes de  
123 quelque qualité & condition qu'elles soient d'en introduire d'impression  
124 étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi à tous Imprimeurs-  
125 Libraires & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni  
126 contrefaire ledit Livre cy-dessus exposé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns  
127 extraits sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement  
128 de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Expositant, ou  
129 de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiscation des exemplaires  
130 contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont  
131 un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expositant, & de  
132 tous dépens, dommages & intérêt; à la charge que ces Presentes seront  
133 enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs &  
134 Libraires de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression de ce  
135 Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que l'Impetrant se  
136 conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notam-||ment à celui du  
137 dixième Avril mil sept cent vingt-cinq, & qu'avant que de l'exposer en vente le  
138 Manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera  
139 remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre  
140 très cher et feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN, &  
141 qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un  
142 dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très cher et  
143 feal Chevalier, Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN; le tout à  
144 peine de nullité des Presentes : Du contenu desquelles vous mandons &  
145 enjoignons de faire jouïr l'Expositant ou ses ayans cause pleinement &  
146 paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement.  
147 Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au  
148 commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, &

---

<sup>16</sup> G1732 donne « vouldes ».

149 qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers &  
150 Secretaires, foy soit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier no-||tre  
151 Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis &  
152 nécessaires sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro,  
153 Chartre Normande & Lettres à ce contraires : CAR tel est notre plaisir. DONNÉ à  
154 Paris le dix-huitième jour du mois de Juillet, l'an de grace mil sept cent trente-  
155 deux, & de notre Regne le dix-septième. Par le Roy en son Conseil, SAINSON.

156

157 *Registré sur le Registre VIII. de la Chambre Royale des Libraires &*  
158 *Imprimeurs de Paris, N<sup>o</sup> 392. fol. 377. conformément aux anciens Reglemens,*  
159 *confirmez par celui du 28. Fevrier 1723. À Paris le vingt-deux Juillet 1732.*

160

161

G. MARTIN, *syndic.*



162 || LES  
 163 AVANTURES  
 164 DU CHEVALIER  
 165 DE BEAUCHÊNE.  
 166  
 167 LIVRE PREMIER.  
 168

169 *De l'origine de Monsieur le Chevalier de Beauchêne, & des amusemens de*  
 170 *son enfance. Il se fait à sept ans enlever par les Iroquois, où il est*  
 171 *adopté par un de ces Sauvages. Ses occupations chez eux. Il est re-*  
 172 *[2]pris quelques années après par les Canadiens, & rendu à ses parens.*  
 173 *Il s'associe avec quelques Algonquins, & fait avec eux diverses*  
 174 *expeditions. Après avoir chassé quatre cens hommes, fait lever le Siege*  
 175 *de Port-Royal†, & obligé cinq mille Anglois à se retirer, il quitte ses*  
 176 *Algonquins, & se fait Flibustier. Il va croiser sur les Côtes de la*  
 177 *Jamaïque, sous le Capitaine Morpain, & ensuite sous le fameux*  
 178 *Montauban, après la mort duquel il est élu Capitaine.*

179  
 180 MON Pere & ma Mere, François d'origine, allerent s'établir en Canada,  
 181 aux environs de Montreal, sur le Fleuve Saint Laurent. Ils vivoient là dans cette  
 182 heureuse tranquillité, que procure aux Canadiens la soumission que [3] le  
 183 Gouvernement exige d'eux<sup>17</sup>. J'aurois été bien élevé, si j'eusse été disciplinable;  
 184 mais je ne l'étois point. Dès mes premieres années, je me montrais si rebelle & si  
 185 mutin, qu'il y avoit sujet de douter que je fisse jamais le moindre honneur à ma

---

<sup>17</sup> L'allusion à la tranquillité de la vie canadienne et à la soumission des Canadiens étonne et semble ironique. En plus d'être directement engagés dans les guerres et les affrontements qui marquent la fin du XVII<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-France — dont Lesage lui-même ne tarde pas à rendre compte dans son récit —, les Canadiens sont généralement décrits à cette époque comme des hommes insoumis et indisciplinés. Nicolas Perrot, qui rapporte comment plusieurs Canadiens ont été privés de permis de traite à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, observe à leur propos : « ces Canadiens se rendirent semblables aux Sauvages, dont ils copierent si bien le libertinage, qu'ils oublièrent ce qu'ils [devoient] à la subordination et discipline française, et, si je l'ose dire, au Christianisme meme. » (*Mœurs*, p. 381)

186 famille. J'étois emporté, violent, toujours prêt à frapper & à payer avec usure les  
187 coups que je recevois.

188 Je me souviens que ma Mere voulut un jour m'attacher à un poteau pour  
189 me châtier plus à son aise, & que n'en pouvant toute seule venir à bout, tout petit  
190 que j'étois, elle pria un jeune Prêtre, qui venoit au logis m'apprendre à lire, de lui  
191 prêter la main. Il lui rendit ce service fort charitablement, dans la pensée que cette  
192 correction pourroit m'être utile. En quoi, certes, il se trompa. Bien loin de  
193 regarder son action comme un trait de [4] charité dont je lui étois redevable, elle  
194 passa dans ma petite tête pour une injure qui me deshonorait, & que je devois  
195 laver dans son sang.

196 Je tournai donc toute ma fureur contre ce pauvre diable de Maître, & je  
197 résolu de le tuer. Me sentant trop foible pour exécuter seul un si grand projet, je  
198 le communiquai à plusieurs enfans, aussi méchans que moi, qui ne manquèrent  
199 pas de l'approuver, & de m'offrir leurs bras pour une mort si juste. Les conjurez  
200 se munirent de pierres, & assaillirent tous ensemble le misérable auquel ils en  
201 vouloient; de façon qu'il auroit éprouvé le sort du premier Martyr Chrétien, si  
202 quelques personnes qui passerent par hazard dans ce tems-là, ne l'eussent dérobé  
203 à nos coups<sup>18</sup>. Ce bon Ecclésiastique, nommé Periac<sup>19</sup>, est revenu en France dans  
204 [5] la suite. Il demeure actuellement à Nantes dans un Séminaire, dont il est  
205 Superieur. Il n'y a pas trois mois que je l'ai vû, & c'est lui qui m'a fait souvenir  
206 de ce bel exploit, en me disant qu'il étoit ravi d'avoir fait une fausse prédiction,  
207 ayant prédit dans mon enfance que je me ferois tuer avant que j'eusse de la barbe.

208 Mes parens qui me voyoient faire tous les jours quelque espièglerie,  
209 comme celle dont je viens de parler, ne jugoient pas de moi plus favorablement,  
210 & je m'étonne aujourd'hui que je sois encore au monde, après m'être tant de fois  
211 exposé à périr. Jamais enfant n'a fait paroître tant de disposition à devenir un

---

<sup>18</sup> Dans *Livres et lecture dans les romans français du XVIIIe siècle* (Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 2002, p. 80-81), Nathalie Ferrand commente cette scène du meurtre qui, selon elle, trouvera plus tard dans le siècle des résonances chez Horace Walpole et Mme de Charrière.

<sup>19</sup> Voir « Priat, Yves » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

212 querelleur furieux, un nouvel Ismaël fils d'Agar<sup>20</sup>. Je n'étois pas content que je  
 213 n'eusse entre les mains couteaux, flèches, épées, pistolets, c'étoient là mes  
 214 poupées. On [6] faisoit de moi tout ce qu'on vouloit, quand on me promettoit de  
 215 ces armes, & si l'on avoit l'imprudence de m'en donner, je les essayois sur les  
 216 premiers animaux que je rencontrois. Je n'avois pas sept ans, qu'il ne restoit ni  
 217 chat, ni chien, ni porc dans le voisinage. C'est ainsi que j'exerçois ma valeur, en  
 218 attendant que je fusse assez fort pour en faire un plus noble usage, & combattre  
 219 avec mes trois freres contre les Iroquois.

220 Ces Sauvages gagnez par les présens des Anglois, faisoient quelquefois  
 221 des courses\* jusqu'aux portes de Montreal. Ils entroient dans le pays par  
 222 pelotons, se tenoient cachez dans les bois pendant le jour, se rassembloient la  
 223 nuit, & venoient fondre sur quelque Village. Ils le pilloient, puis se tiroient  
 224 promptement avec leur butin, après avoir mis [7] le feu aux choses qu'ils ne  
 225 pouvoient emporter. Mais ils avoient grand soin surtout de ne pas oublier les  
 226 chevelures de ceux qu'ils avoient tuez. Je les ai souvent vû couper de ces  
 227 chevelures, & sans contredit ils s'y prennent plus adroitement que les Barbiers  
 228 d'Europe pour ne point perdre de cheveux, puisqu'ils arrachent en même-tems la  
 229 peau de dessus le crane. Ils étendent ces peaux sur de petits cercles d'osier, & les  
 230 conservent précieusement. Voilà les drapeaux qu'ils aiment à prendre sur leurs  
 231 ennemis. Il faut voir de quel œil on regarde ces trophées chez les Iroquois. On  
 232 juge de leur courage par la quantité de chevelures qu'ils possèdent<sup>21</sup>. Ils sont

<sup>20</sup> La *Genèse* raconte qu'Abraham, à la demande de sa femme Sara qui ne pouvait enfanter, s'unit à sa servante Hagar dont il eut un fils, Ismaël. Lorsque Dieu eut permis à Sara de mettre au monde Isaac, fils légitime, elle exigea qu'Abraham éloignât Ismaël et sa mère. Ceux-ci furent envoyés dans le désert de Béer-Shéva où Dieu leur préserva la vie. Ismaël « était un tireur d'arc; il habita dans le désert de Parân, et sa mère lui fit épouser une femme du pays d'Égypte. » (*Genèse*, XVI; XXI, 20-21)

<sup>21</sup> Lafitau décrit en détail cet usage iroquois du scalp : « Ils cernent [...] la peau qui couvre le crâne, coupant au-dessus du front et des oreilles jusqu'au derrière de la tête. Après l'avoir arrachée, ils la préparent, et la ramollissent, comme ils ont coutume de faire à celles des bêtes qu'ils ont prises à la chasse. Ils étendent ensuite cette peau sur un cercle où ils l'attachent ; ils la peignent des deux côtés de diverses couleurs, quelquefois ils tracent, du côté opposé aux cheveux, le portrait ou la peinture hiéroglyphique de celui à qui ils l'ont enlevée, et la suspendent au bout d'une perche et la portent ainsi en triomphe. » (*MSA*, t. II, p. 75; voir également Chrestien Leclerc, *NRG*, p. 519; Lahontan, *OC*, t. I, p. 717, 719-720; Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. III, p. 44)

233 honorez & respectez à proportion, sans toutefois que la gloire d'un pere qui se  
 234 sera distingué des autres par son courage, influë le moins du mon-[8]de, comme  
 235 en Europe, sur un fils qui paroîtra indigne de lui.

236 La troupe d'Iroquois qui se faisoit le plus redouter vers Chambly† &  
 237 Montreal, avoit pour chef un Sauvage des plus celebres. Il auroit pû lui seul  
 238 fournir de cheveux le Perruquier de Paris le plus achalandé. C'étoit la terreur du  
 239 Canada. Ce terrible mortel s'appelloit *la Chaudiere Noire*<sup>22</sup>. Il n'y a personne en  
 240 ce pays-là qui puisse se vanter de n'avoir pas frémi à ce nom formidable. Croira-  
 241 t'on bien que l'on demandoit dans les Prieres publiques d'être délivré de sa rage;  
 242 de même qu'autrefois dans certaines Provinces de France, les peuples prioient  
 243 Dieu de les délivrer de la fureur des Normands<sup>23</sup>?

244 Tout ce que j'entendois dire de ce fameux Sauvage, m'inspiroit moins de  
 245 crainte que d'envie de le voir. Je sçavois que les [9] Iroquois au lieu de tuer les  
 246 enfans, avoient coutume de les emporter pour les élever parmi eux. Cela me fit  
 247 souhaiter qu'ils m'enlevassent. Je suis curieux, disois-je, de connoître ces gens-là  
 248 par moi-même, & d'éprouver si j'aurai aussi peu d'agrément dans leur habitation,  
 249 que j'en ai dans ma famille où l'on me gronde & contredit à tout moment : les  
 250 Sauvages sans doute me laisseront manier des armes à discrétion; loin de  
 251 combattre comme mes parens le plaisir que je prens<sup>24</sup> à m'en servir, ils verront  
 252 avec joye mon humeur belliqueuse, & me donneront des occasions de l'exercer.  
 253 Je formai donc le dessein de les aller joindre dès la premiere course\* qu'ils  
 254 feroient vers Montreal. Ce qui ne manqua pas d'arriver peu de tems après, ainsi  
 255 que je vais le raconter.

---

<sup>22</sup> Voir « Chaudière Noire, la » dans Annexe I (« Notices biographiques »). Lesage a-t-il lu Bacqueville de La Potherie? Ce passage de l'*Histoire de l'Amérique septentrionale* le laisse croire : « Ce chef qui étoit la terreur de toute l'Amérique septentrionale, ne pût s'empêcher de dire en mourant : *faut-il que moi qui ai fait trembler toute la terre, meure de la main d'un enfant.* » (*HAS*, t. IV, p. 90. Nous soulignons.)

<sup>23</sup> Du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle, à l'époque des incursions normandes en France et ailleurs en Europe, il existe dans la population une prière portant spécialement sur le caractère belliqueux des peuples du Nord, « A furore Normannorum, libera nos domine » (« Seigneur, délivre-nous de la fureur des Normands »).

<sup>24</sup> G1733 porte « prends ».

256 [10] *Monsieur* de Frontenac<sup>25</sup> s'embarqua pour passer en France. À peine  
 257 fut-il parti, que les Iroquois voulurent profiter de son absence pour se venger des  
 258 ravages qui avoient été faits l'année précédente dans un de leurs Cantons\*<sup>26</sup> par  
 259 Messieurs le Marquis de Denouville<sup>27</sup>, de Cailleres<sup>28</sup>, & de Vaudreuil<sup>29</sup>. Ainsi de  
 260 toutes parts on n'entendit plus parler que de Villages surpris, pillés & brûlés.  
 261 Pour moi, j'attendois impatiemment que la troupe de *la Chaudière-Noire*  
 262 s'approchât de nous, lorsqu'un soir l'allarme se répandit dans nos Quartiers. Les  
 263 hommes courent aux armes, & se préparent à défendre la Patrie. Quel sujet de  
 264 ravissement pour mes yeux, de voir tout le monde s'apprêter au combat. Au lieu  
 265 de me cacher avec les femmes, je [11] me disposai à suivre mes frères, qui étoient  
 266 en âge de se servir de leurs épées pour la défense de nos Dieux Penates; & je  
 267 m'écriai dans l'excès de la joye qui me transportoit, que j'étois bien aise de voir  
 268 ce Sauvage dont le nom retentissoit de tous côtés. Ce qui m'attira de la part de  
 269 ma mere une réprimande précédée d'un soufflet, qu'à la vérité je n'osai rendre,  
 270 mais que je me promis bien de ne pas laisser impuni. Je m'échappai de ses mains,  
 271 quelques efforts qu'elle fit pour me retenir, & courant vers le lieu où j'entendois  
 272 tirer, j'arrivai sur le champ de bataille, résolu de m'enfuir avec les Iroquois, ou  
 273 s'ils dédaignoient de me prendre, d'être du moins spectateur du combat, tant pour  
 274 me venger de ma mere, que pour jouir d'un spectacle qui m'étoit agréable.

275 Les Sauvages firent leur coup [12] en moins d'un quart d'heure. Ils  
 276 tuèrent une trentaine de personnes, avant qu'on fût en état de les repousser,  
 277 mirent le feu à plusieurs maisons, & se retirèrent avec un butin plus gros que

---

<sup>25</sup> Voir « Buade, Louis de, comte de Frontenac et de Palluau » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>26</sup> C'est celui des Sonontouans, qui fut ravagé en 1687 [N.D.A.]. La formulation peut laisser croire que Frontenac est passé en France en 1688, ce qui n'est pas le cas. En fait, il quitte la Nouvelle-France en 1682 pour être remplacé par un nouveau gouverneur, Lefebvre de la Barre. Il y revient en octobre 1689 pour un second mandat à la tête de la colonie, soit l'année du massacre de Lachine, qui est vraisemblablement l'épisode décrit dans la suite.

<sup>27</sup> Voir « Brisay de Denonville, Jacques-René de, marquis de Denonville » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>28</sup> Voir « Callière, Louis-Hector de » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>29</sup> Voir « Rigaud de Vaudreuil, Philippe de, marquis de Vaudreuil » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

278 riche, & quelques prisonniers<sup>30</sup>, parmi lesquels mon frere aîné eut le malheur de  
 279 se trouver<sup>31</sup>. Comme je cherchois des yeux les Iroquois, j'en aperçus douze ou  
 280 quinze qui démeubloient une maison avant que de la bruler, & qui en enlevoient  
 281 deux petits enfans. Je criai aussi-tôt à pleine tête : *Quartier, Messieurs, quartier!*  
 282 *Je me rends; emmenez-moi avec vous.*

283 Je ne sçai s'ils m'entendirent mais je me présentai à eux de si bonne  
 284 grace, qu'ils ne purent me refuser la satisfaction d'être leur prisonnier. L'un  
 285 d'entre eux me prit sur ses épaules, & nous rejoignîmes promptement le gros [13]  
 286 de la troupe. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'au lieu de pleurer comme les  
 287 autres petits garçons, je tenois dans mes mains un chaudron & un vase d'étain,  
 288 que le Sauvage qui me portoit avoit quittez pour me mettre sur ses épaules.

289 Après une marche de huit à dix lieuës, les Iroquois remarquant l'approche  
 290 du jour, s'arrêterent dans le bois pour s'y reposer jusqu'au soir. Comme ils

---

<sup>30</sup> Chez la plupart des nations amérindiennes, le prisonnier de guerre sert d'abord à remplacer un guerrier mort au combat ou capturés par l'ennemi. Quoique souvent le prisonnier soit torturé et mis à mort, il est en d'autres occasions mis à la disposition du groupe qui l'a capturé ou d'une famille cherchant à obtenir réparation pour la perte d'un de ses membres; l'un comme l'autre est alors maître du sort réservé au captif, qui est souvent adopté par le groupe ou la famille, ou encore confié à d'autres membres de la nation en échange de marchandise (voir notamment Bruce Trigger, *les Enfants d'Aataentsic. L'histoire du peuple huron*, Montréal, Libre Expression, 1991, p. 52-55; Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. III, p. 45-47).

<sup>31</sup> Bacqueville de La Potherie décrit l'événement que l'historiographie nommera plus tard le massacre de Lachine : « Monsieur de Nonville prit donc des mesures pour détruire entièrement la Nation Iroquoise, il fit main basse sur quantité de Chefs de guerre qui s'étoient trouvez au Fort Frontenac, dont on en envoya quelques uns aux Galeres de Marseille. Il alla chez eux en personne avec des Troupes d'un détachement de la Marine que le Roi lui avoit donné : il tomba malheureusement dans une Embuscade de cinq cens Iroquois où il reçût un rude échec. Il l'a força cependant & il brûla tous les Villages des Tsonnontouans, ravagea leurs campagnes de bled, & les hommes, femmes & enfans furent trop heureux de se jeter dans des païs inaccessibles pour leur sureté. § Les Iroquois frapés d'une telle irruption ne penserent plus qu'à tromper les François, ils profiterent d'un contre-temps qui arriva à la Colonie. La Rougeolle que des Navires de France avoit aporté, nous mit hors d'état d'aller avec un détachement de huit cens hommes chez les Aniez qui sont nos plus proches voisins : les Iroquois envoyerent des Ambassadeurs en 1688. à Mr. de Nonville pour traiter de la Paix. C'est une maxime dans ce païs lors que l'on vient parler de Paix, plusieurs de la Nation partent en même temps sans consequence, soit pour se trouver à la Paix, soit pour commercer. Ils vinrent au nombre de quinze cens, & attaquerent à l'improviste le 5. Août 1689. la Chine, partie Meridional de l'Isle de Montreal, où ils ravagerent trois lieuës de païs, enleverent quantite de prisonniers, tuèrent, massacrerent tout ce qui parut devant eux, mettant même des Femmes à la broche qu'ils firent rôtir, & exerçant des cruautés inouïes que la bien-seance m'oblige de taire. Ils firent encore une autre irruption au mois d'Octobre au bas de cette Isle, qu'ils ruïnerent après avoir fait plusieurs prisonniers.» (*HAS*, t. III, p. 57-59; voir

291 alloient se remettre en chemin, ils furent tout à coup attaquez par deux cens tant  
 292 Canadiens qu'Algonquins, qui malheureusement ne s'étant pas apperçus assez tôt  
 293 du lieu où les prisonniers étoient attachez, ne purent les délivrer. Les Iroquois qui  
 294 les gardoient, ayant ouï le cri<sup>32</sup> de guerre, se [14] hâterent de les assommer.

295 On a bon marché\* des Iroquois lorsqu'on les surprend. Ils aiment mieux  
 296 attaquer que se défendre. Aussi prirent-ils bien-tôt la fuite, nous emportant sur  
 297 leurs épaules, & laissant neuf des leurs au pouvoir de leurs ennemis.

298 Les Canadiens qui venoient de faire une si brusque expédition, étoient  
 299 commandez par Messieurs de Maricour<sup>33</sup>, de Sainte-Helene<sup>34</sup>, & de Longueuil<sup>35</sup>,  
 300 freres de *Monsieur* d'Iberville<sup>36</sup> Chef d'Escadre; tous trois pleins de valeur, &  
 301 des premiers de Montreal<sup>37</sup>. Ces braves Officiers poussez par les sollicitations de  
 302 mes deux autres freres, firent cette tentative pour arracher des mains des  
 303 Sauvages mon aîné & moi.

304 [15] Dans le Canton\* d'Iroquois où je fus mené, l'on avoit coutume de  
 305 bruler les prisonniers qu'on faisoit. On les lioit à un poteau, autour duquel on  
 306 allumoit quatre feux à une distance assez grande, pour que ces miserables fussent  
 307 des deux, & quelque fois des trois jours entiers à rôtir avant que d'expirer. Les  
 308 Canadiens avoient souvent menacé ces Sauvages de les traiter de la même façon,  
 309 s'ils n'abolissoient cette barbare coutume, & ne faisoient meilleure guerre. Les

---

également Lahontan, *OC*, t. I, p. 442-443; Léo-Paul Desrosiers, « Préliminaires du massacre de Lachine », *les Cahiers des Dix*, n° 19, 1954, p. 47-66)

<sup>32</sup> Ce cri que les Canadiens ont imité des Sauvages, est un hurlement qui se fait en se frappant plusieurs fois de la main sur la bouche. Il sert à deux fins : à effrayer l'ennemi qu'on [14] surprend, & de signal en même-tems [N.D.A.].

<sup>33</sup> Voir « Le Moyne de Maricourt, Paul » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>34</sup> Voir « Le Moyne de Sainte-Hélène, Jacques » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>35</sup> Voir « Le Moyne de Longueuil, Charles, baron de Longueuil » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>36</sup> Voir « Le Moyne d'Iberville et d'Ardillières, Pierre » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>37</sup> Ces trois Messieurs ont des biens considerables dans le Pays, & surtout *Monsieur* de Longueuil, qui possède une Terre de ce nom, située au sud de Montreal, belle, riche, bien peuplée, & qui a 7. à 8. lieuës de longueur [N.D.A.]. Lesage semble ici superposer deux événements : l'expédition contre les Tsonnontouans de 1687, commandée par le gouverneur Denonville, à laquelle participent, effectivement, les frères Le Moyne de Maricourt, Le Moyne de Saint-Hélène et Le Moyne de Longueuil, et l'expédition de 1690, à Corlard, à laquelle participe seul Le Moyne de Sainte-Hélène.

310 Iroquois avoient toujours méprisé leurs menaces, de sorte que *Monsieur* de  
 311 Maricour & ses freres, quelque horreur qu'ils eussent pour une pareille  
 312 inhumanité, crurent qu'ils devoient à leur tour l'exercer sur les neuf prisonniers  
 313 qu'ils venoient de faire.

314 Tout le monde sçait que chez ces Sauvages un homme qu'ils ont pris, à  
 315 quelque genre de mort [16] qu'ils le reservent, peut être dérobé au supplice par un  
 316 des assistans qui l'adopte, en lui jettant un colier au cou, & une couverture sur le  
 317 corps, sans autre cérémonie. Or il faut observer que ce *Monsieur* de Maricour  
 318 dont je viens de parler, avoit autrefois été enlevé par les Iroquois, & adopté de  
 319 cette sorte; & qu'ayant trouvé moyen de s'échapper de leurs mains, il étoit revenu  
 320 à Montreal.

321 Il vouloit donc par représaille, comme chef de l'expédition, que les neuf  
 322 Sauvages qu'il avoit pris fussent brulez. Il y étoit encore poussé par mes parens,  
 323 qui demandoient leur trépas avec de fortes instances, & tous les Canadiens y  
 324 consentoient; mais *Monsieur* de Saint Vallier<sup>38</sup>, Évêque de Quebec, se trouvant  
 325 alors à Montreal, où il étoit venu donner la Confirmation, s'y opposa de tout [17]  
 326 son pouvoir. Il tint au peuple un discours très-pathétique, & employa jusqu'aux  
 327 larmes pour exciter sa compassion. Cependant la politique rendit inutile  
 328 l'éloquence du Prélat. *Monsieur* de Maricour fut inexorable, & tous les  
 329 spectateurs jugerent aussi qu'on devoit dans cette occasion préférer la cruauté à la  
 330 douceur.

331 On attacha les prisonniers chacun à un poteau, & l'air aussi-tôt retentit de  
 332 leurs voix : ils commencerent à chanter ce qu'ils appellent leur chanson de mort.  
 333 Cette chanson contient ordinairement l'énumération des personnes qu'ils ont  
 334 tuées dans leurs courses\*, & le nombre des chevelures qui parent leurs Cabanes<sup>39</sup>.

<sup>38</sup> Voir « La Croix de Chevrères de Saint-Vallier, Jean-Baptiste de » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>39</sup> Lahontan donne une description des cabanes huronnes et iroquoises : « Leurs Cabanes ont ordinairement 80. pieds de longueur, 25. ou 30. de largeur & 20. de hauteur. Elles sont couvertes d'écorce d'Ormeau [orme blanc], ou de bois blanc [tilleul d'Amérique]. On voit deux estrades l'une à droit & l'autre à gauche, de neuf pieds de largeur, & d'un pied d'élévation. Ils font leurs feux entre ces deux estrades, & la fumée sort par des ouvertures faites sur le sommet de ces Cabanes. On voit de petits Cabinets ménages le long de ces estrades, dans lesquels les filles ou les



335 Malgré l'appareil\* effrayant de la mort qui les environne, ils paroissent tranquiles;  
 336 on ne voit sur leur visage aucune impression de crainte ni de douleur. Ils re-  
 337 [18]gardent comme une marque de lâcheté d'avoir peur de mourir, & même de ne  
 338 pas chanter quand on va perdre la vie. Il y a peu d'Européens capables d'un si  
 339 grand sang froid<sup>40</sup>.

340 Tandis que *Monsieur* de Maricour donnoit ses ordres pour le suplice des  
 341 neuf Iroquois, il s'aperçut que le plus apparent\* d'entre eux ne chantoit pas, &  
 342 qu'au lieu de témoigner autant de gayeté que ses compagnons, il étoit enseveli  
 343 dans une profonde affliction. Il lui en fit des reproches en langue Iroquoise qu'il  
 344 sçavoit bien : Comment donc, ami, lui dit-il, tu manques de fermeté! Il semble  
 345 que tu finisses tes jours à regret? Tu te trompes, lui répondit le Sauvage : ce n'est  
 346 point la mort qui m'afflige & m'empêche de chanter. Je suis plus brave que toi.  
 347 Regarde mon casse-tête\*<sup>41</sup>; tu y [19] verras les marques de cinquante-cinq  
 348 ennemis que j'ai tuez. Ce qui m'attriste en ce moment, ajouta-t-il, c'est de t'avoir  
 349 arraché toi-même, il y a dix ans, au sort que tu me fais éprouver aujourd'hui. À  
 350 ces mots, *Monsieur* de Maricour envisagea l'Iroquois avec plus d'attention  
 351 qu'auparavant, & le reconnut pour le Sauvage qui l'avoit adopté. Il court à lui

---

gens mariez ont coûtume de coucher sur de petits lits élevez d'un pied tout au plus. Au reste, trois ou quatre familles demeurent dans une même Cabane.» (Lahontan, *OC*, t. I, p. 636; voir également Sagard, *GVPH*, p. 171; Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. III, p. 19; Lafitau, *MSA*, t. II, p. 10-16; Charlevoix, *J*, t. II, p. 668-670; Trigger, *op. cit.*, p. 24).

<sup>40</sup> Cette tranquillité, ce « sang-froid » de certains prisonniers iroquois sont attestés par d'autres auteurs, dont Lahontan, qui décrit ainsi une séance de torture dont est victime un Iroquois : « Il courut à la mort avec plus d'indifférence que Socrate n'auroit fait, s'il se fut trouvé en pareil cas. Pendant le supplice, il ne cessa de chanter, "qu'il étoit Guerrier, brave & intrepide, que le genre de mort le plus cruel ne pourroit jamais ébranler son courage, qu'il n'y auroit point de tourmens capables de lui arracher un cri, que son camarade avoit été un poltron de s'être tué lui-même par la crainte des tourmens, & qu'enfin s'il étoit brûlé, il avoit la consolation d'avoir fait le même traitement à plusieurs *François & Hurons*." Tout ce qu'il disoit étoit vrai, sur tout à l'égard de son courage & de sa fermeté, car je puis vous jurer avec toute vérité qu'il ne jeta ni larmes, ni soupirs, au contraire, pendant qu'il souffroit les plus horribles tourmens qu'on puisse inventer, & qui durerent environ l'espace de trois heures, il ne cessa pas un moment de chanter.» (*OC*, t. I, p. 483)

<sup>41</sup> Espece de massuë recourbée par le bout, & un peu coupante dans sa convexité [N.D.A.]. Lafitau donne plus de détails sur cette arme : « Le casse-tête, ou masse d'armes, tient lieu d'épée et de massue, il est de racine d'arbre, ou d'un autre bois fort dur, de la longueur de deux pieds et demi, équarri sur les côtés, et élargi ou arrondi à son extrémité de la grosseur d'un poing.» (*MSA*, t. II, p. 30; voir également Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. II, p. 157, t. III, p. 96; Charlevoix, *HDGNF*, t. III, p. 238)

352 d'abord en l'appellant son pere; il l'embrasse avec transport à plusieurs reprises.  
 353 Ensuite se tournant vers le peuple, il lui demande la grace de ce Sauvage. Le  
 354 peuple, déjà tout attendri de cette reconnoissance, commençoit à crier qu'on le  
 355 déliât, quand un nommé Cardinal<sup>42</sup>, jeune Bourgeois de Montreal, dont le frere  
 356 avoit été tué dans la derniere expédition, s'étant brusquement approché de  
 357 l'Iroquois qu'on vouloit sauver, lui plongeait dans l'estomac le cou-[20]teau que  
 358 l'on porte attaché à la jartiere dans ces pays-là; ce qui fit beaucoup de peine à  
 359 *Monsieur de Maricour*.

360       Après qu'on eut fait bruler sept des huit prisonniers qui restoient, on laissa  
 361 le huitième exposé deux ou trois heures aux feux qui étoient allumés autour de  
 362 lui, afin qu'il pût parler plus pertinemment des douleurs cuisantes que ses  
 363 camarades avoient souffertes, lorsqu'il seroit de retour dans son Canton\*, où il fut  
 364 renvoyé pour dire aux siens, que s'ils ne cessoient de bruler leurs prisonniers, ils  
 365 devoient s'attendre au même traitement. Cet exemple de severité eut plus de force  
 366 sur les Iroquois, que la douceur avec laquelle on en avoit usé toujours avec ceux  
 367 d'entre eux qui avoient été pris. Effectivement on les renvoyoit libres, &  
 368 quelquefois même chargés de présens. [21] Ils ne brulerent presque plus de  
 369 Canadiens depuis ce tems-là<sup>43</sup>. Mais quelques Hurons, & grand nombre  
 370 d'Algonquins me donnerent cet amusement pendant les six années que je  
 371 demurai chez les Iroquois.

372       En arrivant dans le Village je retrouvai une mere. Une femme qui venoit  
 373 de perdre dans le combat un de ses enfans avec son mari, m'adopta, & faisant  
 374 choix d'un autre époux, elle fut bientôt consolée. Mais je parle en Européen; elle  
 375 n'avoit pas besoin de consolation : bien loin de s'affliger de la perte qu'elle

---

<sup>42</sup> Personnage non identifié.

<sup>43</sup> Lahontan commente cette mesure punitive commandée par les Français : « Les *Iroquois* qui ont le malheur d'être pris, n'ont qu'à se préparer à des tourmens affreux s'ils tombent entre les mains des *Oumamis*, des *Outaouas*, des *Algonkins*, & des Sauvages de l'*Acadie*; car ces Peuples sont extrêmement cruels envers leurs captifs; le moindre supplice qu'ils leur font souffrir, c'est d'obliger ces misérables à mettre le doigt dans le trou de la pipe du Victorieux lors qu'il fume, ce qui sert d'amusement à celui-ci pendant le voyage. Les autres Nations en usent avec beaucoup plus d'humanité. Ce n'est pas que depuis quelques années les François tâchent de leur persuader de faire à leurs ennemis le même traitement qu'ils en reçoivent.» (*OC*, t. I, p. 718-719)

376 venoit de faire, elle s'en réjouissoit<sup>44</sup>: outre l'honneur infini que faisoient réjaillir  
 377 sur elle les défunts qui étoient morts glorieusement pour le pays, ils lui laissoient  
 378 pour succession une copieuse quantité de chevelures.

379 Il y avoit plusieurs enfans de mon âge dans la Cabane, & un [22] assez  
 380 grand nombre dans le Village. Je crus n'avoir rien perdu, puisque je me voyois un  
 381 pere, une mere, des freres, & des compagnons. Mais ce qui me plaisoit le plus  
 382 dans mes nouveaux parens, c'est qu'au lieu de m'empêcher, comme les premiers,  
 383 de toucher aux armes, ils m'apprenoient à m'en servir, & m'y laissoient exercer  
 384 continuellement. Je m'attirois néanmoins de tems en tems des corrections un peu  
 385 rudes, parce que je cherchois souvent querelle, & que j'en venois aux mains avec  
 386 d'autres petits garçons que je blessois dangereusement. Il y avoit tous les jours  
 387 quelque tête cassée de ma façon. Ce qui étoit cause que mes parens Sauvages  
 388 vouloient quelque fois me renvoyer en Canada, quoiqu'ils m'aimassent  
 389 tendrement. Ils ne pouvoient pourtant s'y résoudre, car je leur témoignois une si  
 390 grande répug-[23]nance à les quitter, quand ils me menaçoient de me faire  
 391 conduire à Montreal, que je les attachois plus fortement à moi. J'allai en course\*  
 392 contre d'autres Sauvages, & l'on me mit des grandes parties de chasse dès l'âge  
 393 de douze ans. Il est vrai que j'étois plus robuste & plus formé que les autres  
 394 jeunes gens ne le sont à dix-huit; sans cette force qui a toujours été en augmentant  
 395 jusqu'à ce jour, & qu'on peut appeller extraordinaire, j'aurois péri dans cinquante  
 396 occasions où seule elle m'a sauvé la vie.

397 Je pourois mieux que personne faire ici une fidelle peinture des usages &  
 398 des mœurs des Iroquois; mais il y a tant de ces faiseurs de relations, que je laisse  
 399 de bon cœur à d'autres le plaisir de faire connoître ce qu'il y a de faux dans celles  
 400 qui sont entre les mains de tout le monde. Ayant été élevé [24] parmi ce peuple  
 401 Sauvage, je dois être bien instruit de ses coutumes. J'en ai même tellement pris  
 402 l'esprit, que je me suis regardé long-tems comme Iroquois<sup>45</sup>. Il m'a fallu plusieurs

<sup>44</sup> G1733 porte « réjouissoit » et A1733, « réjouïssoit ».

<sup>45</sup> Sur le mode de la connivence, Bacqueville de La Potherie affirme lui aussi son identité iroquoise : « Vous me permettez, Madame, de vous dire que je suis devenu un veritable

403 années, je ne dis pas pour vaincre, mais seulement pour adoucir un peu cette  
 404 ferocité que j'ai contractée avec ces hommes si différens des autres, & dont le  
 405 genre de vie ne flatoit que trop mes inclinations.

406 Je ne respirois\* que les combats. Cependant quelque envie que j'eusse de  
 407 me battre, je refusois de suivre mes parens, quand ils alloient en guerre contre les  
 408 Canadiens, & même contre les Algonquins; ce qu'ils faisoient assez souvent pour  
 409 plaire aux Anglois qui les y engageoient, & leur envoioient pour cela quantité  
 410 d'armes, de quinquaillerie, & d'eau de vie. Ils firent de si fréquentes courses\* en  
 411 Canada, que *Monsieur* de [25] Frontenac qui en étoit Gouverneur, se mit à leurs  
 412 trousses vers l'année 1695. & vint piller le Canton\* où je demourois<sup>46</sup>. Nos  
 413 Sauvages eurent cette obligation aux Anglois qui étoient avec nous, & qui leur  
 414 avoient fait entendre que rien n'étoit plus aisé que d'arrêter *Monsieur* de  
 415 Frontenac sur la frontiere même.

416 On ne sçauroit être plus embarrassé que je le fus dans cette occasion. Je ne  
 417 voulois point absolument combattre contre les Canadiens; les Iroquois me croyant  
 418 assez fort pour payer de ma personne, menaçoient de me tuer si je ne faisais  
 419 comme les autres. Quel parti prendre? Heureusement pour moi l'amour que je  
 420 conservois pour ma Patrie ne fut pas mis à une forte épreuve, puisque les  
 421 Canadiens entrèrent dans notre Canton\* en si bon ordre, qu'il nous falut reculer  
 422 & le laisser [26] ruiner, sans pouvoir rien entreprendre contre eux, ni leur faire  
 423 d'autre mal que de leur tuer quelques sentinelles la nuit à coups de flèches.

424 Comme ils bornoient leurs ravages à détruire, arracher, brûler, sans  
 425 profiter de nos dépouilles<sup>47</sup>, ils se lasserent bien-tôt d'exercer une fureur  
 426 infructueuse. Ils retournerent sur leurs pas. Ce que nous n'eûmes pas plûtôt

---

Iroquois.» (*HAS*, t. I, p. 198); « Je suis presentement un Iroquois, & vous me permettez que je vous entretienne de quelques faits qui regardent cette Nation.» (*HAS*, t. IV, p. 83)

<sup>46</sup> L'expédition de Frontenac contre les Onnontagués a lieu en juillet 1696, après un premier échec des troupes françaises en janvier. Les Iroquois ont alors déserté leurs villages et les assaillants ne peuvent que piller et brûler leurs installations, comme le rapporte le narrateur. Si cette attaque a refroidi les Iroquois, poussant même les Onneiouts à demander la paix peu après, elle n'a pas eu toute l'importance que lui accordent certains historiens, comme Bacqueville de La Potherie, dans les mouvements de paix qui ont suivi (Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. III, p. 277-282; Charlevoix, *HDGNF*, t. II, p. 168-175).

<sup>47</sup> G1733 et A1733 portent « dépouilles ».

427 remarqué, qu'il nous prit envie de les poursuivre, donnant plus à la vengeance  
 428 que nous n'avions fait à la deffense<sup>48</sup> du pays. Nous ne songions nullement à des  
 429 attaques générales. Chaque chef de Village conduisoit son monde ainsi qu'il le  
 430 jugeoit à propos<sup>49</sup>. Divisez en trois ou quatre troupes, nous ne fimes pendant  
 431 plusieurs jours que côtoyer les ennemis, & voltiger la nuit sur leur aîle gauche,  
 432 sans pouvoir les entamer<sup>50\*</sup>.

433 [27] Un soir pourtant nous en aperçûmes<sup>51</sup> environ deux ou trois cens,  
 434 qui ne nous croyant pas si près d'eux, s'étoient retirez dans une prairie assez loin  
 435 du reste de leur armée. Nous résolûmes d'enlever ce petit Corps que nous  
 436 attaquâmes un peu après minuit. Je me mis de la partie, sur l'assurance qui me fut  
 437 donnée que c'étoit des Hurons qui prenoient sur la gauche pour gagner leur pays  
 438 le long du grand Lac. Nous en tuâmes d'abord une demie douzaine; mais quatre  
 439 ou cinq pelotons qui étoient comme des gardes avancées, nous reçurent de si  
 440 bonne grace, qu'ils nous mirent bientôt en désordre & en fuite. Ils nous  
 441 choissoient à la lueur des feux allumez autour de leurs troupes, & ne perdoient  
 442 pas un coup de fusil.

443 La passion que j'avois pour la [28] guerre, ne me permettant pas d'être  
 444 des premiers à me retirer, je fus enveloppé avec mon pere adoptif, qui voulant me  
 445 dégager de cinq ou six Canadiens qui m'environnoient, se trouva pris avec moi.  
 446 Nous fûmes attachez à des arbres, & nous comptions bien qu'on nous feroit  
 447 bruler dès qu'il feroit jour. Je n'étois pas trop content de l'être si jeune; & ce qui  
 448 me mortifioit encore plus qu'une mort prématurée, c'est que n'ayant pas tué

---

<sup>48</sup> G1733 donne « défense ».

<sup>49</sup> L'indépendance des villages (et même des guerriers) en matière militaire constitue un trait important de la plupart des nations amérindiennes. Dans les *Mémoires de l'Amérique septentrionale*, Lahontan note : « Il faut remarquer que chaque village a son grand *Chef de guerre*, qui pour sa valeur, sa capacité, & son expérience, a été proclamé tel d'un consentement unanime. Cependant ce titre ne lui donne aucun pouvoir sur les *Guerriers*; ces sortes de gens ne connoissant point la subordination Militaire non plus que la Civile.» (OC, t. I, p. 714-715)

<sup>50</sup> Cette « petite guerre » que mènent les détachements amérindiens dont fait partie le narrateur est une pratique connue de tous les observateurs des sociétés amérindiennes, dont Lahontan : « Les Sauvages ne se font la guerre que par surprise, c'est-à-dire que ceux qui découvrent sont presque toujours assurez de vaincre; ayant à choisir d'attaquer à la pointe du jour ou dans les défilez les plus dangereux.» (OC, t. I, p. 713; voir aussi Lafitau, *MSA*, t. II, p. 10-11)

<sup>51</sup> G1733 donne « aperçumes ».

449 d'ennemis, je n'avois rien à dire pour chanson de mort. Mon pere Sauvage  
 450 entrant dans ma peine, me disoit pour me consoler, qu'il suffisoit pour mourir en  
 451 brave homme, que j'eusse été pris les armes à la main.

452           Quoiqu'il dût être persuadé qu'il seroit sauvé avec moi si je me faisois  
 453 connoître, il m'exhortoit cependant à ne pas dé-[29]couvrir que j'étois Canadien.  
 454 Je lui promis sans sçavoir pourquoi, & sans lui témoigner qu'il me sembloit que  
 455 c'étoit faire le fin\* fort mal à propos. Trop de vivacité néanmoins m'empêcha de  
 456 lui tenir parole. Parmi ceux qui vinrent nous examiner lorsqu'il fut jour, un grand  
 457 homme me prit par le menton pour me regarder en face, & dit ensuite aux  
 458 autres : Parbleu, Messieurs, en voici un bien jeune; ce seroit dommage de le faire  
 459 rôtir, ce n'est qu'un enfant. À ces paroles que je ne pus souffrir patiemment, je lui  
 460 dis en colère : Grand benest, on n'a qu'à me délier & me lâcher après toi, tu  
 461 verras si je ne suis qu'un enfant.

462           Mon emportement causa une extrême surprise aux Canadiens, qui  
 463 s'approcherent de moi en foule pour me considerer avec toute l'attention que leur  
 464 parois-[30]soit mériter un jeune Iroquois qui parloit si bien la langue Française.  
 465 Nous fûmes aussi-tôt détachez, mon pere Sauvage & moi. L'on nous conduisit au  
 466 Commandant, qui m'ayant fait avoüer que j'étois né Canadien, nous offrit la vie,  
 467 si nous voulions qu'il nous emmenât avec lui. J'acceptai son offre sans balancer,  
 468 comptant bien que je m'enfuirois dès la premiere occasion qui s'en présenteroit.  
 469 Pour le Sauvage, il refusa de me suivre, & ne cessa de me faire des reproches,  
 470 jusqu'à ce que lui ayant fait donner la liberté, je lui eus promis de le rejoindre  
 471 dans peu.

472           L'Officier qui commandoit la troupe des Canadiens que nous avions  
 473 attaquez<sup>52</sup> si mal à propos, s'appelloit alors *Monsieur* le Gendre. Je dis alors,  
 474 parce que je l'ai connu depuis sous le nom de Comte de [31] Monneville. J'ai  
 475 couru bien des aventures avec lui, comme on le verra dans l'histoire de ma vie.  
 476 Nous conçûmes dès ce tems-là l'un pour l'autre une amitié qui dure encore  
 477 aujourd'hui.

---

<sup>52</sup> G1733 donne « attaqués ».

478 Il emmenoit esclaves plusieurs femmes Iroquoises, & beaucoup d'enfans.  
 479 J'appréhendois fort d'aller avec lui sur le même pied; & dans ce cas je me  
 480 proposois de me faire connoître à mes parens de Montreal. Mais ma crainte fut  
 481 vaine. Il me fit donner la paye de Soldat dans une méchante Bicoque où il  
 482 commandoit à une cinquantaine de lieuës au nord de Chambly†, & j'y jouïs d'une  
 483 entiere liberté. Il fit plus, mon air dégourdi lui plut. Il me mit de toutes ses parties,  
 484 m'obligea de manger à sa table, & me traita comme son égal.

485 Nous passions les jours dans une belle habitation qu'il avoit [32] dans le  
 486 pays, & à laquelle tout autre que moi se seroit trouvé trop heureux de se fixer.  
 487 *Monsieur* le Gendre menoit-là une vie douce & très-rangée; cela ne me convenoit  
 488 point. Aussi me fut-il impossible de m'en accommoder long-tems, & de répondre  
 489 à l'amitié qu'il avoit pour moi. Je n'étois pas né pour le repos; il me falloit des  
 490 fatigues, des courses\*, des combats, ou du moins quelques querelles pour  
 491 m'amuser, & je n'en avois là aucune occasion. Cependant dans un séjour si  
 492 tranquille, *Monsieur* le Gendre & moi nous pensâmes mourir de mort violente.

493 Un Officier du Fort me voyant un matin avec deux Soldats, qui pour  
 494 chasser\* le mauvais air buvoient de l'eau-de-vie\*, se joignit à nous. Notre  
 495 entretien rouloit sur les Iroquois. Les Soldats étant bien-aises de s'instruire à fond  
 496 des [33] mœurs de ces Sauvages, me faisoient des questions, & je prenois plaisir  
 497 à satisfaire leur curiosité. L'Officier se mêlant à la conversation, se mit aussi à  
 498 m'interroger. Après quoi, me priant de le suivre, il me mena dans son cabinet; il  
 499 tira d'une armoire une bouteille qu'il décoëffa, prit un verre qu'il remplit & me  
 500 présenta : Buvez de ce vin, me dit-il, je crois qu'il sera de votre goût. Je portai le  
 501 verre à ma bouche, je mouïllai<sup>53</sup> seulement mes lèvres, & fit la grimace comme  
 502 un homme qui n'aimoit point cette liqueur. Comment donc, s'écria-t-il, est-ce que  
 503 vous trouveriez ce vin mauvais? Très-mauvais, lui répondis-je, avec toute la  
 504 franchise d'un Sauvage qui ne sçait point mentir par politesse. Je vois bien,  
 505 reprit-il en riant, que vous ne vous y connoissez guere; c'est un des meilleurs vins  
 506 de France. [34] Je suis persuadé que *Monsieur* le Gendre en jugeroit autrement

---

<sup>53</sup> G1733 porte « mouïllai ».

507 que vous. Je voudrais bien, ajouta-t-il, partager avec lui une petite provision que  
 508 j'ai de ce bon vin, & dont on m'a fait présent; mais c'est ce que je n'oserais lui  
 509 proposer moi-même. Nous sommes un peu broüillez<sup>54</sup>, & peut-être recevrait-il  
 510 mal mon compliment. Il faut par votre adresse nous reconcilier tous deux. Je ne  
 511 demande pas mieux, lui repartis-je; apprenez-moi seulement de quelle façon je  
 512 dois m'y prendre. Il n'y a rien de plus facile, me dit l'Officier; faites-lui goûter de  
 513 mon vin sans lui dire d'où il vient, & s'il le trouve excellent, comme je n'en  
 514 doute pas, vous m'en avertirez secretement. Je lui en enverrai quelques barils, &  
 515 j'ai dans la tête que ce petit présent donnera lieu à notre reconciliation.

516 J'approuvai fort ce projet de [35] raccommodement, & je promis de bonne  
 517 foi de travailler à le faire réüssir. Je reçus de la main de l'Officier une bouteille  
 518 bien cachetée, & je l'assurai que j'en ferois l'usage qu'il desiroit. Par le plus  
 519 grand bonheur du monde, je ne quittai pas sur le champ l'Officier; je m'amusai  
 520 encore quelque tems avec lui; ensuite je me retirai sans emporter la bouteille que  
 521 je laissai par oubli dans le Fort, & j'allai retrouver mes deux Soldats avec qui je  
 522 continuai jusqu'à la nuit à chasser\* le mauvais air. Le lendemain matin m'étant  
 523 ressouvenu que je n'avois pas fait ce que souhaitoit l'Officier, je me disposois à  
 524 retourner chez lui, lorsqu'un Soldat vint m'annoncer qu'on l'avoit trouvé, ainsi  
 525 que ses deux domestiques, morts dans leurs lits, & tous trois du même poison,  
 526 suivant le rapport du Chirurgien\*. Je ne doutai [36] point que ce funeste accident  
 527 ne fut l'ouvrage de la bouteille de reconciliation; & après avoir conté à *Monsieur*  
 528 le Gendre ce qui s'étoit passé le jour précédent entre l'Officier & moi, nous fîmes  
 529 là-dessus mille raisonnemens, sans pouvoir comprendre comment cela s'étoit pû  
 530 faire, & sans oser décider si le défunt étoit innocent ou coupable. Quoiqu'il en  
 531 soit, je remerciai Dieu de ne m'avoir pas donné de ces temperamens posez &  
 532 flegmatiques qui songent à tout, & n'oublient pas le moindre article des  
 533 commissions dont ils sont chargez.

534 Ce triste événement, quoique *Monsieur* le Gendre n'eut rien à se  
 535 reprocher, ne laissa pas de le mettre dans la necessité d'aller à Quebec. Il me

---

<sup>54</sup> A1733 porte « brouillez ».



536 proposa de faire avec lui ce petit voyage, & j'acceptai volontiers la proposition.  
 537 En passant par Montreal, je voulus par pure [37] curiosité voir mes parens sans  
 538 me faire connoître. Je m'imaginois que c'étoit une chose aisée; je me trompois.  
 539 Ma résolution ne put tenir contre les mouvemens de tendresse que la nature  
 540 inspire dans ces occasions. Quand j'abordai mon pere & ma mere, ces doux noms  
 541 sortirent de ma bouche malgré moi, au lieu de ceux de Monsieur & de Madame  
 542 que je croyois seulement prononcer.

543           Je fus reçu au logis comme l'Enfant prodigue. Les auteurs de ma  
 544 naissance remercierent le Ciel de mon retour; pour mes freres qui ne m'avoient  
 545 jamais aimé, ils en eurent peu de joye, & les voisins en fré mirent. Ces derniers se  
 546 souvenant encore de mes espiègleries, fré mirent en me revoyant. Mon pere & ma  
 547 mere allerent avec empressement demander ma liberté à *Monsieur* le Gendre, qui  
 548 ne put la refuser à leurs [38] instances, quelque chagrin qu'il eût de me perdre.

549           On juge bien qu'un garçon de mon humeur, ne pouvoit faire un long  
 550 séjour dans la maison paternelle sans s'y ennuyer. Je regretai bientôt mes  
 551 Sauvages; je n'étois pas tout-à-fait le maître au logis, ce qui me paraissoit un état  
 552 trop gênant; je trouvois fort dure la necessité d'être soumis au droit que mon pere  
 553 & ma mere avoient de me faire des réprimandes impunément. À l'égard de mes  
 554 freres, quoiqu'ils fussent Officiers & mes aînez, je les mis sur un bon pied. Je les  
 555 accoutumai à plier devant moi, aussi-bien que les étrangers, qui pour n'être pas  
 556 obligez d'avoir tous les jours les armes à la main, aimoient mieux se résoudre à  
 557 souffrir mes airs de hauteur.

558           Pour éviter l'oisiveté dans laquelle je ne pouvois manquer de [39] tomber,  
 559 je me donnai tout entier à la chasse. Pour cet effet, je m'associai avec des  
 560 Algonquins, & vivant plus en Sauvage qu'en Canadien, j'étois souvent des six  
 561 mois sans revenir chez mes parens, qui loin de se plaindre de ces longues  
 562 absences, m'en sçavoient alors fort bon gré. Quelque fois aussi je revenois avec  
 563 une troupe d'Algonquins qui m'avoient choisi pour leur chef, & qui suivoient  
 564 mes ordres. En arrivant dans Montreal à leur tête, j'étois plus fier qu'un Général,

565 & malheur aux Bourgeois qui ne me saluoient pas profondément, ou qui  
566 m'osoient regarder entre deux yeux.

567 Une affaire que j'eûs dans cette Ville vers le milieu de l'année 1701.  
568 m'attacha tout de bon à mes Algonquins. Voici le fait : nous nous chargeâmes  
569 environ cent Canadiens & moi, d'escorter [40] *Monsieur* de la Mothe de  
570 Cadillac<sup>55</sup>, qu'on envoyoit avec deux Officiers subalternes, à près de deux cens  
571 lieuës de Montreal commander au Détroit<sup>56</sup>. Quand nous fûmes à l'endroit qu'on  
572 nomme le Saut de la Chine†<sup>57</sup>, parce qu'il y en a un en effet sur le Fleuve Saint  
573 Laurent, & qu'on est obligé d'y faire le portage, *Monsieur* de Cadillac s'avisa de  
574 visiter les Canots<sup>58</sup>, pour voir si nous n'emportions pas plus d'eau de vie qu'il  
575 n'étoit permis. Il en découvrit de contrebande dans plusieurs Canots. Il éleva  
576 aussi-tôt la voix, & demanda d'un ton de Maître à qui elle étoit. Il y avoit auprès  
577 de lui un de mes freres qui lui répondit sur le même ton, qu'elle nous appartenoit,  
578 & que ce n'étoit point à lui à y trouver à redire.

<sup>55</sup> Voir « Laumet, dit de Lamothe Cadillac, Antoine » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>56</sup> Le Détroit est un Établissement avec un bon Fort, qui a été fait par ordre de *Monsieur* de Pontchartrain sur la Riviere ou le Canal qui joint le Lac Huron au Lac Érié [N.D.A.]. La région du détroit (Detroit) est un « petit Canal, par lequel le Lac d'Huron se décharge dans le Lac Érié. [...] Ce Détroit est long d'environ trente lieuës : dans le milieu il forme un Lac de figure ovale d'environ six lieuës de diametre. M. de la Salle le nomme Lac de Sainte-Claire ; les Iroquois l'appellent Ossi-Kata. [...] Il est large de près d'une lieuë, excepté au Lac Sainte-Claire. Ce Détroit est Nord-Sud ; il n'a pas beaucoup de profondeur, il a un courant très-fort à son entrée du côté dans le Lac Érié ; mais son entrée du côté du Lac Huron est divisée en plusieurs canaux, presque tous barés par des batures de sable. On y en trouve un de huit brasses & large d'une lieuë.» (Saugrain, *DNF*, p. 35)

<sup>57</sup> Ou saut Saint-Louis, près de Montréal, que décrit ainsi Bacqueville de La Potherie : « Ce saut est une chute de cascades dans le fleuve, large d'une demie lieuë, sur trois quarts de longueur. Ce passage est très-dangereux, & à moins que les Canoteurs ne soient fort adroits il leur est très difficile de s'en tirer.» (*HAS*, t. I, p. 345-346)

<sup>58</sup> Dans un mémoire adressé à Pontchartrain en 1705, un auteur anonyme décrit la composition et la construction des canots : « [ils] sont faits d'écorce de bouleau proprement tendues sur des varangues de bois de cèdre bien légères et bien minces. Leur structure est presque semblable à celle des gondoles de Venise. Ils sont partagés en six, sept ou huit places par des barres de bois légères, qui soutiennent et qui lient les deux bords du canot. [...] Comme une seule écorce ne peut pas faire un canot tout entier; celles qui le composent sont cousues avec des racines de sapin, plus liantes et plus blanches que l'ozier. On enduit les coutures d'une gomme que les sauvages tirent du sapin.» (*Mémoire historique sur les mauvais effets de la réunion des castors dans une même main*, cité par R. P. J. Tailhan [dir.] dans Nicolas Perrot, *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale*, publié pour la première fois par le R. P. J. Tailhan de la compagnie de Jésus, Leipzig & Paris, Librairie A. Franck, 1864, p. 297-298; voir également Lahontan, *OC*, t. I, p. 289-293).

579 [41] Cadillac étoit Gascon, & par conséquent vif<sup>59</sup>. Il brusqua mon frere,  
 580 qui tomba sur lui l'épée à la main. Cadillac le reçut en brave homme, & le faisant  
 581 reculer, il alloit le désarmer, lorsque me jettant entre eux deux, j'écartai mon frere  
 582 pour prendre sa place, & je poussai à mon tour si vivement son ennemi, que  
 583 celui-ci n'eut pas sujet d'être fâché qu'on nous séparât. Je crois qu'il est encore  
 584 vivant<sup>60</sup>; qu'il me donne, s'il l'ose, un démenti.

585 Nous n'étions qu'à trois lieuës de Montreal. Cadillac y retourna pour  
 586 porter ses plaintes. J'eus l'indiscrétion de l'y suivre, au lieu de me retirer avec  
 587 mes Sauvages. *Monsieur* de Champigny<sup>61</sup> qui étoit alors Intendant, me fit dire à  
 588 mon arivée de lui aller parler. On me conseilla de m'enfuir. Je rejetai ce conseil,  
 589 qui me parut moins prudent que timide, & ne [42] balançai pas un moment à me  
 590 rendre chez l'Intendant, sans être agité de la moindre frayeur. Je croyois au  
 591 contraire, qu'il devoit lui-même me craindre, & qu'il ne seroit pas assez hardi  
 592 pour me dire quelque chose de désobligeant.

593 J'entrai dans sa salle d'un air effronté, & habillé en Sauvage à mon  
 594 ordinaire. Je me souviens qu'il y avoit autour de lui plus de cinquante Officiers,  
 595 outre *Monsieur* de Ramesé<sup>62</sup> Gouverneur de la Place<sup>63</sup>, & plusieurs Dames :  
 596 Approchez, me dit d'un air assez doux l'Intendant, approchez, *Monsieur* le  
 597 mutin<sup>64</sup>. C'est donc vous qui tirez l'épée contre vos Officiers? Oûi<sup>65</sup>, *Monsieur*,  
 598 lui répondis-je, c'est moi; & je l'ai dû faire pour ne pas laisser égorger mon frere  
 599 à mes yeux. Votre frere, reprit-il, est un rebelle qu'il ne falloit pas imiter, & qui  
 600 subira la rigueur [43] des peines portées par les ordonnances, si on le peut

<sup>59</sup> La vivacité gasconne est soulignée encore à deux reprises par Lesage dans *la Valise trouvée* : « Je leur en donnerai bien d'autres, répondoit le Gascon [l'abbé Boyer, auteur de *Judith*] sur le ton de son pays. » (p. 200); « nous autres Gascons nous avons le sang un peu chaud. Je vous demande pardon de mon injuste emportement. » (p. 206-207)

<sup>60</sup> Il meurt en 1730.

<sup>61</sup> Voir « Bochart de Champigny, Jean, sieur de Noroy et de Verneuil » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>62</sup> Voir « Ramezay, Claude de » dans Annexe I (« Notices biographique »).

<sup>63</sup> Claude de Ramezay n'occupe le poste de gouverneur de Montréal qu'à partir de 1704.

<sup>64</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « mutin? ».

<sup>65</sup> A1733 donne « Oui ».

601 attraper. Pour vous, je vous condamne au cachot, où vous demeurerez, s'il vous  
602 plaît, jusqu'à ce que *Monsieur* de la Mothe veuille<sup>66</sup> bien vous pardonner.

603 Je suis persuadé que l'Intendant ne vouloit que me faire peur, & qu'on  
604 étoit convenu que *Monsieur* de Ramesé avec les autres Officiers demanderoit  
605 grace pour moi, si je me soumettois sans murmure à l'arrêt prononcé; mais il n'y  
606 eut pas moyen. Le terme de cachot me fit monter le feu à la tête, & regardant  
607 *Monsieur* de Champigny d'un air irrité : Ce ne sera pas, lui répondis-je fierement,  
608 tandis que j'aurai mon sabre que j'irai au cachot, ni tant que mes Sauvages seront  
609 dans la Place. Là-dessus, je fis quelques pas pour sortir; alors tous les Officiers se  
610 mirent au-devant de [44] moi, & me désarmerent en m'assurant qu'il ne me seroit  
611 rien fait, si j'obéissois à *Monsieur* l'Intendant. Comme je n'en voulois rien faire,  
612 malgré tout ce qu'on me pouvoit dire, les Gardes du Gouverneur me saisirent  
613 enfin, & me menerent, ou plutôt me porterent en prison, non sans recevoir de moi  
614 bien des gourmades\*, qu'ils me rendirent au centuple.

615 Je passai trois jours dans le cachot les fers aux pieds & rongant mon  
616 frein. Après cela l'Intendant dont l'intention étoit de ménager mes Sauvages qui  
617 murmuroient de ma prison, me fit venir devant lui, & me dit qu'il étoit fâché que  
618 je l'eusse réduit à me punir, qu'il m'estimoit, que je pouvois compter qu'il me  
619 serviroit en tout ce qui dépendroit de lui, qu'il m'exhortoit seulement à faire tous  
620 mes efforts pour moderer ma violence, & qu'à ma [45] consideration il faisoit  
621 grace à mon frere. Grace qui devint inutile à celui-ci, puisque la honte d'avoir été  
622 battu par Cadillac le fit passer chez les Sauvages, d'où il n'est point revenu  
623 depuis ce tems-là.

624 Le jour que je sortis de prison, j'appris que *Monsieur* de Ramesé avoit par  
625 amitié pour moi fait des excuses à *Monsieur* de la Mothe, & qu'il avoit d'abord  
626 obtenu de l'Intendant que je ne serois qu'une heure au cachot, mais qu'une vieille  
627 Madame d'Arpentigni<sup>67</sup>, qui par malheur pour moi grossissoit alors la Cour de  
628 *Monsieur* de Champigny, avoit fait surseoir mon élargissement; que cette

---

<sup>66</sup> G1733 et A1733 donnent « veuille ».

601 attraper. Pour vous, je vous condamne au cachot, où vous demeurerez, s'il vous  
602 plaît, jusqu'à ce que *Monsieur* de la Mothe veuille<sup>66</sup> bien vous pardonner.

603 Je suis persuadé que l'Intendant ne vouloit que me faire peur, & qu'on  
604 étoit convenu que *Monsieur* de Ramesé avec les autres Officiers demanderoit  
605 grace pour moi, si je me soumettois sans murmure à l'arrêt prononcé; mais il n'y  
606 eut pas moyen. Le terme de cachot me fit monter le feu à la tête, & regardant  
607 *Monsieur* de Champigny d'un air irrité : Ce ne sera pas, lui répondis-je fierement,  
608 tandis que j'aurai mon sabre que j'irai au cachot, ni tant que mes Sauvages seront  
609 dans la Place. Là-dessus, je fis quelques pas pour sortir; alors tous les Officiers se  
610 mirent au-devant de [44] moi, & me désarmerent en m'assurant qu'il ne me seroit  
611 rien fait, si j'obéissois à *Monsieur* l'Intendant. Comme je n'en voulois rien faire,  
612 malgré tout ce qu'on me pouvoit dire, les Gardes du Gouverneur me saisirent  
613 enfin, & me menerent, ou plutôt me porterent en prison, non sans recevoir de moi  
614 bien des gourmades\*, qu'ils me rendirent au centuple.

615 Je passai trois jours dans le cachot les fers aux pieds & rongant mon  
616 frein. Après cela l'Intendant dont l'intention étoit de ménager mes Sauvages qui  
617 murmuroient de ma prison, me fit venir devant lui, & me dit qu'il étoit fâché que  
618 je l'eusse réduit à me punir, qu'il m'estimoit, que je pouvois compter qu'il me  
619 serviroit en tout ce qui dépendroit de lui, qu'il m'exhortoit seulement à faire tous  
620 mes efforts pour moderer ma violence, & qu'à ma [45] consideration il faisoit  
621 grace à mon frere. Grace qui devint inutile à celui-ci, puisque la honte d'avoir été  
622 battu par Cadillac le fit passer chez les Sauvages, d'où il n'est point revenu  
623 depuis ce tems-là.

624 Le jour que je sortis de prison, j'appris que *Monsieur* de Ramesé avoit par  
625 amitié pour moi fait des excuses à *Monsieur* de la Mothe, & qu'il avoit d'abord  
626 obtenu de l'Intendant que je ne serois qu'une heure au cachot, mais qu'une vieille  
627 Madame d'Arpentigni<sup>67</sup>, qui par malheur pour moi grossissoit alors la Cour de  
628 *Monsieur* de Champigny, avoit fait surseoir mon élargissement; que cette

---

<sup>66</sup> G1733 et A1733 donnent « veuille ».

629 méchante femme avoit représenté qu'on ne pouvoit me traiter trop séverement,  
 630 qu'elle avoit dit à l'Intendant : Ah, Monseigneur, vous devriez le laisser pourrir  
 631 en prison, vous rendrez en cela un [46] grand service au Pays; personne n'est à  
 632 couvert des fureurs de ce garnement; moi qui vous parle, Monseigneur, j'ai sujet  
 633 de me plaindre de lui; il m'a dernièrement insultée avec une insolence à mériter  
 634 punition corporelle.

635           Voici en quoi consistoit cette prétenduë insulte faite à la Dame  
 636 d'Arpentigni. Je lui avois vendu des Pelleteries à crédit, en lui prescrivant un  
 637 tems pour me payer. Elle l'avoit laissé passer sans me satisfaire; je lui demandai  
 638 de l'argent, elle m'en refusa; je la menaçai dans des termes qu'elle ne trouva  
 639 peut-être pas assez mesurez. Je ne fis pourtant que lui dire en jurant, que si je  
 640 n'étois pas payé dans vingt-quatre heures, j'irois l'écorcher toute vive dans sa  
 641 maison, & y mettre ensuite le feu.

642           Indépendemment des bontez de *Monsieur* de Ramesé à mon égard, [47] il  
 643 y avoit une bonne raison pour me mettre en liberté. Je devenois necessaire par  
 644 rapport aux Sauvages qui m'étoient attachez. La Guerre étoit recommencée en  
 645 Europe au sujet de la Couronne d'Espagne, & par conséquent entre les Anglois de  
 646 la nouvelle Angleterre† & les Canadiens. C'étoit-là une de ces conjonctures où il  
 647 est important de ménager les Sauvages. Les Iroquois avoient enterré la hache,  
 648 pour parler leur langage<sup>68</sup>; c'est-à-dire, avoient fait la paix. Mais on craignoit  
 649 qu'ils ne la rompissent dès l'année 1698. *Monsieur* de Frontenac peu de tems  
 650 avant sa mort, avoit fait une espece de treve avec eux, les trouvant tout étourdis\*  
 651 de la perte de leur fameux chef *la Chaudiere-Noire*, tué par un parti de jeunes  
 652 Algonquins. On fit si peu de fonds sur un traité si irrégulier, que *Monsieur* de  
 653 Callieres jugeant qu'on en de-[48]voit faire un autre, conclut une paix solide avec  
 654 les Iroquois en 1701. par les soins & l'adresse de *Monsieur* de Maricour, & du

---

<sup>67</sup> Voir « Saint-Père, Agathe de (Legardeur de Repentigny) » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>68</sup> « *La Hache est le simbole de la Guerre. [...] Jetter la Hache dans le plus profond de la terre, c'est ne plus entendre parler de Guerre* » (Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. III, « Termes et expressions des sauvages »).

655 Pere Anselme Jesuite<sup>69</sup>. Ces deux habiles Négociateurs se transporterent chez  
 656 tous ces Sauvages, dont ils connoissoient parfaitement le génie, & les engagerent  
 657 à envoyer à Montreal leurs Députez, qui y planterent, comme ils disent, *l'arbre*  
 658 *de Paix*, & y danserent le *Calumet*<sup>70</sup> au nombre de huit à neuf cens<sup>71</sup>.

<sup>69</sup> Le religieux qui accompagne Le Moine de Maricourt dans ses ambassades chez les Amérindiens des Grands Lacs et chez les Iroquois n'est pas l'augustinien érudit Pierre Guibours qu'on nomme le père Anselme (1625-1694), mais bien le jésuite Jacques Bruyas (voir Annexe I, « Notices biographiques »).

<sup>70</sup> Bacqueville de La Potherie fournit des explications détaillées sur l'origine du mot *calumet* et sur l'usage de l'objet qu'il désigne : « *Ganondaoé*, en langue Iroquoise *Paogan*, chez les autres Sauvages, & parmi les François le Calumet, du mot de Chalumeau, nom Normand, est quelque chose de si misterieux, qu'ils disent que c'est un present que le Soleil a envoyé aux hommes pour établir & confirmer la Paix parmi eux. Quiconque viole un Calumet doit perir, & il s'attire en même tems l'indignation des Dieux qui ont laissé le pouvoir au Soleil d'éclairer la terre, & ne peuvent souffrir qu'un perfide fasse rien de contraire au Calumet qui est le gage de la Paix. Quoiqu'en effet le Calumet soit le symbole de la Paix parmi eux, il sert néanmoins pour la Guerre. Lorsqu'une Nation l'a porté, ou laissé chez une autre, si elle est attaquée d'ailleurs, celle qui s'est unie par ce Calumet, doit prendre ses intérêts & venger ses morts; le Calumet demande donc beaucoup de ceremonies. [...] C'est une maniere de Pipe fort longue de pierres rouges, enjolivée de têtes de Pic-bois, de Canards-branchus, qui se perchent sur les arbres, dont la tête est de plus belle écarlate qui se puisse voir, & d'autres beaux plumages. Ils suspendent au milieu du bâton des plumes d'ailes d'un oiseau qu'ils appellent *Kibon*, qui est un véritable Aigle, d'une grosseur différente de ceux que nous voyons en Europe. Les plumes de leurs ailes sont grises & blanches, & ils les peignent en rouge, dont ils font des éventails qu'ils suspendent au bâton du Calumet. Quand ils en voyent dont les plumages sont peints de rouge, c'est une marque qu'ils offrent du secours; lorsqu'ils sont blancs & gris, c'est la marque d'une Paix profonde, & d'un secours non seulement à ceux à qui ils presentent le Calumet mais à tous leurs Alliez. S'ils peignent un côté de ces plumes en rouge & que l'autre soit au naturel gris & blanc, ils déclarent par là qu'ils ne veulent avoir aucun ennemi du côté que regarde la couleur blanche & grise; mais qu'ils veulent la guerre du côté qu'est tourné le rouge. » (*HAS*, t. II, p. 14-16; pour d'autres descriptions du calumet, voir *HAS*, t. I, p. 76; Pierre Esprit Radisson, *Voyages of Pierre Esprit Radisson, being an Account of his Travels and Experiences among the North Amercian Indians, from 1652-1684*, Boston, G. D. Scull, 1885, p. 208; Marquette, « Le premier voyage qu'a fait le P. Marquette vers le Nouveau Mexique & comment s'en est formé le dessein », dans *JR*, t. 59, p. 132-136; La Salle, « Relation des découvertes et des voyages du sieur de La Salle, seigneur et gouverneur du fort de Frontenac, au delà des grands lacs de la Nouvelle-France, faits par l'ordre de Monseigneur Colbert, 1679-80-81 », dans Pierre Margry, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale, 1614-1698*, Paris, Maisonneuve frères et Cie, 1879-1888, t. I, p. 453; Hennepin, *ND*, p. 150-151; Lahontan, *OC*, t. I, p. 303, 513; Charlevoix, *J*, t. I, p. 470-472; Lafitau, *MSA*, t. II, p. 314-336).

<sup>71</sup> On doit le compte rendu le plus complet de cet événement, la Grande Paix de Montréal, à Bacqueville de La Potherie, qui assiste à la plupart des assemblées et cérémonies diplomatiques qui ont lieu à Montréal entre le 20 juillet et le 9 août 1701. En plus du texte de Bacqueville de La Potherie (*HAS*, t. III, p. 193-266), on pourra consulter sur cet événement l'ouvrage de Gilles Havard (*la Grande Paix de Montréal de 1701. Les voies de la diplomatie amérindienne*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1991, 222 p.) ainsi que celui d'Alain Beaulieu et de Roland Viau (*la Grande Paix. Chronique d'une saga diplomatique*, Montréal, Libre Expression, 2001, 127 p.).

659 Depuis ce tems-là les Anglois n'ayant rien épargné pour les porter à  
 660 déterrer la hache contre nous, y réussirent en partie, puisqu'à force de présens ils  
 661 gagnèrent quelques-uns de ces Sauvages, qui vers la fin de l'année 1703. mirent  
 662 le feu par surprise au Fort où *Monsieur* de Cadillac commandoit au Détroit.

663 La nation des Iroquois en ge-[49]neral, ne regarda pas néanmoins cette  
 664 entreprise comme une infraction du traité, puisqu'en ayant rencontré dans les bois  
 665 plusieurs troupes peu de tems après, nous en fûmes reçûs en amis plutôt qu'en  
 666 ennemis. Ils voulurent absolument fumer, & faire chaudiere<sup>72</sup> avec nous. Trente  
 667 Algonquins qui m'accompagnoient, avoient d'abord appréhendé qu'il ne nous  
 668 falût en venir aux mains; mais les Iroquois nous protesterent que jamais ils ne  
 669 leveroient la hache sur le François, ni sur ses Alliez; que pour l'Anglois dont ils  
 670 avoient sujet d'être mécontents, ils ne lui feroient point de quartier. Je fus curieux  
 671 de sçavoir pourquoi ils se plaignoient des Anglois, & je le leur demandai. Ils me  
 672 répondirent qu'ils n'en étoient pas satisfaits<sup>73</sup> pour plusieurs raisons, & entre  
 673 autres pour une [50] qui leur tenoit fort au cœur : qu'ils avoient porté quelques  
 674 Peleteries à Corlard† dans la nouvelle Yorck†, où après avoir cherché pendant  
 675 deux jours un des leurs qui s'y étoit égaré, ils l'avoient trouvé pendu dans un lieu  
 676 écarté.

677 À ce mot de pendu, tous les Iroquois pousserent des cris effroyables, &  
 678 firent éclater une vive douleur. On eut dit qu'ils avoient encore devant les yeux le  
 679 Compagnon malheureux dont ils déploroient la destinée. Je ne perdis pas une si  
 680 belle occasion de les exhorter à ne point laisser impuni un affront si sanglant. Je  
 681 fis plus; je m'offris à servir leur vengeance, & à partir sur le champ avec eux,  
 682 pour aller tirer raison\* de cet outrage. Ils me prirent au mot. Ensuite réfléchissant  
 683 sur notre petit nombre, ils me demanderent si je ne pourrois pas obte-[51]nir un  
 684 plus grand secours de notre Pere *Onuntio*<sup>74</sup>. Je crus que notre Gouverneur, qu'ils

<sup>72</sup> Faire cuire les viandes & les manger [N.D.A.]. « *Faire Chaudiere, c'est vivre ensemble de bonne union* » (Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. III, « Termes et expressions des sauvages »).

<sup>73</sup> G1732 donne « satisfait ».

<sup>74</sup> Les Sauvages nomment ainsi un Souverain, un Maître, & Dieu même [N.D.A.]. *Onontio* signifie « grande montagne ». Les Hurons et les Iroquois ont utilisé ce nom pour désigner d'abord le



685 appelloient de ce nom, ne seroit pas fâché de profiter de cette conjoncture, pour  
 686 faire quelque entreprise qui broüillât ces Sauvages pour long-tems avec les  
 687 Anglois. Dans cette confiance, je conduisis à Montreal une partie de ces Iroquois  
 688 en qualité de Députez de leur nation. Je les présentai à *Monsieur* de Ramesé, qui  
 689 flatta fort leur ressentiment, & leur promit du secours. Effectivement après en  
 690 avoir écrit à *Monsieur* de Vaudreüil, il leur donna trois cens Canadiens  
 691 commandez par *Monsieur* de Beaucour<sup>75</sup> Ingénieur, Capitaine de Compagnie.  
 692 Outre cela, il me pria d'engager le plus d'Algonquins que je pourrois à se mettre  
 693 de la partie. Je l'assurai [52] que si je n'en déterminois pas un grand nombre à me  
 694 suivre, ce ne seroit pas ma faute. Je lui donnai cette assurance avec un zele qui  
 695 m'attira des complimens de sa part. Mais pour dire la verité, si j'entrois si  
 696 chaudement dans ses vûës politiques, c'étoit moins par amour pour le bien public,  
 697 que par le plaisir que je sentoiss quand on me proposoit des ravages à faire.

698 Je haranguai donc les Algonquins; près de quatre cens se laisserent  
 699 persuader; & lorsqu'ils m'eurent donné leur parole, nous partîmes pour cette  
 700 expédition sur la fin de Juin 1704. Les Députez Iroquois s'en étoient auparavant  
 701 retournés dans leurs Cantons\*, pour donner avis à leurs freres du résultat de leur  
 702 députation. Une partie devoit nous venir joindre en chemin, & les autres à certain  
 703 jour marqué en-[53]trer dans le Pays en plusieurs troupes. Nous arrivâmes au  
 704 rendez-vous avant le jour prescrit, quoique la route fut difficile, & longue de plus  
 705 de 150 lieuës. Malheureusement *Monsieur* de Beaucour avoit amené avec lui  
 706 quelques Soldats François, qui n'étant pas accoutumés à nos canots, ne pouvoient  
 707 résister à la fatigue, & nous incommodoient beaucoup plus qu'ils ne nous  
 708 servoient. Quand il y avoit des portages à faire, comme il y en avoit plusieurs, &  
 709 surtout un de 25 lieuës, ils avoient assez de peine à se traîner eux-mêmes, ce  
 710 n'étoit pas le moyen de nous aider à porter nos canots & nos vivres. Cependant ce  
 711 n'auroit été rien que cela, si l'un d'entre eux ne nous eût fait manquer notre coup  
 712 par la plus noire des trahisons.

---

gouverneur français Charles Huault de Montmagny (*Mons-Magnus*) et, par la suite, tous ses successeurs (*JR*, t. XX, p. 220; Charlevoix, *HDGNF*, t. I, p. 226, n. a).

713 Ce perfide, pendant que nous nous arrêta mes dans les bois, à [54] 30  
 714 lieuës des premiers Villages Anglois, pour cacher nos canots, & nous reposer en  
 715 attendant le jour, dont nous étions convenus avec les Iroquois, ce traître ayant  
 716 repris des forces nous prévint, & alla avertir nos ennemis de notre arrivée; de  
 717 sorte que nous demeurâmes fort sots, quand nous nous approchâmes d'un gros  
 718 Bourg que nous nous étions fait fête de ravager le premier. Nous apperçûmes bien  
 719 deux mille Anglois armez qui nous y attendoient de pied ferme. Ce qui nous  
 720 obligea de nous retirer promptement, & de regagner les bois. Comme nous  
 721 n'étions pas éloignez d'Orange†<sup>76</sup>, dont la Garnison pouvoit nous couper, nous  
 722 fûmes contraints de retourner à nos canots sans avoir tiré un coup de fusil. Cela  
 723 nous picqua d'autant plus que l'année [55] précédente *Monsieur* de Beaubassin<sup>77</sup>,  
 724 fils de *Monsieur* de la Valiere<sup>78</sup>, Major\* de la Ville de Montreal, avoit ravagé  
 725 plus de vingt-cinq lieuës de ce même pays, quoiqu'il n'eût avec lui qu'une  
 726 poignée de Canadiens, & beaucoup moins de Sauvages que nous n'en avions.

727 Les frais de l'armement n'étoient pas si considérables que nous ne nous  
 728 fussions aisément consolez de cette fausse démarche, si nous en avions été quittes  
 729 pour perdre nos pas; mais nous n'avions porté des vivres que pour la moitié du  
 730 voyage; comptant que les magasins ennemis nous en fourniroient de reste pour  
 731 notre retour. C'est ainsi que nous nous étions trompez dans notre calcul; & notre  
 732 équipée nous pensa coûter la vie à tous, du moins y périt-il plusieurs de nos  
 733 Compagnons, qui demeuroient en chemin sans pouvoir nous sui-[56]vre, ou qui  
 734 par foiblesse laissoient emporter leurs canots à la rapidité de l'eau, & se noyoient  
 735 des sept ou huit hommes à la fois.

736 Mes Sauvages se tiroient d'affaire un peu moins mal que les autres; ils  
 737 attrapotent toujours quelques poissons, ou quelques pieces de gibier, mais en  
 738 petite quantité, la saison n'étant pas favorable pour la pêche à cause des chaleurs.

---

<sup>75</sup> Voir « Dubois Berthelot de Beaucours, Josué » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>76</sup> Ville de la nouvelle Yorck [N.D.A.].

<sup>77</sup> Voir « Leneuf de la Vallière et de Beaubassin, Alexandre » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>78</sup> Voir « Leneuf de la Vallière et de Beaubassin, Michel » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

739 Ce qui les faisoit murmurer contre Messieurs de Beaucour & de Vaudreüil, &  
 740 surtout contre moi, pour l'amour de qui ils s'étoient mis en campagne. L'un  
 741 d'entre eux, gros garçon des plus simples, porta même son ressentiment plus loin,  
 742 & nous fit rire un soir, malgré la misere où nous étions. On sçait que les Sauvages  
 743 soumis à la France sont presque tous baptisez, & si ignorans, qu'ils ne sçavent  
 744 pas les premiers principes de la Religion [57] Chrétienne; on les regarde comme  
 745 des Docteurs, & comme les Théologiens du Canton\*, lorsqu'ils poussent  
 746 l'érudition jusqu'à retenir par cœur les Litanies de la Vierge, qu'ils disent  
 747 publiquement soir & matin pour toutes prieres. Quant aux autres indociles Eleves  
 748 des Missionnaires, ils ne sçavent que répondre : *Ora pro nobis*<sup>79</sup>. Encore  
 749 écorchent-ils ces trois paroles. Il arriva donc qu'un gros réjoüi\* de ces derniers  
 750 qui nous étourdissoit tous les jours de ses *Ora pro nobis*, ayant un soir gardé un  
 751 profond silence, nous surprit tous par cette nouveauté. Comment donc Makina,  
 752 lui dis-je après la priere, tu n'as rien dit aujourd'hui? Tu n'as point prié  
 753 l'*Onuntio*. Il me répondit brusquement : *Matagon tarondi, matagon Ora pro*  
 754 *nobis*. Que Dieu me donne à manger, je lui donnerai des *Ora pro nobis*<sup>80</sup>.

<sup>79</sup> Traduction : « Priez pour nous ». Ces paroles se retrouvent dans plusieurs prières chrétiennes, notamment dans la dernière phrase du *Ave Maria* : « Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus nunc et in hora mortis nostrae. » (« Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. »)

<sup>80</sup> Qu'elles soient païennes ou chrétiennes, les prières des Amérindiens ont souvent pour objet la nourriture. Les jésuites en tête, plusieurs voyageurs s'étonnent de cette préoccupation toute matérielle qu'ils observent partout. Dans sa relation de 1635, Paul Lejeune en témoigne en rapportant l'histoire suivante : « Deux Sauvages estans entrez en nostre Habitation, pendant le Divin Service, que nous faisons à la Chapelle, se disoient l'un à l'autre, Ils prient celuy qui a tout fait, leur donnera-[t-]il ce qu'ils demandent? Or comme nous tardions trop à leur gré, Assurément, disoient-ils, il ne leur veut pas donner : voyla ils crient tant qu'ils peuvent (nous chantions Vespres pour lors). Or un jeune truchement venant à sortir, ils l'aborderent, et luy dirent, Hé bien! celuy qui a tout fait, vous a-[t-]il accordé ce que vous demandiez? Ouy, respond-il, nous l'aurons. Assurém[en]t, repartent-ils, il ne s'en est gueres fallu qu'il ne vous ait éconduit; car vous avez bien crié & bien chanté pour l'avoir : nous disions à tous coups, que vous n'auriez rien; mais encore que vous a-[t-]il promis? Ce jeune homme souriant, leur respondit, conformément à leur grande attente, Il nous a promis que nous n'aurions point faim : c'est la grande beatitude des Sauvages d'avoir dequoy contenter leur ventre. » (*JR*, t. VIII, p. 26. L'édition des *Relations* préparée par Reuben G. Thwaites ne fait pas la dissimilation de *u* et *v*, ni de *i* et *j*. Elle utilise également le tilde sur les voyelles *a*, *e* et *o* pour représenter les sons *an*, *en* et *on*. Dans tous les passages tirés de cette édition, nous avons rétabli l'usage moderne pour faciliter la lecture.)

755 [58] La plûpart des autres Sauvages ne trouvoient pas qu'il eût si grand  
 756 tort. Quelques-uns même l'imiterent; & comme nous n'avions presque rien  
 757 mangé depuis trois jours, le désespoir commençoit à s'emparer de nous. Personne  
 758 ne se sentoit assez de vertu pour exhorter les autres à la patience. Je crois que  
 759 nous serions tous morts en enragez dans les déserts, si nous n'eussions pas tout à  
 760 coup été secourus par cette même Providence, contre laquelle nous n'avions pû  
 761 nous défendre de murmurer. Il nous restoit encore près de la moitié du chemin à  
 762 faire, lorsqu'il nous arriva des vivres.

763 C'étoit *Monsieur* de Vaudreüil lui-même qui nous les envoyoit. Averti de  
 764 l'état déplorable où nous étions par un de ces Sauvages, qu'on appelle  
 765 Jongleurs\*, il s'étoit hâté de prévenir notre per-[59]te. Ce jongleur\* l'avoit assuré  
 766 que son Oüahiche, ou Démon, lui avoit dit pendant la nuit, que ses freres étoient  
 767 trahis, & revenoient sans vivres aussi-bien que toute la troupe. Nous avons en  
 768 effet avec nous deux freres de ce Sauvage, l'un desquels étoit son frere jumeau.  
 769 Ceux qui me connoissent, sçavent bien que mon défaut n'est pas d'être trop  
 770 crédule, néanmoins je confesse que des Jongleurs\* m'ont souvent étonné, s'ils  
 771 n'ont pû me persuader. Je rapporte ce fait, parce qu'il est certain que sans ce  
 772 Jongleur\*, nous aurions tous péri dans les bois<sup>81</sup>. De quelque façon qu'il eut  
 773 appris l'état où nous nous trouvions, soit par magie, soit en songe, ou comme  
 774 disent nos Sçavans, par sympathie\*, que nous importe? Il le devina toujours à bon  
 775 compte, & nous sauva.

---

<sup>81</sup> Les jongleurs, souvent appelés « sorciers », occupent une place importance dans les pratiques religieuses amérindiennes, comme le note Champlain dès 1603 : « Ils ont parmi eux quelques Sauvages qu'ils appellent Pilotouas, qui parlent au diable visiblement; et il leur dit ce qu'il faut qu'ils fassent, tant pour la guerre que pour autres choses, et s'il leur commandait qu'ils allassent mettre en exécution quelque entreprise ou tuer un Français ou un autre de leur nation, ils obéiraient aussitôt à son commandement.» (*DS*, p. 110-111) Voir encore Charlevoix : « Il faut dire à peu près la même chose des Jongleurs du Canada, qui font profession de n'avoir de commerce qu'avec ce qu'ils appelle Génies bienfaisans, & qui se vantent de connoître par leurs moyens ce qui se passe dans les Pays les plus éloignés, ou ce qui doit arriver dans les tems les plus reculés ; de découvrir la source & la nature des Maladies les plus cachées, & d'avoir le secret de les guérir; de discerner dans les Affaires les plus embrouillées le parti, qu'il faut prendre ; d'expliquer les Songes les plus obscurs ; de faire réussir les Négociations les plus difficiles ; de rendre les Dieux propices aux Guerriers & aux Chasseurs.» (*J*, t. II, p. 707-708; Chrestien Leclercq, *NRG*, p. 335; *JR*, t. XII, p. 6-22; Lahontan, *OC*, t. I, p. 685-686).

776            *Monsieur* de Vaudreuil s'étoit moc-[60]qué le premier de l'avis du  
 777 Jongleur\*, & ne s'étoit déterminé à nous envoyer du secours à tout hazard, qu'à  
 778 la pressante sollicitation de plusieurs Officiers, qui lui représenterent que sans  
 779 avoir égard aux visions de ce Sauvage, il falloit faire semblant de les croire  
 780 mystérieuses, & le charger de conduire lui-même un petit convoi. Ce qui fut  
 781 executé plus par plaisanterie qu'autrement. Quiconque a fréquenté *Monsieur* de  
 782 Vaudreuil, lui aura sans doute entendu raconter cette histoire, qu'il ne se lassoit  
 783 point de répéter, non plus que vingt-cinq François qui furent témoins de la  
 784 confiance avec laquelle le Jongleur\* lui débita l'entretien qu'il prétendoit avoir  
 785 eu avec son Démon.

786            Le mauvais succès de cette entreprise rendit mes Sauvages plus  
 787 circonspects & moins empressés à se joindre aux Canadiens; & la [61] perfidie  
 788 du Soldat François les prévint terriblement contre toute la nation. Ils ne vouloient  
 789 plus avoir de liaison avec un peuple qui leur paroissoit capable de violer ce qui  
 790 doit être le plus sacré parmi les hommes; & s'ils demeuroient encore soumis à la  
 791 France, je m'apercevois<sup>82</sup> que c'étoit plutôt par crainte que par inclination. Tant  
 792 ces bonnes gens dans leur ignorante simplicité aiment qu'on ait de la bonne foi<sup>83</sup>.

793            Je fis moi-même quelque tems après dans leur esprit assez mal l'apologie  
 794 de la nation Française, en les quittant d'une manière qui ne dut pas leur faire  
 795 plaisir. Ils n'auroient pas manqué de me la reprocher, si pour me mettre à couvert  
 796 de leurs reproches, je ne les eusse abandonnés pour jamais. C'est un détail que je  
 797 vais faire, sans chercher à m'excuser de leur avoir faussé compagnie.

---

<sup>82</sup> G1733 donne « m'apercevois ».

<sup>83</sup> Cette remarque de Robert Chevalier sur la soumission des Amérindiens aux Français n'est pas complètement invraisemblable, mais traduit assez mal l'esprit général des alliances franco-amérindiennes à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : « l'alliance évoluait dans une situation de fragilité endémique, à cause de la "fidélité" chancelante des Amérindiens, dont la marge de manœuvre diplomatique, dans le contexte des luttes d'empire, était plus aisée que celle des Français. Ces derniers, au moins à court terme, avaient bien davantage besoin de l'alliance des nations des Grands Lacs que l'inverse. En 1690 par exemple, à la suite du succès des guerriers iroquois à Lachine, près de Montréal, l'alliance française parut en péril lorsque les nations de l'Ouest menacèrent de se joindre au réseau politique et commercial des Iroquois et des Anglais. » (Gilles Havard, *op. cit.*, p. 36)

798 [62] *Monsieur* de Subarcas<sup>84</sup>, Gouverneur d'Acadie†, fit fréter dans son  
 799 Port une Frégate\* nommée la Biche. Ensuite il s'adressa pour avoir du monde &  
 800 former son équipage, à *Monsieur* Raudot<sup>85</sup>, Intendant de Canada, & à *Monsieur*  
 801 de Vaudreüil, qui envoyèrent à Montreal un Officier de Quebec appelé  
 802 Vincelot<sup>86</sup>, avec ordre de faire cette levée. Cet Officier en arrivant, apprit que le  
 803 moyen le plus sûr d'avoir des Algonquins, étoit de me mettre dans ses intérêts, &  
 804 de m'engager le premier. Il m'en fit la proposition d'une maniere qui ne me  
 805 permit pas de balancer un moment à l'accepter, puisqu'il débuta par me faire  
 806 entendre que sur cette Frégate\* nous ferions tous les jours des courses\* sur les  
 807 Côtes de la nouvelle Angleterre†, & que plus nous serions de braves gens, plus  
 808 nous ferions de captures considerables.

809 [63] L'envie que j'avois d'essayer de la guerre sur Mer, où je m'imaginois  
 810 que tous les jours j'aurois occasion d'en venir aux mains, me fit employer tout le  
 811 crédit que j'avois sur mes Sauvages, pour les obliger à me suivre. Mais c'étoit un  
 812 voyage à faire plus long encore que celui que nous avons fait vers Orange†; & le  
 813 malheureux succès de notre entreprise, qu'ils n'avoient point eu le tems  
 814 d'oublier, ne les prévenoit pas en faveur d'une nouvelle. Je n'en pûs enrôler que  
 815 vingt, qui ne s'engageant dans cette affaire que par amitié pour moi, exigèrent  
 816 avant leur départ de n'être soumis qu'à mes ordres. Ils firent plus, armez d'une  
 817 défiance qui leur paroissoit bien fondée, ils demanderent des vivres pour eux &  
 818 pour moi, avec la liberté de faire notre route en particulier, soit devant ou après  
 819 les François [64] & les Canadiens qui se préparoient à partir au nombre de cent  
 820 trente<sup>87</sup>. Ce qui leur fut accordé.

821 C'étoit sur la fin de l'hyver, & les glaces que nous avons à rompre à  
 822 chaque pas, nous firent employer à notre voyage près d'un mois par delà notre  
 823 calcul, si bien que *Monsieur* de Subarcas, qui sur la nouvelle de notre départ,

<sup>84</sup> Voir « Auger de Subercase, Daniel d' » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>85</sup> Voir « Raudot, Jacques » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>86</sup> Voir « Amiot (Amyot) de Vincelotte, Charles-Joseph » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>87</sup> Lesage double le nombre réel : Français et Canadiens n'étaient que soixante (voir « Auger de Subercase, Daniel d' », *DBC*, t. II, p. 39).

824 avoit envoyé plusieurs fois un Brigantin\* pour nous faire passer le Détroit, ou la  
 825 Baye François†, qui sépare l'Acadie† de la nouvelle Angleterre†, apprenant  
 826 qu'il ne venoit personne, le rappella dans Port-Royal†, & ne nous attendit plus.  
 827 Ce furent des Sauvages du lieu qui nous voyant là tous rassemblez, sans scavoir  
 828 quel parti prendre, nous donnerent cet avis.

829       Après avoir donc attendu à notre tour neuf à dix jours, vivant des poissons  
 830 que nous lais-[65]soient les marées; nous tînmes un conseil, dont le résultat fut de  
 831 choisir un jour calme, & de hazarder dans un de nos canots quelques-uns des  
 832 nôtres, pour aller informer de notre arrivée *Monsieur* de Subarcas. Le danger étoit  
 833 tel qu'il ne pouvoit être bravé que par des personnes qui ne le connoissoient  
 834 point. Il y avoit pour le moins trente lieuës de trajet, & pour peu que la Mer  
 835 s'agitât, elle devoit engloutir le canot & les hommes. Les Canadiens, qui voyoient  
 836 tout le péril, ne s'empessoient nullement à s'y exposer. Il furent ravis, lorsqu'ils  
 837 entendirent que je voulois bien courir le risque d'une pareille navigation avec  
 838 cinq de mes Sauvages. Nous nous embarquâmes tous six dans un petit canot  
 839 d'écorce, & habillez en Algonquins. C'est de cette façon que je vis la Mer pour la  
 840 première fois.

841       [66] Par bonheur pour nous, le calme fut tel que nous le pouvions desirer.  
 842 On eut dit que le Dieu des Vents, pour favoriser notre témérité, avoit enchaîné les  
 843 aquilons. Nous ne sentions pas même le doux souffle des zéphirs. La surface des  
 844 eaux étoit unie comme une glace; pour comble de bonne fortune, le tems ne  
 845 changea point, & plus heureux que sages, nous fîmes notre route, sans qu'il nous  
 846 arrivât aucun fâcheux accident. *Monsieur* de Subarcas charmé de notre venuë qui  
 847 lui parut un coup du Ciel, nous reçut avec autant de joye que de surprise.

848       La Frégate\* la Biche étoit encore sur les Chantiers. Elle fut lancée à l'eau  
 849 devant nous, & la maniere dont cela se fit, fut pour mes Sauvages de même que  
 850 pour moi, un spectacle aussi amusant qu'il étoit nouveau. Nous mon-[67]tions  
 851 continuellement dessus comme sur le Brigantin\* qui étoit dans le Port. Nous en  
 852 admirions la construction, & un si bel ouvrage de l'art nous donnoit une furieuse  
 853 impatience d'être sur Mer pour voir la manœuvre de ces Vaisseaux. Cependant le

854 hazard satisfit en partie notre curiosité, en amenant au Port un Bâtiment sans  
 855 voiles. Nous fûmes étonnez de sa vîtesse & de sa légereté; quoiqu'il fût presque  
 856 aussi gros que la Frégate\* neuve, il sembloit voler sur la Mer.

857 C'étoit un Vaisseau de Flibustiers, dont le Capitaine, qui se nommoit  
 858 Morpain, est présentement, je crois, Capitaine de Port sur les côtes de Canada<sup>88</sup>.  
 859 Il venoit faire du bois & de l'eau, & vendre la prise qu'il avoit faite sur les  
 860 Anglois, & qui consistoient en deux petits Bâtimens chargez de farine. *Monsieur*  
 861 de Subarcas a toujours [68] regardé l'arrivée de ce Navire & la nôtre, comme un  
 862 secours certain du Génie qui protege la France, puisque huit jours après nous  
 863 vîmes venir mouïller à la vûë<sup>89</sup> de la place vingt-huit Vaisseaux Anglois, qui  
 864 comptoient se rendre aisément maîtres de l'Acadie†<sup>90</sup>.

865 Pour leur faire voir que nous étions en état, ou du moins dans la résolution  
 866 de nous opposer à leur dessein, nous eûmes la hardiesse de nous avancer vers  
 867 eux, trois à quatre cens, tant Canadiens & Sauvages, que Flibustiers ou<sup>91</sup> Habitans  
 868 du Pays. Nous avons ordre de faire d'abord belle contenance, comme si nous  
 869 eussions voulu troubler leur descente; mais pour deux cens hommes tout au plus  
 870 que nous étions de chaque côté à tirailler sur leurs Chaloupes, ils mirent à terre  
 871 plus de quatre à cinq mille An-[69]glois<sup>92</sup>, qui nous firent bientôt reculer.  
 872 Néanmoins en reculant, nous faisons sur eux chacun trois ou quatre décharges  
 873 avant qu'ils pussent nous débusquer de derriere les arbres, & nous obliger à nous  
 874 retirer plus loin. De sorte qu'en recommençant à tirer ainsi de vingt-cinq en vingt-

<sup>88</sup> Morpain reçoit le commandement du port de l'île Royale en 1715. L'épisode que décrit le rédacteur ici se situe vraisemblablement en août 1707, date de l'arrivée de Morpain à Port-Royal.

<sup>89</sup> G1733 donne « vûe ».

<sup>90</sup> Précisément, la flotte anglaise mouille au port le lendemain de l'arrivée du renfort. Le siège de Port-Royal se déroule en deux phases : un premier assaut en juin, que rapporte ici le narrateur; un second en août, que le narrateur fait immédiatement précéder de l'épisode des déserteurs (voir *infra*, p. 145 et suiv.).

<sup>91</sup> G1732 donne « on »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>92</sup> Lesage triple ou quadruple le nombre d'Anglais qui, en vérité, étaient 1600.



875 cinq pas, nous leur tuâmes bien du monde. Notre retraite semblable à celle des  
876 Parthes<sup>93</sup>, étoit funeste à nos ennemis.

877 Le Gouverneur<sup>94</sup> craignant qu'à la fin il ne nous fût très-difficile de rentrer  
878 dans la Place, sortit pour nous soutenir à la tête de toute sa Garnison, composée  
879 d'environ cent Soldats. Nous combatîmes tous ensemble avec une extrême  
880 vigueur, jusqu'à ce que voyant notre Cavalerie démontée, nous jugeâmes à  
881 propos de nous renfermer dans la Place. C'est-à-dire, après que le Gou-  
882 [70]verneur eut perdu son cheval qui fut tué sous lui, & qui étoit le seul que nous  
883 eussions dans notre Garnison.

884 Pendant les premiers jours que les Anglois nous tinrent comme bloquez,  
885 ils envoyerent le long des côtes piller & ravager tout le Pays par divers partis,  
886 pour tirer quelque fruit du blocus; ce qui pourtant ne demeura pas long-tems  
887 impuni. Le Capitaine Baptiste<sup>95</sup>, brave Canadien, quoiqu'il n'eut avec lui qu'une  
888 quarantaine de Sauvages, les obligea bientôt à se tenir sur leurs gardes : il leur  
889 surprenoit à tout moment quelque troupe qu'il battoit; puis il se retiroit dans les  
890 bois, & harcelant ainsi l'ennemi, il ne laissoit pas de l'inquiéter.

891 De notre côté, nous commençâmes aussi à faire des sorties, le Baron de  
892 Saint Castin<sup>96</sup> avec ses Sauvages, & moi avec les miens. [71] Ce Gentilhomme\*  
893 étoit fils d'un Baron François<sup>97</sup>, & d'une Sauvagesse que son pere avoit épousée  
894 étant prisonnier parmi les Sauvages, & il pousoit la bravoure jusqu'à la témérité.  
895 Aussi étoit-il estimé de tout le monde, & regardé comme un Officier fort utile à la  
896 France. Il joignoit à sa valeur toute la probité d'une honnête homme avec un  
897 mérite singulier. Il se faisoit ainsi que moi un plaisir d'être toujours habillé en  
898 Sauvage.

---

<sup>93</sup> L'empire parthe, que les historiens situent au sud-ouest de la mer Caspienne en Asie, dure environ cinq cents ans, à partir de 250 avant J.-C. Il atteint son apogée sous Orode II, sous le règne duquel les Romains sont vaincus à Carrhes en 53 avant J.-C (*PRNP*, « Parthes »).

<sup>94</sup> Vraisemblablement Daniel d'Auger de Subercase.

<sup>95</sup> Voir « Maisonnat, dit Baptiste, Pierre » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>96</sup> Voir « Abbadie de Saint-Castin, Bernard-Anselme d', baron de Saint-Castin » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>97</sup> Voir « Abbadie de Saint-Castin, Jean-Vincent d', baron de Saint-Castin » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

899            Enfin les Anglois considerant que leurs ravages leur coutoient plus de  
 900 sang qu'ils n'en tiroient de profit, rappellerent leurs partis, & firent quelques  
 901 tentatives pour emporter la Place, mais ils furent repoussez à tous les assauts  
 902 qu'ils y donnerent. *Monsieur* de Subarcas sentit alors le besoin qu'il avoit des  
 903 Flibustiers & des Canadiens. Outre que sa Garnison n'é-[72]toit pas nombreuse,  
 904 elle étoit si peu aguerrie, que sans nous elle n'auroit pas tenu vingt-quatre heures.  
 905 Le Soldat principalement avoit si bien perdu l'esperance de résister long-tems,  
 906 qu'il ne songeoit qu'à désertter, & les Officiers avoient bien de la peine à les en  
 907 empêcher. Un jour il en déserta deux qui donnerent par leur fuite occasion aux  
 908 Flibustiers de me connoître, & un grand desir de m'avoir pour confrere. Voici  
 909 l'avanture en peu de mots.

910            Les deux déserteurs ayant trouvé moyen de s'écarter, tournerent sans  
 911 précipitation leurs pas vers les Anglois, devant nous & en plein midi. Le  
 912 Gouverneur qui les voyoit désertter si tranquillement, fut irrité de leur procedé, &  
 913 marqua une extrême envie de les ravoit, pour les traiter comme ils le méritoient.  
 914 J'entraï dans son ressentiment, & je m'of-[73]fris à les lui ramener. Il faisoit  
 915 difficulté de me prendre au mot, à cause du péril où il falloit me jeter pour tenir  
 916 ma parole; mais sans m'amuser à vaincre sa répugnance par mes discours, je  
 917 choisis trois de mes Algonquins les plus alertes, & me mis avec eux sur les traces  
 918 des deux Soldats. Nous passâmes avec une vitesse surprenante à cinquante pas  
 919 des ennemis qui firent feu sur nous, & nous coupâmes les déserteurs qui s'étoient  
 920 arrêtez pour nous voir courir. Nous les saisîmes & les ramenâmes au Gouverneur,  
 921 qui sur le champ leur fit couper la tête. En même-tems il m'accabla de caresses,  
 922 & me donna publiquement des louanges, dont ma vivacité le fit repentir une  
 923 heure après.

924            Pour proportionner la récompense au service que je venois de rendre, il  
 925 eut la bonté de m'assi-[74]gner pour mes Sauvages & pour moi une portion  
 926 copieuse de viande & d'eau de vie, dont on commençoit à nous faire des parts  
 927 assez minces. Le Garde-magazin nommé Dégoutin<sup>98</sup>, qui avoit eu apparemment

---

<sup>98</sup> Voir « Goutin, Mathieu de » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

928 en France le même emploi, & qui croyoit avoir encore affaire à des Soldats  
 929 François, nous voulut faire passer quinze livres pour vingt, & des os pour de la  
 930 chair. Je m'en plaignis, il me brusqua, & moi qui n'ai jamais été fort endurant, je  
 931 lui repliquai par quelques coups de sabre, qui le mirent hors d'état de  
 932 m'empêcher de me faire moi-même bon poids & bonne mesure.

933 Ce trait fut aussi-tôt rapporté au Gouverneur, qui sortit d'un air furieux, &  
 934 vint sur moi un pistolet à chaque main, jurant, comme on dit, ses grands Dieux,  
 935 qu'il casseroit la tête à quiconque [75] oseroit manquer de respect à ses Officiers.  
 936 Sa colere m'effraya si peu, que j'eus la témérité de jurer plus haut que lui, & de le  
 937 défier de tirer. Il étoit homme à punir mon audace, & je crois qu'il auroit  
 938 déchargé sur moi ses pistolets, si Morpain & quelques autres Flibustiers ne lui  
 939 eussent retenu les bras, & représenté qu'un Sauvage étoit excusable d'ignorer les  
 940 Loix de la Discipline militaire, & que si nous les apprenions peu à peu de ses  
 941 Soldats, nous leur apprendrions peut-être aussi à être intrépides & fideles.

942 Ces raisons, ou plutôt le besoin qu'il avoit de mes Sauvages, qui jusqu'au  
 943 dernier se seroient tous fait tailler en pieces en me vengeance, ralentit son couroux.  
 944 Il nous fit une longue leçon sur nos devoirs, & me dit ensuite qu'il me pardonnoit  
 945 mon emportement, parce qu'il étoit persua-[76]dé que je ne m'y serois pas laissé  
 946 aller, si j'avois sçû que s'en prendre à un de ses Officiers c'étoit l'attaquer lui-  
 947 même, qui représentoit la personne du Roi. Telle fut la belle action qui fit  
 948 souhaiter aux Flibustiers de m'avoir avec eux. Ils jugerent par-là que j'étois un  
 949 téméraire qui ne connoissoit point le péril, & qui étoit incapable de plier. En un  
 950 mot je leur parus digne d'augmenter le nombre des Flibustiers. Cependant ils ne  
 951 me le proposerent pas encore.

952 L'entreprise que formerent les Anglois après cela, ne leur réussit pas  
 953 mieux que le reste<sup>99</sup>. Ils s'efforcèrent vainement de brûler les Vaisseaux qui  
 954 étoient sous le canon de la Place. Si bien que se voyant près de manquer de  
 955 vivres, & faisant réflexion que nous les battions de leurs propres armes, en nous

---

<sup>99</sup> Ici commence le récit de la deuxième phase du siège de Port-Royal.

956 servant des Farines [77] que Morpain leur avoit enlevées, & qu'ils destinoient  
957 pour leur Flote, ils prirent prudemment le parti de se retirer.

958 Ils ne nous croyoient pas assez hardis pour oser les attaquer dans leur  
959 retraite; & dans cette confiance ils se rembarquoient avec assez de tranquillité,  
960 lorsque sortant brusquement de nos bois, nous tombâmes à l'improviste sur onze  
961 à douze cens hommes qui, en attendant les Chaloupes, pilloient quelques Maisons  
962 situées sur le rivage. Nous en tuâmes un grand nombre avant qu'ils se missent en  
963 deffense<sup>100</sup>; mais ils ne tarderent pas à s'y mettre, & furent bientôt soutenus. Il y  
964 eut alors une action des plus chaudes, & dans laquelle nous eûmes le malheur de  
965 perdre *Monsieur* de Saillant<sup>101</sup>, l'un de nos plus braves Officiers. Le Baron de  
966 Saint-Castin y fut blessé dangereusement, [78] aussi-bien que *Monsieur* de la  
967 Boularderie<sup>102</sup>.

968 Quelques Flibustiers auprès de qui je combattois, me remarquerent avec  
969 plaisir dans la mêlée. Ils s'aperçurent qu'après avoir cassé mon sabre, je me  
970 servis de la crosse de mon fusil comme d'une massuë, sans m'effrayer d'un coup  
971 de feu que j'avois reçu dans la cuisse. Cela les confirma dans la bonne opinion  
972 qu'ils avoient de mon courage, & ils résolurent de m'engager à quelque prix que  
973 ce fût dans la Flibuste. Je découvris leur dessein à la façon seule dont ils firent  
974 mon éloge à *Monsieur* de Subarcas, qui pour me dédommager de la perte de mon  
975 [79] fusil que j'avois entierement brisé sur les têtes Angloises, me fit présent de  
976 celui qu'il portoit lui-même. Ce fusil étoit fort bon, & je m'en suis utilement servi  
977 dans la suite.

978 Au lieu d'employer la Frégate\* la Biche à l'usage auquel d'abord elle  
979 avoit été destinée, *Monsieur* de Subarcas aima mieux l'envoyer en France porter  
980 la nouvelle de l'entreprise des Anglois, & il chargea *Monsieur* de la Ronde<sup>103</sup>

<sup>100</sup> G1733 donne « défense ».

<sup>101</sup> Voir « Saillans, Antoine de » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>102</sup> C'est ce même Officier auquel il y a quelques années, il arriva un accident à Brest. Il donnoit un repas à plusieurs Messieurs & Dames de la Ville sur une Frégate\* neuve qu'il voulut leur faire voir sous voiles; le Bâtiment fit capot\* à la vûe de toute la Ville, & tous les Convives périrent [N.D.A.]. Voir « Le Poupet de la Boularderie, Antoine » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>103</sup> Voir « Denys de La Ronde, Louis » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

981 d'en aller rendre compte à la Cour. Plusieurs Canadiens furent de ce voyage. Pour  
 982 mes Algonquins & moi, quelque envie que nous témoignassions de nous mettre  
 983 en Mer, nous ne pûmes en obtenir la permission; le Gouverneur voulant nous  
 984 garder jusqu'à ce qu'il eut des réponses de France, & se proposant même de ne  
 985 nous renvoyer en Canada qu'à la fin de l'été, s'il ne lui venoit pas des or-[80]dres  
 986 contraires. Je me plaignis hautement de son procedé, disant que je ne m'étois  
 987 engagé que pour faire des courses\* sur la nouvelle Angleterre†, & nullement pour  
 988 m'enfermer dans une Place, & en grossir la Garnison.

989 Les Flibustiers pour attiser le feu, nous représentoient qu'on se  
 990 mocqueroit de nous en Canada, si l'on nous y voyoit retourner au bout de quatre  
 991 mois sous l'aîle de nos peres & meres, après leur avoir dit adieu pour long-tems.  
 992 Ils m'exposioient en particulier, & me vantoient tout ce que leur état avoit de plus  
 993 propre à flatter mes inclinations. Ce qu'il y a de gracieux parmi nous, me  
 994 disoient-ils, c'est que chacun est Officier, & ne travaille que pour lui. Nous  
 995 sommes tous égaux, & notre Capitaine n'a point d'autre privilege que celui de  
 996 passer pour avoir lui seul deux voix dans [81] les délibérations, je dis passer, car  
 997 pour dire les choses comme elles sont, il n'a qu'une voix comme les autres; ou  
 998 plutôt il n'en a point du tout, puisque quand il s'agit de résoudre si l'on attaquera  
 999 ou non, l'alternative n'est pas à son choix, & qu'il doit necessairement opiner  
 1000 pour l'attaque, afin de n'être jamais obligé de combattre contre son sentiment<sup>104</sup>.  
 1001 Vous nous avez vûs les armes à la main, ajoûtoient-ils, & vous avez pû remarquer  
 1002 que nous avons le cœur au métier. Faut-il en découdre? nous nous y portons en

---

<sup>104</sup> Concernant l'égalité entre les flibustiers et le capitaine, le propos d'Exquemelin est plus nuancé — et peut-être moins ironique : « Quand les aventuriers sont en mer, ils vivent avec une grande amitié les uns avec les autres. Tant qu'ils ont de quoi boire et manger, ils ne s'appellent que frères, chacun fait son devoir sans murmurer et sans dire : "J'en fais plus que celui-là." Le matin, sur les dix heures, le cuisinier met la chaudière sur le feu pour cuire de la viande salée dans l'eau douce, et si on en est court, dans l'eau de mer. En même temps, il fait bouillir du gros mil battu qui devient épais comme du riz cuit; il lève la graisse de dessus la chaudière à la viande pour la mettre dans ce mil; et après que cela est fait, il sert le tout dans des plats où l'équipage s'assemble au nombre de sept à chaque plat. Le capitaine et le cuisinier sont ici sujets au même inconvénient qui est que, s'il arrivait que le cuisinier eût fait son plat meilleur que les autres, le premier venu le prend et met le sien qui est moindre à la place. Il en est de même du capitaine ; malgré cela, un capitaine aventurier sera mieux obéi qu'aucun capitaine de guerre, sur un navire du roi.» (*HAF1686*, p. 179-180)

981 d'en aller rendre compte à la Cour. Plusieurs Canadiens furent de ce voyage. Pour  
 982 mes Algonquins & moi, quelque envie que nous témoignassions de nous mettre  
 983 en Mer, nous ne pûmes en obtenir la permission; le Gouverneur voulant nous  
 984 garder jusqu'à ce qu'il eut des réponses de France, & se proposant même de ne  
 985 nous renvoyer en Canada qu'à la fin de l'été, s'il ne lui venoit pas des or-[80]dres  
 986 contraires. Je me plaignis hautement de son procedé, disant que je ne m'étois  
 987 engagé que pour faire des courses\* sur la nouvelle Angleterre†, & nullement pour  
 988 m'enfermer dans une Place, & en grossir la Garnison.

989 Les Flibustiers pour attiser le feu, nous représentoient qu'on se  
 990 mocqueroit de nous en Canada, si l'on nous y voyoit retourner au bout de quatre  
 991 mois sous l'aîle de nos peres & meres, après leur avoir dit adieu pour long-tems.  
 992 Ils m'exposoient en particulier, & me vantoient tout ce que leur état avoit de plus  
 993 propre à flatter mes inclinations. Ce qu'il y a de gracieux parmi nous, me  
 994 disoient-ils, c'est que chacun est Officier, & ne travaille que pour lui. Nous  
 995 sommes tous égaux, & notre Capitaine n'a point d'autre privilege que celui de  
 996 passer pour avoir lui seul deux voix dans [81] les délibérations, je dis passer, car  
 997 pour dire les choses comme elles sont, il n'a qu'une voix comme les autres; ou  
 998 plutôt il n'en a point du tout, puisque quand il s'agit de résoudre si l'on attaquera  
 999 ou non, l'alternative n'est pas à son choix, & qu'il doit necessairement opiner  
 1000 pour l'attaque, afin de n'être jamais obligé de combattre contre son sentiment<sup>104</sup>.  
 1001 Vous nous avez vûs les armes à la main, ajoûtoient-ils, & vous avez pû remarquer  
 1002 que nous avons le cœur au métier. Faut-il en découdre? nous nous y portons en

---

<sup>104</sup> Concernant l'égalité entre les flibustiers et le capitaine, le propos d'Exquemelin est plus nuancé — et peut-être moins ironique : « Quand les aventuriers sont en mer, ils vivent avec une grande amitié les uns avec les autres. Tant qu'ils ont de quoi boire et manger, ils ne s'appellent que frères, chacun fait son devoir sans murmurer et sans dire : "J'en fais plus que celui-là." Le matin, sur les dix heures, le cuisinier met la chaudière sur le feu pour cuire de la viande salée dans l'eau douce, et si on en est court, dans l'eau de mer. En même temps, il fait bouillir du gros mil battu qui devient épais comme du riz cuit; il lève la graisse de dessus la chaudière à la viande pour la mettre dans ce mil; et après que cela est fait, il sert le tout dans des plats où l'équipage s'assemble au nombre de sept à chaque plat. Le capitaine et le cuisinier sont ici sujets au même inconvénient qui est que, s'il arrivait que le cuisinier eût fait son plat meilleur que les autres, le premier venu le prend et met le sien qui est moindre à la place. Il en est de même du capitaine ; malgré cela, un capitaine aventurier sera mieux obéi qu'aucun capitaine de guère, sur un navire du roi.» (*HAF1686*, p. 179-180)

1003 braves gens; l'occasion nous manque-t'elle d'exercer notre valeur? rire, boire,  
 1004 joüer, voilà notre occupation<sup>105</sup>. Peut-être vous étonnez-vous que nos Vaisseaux  
 1005 soient petits, mais songez qu'ils en sont plus legers, & nous les voulons de cette  
 1006 sorte pour joindre facilement ceux que nous avons des-[82]sein d'attaquer. Si  
 1007 vous étiez d'humeur à prendre parti avec nous, vous verriez que les plus grands  
 1008 Vaisseaux ne nous épouventent point. Avec nos Bâtimens de six ou huit pieces de  
 1009 canons, nous en emportons quelque fois de cinquante pieces, & de deux à trois  
 1010 cens hommes d'équipage. Pourquoi cela? c'est que sans canoner nous allons tout  
 1011 d'un coup à l'abordage, & qu'alors un brave Officier vaut mieux que dix Soldats.

1012 Vous avez pû juger aussi, poursuivoient-ils, par les Farines que nous  
 1013 avons vendues<sup>106</sup> au Gouverneur, que dans les prises que nous faisons, nous ne  
 1014 payons qu'un dixième à l'Amirauté\*, & que tout le reste est pour nous. D'abord  
 1015 que\* nous nous sommes rendus maîtres d'un Vaisseau, nous faisons le partage de  
 1016 ses marchandises au pied du grand mast, [83] quand cela se peut, si non, nous  
 1017 envoyons vendre la capture au premier Port, & nous en partageons le prix. Nous  
 1018 ne sommes pas alors fâchez de n'être qu'un petit nombre. Moins il y a de parts,  
 1019 plus elles sont grosses. Au reste, on a souvent éprouvé qu'on est toujours assez de  
 1020 gens à un abord\* pour peu qu'on soit d'hommes vaillans. Quoique nous ne  
 1021 soyons pas ordinairement en grand nombre lorsque nous attaquons, cela ne nous  
 1022 empêche pas de combattre à découvert sans nous bastinguer\* ou retrancher,  
 1023 comme on fait sur tous les autres Vaisseaux.

1024 Tous ces discours & beaucoup d'autres encore que ces Flibustiers me  
 1025 tenoient tous les jours pour me débaucher, m'inspirerent enfin l'envie d'exercer  
 1026 leur profession avec eux. Je leur promis de les aller joindre le jour de [84] leur  
 1027 départ le plus secretement qu'il me seroit possible, attendu que *Monsieur de*

---

<sup>105</sup> Ce goût pour le jeu et les plaisirs chez les flibustiers est attesté par Exquemelin : « Ils s'abandonnent aussi volontiers au travail qu'aux plaisirs » (*HAF1686*, p. 176); « Le butin étant ainsi séparé, le capitaine garde son navire s'il veut. Personne ne retourne que cela ne soit consumé, ce qui ne dure que très peu de temps, car parmi ces gens-là, le jeu, la bonne chère et toutes les autres débauches ne manquent point. » (*HAF1686*, p. 182)

<sup>106</sup> A1733 donne « vendues ».

1028 Subarcas, qui se doutoit de notre complot, leur avoit deffendu<sup>107</sup> de m'emmener  
 1029 avec eux, sous peine de leur faire perdre ce qui leur étoit dû de reste pour leurs  
 1030 Farines, & qu'il leur devoit payer en lettres de change.

1031 J'avois coutume de passer de tems en tems des deux ou trois jours à  
 1032 chasser dans les bois avec quelques-uns de mes Sauvages, ou bien j'allois le long  
 1033 des Côtes à la découverte. Lorsque je sçus le jour que le Vaisseau devoit partir, &  
 1034 le lieu où je devois l'attendre, je pris au Magasin des provisions pour plusieurs  
 1035 jours, & je sortis à mon ordinaire avec neuf ou dix de mes Algonquins, que je  
 1036 menai jusqu'à l'endroit qu'on m'avoit indiqué. Dès que je l'eus reconnu, je leur  
 1037 fis re-[85]prendre la route de Port-Royal† en nous écartant dans les bois afin de  
 1038 pouvoir leur échaper. J'avouë que ce fut pour moi un triste quart-d'heure que  
 1039 celui-là. En considérant que j'allois quitter des amis tout dévoüez à mon service,  
 1040 j'en soupirai de douleur, & malgré la dureté de mon naturel, je me sentis presque  
 1041 aussi affligé qu'un pere, que la nécessité oblige à s'éloigner de ses enfans<sup>108</sup>.

1042 J'avois peut-être trente ou quatrante pistoles\* en monnoye du Pays, c'est-  
 1043 à-dire, en cartes à joüer, signées du Gouverneur, & de l'Intendant : j'avois envie  
 1044 de leur donner cela; mais je ne sçavois comment m'y prendre. Cependant je  
 1045 m'avisai de dire à l'un d'entre eux que je m'étois imprudemment chargé de ces  
 1046 cartes plus incommodes que pesantes, & que je le priois de les [86] porter à son  
 1047 tour pour me soulager. Après quoi m'étant arrêté en chemin, je leur dis d'aller  
 1048 toujours au petit pas. Ce qu'ils firent dans la pensée que je les rejoindrois dans un  
 1049 moment. Sitôt que je les eus perdus de vûë, je retournai vers le lieu où les  
 1050 Flibustiers m'avoient donné rendez-vous, & je m'y cachai en attendant leur  
 1051 arrivée.

1052 C'étoit une petite Isle à douze ou quinze lieuës de Port-Royal†. Le soleil  
 1053 commençoit à se coucher, quand je découvris le Vaisseau des Flibustiers; il étoit

<sup>107</sup> G1733 porte « défendu ».

<sup>108</sup> La scène de séparation entre Robert Chevalier et les Algonquins procède presque à l'inverse de celles des relations de Gabriel Sagard ou de Chrestien Leclercq : la douleur est entièrement du côté du protagoniste, et non du côté des Amérindiens (voir Jack Warwick et Réal Ouellet, « Introduction », dans Gabriel Sagard, *le Grand Voyage au pays des Hurons*, texte établi par Réal



1054 tems qu'il parut. Touché de l'inquiétude où j'étois sûr que je mettois mes pauvres  
 1055 Sauvages, je les plaignois, & il y avoit des momens où je me sentoient tenté de les  
 1056 aller retrouver dans le bois. Je suis persuadé qu'ils y passerent la nuit à me  
 1057 chercher, en poussant des cris & des hurlemens. Quoi qu'il en [87] soit, d'abord  
 1058 que\* je vis venir mes nouveaux Compagnons, je cessai de m'occuper des autres,  
 1059 & ne songeai plus qu'à me distinguer dans la Flibuste par des actions d'éclat.

1060           La premiere chose que me dirent les Flibustiers, fut que le Gouverneur  
 1061 ravi de les voir partir sans moi, leur avoit expedié leurs lettres de change le plus  
 1062 galament\* du monde. Ce qui nous fournit une belle occasion de rire à ses dépens.  
 1063 Je n'aurois guère tardé à m'appercevoir, si je n'en eusse pas déjà été convaincu,  
 1064 que je ne pouvois être avec des vivans d'une humeur plus conforme à la mienne.  
 1065 Ils me revêtirent d'un habit d'ordonnance, & se cotiserent tous pour me faire une  
 1066 bourse, afin que je pusse jouër avec eux; car enfin que faire sur Mer si l'on ne  
 1067 jouë? J'eus peu de peine à m'y accoutumer, & de là prit [88] naissance & racine  
 1068 en moi la maudite passion que j'ai pour le jeu, & que je ne sçaurois me flatter de  
 1069 pouvoir jamais vaincre.

1070           Je donnai au commencement la comedie\* à ces grivois par mes naïvetez,  
 1071 & par la trop docile simplicité avec laquelle j'exécutois tout ce qu'ils me disoient  
 1072 qu'il falloit faire : le desir d'apprendre la Marine me rendoit capable de tout; je  
 1073 me souviens, par exemple, qu'ils eurent la malice de me laisser pendant un demi-  
 1074 quart d'heure me tourmenter pour empêcher le Vaisseau de pancher sur les flots,  
 1075 comme si le poids de mon corps eût pû produire cet effet sur un grand Bâtiment  
 1076 de même que sur un petit canot. Heureusement je ne faisais pas deux fois la  
 1077 même sotise, & quinze jours après notre embarquement je n'étois pas plus neuf  
 1078 que les autres.

1079           [89] Ils voulurent voir un jour pour se divertir seulement, si j'avois  
 1080 mauvais vin\*, & remarquant que je n'aimois point cette liqueur, ils me firent  
 1081 boire de l'eau de vie. Je m'ennivrai de cette boisson sans répugnance, & me mis

1082 dans l'état où ils me souhaitoient pour faire leur épreuve. À mesure que les  
 1083 vapeurs de l'eau de vie troubloient ma raison, j'en devenois plus gai. Ce qui  
 1084 obligea quelques-uns de mes confreres, à m'agacer\*. Ils affecterent de me dire  
 1085 des choses désobligeantes, & de me pousser à bout. J'en fus piqué tout de bon, &  
 1086 me jettant sur eux le coutelas\* à la main, je ne sçai ce qu'il en seroit arrivé, si des  
 1087 Flibustiers qui m'observoient ne m'eussent saisi par derriere, & attaché jusqu'à  
 1088 ce que ma fureur & mon yvresse fussent passées. Ce qu'il y eut de malheureux  
 1089 dans cette scene, c'est que je balafrai [90] un Flibustier fort aimé de tout  
 1090 l'équipage, quoiqu'il fut Espagnol. J'en eus beaucoup de chagrin, lorsque j'appris  
 1091 que tout cela n'avoit été qu'une comedie concertée entre mes camarades. Telle  
 1092 est souvent la fin des jeux de la folle jeunesse. Ils dégénèrent en affaires  
 1093 sérieuses.

1094 Je brulois d'impatience de rencontrer un Vaisseau pour en venir aux prises  
 1095 avec lui. J'étois fort curieux de voir de quelle façon je me tirerois d'un combat  
 1096 naval, & j'avoüois franchement aux Flibustiers que s'ils me faisoient demeurer  
 1097 encore quelque tems dans l'inaction, ils m'obligeroient à regretter mes Sauvages.  
 1098 Néanmoins malgré la démangeaison que j'avois d'aller à l'abordage, il se passa  
 1099 près d'un mois sans qu'il s'en offrit la moindre occasion. À la fin pourtant nous  
 1100 rencontrâmes une Frégate\* An-[91]gloise de vingt-quatre pièces de canon, & de  
 1101 cent trente hommes d'équipage.

1102 Je n'avois point été surpris qu'on fit la priere publique soir & matin sur le  
 1103 Vaisseau; mais je le fus au-delà de tout ce qu'on peut penser, quand j'entendis  
 1104 notre équipage entonner joyeusement le *Salve*<sup>109</sup>, si-tôt que nous fûmes à la  
 1105 portée du canon<sup>110</sup>. Effectivement cette priere se trouva très-convenable à une  
 1106 vingtaine des nôtres, qui furent tuez pendant une demie-heure que nous

<sup>109</sup> « C'est le premier mot d'une priere latine qu'on fait à la Vierge dans l'Eglise catholique, & qu'on chante sur le point de l'exécution des criminels. Durandus prétend que cette priere a été composée par Pierre, évêque de Compostelle; que les Dominicains l'adopterent vers l'an 1237, & que saint Bernard en a fait la fin.» (*Encyclopédie*, « Salve »).

<sup>110</sup> Le trait d'esprit du narrateur met en lumière un usage de la prière bien attesté par Exquemelin, qui, lui aussi, s'étonne de la piété des flibustiers : « Ils sont tout à fait singuliers dans leur piété, car ils prient Dieu avec autant de dévotion, lorsqu'ils vont ravir le bien d'autrui, que s'ils le priaient de conserver le leur.» (*HAF1686*, p. 175; voir également p. 180)

1107 demeurâmes exposez au feu du canon & de la mousqueterie des Anglois, sans  
 1108 qu'il nous fût possible de les aborder. Aussi dès que nous eûmes mis le pied sur  
 1109 leur pont, nous terminâmes cette affaire, & pour cinq hommes que nous perdîmes  
 1110 encore, ils en eurent plus de soixante d'expediez, & le reste se rendit.

1111 [92] Morpain & les autres jugerent bien alors qu'ils ne s'étoient pas  
 1112 trompez, quand ils m'avoient fait l'honneur de me croire doué des qualitez  
 1113 requises pour être Flibustier; car je fus un des premiers à sauter sur le bord\*  
 1114 ennemi; & à me jetter au milieu des Anglois, à qui toutefois je ne fis pas grand  
 1115 mal, parce qu'ils ne m'en donnerent pas le tems, & qu'ils me gratifierent d'un  
 1116 coup de feu, sans préjudice d'un coup d'épée que je reçus dans le corps. Ces deux  
 1117 blessures m'arrêterent tout court, & me mirent hors de combat. Nous eûmes huit  
 1118 ou neuf des nôtres, qui furent aussi blessez, les ennemis ayant fait sur nous par  
 1119 leurs meurtrieres deux ou trois décharges de mousqueterie avant que d'amener<sup>111</sup>.

1120 C'est la coutume, parmi les Fli-[93]bustiers, que chacun ait son Matelot,  
 1121 qu'il appelle son ami, son frere, ou son associé. Ce Matelot le sert dans sa  
 1122 maladie, le veille, prend soin de lui, & devient son héritier s'il meurt<sup>112</sup>. Si j'eusse  
 1123 perdu la vie, je n'aurois pas fort enrichi le mien, nos parts n'étoient pas  
 1124 considérables; la capture ne valoit pas ce qu'elle nous avoit couté. Nous la  
 1125 vendîmes au Port de Paix†<sup>113</sup> dans l'Isle Saint-Domingue†.

1126 En arrivant dans ce pays-là, je fus étonné des chaleurs qui s'y font sentir,  
 1127 moi qui n'avois jamais oüi parler de Zone Torride. Je ne me vis pas plutôt guéri  
 1128 de mes blessures, & en état de pouvoir sortir, que je m'allai promener sur le Port,  
 1129 où j'appris qu'il y avoit un homme de Montreal [94] établi à quelques lieuës de

<sup>111</sup> C'est baisser le pavillon pour marquer qu'on se rend [N.D.A.].

<sup>112</sup> Sur cette association, Exquemelin note : « tous ceux de l'équipage s'associent deux à deux, afin de se solliciter l'un l'autre, en cas qu'ils fussent blessés ou tombassent malades. Pour cet effet, ils se passent un écrit sous seing privé, en forme de testament, où, s'il arrive que l'un des deux meure, il laisse à l'autre le pouvoir de s'emparer de tout ce qu'il a. Quelquefois ces accords durent toujours entre eux, et quelquefois aussi ce n'est que pour le voyage. » (*HAF1686*, p. 178)

<sup>113</sup> Ce n'est qu'un gros Bourg sur la Côte septentrionale de l'Isle, mais il a un très bon Port [N.D.A.].

1130 là, dans une jolie habitation<sup>114</sup>. On me le nomma; je connoissois sa famille; je me  
 1131 proposai de me rendre chez lui, & d'y passer quelques jours pour éprouver s'il  
 1132 faisoit aussi grand chaud à la campagne que dans le Bourg. Notre Capitaine m'y  
 1133 fit conduire, après m'avoir assuré que d'un mois entier nous ne serions en état de  
 1134 nous remettre en Mer. Il le croyoit ainsi; mais dès le lendemain de mon départ,  
 1135 ayant été averti qu'un Bâtiment Anglois qui traînoit après lui une prise Française,  
 1136 venoit de passer à la vûë du Port, il s'informa de sa route, & se mit aussi-tôt à ses  
 1137 trousses, sans se donner le tems de m'attendre, ni même de me le faire sçavoir.  
 1138 De maniere qu'au bout de quinze jours étant revenu au Port de Paix†, je ne  
 1139 trouvai plus personne.

1140 [95] J'avois entendu dire qu'on étoit quelquefois des trois ou quatre mois  
 1141 en Mer sans relâcher dans aucun Port. Outre que je ne me sentois pas d'humeur à  
 1142 rester si long-tems oisif, j'ignorois si le Vaisseau de Morpain reviendrait  
 1143 mouïller<sup>115</sup> en cet endroit. Cependant j'eus la patience de m'y arrêter tant que  
 1144 j'eus de l'argent, après quoi mon hôte me conseilla de prendre la route du Cap qui  
 1145 est à quinze lieuës de là, en me disant qu'il y avoit toujours dans ce lieu quelque  
 1146 Flibustier, & que même on en voyoit souvent plusieurs qui y venoient relâcher  
 1147 ensemble.

1148 Je partis pour le Cap; je n'avois, je m'en souviens, pour armes que mon  
 1149 coutelas\*, & pour garde-robe que ma chemise, avec mes culottes, & une petite  
 1150 veste qui de blanche qu'elle avoit été, comme le reste, avoit pris une [96] teinture  
 1151 de gris-brun que je lui fis perdre dans un fort beau ruisseau que je rencontrai sur  
 1152 mon chemin. M'étant blanchi de cette sorte, je continuai ma route en laissant au  
 1153 soleil le soin de me sécher. Sur la fin de la journée, j'apperçus six Cavaliers\*, qui  
 1154 paroïsoient se promener dans la Campagne. Ils s'approcherent de moi, &  
 1155 commencerent à me questionner. Je leur avouai ingénument que j'étois & où  
 1156 j'allois. Là-dessus ils me dirent qu'il y avoit pour moi du péril à faire mon voyage

---

<sup>114</sup> Nous ne sommes pas parvenu à identifier ce personnage. Peut-il s'agir de Bacqueville de La Potherie, qui à partir de 1702 séjourne, non pas sur l'île de Saint-Domingue, mais en Guadeloupe et dont il est question dans le deuxième tome de l'œuvre (p. 263)? L'hypothèse est vraisemblable.

<sup>115</sup> G1733 porte « mouïller ».

1157 à pied. Que je trouverois plusieurs Rivieres que je ne pourrois passer à la nage,  
 1158 sans m'exposer à être dévoré par des poissons<sup>116</sup> monstrueux dont elles étoient  
 1159 pleines. Je ne crains point les poissons, Messieurs, leur répondis-je, je nage aussi-  
 1160 bien qu'eux, [97] & ils n'ont pas de sabre comme moi.

1161 Cette réponse & plusieurs autres que je leur fis, leur inspirerent l'envie de  
 1162 me retenir, & de me rendre service, ainsi que je l'éprouvai dans la suite. Le  
 1163 principal de ces Messieurs étoit un Capitaine de Côtes nommé Rémoussin<sup>117</sup>, né  
 1164 Creole\*, de même que son épouse, & les personnes qui l'accompagnoient étoient  
 1165 ses parens pour la plûpart. Il possedoit de grandes richesses, & son Habitation  
 1166 contenoit un petit monde de Nègres.

1167 *Monsieur* de Rémoussin m'invita fort poliment à faire quelque séjour chez  
 1168 lui, & voyant que je m'en deffendois : Du moins, me dit-il, demeurez avec nous  
 1169 jusqu'à demain. Je ne souffrirai pas que si près de ma Maison un galant homme  
 1170 comme vous passe la nuit à l'air. J'eus beau leur dire que [98] dès mon enfance  
 1171 parmi les Sauvages, je m'étois accoutumé à coucher sur la dure; ma résistance fut  
 1172 vaine. Deux de ces Cavaliers\* descendirent de cheval, & me mirent de force en  
 1173 croupe derriere *Monsieur* de Rémoussin. Je n'aurois pas eu besoin de leur  
 1174 secours ni même d'étrier pour y monter de bon gré; mais j'étois décontenancé à  
 1175 ne sçavoir quel parti prendre. Ils m'embarassoient plus par leurs honnêtetez,  
 1176 qu'ils n'auroient fait en m'attaquant tous six à la fois.

1177 Quand on se trouve dans un Pays inconnu avec de nouveaux visages, on  
 1178 ne sçait si leurs caresses sont les préludes du bien ou du mal qu'ils vous veulent  
 1179 faire. Suivant la différence des Peuples, les uns vous surprennent & vous  
 1180 conduisent à la mort par les mêmes moyens que les autres employent à vous  
 1181 secourir. C'est un [99] embarras<sup>118</sup> où je me suis vû bien des fois; & franchement  
 1182 dans cette occasion, je ne fus pas sans défiance. Quoique ces gens-ci, disois-je,  
 1183 parlent François, ce sont peut-être des Anglois qui vont me mettre aux fers, ou me

<sup>116</sup> On appelle ces poissons Caymans [N.D.A.].

<sup>117</sup> Personnage non identifié.

<sup>118</sup> G1733 porte « embarras ».

1184 faire mourir cruellement; encore s'ils se déclaroient mes ennemis, j'en tuërois  
1185 quelqu'un, & je mourrois satisfait.

1186 Je croyois pourtant qu'il n'y avoit dans ce Pays que des François & des  
1187 Espagnols qui devoient alors être unis d'intérêts; mais d'un autre côté, je me  
1188 souvenois que les Flibustiers m'avoient dit que malgré l'alliance de ces deux  
1189 Nations, il falloit un peu se défier de la dernière, qui poignardoit quelque fois un  
1190 homme en le caressant.

1191 Il y avoit aussi des momens où je m'imaginois que je pouvois être avec  
1192 des voleurs, & lorsque je [100] m'arrêtois à cette pensée, je ne trouvois pas qu'ils  
1193 eussent grand sujet de s'applaudir de ma rencontre, puisque je n'avois pour tout  
1194 argent qu'une trentaine de sols\* en monnoye pour faire mes quatorze lieux.  
1195 Autre embarras<sup>119</sup> : je n'avois jamais été à cheval; je n'avois pas peu de peine à  
1196 m'y bien tenir, & je craignois en tombant d'exciter les ris de mes conducteurs à  
1197 mes dépens.

1198 L'Habitation où l'on me menoit n'étoit pas éloignée, nous y arrivâmes  
1199 bientôt : Hola ho, Mesdames, s'écria *Monsieur* de Rémoussin, en appelant sa  
1200 femme & plusieurs parentes qui étoient avec elle : Voici un Sauvage curieux que  
1201 je vous amène. Sans aller au Canada, vous allez voir un Iroquois, mais un  
1202 Iroquois qui ne vous fera pas peur. À ce mot d'Iroquois, les Dames se formant  
1203 une idée de monstre, fait à peu [101] près comme leurs Nègres, s'avancèrent pour  
1204 me considérer, & ce ne fut pas sans étonnement qu'elles virent un gros garçon  
1205 d'assez bonne mine, blanc & blond comme le sont communément les Canadiens.

1206 Quoiqu'à la vûë de ces aimables personnes je me fusse un peu rassuré, &  
1207 que je jugeasse bien que j'étois avec d'honnêtes gens, je ne laissai pas de les  
1208 aborder d'un air qui sentoît tant soit peu l'Iroquois. Mais il falloit me le  
1209 pardonner, je n'étois guère propre à m'entretenir avec le beau sexe. Néanmoins  
1210 n'étant alors obligé que de répondre aux questions que les Dames me faisoient  
1211 sur le Canada, sur les Sauvages, & sur leur façon de vivre, il ne me fut pas  
1212 difficile de les satisfaire. Je m'apperçûs même que je les divertissois infiniment,

---

<sup>119</sup> G1733 porte « embarras ».

1213 malgré ce qu'on appelle les gros mots, dont [102] j'assaisontois ma narration.

1214 Elles me trouvoient une naïveté qui les réjoüissoit.

1215 On servit un souper splendide. Il ne me manqua rien pour être charmé de

1216 ce repas, que la permission de boire de l'eau pure; mais tous les Convives me

1217 forçoient à boire du vin à leur exemple; ce qu'ils faisoient avec des manieres si

1218 engageantes, que je ne pouvois m'en deffendre, quelque peu de goût que j'eusse

1219 pour cette boisson. Elle me donna tant de vivacité, que la compagnie, ayant

1220 témoigné qu'elle étoit curieuse de sçavoir pourquoi j'avois abandonné les

1221 Iroquois, & ensuite le Canada; elle eut sujet d'être contente des discours que je

1222 tins là-dessus. Je fis surtout avec enthousiasme le détail du Siège de Port-Royal†,

1223 de l'attaque du Vaisseau Anglois, & de sa prise, sans oublier la moindre circons-

1224 [103]tance. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'à chaque phrase je disois

1225 toujours : *Oh je vais me remettre en Mer* : et ce refrain faisoit pousser aux

1226 Convives de grands éclats de rire.

1227 Madame de Rémoussin étonnée de me voir dans un âge si peu avancé ne

1228 respirer\* que les combats, m'en fit des reproches, en me demandant

1229 malicieusement combien j'avois mangé d'Anglois depuis que je courois les Mers,

1230 ne doutant point que je ne fusse assez inhumain pour suivre la coutume des

1231 Sauvages, qui disent qu'un ennemi vaincu augmente personnellement leurs

1232 provisions de bouche<sup>120</sup>. Je sentis bien que je méritois ce trait railleur, & que

1233 j'avois tort en effet de faire des portraits si cruels devant des Dames. Mais c'est

1234 une regle générale que chacun aime à parler de son état. Je fus pourtant dans

1235 [104] la suite un peu plus retenu.

1236 Lorsque nous fûmes levez de table, *Monsieur* de Rémoussin me conduisit

1237 lui-même dans une salle où il me dit : Voilà votre chambre & votre lit; vous avez

1238 besoin de repos, & vous pouvez le goûter ici comme si vous étiez dans votre

1239 famille. On va vous apporter tout ce qui vous est nécessaire pour la nuit. S'il vous

1240 faut autre chose, vous n'avez qu'à le demander librement. Il sortit en disant ces

---

<sup>120</sup> « ne doutant [...] provisions de bouche » forme dans le texte une phrase indépendante, mais la logique et la syntaxe suggèrent que l'on rattache ce segment au précédent.

1241 paroles, & deux Nègresses vinrent étendre sur le lit deux draps des plus fins; elles  
 1242 me présenterent ensuite une chemise, un bonnet, & des serviettes, tandis que deux  
 1243 Nègres qui avoient apporté un grand bassin d'eau claire, me répetoient sans  
 1244 cesse : *Laver, Maître, laver*. Comme je n'étois point fait à de pareilles  
 1245 cérémonies, je regardois tranquillement ces Nègres sans leur répon-[105]dre. Ils  
 1246 prirent mon silence pour un consentement, & se mirent en devoir de me  
 1247 deshabiller; mais peu satisfait de l'empressement de mes valets de chambre, je  
 1248 me préparois à leur donner leur congé, & à les mettre à la porte, lorsque  
 1249 *Monsieur de Rémousin*, qui de son appartement entendoit notre contestation,  
 1250 revint me trouver pour me demander pourquoi je faisais de telles façons. Je lui  
 1251 répondis que n'étant pas en état de reconnoître ses bontez, il me suffisoit de  
 1252 passer la nuit dans la cabane d'un de ses Nègres, pour moins incommoder, &  
 1253 pour partir dès la pointe du jour<sup>121</sup>.

1254           Vous comptez sans votre hôte, repliqua-t-il, si vous vous proposez de  
 1255 nous quitter dès demain. C'est ce que nous ne vous permettrons nullement. Nous  
 1256 connoissons trop le danger qu'il y auroit pour vous à poursuivre votre che-  
 1257 [106]min. Si vous voulez absolument aller au Cap au lieu d'attendre ici vos  
 1258 Compagnons, je vous promets de vous y mener moi-même incessamment dans  
 1259 ma Pirogue\*<sup>122</sup>. En attendant, ajoûta-t-il, en mettant huit ou dix Louïs\* d'or dans  
 1260 ma poche, voilà de quoi vous amuser & joüer avec nous, si cela vous fait quelque  
 1261 plaisir. Enfin, regardez-moi, de grace, comme votre frere, & soyez tranquille.

1262           Ce procedé si noble & si généreux du Maître, me fit recevoir sans façon  
 1263 les services de ses Esclaves, & laissant faire les Nègres, je fus bientôt deshabillé,

---

<sup>121</sup> La Marianne de Marivaux réagit, elle, tout autrement lorsque, pour la première fois, une femme de chambre s'amène à son chevet : « Je me levai entre dix et onze heures du matin ; un quart d'heure après entra une femme de chambre qui venait pour m'habiller. § Quelque inusité que fût pour moi le service qu'elle allait me rendre, je m'y prêtai, je pense, d'aussi bonne grâce que s'il m'avait été familier. Il fallait bien soutenir mon rang, et c'était là de ces choses que je saisissais on ne peut pas plus vite ; j'avais un goût naturel, ou, si vous voulez, je ne sais quelle vanité délicate qui me les apprenait tout d'un coup, et ma femme de chambre ne me sentit point novice. » (*VM*, p. 326)

<sup>122</sup> Espece de Chaloupe souvent faite d'un seul tronc d'arbre, surtout dans l'Amérique méridionale. Ces Pirogues sont légères, & il y en a qui peuvent porter jusqu'à cinquante personnes [N.D.A.].



1264 lavé, frotté, & couché. Je puis dire que le lendemain, & les jours suivans, on me  
 1265 traita en enfant gâté. Les Dames ainsi que les [107] hommes, me faisoient des  
 1266 caresses à l'envi. C'étoit à qui prendroit plus de soin de moi; cela me fit bien  
 1267 sentir la différence qu'il y a des secours qu'on peut attendre des Sauvages, à ceux  
 1268 qu'un malheureux éprouve chez une nation civilisée, humaine, & obligeante.  
 1269 Telle est entre autres la Française, particulièrement dans ces Isles.

1270 N'étant pas accoutumé aux chaleurs excessives du climat, je restois  
 1271 ordinairement avec les Dames, pendant que leurs époux montoient à cheval, &  
 1272 faisoient leurs tournées vers les Côtes. L'Habitation étoit un vrai serail pour ces  
 1273 femmes infortunées; elles ne voyoient que leurs maris, & encore avoient-elles des  
 1274 rivales dans leurs Nègresses. Quelques parentes de Madame de Rémoussin, qui  
 1275 ne s'en appercevoient que trop, s'en plaignoient [108] assez hautement, mais  
 1276 elles avoient affaire à des maris qui ne s'en soucioient guère.

1277 Une de ces épouses négligées qui souffroit apparemment avec plus  
 1278 d'impatience que les autres, cette aliénation de ses revenus, jetta les yeux sur moi  
 1279 pour en être dédommagée. Elle me fit toutes les avances que peut faire une  
 1280 honnête femme qui médite un dessein qu'elle se reproche sans pouvoir y  
 1281 renoncer. Mais j'étois alors si peu au fait sur cet article, qu'à<sup>123</sup> moins de me dire  
 1282 bois, je n'aurois jamais osé toucher au verre. Souvent elle me tirailloit en  
 1283 particulier, me prenoit les mains qu'elle serroit entre les siennes, & me regardant  
 1284 d'un air passionné, elle me plaignoit de l'incommodité que me causoient les  
 1285 chaleurs du climat : elle gémissoit sur les blessures que j'avois reçûes dans  
 1286 l'attaque du Vaisseau [109] Anglois, & m'exhortoit tendrement à n'en plus  
 1287 chercher de nouvelles. N'est-ce pas grand dommage, me disoit-elle, que jeune &  
 1288 aussi aimable que vous l'êtes, vous ayez embrassé la plus pénible & la plus  
 1289 dangereuse de toutes les professions. Est-ce que vous n'aimeriez pas mieux  
 1290 demeurer avec nous dans cette charmante solitude, que de vous exposer à tant de  
 1291 périls? Je suis persuadée, ajoûtoit-elle, que vous êtes de meilleur goût que nos

---

<sup>123</sup> G1732 donne « a »; G1733 et A1733 corrigent.

1292 maris, & que vous nous préféreriez aux Négresses.<sup>124</sup> Parlez, *Monsieur* de  
 1293 Beauchêne, n'est-il pas vrai que nous valons mieux qu'elles? Je confesse qu'à des  
 1294 questions qui me donnoient si beau jeu, je ne sçavois répondre que *oïi, Madame,*  
 1295 *non, Madame; vous avez bien de la bonté, Madame.*

1296 La plupart de mes Lecteurs diront sans doute, que je faisais-là [110] un  
 1297 vrai rôle de sot; j'en conviens, mais quelques-uns pourront s'écrier : Ô précieuse  
 1298 ignorance! Ô trop heureuse simplicité! Ce qu'il y a de certain, c'est que si j'eusse  
 1299 violé les loix de l'hospitalité en profitant de la foiblesse qu'on me témoignoit,  
 1300 *Monsieur* de Rémoussin & tous ses parens auroient fort bien pû m'en punir.  
 1301 Quoiqu'il en soit, je ne me reproche aujourd'hui en me rappelant cette aventure,  
 1302 que de m'être quelque fois repenti d'avoir été trop honnête homme.

1303 La Dame qui m'avoit inutilement agacé<sup>125</sup>, ne manqua pas de dire aux  
 1304 autres, qu'elle me croyoit insensible à l'amour. Elles penserent toutes la même  
 1305 chose de moi. Les unes en rioient, mais il y en avoit qui disoient fort  
 1306 sérieusement : c'est dommage. Cela leur paroissoit un grand défaut dans un  
 1307 adolescent de ma figure. Elles [111] en parlerent à leurs maris; enfin le bruit s'en  
 1308 répandit parmi les Nègres, & je devins bientôt, sans m'en appercevoir, la fable de  
 1309 l'Habitation.

1310 Pour mes péchez, une maudite Nègresse des plus malignes, & qui servoit  
 1311 de femme de chambre à Madame de Rémoussin, s'offrit à venger les Dames de  
 1312 mon insensibilité. Elle se vanta qu'elle trouveroit bien le secret de me donner du  
 1313 goût pour les femmes. Tout le monde applaudit à cette entreprise, qui parut<sup>126</sup>  
 1314 digne de récompense. Quatre Messieurs promirent chacun un Loüis\* d'or à  
 1315 l'entrepreneuse, si elle réussissoit. Ô gens du monde, qu'il est difficile que  
 1316 l'innocence se conserve long-tems parmi vous!

1317 La Nègresse ne perdit pas de tems; dès le soir même ce ministre de Satan,  
 1318 agissant avec moi comme avec un Sauvage & un [112] Flibustier, vint me trouver  
 1319 dans ma chambre une nuit. *Monsieur* de Rémoussin & ses Amis étoient aux

<sup>124</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « Nègresses? ».

<sup>125</sup> G1732 donne « agacée »; G1733 et A1733 corrigent.

1320 écoutes à ma porte. Elle s'approcha de mon lit effrontément, & m'adressant la  
 1321 parole : Monsieur le Canadien, me dit-elle, je me suis bien aperçûë<sup>127</sup> que vous  
 1322 m'aimez, & je ne veux pas vous faire languir davantage. Ce début étonnant, si  
 1323 j'eusse été bien éveillé, auroit été plus propre à soutenir ma vertu qu'à la  
 1324 corrompre. J'aurois indubitablement repoussé les caresses d'une impudente dont  
 1325 je connoissois la laideur; mais j'étois encore tout endormi, & par conséquent je  
 1326 n'ai qu'une idée très-confuse de la réception que je lui fis.

1327           Cependant nos Messieurs qui ne croyoient pas avoir donné pour rien leur  
 1328 argent, ne pouvoient se lasser de rire entre eux de la piece qu'ils m'avoient faite.  
 1329 [113] Le jour suivant pendant le dîné, ils se mirent à faire la guerre aux Dames  
 1330 sur ce qu'elles n'avoient pas l'art d'amuser leur hôte. Effectivement, Mesdames,  
 1331 dit *Monsieur* de Rémoussin, vous devriez, ce me semble, nous épargner le soin  
 1332 d'inventer des passe-tems pour le retenir dans notre Habitation : il est bien  
 1333 honteux pour vous que vos charmes seuls n'ayent pas le pouvoir de la lui rendre  
 1334 agréable. Ce qui nous en console, répondit en riant Madame de Rémoussin, c'est  
 1335 que le cœur de *Monsieur* le Chevalier n'est accessible qu'à la gloire. C'est une  
 1336 conquête interdite à l'amour. S'il est insensible à ce que nous valons, ajoûta une  
 1337 autre Dame, du moins ne nous fait-il pas l'injustice de nous préférer des monstres  
 1338 tels que vos maîtresses.

1339           Vous avez trop mauvaise opinion de *Monsieur* le Chevalier, dit alors  
 1340 [114] un autre homme, je juge de lui plus favorablement. Je parie que ces  
 1341 monstres ne lui déplaisent pas, & qu'il donne comme nous la pomme\* à l'amour  
 1342 Affriquain. Oh, pour cela non, m'écriai-je<sup>128</sup> d'un ton brusque! Il faudroit que  
 1343 j'eusse perdu le bon sens & la vûë, pour être capable de faire un pareil choix; &  
 1344 je ne sçaurois croire qu'il y ait un homme au monde qui puisse trouver aimables  
 1345 de si vilaines créatures. Vous l'entendez, Mesdames, reprit *Monsieur* de  
 1346 Rémoussin. Vous devez tenir compte à *Monsieur* le Chevalier de ce qu'il dit là;  
 1347 car il ne parle ainsi que par politesse, & par considération pour vous. Non,

---

<sup>126</sup> G1732 porte « paru »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>127</sup> A1733 porte « aperçûë ».

1348 Monsieur, lui repartis-je; il me semble que je dois me connoître. Encore une fois,  
1349 je n'aime point ces beautés infernales, & ne les aimerai jamais.

1350 À cette répartie, *Monsieur* de Ré-[115]moussin appelant la Négrresse qui  
1351 m'avoit séduit : Approchez, Angolette, lui dit-il, venez confondre *Monsieur* le  
1352 Chevalier. Dites-nous la vérité, ma fille; on ne vous fera pas le moindre mal; mais  
1353 si vous vous en écarterez, je vous ferai attacher à un poteau, & donner cinquante  
1354 coups de foüet bien appliquez. Que s'est-il passé cette nuit entre ce Monsieur &  
1355 vous? Là-dessus Angolette fit en tremblant le récit de l'aventure nocturne, & en  
1356 dit même beaucoup plus qu'il n'y en avoit. Les Dames qui connoissoient la  
1357 pélerine\* pour une drolesse accoutumée à jouer de semblables tours, ne me firent  
1358 pas l'honneur de me croire, quelque chose que je pusse leur dire, pour leur  
1359 persuader que la Négrresse débitoit une imposture. Mon embarras, la surprise des  
1360 femmes, & les risées des hommes, formoient un tableau assez [116] plaisant.  
1361 Pour moi, je n'avois aucune envie de rire; j'aurois volontiers étranglé l'effrontée  
1362 qui étoit la cause de ma confusion. Quand j'aurois eu une faute inexcusable à me  
1363 reprocher, elle eut été bien expiée par ma honte. Je fus deux ou trois jours sans  
1364 oser regarder nos Dames en face. Le chagrin même que j'en eus fut si vif, qu'il  
1365 me causa une maladie dont je serois mort infailliblement, sans les soins  
1366 extraordinaires qu'on eut de moi.

1367 Ne pouvant plus me résoudre à tenir compagnie aux Dames, lorsque leurs  
1368 maris étoient absens, je me promenois tout seul dans l'Habitation. En me  
1369 promenant, je cüeillois<sup>129</sup> & mangeois des oranges, & j'en mangeai tant un jour,  
1370 que j'en eus la fièvre la nuit avec un cours\* de ventre affreux. L'estomac  
1371 commença aussi à m'enfler, comme il arrive à la plûpart [117] des personnes qui  
1372 viennent de France dans ces Isles. Quand on vit que c'étoit le mal qu'on appelle  
1373 dans le Pays mal d'estomac, on me donna deux Nègres des plus forts, qui me  
1374 prenant sous les bras me promenoient par force, & me faisoient monter &  
1375 descendre par des chemins très-rudes, & pleins de hauts & de bas. Sans ce

---

<sup>128</sup> G1732 et G1733 omettent le trait d'union; A1733 corrige.

<sup>129</sup> G1733 porte « cueillois ».

1376 pénible exercice, qui est l'unique remede à ce mal, le malade tombe malgré lui  
 1377 dans un assoupissement, pendant lequel ses jambes deviennent enflées après  
 1378 l'estomac, & il en revient rarement.

1379           Outre les Nègres qui me promenoient le jour, il m'en falloit d'autres pour  
 1380 me veiller la nuit, & ceux-ci n'avoient pas moins d'occupation que les premiers.  
 1381 On étoit obligé de me tenir de force, & quelque fois de me lier; autrement je me  
 1382 serois blessé ou [118] tué peut-être dans mes accès de fièvre, qui d'ordinaire  
 1383 étoient très-violens. Dans mes délires, j'allois tantôt à l'abordage, & tantôt à la  
 1384 chasse avec des Iroquois. À la fin d'une de ces crises, la connoissance m'étant  
 1385 revenuë, j'apperçus la Nègresse Angolette auprès de mon lit. Dans le premier  
 1386 mouvement, je fus tenté de feindre que l'accès n'étoit pas encore passé, de la  
 1387 saisir, & de me venger à coups de poings du tour qu'elle m'avoit jouë. J'avois  
 1388 même déjà commencé à crier en Iroquois : *Thetiatbeghein kahoonrai, kahoonrai,*  
 1389 *acistah*<sup>130</sup>. Mais remarquant que la pauvre fille s'empressoit fort à me secourir, je  
 1390 ne pus me résoudre à payer si mal ses services.

1391           Les Nègres qui toutes les nuits étoient occupez autour de moi, [119]  
 1392 n'étoient plus en état de travailler pendant le jour. Ce qui ne laissoit pas de faire  
 1393 tort à *Monsieur* de Rémoussin. Heureusement ma maladie ne fut pas de longue  
 1394 durée, & je me rétablis enfin peu à peu. Pénétré des attentions de mon hôte & de  
 1395 mon hôtesse, ainsi que des bontez de toute leur famille, j'aurois, je crois, renoncé  
 1396 à la Mer pour demeurer toujours avec eux, quand Morpain vint mouiller<sup>131</sup> au  
 1397 Port de Paix†. Il envoya plusieurs Flibustiers s'informer de moi dans le Pays;  
 1398 j'étois trop près de la Ville pour que ses perquisitions fussent inutiles. D'ailleurs,  
 1399 on ne parloit aux environs que de l'Iroquois de *Monsieur* de Rémoussin. Deux de  
 1400 mes Camarades arriverent donc bientôt chez lui, & parurent transportez de joye  
 1401 en me revoyant.

1402           Quoique leur arrivée fit peu de plaisir dans cette Maison, puis[120]qu'ils y  
 1403 venoient pour m'en arracher, ils y furent fort bien reçûs. Telle étoit l'amitié qu'on

<sup>130</sup> C'est-à-dire, mes freres, aux armes, aux armes, feu [N.D.A.].

<sup>131</sup> G1733 porte « mouiller ».

1404 avoit conçu pour moi, que mon départ affligea tout le monde. Je ne puis y penser  
 1405 encore sans m'attendrir. Personne ne voulut me dire adieu. Il n'y eut que  
 1406 *Monsieur* de Rémoussin qui eût la force de me voir partir. Je lui protestai que je  
 1407 n'oublierois jamais ce qu'il avoit fait pour moi : je lui dis que je ne pouvois lui  
 1408 offrir que mon bras; mais que s'il arrivoit qu'il en eut besoin, de même que de  
 1409 tout l'équipage, je le priois de compter sur moi : que je me ferois toute ma vie un  
 1410 devoir de répandre pour lui jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Ce que  
 1411 j'exige de vous, mon cher Chevalier, me répondit-il, les yeux couverts de larmes,  
 1412 c'est de ne nous point oublier, & de nous donner de vos nouvelles le plus [121]  
 1413 souvent qu'il vous sera possible. Je souhaite que vous n'ayez pas besoin de nous,  
 1414 ajouta-t-il; mais quel que soit votre destinée, regardez toujours ma maison comme  
 1415 si elle étoit à vous. En prononçant ces paroles, il m'embrassa tendrement, & nous  
 1416 nous séparâmes. Pour comble de générosité, il me fit conduire au Port de Paix†,  
 1417 avec quatre chevaux chargez, l'un d'habits & de linge pour mon usage, & les  
 1418 autres d'oranges, d'eau de vie, & d'autres rafraîchissemens pour notre Vaisseau.

1419 Morpain fut ravi de me retrouver tel qu'il m'avoit laissé, je veux dire fort  
 1420 disposé à partager avec lui de nouveaux périls. Il me parut qu'il y avoit bien du  
 1421 changement sur son bord\*. Je ne vis que des visages inconnus. C'est le sort des  
 1422 Flibustiers. Ils vieillissent rarement dans leur [122] profession. Morpain m'apprit  
 1423 que mes premiers Compagnons avoient péri presque tous dans trois combats où il  
 1424 avoit fait trois prises différentes, & qu'il cherchoit partout de braves gens pour les  
 1425 remplacer.

1426 Comme ce n'étoit pas ma faute, si je n'avois point combattu avec eux,  
 1427 j'eus ma part ainsi que les autres dans les captures qui avoient été faites. Elles  
 1428 étoient assez considérables, & je ne fus pas peu surpris de me trouver riche si  
 1429 promptement. Je crus que le Ciel m'envoyoit tous ces biens pour témoigner ma  
 1430 reconnoissance à *Monsieur* de Rémoussin. Je fis un troc de quelques meubles qui  
 1431 m'étoient échus contre une montre d'or qui tomboit\* à un de mes Camarades, je  
 1432 la mis dans une petite corbeille sous un rouleau de deux cens Loüis\*, & je fis  
 1433 porter mon présent à *Monsieur* de Ré-[123]moussin, par un Bourgeois que je

1434 connoissois pour un homme qui faisoit ses affaires au Port, & qui avoit soin de  
1435 l'avertir de tout ce qui s'y passoit.

1436 J'avois chargé mon Commissionnaire de dire que nous étions partis, &  
1437 qu'il nous avoit vûs déjà loin du Port; mais il n'obéit pas, puisqu'il me rapporta  
1438 ma corbeille dès le soir même, avec une longue Lettre par laquelle *Monsieur* de  
1439 Rémoussin me reprochoit mon procedé, qui lui faisoit craindre, disoit-il, que je  
1440 n'eusse pas reçû les marques de son amitié d'aussi bon cœur qu'il me les avoit  
1441 données. Il me mandoit pourtant que pour ne pas tout refuser, il avoit retenu la  
1442 montre. Cela étoit vrai; mais il avoit remis à la place vingt-cinq Loüis\*, & c'étoit  
1443 plus qu'elle ne valoit. Enfin, il étoit écrit que j'aurois à ce galant homme tou-  
1444 [124]tes les obligations du monde, sans pouvoir dans la suite lui témoigner que  
1445 j'en étois reconnoissant; car tant que j'ai couru les Mers depuis ce tems-là, je n'ai  
1446 pas eu occasion de relâcher au Port de Paix†, quelque envie que j'en eusse; & je  
1447 n'ai rencontré sur Mer personne qui vint de ce Port, à qui il n'ait demandé de mes  
1448 nouvelles<sup>132</sup>.

1449 Quatre ou cinq jours après que j'eus rejoint Morpain, il se trouva en état  
1450 de partir. Nous allâmes croiser sur les Côtes de la Jamaïque, & nous y fîmes  
1451 plusieurs prises pendant cinq mois que nous y demeurâmes. Nous vendîmes la  
1452 dernière au petit Goave†, dont *Monsieur* le Comte de Choiseuil étoit Gouverneur.  
1453 C'é-[125]toit un Bâtiment chargé de vins de Madere†; ce qui fit un plaisir  
1454 extrême à ce Seigneur, de même qu'à tout le Pays<sup>133</sup>. Il nous fallut plusieurs mois  
1455 pour radouber notre Vaisseau qui étoit en mauvais état. Pendant ce tems-là,  
1456 *Monsieur* de Choiseuil pour nous occuper, résolut de nous faire faire quelques  
1457 courses\* sous un vieux & celebre Flibustier, qui s'étoit retiré de la Mer pour  
1458 vivre tranquillement dans une riche Habitation qu'il avoit aux environs du petit

<sup>132</sup> En arrivant à Nantes en 1712. j'appris de quelques personnes de Saint Domingue† qui se disoient de ses parens, qu'il étoit mort depuis peu. Je l'ai regreté plus que mon pere [N.D.A.].

<sup>133</sup> En 1744, l'abbé Prévost, dans son *Voyage du capitaine Robert Lade*, commente l'usage de cette boisson chez les jeunes gens de la Barbade : « Le vin de Madere, quoique trop chaud peut-être pour un climat qui l'est beaucoup aussi, fait leurs plus cheres délices; & ce n'est point une chose rare pour un homme en bonne santé, que d'en boire chaque jour cinq ou six bouteilles [...]. Une des propriétés du vin de Madere, du moins à la Barbade, est de ne pouvoir se conserver dans une cave fraîche.» (VCRL, t. I, p. 277)

1459 Goave†. C'étoit le fameux Montauban, qui dans la guerre précédente avoit  
 1460 conduit à Bordeaux†<sup>134</sup> cinq prises Angloises, qui jetterent tant d'argent dans  
 1461 cette Ville<sup>135</sup>.

1462 *Monsieur* de Choiseuil eut bien de la peine à tirer Montauban de sa  
 1463 retraite, soit que ce Flibustier n'aimât plus que le repos, soit qu'il eût un  
 1464 pressentiment de ce qui [126] devoit lui arriver. Cependant il se laissa vaincre; il  
 1465 accepta la commission avec une belle Frégate\* de quatorze pieces de canon;  
 1466 *Monsieur* de Choiseuil qui l'avoit dans son Port lui en fit présent. Elle se  
 1467 nommoit le Néron; nous ne sçûmes pas plutôt que Montauban alloit se remettre  
 1468 en Mer, que nous nous engageâmes presque tous avec ce héros de Flibuste. Nous  
 1469 mîmes à la voile au bruit des fanfares & du canon de la Place. On eut dit que nous  
 1470 étions assurez de la victoire.

1471 Sur la route que nous faisons vers la Jamaïque, en passant à la vûë d'un  
 1472 petit Port, appelé la Quaye Saint Loüis†, nous y découvrîmes un Vaisseau  
 1473 Espagnol, qui y avoit relâché pour échapper à un Garde-Côte\* Anglois, qui lui

<sup>134</sup> G1732 et A1733 portent « Bourdeaux »; G1733 corrige.

<sup>135</sup> Montauban raconte lui-même cet épisode dans sa relation publiée en 1698 : « En mille six cens quatre-vingt-quatre [lire 1694], après avoir ravagé la Côte de Carraque, je montai au vent vers Saint Croix, où j'appris qu'il devoit partir des Isles Barbades & Nieve, un convoi de Vaisseaux pour venir en Angleterre. C'est ce qui me fit aller à la hauteur des Bermudes, dans le dessein d'enlever cette petit Flote, & dans l'esperance de faire une bonne prise. Je n'y fus pas arrivé que je la vis paroître, venant droit à moi, sans rien craindre : mais j'attaquai l'escorte nommée le Loup & je l'enlevai, avec deux autres Vaisseaux marchands chargez de Sucre, le reste ayant pris la fuite durant le combat. Emmenant cette prise en France, je trouvai un autre Vaisseau Anglois monté de seize pieces qui venoit d'Espagne, & qui alloit aussi en Angleterre, il se rendit après un leger combat, & je le conduisis à la Rochelle, où l'Amirauté me le jugea de bonne prise. Après l'avoir vendu, je menai mes autres trois Vaisseaux à Bordeaux, où j'arrivai au mois de Septembre mille six cens quatre-vingt-quatorze, ils m'y furent aussi jugez de bonne prise, & et je cherchai d'abord des Marchands qui les voulussent achepter. § Cependant mes Flibustiers qui n'avoient pas veu la France depuis longtemps, se trouvant dans une grande Ville où régnerent le plaisir et l'abondance, voulurent se reparer des fatigues qu'ils avoient endurées durant une si longue absence de leur patrie. Ils y firent de terribles dépenses & de plus grandes folies. Les Marchands & les Aubergistes ne faisoient point difficulté de leur avancer ou de leur prêter tout ce qu'ils demandoient, sur la réputation de leurs richesses, & sur le bruit que faisoient par la Ville les grosses prises ausquelles ils avoient part. Toutes les nuits se passoient en divertissements, & les jours à courir en masque par la Ville ; se faisant porter en chaise avec des Flambeaux allumez en plein midi, ces débauches en firent crever quelques-uns, quatre autres me désertèrent ; & voyant que je perdois mon monde, malgré tous les soins que j'en pris[s]e, & toutes les défenses que je puisse donner, je songeai à me retirer au plû-tôt de cette Ville, pour conserver le reste.» (*RVM*, p. 366-367) L'année suivante, Exquemelin reprend presque mot pour mot ce récit (*HAF1699*, t. I, p. 322-324).



1474 avoit donné la chasse pendant deux ou trois heures. Ce Navire Espagnol étoit de  
1475 qua-[127]rante pieces de canon, & foible d'équipage, quoiqu'il fût chargé de  
1476 piastres\*. Il est vrai qu'il n'avoit pas cru faire route tout seul, ayant été écarté de  
1477 plusieurs autres par la tempête. Le Capitaine nous fit demander si nous voulions  
1478 l'escorter jusqu'à la Havane, nous offrant pour cela telle somme qu'il nous  
1479 plairoit. Nous lui répondîmes, après avoir tenu un petit conseil là-dessus, qu'un  
1480 voyage jusqu'à la Havane nous écarteroit trop, & dérangeroit le dessein que nous  
1481 avons, & pour l'exécution duquel un tems nous étoit prescrit; que nous allions  
1482 croiser sur les Côtes de la Jamaïque, & que tout ce qu'il nous étoit permis de faire  
1483 pour son service, c'étoit de le mettre sur celles de la Cuba au Port de Santjago†,  
1484 ou peut-être à celui du Saint-Esprit‡.

1485           Le Capitaine Espagnol accepta [128] nos offres, & Montauban qui étoit  
1486 connu de la plupart des hommes de son équipage, leur jura sur notre vie que  
1487 jusqu'à ce qu'ils fussent en sûreté, nous ne les quitterions que pour courir sur les  
1488 Anglois que le hazard nous pourroit faire rencontrer; qu'en ce cas nous  
1489 n'exigions d'eux que la complaisance de nous attendre, leur promettant de les  
1490 rejoindre après nos expéditions. Les Espagnols charmez de nous avoir pour  
1491 deffenseurs de leurs piastres\*, vogoient joyeusement en notre compagnie, en  
1492 faisant mille démonstrations de reconnoissance; & pour nous engager encore  
1493 mieux à leur être fideles, il ne se passoit point de jour qu'ils ne nous régâlâssent  
1494 sur leur bord\* par détachemens.

1495           Une nuit le gros tems nous écarta d'eux considérablement, & le lendemain  
1496 sur les dix heures du [129] matin, quand nous les revîmes, nous remarquâmes  
1497 qu'ils étoient à deux portées de canon d'une Frégate\* Angloise de trente-six  
1498 pieces de canon. Lorsque nous eûmes rejoint les Espagnols, ils nous dirent qu'ils  
1499 avoient fait semblant de vouloir aller aux Anglois; mais que dans le fond ils n'en  
1500 avoient eu aucune envie.

1501           Pour nous, nous ne fîmes pas tant de façons. Nous poursuivîmes le  
1502 Vaisseau Anglois, & le joignîmes en peu de tems, bien qu'il fût assez bon voilier.  
1503 Il faut que je rende justice au Capitaine Espagnol : il fit tout son possible pour

1504 nous suivre, & courir avec nous la fortune du combat. Nous avions sur notre  
 1505 bord\* quatre Espagnols, avec qui nous avons passé la nuit à jouer. Ils ne furent  
 1506 pas d'abord spectateurs oisifs; mais ils le devinrent bientôt en nous voyant tout à  
 1507 coup une<sup>136</sup> ving-[130]taine de Flibustiers sur le pont de la Frégate\*, expédier des  
 1508 Anglois avec tant de vigueur, que sans être soutenus pas nos Confreres & par le  
 1509 Vaisseau Espagnol qui s'approchoit, nous les aurions contraints d'amener. Aussi  
 1510 les quatre *Senores Cavalleros*<sup>137</sup> qui étoient sur notre bord\* dirent-ils à leur  
 1511 Capitaine après l'action, que nous étions des diables & non des hommes. Le  
 1512 meilleur de notre prise consistoit en 130. Nègres, que nous envoyâmes vendre à  
 1513 Saint-Louïs†<sup>138</sup>, & encore n'en retirâmes-nous aucun profit, puisque nous  
 1514 n'entendîmes plus parler ni d'eux, ni du Vaisseau qui les portoit.

1515 Si nous montrâmes aux Espagnols notre maniere de combattre, nous leur  
 1516 fîmes connoître après cela que la parole d'honneur n'est pas moins sacrée parmi  
 1517 les Flibustiers que chez les Guer-[131]riers les plus polis. Un jour un des nôtres,  
 1518 j'en ai oublié le nom, s'étant échauffé le cerveau à force de boire avec les  
 1519 Espagnols sur leur bord\*, nous dit quand il fut revenu sur le nôtre, que si nous  
 1520 voulions suivre son conseil, nous ferions d'un seul coup notre fortune, sans nous  
 1521 exposer au moindre péril. Nous lui demandâmes là-dessus comment : En  
 1522 enlevant, reprit-il, le Vaisseau Espagnol que nous escortons. Nous nous retirerons  
 1523 avec lui à Boucator<sup>139</sup>, après nous être défaits de tout l'équipage.

1524 Montauban, à ce discours, nous regarda tous fixement, comme pour lire  
 1525 dans nos regards ce que nous pouvions penser d'une pareille proposition; &  
 1526 quoiqu'il n'y eût parmi nous personne qui n'en parût indigné : Messieurs, nous  
 1527 dit-il, je vous remets la place que vous m'avez donnée, [132] s'il faut que je sois  
 1528 témoin de l'impunité d'une trahison proposée; mettez-moi plutôt à terre sur la  
 1529 premiere côte, je vous demande cette grace. Pourquoi nous quitter, Monsieur, lui  
 1530 répondîmes-nous? Y a-t-il ici quelqu'un qui approuve la perfidie qui vous fait

<sup>136</sup> G1732 et G1733 donnent « un »; A1733 corrige.

<sup>137</sup> Traduction : Messieurs les chevaliers.

<sup>138</sup> G1733 donne « Saint-Louis ».

<sup>139</sup> Nous n'avons pas repéré cet endroit.

1531 horreur? C'est au lâche qui l'a pû concevoir à se séparer de nous; qu'il aille  
 1532 chercher des complices ailleurs. Nous délibérâmes aussi-tôt sur le traitement que  
 1533 nous ferions à ce misérable, & il fut décidé que nous le mettrions à terre sans  
 1534 differer; nous jurâmes même qu'aucun de nous dans la suite ne le laisseroit  
 1535 recevoir sur un Vaisseau de Flibustiers. Nous cinglâmes sur le champ vers la  
 1536 Cuba, & quatre hommes l'ayant descendu dans la Chaloupe, le menerent sur la  
 1537 côte, précisément au Cap de la Croix†, où il demeura armé seulement de son  
 1538 sabre, [133] & sans autres provisions de bouche que celles qu'il avoit encore dans  
 1539 l'estomac.

1540 Les Espagnols bien loin de soupçonner pourquoi nous en usions ainsi avec  
 1541 un de nos Camarades, intercederent fortement pour lui. Ils eurent beau nous  
 1542 presser de leur apprendre ce qu'il avoit fait<sup>140</sup>, ils n'en furent intruits qu'à la vûë  
 1543 de leur Port par Montauban lui-même qui en fit confidence au Capitaine en le  
 1544 quittant, n'ayant pas jugé à propos de le lui dire auparavant de peur de lui causer  
 1545 de l'inquiétude. Les Espagnols à qui leur Capitaine revela ce secret, nous firent  
 1546 des présens beaucoup plus considérables que ce que nous aurions pû exiger  
 1547 d'eux, & furent si contens de notre procedé à l'égard du traître Flibustier, qu'ils  
 1548 répandirent le bruit de cette action dans toutes les Isles avec des éloges infinis,  
 1549 [134] comme si l'honnête homme en faisant son devoir méritoit des loüanges.

1550 Nous continuâmes deux mois encore à croiser sur cette Mer. Nous eûmes  
 1551 pendant tout ce tems-là bien des momens de loisir, que nous avions coutume  
 1552 d'employer à nous réjouïr, tantôt à joüer ou à boire de l'eau de vie, & tantôt à  
 1553 entendre raconter à Montauban ce qu'il sçavoit de l'histoire de la Flibuste  
 1554 pendant la derniere guerre. Les récits qu'il nous en faisoit nous enchantoient.  
 1555 Nous prenions, entre autres choses, un grand plaisir aux détails des combats où il  
 1556 s'étoit trouvé, & dans lesquels il avoit fait des prodiges de valeur. Messieurs,  
 1557 nous disoit-il un jour, tandis que je me suis vû à la tête de braves Flibustiers tels  
 1558 que vous, je puis vous assurer qu'il ne s'est point passé d'année, que je [135]  
 1559 n'aye vû renouveler presque tout mon monde. Ce qui ne doit pas vous

---

<sup>140</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent un point à la place de la virgule.

1560 surprendre, puisqu'il y a deux à parier contre un, qu'un Flibustier ne fait jamais  
1561 trois campagnes complètes.

1562           Ainsi, mes amis, poursuivit-il, je vous conseille de vous borner, à mon  
1563 exemple, & de vous retirer dès que vous aurez gagné quelque chose. Quand il me  
1564 rappelle tous les périls auxquels je me suis exposé, je me regarde comme un  
1565 homme unique en mon espece, d'avoir eu le bonheur de conserver jusqu'ici ma  
1566 vie. Vous me blâmez peut-être après ce que je viens de dire, d'avoir fait cette  
1567 nouvelle entreprise avec vous; mais *Monsieur* de Choiseuil a sur moi un pouvoir  
1568 absolu. Il a souhaité que je lui donnasse cette marque de ma considération pour  
1569 lui; je n'ai pû la lui refuser. Ce n'est certainement [136] pas l'avarice qui m'a fait  
1570 quitter les plaisirs & les douceurs dont je jouïssois dans ma paisible retraite. C'est  
1571 encore moins pour rendre mon nom plus fameux, que je viens affronter de  
1572 nouveau les hazards attachez à nos campagnes; elles sont comme les mariages; il  
1573 suffit d'en courir une fois les risques. Si l'on est assez heureux pour enterrer une  
1574 femme, deux femmes, on fait toujours une veuve de la troisième. Je rapporte ce  
1575 discours de Montauban, pour faire observer au Lecteur, que nous pressentons  
1576 quelquefois les malheurs qui doivent nous arriver.

1577           Nous rencontrâmes peu de tems après deux Vaisseaux Anglois, l'un de  
1578 vingt-quatre, & l'autre de trente-six pieces de canon. Il y avoit de la témérité, ou  
1579 pour mieux dire de la folie à les attaquer<sup>141</sup>. Néanmoins l'attaque [137] fut  
1580 unanimement résoluë, rien ne nous paroissant devoir tenir contre l'expérience &  
1581 l'habilité de notre chef, qui de son côté oubliant les choses sensées qu'il nous  
1582 avoit dites pour nous dégôûter des combats, fut celui qui témoigna le plus  
1583 d'impatience d'en venir aux mains. Les Anglois nous virent prendre ce parti sans  
1584 s'émouvoir, & nous firent éprouver qu'ils sçavoient bien ce que c'étoit que  
1585 d'avoir affaire à des Flibustiers. Nous nous en aperçûmes à leur manœuvre, &  
1586 au soin qu'ils prenoient de rendre l'abordage très-difficile en mettant les boute-

---

<sup>141</sup> G1732 et G1733 donnent « à l'attaquer »; A1733 corrige.

1587 dehors\*<sup>142</sup>, dont ils étoient pourvûs. Ajoûtez à cela que leurs deux Vaisseaux  
 1588 s'entendoient aussi-bien que si le mê-[138]me Capitaine les eût commandez :  
 1589 quand nous faisons nos efforts pour en aborder un, l'autre nous lâchoit sa bordée.  
 1590 Leur mousqueterie nous incommodoit aussi; & elle étoit si superieure à la nôtre,  
 1591 qu'ils tiroient trois cens coups de fusil contre nous cinquante.

1592 Notre chef voyant bien alors que nous avions fait une sottise en nous  
 1593 engageant dans ce combat, redoubloit de courage pour surmonter tous les  
 1594 obstacles qui nous empêchoient d'en sortir victorieux. Il écumoit de rage, &  
 1595 sentant bien qu'il en étoit à sa troisième femme, il nous auroit tous laissé périr, si  
 1596 par bonheur pour nous il n'eut été tué d'un boulet de canon, après une grosse  
 1597 demie-heure de combat. Je fus aussi-tôt élu Capitaine, non pour continuer à  
 1598 batailler si désagréablement pour nous; mais pour [139] sauver le reste de notre  
 1599 monde, qui étoit réduit à une cinquantaine d'hommes, la plûpart blessez & hors  
 1600 d'état de se défendre.

1601 Voilà de quelle maniere la dignité de Capitaine me fut déferée pour la  
 1602 première fois, avec condition expresse que mon premier ordre seroit de faire  
 1603 retraite, & que mon autorité se borneroit à reconduire au petit Goave† notre  
 1604 Vaisseau tout délabré, vingt-cinq estropiez, & même nombre de gens qui  
 1605 n'avoient reçû que de légères blessures, ou qui n'étoient nullement blessez.

1606 Quand le Capitaine d'un Vaisseau Flibustier a été tué, l'équipage en porte  
 1607 le deuil<sup>143</sup> de la façon suivante : on amene la flamme à mi-mast, ainsi que le  
 1608 pavillon, qui par ce moyen traîne tristement dans la Mer. On dépouille<sup>144</sup> le  
 1609 Bâtiment de ses parois & banderolles\*, la manœuvre s'y fait [140] dans un grand  
 1610 silence & très-lentement, & l'on tire un coup de canon de demie-heure en demie-  
 1611 heure<sup>145</sup>. C'est ce qui aprit à *Monsieur* de Choiseuil la mort du malheureux

---

<sup>142</sup> Ce sont de longues pieces de bois, des bouts de masts, par exemple, posées de travers sur les ponts d'un Navire, & qui s'avançant en saillies des deux côtez, empêchent qu'un autre Bâtiment n'en approche [N.D.A.].

<sup>143</sup> G1733 donne « deuil ».

<sup>144</sup> G1733 donne « dépouille ».

<sup>145</sup> On trouve une brève notation à propos des rites funéraires des flibustiers chez Raveneau de Lussan : « Sur le midi du même jour, le capitaine Thouslé mourut de sa blessure. On le jeta à la

1612 Montauban, avant que nous arrivassions dans le Port. Ce Gouverneur, je dois  
 1613 rendre ce témoignage à la vérité, pleura ce brave homme à chaudes larmes. Il ne  
 1614 pouvoit se consoler de l'avoir tiré de sa solitude pour lui faire faire cette  
 1615 campagne funeste. Il fut aussi fort touché de notre malheur.

1616 Il me semble que je ne dois pas oublier ici de parler d'un usage qui est  
 1617 parmi les Flibustiers. Quand ils ont perdu leur Capitaine dans un combat, on vend  
 1618 le Vaisseau, & tout ce qu'il y a dedans, avec les armes même, pour faire prendre  
 1619 soin des blessez, & payer ce qui est assigné à chacun pour ses blessures. Voici le  
 1620 règlement qu'il [141] y a là-dessus : on donne deux mille livres à un Flibustier  
 1621 pour la perte d'un bras, d'une jambe, d'un œil, d'une oreille, du nez, d'un pouce,  
 1622 ou d'un petit doigt; & si quelqu'un demeure estropié de ses blessures, de droit il  
 1623 est reçu sur le premier Vaisseau de Flibuste, où quoiqu'il soit inutile, il partage  
 1624 avec les autres également<sup>146</sup>.

---

mer, comme il l'avait demandé, avec les cérémonies que l'on pratique en ces occasions. »  
 (*Journal*, p. 187)

<sup>146</sup> Les historiens ont souvent cité et commenté cette coutume flibustière de la chasse-partie, Exquemelin le premier qui, en 1686, dans son *Histoire des aventuriers*, explique avec force détails la façon dont se faisait cet accord : « on convient d'une commune voix devant quel port on doit aller pour faire quelque entreprise; après qu'on est convenu, on fait un accord, qu'ils nomment chasse-partie, où l'on règle ce qu'on doit donner au capitaine, au chirurgien et aux estropiés, chacun selon la grandeur de son mal. L'équipage députe quatre ou cinq des principaux avec le chef ou capitaine pour faire cet accord, qui contient les articles suivants. § En cas que le bâtiment soit commun à tout l'équipage, on stipule, si on le trouve bon, qu'ils donneront au capitaine le premier bâtiment qui sera pris, et son lot comme aux autres; mais si ce bâtiment appartient au capitaine, on spécifie qu'il aura le premier qui sera pris avec deux lots, et sera obligé d'en brûler un des deux, savoir celui qu'il monte, s'il ne se trouve pas si bon que celui qu'on aura pris; et en cas que le bâtiment qui appartient à leur chef soit perdu, l'équipage sera obligé de demeurer aussi longtemps avec le capitaine qu'il faudra pour en avoir un autre. Voici les conventions de cet accord. § Le chirurgien a deux cents écus pour son coffre de médicaments, soit qu'on fasse prise ou non, et outre cela, en cas qu'on fasse prise, un lot comme les autres. Si on ne le satisfait pas en argent, on lui donne deux esclaves. § Pour les autres officiers, ils sont tous également partagés, à moins que quelqu'un ne se soit signalé: en ce cas on lui donne d'un commun consentement une récompense. § Celui qui découvre la prise qu'on fait a cent écus. § Pour la perte d'un œil, cent écus ou un esclave. § Pour la perte des deux, six cents écus ou six esclaves. § Pour la perte de la main droite ou du bras droit, deux cents écus ou deux esclaves. § Pour la perte des deux, six cents écus ou six esclaves. § Pour la perte d'un doigt ou d'un orteil, cent écus ou un esclave. § Pour la perte d'un pied ou d'une jambe, deux cents écus ou deux esclaves. § Pour la perte des deux, six cents écus ou six esclaves. § Lorsque quelqu'un a une plaie dans le corps qui l'oblige de porter une canule, on lui donne deux cents écus ou deux esclaves. § Si quelqu'un n'a pas perdu entièrement un membre et qu'il soit simplement privé de l'action, il ne laisse pas d'être récompensé comme s'il l'avait perdu tout à fait; ajoutez à cela que c'est au choix des estropiés de prendre de l'argent ou des esclaves, pourvu qu'il y en ait. § Cette chasse-partie

1625

1626

*Fin du premier Livre.*

1627

1628

[142]LES

1629

AVANTURES

1630

DU CHEVALIER

1631

DE BEAUCHÊNE.

1632

1633

LIVRE SECOND.

1634

1635 *Le Chevalier de Beauchêne refuse de remplir l'emploi de Capitaine. Il se*  
 1636 *remet en Mer avec soixante-quinze Flibustiers. Ils rencontrent quatre*  
 1637 *Vaisseaux Anglois qui les maltraitent. Le Chevalier va joindre à Saint-*  
 1638 *Domingue† [143] quelques Flibustiers François. Avantage Galante d'un*  
 1639 *Rochelois de ses Camarades. Ils vont croiser sur les côtes de Carak†, &*  
 1640 *prennent avec un Bâtiment de huit pieces de canon deux Vaisseaux*  
 1641 *Anglois, l'un de vingt-quatre, & l'autre de trente-six pieces. Ils*  
 1642 *retournent à Saint-Domingue† où ils partagent leurs prises, & font*  
 1643 *toutes sortes de débauches. Ils se remettent en Mer. Histoire d'un*  
 1644 *Flibustier Philosophe. Ils attaquent un Vaisseau de quarante-six pieces,*  
 1645 *& de trois cens hommes d'équipage, & le prennent après un rude*  
 1646 *combat; mais ils n'ont pas fait cette prise qu'elle leur est enlevée par un*  
 1647 *Navire Anglois Garde-côte\*, de cinquante-quatre, & une Frégate\* de*  
 1648 *trente-six pièces, qui les font prisonniers. On les envoie d'abord à la*  
 1649 *Jamaïque, & de-là dans les Prisons de Kinselt† en Ir-[144]lande. Détail*  
 1650 *des maux qu'on leur fait souffrir. Ils meurent tous excepté le Chevalier,*  
 1651 *qui trouve moyen de se sauver. Il va à Corke† où il a le bonheur de*  
 1652 *trouver une veuve qui par générosité lui rend service, & qui engage un*

---

étant ainsi faite, elle est signée des capitaines et des députés qui en sont convenus au nom de l'équipage.» (HAF1686, p. 177-178).

1653 *Capitaine Anglois à le mettre à terre à l'Espagnola†, d'où il va au petit*  
 1654 *Goave†. Là Monsieur de Choiseuil lui donne un Vaisseau, & 90.*  
 1655 *hommes, avec lesquels il a l'audace d'aller croiser à la viûe des Ports de*  
 1656 *la Jamaïque, pour se venger sur les premiers Anglois des cruautés*  
 1657 *exercées en Irlande sur ses Camarades & sur lui. Il prend un Vaisseau*  
 1658 *Anglois dont il traite cruellement l'équipage. Il a un démêlé avec le*  
 1659 *Gouverneur & les Bourgeois de la Ville de Canarie. Il attaque un autre*  
 1660 *Vaisseau Anglois, où il trouve deux prisonniers François, dont l'un est*  
 1661 *de sa connoissance.*

1662

1663 [145] MONSIEUR de Choiseuil après avoir fort regreté Montauban, nous  
 1664 offrit un autre Vaisseau, nommé la Sainte-Rose, qui avoit été pris sur les  
 1665 Espagnols par les Hollandois, & depuis peu repris sur ceux-ci par les François.  
 1666 Nous acceptâmes l'offre; mais il en falloit former l'équipage, ce qui demandoit  
 1667 deux ou trois mois. Au bout de ce tems-là, nous nous trouvâmes soixante-quinze  
 1668 hommes de bonne volonté, & nous mîmes aussi-tôt à la voile.

1669 Tout<sup>147</sup> le monde m'exhortoit à garder la place de Capitaine, qui m'avoit  
 1670 été donnée après la mort de Montauban. Je la refusai, ne me sentant pas encore  
 1671 assez d'expérience pour me bien acquitter d'un pareil emploi, & l'on choisit sur  
 1672 mon refus un Canadien de Quebec, appelé Minet<sup>148</sup>, bon [146] homme de Mer,  
 1673 & aussi prudent que courageux.

1674 À la hauteur de la partie orientale de la Cuba, dont nous commençons à  
 1675 découvrir les côtes, nous aperçûmes un Brigantin\* de quatorze pieces de canon.  
 1676 Nous le chassâmes long-tems, quoique la Mer fut grosse. S'il y avoit pour lui du  
 1677 danger à ne pas amener ses voiles, il n'y en avoit pas moins à nous attendre.  
 1678 Aussi les mit-il toutes dehors. Cependant nous nous en aprochions, & nous n'en  
 1679 étions plus guère qu'à la portée du canon, lorsqu'un coup de vent des plus furieux  
 1680 lui fit faire capot\* à nos yeux. Tout son équipage périt à la réserve de trois

<sup>147</sup> G1732 donne « Toute »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>148</sup> Voir « Minet, Jean-Baptiste », dans Annexe I (« Notices biographiques »).



1681 personnes qui aimèrent mieux encore tomber entre nos mains qu'entre celles de la  
1682 mort.

1683           Nous fîmes si piquez de nous voir enlever cette proye, que nous  
1684 apostrophâmes le sort dans les [147] termes de la Flibuste les plus énergiques.  
1685 Nous aurions, je crois, dans notre mauvaise humeur laissé noyer ces trois  
1686 misérables sans daigner les secourir, si nous n'eussions pas eu la curiosité  
1687 d'apprendre toute la perte que nous venions de faire. Nous les sauvâmes donc  
1688 dans cette intention, & l'on peut juger quel fut notre désespoir, quand ils nous  
1689 dirent que leur Capitaine étoit le fameux Charles Gandi<sup>149</sup>, mulâtre de la  
1690 Jamaïque, qui venoit de faire la traite sur les côtes de Carak† avec cent mille  
1691 Piastres\* sur le compte d'un Traitant. La perte de ce brave Capitaine en étoit une  
1692 plus grande pour les Anglois, que celle de tout cet argent.

1693           Nous passâmes après cela trois ou quatre mois sans rien rencontrer qu'une  
1694 grosse Barque de Pêcheurs que nous prîmes. Nous demandâmes au patron des  
1695 nou-[148]velles de Paneston†, Ville de la Jamaïque. Il nous dit qu'il n'en sçavoit  
1696 point, quoiqu'il y fit dans l'année plusieurs voyages. C'étoit un homme de  
1697 quarante-cinq à cinquante ans, lequel avec trois de ses enfans & deux valets, y  
1698 portoit quelquefois du poisson sec. Nous étions las d'attendre vainement  
1699 l'occasion de faire quelque bonne prise. Il vint en pensée à notre Capitaine de se  
1700 servir de ces gens-ci pour sçavoir s'il y auroit quelque chose à faire. Il retint les  
1701 trois fils du Pêcheur, & donnant au pere six de nos plus forts Boüais<sup>150</sup>, appelez  
1702 Mousses, sur les Vaisseaux de Guerre; il l'obligea d'aller à Paneston†, en  
1703 l'assurant que la vie de ses enfans dépendoit de sa conduite, qu'il n'avoit qu'à se  
1704 charger de poisson sec, entrer dans le Port à son ordinaire, & s'informer  
1705 adroitement s'il ne partoît point quel-[149]que Bâtiment, ou si l'on n'en attendoit  
1706 pas dans peu. Vous n'avez, ajouta Minet, qu'à exécuter de point en point ce que  
1707 je vous dis, & quand vous viendrez me rendre compte de votre commission, je  
1708 vous remettrai vos fils entre les mains. Mais prenez-y garde; si vous vous avisez

---

<sup>149</sup> Personnage non identifié.

<sup>150</sup> Nous n'avons repéré ce mot ni dans les dictionnaires ni dans les textes de l'époque.

1709 de nous faire la moindre trahison, nous les pendrons en votre présence à notre  
1710 beaupré.

1711 Le Pêcheur étoit bon pere, il fit à merveille ce qu'on exigeoit de lui. Il est  
1712 vrai qu'outre la menace qui lui avoit été faite, deux de nos Boüais\*, armez de  
1713 poignards & de pistolets, avoient un ordre secret de le bien observer & de le tuer,  
1714 s'il faisoit quelque démarche suspecte. Ils nous rapportèrent que cinq Vaisseaux  
1715 Anglois, le plus gros de vingt-quatre pieces, & les autres de la moitié moins, se  
1716 préparoient à met-[150]tre à la voile pour la nouvelle Angleterre†, & qu'ils  
1717 sortiroient du Port incessamment. Nous ne les attendîmes en effet que huit jours;  
1718 le neuvième, nous les aperçûmes, & nous remarquâmes qu'il y en avoit un qui  
1719 étoit au vent, & fort éloigné des autres.

1720 Notre Capitaine nous proposa d'abord d'attaquer celui-là, disant que nous  
1721 en étant rendus maîtres, nous nous en servirions contre les quatre qui  
1722 l'accompagnoient; c'étoit le parti le plus prudent. Mais nous ne voulûmes pas le  
1723 prendre. Nous craignons que les quatre Bâtimens qui étoient ensemble ne nous  
1724 échappassent, tandis que nous poussivrons celui qui alloit tout seul. D'ailleurs,  
1725 les premiers étoient plus à notre portée, & les mains, comme on dit, nous  
1726 démangeoient. Le Capitaine eut beau nous remontrer que l'ardeur de [151]  
1727 combattre, qui le plus souvent est indiscrete dans les Flibustiers, les empêche de  
1728 peser toutes les circonstances, & leur attire ordinairement les malheurs qui leur  
1729 arrivent. En un mot, il eut beau nous parler raison, personne ne fut de son avis.  
1730 Enfin, quand il vit que nous demandions tous qu'il nous conduisit aux quatre  
1731 Vaisseaux : Messieurs, nous dit-il, je vais vous y mener, quoique ce soit plus  
1732 donner à votre courage qu'à la prudence. Vous brulez d'impatience d'aller au feu,  
1733 vous en verrez un dont je ne vous promets pas de vous tirer.

1734 Quoique les Anglois jugeassent bien que nous nous disposions à les  
1735 attaquer, ils continuoient leur route aussi tranquillement que s'ils ne nous eussent  
1736 point aperçus. Il ne sembloit pas qu'ils songeassent à nous, & toutefois ils [152]  
1737 prenoient des mesures pour nous faire repentir de notre audace. Ils sçavoient que  
1738 suivant notre coutume, nous ne manquerions pas de tenter l'abordage. Ils s'y

1739 préparèrent, & quand nous fûmes à la portée du canon, leur plus grosse Frégate\*  
 1740 s'y présenta comme d'elle-même. Nous l'accrochâmes\* aussi-tôt, & sautâmes  
 1741 bien vite sur son pont. C'étoit justement ce qu'ils demandoient. Nous trouvâmes  
 1742 leur équipage si bien retranché entre les deux ponts, qu'il nous fut impossible de  
 1743 l'y forcer.

1744 Ils avoient outre cela pris la précaution de scier la barre de leur  
 1745 gouvernail, de sorte que ne pouvant manœuvrer, nous demeurâmes-là une demie-  
 1746 heure exposez à toute leur mousqueterie, occupez, les uns à briser à coups de  
 1747 haches le retranchement qu'ils avoient fait, & les autres à ré-[153]pondre par un  
 1748 feu très-inférieur à celui que faisoient sur nous les trois autres Vaisseaux, qui  
 1749 passant de tems en tems à nos côtes, nous tiroient des bordées chargées à  
 1750 mitrailles, qui nous tuoient autant de monde que s'ils nous avoient choisis à leur  
 1751 gré. Nous fûmes contraints de repasser sur notre bord\*, de couper nos grapins, &  
 1752 de nous retirer en hissant notre voile de fortune<sup>151</sup>. Nous étions dans un si  
 1753 mauvais état, qu'à peine nous trouvâmes-nous quinze capables de manœuvrer.  
 1754 Les Flibustiers sont des gens si terribles pour des Vaisseaux Marchands, que tout  
 1755 maltraitez que nous étions, nous ne laissâmes pas de tenir nos ennemis en respect.  
 1756 Ils sembloient craindre encore qu'il ne nous prit envie de retourner à la charge, &  
 1757 rendoient [154<sup>152</sup>] grâces au Ciel de se voir débarassés de nous; au lieu que s'ils  
 1758 nous avoient suivis, & qu'un seul de leurs Navires nous eut harcelé un quart-  
 1759 d'heure, nous aurions été obligés de nous rendre à discrétion\*.

1760 Ce second échec nous mit si bas, que *Monsieur* de Choiseuil perdit toute  
 1761 esperance de nous relever. Le Vaisseau fut encore vendu pour les blessez, du  
 1762 nombre desquels j'avois le bonheur de n'être pas. Nos malheurs consécutifs ne  
 1763 donnoient envie à personne de s'associer avec nous, & nous étions forcés de nous  
 1764 reposer en attendant qu'il vint quelque Vaisseau Flibustier relâcher au petit  
 1765 Goave†. C'étoit une nécessité bien triste pour un homme aussi peu patient que  
 1766 moi. J'y étois néanmoins résolu de même que mes confreres, lorsque plusieurs

<sup>151</sup> Voile de réserve dont on se sert quand les autres ne peuvent plus servir [N.D.A.].

<sup>152</sup> G1732 donne « 150 ».

1767 Flibustiers François qui étoient à Saint-Domin-[155]gue, m'écrivirent que si  
 1768 j'étois d'humeur à les aller trouver, ils me feroient donner un Vaisseau de huit  
 1769 pieces de canon, dont le Gouverneur de la Place, Espagnol affable & généreux,  
 1770 avoit promis de leur faire présent, quand il les verroit en nombre suffisant pour se  
 1771 mettre en Mer. Je ne pouvois recevoir de nouvelle plus agréable. J'en fis part à  
 1772 mes camarades; mais il n'y en eut que quatre qui voulurent me suivre, quoiqu'il  
 1773 s'en trouvât dix-huit ou vingt en état de servir.

1774           Ceux-ci nous dirent pour leurs raisons que tous les François qui s'étoient  
 1775 ainsi fiez aux Espagnols, s'en étoient repentis tôt ou tard. Nous nous mocquâmes  
 1776 de leur défiance, & eux de notre sécurité. Nous nous entrepréhâmes de part &  
 1777 d'autre, & nos discours ne furent pas moins infructueux que les Sermons qui se  
 1778 font à la [156] Cour contre la flatterie & la dissimulation. Je fis donc bande à part  
 1779 avec les quatre Flibustiers qui étoient dans la même disposition que moi, & nous  
 1780 nous préparâmes à partir tous cinq au travers des terres.

1781           La veille de notre départ nous en avertîmes notre hôte, afin qu'il nous  
 1782 enseignât la route que nous devons tenir, & qu'il prit en même tems de nous des  
 1783 billets de ce que nous lui pouvions devoir; car dans ces lieux-là, tout Flibustier  
 1784 trouvoit alors crédit. On lui prêtoit volontiers tout ce qu'il vouloit, & ces sortes de  
 1785 dettes étoient payées préféablement à toute autre sur la premiere prise qui se  
 1786 faisoit, le débiteur même ayant été tué. Un jeune pensionnaire de notre Auberge  
 1787 nous demanda le soir si nous aurions pour agréable qu'il se joignit à nous avec un  
 1788 de ses amis [157] qui venoit d'arriver d'une riche Habitation qu'avoient ses  
 1789 parens à quelques lieuës de là. Nous avons dessein tous deux, ajouta-t-il, de nous  
 1790 rendre à la Ville Espagnole, & pour faire ce voyage sans aucun risque, nous nous  
 1791 adressons à de braves gens comme vous, pour vous prier de nous souffrir en votre  
 1792 compagnie.

1793           Outre qu'il capta notre bienveillance par son compliment, il s'offrit à nous  
 1794 défrayer sur la route, & même à prendre des guides à ses frais & dépens. C'étoit  
 1795 le moyen d'obtenir notre consentement. Nous ne pûmes le lui refuser. Comme il

1796 nous marqua qu'ils<sup>153</sup> souhaitoient lui & son ami de partir secretement, & que  
 1797 nous avions nous autres la même intention pour éluder les instances que  
 1798 *Monsieur* de Choiseuil nous auroit pû faire pour nous retenir, nous convînmes  
 1799 avec le jeune homme que [158] nous partirions après le soupé la nuit suivante.

1800 Notre hôte nous dit en particulier qu'il ne connoissoit pas son  
 1801 pensionnaire; mais que son ami étoit Creole\*, un enfant de famille qui avoit été  
 1802 élevé à Paris, d'où il n'étoit de retour que depuis deux mois; qu'il étoit sur le  
 1803 point d'épouser une Demoiselle très-riche, & que cependant ce jeune homme  
 1804 paroissoit avoir pour elle moins d'amour que d'aversion. Nous vîmes arriver le  
 1805 Creole\* le lendemain. Il étoit monté sur un bon cheval, & il avoit en croupe une  
 1806 grosse valise pleine de tout ce qu'il avoit pû emporter d'argent, & de bijoux à ses  
 1807 parens. Il eut assez de peine à trouver un second cheval pour son ami, ce qui  
 1808 retarda notre départ jusqu'à minuit.

1809 À peine étions-nous hors de l'Auberge, que nous nous vîmes [159] dans  
 1810 un nouvel embarras. Le pensionnaire ami du Créole\*, étoit très-mauvais Ecuyer.  
 1811 Il chanceloit à chaque pas sur sa selle; si bien qu'il fallut que l'un de nous montât  
 1812 sur son cheval pour l'y prendre en croupe. Ce qui joint à son air fluet & délicat,  
 1813 nous fit soupçonner des lors ce que nous découvrîmes peu de jours après. Pour ne  
 1814 pas crever son cheval qui n'étoit pas des plus forts, on choisit le garçon le plus  
 1815 léger d'entre nous, pour lui rendre ce gracieux service qui portoit avec lui sa  
 1816 récompense. C'étoit un Rochelois alerte & mince, que nous appellions *Tout-en-*  
 1817 *muscles*, à cause qu'il étoit très-fort, quoiqu'il n'eût pas cinq pieds de haut. Il  
 1818 avoit l'esprit fin & rusé. Il perça le mystere dès le premier jour, & sans nous faire  
 1819 part de sa découverte, il voulut en profiter. Les chaleurs nous obligeoient à  
 1820 marcher [160] plutôt la nuit que le jour. Ce qui favorisoit l'entreprise de notre  
 1821 Camarade. Le maraud disparoissoit de tems en tems comme un homme qui  
 1822 s'égare, & revenoit nous joindre un quart-d'heure après. Ces petites absences<sup>154</sup>  
 1823 furent remarquées, & l'ami du Créole\* nous parut une fille déguisée. Il ne nous

<sup>153</sup> G1732 donne « il »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>154</sup> G1733 donne « absences ».

1824 fut plus permis d'en douter, lorsqu'un matin nous nous aperçûmes qu'elle étoit  
 1825 partie la nuit avec le Rochelois, les deux chevaux & la valise. Ce qu'elle voulut  
 1826 bien nous apprendre par un billet qu'elle nous laissa pour son amant, & dont voici  
 1827 les paroles :

1828 *J'ai fait réflexion, Monsieur, qu'étant mineur vous ne pouviez en*  
 1829 *conscience m'épouser malgré vos parens. Je crois aussi que vous devez être las*  
 1830 *de voyager avec moi. Je vais donc pour vous faire plaisir prendre un autre guide.*  
 1831 *Je le dois, [161] quand ce ne seroit que pour vous rendre à une famille qui vous*  
 1832 *pleure présentement, & à la Demoiselle qui vous est destinée pour épouse. Adieu,*  
 1833 *Monsieur, ne songez point à me chercher, je suis égarée tout de bon.*

1834 Ce billet nous fit bien rire. Les uns disoient que cette nouvelle fiancée du  
 1835 Roi de Garbe avoit apparemment trouvé que Monsieur *Tout-en-muscles* lui  
 1836 convenoit mieux que son petit Créole\*<sup>155</sup>. C'est le Rochelois, disoient les autres,  
 1837 qui sans doute a exigé d'elle cette lettre, afin qu'elle eut tout l'honneur de cette  
 1838 action, se faisant un scrupule de mettre sur son propre compte le soin généreux  
 1839 d'avoir obligé une famille qu'il ne connoissoit point. Enfin chacun donnoit son  
 1840 lardon\* à la pélerine\*. Cependant nos ris firent bientôt place à des mouvemens de  
 1841 pitié, dont il ne nous fut pas possible de nous défendre.

1842 [162] Le jeune homme à qui ce billet étoit adressé, n'en eut pas si-tôt fait  
 1843 la lecture, qu'il demeura immobile d'étonnement; puis tout à coup passant de cet  
 1844 état à la fureur, il fit éclater un désespoir qui nous toucha. Il se seroit tué de sa  
 1845 propre main, si nous ne l'en eussions pas empêché. Il nous disoit ensuite qu'il  
 1846 nous suivroit à pied pour rejoindre son infidèle, & l'accabler de reproches. Après  
 1847 cela cedant au foible qu'il avoit pour cette créature, il fondoit en pleurs, &

---

<sup>155</sup> Dans *le Decameron* (deuxième journée, septième nouvelle) de l'Italien Boccace (1313-1375), Alaciél, fille du soudan d'Alexandrie, est promise au roi de Garbe, Mamolin, mais, au cours du voyage qui doit la mener jusqu'à lui, elle connaît sept amants (*le Decameron. Édition pour le sixième centenaire de la mort de Boccace*, traduction de Philippe-Matthieu Villani, Paris, Michel de l'Ormeriaie, 1974, t. I, p. 217-251). En 1665, Jean de La Fontaine reprendra cette histoire sous le titre de « La fiancée du roi de Garbe » (dans *Contes et nouvelles*, texte présenté et annoté par André Berry, Paris, Gallimard et Librairie générale française, coll. « Le livre de poche », 1965, p. 175-204). Nous n'avons vu nulle part ailleurs que chez Boccace et La Fontaine le signalement de cette ville ou contrée; Garbe est vraisemblablement un lieu imaginaire.

1848 sanglotoit avec tant de violence, qu'il nous attendrissoit tout Flibustiers que nous  
1849 étions.

1850            Cette scene comique & sérieuse en même-tems, se passa dans une  
1851 Habitation où nous séjournâmes. Nous y employâmes un jour entier à le consoler,  
1852 & à l'exhorter à retourner chez ses parens. Nous affoiblîmes peu à peu sa douleur  
1853 [163] en la combattant, & il se rendit insensiblement à la force de nos raisons.  
1854 Nous lui demandâmes dans quel endroit du monde il avoit fait connoissance avec  
1855 une ingrate qui ne méritoit pas ses larmes. Pour satisfaire notre curiosité, il nous  
1856 conta, non sans pousser de tems en tems des soupirs, que c'étoit une fille de  
1857 Paris : qu'il avoit aimé la perfide dès le premier instant qu'il l'avoit vûë à Paris,  
1858 où elle étoit soudoyée par un Maltotier\* : qu'il s'étoit attaché à elle, & qu'après  
1859 avoir dépensé des sommes immenses pour la souffler à l'homme d'affaires, il en  
1860 étoit venu à bout. Il ne m'en a pas moins couté, ajoûta-t-il, pour la déterminer à  
1861 me suivre en ce pays-ci; & pour achever mon histoire, je n'allois avec cette  
1862 volage à la Ville Espagnolle<sup>156</sup> que pour l'y épouser, en dépit de mes parens qui  
1863 me des-[164]tinent une autre personne.

1864            Quand nous vîmes le Créole\* disposé à s'en retourner chez lui, nous  
1865 joignîmes ce que nous avons d'argent tous quatre à ce qui lui en restoit dans ses  
1866 poches, pour engager deux guides, l'un à le conduire à petites journées, & l'autre  
1867 à prendre les devans pour avertir sa famille de lui envoyer un cheval. En faisant  
1868 une action si généreuse, nous ne songions pas que c'étoit nous couper le nez pour  
1869 sauver celui d'autrui; comme en effet, faute d'argent, nous fûmes obligez de faire  
1870 des repas de *Saint Antoine*<sup>157</sup> durant tout le reste de notre route.

1871            En arrivant à Saint Domingue†, nous vîmes venir au-devant de nous  
1872 plusieurs Flibustiers François, qui nous parurent bien-aises de notre arrivée. Le  
1873 Rochelois étoit parmi eux. Dès qu'il put nous parler en particulier, il [165] nous  
1874 avoüa ce que nous sçavions, sans nous apprendre ce que la Parisienne étoit  
1875 devenuë, nous priant au surplus de lui garder le secret. Ce que nous fîmes,

---

<sup>156</sup> A1733 donne « Espagnole ».

1876 quoiqu'il ne le méritât point. Il avoit effectivement raison de craindre qu'on ne  
 1877 sçût son aventure. On auroit bien pû lui pardonner le ravissement de cette  
 1878 Helene<sup>158</sup>; mais la valise emportée avoit un air de vol qui eut fait tort à sa  
 1879 réputation.

1880 Le Gouverneur de Saint Domingue† qui nous avoit attendu avec  
 1881 impatience, nous honora d'une réception gracieuse, & moi particulièrement. Il me  
 1882 donna vingt braves Espagnols à commander, avec soixante François qu'il avoit  
 1883 assemblez. Pour répondre à l'estime qu'il me témoignoit, j'usai de tant de  
 1884 diligence que nous appareillâmes & mîmes à la voile en moins de quinze jours.  
 1885 [166] Je reviens à notre Rochelois : je fus fort étonné de voir avec lui sur notre  
 1886 bord\* sa Parisienne qu'il faisoit passer pour son jeune frere à qui, disoit-il, il  
 1887 vouloit apprendre le métier de bonne heure. Le pauvre Flibustier y fut pris  
 1888 comme le Créole\*, il devint éperduëment amoureux de cette fille, à qui toute la  
 1889 journée il monroit à faire des armes, quoique nous lui conseillions en  
 1890 particulier de la laisser à la demie-part en qualité de Bouïais\* ou de garçon  
 1891 Chirurgien\*<sup>159</sup>. Ce conseil n'étoit pas de son goût. Car il en étoit si jaloux, qu'il  
 1892 falloit qu'elle fut toujours à ses côtez. Il souffroit cruellement, lorsqu'il la voyoit  
 1893 parler à quelqu'un, & surtout à ceux qui comme moi étoient de sa confiance\*  
 1894 malgré lui. Sa jalousie lui faisoit passer de bien<sup>160</sup> mauvais momens. Un jour  
 1895 pendant qu'il joüoit, s'étant apperçû [167] que son jeune frere n'étoit pas devant  
 1896 ses yeux, il parut extraordinairement troublé. Depuis ce tems-là il ne joüa plus. Il  
 1897 est vrai qu'il nous arriva huit jours après une aventure qui le guérit radicalement  
 1898 de la passion qu'il avoit pour le jeu, ainsi que de sa jalousie.

---

<sup>157</sup> Antoine le Grand (251-356), anachorète égyptien fondateur de l'érémisme chrétien, est renommé pour sa tempérance (*PRNP*, « Antoine le Grand (saint) »).

<sup>158</sup> Hélène de Sparte, fille de Léda et de Zeus, fut enlevée par le Troyen Pâris avec l'aide d'Aphrodite, ravissement qui allait provoquer la Guerre de Troie (*PRNP*, « Hélène »).

<sup>159</sup> À l'époque où se déroulent les événements, le chirurgien n'a en effet pas tout à fait le même statut que les flibustiers sur le navire (voir Réal Ouellet et Patrick Villiers, « Introduction », dans *HAF1686*, p. 15).

<sup>160</sup> G1732, G1733 et A1733 inversent les deux mots et donnent « bien de ».



1899            En croisant sur les côtes de Carak†, nous rencontrâmes<sup>161</sup> un Vaisseau de  
 1900 vingt-quatre pieces que nous regardâmes d'abord comme un bien nous  
 1901 appartenant<sup>162</sup>, attendu qu'il ne pouvoit nous échapper par le calme qui régnoit  
 1902 alors sur la Mer. Nous le joignîmes bientôt à force de rames, & l'ayant accroché\*,  
 1903 nous l'obligeâmes d'amener en moins d'un quart d'heure, sans avoir perdu que  
 1904 six des nôtres, du nombre desquels fut l'amoureux *Tout-en-muscles* par sa faute.  
 1905 À l'abordage, il sauta avec nous sur le pont du Navire An-[168]glois; sa maîtresse  
 1906 emportée par la presse, se trouva comme forcée d'en faire autant, & n'étant pas  
 1907 accoutumée à cette sorte d'escalade, elle tomba dans la Mer. L'amant la voyant  
 1908 qui se noyait s'empressa d'aller à son secours; mais un des nôtres l'arrêtant, le  
 1909 menaça de lui casser la tête, s'il se retiroit<sup>163</sup>. Le Rochelois entraîné par l'excès de  
 1910 son amour, méprisa la menace, & reçut à l'instant un coup de fusil dans la tête.  
 1911 Ainsi périt ce malheureux pour s'être abandonné à une passion qui convient  
 1912 encore moins à un Flibustier qu'à un autre homme.

1913            Nous fûmes très-contens de notre entreprise. Je mis sur le Navire Anglois  
 1914 une vingtaine des miens, & dans mon fond de cale la plûpart des prisonniers.  
 1915 Nous conduisions notre capture com-[169]me en triomphe, quand nous  
 1916 découvrîmes un autre Vaisseau, qui profitant d'un petit vent qui venoit de se  
 1917 lever, faisoit force de voiles pour venir à nous. Nos prisonniers nous avoient dit  
 1918 qu'ils faisoient route avec un autre Navire de trente-six pieces de canon dont ils  
 1919 n'avoient été séparés que depuis deux jours par le gros tems. Je ne doutai point  
 1920 que ce Bâtiment ne fut celui dont ils nous avoient parlé. Et ce qui s'accordoit fort  
 1921 avec ma conjecture, c'est qu'il me sembloit que ce Vaisseau cherchoit à rejoindre  
 1922 l'autre. Je fis donc amener toutes mes voiles, parce que notre figure qui étoit  
 1923 particuliere nous auroit trop tôt fait reconnoître. J'arborai aussi pavillon Anglois,  
 1924 & de peur que nos prisonniers ne se revoltassent pendant le combat, nous les  
 1925 mîmes tous aux fers. Outre cela, je faisois route vers la Ja-[170]maïque très-

<sup>161</sup> G1732 donne « rencontrâmes »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>162</sup> Dans G1732, G1733 et A1733, le texte donne « un bien à nous appartenant », comme s'il superposait les expressions « un bien nous appartenant » et « un bien à nous ».

<sup>163</sup> Dans l'action, le moindre Bouais\* a droit de tuer tout Flibustier qui recule d'un pas [N.D.A.].

1926 doucement; & les Anglois trompez encore par l'habillement des leurs qu'ils  
 1927 appercevoient sur le Vaisseau que nous avions pris, vinrent jusqu'à la portée de  
 1928 canon sans reconnoître leur erreur.

1929           Alors faisant hisser toutes nos voiles à la fois, & mettant le pavillon de  
 1930 France sur nos deux Vaisseaux, nous allâmes si brusquement au leur, que nous  
 1931 l'accrochâmes\*, & montâmes à l'abordage, avant qu'ils connussent bien à quels  
 1932 gens ils avoient affaire<sup>164</sup>. En récompense, si-tôt qu'ils le scûrent, ils firent des  
 1933 efforts incroyables pour nous repousser. Ils étoient forts d'équipage. Par  
 1934 conséquent ils nous tuèrent bien du monde. Ils nous auroient même fait déborder  
 1935 peut-être malgré tout notre courage, si nos Camarades, qui étoient sur le Bâtiment  
 1936 pris, n'eussent aussi jetté leurs [171] grapins & sauté sur le gaillard, après avoir  
 1937 lâché deux ou trois bordées de canon. Les Anglois attaquez de l'un & de l'autre  
 1938 côté ne tinrent plus guere, & furent obligez d'amener, quoiqu'ils fussent encore  
 1939 pour le moins trois contre un.

1940           Nous ne laissâmes pas d'avoir dans cette occasion vingt-huit personnes de  
 1941 tuées ou blessées. Lorsque nous arrivâmes à Saint Domingue†, nous allâmes  
 1942 rendre compte de notre campagne au Gouverneur, qui fut extrêmement surpris

---

<sup>164</sup> Cette substitution de pavillons pour tromper l'ennemi était une stratégie couramment utilisée par les flibustiers. Ravenau de Lussan en témoigne dans son *Journal* : « Pendant que nous étions occupés à racommoder les manœuvres des prises que nous venions de faire et à jeter nos morts à la mer, nous aperçumes deux autres voiles qui sortaient de Panama et qui portaient sur nous. Nous questionnâmes nos prisonniers pour savoir ce que ce pouvait être. Ils nous dirent qu'ils croyaient que c'était du renfort qu'on leur envoyait. Au même instant, nous nous avisâmes d'une ruse pour les abuser et leur faire croire que nous étions vaincus. Nous mîmes pavillon espagnol sur nos bâtiments et sur ceux que nous venions de prendre, pavillons français et anglais pour leur faire croire que les leurs avaient eu l'avantage. Dès que ces voiles furent proches, elles arrivèrent sur notre navire, croyant qu'il était pris, qui les reçut d'une toute autre manière qu'ils n'avaient espéré. » (*Journal*, p. 180-181) En 1699, dans les *Aventures de Télémaque*, les personnages de Fénelon utilisent eux aussi le procédé : « Dans le moment où le ciel commençait à s'éclaircir et où les Troyens, nous voyant de près, n'auraient pas manqué de nous reconnaître, il [Mentor] remarqua un de leurs vaisseaux presque semblable à celui des nôtres que la tempête avait écarté, et dont la poupe était couronnée de certaines fleurs : il se hâta de mettre sur notre poupe des couronnes de fleurs semblables. Il les attacha lui-même avec des bandelettes de la même couleur que celles des Troyens. Il ordonna à tous nos rameurs de se baisser le plus qu'ils pourraient le long de leurs bancs, pour n'être point reconnus des ennemis. En cet état, nous passâmes au milieu de leur flotte. Ils poussèrent des cris de joie en nous voyant, comme en voyant des compagnons qu'ils avaient crus perdus. Nous fûmes contraints par la violence de la mer d'aller assez longtemps avec eux. Enfin, nous demeurâmes un peu derrière, et, pendant que les vents

1943 d'apprendre ce que nous avons fait : il ne pouvoit concevoir comment cinquante  
 1944 personnes avoient été capables d'en enchaîner deux cens, & d'enlever avec huit  
 1945 pieces de canon deux Vaisseaux, l'un de vingt-quatre, & l'autre de trente-six.  
 1946 Pour le profit qui nous revint de ces deux prises, il étoit si consi-[172]dérable  
 1947 qu'indépendamment de ce qui avoit été de nature à être partagé manuellement  
 1948 entre nous, comme cela se pratique; je me souviens que l'Amirauté\* pour ses  
 1949 droits sur le reste, tira près de cinquante mille écus\*.

1950 On va croire sans doute qu'après avoir fait deux si beaux coups de filet,  
 1951 cinquante Flibustiers vont devenir cinquante bons Bourgeois qui vivront heureux  
 1952 & tranquilles. Pardonnez-moi : ce ne sont pas là leurs maximes. Nous passâmes  
 1953 six ou sept mois à faire dans Saint Domingue† ce que feroient cinquante  
 1954 Mousquetaires parmi la Bourgeoisie d'une Ville renduë à discrétion\*. Jeux, bals,  
 1955 cadeaux, querelles, tapages, nous n'avions pas d'autres occupations. Quand un  
 1956 Espagnol trouvoit mauvais que nous donnassions une sérénade à sa femme, &  
 1957 qu'il n'avoit pas l'honnêteté de nous ou-[173]vrir sa porte, nous montions chez  
 1958 lui par les fenêtres. Il y avoit tous les jours quelque pere ou quelque mari qui  
 1959 portoit ses plaintes au Gouverneur. D'un autre côté, ceux qui n'avoient ni femmes  
 1960 ni filles jolies, & qui trouvoient leur compte dans nos dissipations, s'interessent  
 1961 & parloient pour nous. Ils se soucioient peu que nous fissions des ravages  
 1962 pendant la nuit, pourvû que le jour ils nous vendissent une piastre\* ce qui ne  
 1963 valoit pas un escalin\*.

1964 La licence pourtant fut poussée si loin, que le Gouverneur, après nous  
 1965 avoir inutilement priez d'être plus raisonnables, se vit obligé de nous défendre de  
 1966 porter des armes dans la Ville. Encore eût-il besoin pour en venir-là, qu'un  
 1967 Flibustier fit une insulte à un Officier de sa Maison, lequel avoit le nez d'une  
 1968 longueur excessive. Ton nez me choque, [174] lui dit le Flibustier en le  
 1969 rencontrant, je veux à coups de sabre en ôter ce qu'il y a de trop : allons, mon  
 1970 ami, l'épée à la main. L'Officier qui étoit Espagnol, défendit son nez en brave

---

impétueux les poussaient vers l'Afrique, nous fîmes les derniers efforts pour aborder à force de rames sur la côte voisine de Sicile.» (AT, p. 39-40)

1971 homme; mais ne voulant pas être réduit à le conserver de cette façon, il s'en  
 1972 plaignit à son Maître, qui fit publier une Ordonnance par laquelle il étoit enjoint  
 1973 aux Flibustiers de ne porter aucunes armes dans Saint Domingue†.

1974 Nous obéîmes, & nous parûmes plusieurs fois en vrais courtauts\* de  
 1975 boutiques devant le Gouverneur, qui nous remercia d'abord du respect que nous  
 1976 avions pour ses ordres; mais quand il apprit que nous faisons porter nos épées  
 1977 par nos valets, comme avoient fait en pareil cas à La Rochelle, les Canadiens de  
 1978 l'équipage de *Monsieur* d'Iberville; il fut irrité contre nous. Il ordonna de [175]  
 1979 nouveau qu'aucun Flibustier ne porteroit des armes dans la Ville; & il ajoûta que  
 1980 si quelqu'un en faisoit porter, il en seroit puni par six mois entiers de prison; de  
 1981 sorte qu'il nous mit hors d'état de nous battre<sup>165</sup> dans la Ville autrement qu'à  
 1982 coups de poing.

1983 Cette juste sévérité du Gouverneur produisit différens effets : les  
 1984 Bourgeois commencerent à ne plus tant nous craindre, & les femmes à nous  
 1985 aimer davantage : notre Vaisseau devint le théâtre des fêtes galantes, & telle  
 1986 femme<sup>166</sup> que nous n'avions pû voir qu'en prenant son appartement par assaut,  
 1987 sautoit à son tour par ses fenêtres, plutôt que de manquer au cérémonial de la  
 1988 politesse en ne nous rendant pas nos visites. Pour les Espagnols, irritez<sup>167</sup> de ce  
 1989 que sans en être requis, nous introduisions avec tant de succès la politesse  
 1990 Française par-[176]mi leurs femmes, ils se défaisoient à l'Espagnole\*<sup>168</sup> de ceux  
 1991 de nous autres qui se trouvoient la nuit sous leurs mains. Nous perdîmes de cette  
 1992 gentille maniere quatre ou cinq de nos plus galans Flibustiers, de ceux qui  
 1993 pouvoient passer pour les petits-maîtres\* de notre Troupe.

1994 Comme nous connoissions les intrigues qui leur avoient été si funestes,  
 1995 nous résolûmes de venger leur mort. Nous ne le pouvions dans la Ville sans une  
 1996 révolte ouverte, & nous étions en trop petit nombre pour oser nous révolter. Nous  
 1997 jugeâmes qu'il falloit attirer sur notre bord\* les jaloux que nous soupçonions

---

<sup>165</sup> A1733 donne « battre ».

<sup>166</sup> G1732 porte « telle femmes »; G1733 et A1733, « telles femmes ».

<sup>167</sup> G1733 porte « irrités ».

<sup>168</sup> G1733 porte « Espagnolle ».

1998 d'avoir assassiné nos Camarades. Pour mieux tromper ces assassins, nous  
 1999 cessâmes de nous plaindre du malheur de nos Confreres, nous affectâmes de  
 2000 paroître tranquilles. Nous disions même hau-[177]tement que ceux d'entre nous  
 2001 qui faisoient du bruit dans la Ville contre les ordres de *Monsieur* le Gouverneur,  
 2002 se rendoient bien dignes des accidens qui leur arrivoient. Sur de semblables  
 2003 discours, les Bourgeois nous crurent plus timides & moins terribles que nous  
 2004 n'étions. Ils s'imaginèrent même que nous voyant réduits au nombre de trente-  
 2005 cinq François, nous jugions plus à propos de filer doux, que de faire les méchants.  
 2006 Ils étoient encore dans une autre erreur. Ils pensoient que les Flibustiers  
 2007 Espagnols ne s'entendoient point avec nous; & toutefois ce furent ceux-ci qui  
 2008 nous livrerent quatre des maris que nous regardions comme des Flibusticides; &  
 2009 voici de quel stratagême ils se servirent pour nous les amener sur un des  
 2010 Vaisseaux Anglois que nous avions pris : ils leur proposerent [178] de les y  
 2011 conduire vers la nuit en leur disant que nous leur vendrions à bon compte une  
 2012 partie des bijoux dont nous avions dessein de nous défaire secrètement pour  
 2013 frauder l'Amirauté\*.

2014 Ces Bourgeois qui ne demandoient pas mieux que de gagner avec nous,  
 2015 donnerent facilement dans le piège, & quand nous les eûmes en notre pouvoir,  
 2016 nous prîmes un air rebarbatif. Nous les interrogeâmes juridiquement sur les  
 2017 meurtres commis dans leurs Quartiers, & qu'on leur imputoit. Ce fut en vain  
 2018 qu'ils protesterent de leur innocence, ils avoient affaire à des Juges qui les  
 2019 avoient condamnez avant que de les entendre. Il ne s'agissoit plus entre nous que  
 2020 de convenir du supplice que nous leur ferions souffrir, lorsque reconnoissant  
 2021 parmi eux un petit homme mutin qui avoit une très-belle fem-[179]me qu'il avoit  
 2022 toujours eu l'adresse de nous rendre inaccessible<sup>169</sup> : Par ma foi, Messieurs, dis-  
 2023 je à mes Camarades, si ces trois patrons-là ont des épouses aussi jolies que celle  
 2024 de celui-ci, je suis d'avis que nous leur fassions grace de la vie, pourvû qu'ils  
 2025 nous les envoient chercher tout à l'heure; & je prétends qu'ils fassent la lecture  
 2026 au fond de cale, tandis que nous souperons\* avec elles.

---

<sup>169</sup> A1733 donne « inaccessible ».

2027            Une si plaisante idée de vengeance fit rire tout le monde, & sauva les  
 2028 Bourgeois Espagnols, qui sans cela auroient infailliblement passé le pas. On ne  
 2029 songea donc plus à répandre du sang. On raisonna seulement sur l'arrêt que  
 2030 j'avois prononcé, & chacun ayant opiné, il fut résolu, que pour éviter les  
 2031 inconvéniens, nous irions nous-mêmes, munis de bonnes procurations de la main  
 2032 [180] des maris, souper chez eux avec leurs femmes à huis clos pour éviter le  
 2033 scandale. Nous prîmes un plaisir infini à voir les différentes grimaces que ces  
 2034 quatre époux faisoient en écrivant leurs procurations. Les plus jaloux surtout nous  
 2035 réjoüirent par les frayeurs mortelles qui étoient peintes sur leurs visages. Tout  
 2036 cela pourtant ne fut qu'un jeu : nous allâmes souper à nos Auberges, bornant  
 2037 notre vengeance à retenir les maris pendant la nuit dans le Vaisseau, & à leur  
 2038 faire croire que nous ne laisserions pas leurs procurations inutiles. Nous avons  
 2039 fait connoissance avec tant d'autres Dames, qu'on ne doit point s'étonner si nous  
 2040 n'eûmes pas la curiosité d'aller voir celles-là; qui, lorsqu'elles revirent leurs  
 2041 époux, que nous eûmes soin de leur renvoyer le jour suivant, n'eurent pas, je croi,  
 2042 peu de peine à leur [181] persuader qu'ils en étoient quittes pour la peur.

2043            Tandis que nous menions à *Saint Domingue*† une vie délicieuse,  
 2044 dépensant notre argent aussi vîte que nous l'avions gagné, il nous arriva du petit  
 2045 *Goave*† un renfort du douze Flibustiers François, qui nous arracherent à la  
 2046 molesse. Nous abandonnâmes brusquement les plaisirs pour appareiller, & nous  
 2047 mîmes à la voile avec tant d'ardeur, qu'on eut dit que nous partions pour  
 2048 remporter une nouvelle victoire. On s'endort dans l'iniquité. Nous ne songions  
 2049 pas qu'ayant passé tant de tems dans la débauche, nous courions peut-être au-  
 2050 devant des châtimens que la Justice divine nous préparoit.

2051            Parmi les Flibustiers qui nous étoient venus du petit *Goave*†, il y en avoit  
 2052 un d'un caractere bien nouveau dans cette profession. [182] C'étoit un parfait  
 2053 Philosophe, un méditatif Malbranchiste<sup>170</sup>, qui n'avoit jamais vû d'épées nuës, &  
 2054 ne connoissoit la poudre à canon que par les expériences qu'il avoit faites sur le

---

<sup>170</sup> Nicolas Malebranche (1638-1715), philosophe et théologien français, faisait de la méditation et du culte de l'ordre immuable le centre de sa philosophie (*PRNP*, « Malebranche (Nicolas)»).

2055 ressort de l'air qu'elle contient. Ce qui paroîtra fort singulier, c'est que nous nous  
 2056 accomodions de lui à merveilles, quoiqu'il ne sçût ni se battre, ni joüer, ni jurer,  
 2057 ni boire. Nous l'écoutions tous avec plaisir, surtout lorsqu'il parloit physique, &  
 2058 nous expliquoit la cause des éclipses, des vents, du flux & reflux de la Mer; enfin  
 2059 des effets les plus surprénans de la nature. Ce qu'il faisoit en s'assujétissant le  
 2060 plus qu'il lui étoit possible aux expressions simples & convenables à la portée de  
 2061 ses Auditeurs.

2062           Sa conversation nous réjoüissoit. Je n'oublierai jamais le discours qu'il  
 2063 nous tint la premiere fois qu'il nous raconta par quel [183] hazard il se trouvoit  
 2064 avec nous. Il n'y pouvoit penser sans faire des exclamations qui nous  
 2065 divertissoient. Il semble, nous dit-il, que je sois né pour faire connoître au monde  
 2066 toute la bizarrerie du sort. Après avoir été depuis mon enfance jusqu'à présent  
 2067 comme enseveli dans l'étude des Belles-Lettres, me voilà réduit aujourd'hui à  
 2068 courir les Mers, non en curieux Naturaliste, mais en qualité de Flibustier : quelle  
 2069 étrange métamorphose! Encore n'est-elle qu'une suite d'un autre caprice de mon  
 2070 étoile dont je ne comprends pas moi-même comme j'ai pû être le joüet. Il s'arrêta  
 2071 dans cet endroit, & parut n'en vouloir pas dire davantage. Nous le priâmes de  
 2072 s'expliquer plus clairement, & nos instances furent d'autant plus fortes, que les  
 2073 Flibustiers qui l'avoient amené du petit Goave†, & qui sçavoient son histoire,  
 2074 rioient [184] à gorge déployée de sa réticence<sup>171</sup>. Ce qui nous faisoit penser que  
 2075 ce qu'il nous celoît méritoit bien d'être entendu. Nos prieres ne furent pas  
 2076 superfluës. Il reprit la parole en ces termes.

2077           Vous voyez, Messieurs, que je ne me répands pas volontiers en discours  
 2078 vains, & que je suis assez silencieux. Mais vous ne me connoissez pas encore.  
 2079 C'est dommage qu'on ne puisse ici pratiquer un cabinet éloigné du bruit & du  
 2080 mouvement continuel qui se fait sur votre Vaisseau, vous m'y verriez enfermé  
 2081 des cinq ou six jours de suite, sans sortir & sans dire un seul mot à ceux même  
 2082 qui m'aporteroient à manger. Tel est mon goût. C'est ainsi que j'ai toujours vécu.  
 2083 Aussi ai-je toujours passé pour un mortel farouche, ennemi des hommes, &

---

<sup>171</sup> A1733 porte « réticence ».

2084 encore plus des femmes. Cependant, Messieurs, le pouvez-vous<sup>172</sup> croire, [185] je  
 2085 ne me suis exilé moi-même dans ce nouveau Monde, que pour en éviter une que  
 2086 j'ai épousée dans un de ces momens malheureux où le Philosophe cedant  
 2087 lâchement au concupiscible\*, malgré sa philosophie, se laisse attacher au joug de  
 2088 l'Hymenée.

2089            Dans une Ville de France assez loin de Paris, je pris pour femme une  
 2090 jeune personne des plus aimables, mais en même-tems des plus vives. Je ne fus  
 2091 pas quatre jours sans m'apercevoir que j'avois fait une sottise, & que je venois  
 2092 d'embrasser un état qui ne me convenoit nullement. Mon épouse à force de soins  
 2093 & de complaisances devint mon bourreau. Elle me suivoit sans cesse, m'accabloit  
 2094 de caresses, & ne m'abandonnoit pas un instant à moi-même. Étois-je à lire dans  
 2095 mon cabinet, elle m'y venoit chercher en dansant & en chantant; [186] elle  
 2096 m'arrachoit le livre que je tenois dans mes mains, & me disoit d'un air folâtre  
 2097 qu'elle valoit mieux que tous les volumes de ma Bibliotheque; de sorte que pour  
 2098 lire en liberté, j'étois obligé de sortir de la Ville, ou de me retirer chez un ami.  
 2099 Enfin, elle aimoit autant la societé, que j'avois de goût pour l'étude & pour la  
 2100 retraite. Depuis qu'il étoit jour chez Madame, c'étoit jusqu'au soir une  
 2101 compagnie nombreuse. Passe encore si ne trouvant pas mauvais que ma femme  
 2102 vécût de cette sorte, j'eusse eu de mon côté la liberté de vivre à ma fantaisie; mais  
 2103 non, elle prétendoit que je suivisse la sienne; elle vouloit, disoit-elle, me  
 2104 convertir, me façonner, & surtout empêcher que la lecture ne m'incommodât.  
 2105 Comme vous êtes changé, s'écrioit-elle quelquefois; c'est la lecture qui vous  
 2106 échauffe; [187] il faut que je brûle tous ces vilains livres qui vous tuënt à vûë  
 2107 d'œil<sup>173</sup>.

---

<sup>172</sup> G1733 et A1733 portent « pourrez-vous ».

<sup>173</sup> La relation entre Cleveland et Fanny ressemble, sous certains aspects, à celle de ces personnages. Lesage a-t-il emprunté au roman de l'abbé Prévost? La chronologie permet de le croire, puisque ce dernier commence à paraître un an avant *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier*. Si la relation entre le philosophe ou l'homme de lettres et sa femme est semblable dans les deux romans, elle comporte néanmoins bon nombre de différences, notamment quant à la sensibilité des personnages et au traitement qui leur est réservé : « lorsque j'avais rempli le temps que je m'étais proposé de passer à l'étude, je retournois à elle [Fanny] avec tous les empressements de l'amour, et je trouvois un goût plus délicieux que jamais à la caresser et à l'entretenir. Elle ne me cachait point qu'elle éprouvait la même chose ; j'apercevois moi-même le



- 2108 J'avois beau enrager en moi-même & maudire mon mariage, ma folle  
 2109 épouse m'obligeoit à faire par complaisance tout ce qui lui plaisoit. Cependant  
 2110 après quelques mois elle cessa de me tourmenter, & désespérant de changer un  
 2111 Philosophe endurci, elle me laissa lire tout à mon aise, sans s'obstiner davantage

---

renouvellement d'ardeur qui se faisait dans ses sentiments. Elle se plaignait avec une grâce charmante de la dureté que j'avais de m'éloigner d'elle pour m'ensevelir dans mon cabinet. L'ennui qu'elle sentait hors de ma présence lui fit désirer d'être avec moi dans les temps mêmes que j'étais résolu d'employer toujours aux occupations de l'esprit. Je serai dans votre chambre, me dit-elle, je ne vous causerai par le moindre trouble ; j'y serai tranquille, occupée à lire un bon livre, ou à faire quelque petit ouvrage de main. J'y consentis. Mais je m'aperçus bientôt que sa présence n'était point compatible avec l'application que demande l'étude. Au moindre mouvement qu'elle faisait, mes yeux se tournaient comme naturellement vers elle. Elle demeurait sans parler ; mais un regard, un sourire, me causait plus de dérangement et de distraction que n'aurait fait le bruit d'une compagnie nombreuse. Quelquefois je n'étais pas le maître de demeurer assis sur ma chaise, et d'arrêter le mouvement qui me portait à m'aller placer auprès de la sienne. Elle en paraissait pénétrée de joie, et elle me reprochait en riant cet excès de faiblesse, qui déshonorait, disait-elle, la philosophie. Le reste du temps se passait ensuite en tendresse et en badinage. § Dans le fond, je ne pus réfléchir sérieusement sur ce mélange bizzare d'occupations graves et badines sans en ressentir quelque honte. L'objet de mes études était si sérieux qu'il méritait d'être respecté, même par l'amour. Je priai instamment Fanny de demeurer désormais dans son appartement, et de me laisser suivre mon premier ordre de conduite. Elle ne me l'accorda qu'avec peine. Son dédommagement fut de venir de temps en temps dans mon cabinet, où elle me promettait en entrant de ne demeurer qu'un instant. Mais elle s'y oubliait des heures entières, soit à m'entretenir de bagatelles, soit à s'amuser autour de moi avec mes papiers et mes livres. Enfin, j'eus assez de force pour lui dire un jour que je voulais absolument être tranquille, et qu'elle me chagrînait de me troubler si souvent. Je ne sais si mon air fut assez sérieux pour lui faire croire que j'étais effectivement mal satisfait ; mais ayant demeuré quelque temps sans me répondre, et me voyant continuer ma lecture sans lui parler davantage, elle sortit de ma chambre en silence, pour se retirer dans la sienne. Je ne fis attention qu'un moment après, à la manière dont elle était sortie. J'en eus de l'inquiétude ; et la connaissant extrêmement sensible, je me hâtai d'aller chez elle pour adoucir ce qu'il y avait eu de trop dur dans mon expression. Je la trouvai assise, la tête appuyée sur sa main, et les yeux tout en larmes. Elle s'efforça de prendre une autre contenance en m'apercevant ; mais lorsque je lui eus expliqué que c'était la crainte de l'avoir offensée qui m'amenait, elle ne put arrêter ses larmes qui recommencèrent à couler avec abondance. Je la pressai de m'apprendre ce qui pouvait l'émouvoir jusqu'à ce point. Ce ne fut qu'après de longues instances qu'elle ouvrit la bouche, en baissant les yeux, pour se plaindre de ce que j'étais tout à fait changé pour elle, et de ce que je l'aimais si peu que *je trouvais plus de plaisir dans un livre que dans sa présence et son entretien*. Elle ajouta qu'elle ne reconnaissait que trop qu'en perdant son père elle avait perdu le principal lien qui m'attachait à elle ; et que si je la traitais avec cette dureté, je la rendais la plus malheureuse de toutes les femmes. » (Prévost, *Cleveland*, p. 442-443. Nous soulignons.) Nathalie Ferrand voit dans la scène écrite par Lesage une parodie de *Cleveland* : « Lesage fera de Fanny une sorte de mégère "bourreau" de son mari, "un parfait philosophe, méditatif malbranchiste" contraint à la fuite et repêché par les flibustiers au large de la Jamaïque. Irrité de le voir lire sans cesse et s'enfermer, la fausse Fanny s'emporte [...]. Plus rien de la douceur plaintive de l'Anglaise, mais la menace d'un autodafé à l'amour conjugal ! Il n'en faudra pas plus pour provoquer la fuite du philosophe, incapable de supporter davantage cette furie. Dans le scénario original de Prévost, c'est l'inverse qui survient. Les livres donnent lieu à la première manifestation extérieure de la jalousie de Fanny, qui prendra elle-même la fuite. » (*op. cit.*, p. 187-188).

2112 à vouloir me faire tenir une autre conduite, & sans songer à réformer la sienne.  
 2113 Au contraire, elle redoubla sa dépense, & fit une si prodigieuse dissipation de  
 2114 mon bien en repas, habits, meubles, jeux & spectacles, qu'en moins de deux ans  
 2115 elle me ruina. Je ne me voyois pour toute ressource qu'une Habitation que mon  
 2116 père m'avoit laissée en mourant, & qui étoit habitée par un homme [188] qui y  
 2117 avoit quelque part, & qui differant toujours à compter avec moi, ne m'avoit  
 2118 encore envoyé en Europe aucun argent.

2119           Quand je vis donc, il y a cinq ou six mois, qu'il ne me restoit pas de quoi  
 2120 payer le quart de ce que ma femme devoit au Boulanger, au Boucher, au  
 2121 Rotisseur, à la Lingere, &c. je partis sans lui dire adieu, pour m'épargner la peine  
 2122 d'entendre la musique qu'elle m'auroit chantée là-dessus; je m'embarquai pour  
 2123 Saint Domingue†, dans l'esperance d'y vivre heureux & tranquile, puisque j'y  
 2124 vivrois loin de ma femme. Mais en y arrivant, je trouvai que l'Habitation sur  
 2125 laquelle j'avois compté avoit été venduë, & que le fripon de vendeur n'étoit plus  
 2126 dans le Pays. Cette nouvelle me frappa si vivement, que je pensai me repentir  
 2127 d'avoir quitté mon épouse. C'est tout dire. [189] On ne parloit alors au petit  
 2128 Goave† que des richesses immenses que les François gagnoient à la Ville  
 2129 Espagnole. Je logeois avec plusieurs de ces Messieurs qui m'écoutent. Je leur  
 2130 avois conté mon infortune. Ils me plaignoient, & voyant que je ne sçavois de quel  
 2131 bois faire flèches, ils me proposerent de les suivre. J'acceptai la proposition; & je  
 2132 m'en aplaudirois, si je ne craignois de paroître un confrere indigne de vous. Car,  
 2133 enfin, je n'ai pas le cœur guerrier; je le sens bien. Je ne sçaurois entendre un coup  
 2134 de fusil sans trembler.

2135           Ce nouveau Flibustier, s'il faut lui donner ce nom, parce qu'il étoit parmi  
 2136 nous, finit là son histoire. Je pris ensuite la parole, & je lui dis qu'il seroit bien  
 2137 plus tôt<sup>174</sup> aguerri avec des Flibustiers qu'avec sa femme : qu'il n'auroit pas été  
 2138 deux fois au cul d'un gros [190]Vaisseau, exposé à des coursiers\* de vingt-quatre  
 2139 livres de bale, qu'il ne seroit plus épouvanté du bruit d'un coup de fusil : j'ajoutai

---

<sup>174</sup> G1732 et A1733 donnent « plutôt »; G1733, « plutôt ».

2140 néanmoins<sup>175</sup> qu'il seroit maître de se tenir d'abord à la manœuvre, & de nous  
 2141 voir combattre, sans se mettre de la partie, jusqu'à ce qu'il fut fait aux  
 2142 mousquetades, & aux coups de canon.

2143           Nous étions plus impatiens que lui de rencontrer quelque Vaisseau qui  
 2144 nous donnât occasion de lui montrer de quelle maniere nous prétendions  
 2145 l'accoutumer au feu. Ce qui pourtant n'arriva que deux mois après. Un matin en  
 2146 doublant la petite Isle des Tortuës†, il se présenta devant nous un Bâtiment  
 2147 Anglois, auquel nous allâmes sans balancer. Le Capitaine qui le commandoit  
 2148 auroit crû se deshonorer en nous évitant. En effet il ne voyoit qu'un petit  
 2149 Vaisseau de huit pie-[191]ces de canon, qu'il ne croyoit pas assez téméraire pour  
 2150 oser en attaquer un de quarante-six pieces, & de trois cens hommes d'équipage. Il  
 2151 ne connoissoit pas encore les Flibustiers. Son Maître\* & son Contre-maître\* qui  
 2152 sçavoient quelle sorte de gens nous étions, eurent à ce sujet une prise très-vive  
 2153 avec lui, à ce qu'ils nous dirent eux-mêmes après l'action. Le Maître\* remarquant  
 2154 que nous nous approchions toûjours d'eux à bon compte, lui conseilla de se  
 2155 préparer au combat. Ne vous inquietez point, lui dit le Capitaine; devez-vous  
 2156 craindre une Chaloupe que je pourrois faire hisser toute entiere sur mon pont.  
 2157 C'est une Chaloupe, si vous le voulez, lui répondit le Maître\* un peu piqué; mais  
 2158 cette Chaloupe contient une centaine d'hommes que vous allez voir sauter sur  
 2159 votre bord\*, pour vous épargner la pei-[192]ne de les y hisser, & si vous n'y  
 2160 prenez garde, ils vous culbuteront vous & votre équipage, tout nombreux qu'il  
 2161 est.

2162           Après une assez longue altercation, la prudente sagesse du Maître\*  
 2163 l'emporta sur la trop grande confiance du Capitaine rodomont. Ils se préparèrent  
 2164 un bon retranchement; après quoi, ils nous firent la galanterie de nous attendre,  
 2165 bien résolus d'empêcher l'abordage, ou du moins de faire pour cela tous les  
 2166 efforts dont ils étoient capables. La Mer étoit fort agitée, & leurs premieres  
 2167 bordées de canon nous firent moins de mal, que de peur à notre Philosophe. Mais  
 2168 dans la suite nous fûmes presque entierement desemparez de nos voiles & de nos

---

<sup>175</sup> G1732 porte « néamoins »; G1733 et A1733 corrigent.

2169 manœuvres; de sorte que si nous n'eussions pas saisi l'occasion qu'un coup de  
 2170 vent nous offrit de jeter nos grapins d'abordage à [193] leur poupe, nous allions  
 2171 être totalement rasez. Leur canon leur devint alors inutile, à l'exception de leurs  
 2172 deux coursiers\*, dont ils ne firent pas même grand usage, parce que je faisais  
 2173 faire feu sans relâche dans leurs sabords. Nous montâmes à la fin sur leur pont,  
 2174 non sans beaucoup de peine à cause des vagues, & en essayant un feu si terrible  
 2175 de leur mousqueterie, que j'y perdis du moins le tiers de mon monde. Nous ne  
 2176 commençâmes à respirer que quand nous combattîmes avec les armes blanches.

2177         Dans le tems que nous nous battions, nous avec nos sabres, & eux avec  
 2178 leurs épées & des espons\*, le hazard voulut que le Capitaine & moi sans nous  
 2179 connoître, nous en vinssions aux mains seul à seul. Nous nous attachâmes l'un à  
 2180 l'autre, & j'avoüerai sincèrement que je n'ai jamais [194] eu affaire à un si rude  
 2181 jouëur. Rebuté de lui voir parer tous mes coups, je commençois à ne lui en plus  
 2182 porter de fort rudes, & je sentoie que j'allois tomber sous les siens, lorsque tout à  
 2183 coup il eut la cuisse cassée d'un coup de pistolet. Ne pouvant plus se soutenir, il  
 2184 mesura la terre de son corps, ou plutôt le pont, & sa chute un instant après fut  
 2185 suivie de la mienne, tant j'étois affoibli par les coups de feu que j'avois reçus, &  
 2186 par le sang que j'avois perdu. Cependant mes Camarades presserent si bien les  
 2187 Anglois, qu'ils les obligerent à se retirer entre leurs deux ponts, où les accablant  
 2188 de grenades & de flacons de poudre qui brûloient jusqu'à leurs habits, ils les  
 2189 contraignirent d'amener.

2190         J'étois entre les mains du Chirurgien\*, qui me voyant sans connoissance,  
 2191 employoit toute son ha-[195]bileté à me faire reprendre mes esprits, & quand il  
 2192 en fut venu à bout, je lui demandai si nous étions vainqueurs ou vaincus. Il  
 2193 m'apprit, avec une joye, que l'idée d'une grande fortune lui inspiroit, que le  
 2194 Vaisseau Anglois étoit à nous : qu'il revenoit d'Angole† : que son leste étoit de  
 2195 morphil\* ou d'ivoire, & sa charge de cinq cens cinquante Nègres, avec beaucoup  
 2196 de poudre d'or. Véritablement on ne pouvoit faire une plus riche prise. Aussi mes  
 2197 Confreres s'en applaudisoient-ils, en faisant éclater leur ravissement par des  
 2198 transports inexprimables. Mais, hélas, que leur joye fut de peu de durée! Ils

2199 n'eurent pas le tems de compter leurs richesses. La fortune les leur enleva bien  
 2200 promptement. Elles ne furent à eux que depuis huit jusqu'à onze heures du matin,  
 2201 & ils payerent cherement une si courte possession.

2202 [196] En voulant gagner la Quaye *Saint* Loüis†, qui étoit le Port François  
 2203 le plus proche de l'endroit où nous nous trouvions, nous allions justement à la  
 2204 rencontre du *Jarsey*<sup>176</sup>, Navire Anglois, Garde-côte\*, de cinquante-quatre pieces  
 2205 de canon. Ce Vaisseau croisoit sur les côtes de l'Espagnola†, avec une Frégate\*  
 2206 de trente-six pieces. Notre Bâtiment étoit si délabré, que nous n'eûmes pas même  
 2207 la pensée de chercher à leur échapper. Néanmoins dans notre désespoir, nous  
 2208 nous préparâmes à nous défendre. Je me fis porter sur le pont, où ne pouvant me  
 2209 soutenir, même assis, on m'accommoda de façon qu'étant couché sur le dos, les  
 2210 bras libres, & la tête un peu élevée, je pouvois encore tirer quelques coups de  
 2211 fusil. Quinze hommes qui conduisoient notre prise, furent d'abord tentez de  
 2212 mettre le feu aux pou-[197]dres, & de faire sauter le Vaisseau, mais remarquant  
 2213 que nous nous apprêtions au combat, ils firent la même chose. Je n'avois avec  
 2214 moi que vingt-cinq hommes, en comptant le Philosophe & les blessez.

2215 Le *Jarsey* vint à nous le premier, & nous voyant si peu de monde, nous  
 2216 attaqua sans attendre la Frégate\*. Les quinze hommes qui montoient le Navire  
 2217 pris, suffisant à peine pour manœuvrer, ne lui parurent pas fort à craindre. Il ne  
 2218 s'attacha qu'à notre Vaisseau, & comme il s'aperçut que, trop foibles pour songer  
 2219 à l'abordage, nous prenions par nécessité le parti de nous tenir sur notre bord\*, il  
 2220 ne manqua pas de se regler là-dessus. Pour nous expédier plus promptement, il  
 2221 chargea son canon à mitrailles, & indigné contre nous de ce que malgré de tels  
 2222 préparatifs, nous [198] ne nous dispositions point à amener, il se mit à nous passer  
 2223 sur le corps à chaque instant avec son gros Vaisseau qui brisa le nôtre; il alloit

---

<sup>176</sup> Le rédacteur utilise le nom d'un navire d'origine anglaise certes, mais qui fut capturé par les Français en 1691 et que commandera le flibustier breton Jacques Cassard au cours de l'année 1708, date à laquelle il est vraisemblable que se déroule l'épisode rapporté dans le texte. Construit à Londres en 1688, le Jersey « jauge 450 à 480 tonneaux [et] porte 46 canons » (Philipp Hrodej, *Jacques Cassard : armateur et corsaire du Roi-Soleil*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 42).

2224 indubitablement nous couler à fonds\*, si nous ne fussions pas prudemment  
2225 déterminez à nous rendre.

2226           Le Capitaine trouva notre prise bien maltraitée; & piqué de la résistance  
2227 que nous avons osé lui faire avec des forces si inégales, il nous traita très-  
2228 rudement de paroles & d'effet. Il nous fit charger de fers tout blessez que nous  
2229 étions, & nous laissa le reste du jour sans nous faire panser. Aussi périrent  
2230 plusieurs de nos Compagnons, de qui les blessures sans cela n'auroient pas été  
2231 mortelles. Considérant toutefois le lendemain que nous étions réduits à une  
2232 vingtaine tout au plus, il permit à notre Chirurgien\* de prendre soin de nous, &  
2233 nous fit [199] ôter nos fers trois jours après.

2234           Ce n'étoit qu'en chemin faisant que le *Jarsey* nous avoit pris, il  
2235 s'imaginoit que la fortune lui garroit encore d'autres faveurs. Il continua de  
2236 croiser au nord de l'Espagnola†, nous traînant après lui comme en triomphe.  
2237 Nous désirions ardemment qu'il rencontrât quelque gros Bâtiment Espagnol ou  
2238 François, afin que nous pussions nous révolter pendant le combat. Nos vœux ne  
2239 furent point exaucez, & le *Jarsey* ne fit point d'autre capture. Il demeura pourtant  
2240 en Mer si long-tems, que l'eau lui manqua. Il étoit obligé d'envoyer la nuit ses  
2241 Chaloupes à terre pour en faire.

2242           La vûë de nos côtes nous donna une si furieuse envie d'essayer de sortir  
2243 d'esclavage, qu'il n'y eut pas moyen d'y résister. Un soir entre autres ayant  
2244 reconnu au clair de la lune le Lac Tiburon<sup>177</sup>, [200] j'entrepris avec trois autres  
2245 Flibustiers aussi téméraires que moi de nous y sauver à la nage, quoiqu'il fût  
2246 éloigné de nous pour le moins de deux mille. Nous aurions peut-être réussi dans  
2247 cette périlleuse entreprise, sans un accident qui nous arriva. Un de mes trois  
2248 Camarades, qui étoit le meilleur de mes amis, & très-mauvais nageur, ayant voulu  
2249 être de la partie, s'épuisa bientôt. Nous n'étions pas au quart du chemin qu'il  
2250 m'appella. J'allai à son secours. Il s'appuya quelques instans sur moi pour se  
2251 reposer; après cela il se remit à nager; mais sentant bien qu'il n'auroit pas la force

2252 de gagner le Lac, il jugea plus à propos de reprendre ses fers, que de les briser  
 2253 sottement en se noyant. Il cria donc, & découvrit notre fuite. On tira aussi-tôt  
 2254 quelques coups de canon pour avertir les Chaloupes qui [201] étoient à terre de  
 2255 venir nous reprendre. Ce qu'elles firent, non sans nous régaler de quelques coups  
 2256 de rames, pour servir de prélude aux souffrances qu'ils nous préparoient. On nous  
 2257 remit aux fers dès que nous fûmes à bord du *Jarsey*, & l'on nous conduisit dans  
 2258 cet état à la Jamaïque.

2259           Là, nous fûmes livrez à toute<sup>178</sup> la mauvaise volonté qu'avoit pour les  
 2260 François un vieux Gouverneur à tête chauve, qui néanmoins étoit lui-même  
 2261 François de nation. Il nous fit enfermer à trois lieuës de Keneston†, dans une  
 2262 prison où l'on mettoit ordinairement les Nègres déserteurs. Huit jours après il  
 2263 nous manda pour nous exhorter à sevir contre la France, m'offrant en particulier  
 2264 un plus grand Vaisseau que celui que je venois de perdre. Nous lui répondîmes  
 2265 tous sans hésiter que [202] nous étions nez sous le pavillon blanc, & que nous y  
 2266 voulions mourir<sup>179</sup>. Irrité de notre réponse, qui lui parut un reproche que nous lui  
 2267 faisons d'avoir tourné casaque à son Prince, il donna ordre fort charitablement  
 2268 qu'on diminuât nos vivres, & qu'on nous reconduisit en prison, par des chemins  
 2269 remplis de brossailles, & d'une espece d'épines, appelée raquette, dont les  
 2270 pointes déchiroient nos jambes nuës, & nous entroient dans la plante du pied. Si-  
 2271 tôt que nous étions arrivez à notre prison, nous étions obligez de nous arracher  
 2272 soigneusement les uns aux autres toutes ces épines, parce qu'autant qu'il en  
 2273 restoit de pointes dans notre chair, autant il s'y formoit d'abcès douloureux.

2274           Le dessein qu'avoit le vieux Renegat de nous contraindre à trahir comme  
 2275 lui notre Patrie, nous [203] procuroit si souvent l'honneur de lui aller de cette  
 2276 maniere faire notre cour à Keneston†, que nos playes n'étoient pas plûtôt gueries,  
 2277 que nous nous en faisons de nouvelles. Outre cela, les Soldats qui nous

---

<sup>177</sup> Nous n'avons repéré nulle part un lac de ce nom. Dans le département du Sud d'Haïti, il existe cependant une rivière Tiburon, située près de la ville du même nom (18° 20N; 74° 24O), dont l'embouchure forme une étendue qui ressemble à un lac.

<sup>178</sup> G1732 donne « toutes »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>179</sup> Le pavillon blanc, dans le domaine de la marine, est réservé aux navires du roi et engage la loyauté envers celui-ci (*Encyclopédie*, « Pavillon »).

2278 conduisoient, ravis de se voir autorisez à nous maltraiter, nous tourmentoient de  
 2279 mille autres façons, étant persuadez qu'ils faisoient par ce moyen grand plaisir au  
 2280 Gouverneur. Pendant l'espace de six mois que nous demeurâmes dans cet endroit  
 2281 affreux, cinq de nos Camarades, du nombre desquels fut notre Philosophe,  
 2282 succomberent aux maux qu'on nous fit souffrir. Ces prisonniers infortunez  
 2283 contribuerent eux-mêmes après leur mort à augmenter nos peines, puisqu'on  
 2284 laissoit pourrir leurs cadavres à nos yeux, sans qu'il nous fût permis de les  
 2285 couvrir de terre, & de leur donner ainsi du<sup>180</sup>[204] moins la sépulture.

2286 Le premier dont la mort finit la misere, se nommoit simplement le  
 2287 Baron<sup>181</sup>. L'on assuroit qu'il étoit fils d'un Gentilhomme\* de France qui portoit  
 2288 véritablement, & à bon droit le titre de Baron. Je ne me souviens pas de quelle  
 2289 famille il étoit, car je n'ai entendu prononcer son nom qu'une fois. Ce  
 2290 malheureux compagnon de nos disgraces n'eut pas rendu les derniers soupirs,  
 2291 qu'il fut étendu sur quatre perches, & exposé à la porte de notre prison<sup>182</sup>. Nous  
 2292 n'eûmes pas la peine d'écartier de son corps les oiseaux, & les autres bêtes  
 2293 carnacieres; le pauvre garçon n'avoit que la peau sur les os, & les chaleurs du  
 2294 climat en eurent bientôt fait un squelette.

2295 La cruauté du Gouverneur ne remplit pas son attente. Il ne put jamais nous  
 2296 forcer à imiter sa lâcheté. Ce qui l'obligea de nous [205] envoyer en Angleterre  
 2297 avec un convoi de quarante Vaisseaux Marchands qui y passaient sous l'escorte  
 2298 de quatre Vaisseaux de guerre. On nous débarqua en Irlande dans les prisons de  
 2299 Kinselt†, où nous trouvâmes une nombreuse compagnie. Il y avoit plus de quinze  
 2300 cens François, & entr'autres tout l'équipage du *Covvantrik*.

2301 En changeant de prison, nous ne fimes que changer de bourreaux, avec  
 2302 cette seule difference que ceux de la Jamaïque nous avoient maltraitez pour nous  
 2303 faire prendre parti contre la France; au lieu que ceux de Kinselt† ne le faisoient

<sup>180</sup> G1732 porte « du du »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>181</sup> Personnage non identifié.

<sup>182</sup> Cette coutume funéraire fait songer aux usages des Hurons qui, selon les observations des voyageurs, avoient l'habitude de suspendre les cadavres sur des piliers de bois ou des échafauds pouvant atteindre quinze pieds de hauteur (Sagard, *GVPH*, p. 281; *JR*, t. X, p. 270; Lafitau, *MSA 1724*, t. II, p. 407; Raudot, *RL*, p. 131; Perrot, *Mœurs*, p. 231; Lahontan, *OC*, t. I, p. 694).



2304 que pour s'amuser & satisfaire leur cruauté naturelle. Les Soldats & le Geolier  
 2305 nommé Mestre Paipre<sup>183</sup>, qu'on auroit avec justice pû appeller Maître Fripon,  
 2306 sembloit n'avoir en vûë que de se défaire de nous peu à [206] peu & sans éclat.  
 2307 Outre qu'ils appréhendoient les représailles, ils ne vouloient pas que la Reine<sup>184</sup>  
 2308 en fût instruite; car ils sçavoient bien que cette Princesse les feroit punir, si elle  
 2309 apprenoit jusqu'à quel point ils étoient barbares.

2310 Il est certain que leur plus grande recreation étoit de nous voir souffrir.  
 2311 Ces Démons se divertissoient à nous faire battre pour un morceau de pain ou de  
 2312 viande, comme on fait en Angleterre les Cocqs, & en France les Chiens. Ceux  
 2313 d'entre nous qui dévoroient en secret leurs soupirs, sans pouvoir se résoudre à  
 2314 donner à ces inhumains des passe-tems si dignes d'eux, n'étoient pas moins à  
 2315 plaindre, puisqu'on les laissoit mourir de faim, comme des lâches, disoit-on, qui  
 2316 ne méritoient pas qu'on les fit subsister. On les assommoit de coups de cannes  
 2317 tous les matins, quand on nous [207] faisoit passer en revûë pour nous compter,  
 2318 & dans les froids les plus rigoureux, on ne leur donnoit ni paille ni couvertures;  
 2319 au lieu que ceux qui se battoient bien pour avoir l'honneur de contribuer aux  
 2320 divertissemens de Nosseigneurs Mestre Paipre & les Soldats, étoient un peu  
 2321 mieux traitez.

2322 Je vis ainsi périr misérablement plusieurs de mes Camarades, qui nous  
 2323 conjuroient en mourant moi & nos autres Flibustiers de venger leur mort, si nous  
 2324 avions le bonheur de sortir jamais de cette horrible prison. Nos bourreaux avoient  
 2325 établi<sup>185</sup> une loi qui faisoit bien connoître qu'ils prenoient grand plaisir à cette  
 2326 sorte de spectacle. Le dispositif de cette loi étoit que celui de nous qui se battoit  
 2327 contre tous venans, & demeureroit vainqueur, seroit appellé le Cocq<sup>186</sup> des  
 2328 prisonniers, & pour rendre [208] ce titre honorable encore plus digne d'envie, ils  
 2329 y avoient ajouté le droit de faire les portions des autres, & de prélever pour sa

---

<sup>183</sup> Personnage non identifié.

<sup>184</sup> Anne Stuart (1665-1774), reine d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande de 1702 à 1714. Elle est la fille de Jacques II. Son règne est marqué notamment par la signature de la paix d'Utrecht en 1713 et par la réalisation de l'union entre l'Écosse et de l'Angleterre.

<sup>185</sup> G1732 porte « établis »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>186</sup> Partout, G1733 porte « Coq ».

2330 bouche, & pour celle de ses meilleurs amis ce qu'il y auroit de moins mauvais, &  
2331 cela jusqu'à ce qu'il eut trouvé son vainqueur.

2332            Cette loi me fit prendre la résolution d'employer tout ce qui me restoit de  
2333 force pour devenir le Cocq, & nous procurer à mes amis & à moi de quoi traîner  
2334 notre vie encore quelque tems. Mais il n'étoit pas facile d'exécuter heureusement  
2335 ce dessein. Il s'agissoit de chasser de cette place un gros Breton qui avoit déjà tué  
2336 quatre ou cinq prisonniers qui avoient eu la témérité de la lui disputer. Ce combat  
2337 étoit d'autant plus propre à prolonger le plaisir des Anglois, qu'il falloit se battre  
2338 sans armes, & que la victoire n'étoit complète que par [209] la mort du vaincu.  
2339 Rien ne pouvoit être mieux imaginé que ce réglément, parce que tel qui osoit  
2340 entrer en lice contre le Cocq, étant à peu près de sa force, défendoit souvent sa vie  
2341 pendant plusieurs heures. Quelle volupté pour Messieurs les spectateurs.

2342            Je balançai long-tems à prêter le colet au redoutable Tenant qu'il étoit  
2343 question de terrasser. Quand je l'examinois attentivement, je désespérois de le  
2344 vaincre. C'étoit un gros noiraut qui me paroissoit plus fort que moi. De plus,  
2345 j'avois ouï dire que les Bretons étoient les plus adroits de tous les hommes à  
2346 l'exercice de la lutte. Le tems me pressoit pourtant de me déterminer; ma force  
2347 diminuoit tous les jours faute de nourriture, & je voyois mes Camarades sur les  
2348 dents. Enfin le hazard s'en mêla, & me fit prendre mon parti.

2349            [210] Une<sup>187</sup> sentinelle m'ayant entendu murmurer au sujet des parts que  
2350 le Cocq nous avoit faites, l'appella & lui dit que je le menaçois. Le Breton vint à  
2351 moi, & me demanda en ricanant, si je n'aurois pas envie de me charger du soin de  
2352 les faire à mon tour; qu'il seroit bien curieux de voir si j'aurois assez de cœur  
2353 pour cela. Cette bravade m'échauffa le sang; je ne regardai plus le Cocq que  
2354 comme un poulet, & je lui dis avec fureur que je le prenois au mot. Les Soldats &  
2355 quelques Prisonniers firent à l'instant un cercle autour de nous. Je leur fis  
2356 connoître que les Canadiens ne le cédoient aux Bretons ni en force ni en adresse.  
2357 Je l'étendis par terre tout de son long, & si rudement, qu'il y demeura comme  
2358 mort. J'eus moi-même horreur de ma victoire, que je ne pus pousser plus loin,

---

<sup>187</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « un ».

2359 quoique pour [211] la rendre parfaite la loi voulut la mort du vaincu. Les  
 2360 spectateurs se contenterent aussi de le voir sans sentiment, & Mestre Paipre  
 2361 l'ayant fait emporter, me proclama Cocq des prisonniers.

2362 Je n'exerçai pas long-tems mon emploi. Ce n'est pas que quelqu'un me le  
 2363 fit perdre de la même façon que je l'avois gagné. La victoire que j'avois  
 2364 remportée remplissoit de terreur tous les prisonniers, qui s'étant imaginez qu'il  
 2365 n'y avoit point d'homme plus fort que mon Breton, n'étoient nullement tentez de  
 2366 se joüer à son vainqueur. Je conservai donc ma place glorieusement pendant  
 2367 quinze jours, au bout desquels je tombai malade. Ne pouvant donc plus  
 2368 m'acquitter de mes fonctions, je perdis tous mes privileges.

2369 Nous voilà donc, mes Confreres & moi réduits encore à souffrir [212] la  
 2370 faim, & de plus le froid excessif qu'il faisoit alors<sup>188</sup>. Ce qui ne servoit pas peu au  
 2371 dessein des Anglois. Il n'y avoit pas de jour qu'il ne mourût dix à douze  
 2372 prisonniers. Je me souviens que dans ces tristes momens nous bornions nos  
 2373 souhaits les plus ardens à ne point manquer de paille fraîche & de pain. Je crois  
 2374 même que nous nous serions mieux trouvez de coucher sur la dure que sur la  
 2375 paille qu'on nous donnoit, parce qu'on la changeoit si rarement, qu'elle se  
 2376 réduisoit en poussiere, & devenoit très-désagréable à sentir. Avec cela nous  
 2377 n'avions à quatre qu'une méchante couverture de poil de chien, si usée qu'elle ne  
 2378 tiroit pas d'elle-même son plus grand poids. Dans ce pitoyable état, nous nous  
 2379 disions adieu les uns aux autres, & nous comp-[213]tions combien à peu près de  
 2380 jours chacun de nous avoit encore à vivre; moins touchez de la mort même que de  
 2381 l'impossibilité où nous étions de nous venger. Notre Religion, je l'avouë, auroit  
 2382 dû nous obliger à faire un meilleur usage de nos peines; mais nous n'avions pas  
 2383 assez de vertu pour être capables d'un si grand effort.

---

<sup>188</sup> En Janvier 1710 [N.D.A.]. Le rédacteur fait sans doute référence aux vagues de froid qui ont secoué la France et une bonne partie de l'Europe pendant l'hiver 1709. La rigueur du climat aura, dans les mois et dans les années qui suivront, des conséquences néfastes pour la population européenne : épidémies, famines, crise économique, etc. (René et Suzanne Pillorget, *op. cit.*, p. 1144-1157; Lucien Bély [dir.], *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1996, p. 270-271).

2384            Parmi les autres prisonniers, il y avoit de ces gueux de profession, qui  
2385 n'ayant point oublié leur premier métier en prenant le mousquet, fatiguoient  
2386 tellement par leurs lamentations les personnes qui venoient dans les prisons,  
2387 qu'ils attrapotent toujours quelques Fardins\*, petite monnoye de la valeur à peu  
2388 près des Liards\* de France. Ils trouvoient moyen par là de prolonger leur misere.  
2389 Un de ces miserables me voyant à l'extrémité, par conséquent hors [214] d'état  
2390 de me défendre, vint à moi, me reprocha la mort du Cocq Breton son parent, qui  
2391 s'étoit effectivement avisé de mourir depuis notre combat, & se mit à me frapper  
2392 à coups de pieds sur l'estomac & sur le visage. Il falloit que je fusse bien mal,  
2393 puisque je n'eus pas même la force de jurer.

2394            J'étois cependant plein de connoissance, & j'entendois mes Camarades,  
2395 qui se sentant trop foibles pour pouvoir me secourir, s'entredemandoient s'il n'y  
2396 avoit personne parmi eux qui fut assez fort pour se lever, & assommer ce  
2397 malheureux. J'ignorois ce que c'étoit que la patience, & j'en fis un pénible essai  
2398 pendant le reste de la journée. Je n'ai de ma vie prié Dieu de si bon cœur  
2399 qu'alors. Je ne lui demandois seulement que de me renvoyer la santé pour un  
2400 quart d'heure. Le mo-[215]tif de ma priere ne la rendoit pas digne d'être exaucée.  
2401 Aussi ne le fut-elle point.

2402            Je voulus prendre le soir quelque nourriture, si l'on peut appeller de cette  
2403 sorte la valeur d'une demie once de mie de pain trempée dans de l'eau. Cela ne  
2404 laissa pas de me procurer trois ou quatre heures de sommeil la nuit suivante, de  
2405 façon que le lendemain matin je crus que j'allois reprendre des forces. Sur les dix  
2406 heures mon ennemi qui venoit apparemment de déjeûner de quelque aumône qui  
2407 lui avoit été faite, se coucha sur la paille assez près de moi, & s'endormit presque  
2408 aussi-tôt. J'en ressentis une secrete joye, & me disposant sans balancer à écraser  
2409 un homme qui s'offroit à ma vengeance, je commençai à me traîner vers lui en  
2410 roulant avec moi mon chevet qui étoit l'unique instrument dont je [216] pusse me  
2411 servir pour réüssir dans mon dessein. Lorsque je fus près de ma victime,  
2412 j'implorai intérieurement l'assistance du Ciel, comme si je me fusse préparé à  
2413 faire la plus belle action du monde, & ne doutant point que le Seigneur ne soutînt

2414 mon bras, de même qu'il avoit fait de celui<sup>189</sup> de Judith<sup>190</sup>; mais quoique la pierre  
 2415 ne pesât que sept ou huit livres, il me sembla, quand je me mis en devoir de la  
 2416 lever pour en casser la tête de mon ennemi, qu'elle étoit aussi pesante que le  
 2417 Rocher de Sisiphe<sup>191</sup>.

2418           Quelle mortification pour moi de voir mon attente trompée! Hé quoi  
 2419 disois-je tout bas, après avoir cent fois enlevé de terre des poids de cinq cens  
 2420 livres, je ne puis aujourd'hui en lever un de sept! Ciel, faut-il que ma foiblesse  
 2421 trahisse mon ressentiment! Je fus si touché de cette pensée [217] & je sentis mon  
 2422 cœur pressé d'une si vive douleur, que je ne pus m'empêcher de fondre en  
 2423 larmes. C'étoit pour la première fois de ma vie que j'en répandois. Mes  
 2424 Camarades de leur côté attentifs à mon action, s'étant aperçus que je n'avois fait  
 2425 qu'un effort inutile pour me venger, ne purent retenir leurs pleurs. Une scène si  
 2426 touchante attendrit le Geolier qui passa dans ce tems-là; il demanda pourquoi  
 2427 nous étions si fort affligés, & quand il eut appris la cause généreuse de mon  
 2428 désespoir, car je ne lui en fis pas un mystère, il me dit d'un air compatissant qu'il  
 2429 auroit soin de moi, parce qu'il aimoit les braves gens.

2430           Mestre Paipre par cette rare pitié découvroit son caractère inhumain;  
 2431 s'imaginant voir dans mon procédé toute la barbarie & la férocité dont il étoit  
 2432 paîtri, [218] il ne pouvoit se défendre de s'intéresser pour un homme qui lui  
 2433 paroissoit sympathiser avec lui. Deux heures après il m'en donna de bonnes  
 2434 marques; on m'apporta de sa part dans une écuelle de la soupe de son propre pot,  
 2435 avec un petit morceau de bœuf par-dessus. Je bus un peu de bouillon & succai  
 2436 une partie de la viande, après en avoir fait part à mes Confrères, dont il y en eut

---

<sup>189</sup> G1732 donnent « fait celui de »; A1733 corrige.

<sup>190</sup> Dans l'Ancien Testament, Judith est cette femme qui, pour sauver son peuple et la ville de Béthulie, assassine Holopherne, un général assyrien qui l'a invitée à sa tente : « Debout près du lit d'Holopherne, Judith fit en elle-même cette prière : "Seigneur, Dieu tout-puissant, veuille favoriser maintenant l'œuvre que je vais accomplir pour l'honneur de Jérusalem. Le moment est venu de sauver ton peuple en faisant réussir le plan que j'ai formé pour abattre les ennemis dressés contre nous." Ensuite, elle s'avança vers le haut du lit, près de la tête d'Holopherne, et prit en main son sabre. Elle s'approcha encore plus du lit, saisit la chevelure d'Holopherne et dit : "Fortifie-moi en ce moment, Seigneur, Dieu d'Israël." Avec le sabre, elle frappa de toutes ses forces le cou d'Holopherne par deux fois et elle lui coupa la tête.» (Livre de Judith, XIII, 4-8)

2437 deux qui refuserent de manger, pour être, disoient-ils, plutôt délivrez de tous leurs  
 2438 maux. Véritablement, l'un expira la nuit suivante, & l'autre se trouva deux jours  
 2439 après étouffé de quantité de terre & d'ordures qu'il avoit avalées.

2440 Pour moi, livré aux maximes des Sauvages dont j'avois été imbu dès mon  
 2441 enfance, je me roidissois contre mon sort. Je ne respirois\* que la vengeance, & je  
 2442 ne [219] mangeois que pour devenir en état de satisfaire cette passion. Je faisois  
 2443 serment à mes malheureux Flibustiers de ne pas laisser leurs peines impunies,  
 2444 leur protestant que si je me prêtois au soin que le Geolier prenoit de me conserver  
 2445 la vie, ce n'étoit uniquement que pour les venger. Serment que je n'ai que trop  
 2446 bien gardé dans la suite pour les péchez des premiers Anglois qui me tomberent  
 2447 entre les mains au sortir de ma prison. J'en demande pardon à Dieu présentement;  
 2448 mais j'ose dire que je ne devins cruel qu'à leur exemple. On sçait qu'auparavant  
 2449 je traitois avec beaucoup d'humanité les prisonniers que je faisois.

2450 Quoique je me fusse attiré la compassion de Mestre Paipre, les égards  
 2451 qu'il avoit pour moi n'alloient pas jusqu'à me fournir des consommez, & autres  
 2452 ali-[220]mens confortatifs\*. Sa générosité ne s'étendoit pas si loin; & ce qu'il  
 2453 appelloit me bien nourrir, n'étoit autre chose que de ne me pas laisser mourir de  
 2454 faim. J'aurois néanmoins été très-content de lui, s'il eut voulu à ma considération  
 2455 pousser la charité jusqu'à soulager mes Camarades; mais ils n'avoient pas eu  
 2456 comme moi le bonheur d'acquérir son estime. Je les vis enfin périr tous l'un après  
 2457 l'autre.

2458 J'avois remarqué plus d'une fois que ceux des autres prisonniers qui  
 2459 sçavoient quelque métier, & que des Bourgeois de Kinselt† venoient chercher le  
 2460 matin, & ramenoient le soir, après les avoir fait travailler tout le jour, étoient les  
 2461 moins misérables. S'ils menoient une vie dure & pénible, ils avoient la  
 2462 consolation de manger tout leur saoul. Ce qui me paroissoit le plus grand des  
 2463 [221] plaisirs après celui de la vengeance. Je résolus donc de dire au premier  
 2464 Artisan qui viendroit demander un Ouvrier, que j'étois de sa profession. La

---

<sup>191</sup> Fils d'Éole dans la mythologie grecque, Sisyphe est condamné à rouler éternellement sa pierre jusqu'au sommet d'une montagne d'où elle retombe sans cesse.

2465 fortune qui me persécutoit me fit tomber en mauvaises mains. Il se présenta un  
 2466 Armurier chez lequel personne n'avoit envie d'aller. Il passoit pour un brutal, qui  
 2467 prenoit des Ouvriers plutôt pour les battre que pour les faire travailler. Je ne fus  
 2468 pas dans sa maison, que je m'apperçus bien que ce n'étoit pas une trop bonne  
 2469 pâte d'homme. Il avoit un son de voix rude, & l'air du monde le plus méchant.

2470 Il me donna d'abord un canon de fusil à limer. Je m'y pris assez bien pour  
 2471 qu'il n'eût rien à me dire. Il est vrai que j'étois merveilleusement excité au  
 2472 travail, par la vûë d'un grand chaudron qui étoit sur le feu, & dans le-[222]quel je  
 2473 voyois pesle-mesle de la poirée<sup>192</sup>, des oignons, des choux, & des croutes de pain.  
 2474 Tout cela me faisoit venir l'eau à la bouche, & m'inspiroit de l'ardeur pour la  
 2475 besogne. Enfin le moment de manger, ce moment délicieux arriva, & pour  
 2476 comble de bonheur, au lieu de me donner une simple portion, comme je m'y  
 2477 attendois, on me fit l'honneur de me permettre de porter la main au chaudron,  
 2478 sans en prévoir les conséquences; car peut-être m'auroit-on taillé mes morceaux,  
 2479 si l'on eut deviné le ravage que j'y allois faire. Cependant l'Armurier, sa femme,  
 2480 & sa fille bien loin de témoigner qu'ils se repentoient de m'avoir laissé la liberté  
 2481 de manger à discrétion\*, paroissoient se divertir à me voir dévorer ce qu'il y avoit  
 2482 dans le chaudron. La fille de l'Armurier fut tout étonnée de mon apétit, [223] dit  
 2483 à son pere : Assurément cet homme-là n'est pas fait comme nous; il faut qu'il soit  
 2484 creux jusqu'aux talons. Il a lui seul beaucoup plus mangé que nous tous. Cela est  
 2485 vrai, répondit le Patron; & il va sans doute travailler à proportion; autrement nous  
 2486 ne serons pas amis.

2487 C'étoit bien mon dessein. J'étois trop content de mon dîné, pour ne pas  
 2488 m'attacher au travail. Je voulois conserver une si bonne pratique, & pour mieux  
 2489 faire ma cour au Maître, je me serois volontiers mis en chemise, si j'en eusse eu  
 2490 une; mais je n'avois plus depuis long-tems qu'une méchante veste de toile que la  
 2491 modestie me défendoit de quitter. Je me mis donc joyeusement à l'ouvrage, &  
 2492 pendant un quart d'heure cela n'alla point mal. Je me sentois seulement les bras

---

<sup>192</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « porée », mais il s'agit assurément d'une erreur pour « poirée ».

2493 un peu plus pesans qu'avant le dîné. [224] J'étois si rempli de la bonne chere que  
 2494 j'avois faite, que j'aurois eu besoin d'une méridienne de trois ou quatres heures,  
 2495 pour me remettre en train de bien faire. Je ne respirois qu'avec beaucoup de  
 2496 peine, & le sommeil par malheur commençoit à vouloir me surprendre. J'avois  
 2497 beau pour l'écarter de mes sens faire tous les efforts possibles, il répandoit sur  
 2498 moi ses plus doux pavots; la lime me tomboit des mains. Je m'endormois debout.

2499 L'Armurier, qui m'observoit, ne trouvant pas son compte à mes petits  
 2500 assoupissemens, me réveilla la premiere fois d'un ton de voix si terrible, que d'un  
 2501 demi-quart d'heure il ne me prit envie de m'endormir; mais le sommeil étoit trop  
 2502 attaché à sa proye pour l'abandonner, & je cedai de nouveau à ses vapeurs. Alors  
 2503 le Patron employant pour me ré-[225]veiller un moyen plus efficace, m'appliqua  
 2504 sur l'omoplate un coup de lime des plus furieux, & dont je fus grievement blessé.  
 2505 Il n'en falloit pas tant pour dissiper entierement mon sommeil, & me mettre en  
 2506 fureur contre l'Armurier. Je lui déchargeai à l'instant sur la tête un si rude coup  
 2507 du canon de fusil que je limois, qu'il n'eut pas besoin d'un second pour tomber à  
 2508 mes pieds sans sentiment.

2509 Si-tôt que je le vis à terre, & noyé dans son sang, je sortis de sa maison &  
 2510 pris la fuite sans sçavoir où je devois me refugier; mais je n'allai pas loin sans  
 2511 être arrêté par une foule de peuple qui me suivoit, & qui se donna la peine de me  
 2512 remener en prison. Tandis qu'on m'y reconduisoit, je me ressouvins que  
 2513 l'Armurier en me présentant le matin à sa femme, lui avoit dit d'un air fâ-  
 2514 [226]ché que Mestre Paipre faisoit plaisir à qui bon lui sembloit : & que ce  
 2515 Monsieur le Geolier envoyoit des cinq & six Ouvriers à certains Bourgeois,  
 2516 pendant qu'il n'en accorderoit qu'un à d'autres, & même de très-mauvaise grace. Je  
 2517 fis là-dessus le plan du plus hardi mensonge qu'on ait jamais inventé. J'eus  
 2518 l'effronterie de dire à Mestre Paipre que c'étoit à son sujet que j'avois eu dispute  
 2519 avec l'Armurier, & que ce misérable Manœuvre m'avoit dit de lui mille sottises  
 2520 que je n'avois pû souffrir.

2521 Notre orgueilleux Concierge\* prit feu sur ce faux rapport, & défendît  
 2522 qu'on me chargeât de fers, en disant tout haut que l'Armurier avoit été traité



2523 comme il le méritoit. Lorsque je vis que le Geolier ajoûtoit foi bonnement à ce  
 2524 que je lui disois, je me mis à lui détailler les discours insolens [227] que le  
 2525 Bourgeois avoit tenus de lui, & les réponses que j'y avois faites; mais ne se  
 2526 sentant pas la patience que la longueur de mon récit exigeoit de lui, ou bien  
 2527 craignant d'en trop entendre, il m'imposa silence : Cela suffit, mon ami, me dit-il,  
 2528 je suis content de toi. Je reconnoîtrai le zele que tu as fait paroître pour moi, en  
 2529 punissant un perfide voisin dont je sçaurai bien en tems & lieu tirer raison\*.

2530 Les effets de sa reconnaissance suivirent de près sa promesse, & pour me  
 2531 récompenser d'avoir si courageusement pris ses intérêts, ou si vous voulez  
 2532 d'avoir menti, il me donna un bon habit neuf, me fit manger à part, & doubler ma  
 2533 portion. Outre cela, il me permit de me promener à toute heure dans les cours de  
 2534 la prison. Une si honnête liberté ne tarda pas à m'inspirer un desir violent [228]  
 2535 de m'en procurer une plus grande, & je n'en cherchai pas longtems les moyens. Il  
 2536 y avoit sous un toict une longue perche, sur laquelle les Soldats étendoient  
 2537 quelquefois leur linge pour le faire sécher. Je n'eus pas besoin d'une autre échelle  
 2538 pour grimper sur les murs, & elle me servit pour en descendre dans la ruë encore  
 2539 plus commodement. Après quoi je m'éloignai de la Ville à toutes jambes.

2540 C'est ainsi qu'une belle nuit je sortis des prisons de Kinselt†. Je marchai  
 2541 jusqu'au jour au travers des terres, tirant toûjours vers le nord, comme un homme  
 2542 qui avoit dessein de se rendre à Corke†, d'où je n'ignorois pas qu'il partoit  
 2543 souvent des Vaisseaux pour l'Amerique. Au lever du soleil, je gagnai un bois où  
 2544 je me reposai jusqu'à midi. J'y laissai l'habit de Soldat dont Mestre Paipre  
 2545 m'avoit fait [229] présent avec tant de générosité. J'étois pourtant un peu mortifié  
 2546 de le perdre, mais après avoir considéré qu'il pouvoit me faire reconnoître, j'en  
 2547 fis un sacrifice à ma sûreté. Je me remis en chemin, & le reste de la journée, je ne  
 2548 m'arrêtai dans aucun endroit.

2549 La crainte de tomber entre les griffes des Connêtables\*, m'empêchoit de  
 2550 suivre les routes ordinaires; ce qui étoit cause que je faisois six fois plus de  
 2551 chemin que je n'en aurois fait, si je n'eusse eu rien à redouter. Le soir, je soupai  
 2552 de quelques choux que j'attrapai en passant par un jardin. J'en mangeai les cœurs,

2553 & je me fis la nuit une couverture & un matelas des plus grandes feuilles. Une si  
 2554 mauvaise nourriture, & la fatigue d'une longue traite me rendirent si foible, que  
 2555 le troisième jour ne pouvant plus marcher, je fus obligé de me coucher [230] dans  
 2556 une prairie qui me servit à deux usages, à me délasser, & à me faire subsister. Il  
 2557 est vrai que mon estomac ne pouvant s'accomoder long-tems d'un pareil mets, ne  
 2558 manqua pas de s'en défaire, si bien que je demurai dans une inanition qui auroit  
 2559 été infailliblement suivie de ma mort, si un homme charitable averti par des  
 2560 enfans qui m'avoient vû manger de l'herbe, ne fut venu me secourir avec deux  
 2561 autres personnes, qui me transporterent dans un Village voisin.

2562           On me mit d'abord sur de la paille dans une Grange, où un homme d'une  
 2563 taille fort au-dessus de la médiocre, & qui ne sembloit être qu'un domestique,  
 2564 s'approcha de moi. Il me questionna sur ma Religion, & ne pouvant douter par  
 2565 mes réponses que je ne fusse Catholique, il me fit porter sur le champ dans une  
 2566 petite [231] chambre, où s'étant rendu aussitôt qu'on m'eut couché dans un assez  
 2567 bon lit, il parut s'intresser à ma conservation. La premiere chose qu'on me fit fut  
 2568 de me débarasser par un bon vomitif de toutes les herbes que j'avois mangées. Ce  
 2569 remede, quoique salulaire, acheva de m'ôter toutes mes forces, & je restai un  
 2570 quart d'heure sans mouvement. Le grand homme croyant que j'allois expirer,  
 2571 ordonna à tous ceux qui étoient dans la chambre de sortir; puis s'étant approché  
 2572 de mon oreille, il me dit à haute voix de demander pardon à Dieu. Ce que je fis  
 2573 mentalement, ne pouvant prononcer une parole. J'entendis qu'il me donna  
 2574 l'Absolution. Ensuite il se retira.

2575           Après sa retraite, d'autres personnes entrèrent avec du lait, dont ils me  
 2576 firent avaler quelques gouttes à force de me tour-[232]menter. Cela étant fait, on  
 2577 jugea qu'on devoit me laisser prendre du repos, & certainement on me tira par-là  
 2578 d'affaire. Je dormis d'un profond sommeil qui dura cinq ou six heures sans  
 2579 interruption, & le lendemain je me trouvai hors de danger. Je m'attendois alors à  
 2580 revoir le grand homme dont je viens de parler, mais il ne parut plus devant moi.  
 2581 Je jugeai que c'étoit quelque Prêtre caché dans cette famille, ou dans le  
 2582 voisinage : je ne sçai pas même si ce n'étoit pas un Evêque, qui comme ceux de

2583 la primitive Église n'avoit pour cortège & pour tout équipage que ses bonnes  
 2584 œuvres & sa vertu. Ce qui me feroit croire que c'étoit un Prélat, c'est qu'après  
 2585 qu'il m'eut absous & exhorté à offrir mes souffrances au Seigneur, il donna, si je  
 2586 ne me trompe, sa bénédiction à l'hôte qui étoit seul dans la chambre [233] avec  
 2587 nous, & qui s'étoit mis à genoux pour la recevoir. Je dis, si je ne me trompe, car  
 2588 dans l'état où j'avois l'esprit, je ne pouvois guere compter sur le rapport de mes  
 2589 yeux.

2590           Au bout de quelques jours, je me sentis bien rétabli. Alors les bonnes gens  
 2591 à qui j'en avois toute l'obligation, pour achever de remplir généreusement tous  
 2592 les devoirs de l'hospitalité, me mirent dans le chemin de Corke† avec six  
 2593 Schelins\*, un bon habit, deux chemises neuves, & un petit sac, où il y avoit plus  
 2594 de pain & de bœuf salé que je n'en pouvois manger jusques-là, puisqu'il ne me  
 2595 restoit plus que quatre mille à faire.

2596           J'étois trop malheureux pour pouvoir conserver tout cela long-tems. Je  
 2597 n'eus pas marché trois quarts-d'heure que je rencontraï deux Connêtables\*. Ils  
 2598 m'auroient [234] peut-être laissé passer sans me rien dire, si la crainte de  
 2599 retourner en prison, ne m'eut fait quitter le grand chemin pour aller vers un bois  
 2600 qui n'en étoit pas éloigné. Je me rendis par-là suspect. Ils jugerent que je les  
 2601 fuyois, & que sans doute ce n'étoit pas sans raison. Ils m'eurent bientôt devancé,  
 2602 & ils me sommerent de me rendre à eux sans résistance. Si j'avois eu des armes  
 2603 pareilles aux leurs, je les aurois facilement mis en fuite, ou contraint à me  
 2604 demander quartier. Je ne laissai pourtant pas de me deffendre tout désarmé que  
 2605 j'étois; mais je n'y gagnai que des coups. Ils furent les plus forts, & me menerent  
 2606 dans la maison d'un Paysan, où ils me lierent les pieds & les mains, & me  
 2607 donnerent en garde au Maître jusqu'au retour d'une expédition pour laquelle ils  
 2608 étoient aux champs. Ils [235] lui recommanderent de veiller soigneusement sur  
 2609 moi sous peine de prison, l'assurant au contraire qu'il seroit bien payé de ses  
 2610 peines, s'il ne me laissoit point échaper. Ils lui promirent même toute ma  
 2611 dépoüille, pour mieux l'engager à me bien garder.

2612           Le Villageois fut enchanté de cette promesse, & regardant déjà mon habit  
 2613 comme un bien qui lui appartenait, il s'avisait, pour m'empêcher de le gâter la  
 2614 nuit, de vouloir me l'ôter par provision\*, pour m'en faire prendre un des siens qui  
 2615 étoit tout déchiré. Pour cet effet, commençant à me servir de valet de chambre  
 2616 avec quatre ou cinq personnes, il me délia les deux mains, & fit ce troc d'habits  
 2617 jusqu'à ma chemise inclusivement. Je souffris tout avec une patience admirable;  
 2618 aussi mon Geolier fut-il si content de ma docilité, qu'il eut égard à la [236] priere  
 2619 que je lui fis de ne pas serrer fort étroitement mes liens, afin que je pusse me  
 2620 coucher & dormir. Lorsque j'eus soupé des provisions que j'avois dans mon  
 2621 bissac, je me jetai sur de la paille, où fouillant<sup>193</sup> par curiosité dans les poches du  
 2622 mauvais habit dont j'étois revêtu; quelle fut ma joye d'y trouver un couteau qu'on  
 2623 n'avoit pas eu soin d'en ôter. J'imaginai bientôt l'usage que j'en pouvois faire; je  
 2624 m'en servis utilement pour couper les cordes qui me lioient, & dès que j'eus lieu  
 2625 de penser que le Paysan & sa famille étoient endormis, je sortis doucement de la  
 2626 Maison, très-satisfait d'en être quitte pour mon habit.

2627           Je repris la route de Corke†, où j'arrivai d'assez bonne heure ce jour-là.  
 2628 Mais n'osant entrer dans la Ville dans l'équipage où les Paysans m'avoient mis,  
 2629 je passai [237] la nuit sur le Port, que j'examinai avec beaucoup d'attention. J'y  
 2630 remarquai bien des Chaloupes qu'il m'auroit été facile d'enlever, si j'avois eu des  
 2631 Camarades, & ce que je n'eus garde d'entreprendre tout seul. Quand je vis  
 2632 approcher le jour, je me retirai à l'extrémité d'un Faubourg dans une espede de  
 2633 Métairie. J'y cherchai un endroit où je pusse dormir à couvert & m'y cacher,  
 2634 parce que j'avois besoin de repos. J'apperçus une petite étable ouverte, éloignée  
 2635 des autres maisons, & j'y entrai sans faire de bruit.

2636           À peine y eus-je mis le pied, que j'entendis deux animaux grogner,  
 2637 comme pour m'avertir que la place étoit prise. Si j'eusse eu affaire à des gens  
 2638 raisonnables, j'aurois employé les prieres & les politesses, pour obtenir une petite  
 2639 portion de leur logement; [238] mais me voyant dans la necessité de me placer  
 2640 auprès d'eux sans leur permission, je m'avançai de leur côté, en prenant garde

---

<sup>193</sup> G1733 porte « fouillant ».

2641 autant qu'il m'étoit possible, de les incommoder. Cependant avec toute ma bonne  
2642 volonté, j'eus le malheur de marcher sur le pied de l'un des deux, & le mal qu'il  
2643 en ressentit fut tel, qu'il se leva tout en colere & sortit. Je me saisis aussi-tôt de sa  
2644 place, & ne la lui rendis pas quand il revint après avoir boudé un quart-d'heure à  
2645 la porte. Il est vrai qu'il s'étendit à mes côtez, après quoi nous fûmes tranquilles  
2646 & bons amis le reste de la nuit.

2647 Je passai la suivante au même gîte, mais comme je n'avois rien mangé  
2648 depuis ma sortie de chez le Paysan, la faim commença de nouveau à me dévorer  
2649 les entrailles; j'avois beau pour les rafraîchir boire abondamment d'une [239]  
2650 belle eau claire que je puisois dans un ruisseau qui couloit à deux pas de la  
2651 Métairie, cela ne faisoit qu'appaiser pour un moment mon estomac. Enfin n'y  
2652 pouvant plus résister, je sortis de ma retraite le troisième jour pour voir si  
2653 quelqu'un ne m'offriroit pas un morceau de pain. Je me promenai long-tems sur  
2654 le Port, où malgré la faim canine qui me tourmentoit, je prenois plaisir à  
2655 considerer les Vaisseaux qui se présentoient à ma vûë; & je n'en voyois pas un à  
2656 la voile que je ne me représentasse qu'il étoit à moi. J'avois un air qui faisoit  
2657 pitié, & je m'appercevois bien à la maniere dont quelques personnes  
2658 m'envisageoient, qu'elles m'auroient volontiers donné l'aumône, si j'eusse pû me  
2659 résoudre à la leur demander; mais c'est à quoi ma fierté ne pouvoit absolument  
2660 consentir. Je ne fus pourtant plus [240] maître de moi, lorsqu'une Servante vint  
2661 renverser presque à mes pieds, un panier plein de balayeuses de cuisine, parmi  
2662 lesquelles je remarquai quelques restes de légumes qui me tenterent à un point  
2663 que je me jettai dessus avec une extrême avidité.

2664 Deux Quoakres<sup>194</sup> qui par hazard passerent auprès de moi dans cet instant,  
 2665 furent témoins de cette action. Pénétrez de la misere où ils jugerent bien que je  
 2666 me trouvois réduit, & pour s'accommoder à la honte qui m'empêchoit de tendre  
 2667 la main aux passans, me jetterent chacun un Scheling\*, sans s'arrêter à me parler,  
 2668 de peur de me faire de la peine. Je leur fis la réverence, & ramassai leur argent;  
 2669 avec quoi j'al-[241]lai dans une mauvaise Auberge, où je me bourrai l'estomac  
 2670 de viande & de pain. Ensuite tirant<sup>195</sup> vers la Métairie je regagnai mon étable.

2671 Je n'y passai pas cette nuit aussi tranquillement que les précédentes. La  
 2672 bonne chere que je venois de faire, en bannit la paix & la concorde : un moment  
 2673 après que je fus couché, une ardente fièvre s'alluma dans mon sang, & me causa  
 2674 un transport furieux. Je commençai contre le droit des gens à battre & à frapper  
 2675 mes deux hôtes, en criant comme si j'eusse combattu avec mes Sauvages contre  
 2676 les Anglois. La raison me revenoit quelquefois, & tandis qu'elle m'éclairoit, je  
 2677 gardois le silence; mais si-tôt qu'elle me faussoit compagnie, je recommençois à  
 2678 crier & à me débattre. Je fis apparemment ce train-là toute la nuit, & pendant mes  
 2679 dé-[242]lires, il arriva bien des choses dont je n'eus aucune connoissance : tout ce  
 2680 que je puis dire, c'est que le matin ayant repris l'usage de mes sens, je ne fus pas  
 2681 peu étonné de me voir au milieu d'une douzaine de femmes qui se disoient les  
 2682 unes aux autres : *Thatman dies, thatman dies*<sup>196</sup>.

2683 De l'étable j'avois été transporté dans une chambre assez bien meublée, &  
 2684 mis dans un fort bon lit. J'appris que je devois ce secours plein de charité à une

---

<sup>194</sup> Ou Kakers, espece de Sectaires en Angleterre, qui se piquent de pratiquer l'Évangile plus à la lettre que les autres. Ces Kakers sont très-fideles au Roi, qu'ils tutoyent par respect en lui parlant [N.D.A.]. Dans l'article « Quaker » de l'*Encyclopédie*, le chevalier de Jaucourt énumère les principes de cette « secte pacifique » : « Ils établirent pour premier principe de la morale religieuse, la frugalité, la tempérance, la modestie, le recueillement. 2°. Des pasteurs qui seroient nommés par l'assemblée des fideles. 3°. Ils embrasserent l'opinion des Anabaptistes sur le baptême & les sacremens. 4°. Ils établirent que tous les hommes sont égaux par leur nature. 5°. Qu'ils ont tous des lumieres suffisantes pour obtenir le salut par une bonne conduite. 6°. Qu'on sera justifié auprès de Dieu par sa propre justice. 7°. Que l'esprit de Dieu habite en tout homme qui ne l'éteindra pas. 8°. Enfin, pour se mettre en garde contre tout indigne commerce de mensonges & de flatteries, ils jugerent qu'on devoit également tutoyer les rois & les charbonniers en leur parlant ; n'avoir pour les hommes que de la charité & du respect pour les lois.» En 1734, Voltaire consacre aux Quakers quatre de ses *Lettres philosophiques* (Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1986, p. 37-54).

<sup>195</sup> G1732 donne « ti ant »; G1733 et A1733 corrigent.

2685 Dame Angloise, veuve de *Monsieur Ecak*<sup>197</sup>, Officier de Corke†, qui venoit  
 2686 d'être tué dans la dernière Campagne. Cette Dame avoit été élevée à Londres par  
 2687 une Française, qui lui avoit inspiré pour les François une bonne volonté dont elle  
 2688 me donnoit alors des preuves. Elle m'assura que j'étois chez elle dans une sûreté  
 2689 [243] parfaite, & promit de me faire repasser en France, aussi-tôt que ma santé  
 2690 seroit bien rétablie. Elle me fournit en même tems du linge & des habits. Cette  
 2691 Dame charitable pouvoit impunément avoir toutes ces bontez pour moi. Ma  
 2692 figure mettoit sa réputation à l'abri de la médisance. J'étois si crasseux, si pâle, si  
 2693 maigre, si hideux, que j'avois moins l'air d'un homme que d'un spectre.

2694 Je demurai plus de deux mois chez Madame Ecak, qui pour éviter les  
 2695 reproches de sa nation si ennemie de la nôtre, me fit passer pour un parent de la  
 2696 femme Française qui l'avoit élevée. Pendant ce tems-là, je recouvrai entièrement  
 2697 ma santé. Alors ma généreuse Hôtesse qui sçavoit bien que malgré l'intérêt  
 2698 qu'elle prenoit à mon sort, je ne jouïrois<sup>198</sup> pas en Irlande d'une parfaite  
 2699 tranquillité d'esprit, fut la pre-[244]mière à chercher l'occasion de m'en éloigner.  
 2700 Elle m'embarqua dans un Navire qui partoît pour la Jamaïque, & dont le  
 2701 Capitaine s'engagea par serment à me mettre à terre à l'Espagnola†, où j'avois, à  
 2702 ce que je disois, un agréable Établissement.

2703 Je me gardai bien sur la route de dire aux Anglois qui j'étois, & pour quel  
 2704 dessein j'allois aux Antilles. Si le Capitaine m'eut connu, malgré la parole qu'il  
 2705 avoit donnée à Madame Ecak, il auroit pû me faire trouver au fond de la Mer, la  
 2706 fin d'une vie que je ne conservois que pour faire à sa nation la guerre la plus  
 2707 cruelle. En reconnoissant à Saint Domingue† le Cap Tiburon†<sup>199</sup>, comme on fait  
 2708 ordinairement en allant d'Europe à la Jamaïque; il me fit descendre dans sa  
 2709 Chaloupe, & porter à terre. De-là, je me rendis d'Habitation en Habitation [245]  
 2710 au petit Goave†, où *Monsieur* de Choiseuil fut extrêmement surpris de me revoir.

---

<sup>196</sup> Le pauvre homme se meurt [N.D.A.].

<sup>197</sup> Personnage non identifié.

<sup>198</sup> G1733 porte « jouïrois »

<sup>199</sup> Alexandre-Olivier Exquemelin reconnaît la commodité de ce lieu pour les navigateurs : « Le cap Tibron contient une grande rade dont le fond est bon, et qui ne manque pas de rivières très

2711           Il ne put sans frémir d'indignation entendre le récit que je lui fis des  
 2712 rigoureux traitemens que j'avois reçus à la Jamaïque & en Irlande. Je les lui  
 2713 peignis si vivement, qu'il applaudit à l'impatience que je lui témoignai de m'en  
 2714 venger, moi & tous les misérables qui avoient péri dans ce long & cruel  
 2715 esclavage. Tandis que j'étois dans une si belle disposition, il me donna un  
 2716 Vaisseau nommé *le Brave*, & pour associez quatre-vingt-dix hommes qu'il sçut  
 2717 assembler en moins d'un mois, & qui tous étoient fort propres à seconder mes  
 2718 intentions.

2719           J'eus bientôt mis à la voile avec de pareils Camarades. Il y avoit plus de  
 2720 deux ans que je ne m'étois vû de coutelas\* au côté. [246] Je brûlois d'impatience  
 2721 d'essayer sur des Anglois si je sçavois encore m'en servir. Au lieu d'en attendre  
 2722 l'occasion, qui pouvoit me faire languir long-tems, je l'allai chercher sur les côtes  
 2723 de la Jamaïque, en croisant témérairement jusqu'à la vûë de ses Ports.

2724           Le premier Vaisseau que nous rencontrâmes, & qui étoit destiné à porter  
 2725 tout le poids de notre vengeance & de notre fureur, n'avoit que dix-huit pieces de  
 2726 canon, & cent trente hommes d'équipage. Le Capitaine qui le commandoit, étoit  
 2727 un malin borgne qui avoit déjà eu affaire à des Flibustiers. Dès qu'il vit que nous  
 2728 en étions, & que nous nous disposions à l'attaquer, bien éloigné de prendre  
 2729 chasse, il parut vouloir nous tenir tête, ou du moins parlementer avec nous.  
 2730 Effectivement il nous envoya sa Chaloupe pour nous proposer de [247] passer  
 2731 chacun son chemin. Il nous fit dire qu'il croyoit que nous ne pouvions prendre un  
 2732 meilleur parti les uns & les autres : qu'il sçavoit bien qu'il n'y avoit rien à gagner  
 2733 avec nous : et que si nous voulions détacher deux hommes pour aller sur son  
 2734 bord\*, il leur feroit voir qu'il ne portoit rien qui valût seulement la poudre que  
 2735 nous tirerions, attendu qu'il avoit malheureusement pour lui manqué sa  
 2736 cargaison : en un mot, qu'il n'y avoit précisément que des coups à attraper de part  
 2737 & d'autre.

---

belles et fort abondantes en poissons. Les aventuriers, tant anglais que français, viennent là souvent pour prendre de l'eau et du bois.» (*HAF1686*, p. 103).



2738           Le Borgne disoit la vérité; nous n'en doutions nullement, & il étoit de la  
 2739           prudence de n'en pas venir aux mains avec lui; mais nous cherchions les Anglois,  
 2740           & nous avions plus d'envie de les maltraiter que de leur enlever leurs richesses.  
 2741           Ce Capitaine ayant appris par notre réponse que nous [248] rejettions sa  
 2742           proposition, toute raisonnable qu'elle étoit, nous fit bien connoître que la crainte  
 2743           n'y avoit eu aucune part. Il vint à nous courageusement, & ne refusa point  
 2744           l'abordage. Néanmoins il s'en trouva mal, & il fut obligé d'amener après un quart  
 2745           d'heure de combat.

2746           Notre prise en effet justifia ce que le Capitaine nous en avoit dit : elle  
 2747           nous parut si pauvre que nous la fimes sauter, après avoir mis à terre ce qui restoit  
 2748           de l'équipage, & avoir fait à ces malheureux des traitemens que le souvenir de  
 2749           ceux que tant de François avoient reçus à Kinselt†, rendoit à peine excusables. Je  
 2750           ne vous laisse la vie, leur dis-je, qu'afin que vous mandiez à vos Correspondans  
 2751           d'Irlande, que je traiterai de cette façon tous les Anglois qui tomberont entre mes  
 2752           mains, jusqu'à ce que j'aye vengé [249] du moins tête pour tête près de quinze  
 2753           cens prisonniers François, qu'on a fait périr misérablement dans les prisons de  
 2754           Kinselt† : qu'ils se souviennent du Chevalier de Beauchêne, ajoûtai-je, ils  
 2755           connoissent bien ce nom. Ce n'est ici qu'un prélude de ce qu'ils doivent attendre  
 2756           de moi.

2757           Nous nous écartâmes promptement des côtes de la Jamaïque, ne doutant  
 2758           point que les Vaisseaux Garde-côtes ne vinssent bientôt nous chercher dans cette  
 2759           Mer. Nous tîmes conseil, & il fut résolu que nous irions croiser vers les  
 2760           Canaries, où nous pourrions rencontrer outre des Anglois, quelques Vaisseaux  
 2761           Portugais, qui revenoient rarement par-là, disoit-on, sans avoir pris beaucoup de  
 2762           poudre d'or sur les côtes d'Affrique.

2763           Le trajet fut très-fatigant pour nous, & les vents contraires nous [250] y  
 2764           firent employer tant de tems, qu'il nous fallut presque en arrivant aller chercher  
 2765           des rafraîchissemens aux Canaries. Nous comptions nous reposer dans ces Isles,  
 2766           jusqu'à ce qu'une douzaine des nôtres qui étoient malades fussent rétablis; mais il  
 2767           y avoit dans la Ville de Canarie comme dans celle de Saint Domingue†, des

2768 femmes qui ne haïssant pas les François, nous eurent bientôt attiré l'aversion des  
 2769 Espagnols. Nous jugeâmes bien d'abord que nous devions être là plus réservés  
 2770 qu'en Amérique, & user d'une grande circonspection, parce que la police étoit  
 2771 très-rigoureusement observée dans la Place, & qu'on n'y respectoit pas comme  
 2772 aux Antilles le nom de Flibustier. Le Gouverneur lui-même sembloit affecter de  
 2773 n'avoir pas pour nous tous les égards que nous nous imaginions que l'on nous  
 2774 devoit.

2775 [251] Il nous ménageoit si peu, qu'il fit sa querelle particulière d'une  
 2776 petite discussion que nous eûmes avec des Bourgeois, & qui fut la cause que nous  
 2777 sortîmes de la Ville plus tôt<sup>200</sup> que nous n'avions résolu. Je vais détailler cette  
 2778 affaire : plusieurs Bourgeois s'aviserent un jour de vouloir visiter notre Vaisseau,  
 2779 pour y chercher deux Demoiselles qui n'y étoient assurément pas, & qui voyant  
 2780 que l'on mettoit sur notre compte tout ce qu'on faisoit de mal dans la Ville,  
 2781 avoient apparemment profité de l'occasion pour se faire enlever par leurs Amans.  
 2782 Nous déclarâmes aux Bourgeois qu'il n'y avoit ni femme ni fille sur notre bord\*,  
 2783 & qu'ils devoient s'en tenir à notre déclaration. Les Bourgeois allèrent se  
 2784 plaindre de nous au Gouverneur, qui leur délivra un ordre de les laisser entrer  
 2785 dans notre Vaisseau, & d'y fouil-[252]ler partout. Ils vinrent au nombre de plus  
 2786 de cent nous présenter cet ordre, que nous méprisâmes au lieu de le respecter. Là-  
 2787 dessus les Bourgeois croyant nous intimider, nous parlerent de prison, de cachot,  
 2788 de fers. Ce que nous n'eûmes pas si-tôt entendu, que nous nous jettâmes sur ces  
 2789 fanfarons, qui firent mine d'abord de se mettre en défense. Nous en couchâmes  
 2790 une douzaine sur le carreau en moins de deux minutes, & le reste s'enfuit. Alors  
 2791 sans perdre de tems, nous primes le large, fort satisfaits<sup>201</sup> d'avoir étrillé ces  
 2792 Bourgeois.

2793 Nous ne fûmes pas en Mer que nous nous aperçûmes avec douleur qu'il  
 2794 nous manquoit trois de nos Camarades. Nous étions sûrs qu'ils n'avoient point  
 2795 été tuez dans l'expédition que nous venions de faire, puisqu'aucun des nôtres n'y

<sup>200</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « plutôt ».

<sup>201</sup> G1732 et G1733 donne « satisfait »; A1733 corrige.

2796 avoit pas même [253] été blessé; nous étions persuadez qu'ils étoient dans la  
 2797 Ville. Pour les ravoir de haute lutte, nous croisâmes sur les côtes de l'Isle, &  
 2798 rencontrant à une lieuë de la Place une grosse Barque Espagnole, qui ne pensant  
 2799 pas avoir sujet de se défier de nous, se laissa sans peine aborder, nous nous en  
 2800 rendîmes maîtres. Nous la menâmes à la remorque jusqu'à la vûe de Canarie, &  
 2801 nous envoyâmes dans une Chaloupe deux Espagnols dire au Gouverneur que s'il  
 2802 ne nous renvoyoit pas sur le champ nos trois Flibustiers, nous allions mettre  
 2803 devant lui le feu à notre prise, & faire sauter avec elle soixante hommes qui en  
 2804 composoient l'équipage. La représaille ne convenant ni au Gouverneur, ni aux  
 2805 Espagnols. Ils nous rendirent nos trois Confreres, qui nous ramenerent eux-  
 2806 mêmes notre Chaloupe.

2807 [254] Nous cotoyâmes quelque tems la Côte d'Afrique, d'où nous  
 2808 passâmes au Senegal, de-là au Fort de Gorée†<sup>202</sup>. Nous croisâmes ensuite le long  
 2809 des côtes de la Grande-Terre†, où tandis que nous faisons du bois & de l'eau,  
 2810 quelques Nègres nous firent entendre qu'il y avoit un gros Navire Anglois dans la  
 2811 Riviere de Gambie†. Les Peuples de la Grande-Terre† haïssoient les Anglois.  
 2812 *Monsieur de Gennes*<sup>203</sup> l'éprouva bien dès l'année 1695. quand il prit sur eux  
 2813 dans cette même Riviere, l'Isle & le Fort Saint Jacques† qu'il fit sauter, après en  
 2814 avoir enlevé plus de quatre-vingt pieces de canon, & une assez grande quantité de  
 2815 Marchandises<sup>204</sup>. Nous remontâmes la Riviere jusqu'à la petite Isle aux Chiens<sup>205</sup>,  
 2816 où nous trouvâmes le Vaisseau que nous cherchions. Il fit une longue & belle  
 2817 résistance, quoiqu'il ne fût [255] que de seize pieces, & de soixante hommes  
 2818 d'équipage.

<sup>202</sup> À propos de l'histoire, de la faune et de la flore de l'île de Gorée, on lira la relation de François Froger, qui rend compte du voyage de Jean-Baptiste de Gennes (*Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697*, Paris, Michel Brunet, 1698, p. 11-14).

<sup>203</sup> Voir « De Gennes, Jean-Baptiste » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>204</sup> Le père Jean-Baptiste Labat fait un récit détaillé de cet événement dans sa *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, Paris, Guillaume Cavelier, 1728, t. IV, p. 277-291. Voir également François Froger, *op. cit.*, p. 23-39.

<sup>205</sup> Dans les documents que nous avons consultés, seule la relation de François Froger mentionne ce lieu, qu'une carte (*op. cit.*, p. 20-21) situe un peu à l'ouest du fort Saint-Jacques.

2819 Il y avoit à bord de ce Bâtiment deux prisonniers François, qui nous dirent  
 2820 qu'il y avoit plusieurs années qu'on les traînoit de Mers en Mers, pour les forcer à  
 2821 se racheter par une rançon exorbitante qu'on leur demandoit, & qu'ils étoient  
 2822 hors d'état de payer. Ils avoient été pris en voulant repasser en France du Canada,  
 2823 où l'un s'étoit retiré pour éviter les suites d'un duel, & l'autre pour y chercher &  
 2824 en ramener en France par ordre du Ministre, une personne dont la mort avoit  
 2825 rendu sa peine inutile.

2826 Je questionnai beaucoup ce dernier, & plus je le considerai, plus il me  
 2827 sembla qu'il ne m'étoit pas inconnu. Montreal, Chambly†, Sorel†, Frontenac, il  
 2828 connoissoit tous ces lieux-là. Je le priai de [256] m'apprendre son nom, & il me  
 2829 dit qu'il s'appelloit le Comte de Monneville. Ce nom mit toutes mes idées en  
 2830 défaut, mais je les débrouillai<sup>206</sup> le lendemain en m'entretenant avec lui; ce qui  
 2831 donna lieu à une reconnoissance qui nous fit un extrême plaisir à l'un & à l'autre.  
 2832 Comme nous parlions de l'expédition de *Monsieur* de Frontenac contre les  
 2833 Iroquois, je lui dis que j'étois moi-même dans ce tems-là parmi ces Sauvages, à  
 2834 telles enseignes que je fus fait prisonnier, & ramené à mes parens par un Officier  
 2835 nommé le Gendre.

2836 À ce mot de le Gendre, il m'interrompit, & me regardant avec encore plus  
 2837 d'attention qu'il n'avoit fait : C'est donc moi, s'écria-t-il, qui vous ai rendu ce  
 2838 service, car c'étoit-là le nom que je portois alors. Seroit-il possible, ajouta-t-il,  
 2839 que vous fussiez un de ces enfans que j'enlevai aux [257] Iroquois? Non  
 2840 assurément, lui répondis-je; mais vous voyez en moi ce jeune homme qui faisant  
 2841 sottement l'Iroquois, quoique Canadien, pensa payer de sa vie le ridicule desir de  
 2842 passer tout de bon pour Sauvage. Ainsi je fais plus aujourd'hui pour vous,  
 2843 continuai-je en souriant, que vous ne fites alors pour moi, puisque je vous délivre  
 2844 des mains d'une nation que vous détestez, & qu'au contraire vous m'enleviez  
 2845 d'un Pays que j'aimois, & pour lequel je voulois mourir. J'avouë que je suis en  
 2846 reste avec vous, reprit-il, & je compte que vous me mettrez dans la nécessité de  
 2847 vous devoir encore d'avantage. Je le priai de me parler plus clairement, & il

---

<sup>206</sup> G1733 porte « débrouillai ».

2848 m'assura qu'à la réserve du plaisir de me revoir la liberté que je lui rendois,  
 2849 n'auroit point de charmes pour lui, tant qu'il en jouïroit<sup>207</sup> hors de la France.  
 2850 [258] Je lui protestai que je ne prétendois pas l'obliger à demi : que je  
 2851 ferois tout ce qui dépendroit de moi pour trouver une occasion de le renvoyer  
 2852 dans sa chere patrie, & que c'étoit la moindre preuve qu'il devoit attendre de la  
 2853 reconnoissance que j'avois de tous les bons traitemens qu'il m'avoit faits dans un  
 2854 tems où il pouvoit me traiter en Esclave. L'amitié que nous prîmes dès ce  
 2855 moment-là l'un pour l'autre, devint en peu de jours si forte, que nous  
 2856 commençames à vivre ensemble comme deux freres qui s'aiment tendrement.  
 2857 Nous le reçûmes Flibustier, de même que le Gentilhomme\* qui étoit avec lui, &  
 2858 sans avoir égard à la datte de leur réception, nous partageâmes avec eux le butin,  
 2859 quoiqu'ils en fussent une partie.

2860 Monneville avoit l'esprit vif, plein de saillies. Ce qui le rendoit [259] fort  
 2861 brillant dans la conversation. La joye de se revoir libre, & l'esperance de  
 2862 retourner peut-être bientôt dans son Pays, où il disoit avoir un beau Château d'un  
 2863 revenu assez considerable, lui firent reprendre tout l'enjoüement que je lui avois  
 2864 connu en Canada. Il nous amusoit si agréablement tous les jours par les histoires  
 2865 qu'il nous racontoit, que nous étions continuellement autour de lui, aussi attentifs  
 2866 à l'écouter, qu'une populace qui prête l'oreille aux discours d'un Charlatan.

2867 Un jour qu'il étoit triste & rêveur contre son ordinaire, je lui dis :  
 2868 Monsieur le Comte, vous n'êtes plus avec nous; vous songez sans cesse à votre  
 2869 retour en France; vous comptez tous les momens qui le retardent. Ne m'en faites  
 2870 pas un crime, me répondit-il en soupirant. J'ai fait [260] dans ma patrie un  
 2871 établissement dont j'avois à peine goûté la douceur, lorsqu'un ordre absolu m'a  
 2872 fait repasser en Canada, & de là je suis tombé dans les fers que vous avez brisez.  
 2873 Vous devez me pardonner l'impatience que j'ai d'aller essayer les larmes d'une  
 2874 mere & d'une épouse qui me sont infiniment cheres.

2875 Il s'attendrit en prononçant ces dernieres paroles, & comme il n'y avoit  
 2876 pas un Flibustier qui n'eût conçu de l'affection pour lui, nous fîmes tous

---

<sup>207</sup> G1733 porte « jouïroit ».

2877 sensibles à ses peines. De peur de les irriter, nous le laissâmes s'occuper à loisir  
 2878 du souvenir de sa famille. Cependant nous étions tous curieux d'entendre le récit  
 2879 de ses Aventures, & moi particulièrement. Ainsi voyant le lendemain qu'il avoit  
 2880 repris sa belle humeur, nous le conjurâmes de nous raconter l'histoire de sa vie.  
 2881 Messieurs, [261] nous dit-il, vous me demandez un détail qui ne peut être que fort  
 2882 long. Vous vous repentiriez sans doute de votre curiosité, si j'avois l'indiscrétion  
 2883 de la satisfaire.

2884 Plus Monneville se défendoit de contenter notre envie, plus nous le  
 2885 pressions de ne nous pas refuser ce plaisir. Tous mes Camarades & moi nous lui  
 2886 fîmes voir tant d'opiniâtreté là-dessus, qu'il se rendit à la fin à nos vives  
 2887 instances. Les Flibustiers firent autour de lui un cercle sur notre Vaisseau :

2888 *Conticuere omnes intentique ora tenebant*<sup>208</sup>. Et il commença son histoire,  
 2889 ainsi qu'elle est écrite dans le Livre suivant.

2890

2891 *Fin du second Livre.*

2892

2893 [262<sup>209</sup>]LES  
 2894 AVANTURES  
 2895 DU CHEVALIER  
 2896 DE BEAUCHÊNE.

2897

2898 LIVRE TROISIÈME.

2899

2900 *Monneville raconte la mysterieuse histoire de sa naissance. Il est élevé*  
 2901 *jusqu'à l'âge de douze ans sous un habit de fille au Château du Baron*  
 2902 *du Mesnil, avec Lucile l'unique heritiere de ce Seigneur. Un financier*  
 2903 *trompé par l'habillement de Monneville l'emmene à [263] Paris, sous*

<sup>208</sup> Traduction d'Henri Berthaut : « Tous se turent et, attentifs, retenaient leur souffle. » C'est par ce vers que commence le deuxième livre de *l'Énéide* du poète latin Virgile. Répondant aux instances de Didon, Énée s'apprête alors à entamer son récit (Virgile, *l'Énéide* [I-VI], Paris, Hatier, 1966, p. 22).

2904 *prétexte de le placer auprès d'une Dame en qualité de femme de*  
 2905 *Chambre; mais ayant une autre vûë sur cette fausse Villageoise, il la*  
 2906 *met en pension dans un Couvent, n'épargne rien pour son éducation, &*  
 2907 *lui propose enfin de l'épouser. Monneville pour se dérober à ses*  
 2908 *importunités\*<sup>210</sup>, cherche & trouve le moyen de sortir du Couvent. Il*  
 2909 *prend un habit de Cavalier\*, fait la conquête d'une femme de Théâtre,*  
 2910 *& devient Commis d'un gros homme d'affaires<sup>211</sup>, qui veut lui faire*  
 2911 *épouser sa fille par force. Monneville refuse d'y consentir. Sur son refus*  
 2912 *il est arrêté, conduit en prison, & dès le lendemain envoyé en Canada.*

2913

2914 EN 1667. après la mort de Philippe IV<sup>212</sup>. Roy d'Espagne, Louis XIV<sup>213</sup>.  
 2915 voulant se faire justice & soutenir les droits qu'il avoit par la Reine [264] Marie  
 2916 Therese d'Autriche<sup>214</sup> son Épouse, sur plusieurs Domaines des Pays-bas, se mit à  
 2917 la tête de ses Troupes. Ils se rendit en Flandres avec une armée des plus  
 2918 brillantes<sup>215</sup>.

2919 Le Comte de Monneville qui s'étoit distingué dans les guerres  
 2920 précédentes, ne manqua pas de suivre ce Monarque & de se faire accompagner

---

<sup>209</sup> G1732 donne « 622 » comme numéro de page.

<sup>210</sup> G1733 donne « importunités ».

<sup>211</sup> G1732 et A1733 donnent « affaire »; G1733 corrige.

<sup>212</sup> Philippe IV (1605-1665), roi d'Espagne de 1621 à 1665. Son règne est marqué par plusieurs conflits, notamment avec les Provinces-Unies, mais surtout avec la France (guerre de Trente Ans et Fronde).

<sup>213</sup> Louis XIV (1638-1715), roi de France de 1643 à 1715.

<sup>214</sup> Fille de Philippe IV, roi d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche épouse Louis XIV en 1660 en vertu du traité des Pyrénées.

<sup>215</sup> Il s'agit de la guerre de Dévolution, la première que mène le jeune Louis XIV pour faire valoir les droits de son épouse Marie-Thérèse d'Autriche sur les Pays-Bas : alors que Charles II, successeur de Philippe IV, est né du second mariage, Marie-Thérèse, elle, vient du premier lit, ce qui fait dire aux négociateurs de Louis XIV qu'elle détient certains droits territoriaux (notamment le Brabant, le marquisat d'Anvers, le Limbourg, la seigneurie de Malines, la Haute-Gueldre, le comté de Namur, la moitié du Luxembourg et un tiers de la Franche-Comté). L'armée française commandée par le vicomte de Turenne s'empare de plusieurs territoires des Pays-Bas à partir du printemps 1667. Mais l'intervention de la Triple Alliance (Hollande, Suède et Angleterre) met fin à de nombreux mois de conflit en 1668 et, le 2 mai de la même année, on signe le traité d'Aix-la-Chapelle, par lequel la France perd la Franche-Comté, au profit de l'Espagne, mais conserve ses conquêtes de Pays-Bas : la Flandre maritime, de Bergues à Furnes, Lille et la Flandre wallonne, Armentières, Ath, Audernarde, Courtaî, Douai, Tournai, Binche et Charleroi (René et Suzanne

2921 par ses deux fils, qui achevoient à Paris leurs exercices, l'un âgé de seize ans &  
 2922 l'autre de dix-sept. Il souhaita que combattant à ses côtés dans une Compagnie  
 2923 de Cavalerie qu'il commandoit, ils vissent que si la noblesse Française fait  
 2924 partout des prodiges de valeur, elle est surtout invincible quand elle combat sous  
 2925 les yeux de son Roy. Le siege de Charleroy fut le premier de la campagne<sup>216</sup>, &  
 2926 nos deux jeunes volontaires eurent le bonheur de s'y signaler par quelques [265]  
 2927 faits d'armes que *Monsieur* de Turenne<sup>217</sup> lui-même ne dédaigna pas d'honorer  
 2928 de ses louanges. Il fit plus, il dit obligeamment au Comte qu'il devait moderer  
 2929 leur ardeur jusqu'à ce que l'expérience leur eût appris qu'il faut dans des Officiers  
 2930 plus que du feu & de l'impetuosité.

2931 Douïay, Tournay, Lisle† & Oudenarde†, ces Villes emportées dans cette  
 2932 même campagne<sup>218</sup> rendirent public le Traité de la Triple alliance conclu avec la  
 2933 Hollande, l'Angleterre & la Suede. Le Comte qui observoit ses deux fils dans la  
 2934 plûpart de ces Sieges, s'appercevoit avec plaisir qu'ils étoient nés pour la guerre,  
 2935 & oubliant le conseil de *Monsieur* de Turenne, il leur procuroit toutes les  
 2936 occasions qu'il pouvoit de l'apprendre. Il mettoit tous les jours leur courage à  
 2937 l'épreuve, sans songer qu'ils étoient trop jeunes [266] & trop délicats pour  
 2938 supporter impunément toutes les fatigues ausquelles il les exposoit. Aussi leurs  
 2939 forces s'épuisèrent à un point qu'ils tomberent malades & ne purent plus monter  
 2940 à cheval.

2941 Leur pere voyant qu'ils avoient besoin de repos, leur fit quitter l'armée &  
 2942 les renvoya à sa Terre, où il comptoit de les aller rejoindre bientôt & de passer  
 2943 avec eux une partie du quartier d'hiver. Il se flattoit d'une fausse esperance : il ne

---

Pillorget, *France baroque, France classique. 1589-1715*, Paris, Robert Laffont, coll.

« Bouquins », 1995, t. I, p. 811-815).

<sup>216</sup> Il a lieu en juin 1667 (*ibid.*, p. 812).

<sup>217</sup> Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne (1611-1675). Ses succès militaires, notamment pendant la guerre de Trente Ans et pendant la Fronde, lui valent en 1660 le titre de maréchal de France. Pendant la guerre de Dévolution, il commande et confirme la prise de la Flandre en 1667. Huit ans plus tard, il meurt sur le champ de bataille à Sasbach (*PRNP*, « Turenne [Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de] »; « Turenne, Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de », dans René et Suzanne Pillorget, *op. cit.*, t. II, p. 1171-1173).

<sup>218</sup> La ville de Tournai est prise en juin 1667, Douai et Oudenaarde, en juillet, alors que Lille cède à Louis XIV, qui l'assiège en personne en compagnie de ses deux frères, en août (*ibid.*, p. 812).



2944 pensoit pas qu'il servoit sous un Roy qui ne distinguoit pas les saisons quand il  
 2945 s'agissoit d'acquérir de la gloire. Louis marche vers la Franche-Comté au fort de  
 2946 l'hyver & fait en peu de temps la conquête de cette Province; mais le siege de  
 2947 Dol† devint funeste à plusieurs Officiers de marque<sup>219</sup>, & entre autres au Comte  
 2948 de Monneville, qui reçut un coup de mousquet dont il mourut.

2949 [267] Tandis que le pere expiroit devant Dol†, son fils aîné dans sa Terre  
 2950 tiroit à sa fin : une maladie de langueur accompagnée de continuelles douleurs  
 2951 qu'une blessure mal pensée lui causoit, l'emporta, quelques remedes que le  
 2952 Chevalier son frere pût employer pour le guerir. Le Chevalier qui avoit une  
 2953 véritable amitié pour lui, pleuroit encore sa perte, lors qu'il apprit le triste sort de  
 2954 son pere. Cette nouvelle mit le comble à sa douleur. Quoi qu'en perdant ces deux  
 2955 objets si chers il fut devenu maître de son bien, qui véritablement n'étoit pas fort  
 2956 considerable, il ne pouvoit se consoler de ces deux événemens. Enfermé dans sa  
 2957 maison il y menoit une vie si triste, qu'il se seroit laissé mourir de chagrin, si le  
 2958 Marquis de Ganderon<sup>220</sup> son voisin l'eût abandonné à sa mélancolie; mais ce bon  
 2959 Seigneur pour la dissi-[268]per l'attiroit chez lui tous les jours & l'y retenoit le  
 2960 plus long-tems qu'il lui étoit possible par des amusemens qui modérèrent  
 2961 insensiblement son affliction.

2962 Le Marquis avoit une fille de douze à treize ans, fille unique, fort jolie, &  
 2963 qui devoit être un jour une des plus riches heritieres de la Province. Il l'aimoit  
 2964 tendrement & l'élevoit avec un soin qui tenoit autant du gouverneur que du pere :  
 2965 histoire sainte & profane, geographie, fable, blazon, tout ce qui pouvoit  
 2966 contribuer à en faire une personne accomplie, il le lui enseignoit lui-même, car il  
 2967 en étoit capable. En un mot, il s'occupoit entierement de son éducation. Ma fille,  
 2968 lui disoit-il souvent, ornez votre esprit tandis que vous êtes jeune, ménagez vous  
 2969 des talens qui vous fassent honorer & cherir de tout le monde; les riches-[269]ses

---

<sup>219</sup> En février 1668, Louis XIV part à la conquête de la Franche-Comté. Après une résistance de quelques jours, l'armée de Dôle se rend aux Français le 13 février et le roi revient à Paris (*ibid.*, p. 813, 1350).

<sup>220</sup> Personnage non identifié.

2970 toutes seules ne sçauroient vous rendre heureuse<sup>221</sup>, & quand elles le pourroient,  
 2971 songez que leur possession n'est pas plus solide que celle de la beauté. Ces deux  
 2972 avantages ne sont que des biens fragiles. Ce n'est point avoir un vrai merite que  
 2973 de n'en posseder qu'un dont la fortune peut vous priver. Un cœur vertueux, un  
 2974 esprit cultivé, voilà les seuls biens qui soient à l'épreuve du temps & des revers.

2975 Pour Madame de Ganderon, elle ne s'occupoit que du détail des affaires  
 2976 domestiques, se reposant sur son mary du soin de former les mœurs de sa fille.  
 2977 Cette jeune Demoiselle les entendoit si souvent l'un & l'autre plaindre le sort du  
 2978 Chevalier devenu Comte par la mort de son frere, qu'elle prit aussi beaucoup de  
 2979 part à son malheur. Elle le voyoit tous les jours, & plus elle s'aperce-[270]voit  
 2980 que ses parens avoient d'égards pour lui, plus elle se croyoit obligée de contribuer  
 2981 de sa part à sa consolation. Elle aimoit à suivre les bons exemples qu'on lui  
 2982 donnoit.

2983 Elle crut pendant deux ans n'avoir pour le jeune Comte que la même  
 2984 compassion qu'avoient pour lui son pere & sa mere, qui le traitant comme s'il eut  
 2985 été leur propre fils, la dispoisient sans y prendre garde, à le choisir pour son  
 2986 amant. D'un autre côté l'extrême retenuë que le Comte avoit auprès d'elle, lui  
 2987 procurant la liberté de la voir familièrement, fit que sans songer à s'en deffendre,  
 2988 il se laissa fortement enflammer; mais quelque ardent amour qu'il se sentit pour  
 2989 Mademoiselle de Ganderon, il eut long-tems la force de le condamner au silence,  
 2990 de peur de se broüiller<sup>222</sup>, en le déclarant, avec le [271] Marquis & la Marquise.  
 2991 Cependant une conjoncture imprévûë lui arracha son secret.

2992 Madame de Ganderon prit un jour sa fille en particulier, & lui dit qu'un  
 2993 Président qui avoit quelques terres aux environs l'avoit demandée en mariage  
 2994 pour son fils aîné, & l'avoit obtenuë de son pere; mais qu'ils étoient convenus  
 2995 qu'à cause de la jeunesse de la future, ce mariage ne seroit celebré que dans deux  
 2996 ans, temps où le futur devoit entrer en charge. Mademoiselle de Ganderon plus  
 2997 étourdie\* que charmée de cette nouvelle, ne sachant que répondre, remercia sa

---

<sup>221</sup> G1732 et A1733 donnent « heureuses »; G1733 corrige.

<sup>222</sup> G1733 porte « broüiller ».

2998 mere de la clause de deux ans, qu'elle disoit être son ouvrage, & se retira dans le  
 2999 jardin fort rêveuse & fort inquiete. Elle ne connoissoit pas le fils du President, &  
 3000 elle desiroit qu'il ressemblât au jeune Comte. Là-dessus elle com-[272]mençoit à  
 3001 se plonger dans des réflexions qui la chagrinoient, sans qu'elle en sçût bien  
 3002 encore démêler la cause, quand Monneville l'aborda.

3003 Elle sentit un mouvement de joye en remarquant que sa mere qui le  
 3004 suivoit s'étoit arrêtée pour donner quelques ordres, & profitant de l'occasion elle  
 3005 lui apprit en deux mots l'hymen projeté, puis sans lui laisser le temps de proferer  
 3006 une seule parole, elle lui demanda d'un air de vivacité si quand elle ne seroit plus  
 3007 dans le Château de ses parens, il y viendrait encore tous les jours, & s'il ne  
 3008 souhaiteroit pas quelquefois de l'y voir. Le Comte transporté de plaisir, lui dit en  
 3009 lui serrant la main, qu'il l'aimoit trop pour survivre un moment à sa perte.

3010 Je ne sçais si la Marquise qui vint alors interrompre leur entretien ne leur  
 3011 rendit pas en cela un [273] bon office; car après s'être si brusquement fait une  
 3012 declaration mutuelle de leurs secrets sentimens, ils demurerent tout interdits. Ils  
 3013 se remirent pourtant bientôt l'un & l'autre, & si on les empêcha de continuer leur  
 3014 conversation, en récompense ils se lancerent tant de regards tendres &  
 3015 passionnez, qu'ils eurent sujet tous deux d'être contents de leur journée. Ils en  
 3016 eurent encore de plus agréables dans la suite. Les amans, quand une fois ils ont  
 3017 osé se dire je vous aime, font insensiblement bien du chemin. Ils ressemblent aux  
 3018 personnes qui voyagent sur mer, & qui se trouvent au bout du voyage sans même  
 3019 s'être apperçûs qu'elles ont changé de place. Le Comte & sa Maîtresse vivoient  
 3020 dans une parfaite intelligence. Ils passoient ensemble si tranquillement leurs  
 3021 jours, que celui de leur séparation arriva sans qu'ils y eussent seulement pensé.

3022 [274] Un matin que ce Gentilhomme\* venoit selon sa coutume dîner\*  
 3023 chez le Marquis, il y trouva une si nombreuse compagnie, qu'il jugea plus à  
 3024 propos de se retirer chez lui que de se mettre à table avec tant de gens qu'il ne  
 3025 connoissoit pas pour la plûpart. Il ne sçavoit pas quelle compagnie il évitoit;  
 3026 c'étoit la famille de son rival. Elle venoit pour conclure le mariage proposé.  
 3027 Mademoiselle de Ganderon qui n'avoit point encore vû l'époux qu'on lui

3028 destinoit, ne fut pas enchantée de sa figure. Il n'étoit pas besoin, à la verité,  
 3029 qu'elle fut prévenuë en faveur d'un autre, pour remarquer d'abord que le fils du  
 3030 President n'étoit pas un sujet fort agréable. Imaginez-vous un grand innocent  
 3031 d'Écolier éflanqué & monté sur deux jambes aussi longues que menuës & sans  
 3032 molet. Son esprit répondoit par-[275]faitement à sa personne : s'entretenoit-on  
 3033 devant lui des choses ordinaires, il gardoit un stupide silence; si l'on vouloit qu'il  
 3034 parlât, il falloit le mettre sur l'histoire ou sur la fable, & il ne disoit pas dix mots  
 3035 françois sans y mêler quelque terme latin.

3036 Un Amant de cette espece n'étoit guere propre à faire une tendre  
 3037 impression sur une fille aussi spirituelle que Mademoiselle de Ganderon.  
 3038 Neanmoins quoiqu'il lui déplût infiniment, bien loin de le lui témoigner par un air  
 3039 de froideur, elle eut la malice de feindre qu'elle prenoit beaucoup de goût aux  
 3040 expressions recherchées dont il se servoit. Elle poussa même la complaisance  
 3041 jusqu'à passer presque toute l'après-dinée à s'entretenir & à s'ennuyer en  
 3042 particulier avec lui. Il est vrai que le soir elle ne put s'empêcher de s'égayer à ses  
 3043 dépens devant toute [276] la compagnie. Le Marquis de Ganderon pendant le  
 3044 souper lui demanda si elle étoit contente de la conversation du fils de Monsieur le  
 3045 Président. On ne sçauroit l'être davantage, lui répondit-elle. Ce jeune Cavalier\*  
 3046 possède l'antiquité. Il m'a conté l'histoire de Cyrus au berceau, & quoiqu'il ait  
 3047 parlé plus de deux heures, il a laissé le Prince à la liziere<sup>223</sup>.

3048 Cette plaisanterie & plusieurs autres pareilles divertirent toutes les  
 3049 personnes qui étoient à table, excepté le futur, qui trouvant mauvais que  
 3050 Mademoiselle de Ganderon le voulût tourner en ridicule, se sentit naître pour elle  
 3051 quelques mouvemens d'aversion. Malgré cela le lendemain le Marquis & le  
 3052 Président convinrent de tout. Quand les parens sont satisfaits du côté du bien &  
 3053 de la naissance, ils ne se soucient guere du reste.

---

<sup>223</sup> Monneville fait référence à Cyrus II le Grand ( ?-550 av. J.-C.), fondateur de l'empire perse. La longueur du discours du « jeune Cavalier » à propos de la jeunesse de Cyrus est certes attribuable à son caractère, mais elle est également corroborée par la vérité historique : les récits concernant l'enfance de Cyrus sont nombreux et diversifiés chez les historiens de l'Antiquité, qu'on pense à Hérodote (V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), à Justin (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) et à Ctésias (V<sup>e</sup> siècle

3054 [277] Tandis que chez le Président Monsieur & Madame de Ganderon  
 3055 dressoient avec lui les articles du Contract, le Comte usant de la liberté qu'il avoit  
 3056 d'entrer chez le Marquis quand il lui plaisoit, y vint, & trouvant sa maîtresse toute  
 3057 seule, il apprit d'elle tout ce qui se passoit. Ils s'attendrirent tous deux : Mon cher  
 3058 Comte, lui dit Mademoiselle de Ganderon, c'en est fait, dès demain peut-être  
 3059 vous me perdrez. C'est donc demain que je dois perdre le jour, répondit l'amant :  
 3060 vous apprendrez ma mort avant que d'être dans les bras d'un autre. Que faut-il  
 3061 faire pour prévenir ce malheur, reprit la Demoiselle? parlez, je suis capable de  
 3062 tout entreprendre pour me conserver à vous.

3063 Ces discours ne manquèrent pas d'être suivis d'une infinité d'autres  
 3064 semblables, & vous jugez bien que ces amans se voyant sans [278] témoins dans  
 3065 l'endroit où ils étoient ne consulterent que leur amour sur le parti qu'ils avoient à  
 3066 prendre. Monneville n'en trouvoit qu'un, que son amante eut la foiblesse  
 3067 d'approuver & dont bientôt après elle eut sujet de pleurer à loisir l'extravagance.  
 3068 Car dès le jour suivant le Marquis, pendant qu'il dînoit\*, reçut une Lettre de la  
 3069 part du Président; elle contenoit ces paroles : *Mon fils s'est dérobé de chez moy*  
 3070 *ce matin pour retourner à Paris. Il m'a écrit de la premiere poste un billet par*  
 3071 *lequel il me déclare qu'il renonce à Mademoiselle de Ganderon dont l'esprit*  
 3072 *railleur ne lui convient point du tout, & que si je prétends le contraindre à*  
 3073 *l'épouser malgré lui, il ira s'enfermer pour jamais dans une retraite où il sera à*  
 3074 *couvert de la tyrannie du pouvoir paternel. Je suis bien mortifié, Monsieur, d'un*  
 3075 *pareil contre-temps & je vous prie [279] de recevoir les très-humbles excuses que*  
 3076 *je vous fais du procédé de mon fils, en attendant que nous puissions prendre*  
 3077 *ensemble des mesures convenables.*

3078 Si cette nouvelle causa d'abord beaucoup de joye à nos amans,  
 3079 l'inquietude ne tarda guere à mêler de l'amertume à leurs plaisirs. Mademoiselle  
 3080 de Ganderon s'apperçut peu à peu qu'elle avoit eu trop de complaisance pour le  
 3081 Comte, & se representant alors que l'état où elle étoit pourroit plutôt exciter la

---

av. J.-C.) (*Wikipédia*, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>, « Cyrus », janvier 2006; *PRNP*, « Cyrus »).

3082 colere que la pitié du Marquis, elle se repentoit de son imprudence. Cette  
 3083 réflexion qu'elle auroit dû faire auparavant la mit dans la nécessité de chercher  
 3084 quelque expedient pour dérober à ses parens la connoissance d'une faute qu'elle  
 3085 auroit voulu se cacher à elle-même.

3086 Elle tint sur cela conseil avec [280] son amant qui partageoit ses allarmes,  
 3087 jugeant comme elle qu'il étoit très important pour l'un & pour l'autre que la  
 3088 famille ignorât leur indiscretion. Pour cet effet il fut décidé que la Demoiselle  
 3089 paroîtroit triste & abbatuë, ce qu'elle auroit peu de peine à faire dans la  
 3090 conjoncture presente : qu'elle fueroit les compagnies, & que sous prétexte de  
 3091 l'affront que le fils du Président venoit de lui faire, elle demanderoit à se retirer  
 3092 dans un Couvent pour quelques mois.

3093 Elle jouä<sup>224</sup> fort bien son personnage. Elle affecta d'être piquée au vif de  
 3094 la conduite du fils du Président, témoigna un extrême desir d'entrer dans un  
 3095 Monastere, & sa demande qui passa pour un dépit noble & généreux lui fut  
 3096 aisément accordée. Monsieur de Ganderon écrivit à une cousine qu'il avoit à  
 3097 Paris, pour la prier [281] de choisir dans cette grande Ville une maison religieuse  
 3098 où sa fille pût acquerir les petits talens qui manquoient à son éducation & qu'on  
 3099 ne pouvoit avoir en Province. La Dame de Paris lui fit réponse qu'elle se  
 3100 chargerait volontiers de ce soin là; mais qu'étant sur le point d'aller passer deux  
 3101 ou trois mois à la campagne, elle le conjuroit de remettre la chose à son retour, en  
 3102 l'assurant qu'elle lui en donneroit avis dès le lendemain de son arrivée à Paris.

3103 La bonne Dame tint aussi exactement sa parole, que si elle eut deviné  
 3104 qu'il n'y avoit point de temps à perdre. Le Marquis & sa femme qui voyant leur  
 3105 fille languir d'impatience & d'ennui, craignoient qu'elle ne tombât malade, la  
 3106 firent partir sur le champ sous la conduite d'une vieille Gouvernante qui l'avoit  
 3107 élevée dès son enfance. Ils la menerent dans [282] leur équipage jusqu'à la Ville  
 3108 voisine où l'on avoit retenu deux places dans le carosse public, & lui ayant dit  
 3109 adieu en mêlant leurs larmes à celles qui baignoient son visage, ils s'en  
 3110 retournerent fort tristes à leur Château.

---

<sup>224</sup> G1733 porte « joua ».

3111 Deux jours avant cette séparation le Comte & sa maîtresse avoient  
 3112 concerté ce qu'ils devoient faire pendant leur absence, & l'amante avoit conseillé  
 3113 à l'amant d'être plus assidu que jamais chez ses parens, pour deux raisons; la  
 3114 premiere pour écarter tout soupçon, & la seconde pour être plus souvent dans un  
 3115 lieu qui le feroit ressouvenir d'elle.

3116 Dans un moment, Messieurs, je vais paroître sur la scene. Vous vous y  
 3117 attendez bien, & je lis dans vos yeux que vous ne serez nullement surpris  
 3118 d'entendre ce que je vais vous dire. Mademoiselle de Ganderon ne faisoit ce  
 3119 voyage [283] de Paris que pour mes beaux yeux; elle vouloit que je reçusse la vie  
 3120 dans ce centre des douceurs qu'on peut gouter dans ce bas monde, dans ce cahos  
 3121 d'affaires mysterieuses, si favorable aux mariages clandestins.

3122 Monneville fut interrompu dans cet endroit de son histoire par tous les  
 3123 Flibustiers, qui s'empresserent à lui faire compliment sur la tendresse furtive dont  
 3124 il étoit le digne fruit. Nous l'embrassames tour à tour, lui protestant que nous  
 3125 regardions comme une des plus grandes faveurs de la fortune le bonheur de  
 3126 posséder sur notre Vaisseau un fils de l'Amour. Il encherit lui-même sur nos  
 3127 plaisanteries; après quoi, il reprit ainsi son discours.

3128 Pour revenir à Mademoiselle de Ganderon que je pourrois dès à present  
 3129 appeller ma mere, elle se trouva seule dans la voiture avec [284] sa Gouvernante,  
 3130 & elle n'en fut pas fâchée, pouvant rêver plus facilement à ses affaires. Elle se  
 3131 flattoit qu'elle feroit bientôt des connoissances à Paris, & qu'elle y pourroit  
 3132 trouver quelque personne discrete dont l'assistance lui seroit d'une grande utilité.  
 3133 Mais soit qu'elle se trompât dans son calcul, ou que le mauvais carosse dans  
 3134 lequel elle étoit l'incommodât, soit enfin que me sentant mal à mon aise dans les  
 3135 flancs pressez par un corps trop juste, je jugeasse à propos de précipiter ma sortie  
 3136 d'une si étroite prison, la Dame sur la fin de la seconde journée fut atteinte de  
 3137 quelques douleurs qui lui présagerent l'approche de ma naissance.

3138 Un petit Village situé comme exprès au milieu de la campagne pour la  
 3139 commodité des Voyageurs étoit destiné à l'honneur de me voir naître. L'hôtesse  
 3140 du Ca-[285]baret\* étoit une jeune femme mariée depuis un an & accouchée d'une

3141 fille depuis deux jours. Mademoiselle de Ganderon l'alla trouver d'abord & lui  
 3142 glissant quelques écus\* dans la main lui découvrit son secret. L'hôtesse gagnée  
 3143 par cette petite libéralité s'offrit volontiers à servir ma mere & s'en acquitta le  
 3144 plus adroitement du monde. Elle lui donna une petite chambre auprès de la  
 3145 sienne, & fit coucher la Gouvernante dans une autre assez éloignée. Après avoir  
 3146 pris cette précaution elle envoya chercher sa Sage-femme que ma mere mit dans  
 3147 ses interêts de la même façon que l'Hôtesse.

3148 Il étoit temps qu'il vint du secours : les douleurs augmentoient de maniere  
 3149 que la personne qui les souffroit n'y pouvoit plus tenir. Je ne cessai de faire le  
 3150 petit diable à quatre que je n'eusse mes [286] coudées franches; & j'aurois alors  
 3151 tout gâté par mes cris, s'ils n'eussent pas été pris pour ceux de la fille de  
 3152 l'Hôtesse. J'eus le bonheur de crier tout seul, l'autre enfant n'ayant pas été tenté  
 3153 d'essayer un petit duo avec moi.

3154 Cet accouchement fut des plus heureux, quoiqu'on n'eût point invoqué la  
 3155 triple divinité des Parques<sup>225</sup> : & la Sage-femme qui ne quitta pas de toute la nuit  
 3156 la nouvelle accouchée, épuisa son art pour la mettre en état de soutenir les  
 3157 secousses du carosse. Pour gagner quelques heures de repos, on dit le matin au  
 3158 Cocher que Madame de Ganderon étoit indisposée & le prioit de differer un peu  
 3159 son départ. Il auroit été insensible à cette priere, si elle n'eut pas été accompagnée  
 3160 d'une pistole\* & d'un ordre de le faire bien déjeuner\*. Cela lui fit prendre  
 3161 patience & donna le loisir à ma mere [287] de se préparer à partir avec moins de  
 3162 précipitation. Cependant les efforts qu'il lui fallut faire pour se lever & s'habiller  
 3163 auroient dû causer la mort à une personne aussi délicate qu'elle, mais on voit tous  
 3164 les jours en pareil cas des traits de courage étonnants.

3165 Avant que de se remettre en chemin elle entra dans la chambre de  
 3166 l'Hôtesse, & lui ayant de nouveau demandé le secret, elle tira de sa poche une

---

<sup>225</sup> Dans la mythologie romaine, les trois Parques président au Destin, à la vie humaine. « Leur nom particulier désigne leurs différentes fonctions ; car comme toute la destinée des hommes qu'on disoit être soumise à la puissance des *Parques*, regardoit ou le tems de la naissance, ou celui de la vie, ou celui de la mort ; Clotho, la plus jeune des trois sœurs, présidoit au moment que nous venons au monde, & tenoit la quenouille ; Lachésis filoit tous les événemens de notre vie ; &



3167 bourse où il y avoit une trentaine de Louis\* d'or qu'elle lui fit facilement  
 3168 accepter. Recevez cet argent, ma bonne, lui dit-elle, en attendant d'autres  
 3169 marques de ma reconnoissance & de celles d'un jeune Cavalier\* que vous verrez  
 3170 bientôt ici. Cherchez, je vous prie, une Nourrice pour mon fils & ne le perdez pas  
 3171 de vûë. Ensuite s'étant fait apporter du papier & de [288] l'encre, elle traça  
 3172 quelques lignes sur une feuille qu'elle cacheta de son cachet & dont elle chargea  
 3173 l'Hôtesse, en lui disant : Vous rendrez ce billet au Cavalier\* qui viendra vous  
 3174 trouver & qui vous montrera une autre Lettre de la même écriture & cachetée du  
 3175 même cachet. Lorsqu'elle eut ainsi parlé, elle voulut me voir, & après m'avoir  
 3176 baisé en soupirant, elle remonta en carosse à l'aide de la bonne Gouvernante, &  
 3177 s'y plaça de façon qu'elle étoit à demi couchée.

3178           On arriva tard au lieu où l'on devoit dîner\*; elle y prit seulement un  
 3179 bouillon<sup>226</sup> sans sortir de la voiture, & cinq ou six heures de repos dont elle  
 3180 jouit<sup>227</sup> la nuit suivante, lui donnerent la force de se présenter le lendemain à sa  
 3181 tante, qui la voyant pâle & défaite, n'attribua cela pieusement qu'à la fatigue du  
 3182 voyage. [289] Je ne doute pas, Messieurs, que le recit des couches de ma mere ne  
 3183 vous paroisse blesser un peu la vraisemblance. Il ne vous semble pas possible que  
 3184 cette scene se soit passée dans l'Hôtellerie sans que la vieille Gouvernante en ait  
 3185 eu la moindre connoissance<sup>228</sup>. Mais je vous ai fait ce détail tel que je l'ai entendu  
 3186 faire à ma Mere, qui ne m'a point dit si la Duegne fut ou ne fut pas du secret.

3187           La joie d'être hors d'une affaire si délicate aida fort à rétablir  
 3188 promptement la santé de Mademoiselle de Ganderon, qui ne demeura pas long-  
 3189 tems avec sa tante, & voulut absolument qu'on la mît en pension chez des  
 3190 Religieuses. Elle fut conduite dans un Couvent qu'il y avoit dans le voisinage, &  
 3191 l'on renvoya la vieille Gouvernante en Province selon l'ordre que le Marquis de  
 3192 Gande-[290]ron en avoit donné. Ma mere avant que de s'enfermer n'oublia pas  
 3193 d'écrire au Comte de Monneville à l'adresse dont ils étoient convenus. Elle lui

---

Atropos en coupoit le fil avec des ciseaux : toutes assistoient aux couches, pour se rendre maîtresses de la destinée de l'enfant qui alloit naître.» (*Encyclopédie*, « Parques »)

<sup>226</sup> G1733 porte « bouillon ».

<sup>227</sup> G1733 porte « jouit ».

3194 mandoit de se rendre incessamment à l'Hôtellerie où elle m'avoit laissé, &  
3195 l'instruisoit de tout ce qu'il devoit faire pour parvenir à voir son ouvrage.

3196           Mon pere impatient d'apprendre des nouvelles de sa maîtresse, n'eut pas  
3197 reçu sa Lettre, qu'il partit & vola vers le lieu qui y étoit indiqué. Il demanda à  
3198 parler à l'Hôtesse, & s'étant fait connoître à elle pour le Cavalier\* qui prenoit  
3199 plus d'interêt à ce qui s'étoit passé chez elle la nuit qui fut la premiere de ma vie,  
3200 il la pria de lui conter toutes les circonstances de cette aventure; ce qu'elle n'eut  
3201 pas achevé de faire, qu'il s'informa si je vivois encore & où j'étois, témoignant  
3202 [291] une extrême envie de me voir. Alors l'Hôtesse reprenant la parole, lui dit :  
3203 Monsieur, je vais vous confier un secret de la derniere consequence, & je vous  
3204 supplie très-humblement de le garder. Mon pere le lui promit, & elle continua son  
3205 discours de cette sorte.

3206           Madame votre épouse en partant de chez moi me recommanda d'avoir  
3207 grand soin de son fils, & de ne le pas perdre de vûë. Tandis que je lui faisois  
3208 chercher une bonne Nourrice par la Sage-femme, je le tins dans mon lit le jour  
3209 entier & la nuit suivante. Je ne sçai si je m'agitai trop en dormant, mais il est  
3210 certain qu'à mon réveil je sentis un des deux enfans mort à mes côtez. Ah Ciel,  
3211 s'écria le Comte en frémissant, mon fils n'est plus! Il vit encore, répondit  
3212 l'Hôtesse, écoutez-moi s'il vous plaît sans m'interrompre.

3213           [292] Je me levai promptement, poursuivit-elle, je fermai ma porte au  
3214 verouïl, & revenant à mon lit, je reconnus que c'étoit ma fille que j'avois  
3215 étouffée. Je m'étois aperçue que mon époux, qui par hazard alors étoit absent<sup>229</sup>,  
3216 avoit eu plus d'affection pour moi depuis ma grossesse. Ma fille étoit notre  
3217 premier enfant; par sa mort je craignis de perdre les bonnes graces de son pere. Je  
3218 pris mon parti sans hésiter. J'enterrai ma fille dans un caveau abandonné, & je  
3219 pris à sa place votre fils. Je trompai ma Confidente elle-même, quand elle me vint  
3220 avertir qu'elle avoit trouvé une nourrice. Je lui fis une fausse confiance, en lui

---

<sup>228</sup> G1732 donne « connoissance »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>229</sup> G1733 et A1733 portent « absent ».

3221 disant qu'une personne inconnue<sup>230</sup> secretement chercher le petit  
 3222 garçon de la part de sa mere. Ainsi, Monsieur, ajouta-t-elle, cet enfant que vous  
 3223 voyez & que j'ap-[293]pelle ma fille, est votre fils, ou du moins celui de la Dame  
 3224 qui m'en a chargée. À ces mots, le Comte me prit entre ses bras, & me donna cent  
 3225 baisers en répandant sur mon visage des larmes qui rendoient témoignage de la  
 3226 joye dont son cœur étoit pénétré<sup>231</sup>.

3227 Il demeura dans l'Hôtellerie plusieurs jours, pendant lesquels il fit souvent  
 3228 répeter à l'Hôtesse la pitoyable histoire de ma naissance, & m'accabla de  
 3229 caresses. Enfin lorsqu'il partit pour s'en retourner chez lui, il fit présent à cette  
 3230 femme de tout ce qu'il avoit dans ses poches d'argent & de bijoux, me  
 3231 recommanda fortement à ses soins, & s'éloigna de moi plus lentement qu'il ne  
 3232 s'en étoit approché.

3233 Quand il fut de retour dans sa Terre, il ne manqua pas de vouloir mander à  
 3234 sa chere Maîtresse [294] en termes couverts, ce qui s'étoit passé entre l'Hôtesse  
 3235 & lui, mais une seconde lettre qu'il reçut de ma mere l'en empêcha. Elle lui  
 3236 défendoit absolument de lui écrire, ayant été avertie en entrant au Couvent, que  
 3237 les lettres adressées aux Pensionnaires étoient arrêtées & envoyées à leurs parens.  
 3238 Pour profiter de cet avis qui n'étoit pas en effet à négliger, il renonça au  
 3239 commerce de lettres, dans la douce esperance que Mademoiselle de Ganderon &  
 3240 lui ne seroient pas long-tems séparés.

3241 Il vint plus d'une fois me voir pendant la premiere année, sous prétexte  
 3242 d'une affaire qu'il disoit avoir avec un Gentilhomme\* voisin. Il demeuroit à  
 3243 l'Hôtellerie quelquefois plusieurs jours, & pendant qu'il y étoit, il me tenoit sans  
 3244 cesse entre ses bras. Je fus sevré de bonne heure, parce que ma jeune nourrice ne  
 3245 crut pas [295] devoir par amitié pour moi se dispenser de donner à son mari une  
 3246 nouvelle preuve de sa fécondité. Je ne m'en portois pas plus mal pour cela.

---

<sup>230</sup> G1732 et G1733 donne « venu »; A1733 corrige.

<sup>231</sup> Cette histoire abracadabrante et macabre n'est pas sans rappeler les histoires tragiques de Rosset ou de Camus, auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, eux-mêmes enclins à ce goût baroque pour le morbide (voir Réal Ouellet et Frédéric Charbonneau, « Introduction », dans *Nouvelles françaises du XVII<sup>e</sup> siècle*, Québec, L'Instant même, 2000, p. 18).

3247 J'avois un tein vermeil, un embonpoint merveilleux, tout le monde lui faisoit  
3248 compliment sur ma beauté.

3249            Cette femme eut un second enfant qui ne vécut pas plus long-tems que le  
3250 premier, & trois semaines après elle fut retenuë pour être nourrice de celui dont la  
3251 Baronne du Mesnil étoit sur le point d'accoucher. Le Baron étoit un Seigneur qui  
3252 avoit une Terre auprès du Village, & qui depuis neuf ou dix mois avoit épousé  
3253 une jeune & riche orpheline, dont il étoit devenu amoureux. J'allai avec l'Hôtesse  
3254 demeurer au Château du Mesnil†, & nous laissâmes l'Hôte son mari dans  
3255 l'Hôtellerie. À peine fûmes-nous chez le Baron, que la Baronne mit au [296]  
3256 monde une fille avec laquelle on m'éleva.

3257            Il arriva dans ce tems-là du changement au Château de Ganderon. La  
3258 Marquise mourut, & cet événement fut cause que le Marquis prit la résolution de  
3259 laisser sa fille au Couvent, jusqu'à ce qu'il trouvât l'occasion de la marier selon  
3260 ses vûës, c'est-à-dire, à un Gentilhomme\* qui eût des biens considérables, car il  
3261 n'étoit pas homme à vouloir accepter pour gendre le Comte de Monneville,  
3262 quelque estime & quelque amitié qu'il eût pour lui. Mon pere & ma mere qui  
3263 sçavoient bien les sentimens de *Monsieur* de Ganderon là-dessus, n'attendoient  
3264 leur bonheur que du Ciel.

3265            Les choses étoient dans cet état, lorsque l'on apprit dans la Province<sup>232</sup>  
3266 que l'Espagne venoit [297] de se joindre à l'Empereur & aux Hollandois contre la  
3267 France. Toute la Noblesse prompte à courir au secours de sa patrie, se mit en  
3268 mouvement. Mon pere fils d'un homme qui avoit acquis de la réputation à la  
3269 guerre, ne put se dispenser de s'y préparer. Son peu de bien ne lui permettant pas  
3270 d'avoir un grand équipage, il partit avec un valet de chambre & un laquais. Il prit  
3271 auparavant congé du Marquis, & vint faire un tour au Village pour me voir. Il fit  
3272 si bien qu'il eut un secret entretien avec ma nourrice. Elle lui dit sur quel pied

---

<sup>232</sup> 1684 [N.D.A.]. Lesage commet une erreur de datation. Après s'être assuré l'alliance de l'Angleterre, de la Suède et des princes allemands, la France voit le jeu des alliances se renverser peu après avoir été arrêtée par les Hollandais en 1672 : c'est à partir de 1673, jusqu'à la fin de la guerre de Hollande en 1679, que l'Électeur de Brandebourg — qui avait d'abord conservé la neutralité dans ce conflit —, le Saint-Empire germanique, l'Espagne et l'Angleterre prennent le

3273 j'étois au Château du Mesnil†, & elle lui parut si attachée à moi, qu'il se sentit  
 3274 consolé de la nécessité de s'éloigner de son fils peut-être pour long-tems. Après  
 3275 avoir donné quelque argent à cette femme, pour l'engager à redoubler ses soins  
 3276 pour ma petite personne, il [298] se rendit à l'armée, ou plutôt à Rheims, où elle  
 3277 devoit s'assembler sous les ordres de *Monsieur* de Turenne.

3278 Le Marquis de Bourlemont<sup>233</sup> qui connoissoit & aimoit mon pere, fut ravi  
 3279 de le revoir, & le reçut Volontaire dans son Régiment. Il le présenta même au  
 3280 General, qui l'ayant reconnu, se fit un plaisir d'occuper son courage, en  
 3281 l'employant aux divers Siéges qui se firent sur les Terres du Marquis de  
 3282 Brandebourg<sup>234</sup>, & qui furent poussez si vigoureusement que cet Électeur effrayé  
 3283 se retira bien avant dans l'Allemagne, & demanda à garder la neutralité.

3284 La certitude où étoit le Comte que la bravoure ne manquoit pas de  
 3285 récompense sous un General tel que *Monsieur* de Turenne, & la flateuse  
 3286 esperance d'acquérir assez de gloire pour mériter de paroître au Marquis de  
 3287 Ganderon di-[299]gne de son alliance, lui firent faire des choses surprenantes.  
 3288 C'est ainsi que de tout tems & en tous états, on a vû de grandes actions produites  
 3289 par l'amour. Le desir de plaire aux femmes a fait de vaillans guerriers. Le Comte  
 3290 de Monneville dans une affaire où fut tué le Marquis de Bourlemont, se signala  
 3291 par des exploits que vous auriez admirez vous-mêmes<sup>235</sup>, Messieurs, tout

---

parti de la Hollande ([www.yrub.com/histoire/ageclassique.htm](http://www.yrub.com/histoire/ageclassique.htm), janvier 2006; René et Suzanne Pillorget, *op. cit.*, t. I, p. 815-840, 1356-1366).

<sup>233</sup> Personnage non identifié.

<sup>234</sup> Frédéric-Guillaume, dit le Grand Électeur (1620-1688), électeur de Brandebourg à partir de 1640 et duc de Prusse à partir de 1657. Au cours des années 1670 et 1671, Louis XIV signe plusieurs traités particuliers avec les princes allemands afin de s'assurer de leur appui dans la guerre qu'il s'appête à mener contre les Provinces-Unies; Frédéric-Guillaume de Brandebourg est l'un de ceux qui ont voulu conserver une position neutre dans ce conflit. Plus généralement, son rôle dans l'organisation et la consolidation de la puissance prussienne au XVII<sup>e</sup> siècle est notable. Après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, il proclame l'édit de Postdam qui profitera aux huguenots chassés de France (*PRNP*, « Frédéric-Guillaume, dit le Grand Électeur »; *Land Brandenburg*, [www.brandenburg.de/cms/detail.php?gsid=lbml.c.237817.de&\\_siteid=82](http://www.brandenburg.de/cms/detail.php?gsid=lbml.c.237817.de&_siteid=82), janvier 2006; René et Suzanne Pillorget, *op. cit.*, t. I, p. 818 ).

<sup>235</sup> G1732 et G1733 donnent « vous-même »; A1733 corrige.

3292 accoutumez que vous êtes aux actions téméraires. Mais enfin le Comte fut fait  
3293 prisonnier, & ne recouvra la liberté qu'à la Paix de Nimegue<sup>236</sup>.

3294 Depuis que ma nourrice étoit devenuë celle de la fille du Baron du Mesnil,  
3295 au lieu de m'aimer moins qu'auparavant, elle sembloit avoir plus de tendresse  
3296 pour moi. Le Baron de son côté très-satisfait de cette femme, pour lui témoigner  
3297 sa reconnoissance me [300] faisoit mille caresses, & ne mettoit presque aucune  
3298 différence entre sa propre fille & moi. Il souffroit qu'elle m'appellât sa sœur, &  
3299 tous les domestiques à son exemple, nous confondoient ensemble. Loin d'abuser  
3300 des attentions que l'on vouloit bien que je partageasse avec Lucile, c'est ainsi que  
3301 se nommoit la fille de ce Seigneur, j'apportai tous mes soins pour gagner son  
3302 affection, & j'y réüssis de façon que dans nos petits jeux, elle trouvoit mauvais  
3303 que j'eusse pour elle les déférences que je lui marquois. Je la gênois par mon  
3304 respect.

3305 Ma prétenduë mere, qui ne nous étoit pas plus à l'une qu'à l'autre,  
3306 s'apercevant de l'attachement que j'avois pour Lucile, se proposa de veiller sur  
3307 nous. Nos familiaritez, quoique innocentes, ne laissoient pas de l'alarmer. Elle  
3308 craignoit que le ha-[301]zard ne découvrit mon sexe, qui m'étoit inconnu à moi-  
3309 même; & dans cette crainte, elle ne cessoit de nous prêcher la pudeur; ce qui  
3310 faisoit tant d'impression sur nos jeunes cervelles, que nous nous cachions très-  
3311 soigneusement pour les moindres petits besoins. En un mot, j'étois  
3312 continuellement sous ses yeux pendant le jour, & je couchois la nuit avec elle.

3313 Notre amour augmentoit plus vite que le nombre de nos années, & quand  
3314 je me rappelle certains traits de mon enfance, je conclus que cette passion ne  
3315 connoît point d'âge où elle ne fasse sentir son pouvoir. Ma nourrice m'avoit  
3316 accoutumé à baiser la main de *Monsieur* le Baron quand il me donnoit quelque  
3317 chose; j'observois aussi cette ceremonie respectueuse avec ma petit sœur, qui  
3318 étoit si persuadée que j'y [302] trouvois du plaisir, que lorsqu'on m'avoit punie  
3319 ou que j'avois quelque autre chagrin, elle m'apportoit avec empressement sa

---

<sup>236</sup> Concrétisée par les traités de 1678-1679 signés entre la France, les Provinces-Unies, l'Espagne et l'Empire, la paix de Nimègue met fin à la guerre de Hollande qui dure depuis 1672 (René et

3320 main à baiser. Trente-cinq ans n'ont point effacé de ma mémoire mille  
 3321 semblables minuties\*, qui prouvent démonstrativement que nos cœurs étoient  
 3322 faits l'un pour l'autre, & qu'ils seroient un jour unis comme ils l'ont en effet été  
 3323 depuis, & le sont encore malgré la cruauté du sort qui nous tient séparés.

3324 Je passai de cette sorte mes premières années au Château du Mesnil†, & il  
 3325 y en avoit déjà cinq que ma nourrice n'avoit point entendu parler du Comte de  
 3326 Monneville mon père. Elle le crut mort, & cependant elle ne diminua rien de  
 3327 l'amitié qu'elle avoit pour moi. Il est vrai qu'elle avoit intérêt de tromper encore  
 3328 son mari, qui me regardant comme [303] sa fille unique, me chérissoit autant que  
 3329 si je l'eusse été véritablement. Elle attendoit pour le tirer d'erreur, que je fusse  
 3330 dans un âge plus avancé.

3331 Un soir le Baron du Mesnil sortit de son Château, selon sa coutume, pour  
 3332 tirer un Lapin, & ne revint que long-tems après. Il défendit en arrivant qu'on lui  
 3333 éclairât, & il se rendit à son appartement à pas précipitez. Quoiqu'il n'y eût point  
 3334 de lumières sur son passage, on ne laissa pas de remarquer qu'il rapportoit deux  
 3335 fusils. Il en mit un dans son cabinet, & sortant avec l'autre à l'instant même, il  
 3336 déclara qu'il ne viendroit point souper. Il ne rentra que fort tard, sans dire où il  
 3337 avoit été; & quand il fut dans son appartement, il ne voulut pas contre son  
 3338 ordinaire permettre qu'on le deshabilât. Ce qui donna bien à penser à tous [304]  
 3339 ses domestiques, dont l'imagination eut encore plus beau jeu le lendemain matin,  
 3340 lorsqu'ils virent sur son linge des taches de sang, dont il ne s'étoit pas aperçu  
 3341 lui-même. Chacun fit là-dessus ses réflexions, & s'imagina ce qu'il voulut.

3342 Deux jours après le mari de ma nourrice la vint trouver au Château, & lui  
 3343 dit en particulier, qu'il étoit inquiet de ce que ce Monsieur n'étoit pas revenu  
 3344 coucher dans l'Hôtellerie les deux nuits précédentes. Quel Monsieur, lui répondit  
 3345 sa femme d'un air étonné? Ce Monsieur, reprit-il, qui venoit si souvent chez nous  
 3346 il y a cinq ou six ans. Ce brave homme qui paroisoit tant nous aimer... là, tu ne

3347 te souviens pas?<sup>237</sup> Cet habit galonné qui donnoit toûjours quelques douceurs à  
3348 notre petite fille.

3349           Ma nourrice à ce portait re-[305]connut sans peine l'original, & pressa son  
3350 mari de lui apprendre pourquoi le Cavalier\* dont il parloit lui causoit de  
3351 l'inquiétude. C'est que cet honnête homme, lui dit l'Hôte, arriva dans le Village  
3352 avant hier, & vint descendre chez moi. Il me demanda de vos nouvelles, & de  
3353 celles de notre enfant. Ensuite ayant pris mon fusil, il sortit de l'Hôtellerie, en  
3354 disant qu'il alloit faire un tour dans le bois du Mesnil†, après quoi il reviendrait  
3355 souper & coucher chez moi. Mais je ne l'ai point revû depuis, & cependant son  
3356 cheval est toûjours dans mon écurie.

3357           Vous concevez-bien l'impression que ce discours fit sur ma nourrice. Elle  
3358 frémit d'effroi, & se laissa prévenir du plus noir pressentiment. Elle chargea son  
3359 mari de s'informer secretement si personne n'avoit vû ce Cava-[306]lier, tandis  
3360 que de son côté elle en feroit des perquisitions. Toutes leurs recherches furent  
3361 inutiles. Au bout de trois jours, comme l'Hôte n'avoit point paru au Château, sa  
3362 femme impatiente de sçavoir s'il n'avoit eu aucunes nouvelles du Gentilhomme\*  
3363 en question, résolut de se rendre au Village pour entretenir son mari là-dessus.  
3364 Nous accompagnâmes notre nourrice Lucile & moi, le chemin n'étant pas si long  
3365 que nous ne pussions le faire en badinant. Je m'en souviens encore parfaitement  
3366 bien : nous marchions devant elle, ma sœur & moi, en traînant un petit chariot  
3367 qu'un domestique nous avoit fait.

3368           Quand nous fûmes au milieu d'un bois qui sépare le Château d'avec le  
3369 Village, la nourrice nous fit prendre un sentier de traverse pour abreger notre  
3370 chemin. Mais après avoir fait environ [307] vingt pas, deux petits chiens qui  
3371 étoient avec nous s'arrêterent tout à coup, & se mirent à aboyer comme s'ils  
3372 avoient vû quelque animal contre lequel ils eussent eu besoin de secours. Cela  
3373 nous fit peur à Lucile & à moi, & nous courûmes nous ranger sous l'aîle de notre  
3374 nourrice, qui s'avança vers les chiens pour voir ce qui les faisoit aboyer & même  
3375 hurler. Elle remarqua qu'une petite élévation de terre nouvellement remuée, bien

---

<sup>237</sup> G1732 et G1733 donne « pas?.. »; A1733 corrige.



3376 battuë avec les pieds, & couverte de brossailles rangées avec art, étoit la cause de  
3377 ces hurlemens.

3378 Elle eut peur à son tour, & comme la perte du Comte lui avoit déjà rempli  
3379 l'esprit d'idées tragiques, quelques gouttes de sang qu'elle aperçut sur des  
3380 pierres, acheverent de lui donner des soupçons, dont elle alla promptement faire  
3381 part à son mari. Il [308] ne les trouva pas mal-fondez, & il ne tarda guere à les  
3382 éclaircir. Il vint avec nous dans le bois, sous prétexte de nous conduire au  
3383 Château. Sa femme lui montra l'endroit où les chiens s'étoient arrêtez, & sur  
3384 lequel ils recommencerent à hurler. Alors l'Hôte donna quelques coups de  
3385 pioche, & il n'eut pas levé un demi pied de terre, qu'il découvrit le cadavre, &  
3386 reconnut l'habit du Cavalier\* dont il étoit en peine. La nourrice ne douta point  
3387 que ce meurtre ne fût l'ouvrage du Baron. Elle jugea que ce Seigneur, dont elle  
3388 connoissoit l'humeur violente, ayant rencontré près de son Château ce  
3389 malheureux Gentilhomme\* qui chassoit, avoit crû que c'étoit pour l'insulter,  
3390 l'avoit tué d'un coup de fusil, & ensuite enterré. L'Hôte eut la même pensée;  
3391 mais loin de vouloir s'exposer au ressentiment du [309] Baron, en publiant cette  
3392 découverte, il se promit bien de la tenir secrette. Il recouvrit de terre le cadavre, &  
3393 remit les brossailles dessus comme elles étoient auparavant, pendant que sa  
3394 femme nous remena<sup>238</sup> au Château Lucile & moi. Elle retourna un moment après  
3395 sur ses pas, rejoignit à la hâte son mari, & alla s'enfermer avec lui dans  
3396 l'Hôtellerie pour ouvrir la valise du Cavalier\* assassiné.

3397 Ils n'y trouverent point d'argent; il n'y avoit dedans que des papiers, un  
3398 mémoire des dettes qu'il avoit contractées en Allemagne, quelques lettres de  
3399 Mademoiselle de Ganderon, & entre autres celle dont elle avoit chargé ma  
3400 nourrice avec ordre de la remettre à mon pere. Je les ai vû depuis toutes entre les  
3401 mains de ma mere, à qui cette bonne femme se voyant près de mourir, [310] les  
3402 rendit en lui apprenant toutes les circonstances que je viens de vous rapporter.

3403 Nous interrompîmes encore tous Monneville dans cet endroit pour  
3404 déplorer le sort de son pere. Ce qui fournit à quelques Flibustiers sérieux une

---

<sup>238</sup> A1733 donne « ramena ».

3405 occasion de moraliser sur l'instabilité du bonheur de l'homme; mais les autres  
3406 prenant peu de goût aux réflexions morales, comme gens préparés à tous les  
3407 événemens de la vie, presserent Monneville de continuer son histoire. Il en reprit  
3408 ainsi le fil.

3409           Je perdis donc mon pere dans le tems peut-être qu'il venoit me rejoindre  
3410 pour ne me plus quitter. Sa mort n'altera point l'attachement que ma nourrice  
3411 avoit pour moi. Tout le changement que je trouvois dans ses manieres à mon  
3412 égard, c'est qu'elle me sembloit plus triste qu'aupara-[311]vant, & que  
3413 quelquefois sans me parler elle laissoit couler des pleurs en me regardant. Elle me  
3414 recommandoit souvent de m'appliquer à la lecture, & plus encore à l'écriture,  
3415 sans me dire la raison particuliere qu'elle avoit que je sçusse bien écrire. Je ne  
3416 l'ignorai pourtant pas long-tems; car cette femme étant devenuë veuve cinq ou six  
3417 mois après la mort de mon pere, me prit un jour en particulier & me parla dans  
3418 ces termes.

3419           Mon cher enfant, quoique vous soyez encore bien jeune, je vous trouve si  
3420 raisonnable, que je ne veux pas tarder davantage à vous faire une confidence qui  
3421 vous regarde toute seule, & dont notre bonheur dépend. Mon mari, qui me laisse  
3422 sans bien par sa mort, me met hors d'état de faire pour vous ce que je  
3423 souhaiterois, & de vous marquer jusqu'à [312] quel point je vous aime. La  
3424 protection de *Monsieur* le Baron est l'unique ressource qui me reste, & non  
3425 seulement vous me la ferez perdre, mais vous m'exposerez à recevoir de la part  
3426 de ce Seigneur les plus rigoureux traitemens, si vous ne suivez pas les conseils  
3427 que je vous donnerai. Il vous puniroit aussi avec moi. Il faut donc par une  
3428 conduite prudente ménager encore pendant quelques années ses bontez. Cela  
3429 m'engage à vous reveler bien des choses dont voici la principale : vous n'êtes  
3430 point une fille. J'ai si bien veillé sur vous que je suis sûre que vous l'avez ignoré  
3431 jusqu'à ce moment. C'est à cacher votre sexe que je vous prie d'apporter tous vos  
3432 soins. C'est cet article important qui m'oblige à vous faire de grandes  
3433 confidences malgré votre jeunesse.

3434 Je viens, poursuivit-elle, de [313] vous apprendre que vous n'êtes point  
3435 fille, sachez outre cela que je ne suis pas votre mere, & que vous n'avez point  
3436 perdu un pere dans mon mari. Je ne puis vous en dire davantage aujourd'hui. Si  
3437 vous pouvez vous conserver l'asile que vous avez dans ce Château, je vous  
3438 découvrirai le reste des choses dont il n'est pas encore tems de vous instruire.  
3439 Voyez, mon enfant, si vous vous sentez capable de profiter de mes avis. Si vous  
3440 voulez me seconder, je consens d'avoir soin de vous jusqu'à ce que vous puissiez  
3441 vous passer de moi. Si au contraire vous me donnez sujet de craindre que votre  
3442 imprudence ne m'attire ici quelque mauvaise affaire, je serai obligée de vous  
3443 abandonner.

3444 Ma nourrice en me tenant ce discours, remarqua que j'en étois fort étonné.  
3445 Elle se sentit saisir d'un mouvement de pitié. Elle me [314] tendit les bras en  
3446 pleurant. Je lui sautai au cou, & lui promis de faire absolument tout ce qu'elle  
3447 desireroit.

3448 Elle se trompa si peu dans l'opinion qu'elle avoit de mon esprit discret,  
3449 que depuis ce jour-là elle fut contrainte de me gronder pour m'obliger à prendre  
3450 quelque recreation avec Lucile. Je n'étois plus cette petite sœur qui se monroit  
3451 toujours prête à rire & à jouer. La différence que je commençai à sentir qu'il y  
3452 avoit de son état au mien, m'ôta tout d'un coup cet enjoüement qui la divertissoit  
3453 auparavant. La tendresse que j'avois pour elle ne diminuoit point, mais elle  
3454 devenoit plus timide & plus respectueuse.

3455 Trois mois après la mort du mari de ma nourrice, une maladie violente  
3456 emporta brusquement la Baronne du Mesnil. On ne sçut pas si-tôt que le Baron  
3457 [315] étoit veuf, qu'on lui fit proposer les meilleurs partis de la Province. Le  
3458 Marquis de Ganderon fut un des premiers qui souhaiterent son alliance. De son  
3459 côté, le Baron du Mesnil, à qui un Gentilhomme\* ami du Marquis, parla de cette  
3460 affaire comme de lui-même, trouva l'héritiere de *Monsieur* de Ganderon un parti  
3461 si avantageux, qu'il monta sur le champ en carosse avec l'ami commun, pour  
3462 l'aller demander en mariage au Marquis. La négociation fut bientôt terminée. Ces

3463 deux Seigneurs convinrent facilement de tout, & arrêterent entre eux qu'ils iroient  
3464 incessamment à Paris pour voir si la Demoiselle conviendrait au Baron.

3465           Ils ne tarderent point à faire ce voyage avec le Gentilhomme\* médiateur,  
3466 & la personne de Mademoiselle de Ganderon plût infiniment au Cavalier\* qui la  
3467 re-[316]cherchoit. Il n'eut pas besoin de la voir deux fois pour en devenir plus  
3468 amoureux qu'il ne l'avoit jamais été de sa première femme; & il ne songea plus  
3469 qu'à hâter son second mariage. Cependant la nouvelle épouse avoit perdu une  
3470 partie de ses charmes par les chagrins continuels qu'elle avoit eus & qu'elle avoit  
3471 encore; car n'entendant plus parler de Monneville, elle jugeoit qu'il devoit être  
3472 mort, & cette pensée lui donnoit un air de tristesse qui ne relevoit pas l'éclat de sa  
3473 beauté.

3474           Lorsque le Marquis son père lui déclara qu'il l'avoit promise au Baron du  
3475 Mesnil, elle voulut inutilement le prier de lui permettre de renoncer au monde, il  
3476 n'eut aucun égard à sa prière qu'il regarda même comme un effet des tentatives  
3477 que les Religieuses avoient apparemment faites pour la séduire. Il lui repré-  
3478 [317]senta d'un air d'autorité qu'un époux tel que le Baron, étoit préférable à la  
3479 vie Monastique, et qu'en un mot la chose étoit résoluë. Alors voyant qu'elle ne  
3480 pourroit opposer qu'une résistance inutile aux ordres absolus de son père, elle se  
3481 disposa docilement à lui obéir. Elle sortit du Couvent, & se laissa entraîner deux  
3482 jours après de Paris au Château de Ganderon, où les nûces se firent sans aucune  
3483 pompe.

3484           Quelque impatience qu'eut le Baron d'emmener chez lui sa chère épouse,  
3485 il ne laissa pas d'avoir la complaisance de faire un assez long séjour chez  
3486 *Monsieur* de Ganderon. Mais il prit enfin congé de lui pour se rendre au Château  
3487 du Mesnil†, où il entra au bruit d'une douzaine de coups de fusil que tirèrent les  
3488 habitans du Village, pour célébrer l'heureux retour de leur Seigneur, & l'ar-  
3489 [318]rivée de la nouvelle Baronne. Il fallut recevoir & rendre les visites de toute  
3490 la Noblesse des environs; ce qui occupa plus de huit jours Madame du Mesnil.  
3491 Elle n'avoit pas encore eu le loisir de faire quelque attention à Lucile, mais elle

3492 s'y attacha bientôt, & loin d'avoir pour elle les airs aigres d'une marâtre, elle la  
3493 traitoit avec une douceur & une bonté qui ravissoient le Baron.

3494 Plus ma nourrice consideroit cette jeune Dame, & plus elle trouvoit  
3495 qu'elle ressembloit à celle qui s'étoit débarrassée dans son Hôtellerie d'un  
3496 fardeau incommode. Elle n'osoit néanmoins se fier à ses conjectures, & elle se  
3497 proposa de les approfondir finement. Pour ma mere, il est certain qu'elle ne  
3498 reconnut point du tout ma nourrice, & ne la soupçonna nullement de l'être,  
3499 quoiqu'elle n'ignorât pas qu'elle étoit [319] dans le Village qui m'avoit vû naître.  
3500 Lucile toutefois lui donna lieu par hazard de penser qu'elle étoit en pays de  
3501 connoissance, & que sa nourrice pouvoit être cette même Hôtesse à qui elle  
3502 m'avoit confié. Cette circonstance mérite bien que je vous en fasse le rapport.

3503 La Baronne un jour étoit dans son cabinet un livre à la main, quand Lucile  
3504 suivie de ma nourrice & de moi entra & courut à elle en lui disant : Ma chere  
3505 mere, voulez-vous bien que ma bonne amie vous fasse la révérence? Entrez, mon  
3506 enfant, entrez, me dit la Baronne, ne croyant pas si bien dire, l'amitié que ma fille  
3507 a pour vous vous répond de la mienne; approchez. Je m'avançai vers elle pour lui  
3508 débiter un petit compliment que j'avois préparé à l'aide de ma nourrice; mais je  
3509 me troublai sans sçavoir [320] pourquoi, & je demurai court. Il seroit ridicule  
3510 d'attribuer à l'instinct ce désordre de mes sens, qui sans doute n'étoit qu'un effet  
3511 de ma timidité. La Baronne en jugea de même, & pour m'engager à parler, elle  
3512 me demanda quel âge j'avois, & si j'étois fille unique. Je répondis qu'oui, & ma  
3513 nourrice prenant alors la parole, lui dit avec une feinte ingénuité : Hélas,  
3514 Madame, elle n'en sera pas plus riche. Si mon époux vivoit encore, elle pourroit  
3515 un jour avoir quelque bien. Nous avons tenu Cabaret\* dans le Village pendant  
3516 plusieurs années, & nous ne faisons pas mal nos affaires; mais j'ai eu le malheur  
3517 de le perdre, & sans les bontez de *Monsieur* le Baron, nous serions ma fille &  
3518 moi fort à plaindre.

3519 La nourrice en parlant ainsi observoit attentivement la Baronne pour voir  
3520 si cette Dame en l'é-[321]coutant ne tourneroit point par quelque démonstration  
3521 son doute en certitude. Ma mere évita ce piège; aucune altération ne parut sur son

3522 visage. Elle déplora d'un air tranquille le sort de l'Hôtesse, qui s'imaginant  
3523 qu'elle s'étoit trompée dans le jugement qu'elle avoit porté de la Baronne, cessa  
3524 de trouver de la ressemblance entre elle & ma mere.

3525           Après cet entretien, Madame du Mesnil étant restée seule dans le cabinet,  
3526 admira comment elle avoit pû ne se point trahir en reconnoissant un témoin de sa  
3527 honte. Cette pensée la fit pâlir & rougir successivement. Si la nourrice l'eût vûë  
3528 alors, elle auroit sçû à quoi s'en tenir. Les discours que ma mere venoit  
3529 d'entendre la jetterent dans une profonde rêverie. Elle ne pouvoit douter que la  
3530 personne qui les lui avoit tenus ne fût cette même Hôtesse à qui [322] elle avoit  
3531 confié le soin de mon enfance; mais elle étoit bien éloignée de croire que c'étoit  
3532 son fils qu'elle venoit de voir sous un habit de fille. Elle jugea que j'étois mort,  
3533 ou que mon pere m'avoit retiré des mains de ma nourrice pour me faire élever  
3534 ailleurs. À cette réflexion, elle en faisoit succéder une autre. Le Comte de  
3535 Monneville n'est plus, disoit-elle, puisqu'il y a si long-tems que je n'ai reçû de  
3536 ses nouvelles. Le pere & le fils m'inquiètent également.

3537           Il ne tenoit pourtant qu'à elle d'apprendre ce qu'ils étoient devenus l'un &  
3538 l'autre. Il ne falloit pour cela que se découvrir à l'Hôtesse dont elle avoit éprouvé  
3539 la discrétion. Néanmoins il ne lui fut pas possible de se résoudre à risquer cette  
3540 démarche. Quoiqu'au fond de son ame elle sentit un desir violent de sçavoir notre  
3541 destinée, sa vertu qui lui en fai-[323]soit un secret reproche le combattoit sans  
3542 cesse. L'épouse du Baron du Mesnil croyoit devoir penser autrement que  
3543 Mademoiselle de Ganderon, & sacrifier au devoir l'amour & la nature, pour être  
3544 malheureuse du moins sans l'avoir mérité.

3545           Elle prit même le parti d'éloigner du Château ma nourrice, pour n'avoir  
3546 plus devant les yeux une femme qui lui rappelloit des images qu'elle n'avoit que  
3547 trop de peine à bannir de sa mémoire. Pour se défaire d'elle honnêtement, & sans  
3548 qu'elle parut y avoir part, elle engagea le Baron à la renvoyer au Village tenir  
3549 encore Hôtellerie, avec une somme suffisante pour cet établissement, sous  
3550 prétexte de la récompenser de ses services. Lucile à qui l'on donna une nouvelle

3551 Gouvernante, me vit à regret sortir du Château avec ma nourrice. Je ne fus [324]  
3552 pas moins affligé qu'elle de notre séparation; mais le mal étoit sans remede.

3553 L'Hôtesse se remit donc en train de faire son premier métier. Quoiqu'elle  
3554 n'exigeât de moi que ce que je pouvois faire aisément, & qu'elle me  
3555 recommandât de m'attacher à l'écriture, persuadée qu'avec cette ressource, je ne  
3556 manquerois jamais de pain, je ne laissois pas de lui être d'une assez grande utilité  
3557 dans son ménage. Je lui valois trois servantes comme celle qu'elle avoit.

3558 Cependant je devenois plus mélancolique à mesure que j'avançois plus en âge. Je  
3559 faisois déjà des réflexions, & surtout une qui m'attristoit infiniment. C'étoit le  
3560 mystere de ma naissance; car ma nourrice en m'avoüant que je n'étois pas son  
3561 fils, ne m'apprenoit point qui étoit mon pere, & je demurois incertain de mon  
3562 état<sup>239</sup>.

3563 [325] Quelquefois m'imaginant qu'elle m'en avoit dit assez pour  
3564 concevoir de ma famille une opinion avantageuse, j'avois la vanité de me croire  
3565 d'un sang des plus nobles; & dans les mouvemens orgueilleux que cette pensée  
3566 flateuse m'inspiroit, je brûlois d'envie d'être à Paris habillé d'une maniere  
3567 convenable à mon sexe & à la noblesse que mon imagination me prêtoit.  
3568 Jusqu'ou n'alloient pas les chimeres dont mon esprit prenoit plaisir à se repaître?  
3569 Je me flatois que je ne serois pas arrivé dans cette Ville, que j'y rencontrerois une  
3570 personne de considération qui me reconnoîtroit pour son fils, & que cette  
3571 reconnoissance seroit suivie d'une parfaite félicité. Il est vrai que des idées si  
3572 agréables faisoient bientôt place à d'autres qui rabattoient un peu mes fumées\*.  
3573 Je me représentois qu'un garçon de [326] douze ans sans amis & sans  
3574 connoissances, seroit fort embarrassé de sa personne à Paris; mais l'esperance  
3575 plus forte que la crainte, me ramenoit toujours au desir d'aller chercher fortune  
3576 dans cette grande Ville.

---

<sup>239</sup> Le personnage du roman de Marivaux *la Vie de Marianne*, dont la naissance demeure « impénétrable » (*VM*, p. 64), vit un semblable drame identitaire à propos des ses origines. La suite du récit présente encore certaines similitudes avec le roman de Marivaux : exil de la jeune personne, rencontre d'un homme en apparence vertueux et généreux, déclaration d'amour. *La Vie de Marianne* commence à paraître en 1731, l'année précédant la publication du roman de Lesage.

3577 Un jour il passa par notre Village un Financier, qui s'arrêta dans  
 3578 l'Hôtellerie. Il avoit un bon équipage & beaucoup de monde à sa suite. Nous lui  
 3579 préparâmes à dîner\* le mieux qu'il nous fut possible, & quand il fallut compter sa  
 3580 dépense, je pris une plume & de l'encre, & fis la carte d'un air si aisé que cela le  
 3581 surprit. Il loüa mon écriture; puis il se mit à me considérer avec attention, & me  
 3582 trouvant une phisionomie spirituelle avec quelque beauté, il me fit plusieurs  
 3583 questions. J'y répondis d'une façon qui l'étonna. C'est dommage, me dit-il,  
 3584 qu'une jolie fille comme vous soit [327] ensevelie dans un Village. Oh, dame,  
 3585 Monsieur, lui répondis-je, j'en suis assez fâchée; mais que voulez-vous que j'y  
 3586 fasse? Je serois charmée d'être auprès d'une bonne Dame, je sens que je la  
 3587 servirois si bien qu'elle m'aimeroit, & feroit ma petite fortune. Si vous souhaitez,  
 3588 reprit-il, d'être placée de cette sorte, vous n'avez qu'à parler. Je vous mettrai dans  
 3589 ma famille même. J'ai une parente d'une humeur douce & d'un caractère  
 3590 excellent. Vous serez à merveille auprès d'elle. Je m'offre à l'engager à vous  
 3591 prendre, & je puis vous assurer qu'elle se chargera volontiers du soin de vous  
 3592 établir avantageusement.

3593 J'acceptai les offres du Financier avec des protestations de reconnoissance  
 3594 qui furent accompagnées de remerciemens de la part de l'Hôtesse, & je remar-  
 3595 [328]quai que mon homme d'affaires mordoit à la grappe\*. Faites-y bien  
 3596 réflexion, votre mere & vous, me dit-il, je repasserai dans quinze jours par ce  
 3597 Village. Si vous êtes toujours dans la même disposition, & que vous ne fassiez  
 3598 aucune difficulté de vous fier à la parole d'honneur d'un homme, qu'à la verité  
 3599 vous ne connoissez pas, mais dont je crois que la probité est écrite sur son visage,  
 3600 je vous menerai à Paris dans mon équipage, en vous traitant de la même façon  
 3601 que si vous étiez ma propre fille. Je lui fis là-dessus une profonde réverence, à  
 3602 laquelle ayant reparti par une autre, il remonta dans son carosse après nous avoir  
 3603 dit adieu jusqu'à son retour.

3604 Lorsqu'il fut parti, ma nourrice me demanda si j'aurois assez de résolution  
 3605 pour aller à Paris avec ce Monsieur. Pourquoi non, [329] lui répondis-je? Il paroît  
 3606 honnête homme. Il fera peut-être ce qu'il a promis de faire pour moi; & quand



3607 une fois je serai auprès d'une Dame, je chercherai quelque poste convenable à un  
3608 jeune garçon; & je ne croi pas être assez mal-adroit pour n'en pas trouver.  
3609 L'Hôtesse ne fut pas trop fâchée de me voir disposé à suivre le Financier. Elle en  
3610 tira même un bon augure pour ma fortune, & jugeant qu'il étoit temps de me  
3611 livrer aux aventures que me réservoir mon étoile, elle ne combattit que foiblement  
3612 mon dessein.

3613           En attendant que je pusse l'exécuter, j'allai faire une visite à Lucile. Je me  
3614 gardai bien de lui parler de notre prochaine séparation; mais l'idée qui m'en  
3615 revenoit sans cesse dans notre entretien m'arrachoit des soupirs malgré moi. Je ne  
3616 pus m'empêcher même de répandre quelques [330] larmes. Lucile en fut  
3617 attendrie, & les attribuant au chagrin que j'avois de ne la pas voir aussi souvent  
3618 que je l'aurois désiré, console toi, ma chere sœur, me dit-elle en m'embrassant,  
3619 nous ne vivrons pas toujours éloignées l'une de l'autre. Le tems où l'on doit me  
3620 mettre au Couvent approche. Il me faudra une personne auprès de moi. Je ferai en  
3621 sorte qu'on te choisisse. Nous passerons les jours & les nuits ensemble.

3622           Que je fus sensible à ce trait de tendresse! Adieu le projet de mon voyage  
3623 de Paris. Adieu le Financier. Toutes les pensées de fortune dont je m'étois  
3624 jusques-là si agréablement occupé, ne tinrent pas un moment contre les flateuses  
3625 esperances que me donnoit ma chere Lucile, & je la quittai en goutant par avance  
3626 les douceurs de ce tems heureux qu'elle venoit de me faire envisager.

3627           [331] J'eus pendant deux jours l'esprit si rempli de cette charmante  
3628 conversation, que je ne souhaitai plus le retour du Financier. Ma nourrice s'en  
3629 apperçut, & me demanda pourquoi je paroissois dégoûté du voyage de Paris. Je  
3630 lui en dis franchement le sujet. Sur quoi en femme de bon sens elle me représenta  
3631 que j'avois tort de m'attacher à Lucile avec tant de fureur : que je ne pouvois plus  
3632 cacher mon sexe que peu d'années, & que malgré mes précautions, mes traits, ma  
3633 voix, ma barbe, tout me trahiroit : que si jamais j'avois le malheur  
3634 d'accompagner au Couvent la fille du Baron, je ne manquerois pas de la perdre  
3635 de réputation, & de me jeter moi-même dans un abîme affreux. Enfin elle me dit

3636 tant de choses pour me faire entendre raison, que si je ne cessai pas d'aimer  
3637 Lucile, je sentis du moins la [332] nécessité de m'éloigner d'elle.

3638 L'arrivée du Financier acheva de me déterminer au sacrifice de mon  
3639 amour. Il fut ravi de me retrouver dans les mêmes sentimens où il m'avoit laissé.  
3640 L'Hôtesse de son côté étoit bien aise de m'écarter du Château du Mesnil†;  
3641 persuadée que si je demeurois dans le pays, si-tôt qu'on y viendrait à connoître  
3642 mon sexe, la médisance n'épargneroit pas Lucile auprès de qui j'avois été élevé  
3643 sous un habit de fille. Le Financier n'eut donc aucune contradiction à essayer sur  
3644 mon départ, qui fut fixé au lendemain avant le jour. Je passai une partie de la nuit  
3645 à prendre des mesures avec ma nourrice pour nous donner réciproquement de nos  
3646 nouvelles. Je mis ensuite mon habit le plus propre, & fis un paquet de tout ce que  
3647 j'avois de linge blanc. L'heure de partir étant [333] enfin venuë, j'embrassai cette  
3648 bonne femme que l'habitude m'avoit rendu si chere. Nous pleurâmes tous deux  
3649 comme à l'envi, sentant une veritable douleur de nous perdre l'un l'autre, &  
3650 voulant néanmoins nous quitter. Le Financier protecteur après avoir de nouveau  
3651 protesté à l'Hôtesse qu'elle devoit avoir l'esprit en repos sur moi, qu'il ne  
3652 conduisoit à Paris, disoit-il, que pour me mettre en état de procurer à ma mere des  
3653 jours fortunés, il me fit monter en carrosse avec lui, & nous sortîmes du Village  
3654 sans être vûs de personne.

3655 Je n'eus pas sujet de me plaindre de sa retenuë sur la route. Tous ses  
3656 discours furent mesurés. Il ne lui échappa aucune action, aucun geste, dont je  
3657 pusse tirer une mauvaise augure. Il sembloit même interdire à ses yeux la liberté  
3658 de se fixer sur moi. Il est [334] vrai que je n'étois encore qu'un enfant; mais il y a  
3659 bien des hommes qui ne refusent pas leur attention aux filles qui ne font que de  
3660 quitter la liziere. Aussi mon Financier n'étoit-il pas si sage qu'il le paroissoit. Au  
3661 reste, c'étoit un homme assez bien fait, & qui n'avoit pas plus de trente-cinq  
3662 ans<sup>240</sup>.

3663 En entrant dans Paris, je fus scandalisé de voir mon conducteur arrêté à  
3664 une barriere par trois ou quatre faquins de Commis, à qui même il fut obligé de

---

<sup>240</sup> G1732 donne « ans, »; G1733 et A1733 corrigent.

3665 donner les clefs d'une valise qui étoit sur le train du carosse, & que néanmoins ils  
3666 n'oserent ouvrir dès qu'il lui plût de leur décliner son nom & sa qualité.

3667 Quoiqu'il m'eût averti qu'il ne me meneroit pas chez lui, je ne laissai pas de me  
3668 trouver embarrassé, lorsque je le vis renvoyer ses gens & son équipage, pour  
3669 entrer seul [335] avec moi dans un méchant carosse de louïage, dont l'air délabré  
3670 ne me présagea rien de bon. Je craignis qu'il n'eut intention de me conduire à  
3671 quelque endroit, je ne dirai pas malhonnête, car je ne sçavois pas encore qu'il y  
3672 en eût, mais dans quelque lieu désagréable pour moi.

3673 J'en fus cependant quitte pour la peur. Nous descendîmes dans la ruë  
3674 Saint Honoré à la porte d'une maison dont il étoit propriétaire. Là demuroit une  
3675 veuve qui avoit autrefois été femme de chambre de sa mere, & que son pere avoit  
3676 brusquement mariée à son maître d'hôtel. Ce domestique pour se payer de sa  
3677 complaisance avoit si bien ferré la mule\*, qu'après sa mort sa seconde épouse  
3678 s'étoit trouvée puissamment riche. Mon protecteur à qui cette Dame rendoit mille  
3679 petits services, avoit en elle beau-[336]coup de confiance. Il me mit entre ses  
3680 mains, en lui disant que j'étois une orpheline, fille d'un de ses Fermiers; que  
3681 s'étant apperçu que j'avois bien de l'esprit, il étoit dans le dessein de me faire  
3682 élever dans un Couvent, & de m'y donner des maîtres pour m'enseigner tout ce  
3683 qu'il convenoit à une fille de sçavoir. Il la chargea du soin de choisir le  
3684 Monastere, & lui promit que dès le lendemain il lui enverroit de l'argent pour  
3685 me faire habiller, & pour acheter tout ce qui m'étoit nécessaire pour entrer dans  
3686 un Couvent.

3687 Il sortit là-dessus, & je demurai avec la veuve, qui ne manqua pas de me  
3688 sonder. Comme elle connoissoit mieux que moi le Financier, elle ne crut que ce  
3689 qu'elle voulut de tout ce qu'il venoit de lui dire, & elle me fit mille questions  
3690 pour juger par mes ré-[337]ponses de ce qu'elle devoit penser de moi. Il est  
3691 plaisant qu'au lieu d'avoüer avec ingénuité de quelle maniere, & sur quel pied  
3692 j'étois venu à Paris, j'alterai la verité pour soutenir ce que le Financier avoit dit,  
3693 comme auroit pû faire une Avanturiere qui auroit été d'accord avec lui.

3694           Le jour suivant il tint parole : il envoya une somme d'argent, qui  
 3695 certainement ne fut pas toute employée à me nipper, quoiqu'il mandât à la veuve  
 3696 que son intention étoit que l'on m'habillât fort proprement, & qu'on me fit passer  
 3697 dans l'esprit des Religieuses pour la fille d'un Gentilhomme\* de Province; la  
 3698 veuve gagna bien la moitié sur les emplettes. Elle mit promptement les Ouvrieres  
 3699 en besogne, & je fus servie avec tant de diligence, qu'au bout de quatre ou cinq  
 3700 jours j'entraï au Couvent sans [338] avoir revû le Protecteur, qui sans doute avoit  
 3701 d'autres occupations, ou pour mieux dire qui me regardoit comme un fruit dont il  
 3702 falloit attendre la maturité.

3703           J'avois crû que les Demoiselles qu'on élevoit dans cette Maison,  
 3704 prendroient plaisir à me voir & à me pratiquer à cause de la nouveauté. Mais je  
 3705 fus bientôt désabusée. Ayant appris que j'étois fille d'un Gentilhomme\* de  
 3706 campagne peu connu, elles me négligerent d'abord, & je fus réduit à la  
 3707 compagnie des Religieuses chargées du soin des Pensionnaires. Je m'en consolai  
 3708 facilement, & m'appliquant tout entier à profiter des leçons qu'un Maître à écrire  
 3709 & un Maître à chanter me donnoient tour à tour, je fis dans ces deux arts des  
 3710 progrès si surprenans, qu'en moins de six mois on ne parla dans le [339] Couvent  
 3711 que de mon écriture & de mon goût pour le chant. Ce qui engagea peu à peu les  
 3712 grandes Pensionnaires à s'humaniser avec moi, & me procura l'entrée de leurs  
 3713 chambres.

3714           N'admirez-vous pas, Messieurs, la conduite que le Financier tenoit avec  
 3715 moi; il ne m'avoit pas encore fait une visite depuis que j'étois dans cette Maison.  
 3716 En récompense, la veuve son agente me venoit voir assez souvent, & nous ne  
 3717 parlions que de lui. Elle m'en disoit tous les biens du monde. À l'entendre, c'étoit  
 3718 le plus honnête homme, & le plus généreux qu'il y eût dans les affaires du Roi.  
 3719 Elle me demandoit de sa part si je n'avois besoin de rien, & lorsqu'il la chargeoit  
 3720 de me donner dix pistoles\*, elle m'en remettoit quatre très-fidèlement. De mon  
 3721 côté, je ne joüois pas mal mon personnage avec elle. [340] J'avois la politique de  
 3722 me plaindre de ce que le Protecteur n'ajoûtoit point aux bontez qu'il avoit pour  
 3723 moi celle de m'honorer d'une visite. Patience, ma fille, me disoit sur cela

3724 l'obligeante veuve; il viendra bientôt à la grille vous dire lui-même pourquoi il  
3725 s'est jusqu'ici privé du plaisir de vous voir.

3726           Il n'y manqua pas effectivement; il parut un jour au parloir avec la veuve  
3727 du maître d'hôtel. Il me loüa d'abord sur la facilité que j'avois à apprendre les  
3728 choses qu'on m'enseignoit. Il me dit ensuite qu'il s'étoit bien apperçû en me  
3729 voyant pour la première fois, que je deviendrois en peu de tems une personne  
3730 accomplie. C'est, ajoûta-t-il, ce qui m'a empêché de suivre le dessein de vous  
3731 mettre au service d'une Dame. Vous me semblez plutôt née pour être servie, & le  
3732 Ciel ne permet-[341]tra point que vous soyez déplacée. Non, ma belle enfant, & il  
3733 ne tiendra qu'à vous de faire une fortune éclatante. Il ne faut pour cela que vous  
3734 attacher à un homme riche, & de condition qui vous aime. En un mot, à moi.  
3735 Cette bonne amie devant qui je vous offre mon cœur, sçait que je n'ai sur vous  
3736 que des vûës légitimes. Si j'en avois d'autres, je ne tiendrois pas la conduite que  
3737 je tiens. Au lieu de laisser germer votre vertu dans une Maison où l'on ne vous  
3738 donne que de bons exemples, je vous éleverois dans les plaisirs du monde, je  
3739 vous menerois tous les jours aux spectacles, & je ne vous quitterois point que je  
3740 n'eusse triomphé de votre innocence<sup>241</sup>.

3741           Vous vous imaginez bien, Messieurs, que le Financier n'en demeura pas  
3742 là. Il me dit mille autres choses pour me prévenir [342] en sa faveur. Ensuite  
3743 voulant sçavoir si j'avois quelque disposition à répondre aux sentimens qu'il me  
3744 témoignoit, il me demanda d'un air tendre s'il devoit esperer que je n'aurois point  
3745 de répugnance à lier ma destinée à la sienne. Je lui fis réponse que j'étois trop

---

<sup>241</sup> Cet entretien rappelle la rencontre entre M. de Climal et la jeune Marianne de Marivaux. La parenté entre les deux textes est manifeste, tant dans les arguments du séducteur que dans certaines formulations : « vous êtes une orpheline, et une orpheline inconnue à tout le monde, qui ne tient à qui que ce soit sur la terre, dont qui que ce soit ne s'inquiète et ne se soucie, ignorée pour jamais de votre famille, sans bien, sans amis, moi seul excepté, que vous n'avez connu que par hasard, qui suis le seul qui s'intéresse à vous, et qui, à la vérité, vous suis tendrement attaché, comme vous le voyez bien par la manière dont je vous parle, *et comme il ne tiendra qu'à vous de le voir infiniment plus dans la suite : car je suis riche*, soit dit en passant, et je puis vous être d'un grand secours, pourvu que vous entendiez vos véritables intérêts, et que j'aie lieu de me louer de votre conduite. [...] *Ne semble-t-il pas que c'est la Providence qui permet que je vous aime, et qui vous tire d'embarras à mes dépens?*» (VM, p. 166, 169. Nous soulignons.).

3746 pénétré de ses bontez<sup>242</sup>, pour être capable de les payer d'ingratitude. Il parut  
 3747 transporté de joye à ces paroles, & prit de là occasion de me presser de souscrire  
 3748 à son bonheur. Après quoi, me laissant avec son agente, il se retira pour aller, me  
 3749 dit-il, dès ce moment faire travailler aux apprêts de notre Hymenée.

3750 La veuve, ainsi qu'elle en étoit convenuë avec le Protecteur, me félicita  
 3751 sur l'importance de ma conquête, & sur la brillante figure que je ferois dans le  
 3752 monde, quand je serois l'heureuse épouse d'un si riche Financier, qui de-  
 3753 [343]puis trois jours avoit refusé pour l'amour de moi une fille de qualité\* qui lui  
 3754 avoit été proposée. Ensuite elle me conseilla de le bien ménager, & me dit en s'en  
 3755 allant que de son côté elle feroit tous ses efforts pour l'engager à terminer  
 3756 promptement une affaire qui m'étoit si avantageuse. Je vis bien après cette  
 3757 conversation que je touchois au dénouement de la piece, & que par conséquent, je  
 3758 devois sans differer songer à quelque expédient pour me tirer de l'embaras où je  
 3759 me trouvois. Car enfin je me représentois que si j'avois l'audace de pousser les  
 3760 choses jusqu'à la dernière extrémité, le Protecteur pourroit se venger cruellement  
 3761 de la tromperie que je lui avois faite<sup>243</sup>.

3762 Pour m'affranchir d'une crainte qui me sembloit bien fondée, je rêvois  
 3763 jour & nuit au moyen de me sauver du Couvent. J'exa-[344]minai pour cela  
 3764 toutes les fenêtres & les murs de la Maison; mais mon examen n'aboutit à rien  
 3765 qu'à me faire perdre l'esperance de m'échapper. J'étois dans cette désagréable  
 3766 situation, quand il nous vint une nouvelle Pensionnaire. C'étoit une grande fille  
 3767 que l'on ne recevoit que parce que sa mere étoit parente de notre Superieure. On  
 3768 ne vouloit point dans cette Maison de ces grandes filles qui n'ont d'autre vocation  
 3769 pour la retraite que la volonté absoluë de leurs parens, qui ne les y enferment  
 3770 souvent que pour mettre leur sagesse chancelante derriere un rempart de grilles &  
 3771 de verroux.

---

<sup>242</sup> G1733 porte « bontés ».

<sup>243</sup> Sur le personnage du financier dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle, on lira l'ouvrage de Jacques Rustin, *le Vice à la mode. Étude sur le roman français de la 1<sup>re</sup> partie du XVIII<sup>e</sup> siècle*, de Manon Lescaut à l'apparition de la Nouvelle Héloïse (1731-1761), Paris, Orphys, 1979, p. 135-138.

3772 Notre nouvelle compagne se nommoit Camille. J'entrai dans sa chambre  
 3773 dans le tems qu'on la meubloit, & je me mêlai à la conversation qu'elle avoit  
 3774 alors avec deux ou trois autres Pen-[345]sionnaires. Je leur fis part d'une Lettre  
 3775 que je venois de recevoir, & par laquelle on me mandoit que dans quatre jours on  
 3776 me retireroit du Couvent pour me marier. Comme je leur apprenois cette nouvelle  
 3777 d'un air assez triste, elles ne purent s'empêcher de me dire en souriant qu'une  
 3778 pareille Lettre, à ma place, ne les affligeroit pas. Camille me fit plusieurs  
 3779 questions sur mon départ; elle me demanda si l'on emporteroit mes meubles dans  
 3780 une charette ou autrement, & dans quelle ruë j'irois demeurer.

3781 Elle avoit ses raisons pour me questionner ainsi. Ma Mignone<sup>244</sup>, me dit-  
 3782 elle un soir en me prenant le bras au sortir de la priere, j'ai des choses de la  
 3783 derniere conséquence à vous communiquer. Ne vous endormez pas si-tôt, afin  
 3784 que vous puissiez m'ouvrir votre porte; ou plutôt ne la fermez [346] point. Je  
 3785 n'avois garde de m'endormir, ni même de me coucher. J'étois trop en peine de  
 3786 sçavoir ce qu'elle avoit à me dire, & me tourmentant l'esprit pour le deviner, ne  
 3787 voudroit-elle point, disois-je, me charger de quelque Lettre de galanterie; ou  
 3788 n'auroit-elle pas quelque soupçon de mon sexe? Ces dégoûdies-là ont des yeux  
 3789 plus pénétrants que les bonnes Religieuses. Camille me surprit dans l'inquiétude  
 3790 qui m'agitoit, & me confirma d'abord dans cette derniere pensée, en  
 3791 m'embrassant avec un transport qui me parut un peu violent de fille à fille.

3792 Mon repos & le bonheur de ma vie sont entre vos mains, me dit-elle; il  
 3793 faut que je sorte de cette Maison qui n'est pour moi qu'un esclavage, & je n'en  
 3794 trouverai peut-être jamais une si favorable occasion que celle que [347] vous  
 3795 pouvez me procurer, si vous êtes aussi disposée à me faire plaisir que je le serois  
 3796 à vous obliger dans une semblable conjuncture. Je lui promis de faire pour elle  
 3797 tout ce qui dépendroit de moi, & là-dessus m'ayant prié de l'écouter avec  
 3798 attention, elle reprit la parole de cette maniere.

3799 Vous n'ignorez pas qu'il est peu gracieux à une Demoiselle d'un certain  
 3800 âge, d'avoir une mere qui se croit encore belle, & qui veut passer pour jeune, une

---

<sup>244</sup> G1732 et A1733 portent « Ma, Mignone »; G1733 corrige.

3801 coquette en un mot. C'est un malheur que j'éprouve dans toutes ses  
 3802 circonstances. Vous l'avez vûë cette mere jeune & belle le jour qu'elle m'est elle-  
 3803 même venue<sup>245</sup> livrer à ma tante la Superieure, pour se défaire d'une rivale  
 3804 incommode; si vous l'avez bien observée, vous m'avouërez qu'elle a grand tort  
 3805 de faire l'agréable. Croiriez-vous qu'à son âge & avec [348] son air bourgeois,  
 3806 elle s'imagine être en droit de se plaindre quand elle n'a pas deux ou trois  
 3807 soupirans à sa toilette? Croiriez-vous aussi qu'elle ne manque pas de gens oisifs  
 3808 qui veulent bien faire ce sot personnage? C'est que depuis la mort de mon pere,  
 3809 elle jouïit d'un gros revenu qu'elle employe à les régaler. On fait au logis bonne  
 3810 chere, & l'on y jouë. Voilà ce qui les attire.

3811 Pendant trois ou quatre ans, poursuivit-elle, que cette belle Maman me  
 3812 craignoit moins que sa femme de chambre, dont je faisais les fonctions à sa  
 3813 toilette, j'avois honte des pauvretes<sup>246</sup> que lui disoient ces adorateurs des apas de  
 3814 sa table. Que de fades douceurs ils lui faisoient avaler comme de l'ambrosie<sup>247</sup>. Il  
 3815 faut que l'amour propre rende stupide une coquette, lorsqu'elle ne sent pas qu'on  
 3816 lui donne de l'encensoir\* par [349] le nez. Si quelqu'un de ces Messieurs de  
 3817 meilleur goût ou moins dissimulé que les autres, s'avisait de m'adresser quelque  
 3818 parole flateuse, j'étois huit jours sans paroître à table; ma mere me bannissoit de  
 3819 sa vûë en me traitant de petite fille. Elle m'auroit volontiers foïettée devant le  
 3820 monde, pour mieux persuader que je n'étois qu'un enfant.

3821 Dès que je connus la cause des mauvais traitemens que je recevois d'elle,  
 3822 je résolus pour m'en venger de prendre sur mon compte les empressemens de  
 3823 quelques jeunes gens, dont les yeux s'exprimoient aux miens avec énergie. Je leur  
 3824 faisois remarquer que je les entendois, en leur applaudissant d'un souris quand ils  
 3825 assaisonnoient de quelque geste ironique les loüanges qu'ils prodiguoient à ma  
 3826 mere, ou qu'ils me témoignoit par quelque signe [350] qu'ils m'adessoient  
 3827 mentalement les discours galans qu'ils lui tenoient.

<sup>245</sup> G1732 et G1733 donne « venu »; A1733 corrige.

<sup>246</sup> G1733 porte « pauvretes ».

<sup>247</sup> G1732 et A1733 donnent « ambrosie »; G1733 corrige.



3828 Un jeune Comte des mieux faits me déclara par plusieurs Lettres aussi  
 3829 tendres que spirituelles, que je lui avois inspiré une passion violente. Je cedai au  
 3830 plaisir de le croire sincere, & de l'ôter à une mere jalouse. Si-tôt que notre  
 3831 intelligence fut formée, le Comte pour la rendre plus secreta, affecta de paroître  
 3832 plus empressé auprès de ma rivale, qu'il ne l'avoit été auparavant. Elle en fut si  
 3833 charmée, que ne faisant plus attention qu'à lui seul, elle le choisit pour  
 3834 dépositaire de ses secrets. Elle lui fit confiance, il y a un mois, du dessein  
 3835 qu'elle avoit de me mettre au Couvent, puisque je refusois un parti qui valoit  
 3836 mieux que moi. Ce parti est un vieux fou de parent que je ne puis souffrir. Elle  
 3837 me répète [351] sans cesse qu'il m'aime à la folie, & qu'il ne demande rien en  
 3838 m'épousant, comme si une fille ne donnoit rien à un vieillard, en lui sacrifiant sa  
 3839 jeunesse & sa beauté.

3840 Si le Comte fut étourdi\* du projet que ma mere avoit formé de  
 3841 m'enfermer dans un Monastere, que devint-il quand elle ajoûta que pour lui  
 3842 prouver l'estime & l'affection qu'elle avoit conçûe pour lui, elle avoit pris la  
 3843 résolution de lui offrir sa main avec des avantages qui rendroient son sort digne  
 3844 d'envie? Dans le trouble où ce discours jetta ses esprits, peu s'en fallut qu'il ne  
 3845 découvrit ses sentimens, néanmoins il eut la force de se contraindre, & me  
 3846 rencontrant par hazard toute seule, il me dit à l'oreille : Tout se dispose pour que  
 3847 nous épousions dans peu, moi votre mere, & vous un Couvent.

3848 [352] En effet, deux jours après on m'amena dans cette Maison. Le Comte  
 3849 qui ne sçauroit à présent l'ignorer en est sans doute au désespoir. Il est vif; il aura  
 3850 été trouver ma mere, & je ne doute pas qu'il ne lui ait parlé dans des termes peu  
 3851 mesurez. Tout cela retombera sur moi. Elle est venuë d'un air furieux au Couvent  
 3852 ce matin, pour ordonner qu'on ne me laisse voir aucune personne de dehors. Cet  
 3853 ordre qui coupe toute communication entre le Comte & moi, nous empêche de  
 3854 prendre des mesures pour nous rejoindre. Je suis sûre qu'il songe à m'enlever;  
 3855 mais je ne sçai par quel moyen il prétend en venir à bout. De mon côté, j'exerce  
 3856 aussi mon imagination sur le même sujet, & si je ne me trompe, vous pouvez  
 3857 m'aider à sortir d'ici sans éclat.

3858 Je promis à Camille de contri-[353]buer à son évasion, pourvû qu'elle me  
3859 donnât parole à son tour de me prêter son assistance pour m'arracher des mains  
3860 de ceux qui me retireroient du Couvent. Je lui appris en peu de mots ma situation  
3861 & mon dessein. Je lui fis seulement un mystere de mon sexe, ne jugeant pas alors  
3862 à propos de le lui découvrir. Elle parut ravie de me trouver dans la même  
3863 disposition où elle étoit. Hé bien, lui dis-je, sçachons donc quel service vous  
3864 attendez de moi. J'ai pensé, me répondit-elle, que le jour de votre sortie de cette  
3865 Maison, peut devenir le dernier de mon esclavage. Vous voyez bien cette niche,  
3866 ajouta-t-elle en me montrant du doigt un bas d'armoire, qu'entre autres petits  
3867 effets on m'avoit acheté pour meubler ma chambre, je m'enfermerai là-dedans le  
3868 jour que vous démenagerez, vous me ferez porter [354] jusqu'à l'endroit où l'on  
3869 vous conduira, & de là je me sauverai chez le Comte.

3870 J'applaudis à cette belle invention, n'étant pas en âge d'en remarquer  
3871 l'extravagance, & nous convînmes de tenter l'avanture. Ce stratagême toutefois  
3872 ne fut pas mis en usage, & mes affaires changerent tout à coup de face. Ma veuve  
3873 me vint voir dès le lendemain. Elle me parut si émuë que je jugeai qu'elle avoit  
3874 quelque chose d'extraordinaire à m'apprendre. Je ne me trompai point dans ma  
3875 conjecture : Ma chere enfant, me dit-elle, ce que j'ai à vous annoncer va bien  
3876 vous surprendre. Votre protecteur a été arrêté hier au soir de la part du Roi, &  
3877 conduit à la Bastille. Je ne sçai quel crime il peut avoir commis; mais on dit que  
3878 c'est un homme perdu. Quoiqu'il en puisse être, je viens vous assurer que [355]  
3879 je ne vous abandonnerai pas. Je veux vous servir de mere & vous donner tous les  
3880 jours des marques de l'amitié que j'ai pour vous. Je viendrai demain payer votre  
3881 pension, vous faire sortir d'ici & vous emmener chez moi où nous vivrons  
3882 doucement ensemble, en attendant que le Protecteur se tire d'intrigue, ce qu'il  
3883 fera peut-être bien-tôt.

3884 Cette nouvelle me causa une secrete joye. Je fus ravi de me voir  
3885 débarrassé pour toujours de mon Financier, & persuadé que je pourrois, quand il  
3886 me plairoit, m'échaper de chez la veuve, j'acceptai l'asile qu'elle me présentoit  
3887 fort genereusement à ce que je croyois. Avant qu'elle vint me retirer, j'eus un

3888    nouvel entretien avec Camille, à qui j'appris le changement qui étoit arrivé dans  
3889    mes affaires par l'heureux malheur du Financier. Elle m'en fit [356] ses  
3890    complimens & me dit que de son côté elle avoit reçu une Lettre du Comte. Il me  
3891    l'a fait tenir, ajouta-t-elle, par une femme de chambre qu'il a gagnée & qui seule  
3892    a la permission de me parler de la part de ma mere. Il me mande qu'il a formé un  
3893    projet d'enlevement qu'il me communiquera au premier jour, & dont il assure  
3894    que le succès est infaillible.

3895            Je témoignai à mon tour à Camille la part que je prenois à l'esperance que  
3896    son amant lui donnoit de l'arracher incessamment d'une retraite où elle se  
3897    déplaisoit si fort. Après quoi nous étant embrassez à plusieurs reprises, nous nous  
3898    séparâmes chacun occupé de ses petites affaires. Enfin la veuve vint suivant sa  
3899    promesse payer ma pension, faire enlever mes meubles, & m'ayant fait monter  
3900    avec elle dans un carosse de remise, elle m'emmena dans [357] sa maison où je  
3901    soupai avec un homme fort bien vêtu & déjà suranné. Il y avoit aussi à table une  
3902    jeune Demoiselle qui demouroit en pension chez la veuve, & pour qui le vieillard  
3903    me parut avoir de grandes attentions. Il avoit un air galant, qui malgré son âge le  
3904    rendoit encore de mise\*. Il se retira entre onze heures & minuit. Quand il fut  
3905    sorti, la veuve me dit : Ma chere fille, je partage mon lit avec ma pensionnaire. Je  
3906    vous prie pour cette nuit seulement, de coucher avec Mariamne; demain je ferai  
3907    tendre dans une chambre particuliere le lit qui vous a servi au Couvent.

3908            Mariamne étoit une soubrette que la veuve avoit depuis peu prise à son  
3909    service. Avec des apparences modestes, un air sage & discret, elle avoit de la  
3910    jeunesse, de l'esprit, & ne manquoit pas de beauté. Nous passames une partie de  
3911    la nuit [358] à nous entretenir du Couvent où j'avois été. Tandis que je lui  
3912    racontois de quelle maniere innocente j'y vivois, elle soupiroit de temps en temps  
3913    & me disoit qu'il seroit à souhaitter pour moy que j'y fusse encore. Elle me  
3914    repetait tant de fois ces paroles, que j'eus la curiosité de lui en demander la raison,  
3915    ne comprenant pas pourquoi elle me plaignoit d'être dans le monde. C'est, me  
3916    répondit-elle, que vous allez vous occuper ici bien differemment. Si j'osois vous  
3917    dire tout ce que je pense là-dessus, vous verriez que ce n'est pas sans sujet que je

3918 déplore votre sort. Parlez-moi, de grace plus clairement, lui dis-je, vous  
3919 m’effrayez.

3920 Promettez-moi donc reprit-elle, que vous garderez le secret & je ne vous  
3921 cacherai rien. Je lui protestai qu’elle pouvoit compter sur ma discretion. Cela  
3922 étant, repli-[359]qua-t-elle, sachez que vous êtes ici dans une maison où votre  
3923 innocence court un grand péril. Je veux bien par pitié vous en avertir. La  
3924 Demoiselle que vous avez vûë est la Maîtresse du vieux Maltotier\* avec qui vous  
3925 avez soupé. Il la vient voir presque tous les soirs, & Madame partage avec elle les  
3926 revenans-bons\* de cette galanterie. Ne vous imaginez pas qu’on vous ait fait  
3927 sortir du Couvent dans une<sup>248</sup> autre vûë que dans celle de vous procurer quelque  
3928 riche galant\* à la place du Financier qui a été mis à la Bastille & qui étoit sur le  
3929 point de vous tromper par un faux mariage. J’ai sçu tout cela de notre Cuisiniere.  
3930 Je fais chercher sous main une autre condition, n’étant pas d’humeur à  
3931 m’accommoder de celle-ci.

3932 Je remerciai Mariamne de m’avoir appris toutes ces particulari-[360]tez, &  
3933 par reconnoissance je lui découvris mon sexe. Cette confiance fit plaisir à cette  
3934 bonne fille, qui me voyant hors du danger qu’elle avoit craint pour moi, prêta  
3935 volontiers la main à l’exécution du dessein que j’avois de troquer mes jupes  
3936 contre des culottes. J’ai, me dit-elle, un frere qui est Marchand Fripier, demain de  
3937 grand matin j’irai le prévenir. Je reviendrai aussi-tôt vous prendre ici, & je vous  
3938 menerai chez lui où je vous laisserai. Je ne vous en demande pas davantage, lui  
3939 répondis-je. Dès que je me verrai chez votre frere, je me croirai au comble de mes  
3940 vœux. Un Fripier présentement est l’homme du monde qui m’est le plus  
3941 nécessaire.

3942 Le lendemain Mariamne sortit en effet à la pointe du jour, & après avoir  
3943 mis son frere au fait sur mon chapitre, vint me retrou-[361]ver dans un Fiacre  
3944 qu’elle avoit loüé & qu’elle fit arrêter à la porte. Pendant ce temps-là je fis un  
3945 paquet de mon linge & de mes hardes avec quoi Mariamne & moi nous étant  
3946 jettez dans le carosse, nous gagnâmes la maison du Fripier, où je fus bientôt

---

<sup>248</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « un ».

3947 métamorphosé en garçon. Toutes mes hardes de fille, dont quelques unes étoient  
 3948 magnifiques, me devenant inutiles, furent vendues sur le champ & de l'argent qui  
 3949 m'en revint j'eus de quoi m'habiller fort proprement en homme depuis les pieds  
 3950 jusqu'à la tête. Que je fus content de moi sous cette forme si désirée! Un  
 3951 Chevalier nouveau n'est pas plus fier de sa croix, ni un nouvel Évêque de sa  
 3952 mitre, que je l'étois de mes culottes. Enfin, je sortis de chez le Fripier, qui  
 3953 m'ayant loué lui-même une chambre garnie m'y conduisit & recommanda [362]  
 3954 fortement à l'Hôte d'avoir soin de moi.

3955           Me voici donc à quinze ans abandonné à ma propre conduite, possédant  
 3956 pour tout bien un habillement complet avec quelques chemises & une vingtaine  
 3957 de pistoles\* que je pouvois avoir reçues du Financier pendant mon séjour au  
 3958 Couvent. Mon Hôte m'enseigna une Auberge où sans qu'il en coûtât beaucoup on  
 3959 faisoit assez bonne chère. J'y allois tous les jours dîner\* & souper. Je remarquai  
 3960 qu'il ne venoit là que des gens bien vêtus. Les jeunes gens font aisément des  
 3961 connoissances. Je me faufilai entre autres avec un Cavalier\* de figure agréable,  
 3962 plus vieux que moi de quelques années, & petit-maître\* en diable, ce qui ne me  
 3963 déplaisoit nullement. On l'appelloit Monsieur le Marquis, & c'étoit effectivement  
 3964 un homme de condition.

3965           [363] Cependant en vivant à l'Auberge & en battant le pavé de Paris mes  
 3966 fonds baissoient à vûë d'œil, & me représentant presque à toute heure l'embarras  
 3967 où je me trouverois quand j'aurois mangé ma dernière pistole\*, je paroissois  
 3968 quelquefois si triste & si rêveur, que le Marquis s'en étant un jour aperçu m'en  
 3969 demanda la cause. Je ne la lui cachai point & je lui avouai que j'aurois beaucoup  
 3970 d'obligation à un homme qui me procureroit quelque bonne place dans un  
 3971 Bureau. Je ferai votre affaire, me dit alors le Marquis. Je connois un Partisan\* à  
 3972 qui je parlerai de vous, & je suis assuré qu'à ma considération il vous rendra  
 3973 service.

3974           Le Marquis ne se vançoit pas d'un credit qu'il n'avoit point. Il écrivit en  
 3975 ma faveur à un soi croyant<sup>249</sup> son parent, interessé\* dans deux ou trois  
 3976 Compagnies de [364] maltote\*, & le mot de mon cher cousin repeté dans deux ou  
 3977 trois endroits de sa Lettre fit des merveilles. Comme j'étois porteur du billet, le  
 3978 Partisan\* me reçut gracieusement contre la coutume de ces Messieurs qui font  
 3979 aux Commis un accueil rebarbatif, & il n'eut pas sitôt vû de mon écriture qu'il  
 3980 m'arrêta pour travailler sous lui, en me disant qu'il voulait me former l'esprit &  
 3981 la main.

3982           Il me mit d'abord au fait des affaires particulieres, si bien qu'au bout de  
 3983 six mois il s'en repositoit sur moi entierement. À l'égard de ce qu'il appelloit les  
 3984 affaires du Roy, il étoit plus reservé. C'étoient des secrets pour tout autre que des  
 3985 Interressés\*. Quelquefois en arrivant de la Ville je lui faisois des complimens de  
 3986 la part de son cousin le Marquis, que je n'avois pourtant pas vû, [365] & avec  
 3987 lequel je cessai d'entretenir commerce. Ce qui le mettoit de si bonne humeur qu'il  
 3988 se répandoit volontiers en discours qui ne finissoient point. Alors il me faisoit des  
 3989 épanchemens de cœur qui servoient à m'initier dans les sacrés mysteres de la  
 3990 Maltôte\*. À l'entendre une affaire n'étoit pas des meilleures quand elle ne rendoit  
 3991 que cent pour cent.

3992           Si je lui avois moins été utile, il m'auroit placé de façon que j'eusse pû  
 3993 m'engraisser; mais par malheur pour moi il s'étoit accoutumé à ne se plus mêler  
 3994 que des grandes affaires & à m'abandonner les petites. Que de postes lui vis-je  
 3995 donner à des gens qu'à peine il connoissoit. Il étoit si obligeant qu'il rendoit  
 3996 service à quiconque se présentoit à lui, & si desinteressé qu'il declaroit qu'il ne  
 3997 recevroit ni argent ni présens [366] de personne, disant qu'il étoit trop satisfait  
 3998 quand on remplissoit son devoir. Il est vrai que sa femme interpretoit ce devoir à  
 3999 sa guise, & tiroit parti de tout. Selon les lieux où se rendoient les Commis à qui  
 4000 son époux procuroit des emplois, elle les prioit de lui faire des commissions qui

---

<sup>249</sup> Nous n'avons repéré cette expression dans aucun dictionnaire; elle semble être l'équivalent de « soi-disant ».

4001 entretenoient chez elle l'abondance, & les Commissionnaires par reconnoissance  
4002 ou par timidité ne parloient jamais de ce qu'ils avoient déboursé<sup>250</sup>.

4003           Dès qu'elle sçavoit l'endroit où chacune<sup>251</sup> de ces petites sangsuës alloit  
4004 apprendre à succer, elle s'informoit du commerce qui s'y faisoit & de ce que  
4005 produisoit le terroir ou l'adresse des habitans; vins, cidres, pâtez, gibier, beurre &  
4006 fromages de toute espece pleuvoient au logis tous les jours. Mais le peu  
4007 d'intelligence d'un Commis déranger ce ma-[367]nège de la Dame. Un jeune  
4008 homme avoit obtenu un emploi à Saint Valery† en Picardie. La patronne sçeut  
4009 qu'on faisoit près de là des biscuits secs assez bons, & qui ne sont connus que  
4010 sous le nom de biscuits d'Abbeville†. Elle écrivit aussi-tôt au jeune homme pour  
4011 le prier de lui en envoyer une caisse, lui mandant que son mari les aimoit  
4012 beaucoup & qu'il en vouloit faire quelques presens. Vous m'en marquerez le  
4013 prix, ajoutoit-elle dans sa Lettre, afin qu'on vous le fasse toucher sur le champ.

4014           Le Commis trop exact envoya les biscuits & marqua qu'il y en avoit pour  
4015 dix pistoles\* qu'il payeroit au Marchand sitôt qu'on lui auroit fait tenir cette  
4016 somme par une Lettre de change ou autrement. Cette réponse déplut à la Dame,  
4017 qui la trouva pleine d'étourderie & d'ingratitude. Et [368] pour apprendre à ce  
4018 Novice ce que les Pigmées des Finances doivent aux Interressez\* dans les affaires  
4019 du Roy, elle le fit promptement révoquer, & sa place fut donnée à un autre. Ce  
4020 malheureux Commis, qui n'avoit vû la terre d'abondance que de dessus la  
4021 montagne, n'ayant pas eu le temps de réparer sa faute, ne put payer le Marchand  
4022 de biscuits; mais il lui remit la lettre par laquelle il avoit été chargé de l'achât, &  
4023 lui enseigna le nom & la demeure du Maltotier\* à Paris. Le Marchand part pour  
4024 cette Ville, s'adresse directement au Partisan\*, & lui demande le payement de ses  
4025 biscuits. Le Financier se moque de lui & le traite même de fripon. Que fait le  
4026 Marchand? il prouve l'envoy de la caisse adressée au Partisan\*, & la reception  
4027 qui en a été faite en son nom. Enfin il se donne tant de mouve-[369]mens qu'il

---

<sup>250</sup> A1733 porte « déboursé ».

<sup>251</sup> G1732 et G1733 portent « chacunes »; A1733 corrige.

4028 découvre jusqu'à la boutique où l'on a compté dix écus\* pour lesdits biscuits à la  
4029 Maltôtier\*.

4030           Tel fut l'écueil où se brisa la réputation de générosité que le Financier  
4031 s'étoit acquise, & le monde qui est fort méchant le crut complice du procédé de sa  
4032 femme. Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux pour lui, c'est qu'au lieu de payer  
4033 le Marchand pour éviter l'éclat, il se laissa poursuivre en justice & fit rire tout  
4034 Paris à ses dépens. Il ne pouvoit plus paroître dans les ruës sans entendre crier à  
4035 ses oreilles : *Biscuits d'Abbeville*†.

4036           Il acheta dans ce temps-là<sup>252</sup> près de Paris une maison de campagne où il  
4037 étoit presque toujours avec sa femme & sa fille, comme s'ils n'eussent osé se  
4038 montrer dans la Ville depuis l'hi-[370]stoire des biscuits. Pendant son absence  
4039 j'étois chargé du soin de ses affaires. Il avoit une entiere confiance en moi. De  
4040 mon côté étant plus souvent dans une salle d'armes ou à la promenade qu'à mon  
4041 Bureau, j'étois obligé de faire porter le bast à mon Commis en second, Commis  
4042 qui véritablement commençoit à en faire quelques fonctions, mais sans cesser,  
4043 tant il étoit officieux, de nous servir à table & d'exercer par interim l'emploi de  
4044 valet, en attendant qu'un autre vint le relever. Combien de riches Financiers ont  
4045 débuté de cette façon.

4046           Nous allions mon Confrere & moi tous les samedis au soir à la campagne,  
4047 & nous en revenions les lundis de grand matin. Nous y passions aussi toutes les  
4048 Fêtes, pour ne pas mettre le pot au feu dans deux endroits sans nécessité. Nous  
4049 étions toujours bien reçus, [371] parce qu'il n'y avoit d'amusemens & de plaisirs  
4050 dans cette maison que quand nous y étions. Comme on n'y regarde pas de si près  
4051 à la campagne, la femme de chambre & le valet-Commis mangeoient avec nous à  
4052 la grande table. Cela rendit insensiblement celui-ci moins timide, ou plutôt plus  
4053 entreprenant. Un autre à sa place s'en seroit tenu à la cuisiniere, ou n'auroit élevé  
4054 sa pensée que jusqu'à la femme de chambre; mais lui plus ambitieux forma le  
4055 dessein d'être le favori de la fille de son Maître & de puiser ainsi le droit legitime  
4056 de s'enrichir au dépens du Public dans le plus pur sang d'un opulent Maltotier\*.

---

<sup>252</sup> 1688 [N.D.A.].



4057 Son triomphe à la verité eut été plus glorieux s'il eut eu des rivaux à  
 4058 combattre, & que la place qu'il vouloit attaquer eût été mieux fortifiée qu'elle ne  
 4059 [372] l'étoit. Le Financier & sa femme incapables de tout autre soin que de  
 4060 s'enrichir, ou persuadez que lors qu'une fille ne se garde pas elle-même, on feroit  
 4061 en vain comme Acrisius les frais d'une tour d'airain<sup>253</sup>, laissoient à la leur un  
 4062 pouvoir despotique sur ses apas. Il est vrai qu'elle en avoit si peu, qu'il sembloit  
 4063 qu'elle n'eût qu'à se montrer pour écarter par sa laideur le galant\* le moins  
 4064 dégoûté. Pour moi, je la trouvois si respectable que je ne pus avoir qu'une sterile  
 4065 reconnoissance de mille tendres attentions qu'elle avoit pour moi. Quand je me  
 4066 mettois en frais de lui dire quelque douceur, ce qui m'arrivoit rarement, je la  
 4067 fuyois aussi-tôt pour lui cacher la violence qu'elle auroit vû que je venois de me  
 4068 faire.

4069 Elle fit tant de démarches inutiles pour me plaire, qu'à la fin [373] elle se  
 4070 lassa de m'agacer; & rabattant sur le Commis à deux mains\* qui ne lui faisoit que  
 4071 trop connoître son amour par ses regards, elle n'opposa point un nuage aux  
 4072 embrassemens de ce nouvel Ixion<sup>254</sup>. Tandis que moins délicat que moi il  
 4073 possedoit tranquillement les bonnes graces que j'avois dédaignées, le hazard  
 4074 m'engagea dans une galanterie fort propre à donner à un galant<sup>255</sup> Écolier les  
 4075 élémens du libertinage.

4076 Je m'avisai un soir de me déguiser en Espagnol pour aller au Bal dans une  
 4077 grande maison. Cet habillement convenoit fort à la finesse de ma taille, & j'étois  
 4078 si persuadé que je pouvois passer pour ce qu'on appelle un beau fils, que  
 4079 j'affectai de ne me masquer qu'en entrant dans la salle du Bal. Dès que j'y parus,  
 4080 quelques Dames commencerent à me faire des mines. J'y répondis, & pour [374]

<sup>253</sup> Roi d'Argos, Acrisios a enfermé sa fille Danaé dans une chambre souterraine, ayant appris de l'oracle qu'elle devait mettre au monde un fils assassin et usurpateur (voir Jacques Desautels, *Dieux et mythes de la Grèce ancienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, p. 183-185).

<sup>254</sup> Roi légendaire auquel Zeus a d'abord ouvert les portes de l'Olympe, Ixion devient amoureux d'Héra, la femme de son protecteur, qui repousse pourtant ses avances. Zeus façonne un nuage à l'image de sa femme qui séduit Ixion et auquel il s'unit, engendrant ainsi la race des Centaures. Puni par Zeus, Ixion est condamné à tourner sur une roue pour l'éternité (*ibid.*, p. 238-239; *PRNP*, « Ixion »).

<sup>255</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « galand ».

4081 un novice je ne jouai point mal mon rôle. Je fis un coup de maître pour mon coup  
 4082 d'essai<sup>256</sup>. Je forçai un des plus superbes masques de l'assemblée à sacrifier à  
 4083 l'Idole Espagnole. C'étoit une Dame vêtue en Amazone<sup>257</sup> & qui avoit un air de  
 4084 Princesse. Elle me fixa d'abord & me serra la main en passant auprès de moi. Je  
 4085 jugeai que sans quelque Argus<sup>258</sup> qui l'accompagnait elle ne s'en seroit peut-être  
 4086 pas tenuë là, & je pris le parti de la suivre sans affectation. Elle s'en aperçut &  
 4087 je crus remarquer qu'elle mouroit d'envie de me parler. Je ne me trompois point.  
 4088 Pendant qu'un homme qui étoit avec elle alla lui chercher des oranges & des  
 4089 biscuits, elle s'approcha de moi avec précipitation & me dit sans autre préambule  
 4090 que si j'étois discret & capable d'un attachement, je n'avois qu'à lui dire mon  
 4091 nom & mon adresse. Ce que je ne man-[375]quai pas de faire avec  
 4092 empressement. En même tems je voulus lui baiser la main qu'elle m'avoit tenduë,  
 4093 mais elle la retira fort vite, dans la crainte aparemment que son jaloux ne vît cette  
 4094 action, & un instant après elle disparut de la salle du Bal.

4095 On ne sçauroit s'imaginer avec quelle impatience & quelle agitation je  
 4096 passai les deux jours suivans. Je n'osois sortir de peur de ne me pas trouver au  
 4097 logis à l'arrivée du Mercure<sup>259</sup> de ma Déesse. Je me tenois dans mon Bureau  
 4098 jusqu'à l'heure des spectacles. Alors j'allois à la Comédie ou à l'Opera<sup>260</sup>, dans

<sup>256</sup> Souvenir de don Rodrigue : « Mes pareils à deux fois ne se font point connaître / Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître. » (Pierre Corneille, *le Cid*, dans *Théâtre II*, Paris, GF Flammarion, 1980, p. 231)

<sup>257</sup> Peuple légendaire de Scythie, les Amazones pratiquaient la guerre et la chasse. Ces femmes archères se brûlaient le sein pour mieux manier les armes et tuaient les enfants mâles dès leur naissance (*PRNP*, « Amazones »; Furetière, « Amazone »; *Encyclopédie*, « Amazone »).

<sup>258</sup> Dans la mythologie, Argos est ce géant aux cent yeux que Hera avait engagé à surveiller sa rivale Iô, elle-même transformée en génisse par Zeus. Il avait le pouvoir de dormir de cinquante yeux et de veiller des cinquante autres, mais Hermès réussit à l'endormir de sa flûte et Iô put ainsi s'échapper (Jacques Desautels, *op. cit.*, p. 225).

<sup>259</sup> Dieu romain, identifiable au Hermès des Grecs. Fils de Zeus et de Maia, il préside aux voyages, au commerce et à la santé. Rusé et adroit, Mercure est aussi le dieu messager, et c'est à cet attribut que renvoie la métaphore de Monneville (*ibid.*, p. 413-427).

<sup>260</sup> En 1688, année où se déroulent les événements rapportés par Monneville, les deux principales troupes de théâtre à Paris sont la Comédie-Française, instituée en 1680 par la fusion des troupes de Molière et de celle de l'Hôtel de Bourgogne, et la Comédie-Italienne, qui ne sera chassée de la ville qu'en 1697. La première est alors installée depuis un an sur la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés (aujourd'hui rue de l'Ancienne-Comédie) et détient le monopole des pièces tragiques; la seconde joue des comédies italiennes à l'Hôtel de Bourgogne, avant d'être chassée de la ville pour avoir présenté une pièce attaquant Mme de Maintenon. Quant à l'Opéra, nommé aussi l'Académie

4099 l'esperance d'y rencontrer la personne que je cherchois, comme si j'eusse dû la  
 4100 reconnoître, quoique je ne l'eusse vûë que masquée, j'examinois toutes les  
 4101 Dames qui paroient les premieres loges, & il me sembloit quelquefois que parmi  
 4102 des [376] Marquises & des Duchesses, je démêlois la Nymphé qui me tenoit au  
 4103 cœur. J'esperois du moins qu'en m'étalant sur le théâtre je me ferois remarquer  
 4104 d'elle & l'obligerois à me tirer d'inquiétude. Neanmoins malgré la bonne opinion  
 4105 que j'avois de mon merite, je ne laissois pas de penser aussi que mon Amazone  
 4106 bien differente de celle d'Alexandre, pouvoit n'avoir eu envie que de se moquer  
 4107 de l'Espagnol en le faisant soupirer à la mode de son pays<sup>261</sup>.

4108 J'étois depuis six jours dans cet état violent lorsqu'une bonne femme aussi  
 4109 matinale, mais moins belle que l'Aurore, me fit éveiller pour me dire de la suivre  
 4110 où elle avoit ordre de me conduire. Je devinai bien de quoi il s'agissoit. Je priai la  
 4111 vieille de me donner le temps de m'habiller, & quand cela fut fait nous voilà tous  
 4112 deux dans la ruë. Je voulus [377] lui faire quelques questions<sup>262</sup> sur sa maîtresse :  
 4113 Ne me parlez point, Monsieur, me dit-elle, & souffrez que je marche devant vous.  
 4114 J'obéis de peur de perdre par mon indiscretion peut-être une fortune brillante.

---

royale de musique, il détient depuis 1669 le monopole des spectacles où prennent place la danse et la musique. Sous l'impulsion de Jean-Baptiste Lully, il connaîtra des moments particulièrement féconds entre 1672 et 1687 (Jean Goldzink, *Histoire de la littérature française. XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bordas, 1988, p. 74-76; Odile Biyidi, *Histoire de la littérature française. XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bordas, 1988, p. 57-61; Jacques Demougin [dir.], *Dictionnaire des littératures française et étrangères*, Paris, Larousse, 1985, p. 353-354).

<sup>261</sup> En 329 av. J.-C., alors qu'il vient de vaincre les Mandes sur les bords de la mer Hircanienne, Alexandre fait la rencontre de Thalestris, la reine des Amazones. Diodore de Sicile raconte : « Comme il revenait en Hircanie, Thalestris reine des Amazones et qui possédait tout le pays situé entre le Phasis et le Thermodon, prit des mesures pour se trouver sur son chemin. Cette reine était d'une beauté et en même temps d'une force de corps surprenante : mais de plus elle était célèbre dans toute la nation par son courage extraordinaire. Ayant laissé pour lors son armée sur les confins de l'Hircanie, elle n'avait amené avec elle que trois cents Amazones revêtues comme elle de leurs armes. Alexandre fut frappé d'admiration au spectacle non seulement de l'équipage militaire, mais de la beauté de ces femmes et il demanda à Thalestris quel motif de sa part lui procurait une réception si magnifique. Thalestris lui répondit sans hésiter, que son ambition était d'avoir un enfant de lui, comme d'un prince qui s'était mis par ses exploits au-dessus des autres hommes et dont elle croyait que la profession des armes qu'elle exerçait elle-même avec honneur, la rendait digne. Qu'ainsi elle espérait que le fruit de leur union surpasserait en valeur tous les hommes du monde. § Le roi aisément gagné par cette proposition donna treize jours à Thalestris, après lesquels il la renvoya chargée de magnifiques présents. » (*Histoire universelle, traduite en français par M. l'abbé Terrasson*, livre XVII, 77, 1-3, <http://remacle.org/bloodwolf/historiens/diodore/livre17.htm>. [consulté la dernière fois en juin 2006])

4115 Chemin faisant, attentif à tous les pas de ma conductrice, chaque fois que je la  
 4116 voyois près de quelque grand Hôtel, je m'imaginois qu'elle y alloit entrer, & je  
 4117 me trompois toujours. Elle s'arrêta devant une maison qui ne s'accordant pas  
 4118 avec l'idée que je m'étois faite de mon Amazone, ne me parut pas devoir être sa  
 4119 demeure. J'aimai mieux croire que c'étoit une maison d'emprunt pour me  
 4120 recevoir plus secretement. C'étoit pourtant là qu'elle faisoit son sejour ordinaire,  
 4121 & la magnificence qui regnoit au dedans me fit bientôt oublier la modeste  
 4122 aparance<sup>263</sup> du dehors.

4123 [378] Je traversai trois ou quatre pieces d'un appartement superbement  
 4124 meublé; d'où je passai dans une salle où la nappe encore mise & un grand débris  
 4125 de verres & de bouteilles me firent juger que l'on venoit d'y passer la nuit à table.  
 4126 De là on m'introduisit dans un cabinet où je n'entrai qu'en tremblant; mais mon  
 4127 trouble étoit assez justifié par la nouveauté de me voir jouer un rolle d'homme à  
 4128 bonnes fortunes. Ma Princesse jugeant à mon air timide & embarrassé que j'avois  
 4129 besoin qu'on me façonnât, en voulut bien prendre la peine pour mettre la derniere  
 4130 main à mon éducation. En nous séparant nous convînmes du jour que nous nous  
 4131 reverrions, & elle me fit accepter malgré moi le premier bijou qui lui tomba sous  
 4132 la main entre mille qu'il y avoit sur sa toilette; c'étoit une fort belle tabatiere d'or.

4133 [379] Je devins genereux à mon tour, je donnai deux écus\* à la vieille qui  
 4134 m'avoit amené là, & j'appris d'elle pour mon argent que sa maîtresse, à qui je  
 4135 n'avois osé marquer la moindre curiosité la dessus, étoit une fille de théâtre  
 4136 honoraire; qu'après avoir quelque temps brillé sur la scene, elle s'étoit retirée &  
 4137 se bornoit sagement à ruiner une riche dupe qui l'accabloit de presens; que ce  
 4138 galant\* avoit passé la nuit chez elle avec deux de ses amis, & qu'il avoit fallu les  
 4139 porter tous trois de la table à leurs carrosses.

4140 Je fus obligé de rabattre un peu de la haute idée que je m'étois faite de  
 4141 mon heroïne. Ce n'est pas qu'à la façon seule dont elle avoit ébauché cette  
 4142 intrigue, je n'eusse dû juger sainement de sa condition; mais il y a tant de femmes

---

<sup>262</sup> G1732 et G1733 donnent « question »; A1733 corrige.

<sup>263</sup> A1733 porte « apearance ».

4143 d'importance qui encherissent sur les aventurieres en fait de débau-[380]che, que  
 4144 la chose étoit problematique. Si je perdois du côté de l'honorable, j'en étois bien  
 4145 dédommagé par le plaisir d'être aimé d'une personne fort aimable & de plus à la  
 4146 mode. Outre cela elle me sacrifioit un illustre rival, un haut & puissant Seigneur,  
 4147 avec qui je n'étois pas peu fier de contracter une espece de cosanguinité.

4148 Le jour que nous avons choisi pour une seconde entrevûë se passa très-  
 4149 agréablement. Je m'en retrouvai à mon Bureau avec une montre d'Angleterre  
 4150 que je ne pus encor me défendre d'accepter. Il en fut de même dans toutes les  
 4151 autres visites que je fis à cette genereuse coquette. Elle me força toujours à  
 4152 recevoir d'elle quelque bijou, & entr'autres un diamant de mille écus\* que je  
 4153 donnai dix ou douze ans après à mon épouse pour present de nôces.

4154 [381] En quatre ou cinq mois de commerce dans ce Pérou je me mis si  
 4155 bien en fond<sup>264</sup> que je commençai à croire que je faisais beaucoup d'honneur à  
 4156 mon Maltotier\* en daignant demeurer chez lui<sup>265</sup>. Quoique presque toutes ses  
 4157 affaires me passassent par les mains il ne pouvoit me soupçonner de m'être  
 4158 engraisé dans sa maison, puisqu'à proprement parler, je n'avois eu en  
 4159 maniemment que du papier & la bouteille à l'encre; c'est pourtant de cette maison,  
 4160 de laquelle je ne devois attendre ni bien ni mal, que partit l'orage qui renversa ma  
 4161 fortune peu solide, & qui comme un tourbillon me transporta dans une terre  
 4162 étrangere, ainsi que je vais vous le dire.

4163 L'intrigue du Commis à deux mains mon demi-confreere, avec la fille de  
 4164 son Maître, quoique [382] conduite fort secretement, devoit de jour en jour plus  
 4165 difficile à cacher, & vous vous imaginez bien pourquoi. La taille de la pauvre  
 4166 enfant se gâtoit à vûë d'œil. La mere s'en apperçut & en avertit son mari. Ils  
 4167 tinrent tous deux conseil là-dessus, & se glissant une nuit dans la chambre de leur  
 4168 fille pendant qu'elle dormoit, ils découvrirent ce qu'ils cherchoient &

<sup>264</sup> G1732 et G1733 omettent « en »; A1733 corrige.

<sup>265</sup> 1689 [N.D.A. Dans l'édition originale, l'appel de note, un astérisque, est placé au début de la phrase.]

4169 souhaittoient de ne pas trouver. Nouvelle & miserable Calixto<sup>266</sup>, quelle honte  
 4170 pour toi de voir à nud ton coupable embonpoint exposé aux yeux non de  
 4171 scrupuleuses compagnes, mais d'un pere outragé & d'une mere en fureur!

4172           En faisant cette découverte, le pere éleva la voix & adressa ces paroles à  
 4173 sa fille d'un ton si haut que je les entendis distinctement de ma chambre, qui  
 4174 n'étoit séparée de celle où se passoit cette [383] scene que par une foible cloison :  
 4175 Infâme que tu es, veux-tu donc nous perdre entierement? Ce n'étoit pas assez de  
 4176 la malheureuse affaire d'Abbeville†; il faut encore que nous ayons le chagrin de  
 4177 donner une nouvelle matiere au monde de rire à nos dépens. Ces mots furent  
 4178 suivis d'une grêle de soufflets & de coups de poing que la mere fit tomber sur la  
 4179 delinquante, qui se sentant réveiller si desagréablement se mit à pousser des cris  
 4180 éclatans. Le Financier plus moderé que la femme, l'empêcha de continuer à  
 4181 maltraiter sa fille, à laquelle il demanda par qui elle avoit eu la foiblesse de se  
 4182 laisser séduire. Elle hesita quelque temps à répondre, malgré la menace qu'on lui  
 4183 faisoit de lui casser les bras à coups de bâton si elle ne parloit; mais soit qu'elle  
 4184 craignît que la bassesse de ses inclinations ne lui attirât [384] le châtiment qu'on  
 4185 lui promettoit, soit qu'elle ne fut pas fâchée de se venger du mépris dont j'avois  
 4186 payé mille avances qu'elle m'avoit faites, & qu'elle crut qu'on m'obligeroit à  
 4187 l'épouser, elle eut l'effronterie de dire que c'étoit moi qui avois<sup>267</sup> triomphé de sa  
 4188 vertu.

4189           Quelque étonné que je fusse de l'impudence qu'il y avoit dans cette  
 4190 accusation, j'écoutai fort attentivement le reste d'une scene qui commençoit à  
 4191 m'interresser. Je n'en perdis pas un mot. Le mari & la femme me prodiguerent  
 4192 des épithetes qui marquoient bien leur ressentiment. Ils n'étoient embarrassés que  
 4193 de l'espece de vengeance à laquelle ils devoient s'arrêter. La femme ne parloit  
 4194 que d'assommer, que de roüer de coups; mais le Maltotier\* moins vif & plus

---

<sup>266</sup> Nymphes appartenant à l'entourage d'Artémis, Calisto est séduite par Zeus et s'unit à lui. Enceinte d'Arcas, elle refuse d'aller se baigner avec Artémis et les autres Nymphes, ce qui suffit à trahir son crime. La déesse la chasse et la jalouse Héra transforme Calisto en ourse. Mais Zeus protège son amante et son fils Arcas en les envoyant au ciel où ils formeront les constellations de la Grande et de la Petite Ourse (*PRNP*, « Callisto »; *Encyclopédie*, « Calisto »).

<sup>267</sup> G1732 et G1733 donnent « avoit »; A1733 corrige.

4195 politique fut d'avis que pour se délivrer [385] d'un monstre tel que leur fille, il  
 4196 falloit me la faire épouser & nous abandonner ensuite tous deux à notre mauvais  
 4197 destin. S'il s'avise, disoit-il, de faire la moindre resistance à nos volontez, je le  
 4198 ferai pourrir dans un cachot.

4199 L'esperance qu'eut l'accusatrice que je préférerois sa possession, quelque  
 4200 sujet que j'eusse de n'en être pas content, à une prison perpetuelle, la consola des  
 4201 coups qu'elle avoit reçus. Elle me dit le lendemain d'un air insolent que c'étoit  
 4202 ma faute si elle avoit été réduite à la fâcheuse necessité d'employer un tiers pour  
 4203 me rendre service malgré moi. Que ses parens n'auroient jamais voulu consentir à  
 4204 nous marier tous deux sans cette heureuse faute, qu'un excès d'amour pour moi  
 4205 lui avoit fait commettre. Cela pouvoit être encore vrai, & cependant telle fut mon  
 4206 ingratitude, que sans lui [386] tenir compte de sa bonne volonté je pris  
 4207 incivilement la liberté de la pousser par les épaules hors de mon Bureau, où elle  
 4208 avoit eu la hardiesse de venir m'annoncer la résolution où son pere étoit d'unir  
 4209 nos destinées.

4210 Un moment après avoir eu avec elle cet entretien, je vis paroître le  
 4211 Maltotier\*, qui m'adressa un long discours qu'il avoit préparé, pour me faire  
 4212 valoir la bonté qu'il avoit de vouloir bien livrer sa fille à un aventurier, au lieu de  
 4213 le mettre entre les mains de la justice pour le faire punir comme un suborneur de  
 4214 la fille de son maître. Je lui répondis froidement qu'il me prenoit pour un autre :  
 4215 que si sa fille avoit fait un faux pas, ce n'étoit pas moi qui le lui avois<sup>268</sup> fait  
 4216 faire : que je la trouvois plus propre à éteindre la concupiscence qu'à l'allumer;  
 4217 en un mot que n'ayant pas été [387] son galant\*, je ne serois jamais son époux.

4218 L'air dédaigneux dont je prononçai ces paroles piqua le Maltotier\*, qui se  
 4219 faisant violence pour me cacher la fureur qui le dominoit, me dit en s'éloignant  
 4220 de moi : Mon petit Monsieur, faites là-dessus vos réflexions<sup>269</sup>, & ne m'obligez  
 4221 point à vous prouver que j'ai encore assez de crédit pour humilier votre fierté. Je  
 4222 lui repartis, mais il n'entendit pas, que mon parti étoit tout pris, & que bien

<sup>268</sup> G1732 et G1733 donnent « avoit »; A1733 corrige.

<sup>269</sup> A1733 porte « réflexions ».

4223 différent des paresseux qui aiment à trouver besogne faite, je ne voulois pas  
4224 recueillir le fruit des peines de mon prochain.

4225           Le jour suivant le Financier me demanda quelle étoit ma résolution sur ce  
4226 qu'il m'avoit proposé. Je lui répondis que je ne pouvois en prendre d'autre, que  
4227 de le prier de se pourvoir d'un nouveau [388] Commis, & d'examiner mes Livres.  
4228 Voilà donc, reprit-il, à quoi vos réflexions<sup>270</sup> ont abouti. J'en suis fâché pour  
4229 vous. En achevant ces mots il me quitta pour aller employer contre moi tout son  
4230 crédit & pour se venger d'un refus dont il ne connoissoit pas la justice.

4231           Il n'y travailla pas en vain : je fus arrêté deux jours après dans la rue<sup>271</sup> par  
4232 une troupe d'Archers qui vinrent fondre sur moi. J'eus beau leur dire que je  
4233 n'avois pas envie de faire la moindre résistance, ils me secouèrent & me  
4234 houspillèrent d'autant plus que chaque secousse faisoit tomber dans leurs mains,  
4235 ma tabatiere, ma montre, ou mon argent. Ils me jetterent ensuite dans un Fiacre,  
4236 & me conduisirent au Châtelet<sup>272</sup>. Avant que d'y arriver, je pris garde que j'avois  
4237 encore au doigt mon diamant; heureusement pour moi mon escorte ne l'aperçut<sup>273</sup>  
4238 [389] point, ce qui m'épargna une furieuse secousse. Pour le sauver des griffes de  
4239 ces oiseaux de proie, qui sont des voleurs privilégiés, je fis si bien qu'avec mes  
4240 dents je le détachai de l'anneau & le gardai dans ma bouche.

4241           Ce qui sans doute avoit déterminé le Maltotier\* à me faire giter si  
4242 promptement au Châtelet, c'est qu'il avoit appris qu'il en devoit partir  
4243 incessamment un grand convoi pour le Canada. Je n'eus pas en effet le chagrin  
4244 de coucher sur la paille; car dès la nuit même je sortis de prison pour être  
4245 transporté à Quebec avec tous les honnêtes gens que la Cour envoyoit alors dans  
4246 cette Colonie. Quand je sçus que je devois être de ce voyage involontaire, & qu'il  
4247 fut question de se mettre en chemin, je m'avisai pour mes pechez de faire le retif  
4248 & de protester qu'en m'arrêtant on s'étoit trompé; on se mocqua de mes

<sup>270</sup> A1733 porte « réflexions ».

<sup>271</sup> G1733 porte « rüe ».

<sup>272</sup> Le Petit Châtelet : prison parisienne située sur la rive gauche à l'entrée de la rue Saint-Jacques. Comme à la Conciergerie et à la Tourmelle, on y enfermait « les malfaiteurs atteints de crimes de vol & d'assassinat. » (*Encyclopédie*, « Prison »; voir aussi *PRNP*, « Châtelet (Grand et Petit) »)

<sup>273</sup> G1733 porte « l'aperçût ».



4249 plaintes, & je n'y gagnai que des gourmandes\*, ou pour parler plus juste, les  
4250 Officiers qui avoient ordre de nous conduire étoient payés pour cela. Je leur avois  
4251 été bien recommandé. C'est de quoi je m'aperçus lors qu'au lieu de me faire aller  
4252 à pied avec un grand nombre de malheureux qu'on menoit comme moi par force  
4253 en Canada, on me fit l'honneur de me mettre parmi les personnes de distinction,  
4254 je veux dire avec celles qui faisoient ce voyage en voiture. On m'accorda une  
4255 place dans une charette, où deux redoutables Archers armés de carabines  
4256 occupoient chaque bout & nous tenoient en respect.

4257

4258

*Fin du troisième Livre & du premier Tome.*

Université de Montréal

Édition critique des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne*  
d'Alain-René Lesage, précédée d'un commentaire  
(volume 2 de 2)

Par  
Emmanuel Bouchard

Département des littératures de langue française  
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de Philosophiæ Doctor (Ph. D.)  
en Littératures de langue française

juillet 2006

© Emmanuel Bouchard, 2006  
Université de Montréal  
Faculté des études supérieures



PQ  
35  
U54  
2007  
V.010  
t.2

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

## Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	iii
Table des matières.....	v
Liste des sigles et abréviations.....	vii
Remerciements.....	xi
Introduction.....	1
I. COMMENTAIRE.....	4
Fortune .....	5
La question de <i>Beauchêne</i> .....	10
Un roman philosophique.....	21
Une œuvre littéraire.....	31
Marques d'ironie.....	54
Le lieu commun.....	59
Les figures de la flibuste.....	79
Le fameux et malheureux Montauban.....	81
Jacques Cassard.....	86
Le « Capitaine de Gennes » et « Monsieur Dugué ».....	89
II. ÉDITION CRITIQUE.....	96
Note sur l'établissement du texte.....	97
<i>Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne</i> , t. I....	101
Livre I.....	112
Livre II.....	172
Livre III.....	219
<i>Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne</i> , t. II...270B	
Livre IV.....	275
Livre V.....	347

Livre VI.....	381
Variantes de l'édition Ganeau de 1733.....	427
Variantes de l'édition d'Amsterdam de 1733.....	511
Glossaire.....	534
Notices biographiques.....	557
Notices géographiques.....	614
III. ANNEXES ET BIBLIOGRAPHIE.....	621
Chronologie d'Alain-René Lesage.....	622
Lettre de Lesage sur les Mémoires de Marie Petit.....	630
Bibliographie.....	633

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19

||TABLE  
DES ARGUMENS  
du second Tome.

LIVRE QUATRIÈME.

Suite de l'Histoire du Comte de  
Monneville.

*Par quelle voiture Monneville se rendit de Paris à la Rochelle où il s'embarqua pour Quebec. Ce qui se passa dans le Vaisseau sur la route. De quelle maniere on marie en ce Pays-là les filles & les garçons qu'on y envoie de France pour peupler la colonie. Par quelle adresse Monneville & une Demoiselle de Paris éviterent ce mauvais sort. Ce jeune || homme obtient un employ par le crédit d'un Pere Recolet qui luy rend encore d'autres services. De quelle façon Mademoiselle du Clos<sup>1</sup> & lui vivoient au Fort & dans l'Habitation que le Commandant avoit aux environs. Ils se séparent à l'amiable. Comment cette Demoiselle devint Sakgame\* ou Souveraine d'un quartier des Hurons<sup>2</sup>. Description de son Habitation. Mœurs de ces Sauvages.*

---

<sup>1</sup> Personnage non identifié.

<sup>2</sup> Le nom *Hurons* (dérivé de *hure*, « tête hérissée ») a été donné par les Français au peuple qui se nommait lui-même Ouendats et qui à l'origine était installé sur le territoire actuel de l'Ontario, sur les terres bordant la baie Georgienne et la baie de Matchedash, jusqu'au lac Simcoe à l'est. Composés de quatre groupes, les Attignaouatan (nations de l'Ours), les Attingueenougnahac (nation de la Corde), Ahrendarrhonon (nation de la Pierre) et les Tahontaenrat (nation du Cerf), les Hurons sont semi-sédentaires et pratiquent l'agriculture. À partir des premières années du XVII<sup>e</sup> siècle, ils sont les principaux partenaires commerciaux des Français et tiennent auprès de ceux-ci le rôle d'intermédiaires dans la traite avec les nations plus éloignées. Décimés par la maladie dans les années 1630 — en raison notamment des nombreuses épidémies provoquées par leurs contacts réguliers avec les jésuites et les Français établis chez eux — puis par les raids iroquois des années 1640, les Hurons voient baisser rapidement leur population qui, au début des années 1650, se chiffre à la moitié de ce qu'elle était au début du siècle. Forcés d'abandonner leurs terres sous la pression des attaques iroquoises, certains partent vers Québec où ils sont accueillis par les jésuites, mais un plus grand nombre se réfugie chez les Tionnontatés, des Indiens pétuns de famille iroquoienne avec qui ils partagent une certaine parenté. Chassés à nouveau par les Iroquois, les Hurons et les Tionnontatés se retirent vers l'ouest et, dans les années 1670, montent jusqu'au nord du lac Michigan où ils s'établissent à Mackinac auprès des Outaouais. Malgré certaines divisions au sein du groupe, les Hurons demeurent, à la fin du XVII<sup>e</sup>

20 *De quelle sorte ils reçurent chez eux Monneville. Histoire de Mademoiselle du*  
 21 *Clos. Le Commandant Maloïin meurt. Monneville demande à luy succeder*  
 22 *dans son employ. Le Gouverneur le lui refuse poliment, & nomme Monsieur*  
 23 *de la Haye<sup>3</sup>, jeune Parisien, pour remplir la place du Commandant du Fort;*  
 24 *mais en récompense Monneville herite de l'Habitation & des meubles du*  
 25 *défunt. Il conduit au Fort Monsieur & Madame de la Haye<sup>4</sup>, & devient le*  
 26 *meilleur de leurs amis. Malheureusement l'amour se met de la partie & gête*  
 27 *tout. Histoire de Monsieur & de Madame de la Haye. Étrange événement qui*  
 28 *doit servir d'avis au Lecteur pour être en garde contre les surprises de*  
 29 *l'amour.*

30

31

## LIVRE CINQUIÈME.

32

33

Suite de l'Histoire du Comte de Monneville.

34

35 *Monneville repasse en France. Il se rend à Paris où il se faufile avec de jeunes*  
 36 *débauchez, parmi lesquels il rencontre par hazard le Chevalier, frere de*  
 37 *Mademoiselle du Clos. Il fait connoissance avec ce jeune homme, & lui*  
 38 *apprend des nouvelles de sa sœur. Ils deviennent les meilleurs amis du monde.*  
 39 *Monneville le quitte pour || aller faire un voyage au Mênilt†, où il a été élevé*  
 40 *dans son enfance, dans le dessein d'y voir sa Nourrice, & de tirer d'elle des*  
 41 *éclaircissemens sur sa naissance. Il achete la Terre du Comte de Monneville*  
 42 *son pere. Il va au Château du Mênilt† où il revoit la Baronne & Lucile, &*  
 43 *après quelques conversations avec ces Dames, il se fait entre eux une*  
 44 *reconnoissance. La Baronne lui apprend qu'il est son fils. Ensuite il épouse*  
 45 *Lucile. Le Chevalier vient à ses Nôces, qui sont à peine achevées, que ces deux*

---

siècle, fidèles à l'alliance française, assez du moins pour que certains d'entre eux aillent s'établir après 1701 au fort Detroit (« Glossaire des noms de tribus indiennes », dans *DBC*, t. II, p. xxx-xxxii; « Appendice VI », dans Lahontan, *OC*, t. II, p. 1218-1219; Saugrain, *DNF* p. 45; Bruce Trigger, *les Enfants d'Aataentsic. L'histoire du peuple huron*, Montréal, Libre Expression, 1991, 972 p.; Denis Delâge, *op. cit.*).

<sup>3</sup> Personnage non identifié.



46 *Cavaliers\* se préparent à partir pour le Canada, dans l'intention d'y aller*  
 47 *chercher Mademoiselle du Clos. Ils arrivent à Quebec, & vont à Montreal, où*  
 48 *après mille perquisitions, ils apprennent que cette<sup>5</sup> Sakgame\* des Hurons a*  
 49 *perdu la vie au grand regret de ces Sauvages. Enfin, Monneville & son ami*  
 50 *s'étant rembarquez pour || revenir en France, sont attaquez & pris par les*  
 51 *Anglois qui les menent à Boston dans la Nouvelle Angleterre†. Là ils sont*  
 52 *vendus comme des Esclaves à un Capitaine qui les achete pour les revendre;*  
 53 *mais Beauchêne & ses Compagnons rencontrent le Vaisseau de cet Officier.*  
 54 *Ils s'en rendent maîtres, & par-là Monneville & le Chevalier sont tirez*  
 55 *d'esclavage.*

56

57

## LIVRE SIXIÈME.

58

59 *Continuation de l'Histoire du Chevalier de Beauchêne. Il rencontre deux*60 *Vaisseaux Anglois Gardes-Côtes\*, qui le font prisonnier. Pour recouvrer sa*  
61 *liberté, il forme un projet qui ne réussit point. Il est mis à terre avec ses*62 *Compagnons au pied d'un rocher dans les deserts de Guinée†, où on les laisse*  
63 *sans vivres & sans armes. Après || avoir essuyé mille dangers, Beauchêne avec*64 *deux de ses Compagnons arrive au Cap-Corse†, où il retombe entre les mains*  
65 *du Capitaine qui l'avoit pris. Il est enfermé dans un souterrain & remis en*66 *liberté. Il est conduit à Juda†. Il y est bien reçu par Monsieur de Chamois<sup>6</sup>,*67 *Gouverneur du Fort François, qui l'engage à aller ravager l'Isle de Prince†.*68 *Détail de cette expedition. Descentes de Beauchêne sur les Côtes de Brésil.*69 *Enlevement d'un Capitaine Garde-Côtes\*. La tête du Chevalier est mise à prix*70 *par le Gouverneur du Rio-Janeiro. Vengeance de Beauchêne. Il fait une prise*71 *considérable. Valeur des Portugais. Il se joint avec d'autres Flibustiers aux*


---

<sup>4</sup> Personnage non identifié.

<sup>5</sup> G1732 donne « cete »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>6</sup> Personnage non identifié.

- 72 *troupes que Monsieur Cassare<sup>7</sup> commandoit. Ils vont ravager Mont-Sarra†.*
- 73 *Détail de cette expedition.*

---

<sup>7</sup> Voir « Cassard, Jacques » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

74 || LES  
 75 AVANTURES  
 76 DU CHEVALIER  
 77 DE BEAUCHÊNE.  
 78  
 79 \_\_\_\_\_  
 80 LIVRE QUATRIÈME.

81 Suite de l'Histoire du Comte de Monneville.

82  
 83 *Par quelle voiture Monneville se rendit de Paris à la Rochelle où il s'embarqua*  
 84 *pour Quebec. Ce qui se passa dans le Vaisseau sur la route. De quelle*  
 85 *maniere on marie en ce pays-là les filles & les garçons qu'on y envoie de [2]*  
 86 *France pour peupler la colonie. Par quelle adresse Monneville & une*  
 87 *Demoiselle de Paris éviterent ce mauvais sort. Ce jeune homme obtient un*  
 88 *employ par le crédit d'un Pere Reolet qui luy rend encore d'autres services.*  
 89 *De quelle façon Mademoiselle du Clos & lui vivoient au Fort & dans*  
 90 *l'habitation que le Commandant avoit aux environs. Ils se séparent à*  
 91 *l'amiable. Comment cette Demoiselle devint Sakgame\* ou Souveraine d'un*  
 92 *quartier de Hurons. Description de son habitation. Mœurs de ces Sauvages.*  
 93 *De quelle sorte ils reçurent chez eux Monneville. Histoire de Mademoiselle du*  
 94 *Clos. Le Commandant Maloüin meurt. Monneville demande à luy succeder*  
 95 *dans son employ. Le Gouverneur le lui refuse poliment, & nomme Monsieur*  
 96 *de la Haye, jeune Parisien, pour remplir la place du [3] Commandant du Fort;*  
 97 *mais en récompense Monneville herite de l'habitation & des meubles du*  
 98 *défunt. Il conduit au Fort Monsieur & Madame de la Haye, et devient le*  
 99 *meilleur de leurs amis. Malheureusement l'amour se met de la partie & gâte*  
 100 *tout. Histoire de Monsieur & de Madame de la Haye. Étrange événement qui*  
 101 *doit servir d'avis au Lecteur pour être en garde contre les surprises de*  
 102 *l'amour.*

103

104 NOTRE Caravanne fit une pause à Bourg-la-Reine†, pour se mettre dans  
 105 un ordre de marche convenable. Le soleil qui commençoit alors à se lever, me fit  
 106 connoître que j’avois pour associez deux ou trois cents tant filoux que catins  
 107 qu’on envoyoit renforcer la colonie de la nouvelle France†<sup>8</sup>. Comme nous  
 108 faisons tous ce voyage [4] à regret, il regna d’abord parmi nous une tristesse  
 109 générale. Les uns maudissant les personnes ausquelles ils imputoient leur  
 110 malheur, faisoient retentir l’air de cris & de lamentations; les autres se  
 111 representant l’inutilité des plaintes devoient leur chagrin dans un silence  
 112 profond; mais insensiblement ils firent tous de necessité vertu, & bientôt les ris  
 113 avec les chansons vinrent écarter les images tristes.

114 Il y avoit dans la charette, j’ai pensé dire le carosse, où j’étois quatorze  
 115 femmes & un jeune homme qui les amusoit infiniment par mille plaisanteries  
 116 qu’il debitoit d’un air gai. Un Abbé qui va prendre possession d’un gros Benefice  
 117 ne paroît pas plus joyeux. Nous étions tous surpris d’une gayeté si déplacée. Il  
 118 s’en aperçut & nous dit : Aux éclats de rire qui m’échappent vous me croyez [5]  
 119 peut-être un extravagant. Rendez-moi, s’il vous plaît, plus de justice. Quand je  
 120 pense au dernier tour que j’ai fait à mon très-honoré Pere, je ne puis m’empêcher  
 121 de m’épanoüir la ratte à ses dépens. Vous allez voir si j’ai tort.

122 Je suis fils d’un riche Libraire de la ruë Saint Jacques, qui m’a si bien gâté  
 123 dans mon enfance, qu’à l’âge de cinq ans je lui riois au nez lorsqu’il se donnoit

---

<sup>8</sup> Lesage reprend à son compte le lieu commun selon lequel la Nouvelle-France aurait été le lieu d’élection d’hommes et de femmes de mauvaises mœurs. Au cours du siècle dernier, cette idée a été largement démentie par des historiographes canadiens comme Gustave Lanctôt, qui y voient le résultat d’une confusion entre la situation du Canada et celle de certaines îles antillaises, où il est attesté que les compagnies responsables de l’émigration ont déjà accueilli des « impies », des « athées », des « libertins » et « plusieurs jeunes gens débauchez » (*Filles de joie ou filles du roi*, Montréal, Éditions Chantecler, 1952, p. 92; voir également, à ce sujet, François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada français depuis la découverte*, 3<sup>e</sup> édition, s. l., Action nationale, 1952, t. I, p. 97-101; Lahontan, *OC*, t. I, p. 265-266 et note 41; chevalier de Baugy, *Journal d’une expédition contre les Iroquois en 1687*, p. 153; Raudot, *RPL*, p. 4). Il faut aussi rappeler qu’un an avant Lesage Prévost publie le septième tome des *Mémoires et aventures d’un homme de qualité*, l’*Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*, un roman qui connaîtra un grand succès en Europe et qui raconte le périple d’un jeune couple exilé en Amérique en raison des poursuites auxquelles il doit faire face. Dans un passage qui précède l’embarquement de Des Grieux et de Manon Lescaut pour le Mississippi, Prévost reprend le lieu commun évoqué plus haut et qui a pu inspirer Lesage : « On commençait, dans le même temps, à embarquer quantité de gens sans aveu, pour le Mississippi » (*ML*, p. 200).

124 les airs de me réprimander, & toutes les fois que dans sa colere il en venoit avec  
 125 moi aux voyes de fait, je ne manquois pas de jeter dans le puits autant de  
 126 volumes que j'avois reçu de coups. Je vous ennuirois si je vous racontois toutes  
 127 les malices que je lui ai faites. Jugez-en par le parti qu'il prend aujourd'hui de  
 128 sacrifier au ressentiment qu'il en a un fils unique; car je n'ay ni frere ni sœur, ni  
 129 [6] n'en aurai selon toutes les apparences, puisque mon pere & ma mere sont trop  
 130 vieux pour se venger ainsi de moi.

131 Pour vous apprendre, poursuivit-il, ce qui me donne occasion de rire  
 132 présentement, je vous dirai que depuis trois jours mon pere a tenu sa boutique  
 133 fermée, & qu'il a gardé même les clefs de la porte de la maison, de peur que je ne  
 134 lui échapasse : Mon fils, m'a-t-il dit hier au soir d'un air doux & perfide, tenez-  
 135 vous prêt à partir avec moi demain<sup>9</sup> matin pour la Campagne. Je me suis bien  
 136 douté qu'il avoit quelque mauvaise intention, & qu'il vouloit m'envoyer dans  
 137 quelque endroit faire pénitence; mais je ne m'attendois pas à l'aller faire si loin.  
 138 Pour rendre celebre le jour de mon départ, & en graver la date, en grec, en latin &  
 139 en françois, tandis qu'on me croyoit [7] couché, je me suis glissé dans la  
 140 Bibliotheque, où m'étant indistinctement saisi<sup>10</sup> des livres que j'ai trouvez sous  
 141 ma main, j'en ai arraché de chacun les dix ou douze premiers feüillets. Que j'ai  
 142 tronqué de Jurisconsultes & mutilé d'Orateurs! Que j'ai laissé sur le carreau de  
 143 Peres de l'Église qui n'ont plus face de Chrétiens! Je n'ai rien épargné,  
 144 Théologie, Medecine, Histoire, Poësie, Romans, tout a passé par mes mains; &  
 145 c'est en songeant aux grimaces que fait à present mon pere que je ris de si bon  
 146 cœur. Je m'imagine le voir entrer dans sa Bibliotheque qui n'est plus qu'un  
 147 Hôpital d'Invalides. Il considere le ravage que j'ai fait. Il examine les blessez, &  
 148 calcule avec douleur ce qu'il lui en coutera pour leur guérison. Pour ceux qui  
 149 avoient de longues Préfaces, ils n'en seroient pas moins [8] bons, si du moins sur  
 150 la premiere page, je leur avois laissé leur nom, leur âge & le lieu de leur

<sup>9</sup> G1732 et A1733 donnent « de main »; G1733 corrige.

<sup>10</sup> G1732 donne « saisis »; G1733 et A1733 corrigent.

151 naissance. Il est vrai que faute de cela les malheureux vont passer comme moi  
152 pour des aventuriers qui n'ont ni feu ni lieu & ne sont réclamés de personne.

153           Le jeune homme cessa de parler en cet endroit pour recommencer à rire  
154 de façon que tout le monde ne put se défendre d'en faire autant. Ce qui servit  
155 comme de signal à nos dignes Compagnes de voyage pour raconter leurs  
156 aventures. Mais chacune voulant parler la première, elles se mirent toutes  
157 ensemble à faire autant de bruit que les Pierides après leur métamorphose<sup>11</sup>. Je les  
158 interrompis toutes pour les prier de me donner un moment d'audience.  
159 Mesdames, leur dis-je, songez, de grace, que nous ne sommes ici que des  
160 Auditeurs; [9] nous ne saurions en même temps vous prêter à toutes l'attention  
161 que vous méritez. Le fils du Libraire se joignit à moi, & nous obtînmes enfin que  
162 ces Dames parleroient tour à tour<sup>12</sup>.

163           Alors je m'adressai à la plus apparente\* de la compagnie & lui dis de  
164 commencer. Mais elle nous conjura d'une manière si polie & en même temps si  
165 triste de vouloir bien l'en dispenser, que nous la laissâmes en repos. C'est donc à  
166 moi, s'écria aussi-tôt sa voisine, c'est à moi d'enlever toutes les attentions. Elle  
167 n'eut pas achevé ces mots, qu'elle se mit à raconter ses proüesses avec une  
168 vivacité accommodée au sujet. Elle nous apprit de belles choses aussi-bien que  
169 ses Compagnes, dont la plûpart à l'édification du Public avoient fait tous les ans  
170 une retraite de quelques mois, pendant laquelle elles avoient joint à un [10]  
171 habillement des plus modestes un jeûne austere au pain & à l'eau avec un travail

---

<sup>11</sup> Les Piérides sont les neuf filles de Piéros, roi de Macédoine, qui disputèrent aux Muses du Parnasse les honneurs du chant. Après un duel au cours duquel chacune des parties eut l'occasion de faire valoir ses talents, les nymphes, choisies comme arbitres, déclarèrent les Muses gagnantes et les Piérides furent métamorphosées en pies par Apollon, conservant ainsi « leur ancien caquet, leur rauque jacassement et leur penchant immodéré au bavardage ». (Ovide, *les Métamorphoses*, traduction, introduction et notes par Joseph Chamonard, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 1966, p. 154)

<sup>12</sup> Cette intervention de Monneville rappelle celle de Rolando auprès des voleurs dans l'*Histoire de Gil Blas de Santillane* : « Un grand plat de rôti, servi peu de temps après les ragoûts, vint achever de rassasier les voleurs, qui, buvant à proportion qu'ils mangeaient, furent bientôt de belle humeur et firent beaucoup de bruit. Les voilà qui parlent tous à la fois. L'un commence une histoire, l'autre rapporte un bon mot ; un autre crie, un autre chante. Ils ne s'entendent point. Enfin Rolando, fatigué d'une scène où il mettait inutilement beaucoup du sien, le prit sur un ton si haut, qu'il imposa silence à la compagnie. Messieurs, leur dit-il, écoutez ce j'ai à vous proposer.

172 assidu. Ces innocentes pénitentes traittoient de peccadilles & de petits tours  
 173 d'adresse toutes les fautes qu'elle confessoient avoir faites : avoir vuïdé les  
 174 poches de quelqu'un, l'avoir mis tout nud dans la ruë au fort de l'hyver, ou  
 175 l'avoir fait jetter par les fenêtrés, elles appelloient cela avoir dégourdi des sots.

176 J'eus tous les jours de pareils entretiens à essayer sur la route jusqu'à la  
 177 Rochelle où nous arrivâmes fort fatigués de notre voiture assommante. Là me  
 178 voyant sur le point d'être embarqué, je demandai un quart d'heure d'audience au  
 179 Capitaine du Vaisseau. J'esperois exciter sa pitié par le recit de l'injustice qui  
 180 m'avoit été faite, & pour le rendre plus touchant je me proposois de  
 181 l'accompagner de l'offre de mon diamant; mais [11] dès ma premiere phrase  
 182 comprenant que je voulois tenter sa fidelité, il ne me permit pas de dire le reste de  
 183 ma harangue, dont la fin peut-être lui auroit paru plus agréable que le  
 184 commencement. Il me ferma la bouche en me disant brusquement qu'il  
 185 m'écouteroit pendant le premier calme qui nous prendroit, & que si je l'ennuyois  
 186 par la narration que j'avois à lui faire, je pouvois compter qu'il me feroit amarer  
 187 sur un canon & donner cent coups. Le caractere dur de cet Officier m'ôta l'envie  
 188 de lui offrir mon diamant. J'eus peur qu'il ne le refusât & que je ne reçusse un  
 189 mauvais traitement de sa brutale integrité.

190 Je perdis donc toute esperance de borner mon voyage à la Rochelle, & le  
 191 chagrin que j'en eus me causa une maladie dont je ne me serois jamais tiré sans le  
 192 se-[12]cours de trois Peres Recolets qui étoient dans le Vaisseau. L'un d'entr'eux  
 193 avoit déjà voyagé en Canada, & même avoit été Gardien du Couvent que ces  
 194 Religieux ont à Quebec<sup>13</sup>. Il y menoit ses deux Compagnons pour recrûë. Je lui

---

Au lieu de nous étourdir les uns les autres en parlant tous ensemble, ne ferions-nous pas mieux de nous entretenir comme des gens raisonnables?» (HGBS, p. 35).

<sup>13</sup> Si ces pères récollets ne correspondent très exactement à aucune figure connue de l'histoire de la Nouvelle-France, certaines indications permettent d'effectuer des rapprochements approximatifs avec les missionnaires Gabriel de La Ribourde, supérieur du couvent de Québec de 1670 à 1677, et son successeur Valentin Le Roux, gardien du couvent à partir de 1677. Mais c'est surtout à Claude Filiastre que fait penser le récollet de Lesage. Né à Rouen, ce missionnaire traverse en Nouvelle-France en 1677 avec, à ses côtés, Valentin Le Roux, alors commissaire provincial, et deux autres missionnaires. En 1683, il quitte la Nouvelle-France, mais il y revient en 1689 (l'épisode rapporté par Lesage se déroule en 1690, peu avant le siège de Phips à Québec) avec le titre de commissaire provincial et de gardien du couvent de Québec. Les renseignements

195    contai par quelle aventure je me trouvois réduit à sortir malgré moi de ma patrie.  
 196    Il me plaignit & m'exhortant ensuite à me roidir contre le sort qui me persecutoit,  
 197    il m'inspira peu à peu un courage superieur à ma mauvaise fortune. Mon Pere, lui  
 198    dis-je un jour, grace à vos charitables exhortations je suis préparé aux plus  
 199    fâcheux événemens. Ne me cachez pas, je vous prie, l'horreur de la destinée qui  
 200    nous attend ces malheureux & moi. De quelle maniere en usera-t-on avec nous  
 201    quand nous serons en Canada? Je vais vous l'apprendre, me répondit-il, puisque  
 202    vo-[13]tre fermeté me permet d'offrir à votre esprit un si terrible tableau.

203           De tout ce que vous êtes d'hommes ici, poursuivit-il, on prendra les plus  
 204    robustes pour travailler à la pierre, abatre des bois ou défricher des terres. On  
 205    enverra la plûpart des autres dans les habitations les plus écartées, & par  
 206    consequent les plus voisines des Sauvages, qui égorgeront ces miserables pour le  
 207    moindre sujet qu'ils croiront avoir de se plaindre d'eux, ou brûleront leurs  
 208    habitations. Joignez à l'effroi de se voir à la merci des Sauvages une si grande  
 209    disette de tout, que les trois quarts des François qu'on envoie dans ces endroits là  
 210    périssent de faim.

211           Avant qu'on les distribuë dans leurs quartiers, on a grand soin de procurer  
 212    à chacun sa chacune. Le Celibat étant un vrai crime d'état dans une Colonie, il  
 213    faut [14] que les nouveaux débarquez se marient en arrivant à Quebec, ce qui se  
 214    fait de la maniere suivante. La Dame Bourdon<sup>14</sup> Directrice de la Maison où l'on  
 215    met les femmes qui viennent de Paris, assortit les époux à sa fantaisie. Heureux  
 216    l'épouseur à qui elle donne une compagne saine de corps & d'esprit. Ce n'est pas  
 217    que pour faire recevoir sans répugnance au futur la bénédiction nuptiale elle ne  
 218    lui fasse un bel éloge de la future.

219           Un des deux Compagnons du Moine qui parloit fit un grand éclat de rire  
 220    en cet endroit. Sans mentir, s'ecria-t-il, voila une plaisante police. Je m'imagine  
 221    que je vois un Fripier, qui d'un coup d'œil sur la taille d'un homme qui entre  
 222    dans son Magasin, lui trouve un habit comme fait exprès pour lui. Riez tant qu'il

---

donnés par Lesage sont assez précis pour qu'on puisse croire qu'il s'est inspiré de l'une ou de plusieurs de ces figures pour créer le personnage du récollet.



223 vous plaira, reprit le Gardien, ce que je dis se pratique au pied de [15] la lettre. La  
 224 dernière fois que j'assistai à cette cérémonie matrimoniale, dont je fus le  
 225 Ministre, il se presenta une petite figure d'homme assez drole qui pria la Dame  
 226 Bourdon de lui montrer, disoit-il, sa marchandise, afin qu'il pût se choisir une  
 227 femme, puisque c'étoit un meuble dont il falloit absolument se charger. La  
 228 Directrice lui répondit sur le même ton : Mon ami, ce n'est pas la coutume que  
 229 l'on choisisse ainsi. D'ailleurs, j'ai ici des pieces qui ont la mine bien trompeuse,  
 230 vous pourriez y être attrapé. Raportez-vous-en plutôt à moy; je connoîtrai mieux  
 231 que vous ce qui vous convient quand vous m'aurez dit qui vous êtes & ce que  
 232 vous sçavez faire.

233 Je suis Tailleur à votre service, Madame, repliqua-t-il, & ne vous en  
 234 déplaie j'ai aussi quelques principes de dessein. On m'envoye à [16] soixante  
 235 quinze lieuës d'ici dans un canton\* où il n'y a personne de mon métier, à ce  
 236 qu'on dit. Je ne puis manquer d'y faire bien mes affaires. Ainsi, Madame, je vous  
 237 prie d'avoir égard à cela. Vous voyez que je ne rendrai pas une femme  
 238 malheureuse. J'en voudrois une qui fut sédentaire, qui sçût m'aprêter à manger &  
 239 m'aider un peu dans ma profession. J'ai ton fait, mon enfant, lui repartit la Dame  
 240 Bourdon. Je te veux apparier avec une fille qui sçait coudre & broder à  
 241 merveilles. C'est une grande travailleuse, adroite, propre, amusante & faite au  
 242 tour\*. Je suis bien aise de te rendre heureux; car ta phisionomie me revient.

243 Après avoir parlé de cette sorte, la Directrice alla chercher la future, &  
 244 pendant ce tems-là j'exhortai le petit Tailleur à se marier moins pour obéir à la loi  
 245 que [17] dans la vûë d'avoir du secours & de la consolation dans son  
 246 établissement. Je lui recommandai surtout d'élever ses enfans dans la crainte du  
 247 Seigneur, & lui tins tous les discours qu'il étoit de mon ministere de lui tenir dans  
 248 cette occasion. La Dame Bourdon revint quelques momens après, amenant avec  
 249 elle une grosse & grande fille qui avoit sur la tête une coëffe qui lui couvroit la  
 250 moitié du visage. Nous entrâmes tous quatre dans la Chapelle, où la Directrice me  
 251 pria de faire prendre la droite à la fille. Ce que je fis sans demander la raison de

---

<sup>14</sup> Voir « Gasnier, Anne » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

252 cette nouveauté. Mais au milieu de la ceremonie ayant jetté les yeux sur la  
 253 mariée, je m'aperçûs qu'elle n'avoit qu'un œil, qui étoit le gauche, & qu'à la  
 254 place du droit il y avoit une emplâtre qu'elle déroboit adroitement aux regards  
 255 curieux de l'épouseur.

256 [18] Je vous avoüe, ajouta le Gardien, que je pensai scandaleusement  
 257 perdre mon serieux. La ceremonie achevée, la Dame Bourdon fit signer aux  
 258 époux le billet de leur engagement, dont elle garda le double, les conduisit à la  
 259 porte, où ayant remis à la nouvelle mariée son trousseau<sup>15</sup> qui n'étoit pas fort  
 260 pesant, elle laissa à ces deux tourterelles la liberté d'aller où bon leur sembleroit.  
 261 Ensuite revenant à moi : Ah, mon Pere, me dit-elle, le bon mariage que je viens  
 262 de faire! j'étois bien embarrassée de cette creature-là. C'est une diablesse qui  
 263 mettoit ici tout en desordre. Si je lui avois donné un mari de sa taille, ils auroient  
 264 toujours été aux épées & aux couteaux; au lieu que le Tailleur n'osera souffler  
 265 devant sa femme, quand une fois il aura [19] connu de quel bois elle se chauffe.  
 266 Outre cela ils pourront procréer des enfans qui tenant de l'un & de l'autre seront  
 267 d'une grandeur raisonnable. Pour comble de bonheur, il aura une femme robuste  
 268 qui défrichera, bechera, semera & plantera pour avoir de quoi vivre; car le petit  
 269 bonhomme se trompe s'il croit en arrivant où il est envoyé trouver son diner tout  
 270 prêt & n'avoir qu'à croiser les jambes sur son établi. Il aura peu de pratique, je  
 271 vous en répons<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Les cinquante livres que le Roy leur fait donner [N.D.A.] .

<sup>16</sup> Il est à peu près certain que Lesage a lu la célèbre page de Lahontan à qui l'on doit une description très ironique de la façon dont on mariait les gens au Canada à l'époque de l'intendant Talon (entre 1663 et 1673) : « on y envoya [au Canada] de France plusieurs Vaisseau chargez de filles de moyenne vertu, sous la direction de quelques vieilles Beguines qui les diviserent en trois Classes. Ces Vestales étoient pour ainsi dire entassées les unes sur les autres en trois differentes sales, où les époux choissoient leurs épouses de la manière que le boucher va choisir les moutons au milieu d'un troupeau. Il y avoit dequoi contenter les fantasques dans la diversité des filles de ces trois Serrails, car on voyoit de grandes, de petites, de blondes, de brunes, de grasses & de maigres ; enfin chacun y trouvoit chaussure à son pied. Il n'en resta pas une au bout de 15. Jours. On m'a dit que les plus grasses furent plutôt enlevées que les autres, parce qu'on s'imaginait qu'étant moins actives elles auroient plus de peine à quitter leur menage, & qu'elles resisteroient mieux au grand froid de l'hiver, mais ce principe a trompé bien des gens. Quoiqu'il en soit on peut ici faire une remarque assez curieuse. C'est qu'en quelque partie du monde où l'on transporte les plus vicieuses Europeanes, la populace d'outre mer croit à la bonne foi que leurs pêchez sont tellement effacez par le baptême ridicule dont je vous ai parlé, qu'ensuite elles sont sensées filles de vertu, d'honneur, & de conduite irréprochable. Ceux qui vouloient se marier

272 Ce discours du Pere Gardien\* divertit infiniment ses deux Compagnons.  
 273 J'en ris aussi, mais du bout des dents. J'envisageai avec horreur un pareil exil; &  
 274 fis assez connoître que je ne ferois pas un trop bon ménage avec une épouse de la  
 275 main de la Dame Bourdon. Le Gardien s'en apperçût, & me dit : Ne vous affligez  
 276 pas, Mon-[20]sieur; vous n'avez point une figure à mériter qu'on vous traite  
 277 comme le petit Tailleur. J'empêcherai facilement que vous n'en soyez réduit là.  
 278 Votre air, vos manieres vous distinguent fort des garnemens parmi lesquels vous  
 279 avez le malheur de vous trouver confondu; & qui presque tous portent gravez sur  
 280 leur front les crimes qu'ils viennent expier en Canada. Vous devez être assuré que  
 281 vous serez reçu dans notre Ordre à bras ouverts. Si vous preniez ce parti, vous  
 282 verriez que nous sommes là plus considerez qu'en Europe. Si l'état Monastique  
 283 ne vous convenoit pas absolument, vous avez de l'éducation, vous écrivez bien,  
 284 vous ne quitterez point la Ville de Quebec, si vous voulez y demeurer. Je me fais  
 285 fort de vous y procurer un Emploi.

286 Je remerciai ce charitable Pere [21] de sa bonne volonté; & faisant fond  
 287 sur l'amitié qu'il me témoignoit, je me sentis tout consolé de me voir dans l'état  
 288 où j'étois. Les trois Recolets avoient soin de dire la Messe très-souvent; &

---

s'adresserent à ces directrices auxquelles ils étoient obligez de declarer leurs biens & leurs facultez, avant que de prendre dans une de ces Classes celles qu'ils trouvoient le plus à leur gré. Le mariage se concluoit sur le champ par la voye du Prêtre & du Notaire, & le lendemain le Gouverneur Général faisoit distribuer aux mariez un Bœuf, une Vache, un Cochon, une Truye, un Coc, une Poule, deux barils de chair salée, onze écus avec certaines armes que les grecs appellent κέραδ » (*OC*, t. I, p. 265-266). En 1654, le père Jean-Baptiste Du Tertre, en voyage dans les Antilles, décrit une scène assez semblable : « Lorsqu'il arrive des filles dans le pays, on a un grand soin de les loger chez quelque personne vertueuse, en sorte qu'il ne s'y passe aucun desordre, & aussi-tost plusieurs habitans qui ne respirent que des femmes courent à l'amour & au marché tout ensemble. Chacun considere celle qui luy agrée le plus, & apres en avoir fait un choix arrêté, il convient du prix de cette fille avec celle qui en a la conduite. Puis on passe le contract sur le champ, & dans peu de jours on les marie.» (*Histoire générale, des isles des Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique, et autres dans l'Amérique*, Paris, Jacques et Emmanuel Langlois, 1654, p. 471) Lesage aura d'ailleurs été assez marqué par l'épisode rapporté par Lahontan pour en faire, deux ans plus tard, une pièce de théâtre, *les Mariages de Canada*, représentée à la Foire Saint-Laurent, dans laquelle réapparaît le personnage de Mme Bourdon. Dans *Manon Lescaut*, roman dont l'action se déroule au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les mariages sont pris en main par le gouverneur de la colonie : « [Le gouverneur] s'entretint longtemps en secret avec le capitaine ; et revenant ensuite à nous, il considéra, l'une après l'autre, toutes les filles qui étoient arrivées par le vaisseau. Elles étoient au nombre de trente, car nous en avions trouvé au Havre une autre bande, qui s'étoit jointe à la nôtre. Le Gouverneur, les ayant longtemps

289 comme l'Aumônier ne sçavoit tout au plus que lire, le Reverend Pere Gardien  
 290 prêchoit tout l'équipage les Fêtes & les Dimanches. Cependant, quoique ses  
 291 Sermons fussent tous fort pathétiques, ils ne faisoient guere d'impression sur les  
 292 Auditeurs. Il y avoit du désordre dans le Vaisseau; & ce désordre augmentoit de  
 293 jour en jour par l'indiscretion des Officiers qui se familiarisoient un peu trop avec  
 294 nos belles Parisiennes. Les Matelots suivoient leur exemple. Il n'y avoit pas  
 295 jusqu'aux Mousses qui ne voulussent jouïr du droit de Passage. Néanmoins le  
 296 Capitaine craignant les reproches de la Cour [22] plus que ceux de sa conscience,  
 297 entreprit de resserrer ses Nymphes, mais il étoit bien difficile d'empêcher tant  
 298 d'Alcions de faire leurs nids sur les flots<sup>17</sup>.

299 Je m'attirai par la Musique la bienveillance de quelques Officiers qui la  
 300 sçavoient un peu. Cela me mit plus à mon aise. J'en fus mieux couché, mieux  
 301 nourri & plus libre. Les Moines m'en féliciterent d'abord, à la réserve du Pere  
 302 Gardien\*, qui souhaitant que je n'eusse eu aucune connoissance que la sienne sur  
 303 la route, me dit un jour confidemment, qu'il me conseilloit en ami de n'avoir que  
 304 peu de liaison avec les Officiers du Vaisseau, & d'être avec eux fort réservé,  
 305 attendu, disoit-il, que leur commerce me corromproit indubitablement. Oh, oh!  
 306 dis-je en moi-même après l'avoir écouté avec attention, il semble que ce  
 307 Reverend Pere me [23] mitonne pour son Couvent. Les offres de service qu'il  
 308 m'a faites n'auroient-elles pour but que de me faire endosser son harnois? Le  
 309 remede seroit pire que le mal : esclavage pour esclavage, j'aime mieux celui qui  
 310 peut finir.

311 Il y avoit dans le Vaisseau une autre personne qui partageoit avec moi les  
 312 bontez de ce saint Religieux. C'étoit une fille de vingt-quatre à vingt-cinq ans qui  
 313 se faisoit distinguer par un dehors noble & sage. Elle paroissoit plongée dans une  
 314 mélancolie que rien ne pouvoit dissiper; & veritablement elle avoit bien sujet de

---

examinées, fit appeler divers jeunes gens de la ville, qui languissaient dans l'attente d'une épouse. Il donna les plus jolies aux principaux, et le reste fut tiré au sort.» (*ML*, p. 221)

<sup>17</sup> Dans l'*Encyclopédie*, le rédacteur de l'article « ALCYON » écrit : « *alcedo*, nom que les anciens ont donné à un oiseau : mais ils n'ont pas assez bien décrit cet oiseau, pour que l'on ait pû le reconnoître : ainsi nous ne savons pas précisément quel étoit l'*alcyon* des anciens. Cependant

315 déplorer son infortune, ayant été embarquée avec nous par surprise le jour de  
 316 notre départ. J'avois aussi-bien que le Moine été frappé de son air modeste; &  
 317 quand j'avois occasion de m'entretenir avec elle, je lui trouvois des sentimens qui  
 318 me préve-[24]noient en faveur de sa naissance, qu'elle cachoit soigneusement<sup>18</sup>.

319           Mademoiselle, lui dis-je un jour en présence du Pere Gardien\*, sçavez-  
 320 vous l'heureux sort qui nous attend? Vous a-t-on dit que nous sommes ici comme  
 321 dans l'Arche de Noé, que nous n'en sortirons que deux à deux pour aller  
 322 multiplier les uns d'un côté & les autres de l'autre? On me donnera une femme  
 323 que je n'aurai jamais vûë, & vous serez livrée de la même maniere à un épouseur  
 324 inconnu. Le Religieux prenant alors la parole, lui raconta ce qu'il m'avoit dit de  
 325 la nécessité & des cérémonies de cet hymen sans façon. La Demoiselle en  
 326 l'écoutant levoit les yeux au Ciel, & témoignoit assez sans parler le peu de goût  
 327 qu'elle se sentoit pour une semblable union. Hé bien, Mademoiselle lui dis-je,  
 328 lorsque le Pere eut achevé son [25] discours, que pensez-vous de cela? Ne  
 329 vivons-nous pas l'un & l'autre dans une attente bien agréable? Si le consentement  
 330 est nécessaire pour ce mariage, répondit-elle, je puis vous assurer qu'on ne me  
 331 l'arrachera pas facilement. On m'ôtera plutôt la vie que de m'obliger à devenir  
 332 femme d'un Maçon ou d'un Bucheron. Là-dessus le Moine la pressa de nous  
 333 apprendre quelle étoit sa famille, mais elle refusa de satisfaire sa curiosité.

334           La crainte qu'elle avoit de tomber entre les mains d'un homme de la plus  
 335 basse condition excita ma pitié & me fit songer aux moyens de lui mettre sur cela  
 336 l'esprit en repos. Je n'y rêvai pas long-temps. Il me vint une pensée que je lui  
 337 communiquai dès que je pus lui parler sans être entendu de personne. Je lui

---

les modernes ont fait l'application de ce nom. Belon l'a donné à deux especes d'oiseaux que nous  
 appellons en françois *martin-pêcheur* & *rousserolle*.»

<sup>18</sup> Dans *Manon Lescaut*, la réaction et le sentiment de Renoncour à l'endroit de l'héroïne sont  
 assez semblables à ceux de Monneville : « Parmi les douze filles, qui étaient enchaînées six à six  
 par le milieu du corps, il y en avait une dont l'air et la figure étaient si peu conformes à sa  
 condition, qu'en tout autre état je l'eusse prise pour une personne du premier rang. Sa tristesse et  
 la saleté de son linge et de ses habits l'enlaidissaient si peu que sa vue m'inspira du respect et de  
 la pitié. Elle tâchait néanmoins de se tourner, autant que sa chaîne pouvait le permettre, pour  
 dérober son visage aux yeux des spectateurs. L'effort qu'elle faisait pour se cacher était si naturel,  
 qu'il paraissait venir d'un sentiment de modestie » (*ML*, p. 40-41). C'est, en revanche, le père

338 demandai si pour conserver tous deux [26] notre liberté elle ne trouveroit pas à  
 339 propos que dans l'occasion nous nous disions mariés ensemble. J'ajoutai qu'on  
 340 me promettoit un établissement dans la Ville; ce que je jugeois devoir lui faire  
 341 plaisir, puisque je pourrois l'empêcher par là d'être releguée dans des deserts.  
 342 Elle me répondit qu'en la préservant des horreurs qu'on lui avoit fait envisager, je  
 343 lui sauverois la vie; que je n'avois qu'à composer une fable de notre prétendu  
 344 mariage & la lui donner, qu'elle l'apprendroit si bien par cœur qu'elle ne se  
 345 couperoit point dans ses réponses quand on viendroit à l'interroger<sup>19</sup>.

346 Cet expedient me parut bon & même nécessaire. Je travaillai donc sur le  
 347 champ au Roman de nos amours, de notre mariage & de notre exil. J'en gardai  
 348 une copie & lui en glissai finement une autre dans la main; mais sa mé-[27]moire  
 349 n'eut pas besoin de retenir tous ces mensonges; car sitôt que j'eus fait accroire au  
 350 Reverend Pere Gardien que cette Demoiselle & moi nous étions deux époux  
 351 persecutés par la fortune, ce bon Religieux me croyant sur ma parole nous  
 352 accorda généreusement sa protection & promit de nous rendre service. Ce qui me  
 353 tira de l'erreur où j'étois que sa Reverence ne vouloit me délivrer des miseres du  
 354 monde que pour m'assujettir à celles de son état.

355 Après une navigation plus heureuse que ne le méritoit un Vaisseau aussi  
 356 chargé d'iniquitez que le nôtre l'étoit, nous arrivâmes à Quebec au  
 357 commencement de Novembre 1690<sup>20</sup>. Si nous fussions entrez huit jours plus tôt<sup>21</sup>  
 358 dans le fleuve Saint Laurent, nous aurions été pris par le General Phips<sup>22</sup> Anglois,  
 359 qui venoit avec une flote [28] de près de quarante voiles de faire sur cette  
 360 Capitale du Canada une tentative qui ne lui avoit pas réussi. Il y avoit perdu

---

récollet qui offre à Monneville la protection que le capitaine lui a refusée en le distinguant, comme le capitaine de *Manon Lescaut*, « des garnemens » au milieu desquels il se trouve.

<sup>19</sup> Le chevalier des Grieux utilise un subterfuge semblable dans *Manon Lescaut* : « Je ne crus pas me rendre coupable d'un mensonge honteux, en lui disant que j'étais marié à Manon » (p. 220).

<sup>20</sup> 1690 [N.D.A.].

<sup>21</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « plutôt ».

<sup>22</sup> Voir « Phips, sir Williams » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

361 beaucoup de monde & laissé plusieurs pieces de canon qui servirent à celebrer  
362 son départ dans les réjouissances qui se firent quelques jours après<sup>23</sup>.

363 Monsieur de Longueil<sup>24</sup> que Monsieur de Beauchêne connoît sans doute,  
364 & qui sans contredit est un des plus braves Officiers de Marine, eut en particulier  
365 des graces à rendre au Seigneur. Le fait est singulier : Monsieur de Longueil dans  
366 l'action reçut un coup de Mousquet. La bale frapa sa corne à poudre & la cassa. Il  
367 y porta sa main aussi-tôt pour prendre de quoy tirer encore; dans le même instant  
368 une seconde bale vint donner au même endroit, acheva de briser la corne & il en  
369 fut quitte pour une legere contusion.

370 [29] En entrant dans Quebec j'éprouvai que le Pere Gardien\* ne m'avoit  
371 pas faussement assuré qu'il me feroit distinguer de la canaille. Je me vis jouissant  
372 d'une entiere liberté aussi bien que la Dame qui passoit pour mon épouse & que  
373 j'appellerai desormais Mademoiselle Marguerite du Clos; car c'est sous ce nom  
374 qu'elle fut mise sur la liste. Le bon Religieux n'en demeura point là; avec une  
375 simple adresse signée de la main de sa Reverence nous fumes bien reçus & bien  
376 logez chez un riche Commerçant auprès de la principale Église qui est dédiée à  
377 Notre-Dame. Ce Marchand prit nos noms de voyage & s'en alla, pour nous,  
378 signer notre arrivée à la décharge du Capitaine du Vaisseau, sur la feuille  
379 scandaleuse, autrement le registre des noms des garnemens envoyés pour habiter  
380 la nouvelle France†.

381 [30] La crainte d'un grand mal ne laisse pas la liberté de penser aux petits  
382 inconvenients : Mademoiselle du Clos à couvert de l'hymen affreux dont la seule  
383 idée l'avoit fait trembler, se trouva fort embarrassée, lorsqu'il fut question de

---

<sup>23</sup> Aussitôt qu'il apprend que les Anglais, alors à la hauteur de Tadoussac, remontent vers la capitale, Frontenac quitte Montréal le 10 octobre et arrive à Québec le 14 où il veille à faire préparer ses troupes avant l'arrivée de l'ennemi. Le 16, Phips poste ses trente-deux navires devant Québec et envoie à Frontenac un émissaire chargé d'une sommation écrite dans laquelle les Français sont invités à livrer leurs possessions. Frontenac refuse de se rendre et, le surlendemain, plus de mille Anglais débarquent sur la côté de Beauport. Pendant trois jours, trois cents hommes, habitants, soldats français et Amérindiens, livreront bataille aux troupes anglaises qui, décimées et épuisées, sont forcées de regagner leurs navires dans la nuit du 21. La flotte de Phips quitte Québec le 25 octobre (Lahontan, *OC*, t. I, p. 457-468).

384 nous aller coucher. Par honte ou par inadvertance elle n'avoit pas demandé deux  
 385 lits, si bien qu'en entrant dans la chambre qu'on nous avoit destinée & où elle  
 386 s'étoit retirée avant moi, je l'aperçus toute en pleurs & aussi affligée que si elle  
 387 eût épousé un Maçon. Couchez-vous, Monsieur, me dit-elle; pour moi je passerai  
 388 la nuit sur une chaise. Non, Mademoiselle, lui répondis-je, ce lit n'est pas ici pour  
 389 rien; vous vous y reposerez s'il vous plaît. Vos allarmes m'offensent. Je suis  
 390 honnête homme & je n'ai point inventé la fable de notre hymen pour en profiter  
 391 de la maniere [31] indigne que vous aprehendez.

392 Je me sentoits en effet pour elle un respect que m'inspiroit son air noble &  
 393 imposant, & qui m'empêchoit de former la moindre pensée d'abuser de la  
 394 fâcheuse situation où elle étoit réduite. Enfin je haranguai de façon que je la  
 395 rassurai. Je l'obligeai à se mettre au lit après avoir pris un de ses matelats que  
 396 j'étendis par terre & sur lequel je couchai tout habillé. À peine étions-nous levez  
 397 le lendemain que notre Patron nous vint voir, quoique son Couvent fût assez  
 398 éloigné de Notre-Dame. Il nous pria de ne nous point inquieter & nous assura de  
 399 nouveau qu'il se chargeoit de notre établissement. Il nous fit mille politesses à  
 400 Mademoiselle du Clos & à moi. Que l'esprit de l'homme est malin & à quelle  
 401 indigne vûë n'eûs-je pas la foiblesse d'attribuer la bonne volonté que [32] ce saint  
 402 Religieux nous marquoit! Il est vrai que huit jours après je lui rendis plus de  
 403 justice.

404 Il vint nous revoir. Il étoit accompagné de Monsieur de la Valiere  
 405 Capitaine des Gardes de Monsieur de Frontenac, & il nous dit qu'à la  
 406 recommandation de cet ami il venoit d'obtenir pour moi un poste considerable  
 407 par rapport à sa situation propre au commerce. Il n'y a que de petits apointements  
 408 attachez à cet employ, ajouta-t-il, mais il embrasse les fonctions de cinq ou six  
 409 charges à la fois. Premièrement vous serez Caissier dans un Fort vers les  
 410 frontieres des Hurons, où vous aurez à payer une douzaine de Soldats qui en font  
 411 toute la garnison. Vous aurez la direction de leurs magazins que vous tiendrez

---

<sup>24</sup> Il s'agit de Charles Le Moyne de Longueuil, baron de Longueuil, fils du seigneur du même nom, qui a participé à la défense de Québec contre le général Phips et son armée. Voir Annexe I



412 toujours en état en cas d'attaque de la part des Sauvages. Vous serez pareillement  
 413 chargé de faire [33] la recette du contingent que doivent fournir les Maîtres des  
 414 habitations voisines de ce Fort. De plus vous aurez soin d'entretenir le plus de  
 415 liaison que vous pourrez avec les Sauvages de la frontiere, pour les disposer peu à  
 416 peu à passer agréablement sous la domination Française<sup>25</sup>.

417 Ne voulant pas que Mademoiselle du Clos dépensât une modique somme  
 418 d'argent qu'elle avoit, & ayant plusieurs emplettes à faire, je priai notre Hôte de  
 419 me faire trouver de l'argent sur un bijou. Pour cet effet, il me conduisit chez un  
 420 riche Marchand qui étoit en même temps Orphevre, Jouaillier & Clincailler, &  
 421 qui m'offrit de bonne grace sur mon diamant<sup>26</sup> cent pistoles\* que j'acceptai en lui  
 422 disant devant mon Hôte & d'autres personnes qui étoient là, que si je périssois  
 423 dans l'endroit où j'étois [34] envoyé, je le priois de donner au Reverend Pere  
 424 Gardien\* des Recolets le surplus du prix de mon diamant ou le diamant même, si  
 425 je laissois de quoi payer les cent pistoles\* qu'il me prêtoit.

426 De l'argent que je reçûs, j'achetai les choses dont nous ne pouvions  
 427 absolument nous passer, & une montre pour en faire present à notre  
 428 bienfaiteur<sup>27</sup>. La veille de notre départ ce bon Pere me mena chez le Gouverneur  
 429 qui faisoit sa résidence à une des extrêmités de la Ville dans le Fort Saint Louïs<sup>28</sup>.

---

(« Notices biographiques »).

<sup>25</sup> On peut penser qu'il s'agit ici des Hurons, et peut-être d'autres nations amérindiennes des Grands Lacs. Traditionnellement alliés aux Français, ces groupes redoutent plus que jamais, vers 1690, les tentatives de rapprochements entre les Français et les Iroquois. L'entente de paix signée à Montréal à l'été 1688 avait donné lieu à une riposte des Hurons qui, à l'instigation de leur chef Kondiaronk, avaient assassiné quelques ambassadeurs iroquois alors de retour dans leur pays en prenant bien soin d'apprendre aux survivants qu'ils avaient accompli cette « action si noire » (Lahontan, *OC*, t. I, p. 441) à la demande du gouverneur français. Pendant la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, la France a toujours dû jouer sur plusieurs plans dans ses négociations avec les Amérindiens; dans le contexte des rivalités intercoloniales, le jeu des alliances se complexifient : la France doit ménager ses alliés des Grands Lacs, en même temps que les Iroquois, qui menacent toujours de s'allier aux Anglais de la Nouvelle-Angleterre, dont les vues sur le Canada sont croissantes.

<sup>26</sup> G1732 donne « diamant »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>27</sup> Dans le premier livre, Robert Chevalier offre le même présent à M. de Rémoussin qui, à Saint-Domingue, lui donne l'asile pour quelques jours (*Avantures*, t. I, p. 122-124). Comme le révérend père, M. de Rémoussin refuse que son protégé se dépouille : il accepte la montre mais lui remet vingt-cinq louis en retour; « c'étoit plus qu'elle ne valoit » (*Avantures*, t. I, p. 123).

<sup>28</sup> Résidence des gouverneurs généraux à Québec, située sur l'emplacement actuel du château Frontenac.

430 Je reçus là mes instructions avec un<sup>29</sup> ordre de partir au plus tôt<sup>30</sup>. Ce que je fis le  
 431 jour suivant sous l'escorte de cinq Soldats qu'on me donnoit à conduire pour  
 432 remplacer le même nombre qui avoit déserté du Fort où j'allois, & passé parmi  
 433 les Sauvages.

434 Le Reverend Pere pour pousser la générosité jusqu'au bout, fit [35] mettre  
 435 lui-même tout en état, & voulut nous voir partir. Nous fûmes alors bien persuadez  
 436 qu'en nous obligeant il n'avoit écouté que son bon cœur, la voix de l'humanité &  
 437 celle de la charité chrétienne, puisqu'en nous quittant peut-être pour toujours, il  
 438 redoubla ses bienfaits. Il défendit à notre Hôte de prendre la moindre chose de  
 439 nous, & refusa la montre que je lui offris. Je ne doute point de votre  
 440 reconnoissance, nous dit-il, ainsi je n'ai pas besoin que vous m'en donniez des  
 441 preuves. Tout ce que j'exige de vous, c'est que vous viviez toujours dans la  
 442 crainte de Dieu, qui ne vous abandonnera jamais tant que vous le servirez  
 443 fidèlement. Après une courte exhortation qu'il nous fit sur ce sujet, il nous laissa  
 444 si touché de son amitié, de ses bienfaits & de sa vertu, qu'à peine eûmes-nous la  
 445 [36] force de lui dire adieu.

446 Que la douceur que ressentent ceux qui font du bien aux malheureux doit  
 447 être grande! La consolation dont ils jouissent dès cette vie est préférable à tout ce  
 448 que la terre offre de plaisirs. Le sort de ce saint homme me parut alors plus digne  
 449 d'envie que toutes les grandeurs du monde; nous nous trouvions moins heureux  
 450 d'avoir reçu tant de services dans un si grand besoin, que lui n'avoit de joye de  
 451 nous les avoir pû rendre.

452 Il y avoit plus de deux heures que nous étions embarqués & partis de  
 453 Quebec, lorsque Mademoiselle du Clos appercevant mon adresse sur deux valises  
 454 qui étoient dans notre Canot, me dit : Ce sont apparemment les clefs de ces  
 455 valises que vous aviez oubliées, & que le Reverend Pere m'a données en partant.  
 456 Je ne [37] sçai, lui répondis-je, ce que c'est que ces clefs ni ces valises.  
 457 Mademoiselle du Clos mit aussi-tôt les clefs dans les serrures, & les valises

<sup>29</sup> G1732 donne « une »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>30</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « plutôt ».

458 s'ouvrirent. Elles étoient pleines de toute sorte de linge à notre usage. Pour le  
 459 coup nous demeurâmes tout interdits, & nous rendîmes ensuite un million de  
 460 graces au Ciel de nous avoir fait rencontrer un homme si charitable.

461 Nous avons pour guides deux Matelots de la Basse-Ville qui étoient  
 462 mariez. On se sert plus volontiers de ceux-là que des autres, parce que l'envie de  
 463 revenir auprès de leurs femmes & de leurs enfans, fait qu'ils s'acquittent plus  
 464 exactement de ces perilleuses commissions. Secourus des Soldats qui avoient  
 465 ordre de les aider à remonter le fleuve, ils nous menerent aisément en Canots  
 466 jusqu'à Mont-Real, mais [38] ensuite à cause des sauts & des rapides il nous falut  
 467 aller souvent à pied, & quelquefois par des chemins presque impraticables où  
 468 Mademoiselle du Clos nous donnoit bien du travail. Je vous l'avoüerai, je me  
 469 repentis alors plus d'une fois d'avoir dit que c'étoit ma femme.

470 Je croi qu'elle s'en apperçut; car malgré les politesses que je lui faisais  
 471 toujours, je voyois que la tristesse l'accabloit plus que la fatigue du voyage, &  
 472 que dans ses manieres à mon égard le respect & la timidité succedoient à l'air  
 473 aisé qu'elle avoit eu jusques-là. Je l'exhortois vingt fois le jour à prendre courage  
 474 dans l'esperance de voir bientôt la fin de nos peines; mais comme je m'avisai un  
 475 soir qu'elle me parut plus triste que je ne l'avois encore vûë de lui faire des  
 476 reproches sur son changement de conduite à mon [39] égard : Eh, Monsieur, me  
 477 dit-elle, en fondant en larmes, pourquoi combattez-vous ma douleur? Quand j'y  
 478 aurai succombé, n'en serez-vous pas plus heureux? Votre plus grand embarras,  
 479 vos plus grandes dépenses sont pour moi, pour une malheureuse qui n'a rien fait  
 480 pour vous, que vous ne connoissez pas même encore, & qui ne mérite votre pitié  
 481 qu'à force d'être miserable. C'en est trop, Monsieur, ajoûta-t-elle, songez à vous  
 482 & m'abandonnez à mon infortune. Laissez-moi à la premiere Habitation que nous  
 483 trouverons. J'y passerai le reste de ma vie dans la misere de la servitude, si le Ciel  
 484 est assez irrité contre moi pour me laisser vivre avec tant d'ennuis.

485 Notre malheur, lui répondis-je, a commencé dans le même tems, & nous  
 486 nous sommes engagez à courir la même fortune. [40] Quoique nous ne soyons  
 487 pas unis par les nœuds de l'hymenée, je vous regarde comme mon épouse. J'ay

488 attaché mon sort au votre, vos peines sont les miennes. C'est la confiance que  
 489 vous avez en moi qui vous expose à des fatigues si peu convenables à votre sexe.  
 490 Que ne puis-je les supporter toutes? Je voudrais n'avoir à partager avec vous  
 491 qu'une fortune agréable. Envisagez-moi donc comme un ami, comme un frere à  
 492 qui votre secours va devenir necessaire.

493 Je la consolai par ces discours & par d'autres semblables. Elle reprit des  
 494 forces avec l'esperance & nous suivit plus facilement. Nos Soldats tuerent sur la  
 495 route quelques Orignacs ou Élans, dont nos Guides s'accomoderent fort. Pour  
 496 nous nous en trouvâmes la chair detestable<sup>31</sup>. Ce sont des Cerfs sauvages dont les  
 497 peaux [41] font une partie du commerce des François avec les Sauvages, &  
 498 comme il fait plus froid dans le Canada que le climat ne semble le promettre, on  
 499 en fait aussi dans quelques Cantons\* des habillemens fort utiles<sup>32</sup> pour le peuple.  
 500 Il est vrai que le commerce n'en est pas si étendu, ni si recherché que celui des  
 501 peaux de Castors<sup>33</sup>.

<sup>31</sup> En 1703, dans ses *Nouveaux voyages*, Lahontan donne une description détaillée de l'original : « L'Original est un espèce d'Elan qui differe un peu de ceux qu'on voit en *Moscovie*. Il est grand comme un Mulet d'Auvergne, & de figure semblable, à la reserve du mufle, de la queue & d'un grand boit plat qui pese jusques à 300. Livres, & même usqu'à quatre cent, s'il en faut croire les gens qui en ont veu de ce poids là. Cet animal cherche ordinairement les terres franchez. Le poil de l'Original est long & brun, sa peau, forte & dure, quoi que peu épaisse; & la viande délicate, sur tout des femelles dont le pied gauche de derriere guerit du mal caduc, *si credere fas est*. Il ne court ni ne bondit, mais son trot égale presque la course du Cerf. Les Sauvages assurent qu'il peut en été trotter trois jours & trois nuits sans se reposer. Ces sortes d'Animaux s'atroupent ordinairement à la fin de l'Automne, & la bande grossit au commencement du Printemps lorsque les femelles sont en rut, ensuite ils se séparent.» (*OC*, t. I, p. 326-327). À propos du goût de la viande d'original, les voyageurs sont moins radicaux que Monneville. Dans sa *Relation* de 1634, par exemple, le jésuite Lejeune écrit : « la chair fraische de l'El[an] est fort aisée à digerer, elle ne dure point d[an]s l'estomac; voila pourquoy les Sauvages ne la font point tant cuire : Pour le goust, il me semble que la chair d'un bœuf ne cede point à la chair d'un bon Elan.» (*JR*, t. VI, p. 296) Bacqueville de La Potherie, pour sa part, juge « la chair de l'orignac [...] plus délicate que celle du cerf » et ajoute qu'elle « n'incommode jamais » (*HAS*, t. I, p. 271). Voir également Chrestien Leclercq, *NRG*, p. 297-305.

<sup>32</sup> G1732 donne « utile »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>33</sup> Pour justifier l'intérêt que représente le castor canadien pour les Européens, certains commentateurs ont l'habitude d'invoquer la mode du chapeau de castor qui se développe au XVI<sup>e</sup> siècle. Alain Beaulieu et Réal Ouellet mettent en doute cette hypothèse : « trop d'éléments manquent encore pour l'accréditer complètement. Certes, sans cette mode, le commerce des fourrures n'aurait pas pu prendre l'ampleur qu'il connaîtra au XVII<sup>e</sup> siècle, mais est-elle vraiment à l'origine des tout premiers développements de la traite? Ne serait-ce pas plutôt l'arrivée des premières fourrures canadiennes sur le marché français qui vient réactiver une mode, déjà présente au Moyen Âge, mais tombée dans l'oubli à cause de la rareté du castor? » (« Introduction », dans Champlain, *DS*, p. 17). Par ailleurs, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, période où se

502            Nous vivions de notre chasse, les habitations qui se trouvoient sur la route  
 503 n'étant que de méchantes cabannes dont les habitans n'avoient à nous offrir que  
 504 des legumes & de mauvaise sagamité ou bouillie de bled d'inde, car la plus  
 505 grande partie de ces terres sont moins propres à produire du froment que d'autres  
 506 grains. Cependant après avoir traversé bien des lacs, des rivières & des forêts  
 507 nous découvrîmes enfin ce Fort tant désiré. Quoiqu'il ne fut pas en bon état [42]  
 508 & qu'il eut plutôt l'air d'une simple Redoute que d'un Fort, il nous parut une  
 509 belle & grande Citadelle en comparaison de ces nids à rats où nous avons logé.

510            Les Lettres du Gouverneur dont j'étois chargé m'y firent recevoir comme  
 511 un Officier général. La veuve de mon prédécesseur me ceda son petit appartement  
 512 tout meublé, & nous prenant en pension pour très peu de chose la malheureuse  
 513 étoit moins notre hôtesse que notre servante. Néanmoins sa compagnie devint très  
 514 utile à Mademoiselle du Clos qui couchoit avec cette bonne femme, dont elle  
 515 apprit en peu de temps la langue des Hurons qui étoient les Sauvages les plus  
 516 voisins. La première chose que je fis fut de visiter la place que j'eus toute  
 517 examinée en moins d'un quart d'heure. C'étoit une bicoque qui sans la bonté de  
 518 sa situa-[43]tion n'auroit pas arrêté en Europe une Compagnie de Dragons\* plus  
 519 long-temps qu'un moulin à vent; mais il n'en falloit pas davantage pour arrêter  
 520 des Sauvages & émousser leurs flèches.

---

situé l'épisode rapporté par Lesage, le castor se fait de plus en plus rare sur le continent nord-américain. Déjà en 1635, le jésuite Paul Lejeune signale que le castor est disparu du territoire des Hurons : « ces animaux sont plus féconds que nos brebis de France, les femelles portent jusques à cinq & six petits chaque année : mais les Sauvages [notamment les Montagnais] trouvant une cabane tuent tout, grands et petits, & mâles et femelles; il y a danger qu'en fin ils n'exterminent tout à fait l'espèce en ces Pays, comme il en est arrivé aux Hurons, lesquels n'ont pas un seul Castor, allans traiter ailleurs les pelleteries qu'ils apport[en]t au Magazin de ces Messieurs. » (*JR*, t. VIII, p. 56). Les courses des Iroquois vers l'ouest qui s'intensifient à partir des années 1640 sont également un effet de la pénurie de fourrures qui s'abat sur leurs propres territoires. Très tôt, notamment à partir des années 1670, les coureurs de bois français et les chasseurs amérindiens sont forcés de progresser toujours plus à l'ouest pour s'approvisionner en fourrures et, comme le mentionne Denys Delâge, de diversifier leurs chasses (*op. cit.*, p. 164-165; voir aussi Bruce Trigger, *op. cit.*, p. 288-289). Pour des descriptions du castor canadien, voir Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. I, p. 132-138; *JR*, 1636, t. 9, p. 126-130; Nicolas Denys, *The Description and Natural History of the Coasts of North America (Acadia)*, Toronto, The Champlain Society, 1908, p. 568-571; Hennepin, *NV*, p. 219-222; Leclercq, *NRG*, p. 531-538; Raudot, *RL*, p. 19-22; Lahontan, *OC*, t. I, p. 386-391, 697-705; Charlevoix, *J*, t. I, p. 259-276.

521           Le Capitaine ou Commandant de ce Fort étoit un vieux Maloüin, qui pour  
 522 quelque faute militaire commise sur un Vaisseau de guerre où il étoit Officier  
 523 avoit été mis à terre avec sa seule épée sur les côtes de la nouvelle Angleterre†. Il  
 524 avoit erré dans cette derniere Province pendant quelque temps, & s'étoit joint  
 525 ensuite aux Iroquois, ausquels ayant appris à faire des especes de boucliers de  
 526 peaux d'ornagnacs à l'épreuve des armes à feu, il avoit souvent avec eux battu les  
 527 François. Après cela se repentant de faire la guerre à sa nation, il étoit rentré dans  
 528 le service de France, en acceptant un bon par-[44]ti qu'on lui avoit fait pour l'ôter  
 529 à ces sauvages.

530           Nous devinmes bientôt amis cet Officier & moi. Il m'associa dans le  
 531 commerce qu'il faisoit à Quebec où il envoyoit de temps en temps des peaux de  
 532 Castors & d'Orignacs que les Sauvages lui fournissoient pour de la clincaillerie,  
 533 du vin & de l'eau-de-vie. Il nous menoit souvent à une demi-lieuë du Fort voir  
 534 une habitation qu'il s'étoit menagée, & dont il commençoit à tirer un gros profit.  
 535 Il y avoit fait défricher plus de trois cents arpens de terre, laquelle en ce lieu-là  
 536 s'étoit trouvée plus forte & moins noire que dans le reste du pays. Le froment qui  
 537 en provenoit étoit fort beau. Il en vendoit une partie; nous mangions le reste au  
 538 Fort, & nous en remplissions notre petit magasin.

539           Mademoiselle du Clos qui [45] avoit un esprit adroit & fertile en  
 540 expédiens, lui conseilla de faire un petit Gonesse<sup>34</sup> de son habitation, en y  
 541 faisant faire du pain pour les François du voisinage, lesquels faute de sçavoir  
 542 boulanger mangeoient moins de pain que de viande & de légumes. Ce conseil  
 543 parut très sensé au vieux Maloüin, qui la pria de se charger avec notre hôtesse de  
 544 l'exécution de ce projet. Elles mirent aussitôt toutes deux les mains à la pâte, &  
 545 les premieres cuissons répondirent si bien à notre attente qu'on fut obligé d'en  
 546 augmenter le nombre de jour en jour. Quantité de faineans qui mouroient de faim  
 547 dans le pays voyant qu'ils trouvoient du pain cuit moyennnant des peaux de  
 548 Castors & d'Orignacs, s'adonnerent à la chasse pour pouvoir venir à notre

---

<sup>34</sup> « Bourg de France, à trois lieues de Paris, au milieu d'un terroir de sept milles arpens de terres labourables, & très-fertile en blé. » (*Encyclopédie*, « Gonesse »)

549 habitation comme à un marché se pourvoir [46] d'une provision si nécessaire. Au  
 550 bout de six mois nous avons tant de pratiques que nous recevions cent peaux par  
 551 semaine. Si nous avons avec cela pû tirer de Quebec autant de vin & d'eau-de-  
 552 vie que nous en eussions pû debiter, nous aurions fait une fortune considerable.

553 Mais le caractere vif & entreprenant de Mademoiselle du Clos ne nous  
 554 permit pas de continuer ce commerce. Elle rouloit dans sa tête un dessein  
 555 important dont elle me faisoit un mystere. Notre Hôtesse la menoit quelquefois  
 556 sur les Terres des Hurons, dont les premieres Cabanes n'étoient qu'à une journée  
 557 de notre Habitation, & elles y troquoient des ustenciles contre des pelteries.  
 558 Mademoiselle du Clos prenoit plaisir à passer des deux & trois jours avec ces  
 559 Sauvages; ce que la veuve lui avoit appris de leur langue lui [47] suffisant pour  
 560 s'en faire entendre. Elle leur enseignoit l'usage qu'ils devoient faire des choses  
 561 qu'elle portoit chez-eux; & comme elle ne leur parloit que de ce qui pouvoit  
 562 contribuer à leur rendre la vie moins dure, ils l'écoutoient avec une avide  
 563 attention. Enfin elle eut l'adresse de gagner leur confiance à un point qu'un jour  
 564 après en avoir demeuré quinze dans une de leurs cabanes, elle revint nous joindre  
 565 avec deux filles d'un des principaux de ces Hurons qui les lui avoit confiées pour  
 566 les instruire des usages d'Europe les plus utiles dans le ménage; à quoi elles  
 567 avoient une disposition surprenante.

568 C'est ainsi que pour ne m'être plus à charge Mademoiselle du Clos se  
 569 préparoit une retraite, qui devint d'autant plus honorable pour elle, que ce fut  
 570 l'ouvrage de son adresse. La réputa-[48]tion de son merite & peut-être encore  
 571 plus de sa bonne volonté pour les Hurons se répandit chez ce peuple & fit une si  
 572 vive impression sur les esprits, que les Chefs des Cabannes, lorsque cette  
 573 Demoiselle y alla conduire ses deux Eleves au bout de six mois d'éducation,  
 574 s'assemblerent & la contraignirent d'être leur Sakgame\* ou Souveraine<sup>35</sup>.

---

<sup>35</sup> Dans *le Philosophe anglais, ou Histoire de M. Cleveland*, un roman de Prévost publié de 1731 à 1739, on trouve une scène assez semblable, dans laquelle les Nopandes incitent Mme Riding à devenir leur souveraine, ce que pourtant elle refusera (*Cleveland*, p. 933).

575 Elle employa les premiers mois<sup>36</sup> de sa petite domination à sonder l'esprit  
 576 de ses sujets, & lorsqu'elle eut tout lieu de penser qu'elle pouvoit compter sur  
 577 leur attachement & leur fidelité, elle m'écrivit une longue Lettre qui portoit en  
 578 substance : qu'elle avoit cru ne pouvoir mieux me prouver sa reconnoissance  
 579 qu'en se mettant en état de m'épargner de nouvelles peines & qu'elle esperoit  
 580 qu'un jour elle auroit occasion de me [49] faire connoître que jamais l'ingratitude  
 581 n'avoit trouvé place dans son cœur. Après bien des complimens, elle me prioit de  
 582 donner desormais en échange à son peuple le plus que je pourrois de poëles, de  
 583 marmites & surtout d'armes à feu. Ensuite elle me demandoit pour elle quelques  
 584 boisseaux de froment avec de la graine de chanvre, de lin & de plusieurs sortes de  
 585 legumes, en me faisant en même-temps present d'une quantité considerable de  
 586 peaux, parmi lesquelles il y en avoit plusieurs de Castors blancs qui sont les plus  
 587 cheres & les plus rares<sup>37</sup>. Je fis très exactement sa commission & je joignis aux  
 588 choses qu'elle attendoit de moi quelques barils d'eau-de-vie, dont je crois que la  
 589 distribution lui gagna bien des cœurs, car pour de l'eau-de-vie on fait tout ce  
 590 qu'on veut de ces peuples<sup>38</sup>.

---

<sup>36</sup> 1691 [N.D.A.].

<sup>37</sup> Des nombreux voyageurs qui ont observé et décrit le castor canadien, trois au moins confirment l'existence et la rareté du castor blanc : le jésuite Louis Nicolas (« son poil est long de 3 ou 4 pouces lustré, et fort luisant selon sa couleur qui est de 3 differences, de Blanc, de noir, et de chatain brulé, et un pû janatre. » [« Histoire naturelle des Indes occidentales », cité dans François-Marc Gagnon, *Images du castor canadien. XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Québec, Septentrion, coll. « Les nouveaux cahiers du CÉLAT », 1994, p. 46]), Nicolas Denys (« pour leur couleur ils sont d'ordinaire d'un minime brun, tirant sur le noir ou bien roux, il s'en trouve quelquefois de noirs, & mesme de blancs » [Nicolas Denys, *Description géographique et historique des costes de l'Amerique septentrionale. Avec l'Histoire naturelle du Païs*, Paris, Claude Barbin, 1672, t. II, p. 282]) et Chrestien Leclercq (« son poil est châtain, noir, & rarement blanc » [NRG, p. 532]).

<sup>38</sup> Le commerce de l'eau-de-vie commence assez tôt en Nouvelle-France. Dans l'ensemble des activités commerciales du XVII<sup>e</sup> siècle, l'alcool ne constitue pourtant pas plus que 4% à 5% du total des marchandises échangées. De nombreux observateurs ont noté la dépendance des Amérindiens à l'alcool et surtout les méfaits créés par celle-ci. En 1722, Bacqueville de La Potherie écrit : « La boisson les abrutit si fort, que pour peu qu'ils en prennent ils ne font point difficulté de commettre toutes sortes de crime. Tout est permis à celui qui est ivre. L'homicide & le parricide en sont les suites ordinaires, & ils croient en être quitte pour dire, j'étois ivre quand j'ai tué un tel, & sous prétexte que le crime est impuni chez eux, parce qu'ils sont tous égaux, ceux qui conservent de loin quelques animositez contre quelqu'un de leurs freres, s'enivrent d'un propos delibéré pour en tirer vengeance » (*HAS*, t. IV, p. 89; voir également *JR*, 1632, t. V, p. 50, 1636, t. IV, p. 200-206, 1637, t. XI, p. 194-196, t. XXII, p. 242, t. XXIX, p. 76). Les premiers à l'observer sont cependant ceux qui en sont victimes; aussi, à maintes reprises, les chefs amérindiens ont-ils demandé aux Français de prendre les mesures nécessaires pour remédier au



591 [50] Le Capitaine du Fort mon associé perdit beaucoup au départ de  
 592 Mademoiselle du Clos, qui dans le peu de temps qu'elle avoit eu soin de son  
 593 habitation, lui avoit entierement fait changer de face. Aussi vouloit-il m'engager  
 594 à revendiquer mon épouse & à la redemander plutôt à coups de mousquet que de  
 595 l'abandonner ainsi aux Hurons; mais quand elle auroit effectivement été ma  
 596 femme, je n'aurois pas été assez sot pour faire le Menelas<sup>39</sup> qui ne trouve guere  
 597 aujourd'hui d'imitateurs.

598 N'ayant plus Mademoiselle du Clos, je devins moins utile à mon associé,  
 599 qui me fit sentir qu'il seroit bien-aise de rompre la Societé. J'y consentis  
 600 fierement, quoiqu'assez<sup>40</sup> embarrassé du moyen dont je me servirois pour faire  
 601 quelque chose pour mon compte. J'eus recours au Reverend Pere Recolet [51]  
 602 mon protecteur, qui me rendit encore service en faisant à Quebec mes emplettes  
 603 de marchandises d'Europe qu'il m'envoyoit au Fort pour les échanger contre des  
 604 pelleteries. J'eus bientôt sujet de m'applaudir d'avoir rompu la societé. La  
 605 Sakgame\* prit soin de m'adresser ses Sauvages, qui firent abonder chez moi  
 606 toute sorte de peaux.

---

mal dont ils étaient en partie responsables. À Tadoussac, dès 1650, « le mal fit en peu de tems de tels progrès, que les Chefs des Sauvages prièrent instamment M. d'Ailleboust de bâtir une prison, pour y enfermer ceux, qui par leurs scandales troubleroit la piété de leurs Freres [...] » (Charlevoix, *HDGNF*, t. I, p. 307-308). Dans la colonie, vers 1662, « envain les Anciens & les Chefs des Bourgades mirent tout en usage pour arrêter ce furieux débordement ; envain supplierent-ils le Gouverneur Général d'interposer toute son autorité pour les séconder en faisant garder ses propres Ordonnances ; ils ne gagnerent rien sur un esprit prévenu qu'on lui exaggeroit le mal. Ainsi le desordre alla toujours croissant, & gagna les plus fervens Néophytes [...] » (Charlevoix, *HDGNF*, t. I, p. 362). En effet, le gouverneur Davaugour et ceux qui suivront assoupliront les lois concernant l'interdiction de vendre de l'eau-de-vie aux Amérindiens, provoquant de nombreuses querelles entre les autorités françaises et le clergé qui s'oppose fermement à la vente d'alcool aux Amérindiens. En 1679, un édit royal interdit la vente d'eau-de-vie dans les villages amérindiens, mais tout porte à croire que Frontenac et ses successeurs la tolèrent à l'intérieur de la colonie (Lahontan, *OC*, t. I, p. 317, n. 212). En 1701 néanmoins, à l'occasion de la Grande Paix de Montréal, le gouverneur émet une loi qui interdit la vente d'eau-de-vie pendant tout le temps que durent les assemblées. « Les troupes mises en place par Callière dans la cité eurent pour tâche de faire respecter à la lettre cette disposition » (Gilles Havard, *op. cit.*, p. 141).

<sup>39</sup> Roi de Sparte, Ménélas épouse Hélène, fille de Tyndare, dont l'enlèvement par le Troyen Pâris provoquera la mobilisation des troupes grecques qui, sous l'impulsion de leur chef trompé, livreront la guerre aux Troyens pendant une dizaine d'années (*PRNP*, « Ménélas »).

<sup>40</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « assés ».

607           La jalousie qu'en conçut le Capitaine du Fort pensa me perdre. Il sentit la  
 608   faute qu'il avoit faite, & bien loin de chercher à la reparer par des démarches  
 609   d'honnêteté qui nous auroient infailliblement reconciliés, il commença par me  
 610   traverser en empêchant qu'on ne nous envoyât davantage des armes à feu, sous  
 611   prétexte que les Hurons pourroient dans la suite s'en servir contre nous. Je lui en  
 612   fis des reproches dont il se mocqua. J'en [52] donnai avis à Mademoiselle du  
 613   Clos, qui sçut mieux que moi l'en punir. Par la premiere Caravanne qui nous  
 614   apporta des peaux, on ne manqua pas de demander des armes à feu. Je répondis  
 615   pour moi qu'il ne m'en venoit plus, quoique j'en demandasse préférablement à  
 616   toute autre chose. Le Malouïin ne répondit pas si poliment aux Sauvages; il leur  
 617   dit d'un ton brusque qu'on leur en avoit assez fourni & qu'ils n'en devoient plus  
 618   attendre. Les Hurons à cette réponse, suivant les ordres qu'ils avoient,  
 619   rechargerent aussitôt leurs marchandises & les remporterent chez eux jusqu'au  
 620   temps de se joindre au gros de leur nation qui porte une fois tous les ans ses  
 621   pelletteries à Montreal dans deux ou trois cens Canots avec les Atahoüets<sup>41</sup> &  
 622   autres peuples<sup>42</sup>.

---

<sup>41</sup> Les Outaouais, terme générique désignant l'ensemble des nations algonquiennes des Grands Lacs qui ont fait alliance avec les Français au cours des années 1670-1680 (Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. III, p. 56). Plus spécifiquement, les Outaouais sont composés de quatre nations : les Kiskakons (ou Culs-coupez), les Sinagos, les Outaouais du Sable et les Nassauaketon. Chasseurs et pêcheurs, ils font aussi la culture du maïs. Établis sur l'île Manitoulin et sur les pourtours de la baie Georgienne dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, ils doivent, sous la pression des Iroquois, se déplacer vers l'ouest après 1650 : ils s'installent alors sur la rive nord du lac Supérieur, aux alentours du lac Nipigon, jusqu'à Chagouamikon. Ils prennent la place des Hurons comme intermédiaires auprès des Français dans le commerce des fourrures; ils jouent ce rôle pendant une vingtaine d'années, jusqu'à ce que les commerçants français s'installent de façon permanente dans les régions de l'ouest. Vers les années 1670, plusieurs Outaouais reviennent s'établir sur leurs anciennes terres de l'île Manitoulin, alors que d'autres vont vers Detroit ou Sault-Sainte-Marie où ils côtoient d'autres nations comme les Hurons. Pendant la deuxième moitié du siècle, ils sont engagés à quelques reprises avec les Hurons dans des négociations avec certains groupes iroquois et anglais visant à former une alliance commerciale qui devait exclure les Français auxquels ils étaient liés depuis longtemps (« Glossaire des noms de tribus indiennes », dans *DBC*, t. II, p. xxxvii-xxxviii; « Appendice VI », dans Lahontan, *OC*, t. II, p. 1229-1230; Saugrain, *DNF*, p. 75).

<sup>42</sup> Les grandes foires commerciales annuelles atteignent leur apogée pendant le dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. Bacqueville de La Potherie décrit le déroulement de ces rencontres : « Le grand commerce de toute la Nouvelle France se fait dans la ville de Montreal, où abordent des nations de cinq à six cens lieuës, que nous apellerons nos alliez. Ils commencent à venir au mois de juin en grandes bandes. Les chefs de chaque nation vont d'abord saluër le gouverneur, à qui ils font present de quelques pelletteries, & le prient en même tems de ne pas souffrir qu'on leur vende trop

623 Le Malouïn me soupçonna d'ê-[53]tre complice de ce manège; & ne se  
 624 faisant pas scrupule de se rendre justice lui-même, j'eus beau me tenir sur mes  
 625 gardes, il pensa m'en couter la vie. Il me fit un jour manger d'une racine que je  
 626 pris d'abord pour une truffe<sup>43</sup>. Il fit semblant d'en manger le premier, & en louïa  
 627 beaucoup la bonté. Je fus la dupe de ses louïanges, & je serois mort à table, si un  
 628 Soldat qui étoit present & qui connoissoit le remede dont j'avois besoin ne me  
 629 l'eût fait prendre aussi-bien qu'au traître, qui copioit parfaitement bien les  
 630 contorsions que ce fruit empoisonné me faisoit faire. Toute la difference qu'il y  
 631 avoit entre le Capitaine & moi, c'est que le poison me causoit une enflure qui  
 632 passoit le talent de l'imitation<sup>44</sup>.

---

cher les marchandises, quoiqu'il n'en soit pas le maître, puis qu'un chacun dispose du sien comme il le juge à propos. Ils tiennent une foire sur le bord du fleuve, le long des palissades de la ville. Des sentinelles empêchent que l'on n'entre dans leur cabanes, pour éviter les chagrins qu'on leur pourroit faire, & pour leur donner la liberté d'aller & venir dans la ville, où toutes les boutiques leur sont ouvertes. C'est à qui fera valoir son talent. Les plus fortes amitié ne laissent pas de se refroidir dans ces momens. Le mouvement tumultueux qui regne pour lors, & l'envie que l'on a de faire son profit, dissipe cette ouverture de cœur, & à peine le fils reconnoit quelquefois son pere. L'un attend au passage un Sauvage qu'il voit chargé de castors, l'autre l'attire chez lui & compose du mieux qu'il peut. Celui-ci qui est aussi raffiné que le Canadien sur le fait de la traite, examine attentivement ce qu'on lui montre. § Ce commerce dure trois mois à plusieurs reprises : on y voit des peaux d'ours, de loups cerviers, chats sauvages, pecans, martes, pichioux, loutres, loups de bois, renards argentez, peaux de chevreuils, de cerfs, de squenontous & d'originaux vertes & passées, surtout du castor de toutes les especes. § On leur vend de la poudre, des balles, des capottes, des habits à la françoise, chamarez de dentelles d'or faux, qui leur donnent une figure tout-à-fait crottesque, du vermillon, des chaudieres, des marmites de fer & de cuivre, & toute sorte de quinquaillerie. § La ville ressemble pour lors à un enfer, par l'air affreux de tous les Sauvages qui se matachent plus que jamais, croyant par là se mettre sur leur propre. D'ailleurs les hurlemens, le tintamarre, les querelles & les dissensions qui surviennent entr'eux & nos Iroquois augmentent encore l'horreur de ces spectacles; car quelque précaution que l'on prenne pour empêcher les marchands de leur donner de l'eau-de-vie, il y a quantité de Sauvages qui sont ivres morts » (*HAS*, t. I, p. 364-366; voir également, du même auteur, « Mémoire sur la Nouvelle-France adressé à M. de Pontchartram [*sic*], 1701-1702 », dans Pierre-Georges Roy, *Bulletin des recherches historiques*, n° 22, 1916, p. 222; Lahontan, *OC*, t. I, p. 316-318; Gilles Havard, *op. cit.*, p. 39-145; Alain Beaulieu, « Introduction », dans Lahontan, *OC*, t. I, p. 19). En même temps qu'il dénonce les « calomnies » de Lahontan, qui décrit les Amérindiens courant « de boutique en boutique l'arc & la flèche à la main tout-à-faits nuds » lors de ces rencontres commerciales, Charlevoix observe en 1721 la disparition presque complète de ces grandes fêtes : « On voit encore de tems en tems arriver à Montreal de petites Flottes de Sauvages, mais ce n'est plus rien en comparaison du passé. C'est la Guerre des Iroquois, qui a interrompu ce grand concours des Nations dans la Colonie » (*J*, t. I, p. 346).

<sup>43</sup> G1732 et A1733 donne « truffe »; G1733 corrige.

<sup>44</sup> Le récit de Robert Chevalier contient aussi une histoire d'empoisonnement (voir *Avantures*, t. I, p. 34-36).

633           La guerre affreuse que Louïs XIV<sup>45</sup>. avoit alors sur les bras, influa sur  
 634 nous & interrompit notre [54] Commerce. Nous demeurâmes tout désœuvrez<sup>46</sup>.  
 635 Ceux qui possedoient des Habitations s’occupoient à les rendre plus commodes &  
 636 plus agréables. Cela m’inspira l’envie d’en avoir une, quoique j’eusse intention  
 637 de ne m’arrêter dans ce Pays que pour y amasser de quoi vivre honorablement en  
 638 Europe. Le terrain que je choisîs & qui me fut accordé moyennant un droit  
 639 médiocre que je payai suivant l’usage, n’avoit pas une grande étenduë. Il étoit  
 640 situé entre une colline où venoit aboutir une Forest d’arbres d’une grosseur  
 641 extraordinaire, & une petite Riviere qui se jettoit dans le fleuve Saint Laurent  
 642 entre le Lac Ontorio† & Montreal. Outre la beauté du lieu, je voyois à un mille  
 643 de-là six ou sept familles Françaises bien établies, & dont je jugeois que le  
 644 voisinage me seroit d’un grand [55] secours. C’est ce qui me fit préférer cet  
 645 endroit à tout autre.

646           Je découvris dans la suite que mes voisins étoient de bons Prostestans qui  
 647 ne vouloient pas le paroître. Il y avoit plus de trente ans que leurs peres & meres  
 648 ayant eu occasion de chercher une retraite si éloignée, s’y étoient refugiez avec de  
 649 grandes richesses. Aussi étoient-ils logez très commodément, & chacune de leurs  
 650 maisons dans les courses\* des Sauvages étoit plus seure que notre Fort même. Ce  
 651 qui achevoit de rendre ce Sejour tout gracieux, & de le mettre à couvert de toute  
 652 insulte, c’est que six ou sept cent François dispersez aux environs en faisoient  
 653 leur asile ordinaire. Je trouvai là plusieurs jeunes gens avec qui je passois le  
 654 temps à chasser ou à pêcher, quand je n’étois pas occupé à planter, à semer ou à  
 655 faire bâtir. Telles furent mes [56] occupations pendant deux ou trois années. Je

---

<sup>45</sup> 1692 [N.D.A.].

<sup>46</sup> Il s’agit de la guerre de la Ligue d’Augsbourg, qui oppose la France à plusieurs autres pays ou États, principalement l’Angleterre, l’Espagne, certaines principautés allemandes, la Hollande et la Suède. Ce conflit, attisé notamment par la révocation de l’Édit de Nantes par Louis XIV en 1685, ne prend fin qu’en 1697 avec la signature du traité de Ryswick, par lequel la France doit renoncer à plusieurs de ses conquêtes. Il a d’importantes répercussions en Amérique du Nord, provoquant notamment les attaques des Français en Nouvelle-Angleterre au cours des années 1689-1690, puis, peu de temps après, les ripostes de Phips à Port-Royal et à Québec (*PRNP*, « Augsbourg (ligue d’) »).

656 n'allois au Fort précisément que pour m'acquiter des fonctions dont j'étois chargé  
657 par mon Emploi.

658 Notre Riviere nous fournissoit du poisson excellent & en abondance. De  
659 plus on y voyoit plusieurs especes d'oiseaux & principalement des Outardes.  
660 Notre chasse remplissoit nos cuisines de bonne viande, & nos magasins de  
661 pelleteries. Les Bois voisins étoient remplis de Chevreüils moins gros, mais bien  
662 meilleurs que ceux d'Europe. Je puis dire que j'étois là dans un Pays de  
663 bénédiction.

664 Pendant que je vivois ainsi dans ma maison de Campagne, je ne reçûs que  
665 deux ou trois fois des nouvelles de Mademoiselle du Clos, attendu que les Hurons  
666 craignant qu'elle ne les quittât, l'avoient priée de s'éloigner de [57] nos  
667 Frontieres, & d'établir sa demeure au centre de leurs Habitations. Elle me  
668 mandoit par sa derniere Lettre qu'elle seroit charmée de me voir : que si je  
669 voulois lui faire le plaisir d'aller passer quelques jours avec elle, ses Messagers  
670 sçauroient bien me conduire par des chemins moins rudes que ceux que nous  
671 avions faits ensemble. Un des jeunes voisins de mon Habitation auquel je fis part  
672 de cette Lettre, me voyant irrésolu sur ce voyage, me pressa si fortement de le  
673 faire & de le mener avec moi, qu'il m'y détermina. Je lui promis de partir après  
674 avoir fait un tour au Fort, où j'étois bien-aise de me montrer auparavant.

675 Un des Messagers de Mademoiselle du Clos s'étant détaché des autres  
676 pour lui porter la nouvelle de mon prochain départ pour sa Cour, fit si grande dili-  
677 [58]gence que le deuxième jour de notre marche, quoiqu'il eût eu plus de  
678 soixante lieuës à faire, nous rencontrâmes une escorte qu'il amenoit au-devant de  
679 nous, & qui nous conduisit plutôt en Ambassadeurs qu'en simples particuliers. Je  
680 ne doutai plus alors que cette Demoiselle n'eût une grande autorité sur ce peuple.  
681 J'en fus surpris, mais mon étonnement augmenta bien encore, quand j'approchai  
682 du lieu de sa résidence.

683 Je vis des plaines cultivées, des cabanes bâties solidement, des Villages  
684 peuplez de gens de differentes professions. Cette personne adroite & politique  
685 avoit rassemblé tout ce qu'elle avoit pû trouver parmi ses Sauvages de François

686 prisonniers que ce peuple gardoit quelquefois pour apprendre d'eux l'art de faire  
 687 la guerre, ou de Soldats deserteurs qui s'ac-[59]commodoient mieux de la vie  
 688 libre que de la discipline militaire de leur nation<sup>47</sup>. La Sakgame\* par le moyen de  
 689 ces Étrangers avoit établi des especes d'Écoles où les Hurons pour la plupart  
 690 s'exerçoient & réussissoient parfaitement aux arts les plus utiles à la Societé. Une  
 691 vingtaine de Cabanes construites autour de celle de la Souveraine sembloient  
 692 plutôt une Bourgade dans ces deserts qu'une Habitation de Sauvages. Ces  
 693 Cabanes sont fort longues, elles contiennent chacune cinq ou six familles, &  
 694 chaque famille souvent est composée de deux cens personnes<sup>48</sup>. Comme on  
 695 pouvoit appeller cet endroit la Capitale du Pays, on n'y manquoit de rien, & la  
 696 Police y étoit telle que les Chefs de toutes ces Cabanes s'assembloient chaque  
 697 jour chez la Sakgame\* pour tenir Conseil avec elle sur ce qu'ils [60] avoient à  
 698 faire pour le bien Public.

---

<sup>47</sup> Lesage reprend à son compte le constat que font les voyageurs et les administrateurs en Nouvelle-France à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : celui de l'« ensauvagement » des Français. À ce propos, le gouverneur Brisay de Denonville écrit en 1685 : « L'on a a creu bien longtemps que l'aproche des Sauvages de nos habitations estoit un bien tres considerable pour accoutumer ces peuples à vivre comme nous et à s'instruire de nostre relligion, mais je m'aperçoy Monseigneur que tout le contraire est arrivé car au lieu de les accoutumer à nos loys, je vous assure qu'ils nous communiquent fort tout ce qu'ils ont de plus mechant, et ne prennent eux mesme que ce qu'il y a de mauvais et de vicieux en nous.» (*ANF*, C11A, vol. 5, f. 178-179) Ce phénomène d'acculturation des Français s'observe notamment chez les coureurs de bois et, comme l'indique Lesage, chez certains « soldats déserteurs ». Les contacts fréquents qu'ils ont avec les Amérindiens les incitent à adopter un mode de vie caractérisé par des comportements ou des valeurs jugés marginaux par les autorités coloniales de l'époque (nomadisme, insoumission, goût pour la liberté). Citons encore cette phrase qu'écrivit Bochart de Champigny en 1699 : « Il arrive plus ordinairement qu'un François se fasse sauvage, qu'un sauvage devienne françois. » (*ANF*, C11A, vol. 17, f. 101v.) Sur cette question, voir Gilles Havard, *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Sillery et Paris, Septentrion et Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, p. 534-548.

<sup>48</sup> Ce renseignement ethnographique est attesté par de nombreux observateurs, dont Lahontan, qui décrit ainsi les maison huronnes et iroquoises : « Leur Cabanes ont ordinairement 80. Pieds de longueur, 25. ou 30. de largeur & 20. de hauteur. Elles sont couvertes d'écorce d'Ormeau, ou de bois blanc. On voit deux estrades l'une à droit & l'autre à gauche, de neuf pieds de largeur, & d'un pied d'élévation. Ils font leurs feux entre ces deux estrades, & la fumée sort par des ouvertures faites sur le sommet de ces Cabanes. On voit de petits Cabinets ménages le long de ces estrades, dans lesquels les filles ou les gens mariez ont coûtume de coucher sur de petits lits élevez d'un pied tout au plus. Au reste, trois ou quatre familles demeurent dans une même Cabane. » (*OC*, t. I, p. 636) En 1632, le récollet Gabriel Sagard notait, quant à lui : « En une cabane il y a plusieurs feux, & à chaque feu il y a deux mesnages, l'un d'un costé, l'autre de l'autre, & telle Cabane aura jusqu'à huit, dix ou douze feux, qui font 24. mesnages, & les autres moins, selon qu'elles sont longues ou petites [...] » (*GVPH*, p. 183).

699           Comme ami de leur Souveraine, je fus reçu avec des acclamations  
 700 étonnantes. Elles étoient étonnantes en effet & paroisoient plus propres à  
 701 effrayer qu'à faire honneur. Le jeune homme qui m'accompagnoit m'avoïa dans  
 702 la suite qu'il en avoit eu peur, & qu'il s'étoit imaginé que ces Sauvages  
 703 s'aplaudioient par ces cris de nous avoir entre leurs mains & qu'ils alloient par  
 704 notre mort déclarer la guerre aux François.

705           La Sakgame\* avoit trop de prudence pour ne pas suivre les coutumes de  
 706 ses sujets dans les choses indifferentes. Quand nous nous presentâmes devant  
 707 elle, nous la trouvâmes parée de colliers, de bracelets, de plumes & de fourrures.  
 708 Il fallut pour nous empêcher de rire d'un attirail si bizarre qu'elle gardât l'air se-  
 709 [61]rieux & imposant qu'elle avoit. Les anciens de la nation étoient à ses côtes &  
 710 conservoient aussi une gravité surprenante<sup>49</sup>. Ils portoient de riches robes de  
 711 pelleteries qui sembloient donner un nouveau ridicule à leurs figures étranges &  
 712 grotesques. Nous ne pouvions pas dire d'eux ce que Cineas dit à Pirrhus<sup>50</sup> des  
 713 Senateurs Romains. Nous crumes plutôt voir de vieux Singes que des Rois<sup>51</sup>.

714           Après les premiers complimens & le ceremonial Huronique que la  
 715 Souveraine observa fort fidelement, elle m'adressa la parole, me dit qu'elle  
 716 mettoit la peine que j'avois prise de la venir voir au dessus de tous les services

---

<sup>49</sup> Cette gravité des Amérindiens, particulièrement chez les vieillards ou les anciens, a souvent été observée par les voyageurs. Citons encore Lahontan : « ils ont naturellement du penchant pour la gravité, ce qui les rend fort circonspects dans leur paroles & dans leurs actions. Ils gardent un certain milieu entre la gayeté & la mélancolie. Nôtre vivacité leur paroît insupportable, & il n'y a que les jeunes gens qui approuvent nos manières. » (*OC*, t. I, p. 643) Voir également Chrestien Leclercq, *NRG*, p. 462; Gabriel Sagard, *HC*, livre II, chap. XV, édition Tross, p. 278; Gabriel Sagard, *GVPH*, p. 199-200; *JR*, 1635, t. 8, p. 160.

<sup>50</sup> Pyrrhus II (319-272 av. J.-C.), roi d'Épire de 295 à 272 av. J.-C., descendant d'Alexandre le Grand. Général ambitieux, il tenta d'étendre son empire en Macédoine, en Italie, en Sicile puis en Orient et obtint des succès momentanés. Il mourut à Argos, peu de temps après avoir entrepris la conquête du Péloponnèse (*PRNP*, « Pyrrhus »).

<sup>51</sup> Chargé par Pyrrhus de négocier avec les Romains, l'ambassadeur grec Cinéas (?-279) ne parvient pas à calmer leur fureur, comme le raconte Plutarque, qui rapporte sa réponse à Pyrrhus dans ses *Vies parallèles* : « Tout en menant ces négociations, Cinéas, dit-on, s'était donné pour tâche — et il s'y appliqua avec le plus grand soin — d'observer la manière dont vivaient les Romains et d'étudier la valeur de leur constitution politique. Il eut des entretiens avec les meilleurs citoyens et, entre autres propos qu'il rapporta à Pyrrhos, il lui déclara que le Sénat lui avait paru une assemblée de rois; quant au peuple, on pouvait craindre d'avoir à combattre contre une hydre de Lerne, car déjà le consul avait levé une armée double de celle dont il disposait

717 que je lui avois rendus; qu'elle me prioit de trouver bon que pour ce jour là &  
 718 surtout pour le repas en cérémonie que nous prendrions ensemble avec les  
 719 principaux de la nation, elle se conformât à [62] leurs usages, & de vouloir bien  
 720 en faire autant nous-mêmes pour l'amour d'elle. Ce que nous lui promîmes  
 721 d'exécuter de point en point. Nous commençâmes donc le festin par fumer, après  
 722 avoir adressé ces mots au Soleil : *Tien, Soleil, fume*. Car ils n'oseroient toucher  
 723 au calumet sans avoir auparavant prié le Soleil de fumer le premier<sup>52</sup>. Mais cet  
 724 astre aussi poli que ces Sauvages ne l'accepte jamais. Ce n'est pas qu'ils adorent  
 725 le Soleil, ni qu'ils le croient animé. On ne sauroit même dire qu'ils ayent la  
 726 moindre teinture de Religion. Au reste ils sont fort exacts à suivre les coutumes  
 727 qu'ils tiennent de leurs anciens, & celle-là en est une des plus sacrées<sup>53</sup>.

728           Nous fûmes assez bien traités à la maniere de France. Nous mangeâmes  
 729 aussi par complaisance de plusieurs mets apprêtés à la [63] mode du pays. Leur  
 730 sagamité fut fort de mon goût; c'est une bouillie très différente de celle que nous  
 731 faisons de froment<sup>54</sup>. Les vieillards n'eurent pas plutôt leurs portions dans leurs  
 732 ouragans\* ou écuelles qu'ils se mirent à manger en gardant un profond silence.

---

précédemment et il y avait encore plusieurs fois autant de Romains prêts à porter les armes.» (*Vies parallèles*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, p. 741)

<sup>52</sup> Sur le calumet, voir *supra*, p. 133, note 70. Le soleil est vénéré par tous les Amérindiens; les témoignages des voyageurs abondent (voir Hennepin, *NV*, p. 137; Raudot, *RL*, p. 193; Lafitau, *MSA1983*, t. I, p. 130; *JR*, t. 13, p. 260, t. 50, p. 260, 284-286, t. 51, p. 58, t. 55, p. 214, t. 58, p. 180, 274, t. 60, p. 218-220; Chrestien Leclercq, *NRG*, p. 338-340). Dans *Cleveland*, Prévost observe le même comportement chez les Abaquis : « Les Abaquis adorent le soleil, et ne reconnaissent point d'autre divinité. Il eût fallu, pour achever notre mariage selon leurs coutumes, prendre cet astre à témoin de la constance de notre engagement » (p. 330) ; « Ils me dirent que le soleil étant leur toute-puissante et redoutable divinité, je ne devais pas craindre qu'ils fussent jamais tentés de se parjurer après l'avoir attesté; qu'ils appréhendaient trop le sort de leurs pères que le soleil avait punis avec une extrême rigueur pour avoir violé leurs serments » (p. 339).

<sup>53</sup> Le respect des anciens et de leurs coutumes est observé chez tous les groupes amérindiens (voir notamment Lahontan, *OC*, t. I, p. 650 et Hennepin, *NV*, p. 272-274 ; Gilles Havard, *op. cit.*, p. 366-367).

<sup>54</sup> En 1633, le jésuite Paul Lejeune écrit à propos de ce mets : « le mot de Sagamiteou en leur langue signifie proprement de l'eau, ou du brouët chaud : maintenant ils estendent sa signification à toute sorte de potage, de bouillie, & choses semblables. La sagamité qu'ils aiment beaucoup, est faite de farine de bled d'Inde : au defaut de cette farine nous leur en av[on]s quelquefois donné de la nostre de France, laquelle estant bouillie avec de l'eau, ne fait que de la colle.» (*JR*, t. V, p. 96). Avec le temps et selon les auteurs, le sens du mot évolue. Bacqueville de La Potherie, par exemple, définit la sagamité comme un « Festin composé de Chiens que l'on avoit fait bouillir » (*HAS*, t. III, p. 197; voir également Sagard, *GVPH*, p. 194-196; Lafitau, *MSA1983*, t. II, p. 86-89; Charlevoix, *J*, t. II, p. 663-665).



733 Nous fûmes obligez de les imiter pour donner notre attention à un jeune homme  
 734 qui chanta pendant tout le souper à la place de Mademoiselle du Clos, car quand  
 735 on regale quelqu'un, l'hôte chante à sa louange tout ce qui lui vient dans l'esprit;  
 736 & comme elle ne sçavoit pas encore bien la langue, il avoit été décidé qu'un des  
 737 Officiers chanteroit pour elle. Je ne sçai pas trop ce que ce chanteur put dire à  
 738 notre honneur & gloire. Il nous loua peut-être sur notre adresse à prendre des  
 739 Castors sous la glace, ou sur le nombre des Ennemis [64] que nous avons tuez,  
 740 écorchez & dévorez<sup>55</sup>.

741 J'aurois tort d'oublier que parmi les mets qui nous furent servis, il y en eut  
 742 un auquel mon Camarade & moi nous ne fûmes nullement tentez de toucher.  
 743 C'étoit cependant le plat d'honneur. C'étoit comme le veau gras par la mort  
 744 duquel ils célébroient notre arrivée. Enfin c'étoit le morceau le plus friand, le plus  
 745 précieux & le plus estimé parmi eux. Cette piece n'ornoit leurs tables que dans  
 746 les grandes cérémonies, & passoit pour la plus éclatante marque de distinction  
 747 qu'ils pussent donner à des Hôtes dignes de tous leurs égards. En un mot ce plat  
 748 si rare & si distingué des autres étoit un animal nommé chez-eux *Chacora*, &  
 749 chez-nous appelé Chien, qu'ils avoient fait rôtir, pour que rien ne manquât à la  
 750 splendeur & à la magnificence du Banquet<sup>56</sup>.

---

<sup>55</sup> Dans *Cleveland*, Prévost insère une scène semblable où l'on peut aisément apprécier l'hospitalité amérindienne : « Tandis qu'il [Iglou] était à nous entretenir de quelques coutumes de sa nation, nous vîmes notre porte s'ouvrir, et une douzaine de jeunes filles entrer avec des corbeilles chargées de viandes rôties, et des meilleurs fruits du pays. Elles nous les servirent, sinon avec magnificence, du moins avec assez de propreté pour ne nous laisser rien apercevoir de dégoûtant. Nous ne pûmes refuser d'en manger quelque chose, quoique la faim ne fût pas notre besoin le plus pressant. Les filles sauvages dansèrent pendant notre repas. Iglou les animait, croyant ce spectacle fort propre à nous divertir. » (p. 327).

<sup>56</sup> La plupart des nations amérindiennes, qu'elles soient iroquiennes ou algonquiennes, considèrent le chien comme « le plus considerable de tous les mets. » (Perrot, *Mœurs*, p. 198). Cet animal compose, plus particulièrement, les festins des guerres, comme le confirme notamment Bacqueville de La Potherie, qui rapporte une visite des Outaouais en Nouvelle-France : « On leur fit un festin solennel, composé de deux bœufs, six gros dogues, & de pruneaux, le tout mêlé ensemble. On leur donna deux barriques de vin & du tabac pour fumer. Les chiens font l'essentiel de ces sortes de festins, qui parmi les Sauvages sont le symbole de la guerre, & ils ne manquent jamais d'en manger pour lors » (*HAS*, t. III, p. 96; voir aussi t. III, p. 199, 245-246, t. II, p. 343; Charlevoix, *J*, t. II, p. 688). Le chien est parfois offert en sacrifice (*JR*, t. 60, p. 218, 226; Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. II, p. 13-14, 289; Charlevoix, *J*, t. II, p. 687-688).

751 [65] Nous couchâmes dans la Cabane où logeoient les François. J'y vis  
 752 une forge, un atelier de Charpentier, plusieurs fours à cuire du pain, & un pour la  
 753 poterie de terre. On nous mit des draps à la Française sur des nattes faites de  
 754 pailles de bled d'Inde, & couvertes de laine frisée de bœufs sauvages. Ce qui  
 755 valoit bien des matelats. Nous ne fûmes pas encore bien libres les jours suivans,  
 756 qu'il nous fallut employer à honorer de notre présence des divertissemens dont  
 757 les Anciens voulurent nous régaler en faisant danser devant nous leur jeunesse de  
 758 l'un & de l'autre sexe & faire leur exercice Militaire aux garçons les plus  
 759 robustes avec les armes à feu. Ce qu'ils commençoient à executer passablement  
 760 bien.

761 On nous conduisit pareillement en ceremonie à deux Forts que [66] la  
 762 prudente Sakgame\* avoit fait bâtir du côté du Lac Ontorio dans deux défilez par  
 763 où les Iroquois étoient obligez de passer pour venir à eux. Ces Forts,  
 764 quoiqu'ordonnez & conduits par un Soldat qui n'avoit aucune teinture des regles  
 765 de la fortification, ne laissoient pas d'être assez réguliers selon le terrain, & si  
 766 bien situez qu'on n'en pouvoit approcher que par un seul endroit défendu par  
 767 deux petits Bastions, & palissadé de pieux de douze pieds de haut; le tout bordé  
 768 d'un bon Parapet, d'où cent hommes à couvert en pouvoient accabler mille dans  
 769 un Pays où il n'y avoit point de canons.

770 Nous aperçûmes en même temps des terres herissées de froment,  
 771 d'autres de mays, de pois, de légumes & de chanvre, sans parler des colines  
 772 entierement défrichées & chargées de tabac<sup>57</sup>. Ici [67] des vignes sauvages  
 773 détachées des arbres qui les soutenoient, & provignées à la maniere des

---

<sup>57</sup> Lesage se souvient-il de Lahontan, qui écrit dans ses *Nouveaux voyages* : « Les *Outaouas* & les *Hurons* ont d'agréables Campagnes où ils sement du bled d'Inde, des Poix, des Fèves, des Citrouilles & des Melons differens des nôtres [...] » (*OC*, t. I, p. 369)? Est-ce encore un souvenir de Sagard, qui décrit ainsi le pays des Hurons : « Le pays est plein de belles collines, campagnes, & de tres-belles & grandes prairies, qui portent quantité de bon foin [...] : & en plusieurs endroits il y a quantité de froment sauvage, qui a l'espice comme seigle, & le grain comme de l'avoine : j'y fus trompé, pensant au commencement que j'en vis, que ce fussent champs qui eussent esté ensemencez de bon grain : je fus de mesme trompé aux pois sauvages, où il y en a en divers endroits aussi espais, comme s'ils y avoient esté semez & cultivez [...]. § Il y a de belles forests, peuples de gros Chesnes, Fouteaux, Herables, Cedres, Sapins, Ifs & autres sortes de bois

774 Européens se présentoient à la vûë; là des Pépinieres, ou pour mieux dire des  
775 Forests de jeunes Châtaigniers, de pomiers & de noyers frapoint les regards, &  
776 les occupoient fort agréablement.

777 J'en marquai de la surprise à Mademoiselle du Clos, qui me dit : Vous ne  
778 voyez encore rien. Tout cela n'est qu'une ébauche de ce que j'ai envie de faire. Si  
779 vous demeuriez dans ce Pays-ci, & que la France vous fût aussi indifferente qu'à  
780 moi, vous verriez dans dix ans le Canton\* de mes bons amis aussi beau que la  
781 plus fertile des Provinces. À ces mots, se tournant vers les Chefs des Sauvages  
782 elle leur répeta dans leur baragoüin ce qu'elle venoit de me dire en François; à  
783 quoi ils répondirent tous par une exclama-[68]tion qui signifioit : *Ah! que cela est*  
784 *bien dit!*

785 À la fin ces bonnes gens nous laisserent en liberté d'abord que\* leur  
786 Sakgame\* les eut priez de ne se plus gêner en nous accompagnant sans pouvoir  
787 entendre nos conversations. Si la langue Française étoit de l'Hébreu pour eux, en  
788 récompense elle étoit assez familiere à une douzaine de jeunes filles qui étoient  
789 aux côtez de leur Souveraine, & lui faisoient une petite Cour fort galante. Surtout  
790 les deux qu'elle avoit amenées à notre Habitation, la sçavoient bien, &  
791 l'enseignoient aux enfans de leur Cabane. Une seule chose nous scandalisa dans  
792 la conduite de ces filles : elles avoient avec nous des manieres si peu mesurées,  
793 qu'elle sembloient nous faire l'amour. Ce qui redoubla notre étonnement, c'est  
794 que Mademoiselle du Clos qui étoit té-[69]moin de leurs agaceries, bien loin de  
795 s'en offenser, paroissoit les autoriser. Elle rioit en elle-même de notre surprise, &  
796 devinant bien que nous étions curieux d'en apprendre la cause, elle nous la dit un  
797 jour en nous promenant dans une Isle aussi fertile qu'agréable, que son Soldat  
798 Ingenieur faisoit fortifier au seul endroit où elle n'étoit pas inaccessible.

799 Avoüez-moi la vérité, Messieurs, nous dit-elle, n'est-il pas vrai que vous  
800 ne sçavez que penser des airs libres que je laisse prendre à mes filles<sup>58</sup> : quoique

---

beaucoup plus beaux, sans comparaison, qu'aux autres Provinces de Canada que nous ayons  
veuës » (*GVPH*, p. 179-180)?

<sup>58</sup> La liberté en amour des Nopandes choque également Mme Riding dans *Cleveland*, d'autant que  
c'est sa fille Cécile qui en est la cible : « J'avais laissé Cécile dans les bras de la princesse ; et

801 je les chers autant qu'une tendre mere aime ses enfans, je ne puis toutefois  
 802 trouver à redire à ce qu'elle font; & je suis assurée que vous ne les condamnerez  
 803 plus vous-mêmes, quand vous serez informez de l'état malheureux où mes  
 804 Sauvages sont réduits<sup>59</sup>. Croirez-vous bien que de cinq à six mille [70] personnes  
 805 que contiennent les trois Habitations qui comme celle-ci me reconnoissent pour  
 806 Sakgame\*, & qui font près du tiers des Hurons, il n'y a pas présentement quatre  
 807 cents hommes capables de porter les armes? Les Iroquois leurs voisins ont détruit  
 808 les trois quarts de cette nation, & privé l'autre quart dans la dernière guerre<sup>60</sup> de  
 809 ses meilleurs défenseurs, je veux dire de tout ce qu'il y avoit de jeunesse propre à  
 810 combattre vigoureusement<sup>61</sup>. N'avez-vous pas remarqué qu'ici les hommes sont  
 811 presque tous au-dessous de vingt ans, ou bien au-dessus de cinquante, & qu'il y a  
 812 du moins dix fois plus de femmes que d'hommes. Jugez donc si dans cette  
 813 situation mon peuple n'est pas intéressé à chercher les moyens de se conserver.  
 814 D'ailleurs poursuivit la Sakgame\*, le mariage n'est point re-[71]gardé  
 815 dans ce Pays comme un engagement qui vous lie pour toujours. On se marie  
 816 aujourd'hui & demain l'on se quitte<sup>62</sup>. Qu'un mari soit absent, sa femme en prend

---

croisant déjà connaître assez la nation pour vivre sans défiance, je ne voyais rien autour de moi qui fût capable de me causer de l'inquiétude. Cependant le spectacle que j'eus en entrant, et les cris de joie qui redoublèrent à la vue du prince, me jetèrent dans quelque alarme. Je vis Cécile comme abandonnée aux caresses d'un jeune homme, qui la tenait amoureusement sur ses genoux, et la princesse qui applaudissait à ce spectacle avec toutes ses femmes. [...] Quoiqu'à l'âge où était Cécile, toutes les caresses du jeune prince dussent être regardées comme un badinage, la bienséance ne me permettant point de les souffrir trop longtemps, je repris ma chère fille avec une espèce de jalousie » (p. 931).

<sup>59</sup> G1732 porte « redits »; G1733, « réduits »; A1733, « reduits ».

<sup>60</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « guere ».

<sup>61</sup> Voir *supra*, p. 105, note 2.

<sup>62</sup> Ces coutumes concernant le mariage sont confirmées par de nombreux voyageurs, dont Lahontan qui leur consacre tout un chapitre de ses *Mémoires de l'Amérique septentrionale* : « Ces Peuples ne peuvent pas concevoir, que les Européens qui s'attribuent beaucoup d'esprit & de capacité, soient assez aveugles ou ignorans pour ne pas connoître que le Mariage est pour eux une source de peine & de chagrin. Cet engagement pour la vie leur cause une surprise dont on ne peut les faire revenir; ils regardent comme une chose monstrueuse de se lier avec l'autre sans esperance de pouvoir jamais rompre les ce nœud [...]. § Il est permis à l'homme & à la femme de se séparer quant il leur plait. Ordinairement ils s'avertissent huit jours auparavant, se donnent des raisons pour se quitter plus honnêtement, mais ordinairement, ils ne se disent autre chose si ce n'est, qu'étant malades le repos est plus convenable à leur santé que le Mariage [...]. Les femmes sont aussi libres que les hommes de se remarier à qui bon leur semble. Mais pour l'ordinaire elles attendent trois mois & quelquefois six, avant que de repasser à de secondes noces. » (*OC*, t. I, p. 674-675; voir aussi Denys Delâge, *op. cit.*, p. 70-71)

817 un autre qu'elle garde jusqu'à son retour; est-il revenu? Elle renvoie celui des  
 818 deux qu'elle aime le moins<sup>63</sup>. Ce n'est pas, Messieurs, ajouta-t-elle en souriant,  
 819 que j'exige de votre complaisance que vous entriez dans les vûës politiques de  
 820 mes Sauvages aux dépens de votre Religion. Je ne vous rapporte ceci que pour  
 821 justifier le peu de retenuë des filles de ma suite. Je ne puis cependant vous cacher  
 822 que les Chefs de mon Conseil doivent vous prier de ne pas dédaigner de prendre  
 823 pour femmes pendant que vous serez dans ce séjour celles que vous trouverez le  
 824 plus à votre gré; si vous leur accordez cette grace, vous les verrez res-[72]pectées,  
 825 cheries & nommées l'apui de la nation<sup>64</sup>.

826 Le jeune homme qui m'accompagnoit dans ce voyage, & qui de son  
 827 naturel n'étoit pas fort scrupuleux, parut un peu ému de cette peinture, & pénétré  
 828 du ravage qu'avoit fait dans ce Pays un déluge d'Iroquois, ce nouveau

---

<sup>63</sup> Sur la fidélité des époux, Lahontan observe que les femmes « aimeroient mieux être mortes que d'avoir commis une adultere » et que les maris « croiroient passer pour des infames s'ils étoient infidèles à leurs épouses. » (*OC*, t. I, p. 670). Ce témoignage est cependant contredit par un bon nombre d'observateurs, notamment par Lamothe de Cadillac, qui écrit que les femmes outaouaises et huronnes « ne se font point une affaire de changer de mary, ou, sans en changer, de coucher avec ceux que bon leur semble, sans que leur mary s'en embarrasse du tout, disant qu'elles sont maitresses de leur corps, et qu'elle en peuvent disposer comme elles veulent. » (« Relation du sieur de Lamothe de Cadillac », p. 120; voir aussi Sagard, *GVPH*, p. 210-211; Lafitau, *MSA1983*, t. I, p. 163-164)

<sup>64</sup> Dans *Empire et métissages* (*op. cit.*, p. 644-645), l'historien Gilles Havard consacre presque tout un chapitre à la question de l'intermariage et de l'hospitalité sexuelle chez les Amériidiens de l'Ouest. Il cite plusieurs témoignages qui confirment l'existence et le sens de ces coutumes, dont celui d'Antoine-Denis Raudot qui écrit à propos des Sioux : « pour prouver leurs amitié a ceux qu'ils aiment [ils] leurs offre[nt] leur femmes, c'est leur faire injure que de les refuser. » (C11A, vol. 122, f. iv) De son côté, le récollet Louis Hennepin observe que « quand quelque homme qui n'a point de femme passe par un village, il en loüe pour une nuit ou pour deux selon sa fantaisie, & les parens n'y trouvent rien à redire, bien loin de cela ils sont tres aises que leurs filles gagnent quelques hardes ou quelques pelleteries. » (dans Pierre Margry, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale, 1614-1698*, Paris, Maisonneuve frères et Cie, 1879-1888, t. VI, p. 439) Ces unions s'inscrivent dans une logique d'alliance, comme le confirme enfin ce témoignage de Jean-Bernard Bossu en 1759 : « La politesse des Sauvages est de vous offrir des filles, en conséquence les Chefs harangent le matin par le village en ces termes : "Jeunes gens et guerriers, ne soyez point fols, aimez le Maître de la vie; chassez pour faire vivre les François qui nous apportent nos besoins; & vous jeunes filles, ne soyez point dure ni ingrates de votre corps, vis-à-vis des guerriers blancs pour avoir de leur sang; c'est par l'alliance que nous aurons de l'esprit comme eux, & que nous serons redoutés de nos ennemis." » (*Nouveaux voyages en Louisiane, 1751-1768*, présenté par Philippe Jacquin, Paris, Aubier-Montaigne, 1980, p. 131)

829 Deucalion<sup>65</sup> auroit volontiers contribué à réparer ce malheur; mais quelle que fût  
 830 sa bonne volonté là-dessus, j'eus assez de pouvoir sur lui pour l'empêcher d'être  
 831 si charitable en lui faisant observer que cette liberté de contracter des mariages de  
 832 deux jours n'étoit dans le fond qu'un vrai libertinage pour les François<sup>66</sup>.

833 Dans un autre entretien que j'eus avec Mademoiselle du Clos, je lui contai  
 834 mes broüilleries avec le Commandant du Fort, le danger que j'avois couru en  
 835 mangeant avec lui, & je lui fis la [73] description de la retraite que j'avois choisie  
 836 pour me mettre à couvert des trahisons de cet Officer. Elle m'aprit de son côté  
 837 tout ce qu'elle avoit fait depuis notre séparation, & je l'admirai dans toutes ses  
 838 démarches. Quand votre peuple, lui dis-je, seroit cent fois plus nombreux qu'il  
 839 n'est, il ne seroit pas moins soumis à une Sakgame\* telle que vous. Effectivement  
 840 sa politique dans les moindres choses, sa prudence à ne proposer que des  
 841 changemens utiles dans les usages du pays, son adresse à ménager son credit en  
 842 suivant elle-même des coutumes qu'elle n'approuvoit pas, pourvû d'ailleurs  
 843 qu'elles fussent indifferentes pour le bonheur ou le malheur de ces bonnes gens,  
 844 tout cela supposoit un génie superieur & capable de tout.

845 Je lui demandai un jour pourquoi aucun François ne logeoit dans [74] sa  
 846 cabane. Je n'ai garde, me répondit-elle, de les tenir auprès de moi, ni même de  
 847 leur parler jamais en particulier; premierement parce que je ne veux plus paroître  
 848 Française, ni donner aux esprits inquiets la moindre occasion de penser que je  
 849 songe à quitter ce pays-ci; la seconde raison que je veux bien vous avoüer, quoi  
 850 qu'avec quelque peine, c'est que j'ai plus de confiance en mes sujets qu'en ceux  
 851 de Louïs XIV. Non, Monsieur, je ne dormirois pas si tranquillement que je fais, si  
 852 je me voyois à la merci de personnes qui font ici tous les jours des actions  
 853 perfides. Ce qui n'est pas à la vérité fort surprenant, puisque si vous en exceptez

---

<sup>65</sup> Deukalion est le fils du dieu Prométhée. Avec sa cousine Pyrrha, fille d'Épiméthée et de Pandore, il est sauvé du naufrage par Zeus, qui leur offre la grâce d'un vœu. Décidés à sauver la race humaine, Deukalion et Pyrrha jettent par-dessus leurs épaules des pierres qui deviendront des hommes et des femmes (Jacques Desautels, *op. cit.*, p. 213-216).

<sup>66</sup> Ce constat rappelle celui de Lahontan sur le même sujet : « Leur Mariage passeroit chez nous à juste titre pour un commerce criminel. » (*OC*, t. I, p. 674)

854 un petit nombre, les François qu'on envoye en Canada sont tous des libertins  
855 chassez de leur patrie comme des perturbateurs du repos public<sup>67</sup>.

856 [75] Je vous dirai encore, ajouta-t-elle, que j'ay pris pour mes Hurons une  
857 tendresse qu'ils meritent bien. Vous ne sçauriez croire combien de pleurs, de cris  
858 & de gemissemens leur a couté une legere maladie que j'eus il y a quelque temps,  
859 tandis que les François qui sont dans cette habitation comptoient peut-être ce qui  
860 pourroit leur revenir de mes dépoüilles. Aussi je distingue bien les uns des autres.  
861 Je ménage les François, parce que j'ay besoin d'eux, mais sitôt que je pourrai  
862 m'en passer, je n'en garderai que trois ou quatre que je connois pour très-  
863 honnêtes gens & qui sont dès à present comme mes Conseillers, puisqu'ils  
864 donnent dans mon Conseil leurs avis de même que les anciens de la nation. Les  
865 deux principaux sont le Soldat que vous avez vû occupé à faire fortifier l'Isle  
866 dont je [76] prétends qu'on fasse un asile seur en cas d'irruption de la part des  
867 Iroquois; le second est un Breton fort entendu\* & par l'avis duquel nous nous  
868 gouvernerons pour ameliorer le pays. Le premier est mon Ministre de la guerre,  
869 & l'autre mon Chancelier.

870 C'est celui-ci qui a fait transplanter dans ces lieux quantité de vignes  
871 sauvages qu'on trouve vers le Lac Ontorio. Il a même fait cueillir là tant de raisin  
872 qu'il nous en a fait une grosse provision de vin. Veritablement c'est un vin si rude  
873 qu'il n'est pas potable; mais il ne nous en est pas moins utile, nous en faisons de  
874 l'eau-de-vie, qui supplée à celle qu'on alloit prendre à votre Fort avant notre  
875 broüillerie avec le Commandant. Mon Breton m'assure qu'il tirera encore de  
876 l'eau-de-vie de la lie du cidre, qu'il prétend faire des fruits de plu-[77]sieurs  
877 milliers de pommiers que nous avons & dont il a choisi les plus beaux pour enter  
878 dessus de bonnes especes de fruits qu'il a fait chercher jusqu'à Montreal & à  
879 Frontenac<sup>68</sup>.

---

<sup>67</sup> Voir *infra*, p. 276, note 8.

<sup>68</sup> La production d'alcool, de vin notamment, est attestée par Lahontan dans ses *Mémoires de l'Amérique septentrionale* : « Les Ceps de Vigne embrassent les arbres jusques aus sommet; si bien qu'il semble que les grapes soient la véritable production de ces arbres, tant les branches en sont couvertes. En certains Pais le grain est petit & d'un très-bon goût, mais vers le *Missisipi* la grape est longue & grosse, & le grain de même; On en a fait du vin qui après avoir long-tems

880 Ce n'est pas tout, continua-t-elle, avant mon arrivée les femmes qui  
 881 sçavoient filer au fuseau, faisoient de cette façon des capuchons, des couvertures  
 882 de lit & des bandes en forme de jupons fort courts, le tout avec cette belle laine de  
 883 Cibolas ou bœufs sauvages que nous avons ici<sup>69</sup> : mais depuis que j'ai fait semer  
 884 du chanvre<sup>70</sup> qui vient admirablement bien dans ce pays, j'ai introduit l'usage du  
 885 linge, & il n'y a plus personne dans cette habitation qui ne porte des chemises, à  
 886 la reserve des jeunes gens quand ils vont à la chasse surtout des Cibolas; comme  
 887 ils s'écartent alors & vont [78] fort loin vers le sud-ouest, ils ne veulent porter  
 888 que leurs armes.

889 Si quelque chagrin interrompt le cours des plaisirs que je prends à  
 890 contempler mon ouvrage, c'est que je ne vois personne à qui je puisse inspirer  
 891 l'attachement que j'ai pour mon habitation & qui soit capable d'achever de la  
 892 rendre heureuse ou du moins de l'entretenir après ma mort sur le pied où je  
 893 l'aurai laissée. Cette reflexion m'afflige d'autant plus que mes Sauvages se  
 894 montrent plus reconnoissans du peu que j'ai fait pour eux; leur bonne foi, leur  
 895 simplicité, leur bon cœur me les rendent si chers, que si l'on m'en séparoit, je  
 896 quitterois sans balancer ma famille & ma patrie pour les venir rejoindre.

897 Je ne suis nullement étonné de votre extrême tendresse pour eux,  
 898 interrompis-je en cet endroit; tant je suis persuadé qu'il [79] est doux, dans

---

cuvé s'est trouvé de la même douceur que celui des *Canaries*, & noir comme de l'ancre.» (*OC*, t. I, 601). Cependant, une étude de Catherine Ferland, qui collige et commente de nombreux témoignages de voyageurs des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, observe surtout l'échec de cette entreprise : « Hormis les vendanges organisées par les congrégations missionnaires au XVII<sup>e</sup> siècle, ainsi que les vins artisanaux occasionnellement fabriqués par les militaires des postes éloignés pour agrémenter leur ordinaire, le pressage de vin canadien est pratiquement absent du paysage culturel de la colonie.» (« La saga du vin au Canada à l'époque de la Nouvelle-France », *Anthropology of Food*, 3, décembre 2004. Adresse électronique : <http://edition.cens.cnrs.fr/revue/aofood/2004/v/n3/011375ar.html> [consulté la dernière fois en juin 2006])

<sup>69</sup> Cibola est le nom d'une région du Nouveau Mexique aux États-Unis qui a vraisemblablement donné son nom aux bœufs sauvages (ou bisons) qui y vivaient au XVII<sup>e</sup> siècle. Les propos de Mlle Duclos à propos des bisons sont vraisemblables, du moins si l'on en croit le témoignage de Bacqueville de La Potherie qui, en 1722, écrit à propos du territoire habité par les Attimospiquaites, une nation amérindienne des Grands Lacs : « Il y a chez eux des boeufs d'une grandeur prodigieuse, dont les testicules sentent le musc, & le poil est aussi fin que celui de castor, dont on peut faire même des chapeaux.» (*HAS*, t. I, p. 177)

<sup>70</sup> 1695 [N.D.A.]. Lahontan constate, lui aussi, les avantages de la culture du chanvre pour la colonie (*OC*, t. II, p. 1020).



899 quelques lieux qu'on soit, d'être honoré & comme adoré d'un peuple nombreux.  
 900 Je ne sçai si l'amour propre n'entre pas pour quelque chose dans votre amitié  
 901 pour ces bonnes gens. Vous n'en devez pas douter, reprit Mademoiselle du Clos;  
 902 il y trouve parfaitement son compte. Je vois avec une satisfaction singuliere le  
 903 respect & l'amour qu'ils ont pour moi. Imaginez-vous ces autoritez despotiques  
 904 qui se font obéïr d'un coup d'œil : telle est la mienne & j'ose dire encore plus  
 905 agréable, puisqu'elle est fondée seulement sur l'affection & non sur la crainte.

906 Je remarque même tous les jours qu'en bien des choses ils vont au devant  
 907 de ce qu'ils croient devoir me faire plaisir, & pour se conformer à mes manieres  
 908 ils s'écartent des leurs. C'étoit par exemple une coutume [80] établie parmi eux  
 909 d'entrer les uns chez les autres & de s'y asseoir à la premiere place qu'ils  
 910 trouvoient sans dire mot ni se faire la moindre politesse, présentement ils  
 911 s'entresaluent en inclinant un peu la tête & en souriant, parce qu'ils ont observé  
 912 que c'est ainsi que j'en use avec eux quand ils m'abordent.

913 Ceux qui m'approchent le moins & qui sont à cinquante ou soixante lieuës  
 914 d'ici ne m'appellent que le bon Esprit, & l'amie du grand Onuntio<sup>71</sup> d'en-haut. Ils  
 915 me donnent ce nom depuis que les voyant dociles sur la connoissance de Dieu, je  
 916 les ai accoutumés à ne point commencer d'entreprise considerable sans lever les  
 917 yeux au Ciel, pour demander l'assistance du grand Onuntio qui a fait le Ciel, la  
 918 terre, le soleil, la lune & tous les astres, qui nous a créés pour l'adorer & l'aimer,  
 919 [81] & qui ne veut pas que nous fassions de mal. Ce qu'ils observent aujourd'hui  
 920 fort religieusement, tant en ma présence qu'en mon absence. Ce qui fait voir  
 921 combien il seroit aisé de leur faire embrasser le Christianisme, si les  
 922 Missionnaires qui l'entreprennent y apportent autant de prudence qu'ils ont de  
 923 zele pour la gloire de Dieu; mais ces nouveaux Apôtres se regardent comme  
 924 Martyrs dès qu'ils mettent le pied sur ces terres, & renonçant à la vie, prennent  
 925 effectivement toutes les mesures possibles pour arriver à ce but. Au lieu de  
 926 paroître d'abord ne vouloir que le bien temporel de ces Sauvages pour les  
 927 conduire insensiblement au spirituel, ils débutent par déclamer contre leur

---

<sup>71</sup> Voir *supra*, p. 134, note 74.

928 Religion dans des termes qui révoltent ces malheureux, qui s'imaginent entendre  
 929 des blasphèmes, & par leur prêcher des [82] veritez abstraites comme si des  
 930 hommes grossiers pouvoient les comprendre. Comment ces Auditeurs tout  
 931 materiels croiront-ils des Mysteres, eux qui ne sçauroient croire d'autre bonheur  
 932 au Pays des morts, à ce qu'ils disent, que celui de n'y avoir point de froid, d'y  
 933 trouver de meilleur mays, de l'eau-de-vie à discretion, des chasses où le gibier se  
 934 presentera de lui-même aux Chasseurs, & aura un goût exquis; & enfin une paix  
 935 éternelle avec les François & les Iroquois<sup>72</sup>.

936           Cependant quoique mes Hurons pensent de cette sorte, je ne crois pas  
 937 qu'il soit impossible d'en faire de bons Chrétiens. Si vous pouvez m'envoyer  
 938 quelque habile Missionnaire qui veuille ne rien précipiter, ne rien faire à sa tête,  
 939 en un mot suivre mes conseils, je lui sauverai le martyre, & l'aiderai à convertir  
 940 ce Canton\* [83] de Sauvages. C'est de quoi je vous prie d'informer le Pere  
 941 Recolet notre Protecteur, & de lui mander en même temps que je travaille pour le  
 942 Service de Dieu & pour celui du Roy en travaillant pour le bonheur de ce Peuple.  
 943 Que ce grand Monarque le garantisse seulement de la fureur des Iroquois, & je  
 944 répons du reste. Priez aussi sa Reverence de ne rien épargner pour effacer les  
 945 mauvaises impressions qu'ont pû faire sur l'esprit du Gouverneur les plaintes de  
 946 quelques Missionnaires au sujet des Hurons, qu'ils ont voulu faire passer pour un  
 947 peuple inconstant, perfide, & barbare, pour s'être conduit suivant les usages de sa  
 948 nation reçûs des Anciens. Les Hurons, a-t-on dit, ont tué, ont mangé les  
 949 prisonniers qu'ils ont faits quand on a tenté des descentes sur leurs côtes. Ce sont

---

<sup>72</sup> L'attaque est bien sûr dirigée contre les missionnaires jésuites qui, dès 1634, s'installent en Huronie. Il semble pourtant que les stratégies missionnaires décrites par Lesage ne soient pas exactement conformes à la réalité. Denys Delâge a bien montré comment les missionnaires jésuites ont su habilement « recourir à une force symbolique et à une force matérielle » pour « concentrer en [leurs] mains le capital religieux » disponible dans les sociétés amérindiennes. Se présentant presque littéralement comme de nouveaux shamans, les jésuites utilisent l'arme de la supériorité technique (le recours à l'écriture, aux images et aux objets susceptibles de provoquer l'étonnement) puis celle de la plus grande efficacité des rites et prières catholiques dans le traitement des maladies pour affirmer leur ascendance et amener les Amérindiens à se convertir au christianisme (*op. cit.*, p. 179; voir toute la section intitulée « L'offensive missionnaire » du chapitre 4, p. 173-187).

950 donc les Sauvages les [84] plus cruels, des Anthropophages, des Monstres<sup>73</sup>...

951 Eh! bon Dieu devoient-ils faire autrement? Jugeons-en sans prévention.

952 Ils voyent arriver chez eux des ennemis qui n'ont à leurs yeux rien que de  
953 terrible, de monstrueux, de surnaturel, qui conduisent sur les flots une Habitation  
954 tout<sup>74</sup> entiere, qui ont des tonneres à leur disposition, & sont presque  
955 invulnerables. Que de prodiges! Le moyen de n'en être pas épouvanté! Si les  
956 Hurons en défendant leurs vies ont le bonheur de se saisir de quelqu'un de ces  
957 redoutables ennemis, pourquoi ne le<sup>75</sup> tueront-ils pas pour s'en défaire? Il y auroit  
958 de l'imprudence à l'épargner. Oüi, mais, dira-t-on, pourquoi le manger? Hé, pour  
959 quelle raison voulez-vous qu'ils ne le mangent pas? C'est leur coutume de traiter  
960 ainsi les ennemis qu'ils peuvent pren-[85]dre. Trouverions-nous bien raisonnable  
961 un Chasseur qui n'ayant jamais vû que des perdrix rouges n'en tueroit pas une  
962 grise qui viendrait dans son Canton\*, ou qui l'ayant tuée & la voyant grosse &  
963 grasse l'enfoüiroit plutôt que de la manger? Nous ne jugerions jamais  
964 témérairement si laissant là nos préjugés, nous nous mettions à la place de ceux  
965 de qui nous voulons être les Juges.

966 Si les peuples de ce nouveau monde nous prévenant dans l'art de la  
967 navigation étoient venus les premiers à la découverte de nos côtes, que  
968 n'auroient-ils pas eu à raconter de la France à leur retour chez-eux? Ayant  
969 découvert au Nord-Ouest une Terre inconnuë, diroient-ils, nous résolûmes d'y  
970 descendre pour en prendre possession au nom du Chef de notre nation, & d'y  
971 faire adorer nos Dieux. Quelques Pêcheurs dont nous tâchames de [86] nous  
972 saisir pour nous informer du Pays & des peuples qui l'habitoient, s'étant enfuis

---

<sup>73</sup> L'anthropophagie amérindienne a marqué l'esprit des voyageurs comme celui des romanciers. Dans *Cleveland*, Prévost récupère lui aussi le lieu commun : « La plupart des sauvages du désert de Drexara sont anthropophages, du moins à l'égard de leurs prisonniers. Ils n'habitent proprement aucun lieu. Ils sont sans cesse errants, à la chasse des bêtes, et des hommes qu'ils regardent comme leur plus friand gibier » (*Cleveland*, p. 377). Plus loin, *Cleveland* et les siens sont capturés par les Rouintous, qui dévorent quelques Abaquis de leur groupe après les avoir fait rôtir (p. 392-393; sur le sens de l'anthropophagie chez les Amérindiens, voir Denys Delâge, *op. cit.*, p. 75-76).

<sup>74</sup> G1732, G1733 portent « toute ».

<sup>75</sup> G1732, G17733 et A1733 donnent « les », mais, dans les phrases suivantes, le pronom est singulier et se rapporte logiquement à « quelqu'un de ces redoutables ennemis ».

973 sur une grosse Habitation voisine, ces Barbares au lieu de nous offrir du tabac &  
974 du mays, ou du moins de nous laisser chasser & prendre de l'eau, firent pleuvoir  
975 sur nous une grêle de gros cailloux noirs & ronds qui nous renversoient, sans que  
976 nous vissions les gens qui nous les jettoient. Ce n'étoit que fumée, éclairs &  
977 coups de tonnerre épouvantables. Ceux des nôtres que nous avons mis à terre se  
978 sentant frappés & ne sachant contre qui se deffendre, regagnerent nos Canots &  
979 prirent le large. Alors plusieurs de ces Sauvages sortirent de dessous leur  
980 Habitation comme les bêtes farouches sortent de leurs antres quand la nuit  
981 commence. Ils nous parurent tout couverts de peaux de differentes couleurs,  
982 d'une figure extraordinaire & vêtus de [87] façon qu'on diroit qu'ils doivent avoir  
983 de la peine à se remuer. Ils examinerent attentivement nos morts étendus sur le  
984 rivage, & au lieu d'en manger la chair encore toute fraîche, ils les enfoüirent sous  
985 terre ignominieusement, les méprisant plus que les orignacs & que les moindres  
986 bêtes de leurs forêts.

987           La nécessité d'avoir de l'eau & des vivres nous obligea neanmoins à  
988 prendre terre à quelques journées de là dans un lieu qui sembloit desert & où  
989 pourtant nous fûmes bientôt entourés de figures semblables aux premieres, mais  
990 moins farouches. Nous ne vîmes que leurs visages & leurs mains dont ils n'ont  
991 pas l'esprit de cacher la couleur blanche & livide en la couvrant des diverses  
992 peintures que nous sçavons si bien mettre en œuvre. Nous leur presentâmes le  
993 calumet de paix & [88] nos plus belles peaux, après quoi ils nous aborderent en  
994 nous parlant dans une langue bizarre & dont nous n'entendîmes pas un mot. Nous  
995 leur fîmes toutefois comprendre par nos signes que nous avons besoin d'eau &  
996 de vivres. Ils nous apporterent d'une espece de sagamité cuite & dure dont ils  
997 mangerent les premiers & que nous trouvâmes assez bonne. Ils burent aussi  
998 devant nous d'une eau préparée & dont la couleur nous fut suspecte. Ils  
999 l'apportoient dans de petites peaux rondes, dures, transparentes & fort bien  
1000 travaillées; mais nous n'osâmes en boire & ils furent obligez de nous donner de  
1001 l'eau dont nous remplîmes nos outres.

1002            Nous remarquâmes pendant quelques jours que nous mêmes à faire nos  
 1003 provisions, que ces Sauvages n'avoient point de Dieux; du moins nous ne leur  
 1004 [89] en vîmes pas porter à qui ils rendissent hommage. Ils ont cependant une  
 1005 veneration superstitieuse pour les sauterelles, les chauves-souris & les lézards,  
 1006 parce qu'ils nous empêchoient d'en manger. Il y a apparence aussi qu'ils croyent  
 1007 qu'après cette vie il n'y en a pas une autre dans le pays des morts; car lors que  
 1008 quelqu'un meurt chez eux, fut-ce un de leurs Chefs, ils ne lui donnent ni mays, ni  
 1009 ustensiles, ni armes, pas même des Esclaves pour le servir dans l'autre monde.

1010            Nous eûmes pitié de l'aveuglement de ces misérables. Nous les suivîmes  
 1011 un jour dans un lieu où ils portoient en chantant un de leurs morts, & que nous  
 1012 crûmes être un Temple. Nos Piaces<sup>76</sup> nous avertirent d'y faire porter notre grand  
 1013 Dieu Widzipudzili qu'ils leur montrèrent en les exhortant à reconnoître leur  
 1014 erreur, & [90] à profiter de l'avantage qu'ils avoient de pouvoir jeter la vûë sur le  
 1015 plus grand des Dieux; mais bien loin de se prosterner devant lui comme nos  
 1016 Piaces\*, & de l'adorer avec eux; ces impies eurent l'impudence de renverser  
 1017 d'une main profane ce Dieu terrible, de lui rompre les jambes & lui arracher les  
 1018 aîles : à ce spectacle, saisis d'une juste horreur, les Prêtres de Widzipudzili  
 1019 fondirent sur ces infâmes pour venger notre Dieu par leur mort & par le pillage  
 1020 du Temple; mais moins forts que courageux, nos Piaces\* furent arrêtés & liés  
 1021 étroitement; pour nous ayant promptement regagné nos Canots, nous échapâmes  
 1022 à ces furieux, mais nous eûmes le chagrin de voir avant notre départ nos généreux  
 1023 Prêtres dévorés par les flammes à la vûë de notre petite flote<sup>77</sup>.

1024            Je vous demande presentement, [91] ajouta Mademoiselle du Clos, si cette  
 1025 relation que feroit un Americain seroit insensée. Non vraiment, lui dis-je, &

<sup>76</sup> Nous n'avons repéré ce mot ni dans les dictionnaires ni dans les textes de l'époque.

<sup>77</sup> On sait que plusieurs Amérindiens, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, se sont rendus en Europe, mais nous ne possédons que très peu de témoignages qui rendent compte directement de leurs voyages et de leurs impressions (sur cette question, voir Olive Patricia Dickason, « Des Amérindiens en Europe », *op. cit.*, p. 223-248). En revanche, plusieurs auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle ont récupéré le motif du « sauvage » ou, plus largement, de l'étranger visiteur, et souvent critique, de l'Ancien Monde. On pense bien sûr à Montesquieu et à ses *Lettres persanes*, qui paraît en 1721, mais on peut signaler encore Maubert de Gouvest et ses *Lettres iroquoises* (1752) ou Charles Dufresny et ses *Amusements sérieux et comiques*, œuvre parue pour la première fois en 1689, dans laquelle des Siamois visitent la France.

1026 vous ne plaidez pas mal la cause de vos Sauvages. Je ne m'étonne plus si vous  
 1027 vous plaisez ici. Vous voilà devenuë Américaine. Vous preferez cette Habitation  
 1028 à Paris, votre Cabane au Louvre<sup>78</sup>, & les Hurons aux François. Vous en dites trop,  
 1029 reprit-elle, ce seroit preferer un diamant brute à un poli; mais au moins cela  
 1030 prouve que les Sauvages peuvent penser des François ce que les François pensent  
 1031 des Sauvages.

1032           La Sakgame\* en cet endroit cessa de parler. Pour lui donner tout le temps  
 1033 de reprendre haleine, je me mis à faire son éloge en homme enchanté de son  
 1034 mérite : Ah, Mademoiselle, lui dis-je dans mon enthousiasme<sup>79</sup>, quelle famille a  
 1035 eu le malheur de vous [92] perdre, après avoir été assez heureuse pour produire  
 1036 une heroïne dont le nom doit devenir aussi fameux que celui des plus grands  
 1037 Conquerans? C'est justement ce nom, s'écria-t-elle, c'est ce nom seul que je veux  
 1038 ménager par mon silence, pour ne pas reveler l'oprobe dont mes parens se sont  
 1039 couverts en me proscrivant avec tant d'injustice. Mademoiselle, repris-je, vous  
 1040 irritez ma curiosité en refusant aujourd'hui de la satisfaire. Songez que la  
 1041 Sakgame\* des Hurons n'est pas obligée de garder les secrets de Mademoiselle du  
 1042 Clos. D'ailleurs que craignez-vous? me serois-je sans le sçavoir rendu par  
 1043 quelque indiscretion indigne de votre confiance? Non, repartit-elle, je ne me défie  
 1044 point de vous, & je veux bien vous apprendre mes malheurs; mais contentez-vous  
 1045 de cela. Ne cherchez [93] point à connoître les personnes qui les ont causées &  
 1046 promettez-moi que si jamais vous retournez en France, vous ne ferez aucune  
 1047 démarche pour les découvrir.

1048           Je lui protestai que sa volonté me tenoit lieu de loi & qu'elle pouvoit  
 1049 compter sur ma discretion : Hé bien, me dit-elle alors, vous allez entendre des  
 1050 choses que vous aurez peine à croire. Mes parens ont tenu avec moi une étrange  
 1051 conduite; c'est ce que je vais vous raconter le plus succinctement qu'il me sera  
 1052 possible.

---

<sup>78</sup> Résidence royale parisienne située sur la rive droite de la Seine.

<sup>79</sup> G1732, G1733 portent « anthousiasme »; A1733 corrige.

1053            Mon pere avoit près de quarante ans lorsqu'il épousa ma mere, qui étoit  
 1054 une jeune personne d'une noblesse égale à la sienne, mais d'une humeur aussi  
 1055 vive & aussi hautaine qu'il étoit flegmatique, simple & facile. Vous devez juger à  
 1056 ces traits qu'il n'avoit pas dans sa maison un pouvoir despotique. Ils passerent  
 1057 [94] quelques années sans avoir d'enfans; ainsi le premier qui vint au monde  
 1058 devint leur idole; c'étoit un garçon. Je naquis dix-huit mois après lui & ma  
 1059 naissance fut suivie trois ans après de celle de mon second & dernier frere.

1060            La préférence qu'on donnoit en tout au fils aîné sur sa sœur fit son effet  
 1061 ordinaire, c'est-à-dire qu'elle nous broüilla tous deux dès notre enfance & fut  
 1062 cause que mes parens m'en aimerent moins. Je ne le sentis que trop, quoique je  
 1063 ne fusse qu'un enfant, & la jalousie s'empara si bien de moi, qu'il fallut me  
 1064 mettre au Couvent pour avoir la paix au logis.

1065            Je me trouvai parmi des Religieuses comme transportée dans un autre  
 1066 monde. J'aurois là facilement oublié que j'avois un frere plus cheri que moi. J'y  
 1067 aurois vû [95] s'éteindre en peu de temps les foibles étincelles d'une jalousie  
 1068 encore naissante, si elle n'eût été rallumée à chaque instant par l'indiscrete amitié  
 1069 d'une femme qui m'avoit servi de Gouvernante & qui venoit me voir fort  
 1070 souvent. L'imprudente ne m'entretenoit que du bonheur de mon frere; elle  
 1071 m'exageroit en pleurant les attentions qu'on avoit pour lui; la quantité d'argent  
 1072 dont il dispoit, la beauté de ses habits, & enfin les caresses qu'il recevoit de  
 1073 toutes parts, tandis qu'entièrement oubliée dans ma retraite, je n'avois rien qui me  
 1074 distinguât de la moindre Bourgeoise. Elle ajoutoit à cela qu'on avoit resolu de me  
 1075 faire Religieuse pour laisser à mon frere de plus gros biens. Ces discours  
 1076 m'inspirerent de l'horreur pour lui & pour le Monastere.

1077            Notre Cadet qu'on avoit fait [96] Chevalier de Malthe<sup>80</sup>, & qu'on traitoit  
 1078 aussi mal que moi, en eut le même ressentiment sitôt qu'il fut capable d'en avoir.

---

<sup>80</sup> Titre porté par les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem à partir de 1530, année où Charles Quint leur donne l'île de Malte comme asile. Fondé en Palestine au XII<sup>e</sup> siècle, cet ordre religieux se consacre d'abord à la protection des pèlerins, mais son rôle militaire ne tarde pas à prendre de l'importance à Chypre et à Rhodes aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Il poursuit au XVI<sup>e</sup> siècle sa lutte contre les Turcs et demeure à Malte jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (*PRNP*, « Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem »; *Encyclopédie*, « MALTE (l'ordre de) »).

1079 Il venoit assez souvent me faire visite à la grille. Nous unissions nos chagrins, &  
 1080 tenions ensemble de petits conseils, dont le résultat étoit toujours que je devois  
 1081 refuser l'habit de Novice qu'on se dispoisoit à me faire prendre. Enfin, ma mere  
 1082 voyant qu'on me tourmentoit en vain pour vaincre la répugance que je marquois  
 1083 pour cet état, me fit sortir du Couvent dans l'intention de m'obliger par de  
 1084 mauvais traitemens à demander de moi-même à y retourner.

1085           Toute prévenuë que j'étois contre notre aîné, je ne laissai pas les premiers  
 1086 jours de rechercher son amitié; mais les complaisances qu'on avoit pour lui, & le  
 1087 peu de cas qu'il voyoit faire de nous lui avoient gâté l'esprit. L'air fier [97] &  
 1088 méprisant dont il recevoit mes avances & mes politesses, me choqua. Je m'en  
 1089 plaignis à ma Gouvernante & à mon jeune frere, à qui seuls je pouvois adresser  
 1090 mes plaintes. Ils partageoient mes peines. Le Chevalier particulièrement en étoit  
 1091 pénétré. Il soupiroit quelquefois d'impatience de se voir dans un âge à mesurer  
 1092 son épée contre celle de cet ennemi domestique; & c'est de quoi il auroit été bien  
 1093 capable. Un jour que le vieux Gouverneur qui les élevoit tous deux, & qui n'avoit  
 1094 d'autre mérite que celui d'avoir sçu gagner les bonnes graces de ma mere, en  
 1095 faisant semblant d'aimer beaucoup l'aîné, donna le tort au Cadet dans une petite  
 1096 contestation que ces deux freres eurent ensemble, le Chevalier prit le Ciel à  
 1097 témoin de l'injustice qu'on lui faisoit, & se jettant l'épée à la main sur le  
 1098 Gouverneur, [98] il l'auroit percé, si son épée, semblable à celle qu'on donne aux  
 1099 enfans, n'eut pas été sans pointe.

1100           J'étois de mon côté exposée à souffrir tout ce que ma mere pouvoit  
 1101 inventer de mortifiant pour moi. Si mon pere ne nous haïssoit pas mon jeune frere  
 1102 & moi, il avoit du moins pour nous une parfaite indifference. D'ailleurs de quoi  
 1103 nous auroit servi son amitié? Le Mari n'étoit pas plus écouté que les enfans.  
 1104 Quand Madame étoit en colere, ce n'étoit pas lui qui trembloit le moins fort. S'il  
 1105 prenoit la liberté de parler, c'étoit pour dire... Madame a raison. Encore recevoit-  
 1106 il souvent pour prix de sa complaisance un ordre sec & concis de se taire, &  
 1107 d'attendre qu'on lui demandât son avis. Il y avoit néanmoins un temps où il  
 1108 perdoit sa timidité, quand il étoit plein de vin de Champagne, Monsieur parloit



1109 [99] aussi haut que Madame; mais son courage s'évaporait avec les fumées du  
 1110 vin. C'est à regret que je vous fais remarquer cette nouvelle qualité dans mon  
 1111 pere.

1112 L'amitié que nous nous portions mon frere le Chevalier & moi, déplut à  
 1113 ma mere, qui pour nous ôter la consolation que nous trouvions à nous affliger  
 1114 ensemble, nous défendit de nous voir & de nous entretenir en particulier. Elle se  
 1115 doutoit bien que toutes nos conversations ne rouloient que sur les chagrins qu'elle  
 1116 nous causoit; & elle croyoit par cette défense prévenir les complots que nous  
 1117 pourrions former contre son aîné. Ce procedé ne servit qu'à nous aigrir  
 1118 davantage, & prenant soin de bien cacher notre jeu, nous commençâmes à faire  
 1119 tout le mal que nous pouvions à notre ennemi commun. Nous profitions avec  
 1120 plaisir de toutes les occasions qui [100] se présentoient de lui jouer des tours. Cet  
 1121 enfant gâté avoit beau s'attacher à conserver les riches habits dont on le paroit, ils  
 1122 n'étoient jamais huit jours sans être tachez ou déchirez. On grondoit l'Idole. Nous  
 1123 triomphions.

1124 Il ne nous étoit pas permis d'entrer dans le cabinet de ma mere; notre aîné  
 1125 seul avoit ce privilege. Il y entroit quand il lui plaisoit, & badinoit avec ses  
 1126 oiseaux. Nous guettions le moment de nous y pouvoir introduire après lui sans  
 1127 être vûs, & il arrivoit de là qu'il avoit laissé quelque cage ouverte, ou un Chat  
 1128 enfermé dans le cabinet. Une pareille étourderie lui attiroit des réprimandes qui  
 1129 nous ravissoient. Il faut avoüer que le plaisir de la vengeance est bien doux. Il n'y  
 1130 a point de maux dont il n'ôte ou ne suspende le sentiment. Aussi faut-il bien de la  
 1131 vertu pour y renoncer.

1132 [101] Mon frere aîné avoit deux Chiens de chasse qui faisoient ses délices.  
 1133 La mort de ces deux animaux si chers auroit été un exploit digne du Chevalier,  
 1134 mais l'execution en étoit difficile. Il m'en parla comme d'un coup d'état, & la  
 1135 foiblesse que j'eus d'entrer dans la conspiration fut la cause de mon exil. Nous  
 1136 formâmes donc ce beau projet, dont toutefois il ne nous revint que la satisfaction  
 1137 d'avoir eu la douce esperance de nous venger. Qu'il y a de gens dans le même

1138 cas, & dont le ressentiment se borne à penser à ce qu'ils feroient si leur pouvoir  
1139 répondoit à leurs desirs.

1140 Je m'imaginai pendant quelque temps que le Chevalier avoit abandonné  
1141 son dessein dont il ne me parloit plus, soit qu'il fût rebuté des obstacles qui s'y  
1142 rencontroient, soit qu'il eut pitié des têtes proscrites qu'il ne laissoit pas [102]  
1143 d'aimer, mais elles étoient encore plus cheres à son frere, & cela suffisoit pour  
1144 l'empêcher d'écouter sa compassion. Un soir en sortant de table, il me mit entre  
1145 les mains un paquet, & me dit assez bas : Tenez; voici de quoi les expedier  
1146 promptement. Serrez cela. C'étoit, je croi, de l'arsenic en poudre qu'il venoit de  
1147 recevoir, & qu'il craignoit qu'on ne trouvat dans ses poches pendant la nuit.  
1148 Malheureusement pour nous le vieux Gouverneur qui n'étoit pas éloigné, entendit  
1149 apparemment ce que le Chevalier venoit de me dire, car il alla rapporter ces  
1150 paroles à mes parens. Il leur représenta sans doute que j'avois des intentions  
1151 abominables, & le poison trouvé la nuit dans une des boëtes de ma toilette  
1152 confirmant son rapport, mon frere & moi nous demeurâmes atteints\* &  
1153 convaincus dans leur esprit [103] d'avoir envie d'attenter sur leurs personnes.

1154 Je m'aperçûs en me levant que le paquet n'étoit plus où je l'avois serré. Je  
1155 crus que le Chevalier l'avoit repris, ce qui fut cause que je ne m'en inquietai point  
1156 & que je ne pris aucunes mesures pour détourner le malheur qui me menaçoit &  
1157 que j'ignorois. J'achevois de m'habiller lorsqu'on me vint dire de la part de ma  
1158 mere de me tenir prête à partir pour un Couvent où elle avoit resolu de me  
1159 conduire. Je me préparai à lui obéir de bonne grace, regardant un Monastere  
1160 comme une prison où je serois encore moins malheureuse qu'au logis. Pendant  
1161 qu'on faisoit des paquets de mon linge & de mes habits, je voulus aller dire adieu  
1162 à mon pere qui étoit dans son cabinet; mais j'eus beau fraper à la porte, il n'ouvrit  
1163 point & n'osa [104] me répondre, sans doute parce qu'on le lui avoit défendu. Je  
1164 courus à la chambre du Chevalier pour le prier de me venir voir au Couvent, je ne  
1165 trouvai personne, & pour trancher d'inutiles circonstances, je montai dans un  
1166 carosse de loüage avec ma mere & le vieux Gouverneur, qu'on appelloit du Clos.  
1167 On me conduisit à une Messagerie où une chaise toute prête à rouler m'attendoit.

1168 J'entrai dedans avec le Gouverneur, & remarquant que ma mere se dispoit à  
 1169 s'en retourner : Madame, lui dis-je, avec émotion, quel est donc votre dessein?  
 1170 Où Monsieur du Clos va-t-il me mener par votre ordre? N'est-ce pas dans un  
 1171 Couvent de Paris que vous vous êtes proposé de me mettre?

1172 Non ma fille, me répondit froidement ma mere, je vous envoie à celui  
 1173 dont votre tante est Ab-[105]besse. Vous apprendrez sous les yeux d'une  
 1174 personne si vertueuse à vous confirmer dans des devoirs dont un plus long sejour  
 1175 dans la maison paternelle pourroit vous écarter. Adieu, Mademoiselle, vous avez  
 1176 dit tant de fois que vous étiez beaucoup moins mal au Couvent qu'avec nous, que  
 1177 je crois vous faire plus de plaisir que de peine. Je ne sçavois quelle réponse je  
 1178 devois faire à ces paroles, & quand je l'aurois sçu, ma mere ne m'eût pas donné  
 1179 le temps de lui repliquer; elle remonta dans le carosse de louïage, & nous nous  
 1180 éloignâmes l'une de l'autre avec un égal empressement.

1181 La profonde mélancolie où je fus plongée depuis Paris jusqu'à la Rochelle  
 1182 où nous allions, causa bien de l'inquietude à Monsieur du Clos, qui s'imagina que  
 1183 je méditois quelque coup funeste [106] pour lui. Il se tenoit jour & nuit sur ses  
 1184 gardes, & croyant que j'avois peut-être encore sur moi de l'arsenic, il avoit grand  
 1185 soin de me faire servir en particulier. Je suis sûre qu'il se repentit plus d'une fois  
 1186 de s'être chargé de ma conduite. J'ai toujours été persuadée que sa commission se  
 1187 bornoit à me remettre entre les mains de ma tante, mais que pour me punir de lui  
 1188 avoir fait peur sur la route, & pour débarrasser ma famille d'un mauvais sujet,  
 1189 bien assuré d'ailleurs qu'il seroit avoué\* de tout, il s'étoit déterminé à profiter de  
 1190 l'occasion de l'embarquement qui se faisoit alors à la Rochelle pour le Canada.

1191 Au lieu donc de me faire prendre le chemin de l'Abbaye de ma tante, où il  
 1192 ne falloit pas une journée pour nous rendre, Monsieur du Clos s'accommoda fort  
 1193 honnêtement avec le Capitaine du [107] Vaisseau sur lequel vous étiez. Vous  
 1194 sçavez le reste, Monsieur, & vous devez vous souvenir de l'état où je fus pendant  
 1195 les premiers jours. On désespera de ma vie, & je l'aurois infailliblement perduë,  
 1196 si le Capitaine n'eut pas eu plus de soin de moi que de plusieurs autres que la Mer  
 1197 fit tomber malades. Il est vrai qu'il avoit des raisons particulieres pour me

1198 distinguer des femmes qui étoient sur son bord\*. Il m'avoit reçûë comme  
 1199 passagere, & ne devoit toucher le reste de la somme dont ils étoient convenus le  
 1200 vieux Gouverneur & lui, qu'en rapportant en France un certificat de mon arrivée  
 1201 à Quebec; où il avoit ordre apparemment de m'abandonner à la Providence. Pour  
 1202 vous mettre au fait de cet accord, je vous dirai que le Capitaine m'apprit que  
 1203 Monsieur du Clos m'avoit livrée à lui sous le nom [108] de Marguerite du Clos sa  
 1204 fille, en l'assurant que je n'étois ainsi bannie que pour avoir voulu plusieurs fois  
 1205 empoisonner mon pere, ma mere & mon frere aîné; & que tout recémment j'avois  
 1206 été trouvée saisie<sup>81</sup> d'arsenic dont je prétendois me servir pour commettre ces  
 1207 trois crimes.

1208           La surprise que me causa le Capitaine par ce discours, le désespoir de me  
 1209 voir chargée d'une accusation si horrible, & dont je ne pouvois malgré toute mon  
 1210 innocence prouver la fausseté, tout cela fit un tel effet sur moi, que j'en pensai  
 1211 mourir de douleur. Cependant dès que je pus parler, je fis au Capitaine le recit de  
 1212 l'aventure de l'arsenic trouvé sur ma toilette. Il entrevit dans ce que je lui dis  
 1213 l'injustice qu'on m'avoit faite de me soupçonner d'un si grand attentât. Il me  
 1214 plaignit tout inhumain qu'il étoit. Il fit [109] plus : il eut la générosité de me  
 1215 donner une partie de l'argent qu'il avoit reçû de Monsieur du Clos, qu'il croyoit  
 1216 mon pere, car je ne le désabusai pas sur cet article. C'est ainsi que je fus instruite  
 1217 du sujet de mon voyage forcé.

1218           J'ignore quelles réflexions fit depuis le Capitaine; mais comme s'il se fut  
 1219 repenti d'avoir été assez foible pour me croire, & se laisser attendrir par un faux  
 1220 recit de mon malheur, il reprit deux jours après sa férocité ordinaire. Il ne me  
 1221 regarda plus. Je résolus de ne me découvrir à personne, & d'attendre sous  
 1222 l'indigne nom de l'auteur de mes ennuis que mon frere le Chevalier fit connoître  
 1223 mon innocence avec la sienne. J'aurois néanmoins peut-être été forcée d'éclater\*,  
 1224 si votre ingenieuse bonté n'eut trouvé un moyen de me dérober au sort miserable  
 1225 que j'avois à craindre.

---

<sup>81</sup> G1732 et G1733 portent « saisi »; A1733 corrige.

1226 [110] Mademoiselle, dis-je alors à la Sakgame\*, si la vertu ne met point à  
 1227 couvert des revers de la fortune, du moins elle en sçait triompher tôt ou tard. La  
 1228 malice & l'injustice des hommes vous ont envoyée comme une esclave dans un  
 1229 Pays étranger; & le Ciel plus juste vous y fait vivre en Souveraine. J'y vivrois  
 1230 contente, reprit-elle, si je sçavois que le Chevalier ne fut pas plus à plaindre que  
 1231 moi. La tranquillité de ma vie n'est troublée que par le souvenir de ce cher-frere;  
 1232 & il est le seul mortel au-delà des Mers pour lequel je m'intresse. Si je revois la  
 1233 France, lui répliquai-je, nous imaginerons quelque expedient pour vous donner de  
 1234 ses nouvelles, sans vous faire connoître qu'autant que vous le jugerez à propos.  
 1235 Mais, ajoûtai-je, si ce frere si cheri vous prioit de retourner dans l'ancien monde,  
 1236 rejetteriez-vous sa [111] priere? Les Souverains, repartit-elle en souriant, ne  
 1237 quittent point leurs États, & ne se parlent que par Ambassadeurs. En ce cas, lui  
 1238 dis-je sur le même ton, vous me ferez l'honneur de me revêtir de ce titre sacré, &  
 1239 je lui présenterai de votre part mes Lettres de créance, & le Calumet de Paix.

1240 Je n'eus plus qu'une conversation avec Mademoiselle du Clos, après quoi  
 1241 je lui demandai mon audience de congé. Elle ne me l'accorda pas sans peine; & je  
 1242 fus obligé de lui promettre que je lui ferois de temps en temps de pareilles visites.  
 1243 Si nous eussions accepté tout ce que ses Hurons nous présenterent de pelletteries,  
 1244 nous nous serions enrichis; mais nous les refusâmes le plus poliment qu'il nous  
 1245 fut possible. Nous nous contentâmes de souffrir qu'ils chargeassent de leurs  
 1246 presens quelques Canots qu'ils firent par-[112]tir pour notre Habitation en même  
 1247 tems que nous, & qui pourtant n'y arriverent qu'un mois après nous, attendu qu'il  
 1248 leur avoit fallu prendre des chemins longs & très difficiles. Une escorte  
 1249 nombreuse nous reconduisit avec la même pompe qu'auparavant, & par  
 1250 reconnoissance nous la renvoyâmes chargée de vin, d'eau-de-vie & d'autres  
 1251 presens.

1252 À mon arrivée je fus obligé de quitter mon habitation & de me rendre au  
 1253 Fort. L'affreuse guerre que la France avoit alors à soutenir étendit sa fureur  
 1254 jusqu'à nous. Tout le pays étoit en allarmes. On faisoit des courses\* dans la  
 1255 nouvelle Angleterre†, & les Anglois de leur côté en faisoient sur nous. Ils

1256 engageoient même les Sauvages à en faire. Nous fûmes obligez d'établir<sup>82</sup>  
 1257 correspondance de notre Canton\* avec [113] le Fort de Bourbon†, que Monsieur  
 1258 d'Iberville venoit d'enlever aux Anglois dans le Golfe de Hudson†<sup>83</sup>. Ils n'en  
 1259 avoient pas été quittes pour cette perte; on leur venoit aussi de ravager plusieurs  
 1260 Isles & une partie de la Jamaïque<sup>84</sup>, de façon que ne doutant point qu'ils  
 1261 n'eussent envie de nous rendre le change, nous étions dans la nécessité d'être  
 1262 toujours sur nos gardes.

1263 Il est vrai que le Fort de Frontenac† nous mettoit à couvert de surprise de  
 1264 la part des Anglois; mais ils avoient gagné plusieurs Cantons\* d'Iroquois à force  
 1265 de presens, & ceux-ci pouvoient se trouver sur nos talons avant que nous fussions  
 1266 seulement avertis de leur marche. Ces terribles Sauvages portoient la desolation  
 1267 partout, ils détruisoient les plantations, bruloient les Cabanes & n'épargnoient  
 1268 personne. Lors-[114]qu'un Fort les arrêtoit, ils faisoient impunément le dégât aux  
 1269 environs, la garnison n'osant les attaquer, à cause que les Iroquois étoient en trop  
 1270 grand nombre & qu'ils avoient pour la plûpart des armes blanches & des armes à  
 1271 feu, que les Anglois & les Hollandois leur fournissoient & avec lesquelles ils se  
 1272 battoient courageusement<sup>85</sup>.

---

<sup>82</sup> En Octobre 1694 [N.D.A.].

<sup>83</sup> Au commandes du *Poli*, le 13 octobre 1694, Pierre Lemoyne d'Iberville somme les Anglais de se rendre et ceux-ci n'offrent aucune résistance. L'équipage français et les prisonnier anglais doivent pourtant passer l'hiver sur place et, au printemps, affamés et malades, ils espèrent encore l'arrivée des navires de ravitaillement. Ceux-ci n'arrivent pas et d'Iberville, en septembre 1695, décide de repasser en France, chargeant Gabriel Testard de La Forest du commandement des territoires de la baie d'Hudson (« Le Moyne d'Iberville et d'Ardillières, Pierre », *DBC*, t. II, p. 410).

<sup>84</sup> En juin 1694, le Français Jean-Baptiste Ducasse (1646-1715) commande une expédition contre la Jamaïque, que raconte Bryan Edwards dans son *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales* publiée en 1801 : « En juin 1694, M. de Casse parut à la hauteur de *Cow-Bay* (la Baie aux vaches), et débarqua huit cents hommes, qui avoient ordre de ravager le pays jusqu'au port Morant. Les soldats obéirent strictement à leurs ordres, massacrant et ravageant tout dans le pays qu'ils parcoururent. À leur retour, de Casse fit voile pour la baie de Carlisle, qui n'étoit défendue que par deux cents homme de milice. Il étoit sur le point de marcher plus avant dans le pays pour le ravager, après avoir forcé ceux qui défendoient les retranchemens, à la retraite, lorsqu'il arriva cinq compagnies de milice de Spanish-Town (ville espagnole). Ces braves troupes, quoiqu'elles eussent fait dix lieues sans se rafraîchir, chargèrent l'ennemi avec vigueur, et le repoussèrent vers ses vaisseaux avec son butin. » (Brian Edwards, *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*, Paris, Dentu, 1801, p. 83-84)

<sup>85</sup> Si les Anglais fournissent des armes et des munitions aux Iroquois depuis au moins la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, il semble pourtant que, dans la dernière décennie du siècle, leur manque

1256 engageoient même les Sauvages à en faire. Nous fûmes obligez d'établir<sup>82</sup>  
 1257 correspondance de notre Canton\* avec [113] le Fort de Bourbon†, que Monsieur  
 1258 d'Iberville venoit d'enlever aux Anglois dans le Golfe de Hudson†<sup>83</sup>. Ils n'en  
 1259 avoient pas été quittes pour cette perte; on leur venoit aussi de ravager plusieurs  
 1260 Isles & une partie de la Jamaïque<sup>84</sup>, de façon que ne doutant point qu'ils  
 1261 n'eussent envie de nous rendre le change, nous étions dans la nécessité d'être  
 1262 toujours sur nos gardes.

1263 Il est vrai que le Fort de Frontenac† nous mettoit à couvert de surprise de  
 1264 la part des Anglois; mais ils avoient gagné plusieurs Cantons\* d'Iroquois à force  
 1265 de presens, & ceux-ci pouvoient se trouver sur nos talons avant que nous fussions  
 1266 seulement avertis de leur marche. Ces terribles Sauvages portoient la desolation  
 1267 partout, ils détruisoient les plantations, bruloient les Cabanes & n'épargnoient  
 1268 personne. Lors-[114]qu'un Fort les arrêtoit, ils faisoient impunément le dégât aux  
 1269 environs, la garnison n'osant les attaquer, à cause que les Iroquois étoient en trop  
 1270 grand nombre & qu'ils avoient pour la plûpart des armes blanches & des armes à  
 1271 feu, que les Anglois & les Hollandois leur fournissoient & avec lesquelles ils se  
 1272 battoient courageusement<sup>85</sup>.

---

<sup>82</sup> En Octobre 1694 [N.D.A.].

<sup>83</sup> Au commandement du *Poli*, le 13 octobre 1694, Pierre Lemoine d'Iberville somme les Anglais de se rendre et ceux-ci n'offrent aucune résistance. L'équipage français et les prisonniers anglais doivent pourtant passer l'hiver sur place et, au printemps, affamés et malades, ils espèrent encore l'arrivée des navires de ravitaillement. Ceux-ci n'arrivent pas et d'Iberville, en septembre 1695, décide de repasser en France, chargeant Gabriel Testard de La Forest du commandement des territoires de la baie d'Hudson (« Le Moine d'Iberville et d'Ardillières, Pierre », *DBC*, t. II, p. 410).

<sup>84</sup> En juin 1694, le Français Jean-Baptiste Ducasse (1646-1715) commande une expédition contre la Jamaïque, que raconte Bryan Edwards dans son *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales* publiée en 1801 : « En juin 1694, M. de Casse parut à la hauteur de *Cow-Bay* (la Baie aux vaches), et débarqua huit cents hommes, qui avoient ordre de ravager le pays jusqu'au port Morant. Les soldats obéirent strictement à leurs ordres, massacrant et ravageant tout dans le pays qu'ils parcoururent. À leur retour, de Casse fit voile pour la baie de Carlisle, qui n'étoit défendue que par deux cents hommes de milice. Il étoit sur le point de marcher plus avant dans le pays pour le ravager, après avoir forcé ceux qui défendoient les retranchemens, à la retraite, lorsqu'il arriva cinq compagnies de milice de Spanish-Town (ville espagnole). Ces braves troupes, quoiqu'elles eussent fait dix lieues sans se rafraîchir, chargèrent l'ennemi avec vigueur, et le repoussèrent vers ses vaisseaux avec son butin. » (Brian Edwards, *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*, Paris, Dentu, 1801, p. 83-84)

<sup>85</sup> Si les Anglais fournissent des armes et des munitions aux Iroquois depuis au moins la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, il semble pourtant que, dans la dernière décennie du siècle, leur manque

1273 Les allarmes continuelles que nous donnoit la proximité de leurs  
 1274 frontieres, plusieurs hostilitez déjà commises, la ligue faite entre tous leurs  
 1275 Cantons\*<sup>86</sup>, & leur alliance avec les Anglois & les Hollandois, toutes ces choses  
 1276 engagerent enfin Monsieur de Frontenac Gouverneur du Pays à leur faire sentir le  
 1277 poids des armes de France, comme tant d'Alliez liguez contre elle le sentoient en  
 1278 Europe. Toutes les Compagnies entretenues par le Roy [115] eurent ordre de  
 1279 s'assembler à Montreal. L'envie de se venger des Iroquois & d'écarter de si  
 1280 dangereux voisins, ayant fait joindre à ces Troupes tous les François établis sur  
 1281 ces frontieres avec les Sauvages attachez à la France; Monsieur de Frontenac se  
 1282 trouva en état d'entrer dans leur Pays à la tête d'une armée nombreuse &  
 1283 formidable pour ces lieux-là, puisqu'elle étoit de près de trois mille hommes.

1284 On n'eut pas peu de peine à transporter de l'artillerie jusqu'à un Fort que  
 1285 les Anglois avoient fait bâtir à ces Sauvages. Il étoit flanqué de bons Bastions, &  
 1286 si régulier qu'il nous auroit arrêtez long temps, s'ils eussent eu le courage de s'y  
 1287 tenir enfermez; mais les Iroquois, tout braves qu'ils sont, veulent quand ils  
 1288 combattent avoir le terrain libre derriere eux, & ils s'attachent plus à des [116]  
 1289 coups d'adresse & de surprise qu'à se battre de pied ferme<sup>87</sup>. Ils abandonnerent  
 1290 donc leur Fort contre le conseil des Anglois, avec lesquels ils se retirerent, nous  
 1291 laissant liberté entiere de ravager ce Canton\*. Nous commençâmes par raser le  
 1292 Fort, après quoi tout fut pillé ou détruit dans un assez grand espace de Pays, afin

---

de libéralité ait contribué à les éloigner des Cinq Nations, comme l'explique Gilles Havard :  
 « Alliés d'importance majeure pour la Nouvelle York dans la guerre contre les Français entamée  
 en 1689, les Iroquois ont souvent insisté auprès des autorités coloniales d'Albany sur la  
 défaillance de l'action militaire anglaise, sur leur incapacité à fournir des troupes (sinon dans les  
 années 1690-1691), ou même simplement à les approvisionner en armes et munitions. De ces  
 constatations objectives, ne pouvait résulter chez les Cinq Nations que le désir d'emprunter une  
 voie d'action indépendante et de parlementer de manière séparée avec les Français » (*La Grande  
 Paix de Montréal. Les voies de la diplomatie franco-amérindienne*, Montréal, Recherches  
 amérindiennes au Québec, 1991, p. 70).

<sup>86</sup> La ligue ou confédération des cinq nations iroquoises date vraisemblablement du XVI<sup>e</sup> siècle. Il  
 s'agit d'une organisation politique composée de cinquante représentants appelés *sachems* ou  
*royanders*, qui se réunissent périodiquement à Onontagué pour traiter de différentes affaires.  
 « Comme dans toutes les nations autochtones d'Amérique du Nord-Est, le principe de  
 l'unanimité » y est favorisé pour la prise de décision (Alain Beaulieu, *Ne faire qu'un seul peuple?  
 Iroquois et Français à l'âge héroïque de la Nouvelle-France (1600-1660)*, thèse de doctorat,  
 Québec, Université Laval, 1992, p. 18).

<sup>87</sup> Voir *supra*, p. 124, note 50.



1293 de donner du moins à ce peuple un desert à passer avant qu'il pût entrer dans la  
1294 nouvelle France†<sup>88</sup>.

1295           Le Corps de troupes dans lequel j'étois avec plusieurs Volontaires qui  
1296 m'avoient suivi à cette expedition, ayant découvert dans un Bois une<sup>89</sup> grande  
1297 Habitation d'Iroquois, l'investit & s'en rendit maître. Nous y surprîmes beaucoup  
1298 de vieillards & d'enfans, & nous partageâmes le butin. Pour moi, je cedai ma part  
1299 & celle que mes associez devoient avoir dans les pelleteries & les ustenciles qui  
1300 [117] avoient été apportez là comme dans un lieu de sureté. Je me contentai de  
1301 prendre sur mon compte tous les prisonniers dont personne ne voulut se charger.  
1302 Je surpris par-là tout le monde, & encore plus quand je leur offris à tous la liberté,  
1303 pourvû que chacun d'eux me donnât pour sa rançon un enfant mâle de quatre à  
1304 cinq ans; ce qui m'en procura près de deux cens qui se trouverent aux environs.  
1305 Après quoi je renvoyai sans rançon le reste des Captifs, à la reserve d'une demi-  
1306 douzaine de femmes que je gardai pour avoir soin de mon petit troupeau.

1307           Vous sçavez, Monsieur de Beauchêne, continua Monneville en  
1308 m'adressant la parole, que deux jours après le tout pensa m'être enlevé, & nous  
1309 coûter la vie à mes Volontaires & à moi. Vous devez vous en souvenir, puisque  
1310 vous étiez avec les Sauvages qui [118] vinrent la nuit fondre sur mon Quartier  
1311 que j'avois eu l'imprudence de choisir assez loin du Corps de l'armée. S'ils  
1312 eussent sçû que je n'avois là que soixante & quelques hommes, ils ne se seroient  
1313 pas retirez comme ils firent après m'en avoir tué quelques-uns. Vous devez  
1314 encore moins avoir oublié que trop jeune & trop temeraire vous vous engageâtes  
1315 si avant, qu'il vous fut impossible de rejoindre les autres & que vous demeurâtes  
1316 mon prisonnier.

---

<sup>88</sup> L'expédition dirigée par Frontenac, alors âgé de 74 ans, est dirigée contre les villages onnontagués et onneiouts. Les troupes — qui comptent environ 2000 hommes, et non 3000, comme l'écrit Lesage — arrivent en Iroquoisie au mois de juillet, mais les Iroquois ont déserté l'endroit, ce qui incite les troupes françaises à piller les champs et les villages : « L'on fit un dégât general pendant deux jours dans toutes leurs campagnes de blé d'Inde, soit par le fer, soit par le feu. L'on fit un assez bon pillage. » (Bacqueville de La Potherie, *HAS*, p. 278; pour le récit complet de cette expédition, voir p. 270-278; *ANF*, Col., C11A, vol. 14, f. 48-62; Charlevoix, *HDGNF*, t. 2, p. 168-175)

<sup>89</sup> G1732 et A1733 donnent « un »; G1733 corrige.

1317           Cet accident me fit précipiter mon départ. J'étois bien aise aussi de  
 1318 prévenir le gros de l'armée dans laquelle mes deux cens enfans m'auroient  
 1319 beaucoup plus embarrassé. Lorsque j'eus assez de Canots, je demandai à  
 1320 Monsieur de Frontenac permission de partir & il me l'accorda fort gracieusement,  
 1321 me faisant fournir ce qui [119] m'étoit nécessaire pour mes petits prisonniers  
 1322 qu'il croyoit pieusement comme les autres que j'emmenois pour les faire élever  
 1323 dans notre Religion, ainsi que le publient les Missionnaires Aumôniers de  
 1324 l'armée. Ces bons Peres jugeoient de mes intentions sans songer que pour  
 1325 executer le projet dont ils me faisoient honneur, au lieu de ma simple habitation il  
 1326 m'auroit fallu des maisons & des revenus comme les leurs.

1327           Quoy qu'ils vantassent extremement la bonne action qu'ils s'imaginoient  
 1328 que j'avois faite, ils n'eurent aucune envie d'en partager le merite avec moi, en se  
 1329 chargeant eux-mêmes d'une partie de ces enfans; mais ils firent chanter un grand  
 1330 *Te Deum*<sup>90</sup> à Quebec dès qu'ils eurent appris que je les avois fait tous baptiser, ce  
 1331 que je ne manquai pas en effet de faire avant que de les envoyer [120] à  
 1332 Mademoiselle du Clos à qui je les destinois.

1333           Vous devinez bien que cette politique Sakgame\* me sçut bon gré d'un  
 1334 pareil present. Elle me manda que je ne lui en pouvois faire un plus précieux, &  
 1335 que ses bons amis étoient penetrés de reconnoissance du service que je leur avois  
 1336 rendu en leur envoyant de quoi former des guerriers qui leur seroient un jour d'un  
 1337 grand secours<sup>91</sup> : que tous ces enfans avoient été adoptés & croyoient tout de bon  
 1338 avoir retrouvé leurs parens dans leurs peres adoptifs. Elle ajoutoit qu'elle les

---

<sup>90</sup> « On appelle de ce nom un cantique d'usage dans l'église catholique. Il est ainsi nommé, parce qu'il se dit ordinairement à la fin des matines, les jours qui ne sont point simples fêtes, ni dimanches de carême & d'aveug; on attribue ce cantique à S. Ambroise ou à S. Augustin. [...] Le *te Deum* se chante encore extraordinairement en pompe & en cérémonie, pour rendre publiquement graces à Dieu d'une victoire remportée par terre ou par mer.» (*Encyclopédie*, « TE-DEUM »)

<sup>91</sup> Les Amérindiens montrent un attachement profond pour leurs enfans. Tous les observateurs le notent, de Lescarbot à Lahontan, en passant par Nicolas Denys, qui écrit : « ils aiment beaucoup leurs enfans, ils n'apprehendent jamais d'en avoir trop, car ce sont leurs richesses ; les garçons soulagent le pere allant à la chasse & nourrissent la famille ; les filles travaillent, soulagent la mere » (*op. cit.*, p. 584; voir aussi Lescarbot, *Histoire de la Nouvelle France*, Toronto, The Champlain Society, 1907-1914, t. III, p. 351; Leclercq, *NRG*, p. 277-278 ; Lamothe Cadillac,

1339 feroit instruire dans la Religion Chrétienne & qu'elle eseroit qu'après avoir été  
 1340 élevez comme Hurons, ils n'auroient pas moins le cœur François que s'ils étoient  
 1341 nés au centre de la France.

1342 Les graces que Louïs XIV. distribuoit alors de toutes parts pé-  
 1343 [121]nétrèrent jusques dans nos déserts pour y venir chercher ceux de ses  
 1344 serviteurs qui s'y distinguoient le plus. Parmi les personnes qui reçurent des  
 1345 gratifications fut comprise une Demoiselle de ma connoissance, appelée de  
 1346 Vercheres<sup>92</sup>. Cette heroïne avoit une Habitation & un Fort qui portoient son nom  
 1347 à quelques lieuës de Montreal. Elle étoit fille d'une mere qui lui avoit appris à se  
 1348 servir du mousquet, & à se mettre en Amazone\* à la tête de son monde dans les  
 1349 incursions des Sauvages. Un jour ayant été surprise par une troupe d'Iroquois,  
 1350 elle se débarassa de leurs mains, & s'enferma dans son petit Fort, où secourüe  
 1351 d'un seul Soldat, elle les arrêta d'abord à coups de fusil. Ensuite faisant elle-  
 1352 même joüer sur eux son canon, elle obligea ces Sauvages à se retirer. Ce qu'ils  
 1353 firent avec d'autant plus de précipita-[122]tion qu'ils jugerent qu'elle ne tarderoit  
 1354 pas à recevoir du secours. Cette jeune Guerriere après cette action, ayant eu le  
 1355 bonheur de trouver l'occasion d'écrire à Madame de Pontchartrain<sup>93</sup>, lui envoya  
 1356 le détail du petit Siege qu'elle avoit soutenu, & obtint par son entremise une  
 1357 pension de quatre cens livres<sup>94</sup>.

---

« Relation du sieur de Lamothe Cadillac », dans Pierre Margry, *op. cit.*, t. 5, 1887, p. 102 ; Raudot, *RL*, p. 68).

<sup>92</sup> Voir « Jarret de Verchères, Marie-Madeleine (Tariou de La Pérade) » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>93</sup> Marie de Maupeou (1668-1714), femme de Louis Phélypeaux, chevalier, comte de Ponchartrain (1643-1727), secrétaire de la Marine (1690-1699) et de la maison du Roi (1690-1693), contrôleur général des finances (1690-1699), chancelier de France (1699-1714), conseiller au Parlement (1661-1667), premier président à Rennes (1667-1687) et intendant des finances. Louis Phélypeaux est le père de Jérôme Phélypeaux (1674-1747).

<sup>94</sup> Bacqueville de La Potherie rapporte l'épisode dans *l'Histoire de l'Amérique septentrionale* : « L'action de Mademoiselle des Vercheres (fille d'un officier qui a cinquante ans de service) me paroît trop heroïque pour la passer sous silence. § Les Iroquois qui s'étoient répandus dans toute cette côte étoient pour ainsi dire à la fuë, cachez dans des buissons, ou le ventre contre terre, dans des endroits propres à faire leur coup, pendant qu'ils examinoient les démarches des habitans qui travailloient à la campagne. § Quarante Iroquois étoient aux environs du fort des Vercheres sans que l'on s'en aperçût, lors que tout à coup ils vinrent fondre sur les habitans dont ils en enleverent une vingtaine. Cette jeune heroïne qui se promenoit sur le bord du fleuve, à deux cens pas du fort voulut s'enfuïr, ils firent sur elle une décharge de quatre à cinq coups de mousquets sans la blesser; un Iroquois courut après elle le casse-tête à la main, mais elle conserva dans ce moment

1358 Dans ce temps-là, le jeune homme qui m'avoit accompagné chez  
 1359 Mademoiselle du Clos, y retourna pour lui offrir ses services avec cinq ou six de  
 1360 ses meilleurs amis, que la relation du voyage qu'il avoit déjà fait n'avoit  
 1361 nullement effrayez. Il prit soin de cacher, ainsi que ses Camarades, ce beau  
 1362 dessein à tout le monde, sachant bien que personne ne l'approuveroit. Je fus le  
 1363 seul à qui l'on n'en fit pas mystere, de peur que Mademoiselle du Clos ne leur  
 1364 sçût mauvais gré de ne lui point porter [123] de mes nouvelles. Ils m'en firent  
 1365 donc confidence, & je les chargeai d'une Lettre pour la Sakgame\*.

1366 Pendant leur voyage, le Maloüin Commandant de notre Fort mourut de  
 1367 poison<sup>95</sup>. J'ai toujours été persuadé que le coup qui le mit au tombeau m'étoit  
 1368 destiné, auquel cas je fus une cause bien innocente de sa mort. Quoiqu'il en soit,  
 1369 je me rendis aussi-tôt à Quebec pour y annoncer cette nouvelle, & solliciter ce  
 1370 poste pour lequel je ne croyois pas trouver de Concurrens; néanmoins le  
 1371 Gouverneur me dit poliment que si je voulois absolument cette place, il ne  
 1372 pouvoit me la refuser; mais qu'il me prioit en attendant une autre occasion, de la  
 1373 ceder à un jeune homme qui lui étoit fortement recommandé, & qui sans cela lui  
 1374 alloit demeurer sur les bras. Cette maniere obligeante de refuser me charma; & je  
 1375 pro-[124]testai au Gouverneur que trop content de sa bonne volonté, je me  
 1376 désistois de ma demande d'aussi bon cœur que j'aurois reçu le bien-fait.

---

plus d'assurance que n'en pouvoit avoir une fille de quatorze ans, elle lui laissa entre les mains son mouchoir de col se jettant dans son fort, dont elle ferma la porte sur elle en criant *aux armes*, & sans s'arrêter aux gemissemens de plusieurs femmes desolées de voir enlever leurs maris, elle monta sur un bastion où étoit la sentinelle. Vous dirai-je, Madame, qu'elle se métamorphosa pour lors en mettant le chapeau de soldat sur sa tête, ayant ôté sa coiffure, & faisant plusieurs petits mouvemens le mousquet sur l'épaule, pour donner à connoître qu'il y avait beaucoup de monde, quoiqu'il n'y eut que ce soldat. Elle chargea elle même un canon, & n'ayant pas de tapon elle en fit un avec une serviette & tira sur eux. Cette allarme se répandit de fort en fort jusques à Montreal, à douze lieuës de là. A peine y sçût-on cette nouvelle que le Chevalier de Crizafi seigneur de Messine, cousin germain du Prince de Monaco, fut détaché par eau avec cent hommes de troupes réglées pour s'y rendre, pendant que cinquante Sauvages coururent par les terres. Cette aimable heroïne faisoit merveille dans son fort, tantôt elle tiroit le canon sur les Iroquois, & tantôt elle tiroit des coups de fusil lors qu'ils vouloient aprocher des palissages; il n'y a point de Canadien ny d'officier qui tire un coup de fusil plus juste que cette damoiselle.» (*HAS*, t. III, p. 152-154).

<sup>95</sup> Les empoisonnements sont nombreux dans le roman.

1377           Le jeune homme dont il parloit venoit d'arriver sur le Vaisseau qui nous  
 1378           avoit apporté l'heureuse nouvelle de la paix de Riswick†<sup>96</sup>, dont nous nous  
 1379           flattions de goûter les fruits dans ce nouveau monde par la liberté du commerce  
 1380           qui devoit augmenter nos fortunes. Ce changement me fit songer à profiter du  
 1381           moins de la succession du Malouïin, si je n'avois pas sa place. Il n'avoit ni enfans,  
 1382           ni heritiers; son Habitation alloit être abandonnée, & ne pouvoit manquer de  
 1383           devenir en peu d'années un désert comme auparavant. Je la demandai & elle me  
 1384           fut accordée.

1385           Dans une seconde visite que je fis au Gouverneur, je lui exposai [125] le  
 1386           plan de la conduite de Mademoiselle du Clos parmi les Hurons. Il ne se lassoit  
 1387           point de m'entendre parler là-dessus; & il admiroit la prudence & la politique de  
 1388           cette incomparable fille. Il en fut enchanté; & crut voir dans son système tant  
 1389           d'utilité pour l'État, qu'il eut la générosité de lui envoyer pour plus de cent  
 1390           pistoles\* de presens, la faisant assurer en même temps d'une protection  
 1391           particuliere pour elle & pour son Canton\*. Les Reverends Peres jaloux de leur  
 1392           gloire ne voulurent pas paroître moins généreux que le Gouverneur; ils firent  
 1393           aussi leurs presens à la Sakgame\*, mais pour varier un peu les choses, ils firent  
 1394           consister leurs dons en plusieurs reliquaires, quelques chapelets benits avec un  
 1395           billet d'association à une Confrairie sur le Catalogue de laquelle son nom fut  
 1396           couché gratis. La marque de cette Con-[126]frairie lui fut portée par un jeune  
 1397           homme qu'on lui envoyoit pour Missionnaire, sur la priere que j'en avois faite.  
 1398           On chargea ce nouvel Apôtre de magnifiques ornemens Sacerdotaux & d'une  
 1399           superbe Chapelle, mais en lui faisant sa leçon en particulier, je lui conseillai de  
 1400           n'employer tout cela que quand Mademoiselle du Clos le jugeroit à propos.

1401           En me chargeant du soin de conduire & d'instaler dans notre petit Fort  
 1402           Monsieur de la Haye<sup>97</sup>, c'étoit le nom du nouveau Commandant, le Gouverneur  
 1403           me dit qu'il me tiendrait compte de tout ce que je ferois pour ce jeune homme,  
 1404           qui étoit né, ajoûta-t-il, pour une meilleure fortune. Je commençai donc sur cette

---

<sup>96</sup> Voir *supra*, p. 300, note 46.

<sup>97</sup> Personnage non identifié.

1405 recommandation à m'interesser pour Monsieur de la Haye; & Madame son  
 1406 épouse qui s'embarqua avec nous, acheva de m'attacher au [127] service de la  
 1407 famille. Cette Dame étoit une jeune personne qui joignoit à la beauté la plus  
 1408 réguliere un air si gracieux, tant de modestie, tant de douceur dans le son de sa  
 1409 voix, dans ses yeux, dans ses manieres, qu'entraîné<sup>98</sup> par ce puissant, je ne sçai  
 1410 quoi qui ne peut se définir, je perdis subitement ma liberté, sans même avoir  
 1411 envie de la défendre.

1412 Si je m'étois contenté de l'amitié de ces deux jeunes Époux, les attentions  
 1413 que j'eus d'abord pour eux me l'acquît à un point, qu'en arrivant au Fort, on eût  
 1414 dit que c'étoit un frere & une sœur qui y venoient joindre un frere cheri. Comme  
 1415 j'avois été gratifié de toutes les dépouilles du Maloüin, ses meubles  
 1416 m'appartenoient ainsi que tout le reste, & j'aurois pû laisser à son successeur un  
 1417 appartement tout nud; mais je n'y dérangeai pas la moindre [128] chose, ce qui ne  
 1418 devoit pas être compté pour rien dans des lieux tels que ceux-là. Je rendois tous  
 1419 les jours à ces Époux quelque petit service dont ils me témoignoit d'autant plus  
 1420 de reconnoissance qu'ils soupçonnoient moins le motif qui me faisoit agir. Ils  
 1421 s'imaginoient que j'en usois ainsi avec eux par pure générosité.

1422 Je les menois si souvent à l'Habitation dont j'avois herité, qu'elle n'étoit  
 1423 pas plus à moi qu'à eux. Ils la trouvoient si bien bâtie, & si bien située qu'ils s'y  
 1424 plaisoient infiniment. Pour moi j'y goûtois moins la douceur de la solitude, que le  
 1425 plaisir d'y voir continuellement l'objet de ma passion. Tant que je m'en tins aux  
 1426 regards & aux souûpirs, Madame de la Haye ne pénétra point mes sentimens. Elle  
 1427 étoit si éloignée de me croire amoureux, qu'elle me donnoit sans contrainte  
 1428 d'innocentes mar-[129]ques de la tendre amitié qu'elle avoit pour moi. D'un  
 1429 autre côté, quelque jaloux que je fusse du bonheur de son époux, je vivois avec  
 1430 lui dans une liaison si forte, que cette seule consideration m'avoit souvent fermé  
 1431 la bouche, lorsque mon secret étoit près de m'échapper.

1432 Monsieur de la Haye, car il m'avoit conté ses aventures, étoit fils d'un  
 1433 riche Conseiller du Parlement de Paris, qui le destinant au Bareau, l'élevoit chez-

---

<sup>98</sup> G1732 et G1733 portent « & qu'entraîné »; A1733 corrige.

1434 lui dans cette intention; mais le jeune homme s'appliqua si peu à l'étude, &  
 1435 principalement à celle du Droit, que lorsqu'il lui fallut subir ses examens, ses  
 1436 Examineurs furent obligés de lui faire soutenir ses Theses à huis-clos. Son pere  
 1437 lui voyant si peu de disposition à briller dans la Robe, changea de dessein, & lui  
 1438 acheta chez le Roy une Charge qui a depuis [130] causé ses malheurs.

1439 J'ignorois quels étoient ces malheurs : il me les avoit cachez dans tous les  
 1440 entretiens que nous avons eus ensemble jusques-là, & il ne m'avoit jamais  
 1441 encore parlé de sa femme, lorsqu'un matin en nous promenant après avoir  
 1442 déjeûné, les fumées de deux bouteilles d'un vin blanc que nous venions de boire,  
 1443 firent sur lui le même effet que les rayons du soleil sur la statuë de Memnon<sup>99</sup> :  
 1444 Monsieur de la Haye qui étoit ordinairement taciturne & rêveur, prit tout à coup  
 1445 un air gay, libre & ouvert, & se répandit en discours. Sitôt que je le vis en train de  
 1446 babiller, je le mis sur le chapitre de sa prosperité passée, & lui dis qu'il ne me  
 1447 paroissoit pas tout-à-fait malheureux, puisque la fortune lui avoit donné une  
 1448 épouse aussi accomplie que la sienne.

1449 Vous trouveriez ma femme en-[131]core plus aimable, me répondit-il si  
 1450 vous sçaviez tous les sujets que j'ai de l'aimer & de l'estimer. Comme après elle  
 1451 je n'ai rien de plus cher au monde que vous, je vais vous faire cette confidence. Il  
 1452 en va couter à mon amour propre pour vous découvrir des défauts que la situation  
 1453 où je suis présentement vous dérober; mais n'importe, je veux dire tout. C'est une  
 1454 petite confusion que je merite bien.

1455 À titre de fils unique d'un pere opulent, continua-t-il, j'avois déjà sçû  
 1456 trouver à emprunter une dizaine de mille écus\* à l'âge de vingt ans, quand un  
 1457 oncle que j'avois à la Cour engagea mon pere à me faire quitter la robe pour me  
 1458 mettre auprès de lui. La Charge dont on traita pour moi couta près de cinquante  
 1459 mille livres. Quel apâs pour mes Créanciers! Les cordons de leurs [132] bourses

---

<sup>99</sup> Les Grecs et les Romains nommaient colosses de Memnon les deux statues du pharaon Aménophis III érigées près de Thèbes. L'écroulement de l'une des deux statues après le tremblement de terre de 27 donna lieu à un phénomène que l'histoire a retenu et que Lesage reprend dans son texte : à partir de ce moment, au lever du soleil, la pierre de la statue produisait un son musical, comme si Memnon lui-même se fût adressé à Aurore dont il était le fils (*PRNP*, « Memnon (colosses de) »).

1460 usuraires en furent rompus; elles m'étoient toujours ouvertes; j'y puisois & les  
 1461 laissois compter. De cinquante jeunes gens qui trouvoient comme moi de l'argent  
 1462 plus aisément que le Roy, j'étois le plus consideré, le plus tôt<sup>100</sup> servi. Il est vrai  
 1463 qu'ils me faisoient datter & renouveler mes billets, quand il leur plaisoit; mais  
 1464 quoiqu'ils prissent ces précautions, je voyois bien qu'ils m'affectionnoient  
 1465 particulièrement, & qu'ils ne hazardoient pas tant avec les autres de qui souvent  
 1466 ils exigeoient impoliment des gages.

1467           Une succession de près de deux cents mille livres que mon pere par sa  
 1468 mort nous laissa peu de temps après à eux & à moi, car je ne leur en devois tout  
 1469 au plus que la moitié, augmenta leurs esperances & le dérangement de ma  
 1470 conduite. Mon oncle m'en [133] fit en vain plusieurs fois des reproches; quoique  
 1471 je sentisse bien que je les méritois, je n'avois pas la force de changer. Ma felicité,  
 1472 ou pour mieux dire ma stupidité me perdoit. J'aimois le vin & la bonne chere,  
 1473 vingt Parasites me mangeoient, avec cela je joüois gros jeu, & croyant passer  
 1474 pour beau joüeur, je joüois en dupe. Mon oncle averti de mes dissipations m'en  
 1475 fit de nouvelles réprimandes, qui furent encore inutiles. Il se lassa de m'en faire,  
 1476 & pour me frustrer de sa succession, il résolut de se marier dans l'intention  
 1477 d'avoir un heritier plus digne de lui.

1478           C'étoit pourtant sur cette succession que mes Créanciers comptoient le  
 1479 plus. Ils la regardoient comme un supplément à mes biens qui leur seroit un jour  
 1480 nécessaire. Ils sçavoient mieux que moi mes facultez; car je leur laissois le soin  
 1481 [134] de calculer mes revenus & mes dettes. Pour vous achever le tableau de mon  
 1482 dérangement : je trouvois trop sages & trop rangez ceux qui prenoient des  
 1483 Maîtresses en titre. Cette conduite me paroissoit trop raisonnable, & trop  
 1484 conforme à l'ennuyeuse uniformité de l'hymen. Enfin, j'étois aussi débauché que  
 1485 je le pouvois être, lorsqu'il arriva un événement dont mon mariage a été la suite,  
 1486 & que je vais vous raconter.

1487           J'avois depuis peu de jours un Valet de chambre, qui n'ayant jamais servi,  
 1488 se piquoit d'une fidelité dont la plûpart de ces Messieurs se défont peu à peu dans

---

<sup>100</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « plutôt »



1489 le service. Il m'avertit un jour qu'un de mes Laquais en qui j'avois confiance me  
 1490 voloit & s'entendoit avec mon Cuisinier. Jasmin, ajouta-t-il, sort tous les soirs  
 1491 après le souper, & emporte quelque chose dans un endroit que j'ai remar-  
 1492 [135]qué. Pour m'éclaircir par moi-même de la vérité du fait, je me cachai un soir  
 1493 dans l'escalier d'une maison dans laquelle mon Valet de chambre assuroit qu'on  
 1494 portoit les larcins. Le Laquais accusé y vint effectivement chargé d'un paquet,  
 1495 passa devant moi sans me voir, & entra dans un galetas où je le suivis  
 1496 brusquement. Fripon, lui dis-je, en lui présentant mon épée nuë, c'est donc ainsi  
 1497 que tu me voles<sup>101</sup>? Le malheureux se jetta d'abord à mes genoux; frappez,  
 1498 Monsieur, me dit-il, vous nous percerez tous trois du même coup. En même  
 1499 temps il me montra du doigt une jeune fille que la frayeur rendoit immobile, & un  
 1500 vieillard accablé d'infirmitez.

1501 Ce ne sont, poursuivit le Laquais en ouvrant une serviette qu'il portoit, ce  
 1502 ne sont que les restes des viandes de vos Domestiques. Je prolonge avec cela les  
 1503 [136] jours de mon pere qui n'a plus que ce secours pour subsister. Cependant  
 1504 quoique ces restes soient fort mauvais, je ne laisse pas de les bien acheter de votre  
 1505 Cuisinier, à qui pour ce sujet je cede mes gages depuis un an. De son côté, le pere  
 1506 qui avoit la langue libre me crioit misericorde; mais il n'étoit plus besoin d'avoir  
 1507 recours à la priere pour m'attendrir. Ce que je voyois me désarmoit & m'inspiroit  
 1508 de la compassion. Je m'approchai du vieillard, & lui demandai pourquoi il ne  
 1509 demandoit pas plutôt une place à l'Hôpital, que de rester dans le pitoyable état où  
 1510 il se trouvoit. J'ai déjà voulu prendre ce parti, me répondit-il, mais mes enfans s'y  
 1511 sont opposez; ils sont effrayez du nom seul du lieu où il faudroit qu'ils me  
 1512 vinsent voir<sup>102</sup>.

1513 Pendant que je parlois au bon homme, son fils s'enfuit & sa fille [137] se  
 1514 cacha. Consolez-vous, dis-je au Pere, j'approuve ce que fait votre fils, & bien loin  
 1515 de le chasser de chez moi je lui double ses gages. Pour rendre ces paroles plus

<sup>101</sup> G1732, G1733 portent « vole »; A1733 corrige.

<sup>102</sup> Le chevalier des Grieux, dans *Manon Lescaut*, éprouve pour le nom de cet endroit le même effroi : « Ma malheureuse maîtresse fut donc enlevée, à mes yeux, et menée dans une retraite que j'ai horreur de nommer » (Prévost, *ML*, p. 109).

1516 constantes, je les accompagnai de deux ou trois pistoles\* qui se trouverent dans  
 1517 mes poches tant en or qu'en argent. Je comptois à mon retour chez moi que je  
 1518 rassurerois Jasmin, qui ne pouvant pas sçavoir ce que j'avois dit à son pere, ni  
 1519 quel parti j'avois pris, devoit être dans l'inquietude. Par malheur pour lui le Valet  
 1520 de chambre le voyant rentrer & croyant lui donner un bon conseil, lui dit de fuir  
 1521 promptement pour se soustraire à la justice entre les mains de laquelle je pourrois  
 1522 le mettre, ce qui troubla l'esprit du Laquais à un point qu'il disparut sans qu'on  
 1523 ait depuis reçu de ses nouvelles.

1524           Sa fuite inquieta son pere, qui [138] envoya plusieurs fois sa fille  
 1525 s'informer chez moi si l'on n'avoit point entendu parler de Jasmin. Un jour  
 1526 s'étant directement adressée à moi pour cela, quoiqu'elle fût couverte de haillons,  
 1527 elle ne laissa pas de m'ébloüir par sa beauté. J'en fus tellement frappé,  
 1528 qu'oubliant le généreux motif qui m'avoit jusques là déterminé à lui faire du bien,  
 1529 je proposai à cette innocente des conditions pour la tirer de misere elle & l'auteur  
 1530 de sa naissance : c'est ainsi que je faisois servir au crime les traits de l'humanité  
 1531 même.

1532           Cette vertueuse fille me parut très éloignée d'en venir jamais à mon but.  
 1533 Pour son pere, je le trouvai plus facile, soit qu'il fût touché de mes manieres  
 1534 engageantes, soit que la crainte de tomber dans une affreuse indigence ne lui  
 1535 permit pas d'être [139] intraitable, il se rendit à mes instances; mais nous  
 1536 n'eumes pas peu de peine l'un & l'autre à séduire la fille. Je dis l'un & l'autre,  
 1537 car il fut obligé d'user de détours pour la persuader. Il l'assura que je lui avois  
 1538 donné ma parole d'honneur que je l'épouserois publiquement dès que la chose  
 1539 seroit possible : ce que je n'osois, disoit-il, faire alors de peur de déplaire à un  
 1540 oncle de qui je devois hériter. Tandis qu'il n'épargnoit rien pour la faire consentir  
 1541 à son deshonneur, je le secundois par la dépense que je faisois pour eux. Je leur  
 1542 louai & meublai un appartement & leur donnai une servante. Enfin, nous fimes  
 1543 tant le pere & moi que la fille cessa de nous resister.

1544           Ce qui l'avoit déterminé plus que tout le reste à ceder à mes  
 1545 empressemens, c'est que jugeant par mon procedé à son égard, [140] que j'étois

1546 trop honnête homme pour la tromper, elle s'imagina que mon attachement pour  
 1547 elle ne finiroit qu'avec ma vie. En moins de huit jours elle s'aprivoisa, & le pere  
 1548 content de son sort ne se souvenoit plus d'avoir été miserable. Il ne jouït pas  
 1549 long-temps de sa honteuse prosperité, il tomba malade, il mourut en me  
 1550 recommandant sa fille.

1551           Sa mort nous débarrassa elle & moi d'un grand fardeau. La pauvre enfant  
 1552 se livra tout<sup>103</sup> entiere à l'amour qu'elle avoit pris pour moi, contente de l'estime  
 1553 & de l'amitié que je ne pouvois refuser au vrai merite que je remarquois en elle.  
 1554 On eût dit que son état lui plaisoit; quoi qu'après les promesses que je lui avois  
 1555 faites elle eut droit d'esperer une meilleure condition. Jamais vie ne fut plus  
 1556 retirée que la sienne. Jamais fille ne parut [141] moins aimer le monde. Je ne  
 1557 pouvois l'engager à paroître aux spectacles & aux promenades. Elle me prioit  
 1558 même de ne l'aller voir qu'en secret. Bien éloignée de ressembler à celles qui ne  
 1559 sçauroient avoir d'amans en état de faire de la dépense qu'elles ne se fassent une  
 1560 espece de trophée de leur infamie.

1561           Par pure complaisance pour moi elle vouloit bien apprendre à chanter & à  
 1562 danser; mais elle employoit à lire la meilleure partie de son temps. Sa conduite,  
 1563 ses belles qualitez, auroient dû me retirer de la débauche & me fixer entierement.  
 1564 Elle avoit encore une vertu qui me charmoit, c'étoit son desinterressement. Elle ne  
 1565 me demandoit jamais rien. Il est vrai que je prévenois ses besoins & ses desirs. Je  
 1566 la voyois rarement sans lui faire present de quelque bijou; tantôt je lui [142]  
 1567 donnois une montre d'or ou une tabatiere; tantôt une bague & un colier, & lors  
 1568 qu'il m'arrivoit de gagner au jeu cinquante ou soixante pistoles\*, je l'obligeois à  
 1569 les partager avec moi. C'est de l'argent du jeu, lui disois-je, si vous ne le prenez,  
 1570 je le perdrai demain; j'aime mieux que vous l'ayez qu'un autre. Mais  
 1571 ordinairement elle ne vouloit rien accepter à moins que je ne lui promisse d'être  
 1572 raisonnable pendant un certain nombre de jours, & de ne point frequenter les  
 1573 mauvaises compagnies qui me perdoient.

---

<sup>103</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « toute ».

1574 Je ne serois pas en Canada si j'eusse voulu la croire elle & un ami sincere  
 1575 que je menois quelquefois souper chez elle, & qui de son côté m'exhortoit  
 1576 souvent à changer de conduite. Quand je m'engageois dans des parties de plaisir  
 1577 & qu'il m'arrivoit de passer [143] deux jours sans la voir, je la mettois dans des  
 1578 inquietudes mortelles, & si j'avois la moindre indisposition, elle fondoit en  
 1579 larmes comme si sa vie eût été attachée à la mienne.

1580 Je lui causai bien d'autres allarmes, un jour qu'il m'arriva dans le vin, &  
 1581 presque sous les yeux du Roy, un malheur que la honte m'empêche de vous dire.  
 1582 Louïs XIV. ne pardonne point aux yvrognes. Il me fallut disparaître de peur de  
 1583 finir mes jours sur un échaffaut; & malgré le crédit de mon oncle & celui de mes  
 1584 amis, je n'obtins ma grace qu'en perdant ma Charge. De plus, je fus condamné à  
 1585 donner dix mille livres à l'Hôtel-Dieu<sup>104</sup>. Cette affaire mit aux champs mes  
 1586 Créanciers. Ils se connoissoient tous; ils eurent bientôt fait l'évaluation de mon  
 1587 bien; & la premiere résolution qu'ils prirent [144] dans leur assemblée, fut de ne  
 1588 me plus rien prêter, afin de ne pas augmenter mes dettes. Ayant appris quinze  
 1589 jours ou trois semaines après que mon oncle alloit se marier, ils jugerent par ce  
 1590 mariage précipité que mon oncle m'abandonnoit. Ils éclaterent & se joignirent  
 1591 aux Administrateurs de l'Hôtel-Dieu. C'est ce que mon ami m'écrivit dans le lieu  
 1592 où je m'étois retiré. Il ajoutoit dans sa Lettre qu'il avoit été voir mon oncle, qui  
 1593 lui avoit dit en lui montrant les articles de son mariage : Tenez, Monsieur, voici la  
 1594 preuve que je ne reconnois plus pour neveu un maraud que je ferois arrêter sur le  
 1595 champ si je sçavois où il est; & que je laisserois volontiers périr dans un cachot  
 1596 pour expier l'ignominie dont il couvre notre famille.

1597 Mon ami n'étant pas en état de trouver les dix mille francs [145] qu'il me  
 1598 falloit, ne put empêcher que mon bien ne fut saisi & vendu; encore aurois-je eu  
 1599 besoin avec cela de quatre-vingt mille livres pour achever de satisfaire mes  
 1600 Créanciers. Du moins si n'ayant plus rien, je n'eusse eu rien à craindre, j'aurois  
 1601 peut-être gagné sur ma fierté de chercher quelque ressource à Paris, où je

---

<sup>104</sup> Hôpital le plus important de Paris, construit entre 1165 et 1260. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il est situé au sud du parvis de Notre-Dame-de-Paris.

1602 connoissois tant de gens qui se disoient de mes amis; mais j'aurois vainement fait  
1603 cette honteuse démarche, puisque mon ami me manda qu'il les avoit vûs tous, &  
1604 qu'ils ne se souvenoient plus de moi, bien loin d'être disposez à me retirer de  
1605 l'abîme que la plûpart d'entre-eux m'avoient creusé. La seule personne qui  
1606 s'interesse à votre sort, ajouta-t-il, c'est la Demoiselle chez qui nous avons  
1607 quelquefois soupé ensemble. Elle vient tous les jours s'informer de vous. Elle me  
1608 presse fortement [146] de lui apprendre votre adresse; ce que je n'ai pas jugé à  
1609 propos de faire, de crainte qu'elle ne soit gagnée par vos ennemis. Tout ce que  
1610 ses larmes vrayes ou fausses ont pû obtenir de moi, c'est une promesse de vous  
1611 faire tenir un billet de sa part.

1612 Il m'en envoya un en effet, & me marca qu'il croyoit cette amante  
1613 sincere; mais qu'il ne s'agissoit plus de pousser de tendres soupirs, & que je  
1614 devois être assez embarrassé de moi-même, sans me charger encore d'une fidelle  
1615 aventuriere. J'étois de son sentiment, & je commençois à oublier cette fille,  
1616 comme je m'imaginois qu'elle ne devoit plus penser à moi; cependant plus je  
1617 relisois sa Lettre, plus elle me paroissoit digne d'attention. Je me souviens encore  
1618 des paroles qu'elle contenoit : « Je ne puis plus vivre sans vous voir, disoit la  
1619 Demoiselle, [147] si vous ne me permettez pas de me rendre auprès de vous, j'irai  
1620 vous chercher dans toutes les Villes Frontieres. Ce n'est pas tant pour ma  
1621 satisfaction que je vous demande cette grace, que pour votre propre intérêt. Le  
1622 malheur qui nous éloigne l'un de l'autre peut finir. Pourvû que je vous voye, je  
1623 puis vous consoler. Nous recevons quelquefois du secours d'où nous en  
1624 attendions le moins. Representez-vous mon pere expirant, & n'oubliez pas que  
1625 vous lui jurâtes de ne m'abandonner jamais. J'ai tout perdu depuis que je suis à  
1626 vous. Je n'ai que vous de cher au monde. Que m'importe dans quel état je vous  
1627 retrouve! C'est vous & non vos richesses que j'ai chéri. Songez que je suis à vous  
1628 aussi constamment que si les Lois divines & humaines m'avoient imposé la  
1629 necessi-[148]té de partager votre fortune comme votre nom. Adieu, je partirai  
1630 quand il vous plaira pour vous aller rejoindre où vous m'ordonnerez de me  
1631 rendre.»

1632            Avant que j'eusse reçu cette Lettre, l'ennui qui m'accabloit dans mon exil  
1633            & l'argent dont j'étois près de manquer m'avoient déjà inspiré l'envie de faire un  
1634            tour secretement à Paris. Il n'y eut plus moyen de m'en défendre, après avoir lû  
1635            ce billet, quoi qu'il ne me promît rien de positif. Je partis sans bruit du lieu où  
1636            j'étois & gagnai la nuit la maison de mon ami, qui fut surpris de me voir. Je  
1637            hazardois à la verité beaucoup, mais plus on est malheureux moins on craint le  
1638            danger. Mon ami envoya sur le champ dire à ma maîtresse qu'il avoit des  
1639            nouvelles à lui annoncer. Elle vola aussi-tôt chez lui & [149] m'y trouvant moi-  
1640            même au lieu d'une Lettre qu'elle esperoit, peu s'en fallut que de joye elle ne  
1641            perdit le sentiment. Elle ne s'amusa point à me témoigner le plaisir que ma vûë  
1642            lui causoit, elle s'informa seulement de ma santé, puis elle nous pria mon ami &  
1643            moi de la suivre chez elle en nous disant qu'elle esperoit que nous ne serions pas  
1644            fâchés d'avoir pris cette peine.

1645            En entrant dans une petite chambre où elle demeuroit, car elle avoit louë  
1646            son appartement pour épargner quelque chose, elle nous montra une cassette  
1647            qu'elle ouvrit & dans laquelle il y avoit une grande quantité de pieces d'or avec  
1648            un assez bon nombre de bijoux. Monsieur, me dit-elle en s'adressant à moi, tout  
1649            cela vous appartient; vous voulez bien que je vous le restituë. Pénétré de cette  
1650            action, je regardois tout [150] interdit non pas le trésor, mais la fille genereuse qui  
1651            me l'offroit. Alors se jettant dans mes bras, je serois bien plus riche, s'écria-t-elle,  
1652            si j'avois été aussi prompte à recevoir que vous l'étiez à me donner. Que je me  
1653            reproche en ce moment ma délicatesse. Que n'ai-je été plus avide! que j'aurois  
1654            entre mes mains de richesses qui vous ont été enlevées.

1655            À Dieu ne plaise, lui répondis-je, que j'accepte ce que vous m'offrez de si  
1656            bon cœur! Non ma chere enfant, vous le meritez mieux que moi & je donnerois  
1657            ma vie pour vous le conserver. Et moi la mienne, reprit-elle, pour pouvoir vous  
1658            rétablir dans la situation brillante où je vous ai vû. Quel spectacle, dit alors mon  
1659            ami! Que l'on est heureux d'éprouver des revers à ce prix. Tu n'as rien perdu,

1660 ajouta-t-il en se tournant de mon côté, puis-[151]que tu possedes<sup>105</sup> le cœur d'une  
1661 personne si rare.

1662           Après un long combat de tendresse & de générosité entre cette fille &  
1663 moi : Que prétendez-vous faire, enfin, nous dit mon ami? Il faut, lui répondit-elle,  
1664 qu'avec cette somme vous tâchiez d'apaiser ses Créanciers, ou bien qu'il  
1665 l'emporte & se retire en lieu de seureté. Je mourrai s'il me laisse, mais je ne lui  
1666 demanderai point de m'emmener. Ce seroit pour lui trop d'embarras. Qu'osez-  
1667 vous penser, lui dis-je, non, il n'y a plus que la mort qui puisse nous séparer,  
1668 puisque votre amitié est à l'épreuve de mes malheurs.

1669           Mon ami nous interrompit encore pour nous dire qu'il étoit d'avis que je  
1670 demeurasse caché tandis qu'il verroit mes Créanciers, & leur feroit des offres. Ce  
1671 que j'acceptai. Il les vit tous en particulier, & les eut bientôt dis-[152]posez à un  
1672 accommodement. On prend facilement des arrangemens avec des gens qui  
1673 s'attendoient à tout perdre. Je me voyois à la veille d'être libre, lorsqu'un  
1674 nouveau malheur nous enleva cette dernière esperance. Un Laquais de mon ami  
1675 se doutant bien qu'il y avoit des choses précieuses dans la cassette, fit si bien son  
1676 compte\*, qu'il attrapa la clef du cabinet de son Maître pendant la nuit, & emporta  
1677 la cassette.

1678           Quel coup de foudre pour mon ami, lorsqu'il s'en aperçut le lendemain.  
1679 Il courut à l'instant faire ses plaintes, mit la Maréchaussée en campagne, &  
1680 plusieurs espions dans la Ville aux trousses du fripon, qui fut pris au bout de  
1681 quinze jours, & pendu à la porte de son Maître après avoir avoüé son crime. Voilà  
1682 toute la consolation qui nous en revint, car la Justice demeura saisie de [153] la  
1683 cassette, & de ce qu'il y avoit dedans.

1684           Il n'est pas aisé de s'imaginer notre désespoir, & particulièrement celui de  
1685 mon ami. Nous étions nous-mêmes obligés de le consoler. La jeune fille qui dans  
1686 le tems faisoit seule cette perte, paroissoit la moins affligée, & m'exhortoit à  
1687 prendre patience : Vous voyez, lui disois-je un jour, le prix de votre tendresse.  
1688 Que ne m'abandonniez-vous à ma mauvaise destinée? Vous aviez de quoi vivre,

---

<sup>105</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « possède ».

1689 il falloit m'oublier. Il falloit vous secourir, me répondit-elle; mais je ne le peux  
 1690 plus que par mes soins. Partons avec ce qu'il nous reste d'argent. Quittons un  
 1691 pays où l'on en veut à votre liberté. Vous ne me dites rien, poursuivit-elle en  
 1692 remarquant que je rêvois. Vous êtes distrait, je le vois bien, vous voulez vous  
 1693 éloigner de moi; mais vous n'y réus-[154]sirez point; je vous suivrai partout où  
 1694 vous irez. Je serai comme une<sup>106</sup> ombre attachée à vos pas. Vous m'avez rendu  
 1695 heureuse tant que vous l'avez été; il est juste que je partage à present votre  
 1696 affliction.

1697           Vous la partagerez, si vous l'osez, lui dis-je, quand vous sçaurez à quels  
 1698 perils il faudra vous exposer pour me suivre. Je quitte non seulement la France,  
 1699 mais même l'Europe. Un ancien ami de mon pere m'est venu voir en secret. Il  
 1700 m'a conseillé de passer en Amerique, & m'a donné une Lettre de  
 1701 recommandation pour y avoir de l'emploi. Est-ce un voyage que vous puissiez  
 1702 entreprendre? Est-ce un climat qui vous convienne? D'ailleurs, pourquoi vous  
 1703 bannir de votre Patrie pour vous exposer à mille dangers qui sont attachez à une  
 1704 longue navigation?<sup>107</sup> Je ne connois de danger que celui [155] de vous perdre, &  
 1705 encore une fois je vous suivrai partout. Ce sera donc en qualité d'épouse, lui  
 1706 répliquai-je, attendri de sa constance; le titre seul peut me déterminer à continuer  
 1707 de vous associer à ma fortune. Cette fidelle amante qui regardoit notre mariage  
 1708 comme le plus grand bonheur qui pût lui arriver, ne s'y opposa point. Je l'épousai  
 1709 donc, & nous partîmes pour ce Pays, sous le nom que nous portons aujourd'hui.

1710           Ô Ciel, m'écriai-je, lorsqu'il eut cessé de parler, quoi, c'est l'histoire de  
 1711 Madame de la Haye que je viens d'entendre en écoutant la vôtre! Oüi, c'est sa  
 1712 propre histoire que je vous ai racontée<sup>108</sup>. Je vous ai peint sa conduite jusqu'à ce  
 1713 jour; & vous devez remarquer avec quelle attention elle cherche à me faire plaisir.  
 1714 Elle fait tout son possible pour [156] dissiper mon chagrin, car elle n'est pas  
 1715 naturellement aussi enjouée qu'elle vous le paroît auprès de moi. Je suis pénétré

<sup>106</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « un ».

<sup>107</sup> G1732 et G1733 portent « navigation. ».

<sup>108</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « raconté ».



1716 de sa complaisance, & je vous proteste que si je desire un meilleur destin, c'est  
1717 uniquement pour reconnoître toutes ses bontez.

1718           Qui croiroit qu'après avoir ouï ce récit, je n'aurois pas respecté la vertu  
1719 d'une pareille femme?<sup>109</sup> J'en eus cent fois plus d'estime pour elle; mais par  
1720 malheur je l'en aimai aussi davantage. Je cedai sur le champ aux deux Époux  
1721 mon Habitation qui leur plaisoit tant, & j'en fis venir moi-même de Quebec la  
1722 ratification. Que ne m'en tenois-je là?<sup>110</sup> Le plaisir de leur rendre service & d'être  
1723 cheri tendrement de l'un & de l'autre, auroit suffi pour un cœur plus vertueux que  
1724 le mien. Quelle<sup>111</sup> étrange fatalité, il falloit un crime pour me satisfaire. Je ne son-  
1725 [157]geois plus qu'à Madame de la Haye, je ne vivois que pour elle. J'aurois  
1726 voulu qu'elle m'eût aimé autant qu'elle aimoit son mari. Je m'en flatois  
1727 quelquefois comme s'il eut été possible qu'elle cessât de lui être fidelle après  
1728 toutes les marques de tendresse qu'elle lui avoit données.

1729           J'étois continuellement auprès de cette Dame; & son époux bien loin de  
1730 ne le pas trouver bon, me remercioit sincerement de la complaisance que j'avois  
1731 de lui tenir compagnie. Quand je me voyois seul avec elle, je tombois dans les  
1732 distractions les plus marquées, où je faisois des exclamations sur le bonheur de  
1733 son mari; & avec cela je m'abandonnois à une langueur<sup>112</sup> affreuse qui me  
1734 consumoit. Madame de la Haye ne manqua pas de pénétrer mes sentimens, &  
1735 cette connoissance l'affligea. Je m'en apperçûs au soin [158] qu'elle prenoit de  
1736 me fuir toutes les fois que le hazard vouloit qu'elle se trouvât seule avec moi.

1737           Dans un de ces momens, feignant d'être incommodée, elle fit quelques  
1738 pas pour se retirer; mais je l'arrêtai : Non, Madame, lui dis-je, vous n'avez point  
1739 d'autre incommodité que celle que ma présence vous cause. Demeurez, c'est à  
1740 moi de m'éloigner. Puis la regardant tendrement : Vous l'avez donc découvert,  
1741 continuai-je, ce malheureux amour qui va me causer la mort, puisqu'il vous  
1742 déplaît. Oui, je l'ai remarqué, répondit-elle; & je dois aussi vous avoir donné lieu

<sup>109</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « femme. ».

<sup>110</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « là. ».

<sup>111</sup> G1732 et G1733 donnent « Quel »; A1733 corrige.

<sup>112</sup> G1732 et G1733 donnent « langueur »; A1733 corrige.

1743 de penser que je ne l'ignorois pas en changeant de conduite avec vous. Nous  
 1744 commencions à goûter la douceur du repos dans cette agréable solitude, falloit-il  
 1745 troubler une tranquillité dont nous vous étions en partie redevable?<sup>113</sup> [159] Vous  
 1746 deviez plutôt conserver votre ouvrage. Votre amitié n'auroit donc été qu'un piège  
 1747 dans lequel j'ai donné en la payant de la mienne.

1748 Eh, Madame, lui dis-je, l'amitié peut-elle payer un amour aussi ardent que  
 1749 celui dont vous recevez si mal l'aveu?<sup>114</sup> cependant cet amour, tout violent qu'il  
 1750 est, a long-temps mis en défaut votre pénétration; & les efforts que j'ai faits pour  
 1751 vous le cacher jusqu'ici, prouvent qu'il est moins téméraire qu'innocent.  
 1752 Qu'osez-vous dire, interrompit-elle? Pouvez-vous appeler votre amour innocent?  
 1753 Mon amitié même va cesser de l'être, si vous changez de langage; & n'étouffez  
 1754 une passion qui me fait déjà sentir toute l'horreur d'un exil que votre générosité  
 1755 nous faisoit trouver supportable. Reprenez vos bienfaits, demeurez seul ici, &  
 1756 rendez-moi [160] le droit de vous regarder avec indifférence. Je n'ai point oublié  
 1757 comment on peut vivre dans la retraite la plus obscure, & notre demeure dans le  
 1758 Fort ne le sera pas assez pour moi.

1759 Si vous me privez de votre vûë, m'écriai-je, ordonnez donc de mon sort.  
 1760 Que voulez-vous que je devienne? La moindre absence, me dit-elle, vous  
 1761 guerira. Ne me cherchez point quand je vous évite; ou plutôt quittez ces lieux.  
 1762 Éloignez-vous, mais de grace que Monsieur de la Haye ne s'aperçoive pas du  
 1763 motif de votre éloignement. Épargnez-lui le desespoir où le mettroit la  
 1764 connoissance de ce qui se passe. Enfin gagné par ses raisons, attendri par ses  
 1765 larmes, je lui promis de me séparer d'elle, & de l'oublier même, si c'étoit une  
 1766 chose qu'il me fût possible de faire. Elle parut contente de cette promesse, [161]  
 1767 & de mon côté pour lui marquer que je ne connoissois de loi que sa volonté, je  
 1768 me disposois à lui dire un éternel adieu.

1769 J'étois à genoux devant elle & tenois une de ses mains que je mouillois de  
 1770 pleurs, lorsque par malheur pour nous Monsieur de la Haye entra brusquement

<sup>113</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « redevable. ».

<sup>114</sup> G1732 et G1733 portent « l'aveu, »; A1733, « l'aveu? ».

1771 dans la salle où cette scene se passoit & me surprenant dans cette attitude, il ne  
 1772 consulta que sa fureur; il fondit sur moi l'épée à la main avec tant de  
 1773 précipitation, que j'eus à peine le temps de me mettre en défense. Cependant je  
 1774 fus bientôt en garde, & je puis dire que si je ne l'eusse pas ménagé, je l'aurois  
 1775 fort mal mené; mais je ne fis que parer les coups qu'il me portoit avec plus de  
 1776 vivacité que de mesure.

1777           Ce qu'il y eut de malheureux dans ce combat, c'est que Madame de la  
 1778 Haye se jetta inconsidé-[162]rément entre nous deux, attrapa une blessure & fut  
 1779 cause que j'en reçus une dangereuse. Alors le mari devenant moins furieux,  
 1780 voulut bien l'écouter. Elle lui aprit qu'aussi fidele ami qu'elle étoit fidele épouse,  
 1781 je me bannissois de cette retraite & que c'étoit en prenant congé d'elle que je  
 1782 m'étois jetté à ses genoux. Sur ce raport le mari passant de la colere à la douleur,  
 1783 eut un regret mortel de m'avoir blessé. Il envoya chercher le Chirurgien\* qui ne  
 1784 me quitta point que je ne fusse entierement hors de danger & en état de sortir. Il  
 1785 m'accompagna même jusqu'à mon habitation où je me retirai.

1786           Ma santé fut plutôt rétablie que la tranquillité de mon cœur; car j'appris  
 1787 dans le temps de ma convalescence que la blessure que Mademoiselle de la Haye  
 1788 avoit reçüe au côté & qu'elle avoit ne-[163]gligée ne la croyant pas de  
 1789 consequence, étoit devenuë fort serieuse, & l'on m'annonça bientôt après la mort  
 1790 de cette Dame. Je pensai perdre l'esprit à cette nouvelle. Je fis mille  
 1791 extravagances; je m'appellois son assassin & je voulois m'ôter la vie; ce que  
 1792 j'aurois fait indubitablement si l'on m'eût laissé seul ou qu'on ne m'eût pas sauvé  
 1793 de moi-même.

1794           Les douleurs les plus violentes ne sont pas les plus longues. Le temps  
 1795 modera la mienne & je ne songeai plus qu'à m'éloigner d'un pays qui ne pouvoit  
 1796 plus m'être agréable. J'en trouvai une occasion : Monsieur le Roi de la Poterie<sup>115</sup>  
 1797 Controlleur de la Marine, chargé du soin des fortifications de la nouvelle France†,  
 1798 vint dans ce temps-là visiter mon petit fort en faisant sa tournée. Je le priai de

---

<sup>115</sup> Voir « Le Roy de La Potherie, dit Bacqueville de La Potherie, Claude-Charles » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

1799 mettre quelqu'un à la place que j'y occupois, pendant [164] que j'irois à Quebec  
 1800 demander la permission de me retirer. Il le fit fort volontiers. Aussi-tôt je vendis  
 1801 tout ce que je possedois dans le pays & je me rendis à Quebec pour profiter de la  
 1802 premiere occasion qui s'offriroit de repasser en France. Le Recolet mon patron fit  
 1803 tout son possible pour me retenir, mais il ne gagna que le temps qu'il me fallut  
 1804 pour vendre une grosse partie de pelletteries qui me restoit dans la Ville.

1805

1806

*Fin du quatrième Livre.*

1807

1808

[165] LES

1809

AVANTURES

1810

DU CHEVALIER

1811

DE BEAUCHÊNE.

1812

1813

LIVRE CINQUIÈME.

1814

1815

Suite de l'histoire du Comte de Monneville.

1816

1817 *Monneville repasse en France. Il se rend à Paris où il se faufile avec de jeunes*  
 1818 *débauchez, parmi lesquels il rencontre par hazard le Chevalier, frere de*  
 1819 *Mademoiselle du Clos. Il fait connoissance avec [166] ce jeune homme, & lui*  
 1820 *apprend des nouvelles de sa sœur. Ils deviennent les meilleurs amis du monde.*  
 1821 *Monneville le quitte pour aller faire un voyage au Menil†, où il a été élevé*  
 1822 *dans son enfance, dans le dessein d'y voir sa Nourrice, & de tirer d'elle des*  
 1823 *éclaircissemens sur sa naissance. Il achete la Terre du Comte de Monneville*  
 1824 *son pere. Il va au Château du Menil† où il revoit la Baronne & Lucile, &*  
 1825 *après quelques conversations avec ces Dames, il se fait entre eux une*  
 1826 *reconnoissance. La Baronne lui apprend qu'il est son fils. Ensuite il épouse*  
 1827 *Lucile. Le Chevalier vient à ses Nôces, qui sont à peine achevées, que ces deux*  
 1828 *Cavaliers\* se préparent à partir pour le Canada, dans l'intention d'y aller*

1829 *chercher Mademoiselle du Clos. Ils arrivent à Quebec, & vont à Montreal, où*  
 1830 *après mille perquisitions, ils apprennent que [167] cette Sakgame\* des Hurons*  
 1831 *a perdu la vie au grand regret de ces Sauvages. Enfin, Monneville & son ami*  
 1832 *s'étant rembarquez pour revenir en France, sont attaquez & pris par les*  
 1833 *Anglois qui les menent à Boston dans la Nouvelle Angleterre†. Là ils sont*  
 1834 *vendus comme des Esclaves à un Capitaine qui les achete pour les revendre;*  
 1835 *mais Beauchêne & ses Compagnons rencontrent le Vaisseau de cet Officier.*  
 1836 *Ils s'en rendent maitres, & par-là Monneville & le Chevalier sont tirez*  
 1837 *d'esclavage.*

1838

1839           À MON départ de Quebec, je me trouvai riche de près de cent mille livres  
 1840 qui contribuerent beaucoup à me consoler, surtout quand je me vis à Paris en état  
 1841 de faire figure avec cette petite fortune. Je la devois dans le fond [168] au  
 1842 Maltotier\*, mais comme il n'avoit pas eu en vûë de me la procurer lorsqu'il  
 1843 m'avoit fait releguer si loin, je le cherchai d'abord pour en tirer quelque  
 1844 vengeance; mais le Roi de sa grace m'avoit prévenu. J'appris que mon ennemi  
 1845 étoit en prison depuis plusieurs années<sup>116</sup>, sans esperance d'en sortir.

1846           Mon dessein étoit d'aller après cela trouver ma Nourrice & voir ce  
 1847 qu'étoit devenuë ma chere Lucile; mais comme je me l'imaginóis morte ou  
 1848 mariée, ce qui étoit pour moi à peu près la même chose, je ne m'empressois pas  
 1849 trop à faire ce voyage. D'ailleurs j'étois retenu à Paris par des amusemens qui me  
 1850 firent manger pendant l'hyver une partie du produit de mes pelleteries. Il est vrai  
 1851 que je vivois avec des enfans de la joye qui dépensóient encore [169] plus que  
 1852 moi; quand il m'en coutoit une peau de castor, ils en étoient pour un arpent de  
 1853 vigne ou de pré. Notre societé qui nous donnoit un grand relief\* dans le monde se  
 1854 joignoit quelquefois à une autre qui n'étoit pas moins fameuse & qu'on appelloit  
 1855 la Coterie Royale, parce qu'elle s'étoit formée vers la place qui porte ce nom<sup>117</sup>.

---

<sup>116</sup> 1699 [N.D.A.].

<sup>117</sup> La place Royale, aujourd'hui place des Vosges, située sur la rive droite parisienne, dans le Marais.

1856 Malheur aux Cabarets\* où nous nous assemblions. Nous payions bien la bonne  
1857 chere, mais nous faisons dans les meubles un dégât effroyable.

1858 Les deux Coteries se réunirent un jour chez un celebre Traiteur. C'étoit la  
1859 Royale qui devoit faire les frais. On complimenta beaucoup un jeune homme qui  
1860 portoit le deuil & qui étoit à table presque vis à vis de moi. On lui vouloit  
1861 persuader qu'en conscience il étoit obligé de donner à ses dépens une fête à toute  
1862 la compa-[170]gnie en action de graces du bonheur insigne qui venoit de lui  
1863 arriver. Cet animal là, disoit l'un, n'est-il pas bien-heureux? il n'avoit qu'un frere,  
1864 qui étoit son aîné, le ciel l'en a délivré il y a quatre ou cinq mois; & son pere qui  
1865 pouvoit vivre encore trente ans, creva la semaine derniere. Ma foi, Messieurs,  
1866 disoit un autre, quand un pere veut bien faire cette action là, je trouve que c'est la  
1867 plus belle de sa vie. Le mien recule tant qu'il peut, & je crains que la mode des  
1868 pleureuses ne soit passée avant qu'il m'en faille porter. C'est pourtant une parure  
1869 qui sied bien. Regardez, Messieurs, combien cela donne de graces à un jeune  
1870 homme. Qu'en dis-tu, Chevalier? Chevalier toi-même, répondit brusquement  
1871 celui qui avoit un habit de deuil. Ce nom me revolte. Je ne l'ai porté que trop  
1872 long-temps. [171] Le bon homme à qui Dieu fasse paix ne m'auroit jamais  
1873 appelé autrement si mon frere n'étoit pas allé à tous les Diables\*.

1874 Te voilà sans doute fort consolé de cette double perte, lui dit un autre. En  
1875 peux-tu douter, repartit le Chevalier? Je serois un grand fou de m'affliger de la  
1876 mort de mes deux plus grands ennemis. Non, non, Messieurs, ma douleur est sur  
1877 mes manches. Je veux pourtant pour reconnoître le service qu'ils m'ont rendu en  
1878 faire un solemnel où nous boirons à leur santé à pleins verres, où nous pousserons  
1879 l'affliction jusqu'à tomber sous la table. Celle-ci, dit un autre, est propre à nous  
1880 servir de Mausolée. Je ferai, si tu le trouves<sup>118</sup> bon, l'oraison funebre. Je  
1881 n'oublierai rien. Je connoissois parfaitement les deux pelerins\*<sup>119</sup>. Je sais tout le

<sup>118</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « trouve ».

<sup>119</sup> Cette expression, « connaître le pelerin », employée pour la troisième fois dans le roman (voir *supra*, p. 161, 179), rappelle un commentaire que Sganarelle adresse à Gusman à propos de son maître Don Juan, dans la pièce de Molière : « si tu connaissais le pèlerin, tu trouverais la chose [le fait de manquer à sa parole] assez facile pour lui. » (*Le Tartuffe, Dom Juan, le Misanthrope*, Paris, Gallimard, coll. « Folio classique », 1971, p. 162.)

1882 mal qu'on en peut dire. J'y joindrai même si tu veux, [172] l'éloge de ta mere,  
1883 qui m'a tout l'air de n'aller pas loin.

1884 Du moins, reprit le Chevalier, ce ne sera pas la douleur d'avoir perdu son  
1885 mari qui la suffoquera. Elle n'étoit pas moins lasse de lui que je l'étois de toute la  
1886 famille. Aussi tendre épouse qu'Artemise<sup>120</sup>, il y avoit long-temps qu'elle  
1887 souhaittoit de tenir dans une urne les cendres de son cher époux, à peine de les  
1888 avaler. À huitaine donc, Messieurs, poursuivit-il, nous ferons dans huit jours ici le  
1889 service de mes parens morts. Mais souvenez-vous bien qu'on n'entrera point sans  
1890 pleureuses. Que chacun fasse aussi provision de mouchoirs, car je vous avertis  
1891 que la ceremonie sera des plus tristes.

1892 Je riois comme les autres de cette plaisante scene, quand mon voisin  
1893 s'avisa de me raconter tous les mauvais traitemens que le [173] Chevalier avoit  
1894 reçus de sa famille. Ce jeune homme, me dit-il, si son frere aîné ne fut pas mort,  
1895 auroit eu peut-être le sort de sa sœur qui a disparu tout-à-coup & qu'on dit morte,  
1896 quoiqu'elle soit peut-être très-vivante. À ces dernieres paroles, je considerai le  
1897 Chevalier avec attention, & plus je le regardai plus je trouvai qu'il ressembloit à  
1898 Mademoiselle du Clos. Je fis ensuite quelques questions à mon voisin, & ses  
1899 réponses tournerent mon doute en certitude. Ce Chevalier, dis-je en moi-même  
1900 est assurément le frere de la Sakgame\*. Avant que de nous séparer je m'approchai  
1901 de lui & le priai de m'accorder une heure de sa conversation chez lui le  
1902 lendemain. Je vous préviendrois, me dit-il, mais j'aime mieux vous attendre au  
1903 logis, parce que je dois donner à déjeuner\* à quelques-uns de mes [174] amis,  
1904 vous serez de la partie.

1905 Je me rendis chez lui le jour suivant sur les dix heures du matin. Il étoit  
1906 encore au lit, & il y avoit à son chevet une vieille Dame, qui me ceda d'abord sa  
1907 place & se retira dans une autre chambre. La voilà, me dit-il tout bas, cette tendre

---

<sup>120</sup> Déesse chasserresse, Artémis — la Diane romaine — veille sur la virginité des femmes. Par la vie d'errance, d'indépendance et de cruauté qu'elle mène, elle constitue l'exacte antithèse de la femme destinée à la vie conjugale. Parmi les actes de cruauté qui marquent sa vie et qui peuvent éclairer la métaphore de Lesage, on peut signaler la légende d'Actéon qui, parce qu'il a surpris un jour la déesse nue, fut métamorphosé en cerf. Il fut poursuivi et rattrapé par ses propres chiens qui lui donnèrent la mort (Jacques Desautels, *op. cit.*, p. 248).

1908 mere dont on parloit hier devant vous si avantageusement. Elle ne manque pas  
 1909 tous les matins de venir s'informer de l'état de ma santé. Elle n'en useroit pas de  
 1910 cette sorte avec moi, si mon frere aîné vivoit encore. Avant sa mort ce soin, cette  
 1911 attention n'étoit que pour lui; sa tendresse pour moi, comme vous voyez, n'est  
 1912 pas d'ancienne datte.

1913           Avez-vous toujours, lui dis-je, été le seul objet de son indifférence? Plût à  
 1914 Dieu que cela fût, me répondit-il, je n'aurois pas perdu une sœur que j'ai long-  
 1915 [175]temps pleurée & que je pleure encore toutes les fois que j'en rapelle le  
 1916 souvenir. Mais, ajouta-t-il en soupirant, changeons de matiere, il s'agit de  
 1917 déjeuner\* & non pas de vous ennuyer du recit de mes chagrins & des affaires de  
 1918 ma famille. Cependant, Monsieur, repris-je, je ne vous ai demandé hier l'entretien  
 1919 que j'ai à l'heure qu'il est avec vous, que pour vous parler de cette sœur dont la  
 1920 perte vous est si sensible. Dites-moi de grace comment vous avez été séparés l'un  
 1921 de l'autre. Monsieur, me repliqua-t-il, sans m'informer de l'interest que vous y  
 1922 pouvez prendre, je veux bien satisfaire votre curiosité là-dessus.

1923           Également haïs de nos parens, ma sœur & moi, continua-t-il, nous fumes  
 1924 bannis de la maison paternelle; on m'enferma dans un College de Moines, d'où je  
 1925 ne suis sorti que depuis la mort de [176] mon frere, & ma sœur fut envoyée à je  
 1926 ne sçai quel Couvent où elle n'arriva pas, puisqu'elle fut malheureusement tuée  
 1927 en chemin avec un vieux domestique qui la conduisoit. Ce fait est-il bien vrai,  
 1928 interrompis-je? Il ne l'est que trop, me repartit le Chevalier. Je me souviens  
 1929 d'avoir ouï dire à mon pere qu'il avoit des preuves certaines de l'assasinet du  
 1930 conducteur. Je crois, repris-je, la mort de cet homme bien averée, mais peut-être  
 1931 pouvez-vous douter de celle de votre sœur. Non, non, repartit-il, je ne puis me  
 1932 flatter qu'elle soit encore vivante. Si elle l'étoit, auroit-elle gardé un si long  
 1933 silence? D'ailleurs elle aura vraisemblablement été traitée comme son guide. Et  
 1934 ce guide, lui dis-je, ne s'apelloit-il pas du Clos? n'étoit-il pas votre gouverneur?  
 1935 Enfin, n'avez-vous pas été bannis de votre mai-[177]son votre sœur & vous pour  
 1936 deux chiens que vous vouliez empoisonner?<sup>121</sup>

---

<sup>121</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « empoisonner. ».



1937            Ah, Ciel! s'écria le Chevalier, il n'y a que ma sœur au monde qui sçache  
 1938 cette circonstance, & vous ne pouvez l'avoir apprise que d'elle. Au nom de Dieu,  
 1939 ajouta-t-il, tout émû, qu'est devenuë cette chere sœur? Où est-elle, Monsieur? La  
 1940 verrai-je encore? Oüi, lui répondis-je, vous pourrez la revoir; mais la chose ne se  
 1941 peut faire ni facilement, ni sitôt. Là-dessus, je lui contai les malheurs de  
 1942 Marguerite du Clos, & l'histoire de la nouvelle Sakgame\* des Hurons. Les  
 1943 alternatives de fortune de cette malheureuse sœur, arracherent à ce jeune homme  
 1944 bien des larmes, tantôt de joye, tantôt de tristesse. Il fremissoit à l'idée seule des  
 1945 miseres ausquelles elle auroit été exposée sans moi. L'espece de sou-  
 1946 [178]verainneté où je la lui representois après cela, le consolait aussi-tôt. Enfin,  
 1947 je tins ce jeune homme pendant deux heures dans une succession continuelle de  
 1948 joye & de chagrin, de plaisir & de peine.

1949            Lorsque j'eus achevé de lui rendre compte de l'état où j'avois laissé sa  
 1950 sœur, il se répandit en discours reconnoissans. Il me fit mille protestations  
 1951 d'amitié. Il exigea de moi que je lui promisse de prendre un logement chez-lui, en  
 1952 me conjurant de disposer de ses biens, comme des miens propres; en un mot, de  
 1953 ne nous séparer jamais. Dans l'impetuositè de sa tendresse pour sa sœur, il  
 1954 vouloit que nous partissions sur le champ pour l'aller chercher, comme s'il n'eut  
 1955 été question que de faire en poste un petit voyage en France. Mais je lui dis qu'il  
 1956 suffisoit d'abord de faire donner avis à la Sakgame\* de la situation [179] où  
 1957 étoient les affaires de son frere, & de l'inviter à venir à Paris partager son  
 1958 bonheur.

1959            Il s'agissoit donc de faire sçavoir à la Sakgame\* les intentions du  
 1960 Chevalier. Ce qui n'étoit pas facile. Néanmoins, de peur de le chagriner, je ne lui  
 1961 en fis pas sentir toute la difficulté. Nous écrivîmes en même temps plusieurs  
 1962 Lettres, dans l'esperance qu'elles ne seroient pas toutes inutiles. J'en adressai une  
 1963 au Couvent des Peres Recolets de Quebec, une autre à un Marchand de Montreal  
 1964 qui commerçoit avec les Hurons, & une troisième à l'Intendant de Canada, à qui

1965 le jeune homme la fit recommander par Monsieur de Barbesieux<sup>122</sup> dont il étoit  
 1966 aimé. En attendant une réponse, il m'appelloit son frere, en m'assurant qu'il ne  
 1967 tiendroit qu'à moi de le devenir, & il ne pouvoit vivre un moment sans moi.  
 1968 [180] Nous allâmes au bout de huit jours célébrer la Fête qu'il avoit  
 1969 promis de donner à ses amis, & dont il devoit faire les frais. Je n'ai jamais rien vû  
 1970 de si plaisant que tout ce qu'inventa cette jeunesse pour faire honneur au  
 1971 Chevalier. Le Panegirique de son pere & de son frere étoit une piece achevée.  
 1972 L'ironie la plus fine & la mieux soutenuë y regnoit partout, & ce discours  
 1973 comique fut prononcé avec un sérieux admirable.  
 1974 La Fête dura presque toute la nuit, & elle auroit été aussi amusante que  
 1975 bizarre, si cette jeunesse tumultueuse eût pu se moderer; mais après mille  
 1976 extravagances pleines d'esprit, mille cérémonies divertissantes, quoique ridicules  
 1977 pour la plûpart, & remplies d'imprécations contre la coûtume qui soumet les  
 1978 enfans à leurs peres. Un des plus étourdis s'avisa de [181] dire qu'il manquoit  
 1979 une chose essentielle à la Fête : qu'il falloit avoir des femmes, qui par des cris  
 1980 lugubres, fissent le rôle de ces anciennes Romaines que l'on payoit pour pleurer  
 1981 aux funerailles<sup>123</sup>. Chacun applaudit à une si belle imagination; & ceux qui  
 1982 connoissoient dans le Quartier des personnes propres à faire ce personnage,  
 1983 sortirent pour en aller chercher. Ils nous en amenerent trois, qui ne croyoient  
 1984 assurément pas venir là pour pleurer. Elles prirent cependant la chose fort  
 1985 galamment\*, & après qu'on les eût mis au fait du service extraordinaire qu'on  
 1986 attendoit d'elles, & qu'on leur eût fait boire quelques razades de vin de  
 1987 Champagne pour les empêcher de succomber à la tristesse que demandoit leur

<sup>122</sup> Voir « Le Tellier, Louis-François-Marie, marquis de Barbezieux » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>123</sup> L'*Encyclopédie* donne, à propos de cette coutume ancienne, des renseignements éclairants : « les Romains pour s'épargner la peine d'offrir une affliction extérieure dans les funérailles de leurs parens & de leurs amis, ou pour augmenter l'aspect de leur deuil, établirent l'usage d'un choeur de *pleureuses*, qu'ils plaçoient à la tête du convoi, & qui par des chants lugubres, & par des larmes affectées, tâchoient d'émouvoir le public en faveur du mort que l'on conduisoit au bucher. Elles avoient à leur tête une femme qui régloit le ton sur lequel elles devoient pleurer; [...] Celle qui entonnoit la lamentation étoit nommée *praefica*. [...] On comprend aisément que ces *pleureuses* étoient vêtues de l'habit qui marquoit ordinairement le deuil & l'affliction : c'étoit une robe noire, que les Romains appelloient *pulla*.» (*Encyclopédie*, « PLEUREUSES »)

1988 rôle, ces créatures se mirent à faire des lamentations & des cris si perçans, que  
1989 tout le voisinage en retentit.

1990 [182] Quelque chose que put dire & faire notre Hôte, deux ou trois  
1991 escoüades du Guet attirées par ce tapage funebre, voulurent entrer absolument  
1992 pour voir eux-mêmes ce qui se passoit dans cette maison. Ils n'avoient pas affaire  
1993 à des gens disposez à approuver leur curiosité. Nous leur disputâmes l'entrée. Ils  
1994 firent tête d'abord; mais ils lâcherent pied bien-tôt après. Nous les poursuivîmes  
1995 jusques dans la ruë, où un des nôtres en les poussant, tomba percé de deux ou  
1996 trois balles qu'il reçut dans le corps.

1997 L'Hôte qui nous avoit laissé faire toutes ces folies dans sa maison, fut  
1998 emprisonné & ruiné. Pour nos trois pleureuses de commande, on les envoya  
1999 pleurer tout de bon à l'Hôpital. Depuis ce temps-là nos coteries furent tout-à-fait  
2000 dérangées; nous ne pûmes jamais renoüer de belles parties, [183] pas même nous  
2001 trouver une demi douzaine ensemble sans être examinés, suivis & montrés au  
2002 doigt par la populace; car on contoit de nous d'étranges choses. Les uns disoient  
2003 de notre derniere assemblée qu'elle n'étoit composée que d'infâmes Juifs  
2004 déguisez, & que si le Guet n'étoit pas accouru aux cris des filles enfermées avec  
2005 eux, ces malheureuses auroient été débaptisées\*. D'autres prétendoient que  
2006 c'étoit des sorciers qui tenoient là leur sabbat & que nous avions resolu de perdre  
2007 par d'affreux orages\* le reste de la France, comme nous venions de faire depuis  
2008 peu plusieurs de ses contrées, surtout l'Orleanois & la Bourgogne.

2009 On nommoit même un Archer digne de foi qui par le trou de la serrure  
2010 avoit vû plusieurs diables qui nous ayant fait signer [184] de notre sang ces  
2011 terribles commissions, s'étoient envolés par la cheminée en forme de hiboux,  
2012 laissant la salle & toute la maison empestées d'une vilaine odeur de soufre & de  
2013 cuir brûlé. On assuroit encore que les femmes que nous avions entraînées avec  
2014 nous, nous avoient trahis par leurs cris pour se venger de ce que nous les faisons  
2015 servir de jouët à des démons incubes, afin que les femmes qui seroient grosses en  
2016 même-temps qu'elles périssent toutes avec leur fruit; & l'on douta si peu de cette

2017 particularité parmi le peuple, qu'on dit que cela fit faire à Paris un fort grand  
 2018 nombre de neuvaines.

2019           On fit plus, un Prêtre Normand crut & dit pieusement dans un Prône que  
 2020 notre troupe étoit la même qui, l'année précédente avoit tenu une pareille  
 2021 assemblée dans un moulin auprès de Mante†, [185] pendant lequel sabbat la grêle  
 2022 avoit presque abîmé cette Ville, sans qu'il en tombât un seul grain sur le moulin.  
 2023 Il ajouta qu'une femme qui avoit été livrée de force à l'esprit immonde, étoit  
 2024 accouchée peu de temps après d'un monstre horrible, qui avoit quatre bras armés  
 2025 de griffes au lieu d'ongles & deux têtes cornuës. Il montrait effectivement une  
 2026 Lettre par laquelle on lui donnoit avis des accidens à quelques circonstances près;  
 2027 mais ce n'étoit pas user immodérément du privilege des historiens en second que  
 2028 de n'y mettre du sien que des sorciers, des cornes & des griffes.

2029           Je profitai de l'interruption que cette affaire causoit à nos assemblées pour  
 2030 en détourner le Chevalier, que j'appelle toujours ainsi, quoi qu'il ait perdu ce  
 2031 nom en devenant chef d'une illustre [186] famille; ces sortes de cohuës ne me  
 2032 plaisoient point du tout en mon particulier, & ce jeune homme n'étoit déjà que  
 2033 trop dérangé. Il prit fort bien le conseil que je lui donnai là-dessus, & nous nous  
 2034 bornâmes à quatre ou cinq amis dont il voulut bien me laisser le choix.

2035           Pour nous deux nous étions comme inséparables; on ne nous voyoit guere  
 2036 l'un sans l'autre. À la maison j'étois plus maître que lui. Il vouloit que tout fût  
 2037 commun entre-nous, & soit manque de délicatesse, soit excès d'amitié pour moi,  
 2038 il y auroit volontiers compris sa maîtresse. Il est vrai que se lassant de celle qu'il  
 2039 avoit, il sembloit avoir envie de me la ceder pour en choisir une de la premiere  
 2040 classe; ce qu'il pouvoit faire alors avec les gros biens dont il étoit devenu maître  
 2041 par la mort [187] de son pere. Veritablement un entremetteur qui s'étoit chargé  
 2042 du<sup>124</sup> soin de lui déterrer un parti brillant, lui trouva bientôt une de ces Belles du  
 2043 grand air, qui sçavent donner du relief\* à l'amant qu'elles coulent à fond\*. Celle-  
 2044 ci pourtant n'eut pas le temps de lui faire l'honneur de le ruiner; elle lui tira  
 2045 seulement quelques plumes les premiers jours, mais s'étant apperçu que les

---

<sup>124</sup> G1732 et A1733 donnent « de »; G1733 corrige

2046 appas dont il étoit épris n'étoient qu'artificiels, il s'en dégouta & il en fut quitte  
2047 pour le vin du marché.

2048           Comme je l'aimois véritablement, je lui conseillai de quitter ce train de  
2049 vie & de songer plutôt à un établissement solide. Je sçai, me dit-il, que vous ne  
2050 me parlez ainsi que pour mon bien, néanmoins je vous avoüerai que j'ai résolu de  
2051 ne prendre ce parti qu'après vingt-cinq ans & je vous [188] dirois même quarante,  
2052 si je n'étois pas fils unique. Hé bien, repris-je, portez donc vos vœux à des idoles  
2053 qui en valent la peine. À votre place, je m'en tiendrais à ce que nous appelons  
2054 une inclination bourgeoise. C'est donc là votre avis, me repartit le Chevalier?  
2055 Vous croyez qu'un attachement de cœur, une belle passion me conviendrait? Je  
2056 suis ravi que vous pensiez comme moi. C'est mon goût. Cependant avant que je  
2057 me détermine, je veux consulter le vieux Baron. Je suis persuadé qu'il pense  
2058 autrement que nous sur cet article. Voulez-vous que je vous dise de quelle façon  
2059 il parloit dernièrement de la galanterie dont il possède les plus fines  
2060 rubriques\*?<sup>125</sup> Tu as pris le bon parti, me disoit-il cordialement, il en coûte trop à  
2061 filer le parfait amour avec une personne qui garde des mé-[189]nagemens & dont  
2062 on ne dispose point à son gré.

2063           Si c'est par exemple une femme mariée que tu aimes, outre la peine de  
2064 t'en faire aimer, tu auras celle de trouver des momens favorables & de tromper le  
2065 jaloux; il faut être Espagnol pour n'y pas perdre patience. Les difficultés te  
2066 rebuteront, à moins qu'elle n'appartienne à un sot, & alors la facilité qu'il y aura  
2067 à lui confirmer ce titre rendra la tromperie insipide.

2068           La chaîne d'une veuve a bien des charmes, mais souvent la belle perd un  
2069 ami, parce que maîtresse de sa conduite elle se livre trop & le traite en époux  
2070 aimé. Il y a bien de l'honneur à mettre une jeune fille sous le joug, il est glorieux  
2071 de s'en faire aimer, mais le chemin de son cœur est parsemé d'épines & demande  
2072 plus de patience que tu n'es capable [190] d'en avoir. Premièrement si elle est  
2073 née coquette & que tu ne lui plaisas pas d'abord, il n'y a rien à faire; le cœur  
2074 d'une coquette se donne au premier abord, ou se défend toujours. Pendant tes

---

<sup>125</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « rubriques. ».

2075 plus grandes assiduez elle te laissera te morfondre à sa porte & tentera d'autres  
2076 conquêtes.

2077 Si c'est une fille farouche ou simplement ce qu'on appelle une fille sage,  
2078 qu'il faut d'adresse pour la vaincre! que de travaux! que de constance!  
2079 Neanmoins ne te rebute<sup>126</sup> pas. Poursuis-la sans cesse. Elle fuit, mais elle se  
2080 lassera. Il y aura quelque heureux moment où elle ne sera pas fâchée de trouver,  
2081 comme Sirinx & Daphné, quelque fleuve au milieu de sa course<sup>127</sup>. Ce sera un  
2082 bon prétexte pour s'arrêter. Si c'est une prude que tu aimes, autres peines, autres  
2083 soins, elle exercera ta patience & la fatiguera, si tu ne suis avec [191] elle une  
2084 methode toute particuliere. Ne l'attaque celle-là qu'avec les mêmes armes avec  
2085 lesquelles elle se défend. Il faut l'applaudir en tout, avoir du goût pour ce qu'il lui  
2086 plaît, blâmer ce qu'elle blâme, & tâcher d'être de toutes ses parties. L'occasion  
2087 fera le reste. Il y aura peut-être quelque quart d'heure de distraction où les  
2088 sentimens d'honneur & de vertu s'endormiront, & la prude dépourvûë du secours  
2089 de ces grands mots sera fort foible.

2090 Il y a d'autres filles qui gardant un honnête milieu, ne sont ni sauvages ni  
2091 coquettes. Celles-là mettent l'amour & la discretion d'un homme à de grandes  
2092 épreuves avant qu'elles se livrent à lui; mais aussi après cela son bonheur est  
2093 digne d'envie, ses plaisirs sont parfaits, sans amertume, sans ennuy, sans dégoût.  
2094 Elles sçavent [192] se conserver son estime, son amitié, son respect même  
2095 jusques dans leur foiblesses, ou plutôt elles n'ont que des apparences de foiblesse,  
2096 & fâchées que l'objet aimé exige d'elles autre chose qu'un cœur tendre, elles ne  
2097 font que se prêter, pour ainsi dire, à ses propres foiblesses. Je t'en souhaite de  
2098 cette espece là; pour moi, je n'ai jamais eu le bonheur d'en rencontrer en mon  
2099 chemin.

<sup>126</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « rebutes ».

<sup>127</sup> Ces deux Nymphes ont, selon la légende, un destin semblable : toutes deux poursuivies par des dieux pris d'amour pour elles, Pan et Apollon, elles trouvent le moyen de s'échapper en se métamorphosant, la première en roseau et la seconde en laurier. En mémoire de cet amour perdu, Pan crée la flûte utilisée par les bergers alors qu'Apollon garde un attachement spécial pour le laurier, arbre qui devient l'un de ses principaux attributs. Le fleuve n'aura cependant été salutaire qu'à Daphnée dont la prière au fleuve Penée, son père, lui aura permis de se soustraire à Apollon (*Encyclopédie*, « DAPHNÉ » et « SYRINX »; *PRNP*, « DAPHNÉ » et « SYRINX »).

2100           Voilà les leçons que ce nouvel Ovide<sup>128</sup> me donnoit l'autre jour, continua  
 2101 le Chevalier, & vous devez bien le reconnoître à ces traits. Je le reconnois bien  
 2102 aussi, lui répondis-je, & il me semble que le Baron est comme ce rat lequel ayant  
 2103 perdu sa queue vouloit persuader aux autres animaux de son espece que des  
 2104 queueës ne faisoient que les embarrasser & qu'ils devoient tous s'en délivrer<sup>129</sup>.  
 2105 [193] Le Baron est de l'ancienne Cour : il n'y a plus pour lui de galanterie  
 2106 gratuite. Il voudroit réduire à la mendicité toutes les honnêtes femmes qui  
 2107 refusent des hommages, parce qu'il offroit les siens à leurs meres il y a trente ans.  
 2108 Croyez-moi, l'amour venal est un esclave dont la société ne fait point honneur &  
 2109 l'on ne doit l'admettre à sa table tout au plus que comme fait le Baron faute  
 2110 d'avoir d'autres convives. Pour vous, Chevalier, étant jeune & fait comme vous  
 2111 êtes, vous devez vivre autrement que lui. Vous voyez combien peu il est estimé  
 2112 avec ses belles maximes. Si les peres défendoient à leurs enfans de le frequenter,  
 2113 il seroit réduit pour toute société à celle de quelques libertins méprisez partout  
 2114 comme lui. Il a de l'esprit, je l'avouë, mais son esprit est dangereux. Il est  
 2115 amusant, mais il [194] n'est pas le seul qui le soit. Vous connoissez des gens dont  
 2116 la compagnie n'est pas moins agréable & dont l'amitié ne peut faire rougir.  
 2117           On ne trouve point mauvais, ajoutai-je, qu'un jeune homme de famille  
 2118 pour connoître le monde goûte un peu des plaisirs qu'il lui presente. On exige  
 2119 seulement de lui qu'il ne s'y abandonne pas tout entier & qu'il y ait du  
 2120 discernement dans le choix qu'il en fait. Les plaisirs d'un Soldat ne sont pas ceux  
 2121 d'un Gentilhomme\*, & les vôtres doivent differer de ceux d'un aventurier. Il est  
 2122 bon que vous soyez façonné par le beau sexe, c'est-à-dire par des femmes qu'on  
 2123 puisse frequenter sans se familiariser avec la débauche.

<sup>128</sup> Poète latin (43 av. J.-C.-17 ou 18), Publius Ovidius Naso est l'auteur des *Métamorphoses*, un poème dans lequel il retrace l'histoire de plusieurs figures mythologiques. Mais la référence de Lesage renvoie surtout à *l'Art d'aimer*, un traité qui livre spécialement aux jeunes hommes les expériences amoureuses de l'auteur, les secrets des femmes et de la séduction.

<sup>129</sup> Lesage fait référence à la fable de La Fontaine intitulée « Le renard ayant la queue coupée », dans laquelle un renard, ayant perdu sa queue, dit à ses semblables : « Que faisons-nous [...] de ce poids inutile, / Et qui va balayant tous les sentiers fangeux? Que nous sert cette Queue? Il faut qu'on se la coupe, Si l'on me croit, chacun s'y résoudra. » (Jean de La Fontaine, *Fables*, édition présentée, établie et annotée par Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1991, p. 155)

2124           Le Chevalier m'interrompt en cet endroit. Je suis convaincu, me dit-il,  
 2125 épargnez-vous la peine de me prêcher plus long-temps. Je [195] suis frappé de  
 2126 vos raisons. Faites-moi seulement mettre en pratique vos utiles avis. Je vous  
 2127 laisse le maître de ma conduite. Je ne vous en demande pas tant, lui répondis-je;  
 2128 soyez seulement persuadé que c'est par amitié que je prends la liberté de vous  
 2129 parler comme je fais. Je le sçai, repartit le Chevalier. Sans cela, ajouta-t-il, en  
 2130 souriant, je pourrois croire que vous ne m'exhortez à la vertu que pour vous  
 2131 conserver plus seurement la petite Brune que je vous ai cedée. Il pouvoit bien,  
 2132 sans craindre de me choquer, badiner sur cet article, lui qui m'avoit souvent  
 2133 reproché que je ne faisois guere de cas de ses presens, puisque je m'attachois si  
 2134 peu à sa petite Brune. Cependant cette plaisanterie fut cause que je cessai  
 2135 entierement de voir cette fille, qui n'en devint pas plus malheureuse, puisqu'elle  
 2136 [196] épousa l'Intendant du Chevalier. Ce domestique, quoique riche, n'eut pas  
 2137 de répugnance à la prendre pour femme. Elle valoit effectivement mieux que lui.  
 2138 C'étoit une petite éveillée des plus piquantes; une rieuse qui avoit toujours  
 2139 quelque conte plaisant à vous faire.

2140           Un jour qu'elle nous divertissoit par le recit des beaux faits d'une beauté  
 2141 fameuse par ses galanteries, je lui demandai si elle avoit connu la D... cette  
 2142 Déesse des amours dont j'étois l'Adonis<sup>130</sup> lors qu'on me fit partir pour le  
 2143 Canada. Si je l'ai connuë, s'écria-t-elle! c'est elle qui m'a donné les premiers  
 2144 principes du sçavoir vivre. Si je connois le monde, si j'ai quelque éducation, c'est  
 2145 son ouvrage. Helas! la pauvre fille n'auroit pas fait une si triste fin, si elle eut  
 2146 profité elle-même des conseils qu'elle me donnoit; mais [197] elle croyoit ne  
 2147 manquer jamais de rien & negligeoit de garder, comme on dit, une poire pour la  
 2148 soif. Avec cela elle avoit un trop bon cœur. Elle n'avoit aucun égard pour elle-  
 2149 même, quand il s'agissoit de servir un ami. Si elle vous avoit oublié aussi  
 2150 facilement que vous nous laissez-là, vous autres hommes, elle ne se seroit pas  
 2151 perduë pour l'amour de vous.

---

<sup>130</sup> Divinité grecque « d'une grande beauté, aimé[e] d'Aphrodite » (PRNP).



2152 De grace, lui dis-je, expliquez-moi en quoi j'ai eu le malheur de causer  
 2153 celui de cette obligeante personne. C'est ce que je puis vous apprendre, me  
 2154 répondit-elle, car je demurois alors chez elle, & ma mere étoit sa femme de  
 2155 chambre favorite. Quelques jours avant votre départ vous dites, s'il vous en  
 2156 souvient, à deux ou trois de vos amis que vous aviez une cruelle affaire sur les  
 2157 bras & que le Maltotier\* chez qui vous travailliez [198] vous faisoit de terribles  
 2158 menaces. C'en fut assez pour les mettre à ses trousses, quand ils virent que vous  
 2159 aviez disparu. Ils se préparèrent à lui faire des affaires juridiquement. Votre  
 2160 maîtresse, à qui vous aviez dit la même chose, encore plus allarmée qu'eux, eut  
 2161 l'indiscrétion d'intéresser pour vous l'illustre amant qui prenoit soin d'elle. Ce  
 2162 Seigneur genereux fit plus qu'elle ne demandoit. Il prit la peine d'aller chez le  
 2163 Maltotier\* pour le questionner & l'intimider.

2164 Le Maltotier\* bien loin de paroître effrayé des menaces qu'on lui faisoit,  
 2165 répondit froidement qu'il étoit lui-même fort en peine de vous, que votre absence  
 2166 dérangeoit infiniment ses affaires, parce que vous ne lui aviez rendu aucun  
 2167 compte & qu'il n'avoit osé faire ouvrir votre chambre, quelque besoin qu'il eût  
 2168 de plusieurs [199] papiers qui y étoient. L'obligeant Seigneur envoya chercher un  
 2169 Serrurier, fit ouvrir la chambre, examina quelques livres de compte qu'il rendit au  
 2170 Maltotier\*, puis faisant l'inventaire de ce qui vous appartenoit, il reconnut  
 2171 plusieurs bijoux qu'il avoit donnés à la D... avec quelques Lettres qu'elle vous  
 2172 avoit écrites & que vous aviez eu l'imprudence de conserver. Il découvrit par là le  
 2173 vrai motif qui engageoit cette Demoiselle à prendre si vivement vos intérêts, &  
 2174 piqué de se voir dupé si grossièrement, il resolut de la punir de son infidélité.

2175 Vous sçavez qu'il étoit prompt à executer ce qu'il avoit entrepris. Il la vint  
 2176 prendre dès le lendemain matin dans le carrosse qu'il lui avoit donné, pour aller,  
 2177 disoit-il, dîner\* au bois de Boulogne<sup>131</sup> & s'y promener ensemble le reste de la  
 2178 journée. En arrivant [200] à Passy il la chargea d'ordonner elle-même le repas,

---

<sup>131</sup> Le bois de Boulogne se trouve à la limite ouest de Paris, dans l'actuel seizième arrondissement. Au XVII<sup>e</sup> siècle, il appartient encore au roi, qui en fait un terrain de chasse. Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de Louis XVI, que l'endroit devient une promenade publique (*PRNP*, « BOULOGNE (bois de) »).

2179 après quoi il s'enfonça dans le bois avec elle. Là feignant d'avoir besoin, il  
 2180 s'éloigna d'elle & revint seul à Paris, laissant là cette malheureuse sans carosse &  
 2181 sans amant payer le dîner qu'elle avoit commandé. Ce ne fut pas tout encore &  
 2182 son amour changé en haine n'auroit pas été content de cette vengeance. Il poussa  
 2183 son ressentiment jusqu'à faire enlever tous ses meubles & lui procurer un  
 2184 logement dans ce lieu d'horreur dont la porte est toujours ouverte aux personnes  
 2185 qui ne sont pas fideles aux amans qui ont du credit.

2186 C'est là que j'ai vû pendant trois ans cette pauvre créature dans un état  
 2187 digne de compassion. Comme ses beaux jours étoient passez, on ne s'interessoit  
 2188 plus pour elle & ne possédant rien, [201] elle se trouvoit hors d'état d'acheter sa  
 2189 liberté. Elle ne recevoit aucune consolation que de moi, qui n'ayant pas alors  
 2190 l'argent que j'ay presentement, ne pouvois guère lui procurer de douceurs dans ce  
 2191 lieu de miseres. Le jour enfin qui la devoit délivrer de ses peines arriva : elle  
 2192 mourut dégoutée du monde & pleurant amerement les desordres de sa vie.

2193 Tel fut le recit que la petite Brune nous fit de la mort de la D... ce que je  
 2194 n'entendis point sans ressentir quelques mouvemens de douleur & de pitié. Il y  
 2195 avoit déjà long-temps que je vivois à Paris de la maniere que je l'ai dit & m'y  
 2196 ennuyant je dis au Chevalier que j'avois envie d'aller au pays qui m'avoit vû  
 2197 naître. Véritablement je souhaitois d'apprendre des nouvelles de ma Nourice &  
 2198 principalement [202] de ma chere Lucile, dont je me souvenois toujours avec  
 2199 plaisir. Le Chevalier qui ne recevoit point de réponses du Canada, s'opposa  
 2200 fortement à mon dessein, comme si en me perdant de vûë il eût dû perdre  
 2201 l'esperance de revoir sa sœur. Il se rendit cependant à mes instances, à condition  
 2202 que mon voyage ne seroit que de huit ou quinze jours, & que je le ferois dans sa  
 2203 chaise de poste, escorté par son valet de chambre.

2204 Je partis donc & après quelques jours de marche<sup>132</sup>, je m'arrêtai dans une  
 2205 petite Ville qui n'est pas éloignée de la Terre de Mesnil†. J'appris là que le  
 2206 Château qui porte ce nom n'étoit plus habité que par des Fermiers, que le Baron  
 2207 s'étoit tué malheureusement il y avoit quatre ou cinq ans & que pour joüir

---

<sup>132</sup> 1700 [N.D.A.].

2208 toujours [203] des biens de sa premiere femme, il n'avoit jamais voulu marier sa  
 2209 fille Lucile, rebutant par mille tracasseries tous les partis qui s'étoient presentez  
 2210 pour elle; mais que depuis la mort de ce Seigneur, les parens de Lucile du côté  
 2211 maternel l'avoient retirée d'auprès sa belle-mere & lui avoient fait épouser un  
 2212 vieux garçon Lieutenant general, qui quatre mois ensuite courant trop vite après  
 2213 le bâton de Maréchal de France, s'étoit laissé tomber dans une tranchée, où il  
 2214 avoit trouvé une mort glorieuse, aussi bien que plusieurs autres braves Officiers  
 2215 qui le suivoient. Enfin que sa jeune veuve devenuë sa maîtresse étoit retournée  
 2216 vers la Baronne du Mesnil qui s'étoit retirée à Ganderon<sup>133</sup>.

2217 Pour ma Nourrice, il me fallut aller jusques dans son Village pour sçavoir  
 2218 ce qu'elle étoit de-[204]venuë. On me dit qu'elle avoit fini sa carriere peu de  
 2219 temps avant le Baron du Mesnil. Elle avoit une fille, ajouta-t-on, qui disparut  
 2220 toute jeune sans qu'elle en ait entendu parler depuis. Elle a laissé son petit bien à  
 2221 la Baronne pour le rendre à cette fille, si elle se retrouve, & cette bonne Dame la  
 2222 fait chercher partout. Je ne doutai point après cela que ma Nourrice ne lui eût fait  
 2223 à mon sujet de plus grandes confidences qu'à moi-même, ce qui me donna autant  
 2224 d'impatience de parler à la Baronne que j'en avois de revoir Lucile.

2225 Ce qui m'embarassoit, c'est que je ne sçavois sous quel prétexte je  
 2226 pourrois me présenter à elles. Je ne connoissois personne à Ganderon, ni dans le  
 2227 pays qui m'y pût introduire; je craignois de leur faire de la peine & de passer pour  
 2228 un aventurier si j'osois descendre [205] tout droit chez elles. Neanmoins  
 2229 quelqu'un me dit qu'il y avoit une Terre à vendre assez près de Ganderon; ce qui  
 2230 me fit prendre la resolution d'y aller. Il se trouva que c'étoit justement la Terre de  
 2231 Monneville†, qui retournoit à quatre ou cinq heritiers avides après la mort de mon  
 2232 plus proche parent, qui s'en étoit mis en possession, sur la foi des certificats, qui  
 2233 assuroient que le Comte de Monneville mon pere avoit été tué en Westphalie†.

2234 J'arrivai à Monneville† sur les deux ou trois heures après midi, & mon  
 2235 Guide me fit descendre dans un mauvais Cabaret\* qui étoit là. J'entrai d'abord

---

<sup>133</sup> Nous n'avons repéré nulle part ce lieu. En toute vraisemblance, « Ganderon » est une invention, à moins que Lesage l'ait emprunté au quartier de Vilboa en Galice (*Gandarón*).

2236 dans le Château & tandis que je l'examinais, le Curé qui répondoit ordinairement  
 2237 en l'absence des vendeurs, vint me joindre. Je ne lui eus<sup>134</sup> pas sitôt dit que  
 2238 j'avois dessein d'acheter cette Terre, que me [206] regardant déjà comme son  
 2239 Seigneur, il m'accabla de civilité. Il m'offrit un lit & son souper de si bonne  
 2240 grace & avec une politesse si opiniâtre, que je fus obligé de me laisser conduire  
 2241 chez lui. Ce qui me plaisoit dans ce bon homme, c'est qu'il me paroissoit un  
 2242 grand babillard & je jugeois que ce défaut me seroit d'une grande utilité dans  
 2243 mon entreprise.

2244           Après les premiers complimens qui durerent bien un gros quart d'heure, le  
 2245 vieux Curé m'envisageant fixement, je donnerois, me dit-il, tout ce que je  
 2246 possède au monde, pour que cette Terre vous convint. Vous ressemblez si  
 2247 parfaitement au dernier de la famille à qui elle appartenoit avant ces Collatéraux  
 2248 d'aujourd'hui, que je croirois n'avoir point perdu ce Gentilhomme\* si je vous  
 2249 voyois en sa place. Oui, Monsieur, ajouta-[207]t-il avec transport, seulement à  
 2250 vous voir, je me sens porté à vous aimer autant que je l'aimois & à vous tenir  
 2251 compte des obligations que je lui avois. Elles ne sont pas petites : c'est lui qui  
 2252 m'a fait ce que je suis, c'est lui qui m'a donné ce benefice qui est un des  
 2253 meilleurs du pays.

2254           Je n'aurois pas perdu sitôt cet aimable Gentilhomme\*, continua-t-il, s'il  
 2255 eût voulu me croire & demeurer ici tranquille, sans se faire un point d'honneur de  
 2256 suivre l'exemple de son pere à qui la guerre avoit été funeste.

2257           Je vis bien qu'il suffisoit de ne pas interrompre ce bon Prêtre pour qu'il ne  
 2258 cessât de parler. Je le laissai donc s'égayer à son aise en faisant le détail de toutes  
 2259 les bonnes qualitez de son défunt Gentilhomme\*; détail que je lui fis bien repeter  
 2260 dans la suite, quand je sçeus la part que j'y de-[208]vois prendre. Je le  
 2261 questionnai après cela sur la noblesse du voisinage, lui prêtant une attention qui le  
 2262 charmoit, principalement quand il en fut à l'article de Ganderon & qu'il me parla  
 2263 de Lucile & de sa belle-mere. Il me dit entre autres choses particulieres que ces  
 2264 deux veuves aimoient beaucoup la retraite & ne faisoient pas dans le monde la

---

<sup>134</sup> G1732 donne « eut »; G1733 et A1733 corrigent.

2265 figure qu'elles<sup>135</sup> y auroient dû<sup>136</sup> faire avec les biens dont elles jouissoient &  
 2266 dont il ne manqua pas de me calculer exactement le revenu.

2267 J'ai connu la Baronne, me dit-il, avant qu'elle allât à Paris du tems qu'elle  
 2268 n'étoit que Demoiselle de Ganderon; que le Couvent l'a changée, grand Dieu!  
 2269 aussi bien que son mariage avec le Baron du Mesnil. Elle étoit alors d'une gayeté  
 2270 extraordinaire, toujours riant, toujours dansant, au lieu que présentement [209]  
 2271 ses<sup>137</sup> jours ne paroissent tissus que de tristesse & d'ennuy, quoy qu'elle ne soit  
 2272 pas encore dans un âge à devoir renoncer aux plaisirs innocens du siecle. Pour la  
 2273 jeune Douairiere, elle ne paroît pas regarder la vie avec tant d'indifference. Ce  
 2274 n'est pas que je croye qu'elle songe à se remarier. Du moins n'y a-t-il aucune  
 2275 apparence qu'elle s'occupe d'une pareille pensée, au contraire elle est attachée si  
 2276 fortement à sa belle mere, que je doute qu'elle la veuille quitter une seconde fois.

2277 Vous jugez bien, poursuivit-il, qu'elle a été recherchée par tout ce qu'il y  
 2278 a de meilleur dans le pays; outre son bien elle a beaucoup de merite. Elle est sage  
 2279 & bien élevée. Elle n'a peut-être pas été contente de son premier mariage, dis-je,  
 2280 au bon Curé. Elle n'a pas dû l'être, me répondit-il, & c'a été un meurtre de lui  
 2281 avoir [210] laissé atteindre la majorité dans l'état de fille, pour lui donner après  
 2282 cela un aussi vieux mari que celui qu'elle avoit épousé, par l'avidité de ses  
 2283 parens, qui croyoient par là doubler son bien, mais le ciel les en a punis, car il est  
 2284 mort au bout de quelques mois & elle n'en a point eu d'enfans.

2285 Je demandai aussi au Curé si elles<sup>138</sup> ne songeoient point à acheter  
 2286 Monneville†. Je ne le crois pas, me dit-il, car elles m'en auroient parlé.  
 2287 Cependant cette Terre conviendrait assez à la Baronne; mais se voyant sans  
 2288 enfans, elle ne fait aucunes acquisitions. Ainsi, vous pouvez compter qu'elle n'ira  
 2289 point sur votre marché non plus que sa belle fille. Malgré ce que me dit le vieux  
 2290 Prêtre, je crus devoir profiter pour les voir du pretexte de leur aller faire politesse  
 2291 au sujet de cette Terre, & les assurer que je [211] n'y songerois point du tout,

<sup>135</sup> G1732 et G1733 donnent « ils »; A1733 corrige.

<sup>136</sup> G1732 donne « du »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>137</sup> G1732 et G1733 donnent « ces »; A1733 corrige.

2292 pour peu qu'elles en eussent envie. Je fis entrer le Curé dans mes vûës & il  
2293 s'offrit à me conduire dès le lendemain à Ganderon.

2294 Je devois passer pour un homme de consequence à juger de moi par  
2295 l'habit; jamais Gentilhomme\* sur le lieu n'en avoit peut-être porté de si riche que  
2296 celui dont j'étois revêtu, ni même que celui du Valet de Chambre qui me suivoit.  
2297 Je ne pouvois pas me tromper en abordant les deux Dames. Elles se promenoient  
2298 toutes seules & le Curé commença par les apostropher nommément & leur parler  
2299 dès qu'il put s'en faire entendre. Pour répondre au compliment qu'il leur fit en  
2300 me presentant à elles, ces charmantes veuves me reçurent fort civilement & me  
2301 dirent qu'elles seroient ravies d'avoir un voisin tel que moi. Nous parlâmes fort  
2302 peu [212] les Dames & moi, car le vieux Patriarche qui croyoit aparemment être  
2303 en chaire, ne déparloit\* point, mais au defaut de nos langues nos yeux firent bien  
2304 leur devoir. Ceux de la Baronne furent toujours fixez sur moi & les miens sur ma  
2305 chere Lucile.

2306 Nous nous étions quittez si jeunes cette derniere & moi, qu'il n'est pas  
2307 étonnant qu'elle ne me reconnut point. J'eus moi-même bien de la peine à me la  
2308 remettre, quoique je sçeusse que c'étoit elle. Cette visite se passa sans  
2309 éclaircissement; j'avois neanmoins autant d'envie d'en venir là, qu'elles en  
2310 avoient de sçavoir qui j'étois. La Baronne s'imaginant que le Curé pourroit l'en  
2311 instruire, le tira à part pour le lui demander. Elle ne fit que l'embarasser par cette  
2312 question, à laquelle il répondit qu'il ignoroit mon nom, mais qu'il n'épargneroit  
2313 rien pour [213] le découvrir. Je ne me souviens pas de ce que je dis à Lucile  
2314 pendant ce temps-là, je me souviens seulement que j'étois dans une agitation  
2315 d'esprit qui lui dut causer de la surprise si elle s'en aperçut.

2316 Un moment après que la Baronne eut quitté l'entretien du Curé pour se  
2317 mêler du nôtre, ce bon Ecclesiastique l'embarassa extrêmement à son tour :  
2318 Madame, lui dit-il en me regardant, je ne sçai si mes yeux me trompent. Dites-  
2319 moi, je vous prie, si dans votre premiere jeunesse vous n'avez vû personne qui

---

<sup>138</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « elle »; seule G1732 donne « songer » au pluriel, ce qui semble le plus logique d'après la suite.

2320 ressemblât à ce Monsieur. La Baronne qui ne s'étoit nullement attenduë à cette  
 2321 question, en fut troublée. Elle avoit encore mieux que lui remarqué cette  
 2322 ressemblance dont il parloit. Cependant elle répondit qu'elle croyoit avoir connu  
 2323 quelqu'un dont j'avois quelques traits, [214] mais qu'elle ne se souvenoit pas  
 2324 dans quel endroit. Avez-vous oublié, reprit-il, le Comte de Monneville, grand ami  
 2325 de feu *Monsieur* votre pere & qui fut tué en Franche-Comté en soixante-huit. Il  
 2326 avoit laissé deux fils, dont l'aîné mourut au même temps que lui. Le Cadet lui  
 2327 survécut de quelques années. Tenez, Madame, considerez ces traits; voilà  
 2328 certainement la vivante image de ce Cadet. Je suis surpris que cela ne vous frappe  
 2329 pas comme moi. Vous étiez déjà grande, quand ce Monneville vivoit, & vous  
 2330 avez cent fois joué tous deux ensemble. Votre pere l'aimoit beaucoup & l'a bien  
 2331 regretté. Pour moi, je lui dois mon petit établissement & je ne l'oublierai jamais  
 2332 dans mes prieres.

2333           Je le disois hier à Monsieur, ajouta-t-il; cette ressemblance m'a donné  
 2334 pour lui une telle inclination que je voudrois pour [215] beaucoup qu'il  
 2335 s'accommodât de la Terre de Monneville†. Hé bien, Monsieur le Curé lui dis-je,  
 2336 faites en sorte que je l'aye; vous ne sçauriez me rendre un plus grand service que  
 2337 de me procurer le voisinage de ces Dames, & je vous proteste que vous ne serez  
 2338 pas moins content de votre nouveau Seigneur que vous l'avez été de celui que  
 2339 vous regrettez. L'affaire est entre vos mains, lui dit alors la Baronne, vous pouvez  
 2340 la faire réussir, si vous voulez, puisque c'est vous qui recevez ordinairement les  
 2341 encheres. Le Curé là-dessus promit de mettre tout en usage pour en venir à bout.

2342           En prenant congé de ces deux veuves, je les priai de me permettre de les  
 2343 assurer quelquefois de mes respects, tant que je serois dans ce Pays-là. Elles me  
 2344 répondirent que je leur ferois plaisir, & comme c'étoit ce que je deman-[216]dois,  
 2345 je n'eus garde d'y manquer. Il étoit fête le lendemain. J'appris qu'on disoit à  
 2346 Ganderon une Messe à neuf heures, & que les Dames y assistoient d'ordinaire.  
 2347 L'impatience me prit d'y aller & de m'y faire connoître. Je me trouvai dans  
 2348 l'Église avant elles, & quand elles arriverent, la Baronne m'ayant aperçû,  
 2349 m'envoya prier sur le champ de me placer avec elles dans leur banc.

2350           Après la Messe, je leur donnai la main pour les reconduire; & je leur dis  
 2351 qu'au hazard de passer pour un importun, je prenois la liberté de leur venir  
 2352 demander à dîner\*, mais préalablement une conversation particuliere. Elles  
 2353 parurent étonnées de mon compliment. Lucile surtout se montra mécontente en  
 2354 n'entrant avec nous dans le cabinet de la Baronne qu'avec peine & par pure  
 2355 biensceance; encore ouvrit-elle [217] toutes les fenêtres, & affecta de ne vouloir  
 2356 pas que la porte fut fermée. Quand nous fûmes assis : Madame, dis-je à la  
 2357 Baronne, vous fites sentir hier au Curé de Monneville† qu'il vous feroit plaisir de  
 2358 s'informer qui je suis & de vous en rendre compte; quelques recherches qu'il  
 2359 fasse, il ne réussira pas. Quoi que je sois né dans ces Quartiers, & même assez  
 2360 près du Mesnil†, où j'ai eu l'honneur de vous voir long-temps l'une & l'autre, je  
 2361 suis seur de n'être connu ici de personne. Ce qui ne doit pas vous surprendre,  
 2362 puisque j'ai quitté ce Pays-ci dès l'âge de douze ans. Peu d'années après je sortis  
 2363 du Royaume pour passer aux Indes, d'où je ne suis de retour que depuis quelques  
 2364 mois.

2365           Pendant ce voyage, qui comprend presque toute ma vie, j'ai toujours été  
 2366 dans une ignorance absoluë de la chose qu'il m'im-[218]porte le plus de sçavoir,  
 2367 & qui seule aujourd'hui m'attire en ces lieux. Je vais vous étonner en vous disant  
 2368 ce que j'ignore, & à qui je viens m'adresser pour m'en éclaircir. J'ignore qui je  
 2369 suis; & c'est de vous, Madame, dis-je à la Baronne, que je viens l'apprendre,  
 2370 puisque c'est à vous seule que l'aura révéle en mourant la seule personne qui le  
 2371 sçavoit. La nourrice qui m'a élevé.

2372           La Baronne n'étoit pas en état de me répondre; elle changea de couleur &  
 2373 s'évanoüit entre les bras de Lucile, qui ne sçachant que penser de ce qu'elle  
 2374 voyoit, étoit dans un<sup>139</sup> extrême étonnement. Cependant la Baronne reprit l'usage  
 2375 de ses sens, & jettant sur elle des yeux à demi ouverts : Hé quoi, ma fille, lui dit-  
 2376 elle, vous ne reconnoissez pas la petite sœur avec laquelle vous avez été  
 2377 élevée? Oüi, Madame, dis-je [219] alors à Lucile, c'est moi qui sous un autre  
 2378 habillement ai passé les premieres années de ma vie auprès de vous. Vous me

---

<sup>139</sup> G1732 et A1733 donnent « une »; G1733 corrige.



2379 faisiez l'honneur de payer de votre amitié le tendre & respectueux attachement  
2380 que j'avois pour vous, permettez-moi de vous en faire souvenir.

2381 Tandis que Lucile rappeloit ses idées, la Baronne l'assuroit que je disois la  
2382 vérité, & de mon côté, je lui citois tant de circonstances de notre éducation qui  
2383 n'étoient connues que de nous, que se laissant enfin persuader, & me regardant  
2384 d'un air encore tout interdit : Si vous êtes cette petite sœur, me dit-elle en  
2385 soupirant, vous devez me tenir compte de bien des larmes que vous m'avez  
2386 coutées, & dont j'aurois été moins prodigue, si je vous avois cru d'un sexe que je  
2387 ne devois ni tant aimer ni tant plaindre.

2388 [220] Elles me firent aussi-tôt tant de questions l'une & l'autre, qu'il me  
2389 fallut dès ce moment même commencer à leur conter mes aventures, &  
2390 principalement de quelle façon j'avois quitté le Pays, personne n'ayant jamais su  
2391 ce que je pouvois être devenu. Pendant cet entretien, & tant que le dîner dura, je  
2392 voyois de temps en temps la jeune veuve, que je ne sçaurois appeler que Lucile,  
2393 tomber dans une rêverie qui me faisoit juger qu'elle doutoit encore que je fusse  
2394 bien ce que je disois. J'étois au désespoir qu'elle ne me reconnût que comme par  
2395 degrez.

2396 Comme je ne doutois pas que ma nourrice n'eût déclaré en mourant à la  
2397 Baronne bien des choses qu'elle n'avoit osé me reveler à cause de ma jeunesse,  
2398 j'étois fort impatient de faire parler cette Dame là dessus. Lucile même se joignit  
2399 à moi pour la prier [221] de satisfaire une si juste curiosité; néanmoins nous ne  
2400 gagnâmes rien. Quelque amitié que Madame du Mesnil eut pour sa belle fille, elle  
2401 la trouvoit de trop dans un éclaircissement où elle se défioit d'elle-même &  
2402 n'étoit pas seure de ne me découvrir que ce qu'elle voudroit.

2403 Tout ce que j'ai sçu de votre nourrice, me dit-elle, c'est qu'elle m'assura  
2404 qu'elle n'étoit point votre mere, qu'elle vous avoit toujours aimé comme si vous  
2405 eussiez été son propre enfant, & qu'enfin elle vous destinoit le peu de bien  
2406 qu'elle avoit, si je voulois bien m'en charger pour vous le rendre un jour, si vous  
2407 paroissiez dans le pays. Elle me fit aussi bien des excuses, ajouta la Baronne, de  
2408 la tromperie qu'elle m'avoit faite en vous laissant dans ma maison habillé en fille.

2409 Eh, Madame, lui dis-je, ne [222] m'obligez point à demi. Je sçavois déjà  
 2410 ce que vous venez de me dire; c'est le reste que je vous conjure de ne me point  
 2411 celer. Fixez-vous auprès de nous, me répondit-elle en souriant; accomodez-vous  
 2412 de la Terre de Monneville†; après quoi si je sçai quelque chose de plus & que je  
 2413 m'en souviene, je vous promets de vous en faire part. Songez à la promesse que  
 2414 vous me faites, lui repliquai-je, s'il ne s'agit que de faire cette acquisition pour  
 2415 être au fait de ma naissance, je viendrai dans peu vous sommer de votre parole.

2416 Il ne fut plus question que d'affermir Lucile dans la foi qu'elle  
 2417 commençoit d'ajouter à nos discours. Il me vint sur cela une pensée qui fit plus  
 2418 d'effet que tout le reste : je quittai pour un moment ma perruque & pris à l'aide  
 2419 des femmes de chambre du Châ-[223]teau une coeiffure pareille à celle que je  
 2420 portois à l'âge de dix ans. Ensuite je me presentai devant les Dames & feignant  
 2421 de pleurer, je m'approchai de Lucile pour la prier de me consoler comme autrefois  
 2422 en me permettant de lui baiser la main. Oh! pour le coup, dit-elle à sa belle-mere,  
 2423 la voilà elle-même, c'est ma petite sœur. Vous en souvenez-vous, Madame,  
 2424 quelque chagrin qu'elle eût en lui donnant ma main à baiser, je la consolais;  
 2425 c'étoit un remede à tous ses maux.

2426 Vous souvenez-vous bien aussi, dis-je alors à Lucile, que vous me  
 2427 promettiez de m'aimer toujours? Promesse d'enfant, répondit-elle! Promesse  
 2428 d'enfant tant qu'il vous plaira, dit la Baronne, j'entends<sup>140</sup> un homme qui vous  
 2429 aidera volontiers à la tenir. C'étoit le Curé de Monneville† qui arrivoit & dont on  
 2430 entendoit la voix, quoi [224] qu'il ne fût encore que dans la basse-cour\*. Ce bon  
 2431 Prêtre du plus loin qu'il apperçut les Dames, leur fit dix questions sans leur  
 2432 donner le temps de répondre à une seule. Pour moi, criant plus haut que lui, je lui  
 2433 dis en l'abordant que j'étois enfin déterminé à devenir Seigneur de sa Parroisse à  
 2434 quelque prix que ce fût; ce qui lui causa une si grande joye qu'il en parut tout  
 2435 transporté : Madame, dit-il à Lucile en se mettant les deux poings sur les côtez,  
 2436 nous verrons si mon Gentilhomme\* sera traité comme les autres. Oüi, jeune

---

<sup>140</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « entens ».

2437 veuve dédaigneuse, je veux qu'avant six mois d'ici il vous rende le veuvage  
2438 ennuyeux.

2439           Ce compliment qui nous fit tous rire ne laissa pas de m'être fort agréable,  
2440 & la Baronne n'eut pas moins d'envie que moi de travailler à l'accomplissement  
2441 de cette menace prophétique. C'est [225] ce que je découvris bientôt. Un millier  
2442 d'écus\* que j'offris de plus qu'aucun autre me mit en possession de la Terre & du  
2443 nom de Monneville†. Dès que la chose fut faite, je courus chez Madame du  
2444 Mesnil : Votre conseil, lui dis-je, a été un ordre pour moi. Ma demeure est fixée.  
2445 Je ne quitterai plus un pays qui m'a vû naître & qui m'a rappelé de si loin. Vous  
2446 sçavez dans quelle inquiétude je suis, m'y laisserez-vous encore long-  
2447 temps? Non, me répondit-elle, suivez-moi seulement. À ces mots, elle me  
2448 conduisit dans une chambre écartée, où se voyant seule avec moi, elle me parla en  
2449 ces termes.

2450           Puisque la Terre de Monneville† est à vous, je crois pouvoir vous dire à  
2451 present ce que je refusai ces jours passez de vous découvrir, dans la crainte que  
2452 l'envie de rentrer dans ce bien par [226] une autre voye ne vous fît hazarder des  
2453 démarches qui dans le fond<sup>141</sup> auroient été inutiles & qui auroient perdu de  
2454 réputation plusieurs personnes. Le compliment que l'on vous fait partout que  
2455 vous ressemblez parfaitement au dernier Comte de Monneville n'est pas mal  
2456 fondé. Vous êtes son fils. Seroit-il bien vrai, Madame, interrompis-je avec  
2457 émotion, que ce Gentilhomme\* fût mon pere? Oüi, Monsieur, reprit-elle; mais  
2458 vous êtes dans une impuissance absoluë de vous faire jamais reconnoître pour tel,  
2459 puisque vous n'en sçauriez avoir d'autre preuve que le témoignage de votre  
2460 nourrice. Preuve qui vous devient inutile, parce qu'elle n'a seurement fait cette  
2461 confidence qu'à moi seule & qu'elle m'a dit que ce mariage n'avoit jamais été  
2462 déclaré.

2463           C'est toujours assez, Madame, [227] lui dis-je, pour ma satisfaction  
2464 particuliere de savoir que je suis de cette illustre famille. Je me consolerais de ne  
2465 pouvoir faire aucun usage de cette connoissance. Mais, de grace, achevez.

---

<sup>141</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « fonds ».

2466 Pourquoi le Comte ne daigna-t-il pas me reconnoître? Pourquoi celle qui me  
 2467 donna le jour m'abandonna-t-elle, quand je perdis mon Pere? Aurois-je eu le  
 2468 malheur de la perdre en même temps? Étoit-elle digne de sa tendresse? Qui étoit-  
 2469 elle enfin? Cest ce que je ne puis vous apprendre, repartit la Baronne : votre  
 2470 nourrice ne me la nomma point & me dit même qu'elle ne l'avoit jamais  
 2471 connuë. N'importe, Madame, lui dis-je, vous pouvez me la faire connoître sans  
 2472 son secours. Peut-être n'ignorez-vous pas quelles personnes mon pere voyoit  
 2473 alors familièrement. Rappelez-vous ce temps, vous ne sçauriez man-[228]quer  
 2474 de démêler ma mere.

2475           Quand mes soupçons pourroient devenir une certitude, me répondit la  
 2476 Baronne, quel fruit tireriez-vous de cette connoissance? Vous seriez peut-être  
 2477 cher à une personne à qui vous ne donneriez pas vous-même votre estime; car  
 2478 enfin les obstacles qui empêchoient vos parens de rendre leur union publique  
 2479 n'étoient pas levez, quand la mort enleva votre pere. Pensez-vous que dans de  
 2480 pareilles circonstances une personne d'honneur voulût vous reconnoître  
 2481 aujourd'hui publiquement?

2482           À Dieu ne plaise, lui dis-je, Madame, que j'exigeasse cela de sa  
 2483 complaisance. Je ne voudrois connoître cette personne infortunée que pour la  
 2484 consoler en secret de la perte de mon pere, si elle y est encore sensible, pour en  
 2485 parler sans cesse avec elle, mêler [229] mes larmes avec les siennes, la respecter  
 2486 & la cherir autant que je le dois. Mais non, je suis trop malheureux pour pouvoir  
 2487 jouïr d'une si grande consolation. Si ma mere est vivante je ne puis la connoître  
 2488 ni gouter la douceur de ses embrassemens, & j'apprends que mon pere n'est plus  
 2489 avant que d'apprendre son nom. Je suis même privé de la triste consolation  
 2490 d'arroser son tombeau de mes larmes, puisque les précieux restes de ce brave  
 2491 homme sont, à ce que j'ai ouï dire, au fond de l'Allemagne.

2492           Hélas! reprit la Baronne en poussant un profond soupir, il n'est que trop  
 2493 vrai qu'il a perdu le jour, mais il n'en a pas été privé si loin d'ici. Ce sont des  
 2494 horreurs que je n'ose vous dire, & ausquelles je ne puis songer sans fremir. Je vis

2495 couler ses pleurs quand elle prononça ces paroles. Cela [230] me fit ouvrir les  
 2496 yeux, & rappeler plusieurs traits pareils qui lui étoient échappez.  
 2497 Vous pleurez, Madame, lui dis-je, vous pleurez en me parlant de la mort  
 2498 de mon pere : permettez-moi de m'expliquer & de vous dire ce que je pense : la  
 2499 crainte que vous avez qu'on ne soupçonne les personnes que mon pere voyoit  
 2500 avant ma naissance; la part que vous prenez à ce qui me regarde, l'état où vous  
 2501 vous trouvâtes quand vous me reconnûtes, vos regards même en ce moment me  
 2502 découvrent la verité. Puis-je me tromper à tant d'indices? Non, Madame, non,  
 2503 mon cœur me parle encore avec plus de certitude, vous êtes ma mere<sup>142</sup>.

---

<sup>142</sup> La scène de reconnaissance constitue un lieu commun dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle, puisque, pour reprendre l'expression d'un personnage de Marivaux, « c'est une si grande et si intéressante aventure que celle de retrouver une mère qui vous est inconnue » (*VM*, p. 643). Deux ans après la parution des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier*, Lesage l'utilise lui-même dans *l'Histoire d'Estevanille Gonzalès* : « Madame, dis-je à la veuve, je viens d'apprendre que vous avez pris naissance dans la même ville où j'ai reçu le jour. Vous voulez bien que nous parlions un peu de notre pays, et que je prenne la liberté de vous demander qui vous êtes. Ce n'est point un désir curieux : c'est une raison secrète qui m'oblige à vous faire cette question. Apprenez-moi, de grâce, quels sont vos parents. Seigneur cavalier, me répondit-elle, je ne suis point d'une famille noble de Murcie; mais je ne suis pas non plus de la lie du peuple. Mon père, que j'ai perdu dans ma plus tendre enfance, étoit un docteur en médecine de l'université d'Alcala. Hé ! comment se nommoit-il ? interrompis-je avec précipitation, et tout ému. Il s'appeloit le docteur Estevan Gonzalez, repartit la veuve; mais, ajouta-t-elle en remarquant mon agitation, pourquoi vous troublez-vous? On diroit que vous prenez quelque intérêt à ce que je vous dis. Est-ce que vous auriez connu mon père? Parfaitement, lui répondis-je, aussi bien que son fils, car il me semble qu'il en avoit un, nommé, si je ne me trompe, Estevanille. Vous ne vous trompez point, me dit-elle; Estevanille est le nom de mon frère; mais, hélas! le pauvre garçon, je ne sais ce qu'il est devenu. Il sortit un matin secrètement de Murcie, et depuis ce temps-là je n'ai point entendu parler de lui. § En achevant ces paroles, elle s'attendrit, et ses yeux se couvrirent de larmes; ce que je ne vis pas d'un œil sec. Charmé d'un si bon naturel de fille, je ne pus me défendre de suivre son exemple. Étonnée de me voir si sensible à la douleur qu'elle faisoit paroître : Vous pleurez! s'écria-t-elle; ah! seigneur, vous êtes mon frère. Votre sensibilité vous découvre; c'est Estevanille qui s'offre à ma vue. De grâce, avouez-le-moi tout à l'heure : chaque moment que vous différez à faire cet aveu est un instant qui retarde le bonheur de ma vie. Hé bien, ma sœur, lui dis-je, touché des marques d'affection qu'elle me donnoit, oui, votre frère Estevanille est devant vous. En prononçant ces derniers mots, je lui tendis les bras, et nous nous embrassâmes pendant un quart d'heure, sans pouvoir nous exprimer autrement la joie mutuelle que nous avons de nous rencontrer.» (*HEG*, p. 394-396). En 1741, Marivaux clôt *la Vie de Marianne* avec une scène semblable. La religieuse dont Marianne rapporte l'histoire dans les trois dernières parties du roman retrouve sa mère à Paris après une vingtaine d'années de séparation : « Mademoiselle, je crois que votre mère ne m'est pas inconnue, me dit-elle. En quel endroit, s'il vous plaît, demeure ce fils chez qui vous avez été la chercher ? à la place Royale, lui répondis-je alors, d'un ton plus altéré que le sien. Et son nom? reprit-elle avec empressement et respirant à peine. M. le marquis de..., repartis-je toute tremblante. Ah! ma chère Tervire! s'écria-t-elle en se laissant aller entre mes bras. À cette exclamation, qui m'apprit sur-le-champ qu'elle étoit ma mère, je fis un cri dont fut épouvantée Mme Darcire, que son procureur venait de quitter et qui montait en cet instant l'escalier pour revenir nous joindre.» (*VM*, p. 658).

2495 couler ses pleurs quand elle prononça ces paroles. Cela [230] me fit ouvrir les  
 2496 yeux, & rappeler plusieurs traits pareils qui lui étoient échappés.  
 2497 Vous pleurez, Madame, lui dis-je, vous pleurez en me parlant de la mort  
 2498 de mon père : permettez-moi de m'expliquer & de vous dire ce que je pense : la  
 2499 crainte que vous avez qu'on ne soupçonne les personnes que mon père voyoit  
 2500 avant ma naissance; la part que vous prenez à ce qui me regarde, l'état où vous  
 2501 vous trouvâtes quand vous me reconnûtes, vos regards même en ce moment me  
 2502 découvrent la vérité. Puis-je me tromper à tant d'indices? Non, Madame, non,  
 2503 mon cœur me parle encore avec plus de certitude, vous êtes ma mère<sup>142</sup>.

---

<sup>142</sup> La scène de reconnaissance constitue un lieu commun dans le roman du XVIII<sup>e</sup> siècle, puisque, pour reprendre l'expression d'un personnage de Marivaux, « c'est une si grande et si intéressante aventure que celle de retrouver une mère qui vous est inconnue » (*VM*, p. 643). Deux ans après la parution des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier*, Lesage l'utilise lui-même dans l'*Histoire d'Estevanille Gonzalès* : « Madame, dis-je à la veuve, je viens d'apprendre que vous avez pris naissance dans la même ville où j'ai reçu le jour. Vous voulez bien que nous parlions un peu de notre pays, et que je prenne la liberté de vous demander qui vous êtes. Ce n'est point un désir curieux : c'est une raison secrète qui m'oblige à vous faire cette question. Apprenez-moi, de grâce, quels sont vos parents. Seigneur cavalier, me répondit-elle, je ne suis point d'une famille noble de Murcie; mais je ne suis pas non plus de la lie du peuple. Mon père, que j'ai perdu dans ma plus tendre enfance, étoit un docteur en médecine de l'université d'Alcala. Hé ! comment se nommoit-il ? interrompis-je avec précipitation, et tout ému. Il s'appeloit le docteur Estevan Gonzalez, reparti la veuve; mais, ajouta-t-elle en remarquant mon agitation, pourquoi vous troublez-vous? On diroit que vous prenez quelque intérêt à ce que je vous dis. Est-ce que vous auriez connu mon père? Parfaitement, lui répondis-je, aussi bien que son fils, car il me semble qu'il en avoit un, nommé, si je ne me trompe, Estevanille. Vous ne vous trompez point, me dit-elle; Estevanille est le nom de mon frère; mais, hélas! le pauvre garçon, je ne sais ce qu'il est devenu. Il sortit un matin secrètement de Murcie, et depuis ce temps-là je n'ai point entendu parler de lui. § En achevant ces paroles, elle s'attendrit, et ses yeux se couvrirent de larmes; ce que je ne vis pas d'un œil sec. Charmé d'un si bon naturel de fille, je ne pus me défendre de suivre son exemple. Étonnée de me voir si sensible à la douleur qu'elle faisoit paroître : Vous pleurez! s'écria-t-elle; ah! seigneur, vous êtes mon frère. Votre sensibilité vous découvre; c'est Estevanille qui s'offre à ma vue. De grâce, avouez-le-moi tout à l'heure : chaque moment que vous differez à faire cet aveu est un instant qui retarde le bonheur de ma vie. Hé bien, ma sœur, lui dis-je, touché des marques d'affection qu'elle me donnoit, oui, votre frère Estevanille est devant vous. En prononçant ces derniers mots, je lui tendis les bras, et nous nous embrassâmes pendant un quart d'heure, sans pouvoir nous exprimer autrement la joie mutuelle que nous avions de nous rencontrer. » (*HEG*, p. 394-396). En 1741, Marivaux clôt *la Vie de Marianne* avec une scène semblable. La religieuse dont Marianne rapporte l'histoire dans les trois dernières parties du roman retrouve sa mère à Paris après une vingtaine d'années de séparation : « Mademoiselle, je crois que votre mère ne m'est pas inconnue, me dit-elle. En quel endroit, s'il vous plaît, demeure ce fils chez qui vous avez été la chercher ? à la place Royale, lui répondis-je alors, d'un ton plus altéré que le sien. Et son nom? reprit-elle avec empressement et respirant à peine. M. le marquis de..., repartis-je toute tremblante. Ah! ma chère Tervire! s'écria-t-elle en se laissant aller entre mes bras. À cette exclamation, qui m'apprit sur-le-champ qu'elle étoit ma mère, je fis un cri dont fut épouvantée Mme Darcire, que son procureur venait de quitter et qui montait en cet instant l'escalier pour revenir nous joindre. » (*VM*, p. 658).

2504 Je me jettai à ses genoux en lui parlant ainsi. Elle étoit plus morte que  
 2505 vive, & ne me répondit qu'en m'embrassant. Après un assez long silence, plus  
 2506 expressif que les pa-[231]roles, elle me fit relever; & me conta de quelle maniere  
 2507 après avoir promis au Comte de Monneville de n'être jamais qu'à lui, elle s'étoit  
 2508 déterminée à épouser le Baron du Mesnil, croyant comme les autres que le Comte  
 2509 avoit été tué en Allemagne.

2510 La Baronne me dit ensuite : Je vous aurois reconnu dès votre enfance, si  
 2511 votre nourrice ne m'eût pas déguisé votre sexe, parce que vos traits me  
 2512 rappelloient dès-lors ceux du Comte; & que je reconnoissois parfaitement cette  
 2513 femme pour celle à qui je vous avois confié en naissant; mais je n'avois garde de  
 2514 lui demander ce que vous étiez devenu. Ce ne fut qu'à sa mort que je fus éclaircie  
 2515 de tout. Il y a quatre ou cinq ans qu'étant tombée dangereusement malade, elle  
 2516 me fit dire qu'elle souhaitoit de me parler en secret. Le Baron du Mesnil qui  
 2517 vivoit en-[232]core, me conduisit aussi-tôt chez elle; & m'attendit plus d'une  
 2518 heure dans son carosse, tandis que cette bonne femme me raconta l'histoire de  
 2519 votre naissance que je sçavois aussi-bien qu'elle. Mais quand elle m'apprit que sa  
 2520 fille étant morte, elle vous avoit pris à sa place, & élevée sous mes yeux comme  
 2521 telle, jugez quel<sup>143</sup> fut mon étonnement. Il égala le déplaisir que j'eus ensuite,  
 2522 quand elle me dit de quelle façon votre pere s'étoit venu faire tuer à la porte du  
 2523 Château du Mesnil† par le Baron même. J'étois immobile & presque sans  
 2524 sentiment pendant qu'elle me fit ce cruel détail, & à peine eus-je la force de  
 2525 tendre la main pour recevoir le portefeuille du Comte, dans lequel outre son  
 2526 écriture, je reconnus quelques billets que je lui avois écrits.

2527 Le Baron qui m'attendoit impatiemment à la porte, fut assez [233] surpris  
 2528 de me voir revenir dans l'état où j'étois. Heureusement, le triste devoir que je  
 2529 venois de rendre à cette bonne femme, lui parut la veritable cause de mon trouble.  
 2530 Je ne répondis pas un mot aux plaintes qu'il me fit de la longueur de ma visite; &  
 2531 je ne pouvois jeter les yeux sur lui sans fremir d'horreur. C'étoit mon époux,  
 2532 mais c'étoit aussi l'assassin de la personne à qui j'avois auparavant donné ma foi.

---

<sup>143</sup> G1732 porte « qu'elle »; G1733 et A1733 corrigent.

2533 Quelques efforts que je fisse pour lui cacher mon chagrin, & l'invincible aversion  
 2534 que j'avois pour lui, il s'en aperçût; & s'il ne fut pas mort presque en même  
 2535 temps que la nourrice, nous aurions infailliblement vécu fort mal ensemble; par  
 2536 bonheur il fut tout à coup frappé d'une maladie mortelle, & il n'eut que le temps  
 2537 de mettre ordre à sa conscience, qui n'étoit pas dans une disposition favorable  
 2538 [234] pour le salut de son ame.

2539 Ce malheur subit ne laissa pas de me toucher; mais au lieu de me tenir  
 2540 compte de mes pleurs, les dernières paroles qu'il m'adressa, furent pour me  
 2541 féliciter de ma liberté prochaine, & se plaindre de mon refroidissement à son  
 2542 égard, ou plutôt de la perte qu'il avoit faite de mon estime & de mon amitié sans  
 2543 en sçavoir la cause.

2544 La Baronne cessa de parler en cet endroit, & je pris ainsi la parole :  
 2545 Madame, je regarde le bonheur de vous connoître pour ma mere comme le plus  
 2546 grand qui puisse jamais m'arriver. Vous pouvez disposer de moi plus absolument  
 2547 que si toutes les loix civiles me soumettoient à vous. Et la première grace que  
 2548 j'ose vous demander en qualité de fils, c'est de me permettre de demeurer  
 2549 toujours avec vous. Elle fut ravie de [235] me voir dans ce dessein, & me dit que  
 2550 le sien étoit de m'attacher si bien auprès d'elle, qu'il ne me fût pas inutile de  
 2551 l'avoir connuë. Elle me déclara qu'elle avoit envie de m'unir avec Lucile, à  
 2552 laquelle elle me pria de ne communiquer jamais ce qu'elle venoit de  
 2553 m'apprendre; pas même après notre mariage si elle pouvoit le faire réussir.

2554 Elle sonda là-dessus la jeune veuve, qui lui avoüa qu'elle avoit la même  
 2555 pensée, & qu'elle souhaiteroit d'avoir sa petite sœur pour mari : que  
 2556 malheureusement la chose lui paroissoit impossible, attendu que sa famille, qui  
 2557 avoit tant d'interêt à l'empêcher de se remarier, ne manqueroit pas de la chicaner  
 2558 sur l'embaras où nous serions de montrer des preuves de mon nom, de ma  
 2559 famille, de mes qualitez & de mon Pays. La Baronne lui dit qu'effectivement elle  
 2560 [236] prévoyoit des difficultez de ce côté-là; mais qu'elle croyoit que je  
 2561 trouverois bien moyen de les lever quand il n'y auroit plus que cela à faire.



2562           Je fus admis dans leur petit conseil, & je fis à Lucile mille tendre  
 2563 remercimens des bontez qu'elle avoit pour moi. Pour répondre à la difficulté  
 2564 qu'elles me proposerent, je leur dis que je ne leur demandois que la permission de  
 2565 me laisser faire un voyage à Paris, que là j'engagerois quelqu'un des amis que j'y  
 2566 avois à me faire passer pour son parent, à peine de ressusciter en moi quelque  
 2567 branche éteinte de sa famille : qu'avec cela je pourrois acheter une Charge chez le  
 2568 Roy, laquelle me donneroit un petit relief\* qui empêcheroit les parens de Lucile  
 2569 de s'opposer à mon bonheur. Elles applaudirent à mon dessein, & je me préparai  
 2570 sur le champ à partir pour l'exécuter.

2571           [237] Il ne me restoit pas beaucoup d'argent, & je ne pouvois faire fond  
 2572 que sur l'amitié du Chevalier, qui m'avoit fait mille offres de service. Je comptois  
 2573 bien que pour me faire trouver des especes, il ne refuseroit pas d'être ma caution.  
 2574 Je ne le mis pourtant point à cette épreuve, puisque la Baronne en me souhaitant  
 2575 un bon voyage, fit mettre dans ma chaise une cassette, où je trouvai quarante mille  
 2576 livres, tant en or qu'en Lettres de Change.

2577           Mon absence avoit paru bien longue au Chevalier. Je le trouvai desolé de  
 2578 n'avoir point de nouvelles de sa sœur. Il vouloit absolument l'aller chercher lui-  
 2579 même chez les Sauvages. Je n'eus pas peu de peine à lui promettre que je  
 2580 l'accompagnerois, s'il falloit necessairement en venir là. Dès qu'il sçut mon  
 2581 prochain mariage & ce qui m'amenoit à Pa-[238]ris, il vint avec moi à Versailles,  
 2582 où il me fit bientôt traiter d'une charge qui pouvoit dans mon pays jeter de la  
 2583 poudre aux yeux. Aussi tout mon argent y fut employé. Je me fis faire aux frais  
 2584 du Chevalier une livrée pareille à la sienne & un magnifique équipage pour  
 2585 m'aller établir à Monneville†, équipage si riche & si brillant, que comme celui de  
 2586 Phaëton il suffisoit seul pour faire taire l'envie, ou si vous voulez pour  
 2587 l'exciter<sup>144</sup>.

---

<sup>144</sup> Dans la mythologie grecque, Phaëton, le fils d'Hélios, le soleil, prend un jour le commandement du char de son père. Sa maladresse dans la conduite manque de détruire l'univers, ce qui oblige Zeus à mettre un terme à sa vie (*PRNP*, « PHAËTON »; *Encyclopédie*, « PHAËTON »).

2588 Un certain air de grandeur & d'opulence en impose infiniment dans une  
 2589 Province. Tous mes Vassaux furent plusieurs jours sous les armes & je  
 2590 recompensai bien leur zele. On ne parloit que de Monsieur le Comte de  
 2591 Monneville, on ne songeoit pas seulement que je dusse avoir un autre nom. Je fis  
 2592 d'abord mes visites avec beaucoup de fracas, & l'on [239<sup>145</sup>] étoit reçu chez moi  
 2593 comme on l'auroit été chez le Gouverneur de la Province. Je ne jurois que par les  
 2594 Seigneurs de la Cour & je tâchois d'insinuer que personne n'avoit là plus de  
 2595 credit que moi. Je disois d'un autre côté que le pays me plaisoit, que je voulois  
 2596 bâtir & acheter. Je faisois à regret ce rolle, mais il m'étoit utile de le faire. Les  
 2597 parens de Lucile ébloüis comme les autres de mes fastueuses apparences, se  
 2598 crurent trop heureux que je voulusse bien entrer dans leur famille sur laquelle ils  
 2599 se flattoient que j'allois attirer les benignes influences de Versailles.

2600 Nous ne jugeâmes cependant pas à propos de laisser languir la chose.  
 2601 Pendant que le Curé de Monneville† proposoit ma main à Lucile, qui feignant  
 2602 d'en être surprise demanda du temps pour y faire ses reflexions; je visitai [240]  
 2603 les parens & sollicitai leurs suffrages d'un air poli & pourtant plein de cette  
 2604 confiance qu'ont ceux qui ne craignent point un refus. Ma recherche ne leur  
 2605 déplut pas. Je feignis à mon tour que j'avois besoin de l'agrément de quelques  
 2606 parens que j'avois à Paris, & j'écrivis au Chevalier que je le priois de me tenir la  
 2607 promesse qu'il m'avoit faite de venir à mes noces comme parent, avec deux de  
 2608 nos amis que j'avois engagez à faire avec lui cette partie.

2609 Ils y vinrent tous trois habillez si superbement & avec un si grand train,  
 2610 qu'en voulant me faire honneur ils auroient fait découvrir notre innocente  
 2611 supercherie, s'il y eut eu dans le pays quelque Genealogiste, puisque faisant une  
 2612 figure de grands Seigneurs, le Chevalier ne m'appelloit que son frere & les autres  
 2613 leur cousin. J'expliquai aux Dames cette fra-[241]ternité prétenduë, en leur  
 2614 apprenant que le Chevalier ne me nommoit pas autrement depuis que nous nous  
 2615 connoissions, ayant eu dessein de me faire épouser une sœur qu'il avoit dans la  
 2616 nouvelle France†.

---

<sup>145</sup> G1732 porte « 139 ».

2617 Les Nôces se célébrèrent à Ganderon avec une pompe & une  
 2618 magnificence que l'on n'avoit pas coûtume de voir dans le Pays, ce qui fit plus de  
 2619 plaisir à la Baronne qu'à Lucile, qui auroit mieux aimé se remarier avec moins  
 2620 d'apareil & de bruit. Nous partîmes peu de jours après tous ensemble pour Paris  
 2621 afin d'y passer l'hyver. La Baronne ma mere y tomba malade; & comme il y a là  
 2622 plus de Médecins qu'il n'en faudroit, elle y pensa laisser la vie. Ce qui rendit  
 2623 cette Ville si odieuse à ces deux Dames, qu'elles me conjurerent de les remener à  
 2624 la Campagne.

2625 J'avois aussi tant de goût pour [242] la vie tranquille que je menois avec  
 2626 elle en Province, que je me lassai bientôt de ma Charge. Je priai le Chevalier de  
 2627 m'en défaire, & d'obtenir pour cela l'agrément de la Cour. Il me rendit volontiers  
 2628 ce service, à condition que je ferois avec lui le voyage de Canada, comme je le lui  
 2629 avois promis. J'eus beau m'en vouloir défendre & lui représenter la répugnance  
 2630 que ma jeune épouse auroit à y consentir, il ne me fut pas possible de résister à  
 2631 ses persécutions. Il les poussa jusqu'à me faire ordonner de la part du Roy, même  
 2632 par Monsieur de Pontchartrin<sup>146</sup>, qui pour m'y obliger encore par un autre moyen,  
 2633 me fit mettre en dépôt le prix de ma Charge pour ne me le rendre qu'à mon  
 2634 retour. Je vis bien qu'il me falloit absolument acheter mon repos par cette  
 2635 dernière démarche. Je m'y résolus donc contre le senti-[243]ment de Lucile, qui  
 2636 pour rompre ce voyage auroit volontiers abandonné notre argent au dépositaire.

2637 Avant notre depart, le Chevalier fit une grosse provision de tout ce que je  
 2638 lui dis être convenable pour les presens qu'il vouloit faire aux Sujets de la  
 2639 Sakgame\* sa sœur, il dégarnit plusieurs boutiques d'Armuriers, de Miroitiers, de  
 2640 Clincailliers & d'autres Marchands, sans parler des Colifichets du Palais. Je suis  
 2641 seur que nous emportions pour plus de dix mille écus\* de bagatelles.

---

<sup>146</sup> Selon la chronologie interne du roman, les événements décrits ont lieu après 1700 (voir *supra*, p. 361, note 132). Le personnage désigné est donc Jérôme Phélypeaux, comte de Maurepas et de Pontchartrain (1674-1747), fils de Louis Phélypeaux (1643-1727), qui entre en fonction en 1699 et occupe les postes de conseiller au parlement de Paris et de secrétaire d'État (René Pillorget, *France baroque, France classique. 1589-1715. II. Dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1995, p. 935-936).

2642           En sortant d'Amboise†, notre chaise de poste versa, j'en fus quitte pour  
 2643 quelques contusions à la tête; mais le Chevalier se cassa un bras. Un mauvais  
 2644 Chirurgien\* qui étoit là ne voulant point entreprendre de le remettre, nous obligea  
 2645 d'en envoyer chercher un à Tours. Nous n'avions pas de [244] temps à perdre.  
 2646 Nos marchandises étoient embarquées à Nantes, & l'on n'attendoit qu'un vent  
 2647 favorable pour mettre à la voile. Il n'y avoit pas moyen cependant d'exposer le  
 2648 Chevalier aux fatigues de la mer dans l'état où il étoit. Je lui conseillai de  
 2649 s'arrêter à Amboise†, de s'y faire guerir tranquillement, & de me laisser seul  
 2650 continuer la route, en l'assurant que si je faisais seul ce voyage, j'y mettrois  
 2651 moins de temps, que s'il venoit avec moi. Il me délivra donc mes Lettres de  
 2652 créance, & je me séparai de lui.

2653           En arrivant à Quebec, on me dit chez l'Intendant & aux Recolets que sur  
 2654 nos Lettres de Paris on avoit fait toutes les démarches possibles pour découvrir ce  
 2655 qu'étoit devenuë Mademoiselle du Clos, sans que personne eût pu la déterrer,  
 2656 quoiqu'on l'eût fait chercher par des Missionnaires & [245] des Soldats vers le  
 2657 lieu même que nous avions désigné. Il fallut donc me résoudre à continuer mon  
 2658 voyage, sans sçavoir si je la trouverois moi-même où je l'avois laissée. Je fis  
 2659 charger sur plusieurs Canots les balots & les caisses destinées pour sa petite Cour,  
 2660 & je m'embarquai pour Montreal, où je me proposois de laisser le tout, plutôt que  
 2661 d'en faire faire au hazard un transport plus long & si difficile.

2662           Avant que de passer outre moi-même, je me déterminai à perdre quelques  
 2663 jours, au lieu de risquer de faire en vain le plus penible du chemin. Tandis que je  
 2664 me reposois, j'envoyai vers le petit Fort où j'avois demeuré, deux hommes  
 2665 entendus\* qui en sçavoient la route avec des Lettres pour les particuliers à qui  
 2666 j'avois vendu mon Habitation, ne doutant point que les jeunes gens que [246] j'y  
 2667 avois connus, n'eussent entretenu quelque liaison avec la Sakgame\* que je leur  
 2668 avois fait connoître & ne m'en donnassent des nouvelles.

2669           En attendant leur retour, j'eus de longues conferences avec l'Abbesse de  
 2670 Notre-Dame de Montreal. Je m'étois chargé de la voir de la part d'un de ses  
 2671 parens qui étoit ami du Chevalier. C'étoit une Religieuse toute décrepite, qui avec

2672 un zele sans exemple, avoit soutenu les plus accablantes fatigues pour porter la  
 2673 lumiere de la foi parmi toutes sortes de nations Sauvages, où elle avoit vû deux de  
 2674 ses nieces qui la suivoient partout prises & déchirées par ces furieux  
 2675 Catecumènes. Elle s'appelloit, je crois, Bourgeois. Elle étoit d'une très-bonne  
 2676 famille de Champagne, & elle avoit été la premiere Abbesse de son Couvent<sup>147</sup>.  
 2677 Je me souviens que cette sainte [247] Dame répandit bien des pleurs,  
 2678 quand je lui lûs la réponse que je reçûs au sujet de Mademoiselle du Clos. Elle  
 2679 étoit écrite de la main même du jeune homme qui m'avoit accompagné chez les  
 2680 Hurons, & elle étoit conçûë dans ces termes : « Vous avez fait inutilement bien  
 2681 du chemin, si vous ne cherchez que Mademoiselle du Clos. L'autorité du Roy par  
 2682 l'ordre duquel vous venez, dit-on, la trouver, est impuissante auprès d'elle. Au  
 2683 fond de son tombeau, elle ne reconnoît plus dans ce monde aucun pouvoir. Cette  
 2684 incomparable Demoiselle ne vécut pas long-temps après votre départ de ce Pays.  
 2685 Sa mort a été fatale pour bien des personnes, & l'auroit été pour moi-même, si  
 2686 elle eut été récente, lorsque j'ai été en dernier lieu dans le Quartier des Hurons où  
 2687 elle régnoit. Les François que [248] vous avez vûs auprès d'elle au nombre de  
 2688 vingt-cinq, ont été pour la plûpart immolés sur son tombeau. On diroit qu'elle  
 2689 avoit prévû ces tristes effets de l'amour qu'on lui portoit, puisque pendant sa  
 2690 maladie, elle en renvoya quelques-uns en ce Pays sous differens prétextes. On dit  
 2691 qu'entre autres elle voulut rendre ce service à son Missionnaire, & qu'elle l'avoit  
 2692 chargé de plusieurs Lettres pour vous & pour sa famille; mais comme il refusa de  
 2693 l'abandonner tant qu'il espera qu'elle en pourroit revenir, il partit trop tard. Il fut  
 2694 repris aparemment & tué en chemin, car on ne l'a pas revû depuis. Ce n'est pas  
 2695 tout, Monsieur, huit des plus aimables filles qui étoient auprès d'elles voulurent  
 2696 aussi la suivre dans l'autre monde pour la servir & lui tenir compagnie, [249] la  
 2697 Sakgame\* eut beau les conjurer de renoncer à de si detestables maximes, elle ne

---

<sup>147</sup> Voir « Bourgeois, Marguerite, dite du Saint-Sacrement » dans Annexe I (« Notices biographiques »). La chronologie est défailante. La dernière date confirmée par Monneville est 1700 : il s'agit du moment où Monneville s'arrête sur la terre du Mesnil (voir *supra*, p. 361, note 132). Marguerite Bourgeois est morte le 12 janvier 1700; Monneville doit donc l'avoir rencontrée avant cette date, ce qui est impossible si l'on considère la quantité d'événements rapportés depuis son arrivée au Mesnil et le temps nécessaire pour une traversée en Amérique.

2698 put rien obtenir & en expirant elle entendoit celles qui ne devoient pas lui  
 2699 survivre prendre leurs arrangemens pour l'autre monde, comme on fait en celui-ci  
 2700 pour un voyage de cinquante lieuës. Ce qu'elle crut pouvoir faire de mieux dans  
 2701 ses derniers momens pour ces miserables filles, c'est qu'elle leur assura qu'au  
 2702 pays des morts elle ne recevrait en sa compagnie que celles qui seroient  
 2703 chrétiennes comme elles, ce qui engagea les filles qui n'avoient pas pris ce parti à  
 2704 se faire baptiser solennellement avant que de mourir. Depuis ce temps-là,  
 2705 Monsieur, il ne se passe pas de jour que plusieurs Sauvages n'aillent fumer sur  
 2706 son tombeau & lui demander à haute voix si elle n'a besoin de rien. Ce fut peut  
 2707 [250] être le zele & l'empressement avec lequel je fis cette ceremonie avec eux  
 2708 qui me sauverent du sacrifice. Ils m'en sçurent bon gré & parurent surtout  
 2709 enchantez de mon bon cœur, quand ils me virent mettre sur son tombeau mon  
 2710 argent, mon couteau & mon épée, avec tout ce que j'avois de bijoux, lui  
 2711 promettant de venir souvent lui faire de semblables presens. Si vous doutez,  
 2712 Monsieur, de ce que je vous dis, prenez une escorte nombreuse & je vous  
 2713 accompagnerai jusques sur le lieu même.»

2714 Je ne crois pas qu'on puisse être plus touché que je le fus en apprenant ces  
 2715 nouvelles & les rapports que me firent les deux hommes qui me les apporterent.  
 2716 Ils me dirent que cette Demoiselle n'étoit pas moins aimée des François que des  
 2717 Sauvages, & que [251] dans toutes les familles où je les avois envoyez personne  
 2718 ne leur avoit parlé d'elle que les larmes aux yeux. Tout ce que Mademoiselle du  
 2719 Clos m'avoit dit de l'attachement que les Hurons avoient pour elle, ne me laissa  
 2720 pas douter un moment que ce que j'en aprenois ne fût veritable. Je fus<sup>148</sup> tenté  
 2721 vingt fois d'envoyer chez ce peuple si reconnoissant tous les presens que j'avois  
 2722 apportés pour lui; ce que j'aurois fait certainement si les effets m'eussent  
 2723 appartenus. Mais je craignois que le Chevalier ne le trouvât pas bon, & je troquai  
 2724 le tout contre des pelteries dont il n'a cependant pas profité, puisque le Vaisseau  
 2725 dans lequel j'étois pour repasser en France, fut attaqué vers le grand banc de  
 2726 Terre Neuve† & pris par les Anglois.

---

<sup>148</sup> G1732 donne « fut »; G1733 et A1733 corrigent.

2727            Nous fumes conduits à Boston dans la nouvelle Angleterre†. Deux [252]  
 2728 passagers prisonniers comme moi firent entendre au Capitaine que je devois être  
 2729 un grand Seigneur, puisque j'étois connu de Louis XIV. & venu par son ordre en  
 2730 Canada. Ce qui obligea les Anglois à me traiter durement pendant quelques  
 2731 années, en me faisant travailler aux ouvrages les plus penibles, & quand je n'y  
 2732 pouvois plus résister, on me laissoit reposer au fond d'un cachot. On en usoit  
 2733 avec moi de cette sorte pour me forcer à me racheter par une rançon de cent mille  
 2734 livres qu'on avoit l'insolence de me demander, aussi bien qu'au Gentilhomme\*  
 2735 qui étoit avec moi.

2736            Le Capitaine du Vaisseau que vous venez de prendre, nous acheta là  
 2737 comme on achete des Esclaves pour gagner sans doute sur le prix que nous lui  
 2738 coutâmes. Il nous a traînez depuis un an à la Jamaïque & sur les côtes d'A-  
 2739 [253]frique. Nous souhaittions qu'il nous menât en Angleterre, parce qu'on  
 2740 trouve là des personnes qui connoissent toutes les grandes familles de France &  
 2741 qui l'auroient détrompé sur notre compte. Mais graces à Dieu voilà notre rançon  
 2742 gagnée, car je ne crois pas que vous mettiez à prix la liberté que nous vous  
 2743 devons. Nous en avons toute la reconnoissance dont nous sommes capables, &  
 2744 c'est tout ce qu'exigent les cœurs genereux.

2745

2746

*Fin du cinquième Livre.*

2747

2748

2749

[254] LES

2750

AVANTURES

2751

DU CHEVALIER

2752

DE BEAUCHÊNE.

2753

2754

---

 LIVRE SIXIÈME.

2755

2756 *Continuation de l'Histoire du Chevalier de Beauchêne. Il rencontre deux*  
 2757 *Vaisseaux Anglois Gardes-Côtes\**, qui le font prisonnier. Pour recouvrer sa  
 2758 *liberté, il forme un projet qui ne réussit point. Il est mis à terre avec ses*  
 2759 *Compagnons [255] au pied d'un rocher dans les déserts de Guinée†, où on les*  
 2760 *laisse sans vivres & sans armes. Après avoir essuyé mille dangers, Beauchêne*  
 2761 *avec deux de ses Compagnons arrive au Cap-Corse†, où il retombe entre les*  
 2762 *mains du Capitaine qui l'avoit pris. Il est enfermé dans un souterrain & remis*  
 2763 *en liberté. Il est conduit à Juda†. Il y est bien reçu par Monsieur de Chamois,*  
 2764 *Gouverneur du Fort François, qui l'engage à aller ravager l'Isle de Prince†.*  
 2765 *Détail de cette expedition. Descentes de Beauchêne sur les Côtes de Bresil.*  
 2766 *Enlevement d'un Capitaine Garde-Côtes\*. La tête du Chevalier est mise à prix*  
 2767 *par le Gouverneur du Rio-Janeiro. Vengeance de Beauchêne. Il fait une prise*  
 2768 *considerable. Valeur des Portugais. Il se joint avec d'autres Flibustiers aux*  
 2769 *troupes que Monsieur Cassare commandoit. [256] Ils vont ravager Mont-*  
 2770 *Sarra†. Détail de cette expedition.*

2771

2772 TOUS mes Flibustiers furent si charmés de l'histoire de Monneville,  
 2773 qu'ils l'assurerent qu'ils consentoient volontiers que nous retournassions sur le  
 2774 champ au Senegal & même aux Canaries, d'où il lui seroit facile de se rendre en  
 2775 France par l'Espagne. Néanmoins après ce premier mouvement de bonne volonté,  
 2776 on tint Conseil à ce sujet, & l'on jugea qu'il étoit plus à propos de continuer à  
 2777 croiser sur les Côtes d'Afrique encore quelque temps, afin de faire quelque autre  
 2778 prise & d'aller vendre le tout à Saint Domingue†, où l'on ne manque jamais  
 2779 d'occasion pour la France, ou bien à Cadis†, supposé que nous fissions quelque  
 2780 capture considerable.

2781 Nous fûmes près d'un mois sans rien rencontrer, après quoi [257] vers la  
 2782 hauteur de Boufaut† nous découvrîmes deux Navires Anglois. Je les pris d'abord  
 2783 pour des Vaisseaux Marchands, & ne les reconnus pour Vaisseaux de guerre  
 2784 Garde-côtes\* que quand je les vis venir sur nous. Je virai de bord aussi-tôt pour  
 2785 les éviter, mais un des deux, belle & legere Fregate\* de 40. pieces de canon & de



2786 300. hommes d'équipage nous joignit après douze heures de chasse. Nous nous  
 2787 défendîmes depuis minuit qu'on nous attaqua jusqu'à dix heures du matin,  
 2788 toujours en retraite. Il me fallut alors amener malgré moi, parce que notre  
 2789 Vaisseau, étant razé comme un ponton\*, ne pouvoit plus manœuvrer. Le second  
 2790 Vaisseau Anglois nommé l'Escarboucle de 50. pieces, nous joignit après le  
 2791 combat & nous fumes transferez sur son bord\*.

2792 Il y avoit déjà bonne compagnie à son fond de cale, & entre [258] autres  
 2793 près de trois cens François qui venoient d'être pris sur le César Corsaire de  
 2794 Nantes, commandé par le vaillant Capitaine Cazali<sup>149</sup>, Creole\* de Saint  
 2795 Christophe†. Je l'avois vû dans l'Amerique, & quand il sçut que c'étoit à moi  
 2796 qu'on mettoit les fers au pied, il vint me faire un compliment de condoléance.  
 2797 Pour lui il étoit libre sur le Vaisseau des Anglois. Il mangeoit & se divertissoit  
 2798 avec les Officiers.

2799 De peur de maladie & pour nos besoins, on nous permettoit de monter sur  
 2800 le tillac\* deux à deux & d'y prendre l'air quelque temps. Je m'y trouvois toujours  
 2801 avec Monneville, & comme nous ne nous étions pas rendus aux Anglois ni nous  
 2802 ni Monsieur Cazali sans leur avoir tué beaucoup de monde, nous remarquâmes  
 2803 qu'il restoit sur l'Escarboucle moins d'hommes que nous n'étions de [259]  
 2804 prisonniers. Nous fimes part de cette observation au peu de Flibustiers qui  
 2805 restoient & nous commençâmes avec eux à exciter les François à la revolte. Je  
 2806 leur representai que rien n'étoit plus facile que de nous rendre maîtres du  
 2807 vaisseau, si nous en attaquions l'équipage la nuit & à propos : qu'après cela nous  
 2808 reprendrions aisément<sup>150</sup> nos propres Vaisseaux, & peut-être même la fregate\*  
 2809 Angloise.

2810 L'amour de la liberté les animoit tous autant que moi; mais ils trouvoient  
 2811 la difficulté de la recouvrer plus grande que je ne disois. À force de courir des  
 2812 périls un Flibustier s'accoutume à les voir moindres qu'ils ne sont & à les  
 2813 mépriser. Il n'en est pas de même des autres guerriers. Notre plus grand embarras

---

<sup>149</sup> Personnage non identifié.

<sup>150</sup> G1732 donne « aisément »; G1733 et A1733 corrigent.

2814 étoit que nous n'avions point d'armes. Je leur dis à ce sujet que si Monsieur [260]  
2815 Cazali ne nous aidait pas à en avoir par surprise, je me chargeois de leur en  
2816 fournir, me faisant fort de briser le coffre d'armes dès que nous serions sur le  
2817 pont.

2818           Quand ils m'eurent tous donné leur parole d'honneur, je communiquai  
2819 notre dessein à Monsieur de Cazali, qui l'approuva; mais quand je lui dis que le  
2820 succès dépendoit plus de lui que de nous & que nous ne pouvions rien faire qu'il  
2821 ne nous livrât les clefs du coffre d'armes qu'il lui étoit aisé d'avoir la nuit en  
2822 égorgeant celui qui les gardoit; Mon cher Chevalier, me dit-il, en me serrant la  
2823 main, je vous garderai le secret, parce que je ne crois pas être obligé de le reveler,  
2824 mais je ne sçaurois être des vôtres. Ce qui est adresse & courage en vous seroit en  
2825 moi perfidie & lâcheté. Comme François, je sou-[261]haite que vous réussissiez,  
2826 & comme honnête homme je ne puis trahir un ennemi qui épargne ma vie & me  
2827 confie la sienne.

2828           Je ne puis vous blâmer, répondis-je à Monsieur Cazali, quelque  
2829 préjudiciable que nous soit votre delicatesse. Gardez-nous donc le secret. Je  
2830 n'abandonne pas mon entreprise, quoique l'événement que vous pouviez rendre  
2831 infallible devienne douteux sans votre secours.

2832           Tout le monde sçait que pendant la nuit il n'y a que la moitié de  
2833 l'équipage d'un Vaisseau qui veille, & qu'on se relève de quatre heures en quatre  
2834 heures. On appelle cela faire le quart. Nous choisimes le milieu d'un de ces quarts  
2835 pour faire notre coup. Il y avoit une demie douzaine de Flibustiers qui étoient  
2836 venus à bout comme moi de défaire leurs fers. J'avois plus de confiance en [262]  
2837 eux qu'en tout le reste. Quand l'heure marquée fut venuë, j'en pris un des plus  
2838 forts avec qui montant sur le tillac\* à deux heures après minuit comme pour  
2839 prendre l'air, nous renversâmes du haut de l'écoutille\* à fond de cale les deux  
2840 sentinelles qui nous gardoient. Ils furent d'abord étouffés. Je me saisis après cela  
2841 d'une grosse pince de fer avec laquelle j'enfonçai le coffre d'armes dès le second  
2842 coup.

2843           Le grand bruit que je fis par là nous perdit. L'allarme subite que cela mit  
 2844 dans le Vaisseau fit deux mauvais effets pour nous. Elle reveilla les Anglois qui  
 2845 se mirent en défense & glaça d'effroi les François qui restoient à fond de cale &  
 2846 qui n'osant en sortir nous laisserent accabler 40 ou 50 qui étions montez les  
 2847 premiers. Ce qui acheva notre défaite, c'est qu'après qu'il y eut une vingtaine  
 2848 [263] d'Anglois de tués & entre autres leur second Capitaine, je reçus sur la tête  
 2849 plusieurs coups qui m'étourdirent & me renverserent dans la foule. Tous mes  
 2850 Flibustiers furent traitez de la même façon, si bien que personne ne commandant  
 2851 ni ne conduisant ce qui restoit de François de bonne volonté, nous cedâmes la  
 2852 victoire aux Anglois. Ainsi quand Monneville remonta du fond de cale où je  
 2853 l'avois envoyé conjurer les François de ne nous pas abandonner, il n'en trouva  
 2854 plus qu'une poignée qui se défendoit. Il leur conseilla lui même de se retirer avec  
 2855 les autres plutôt que de se faire tuer sans fruit.

2856           D'abord\* qu'il fut jour les Officiers des deux Vaisseaux s'assemblerent  
 2857 sur l'Escarboucle, & le resultat du Conseil de guerre qu'ils tinrent à notre sujet,  
 2858 fut que tous les prisonniers seroient [264] separez sur les quatre Vaisseaux & mis  
 2859 aux fers, & que les auteurs de la revolte seroient pendus aux vergues\*. On les  
 2860 découvrit bien-tôt & l'on me nomma pour faire ce sot personnage avec  
 2861 Monneville & trois Flibustiers.

2862           Certainement nous aurions éprouvé cet infame supplice sans Monsieur  
 2863 Cazali, qui representa fortement à nos Juges les consequences de cet Arrest, qui  
 2864 dans le fond étoit contraire aux droits des gens & aux loix de la bonne guerre.  
 2865 Comme il le leur fit voir dans leurs propres Reglemens, puisqu'il a été toujours  
 2866 permis à des Prisonniers de s'échaper s'ils le peuvent, comme il l'est à un oiseau  
 2867 de s'envoler de sa cage si elle n'est pas bien fermée. Enfin il harangua si  
 2868 pathetiquement qu'il nous sauva de la corde par la force de son éloquence.

2869           Mais les Anglois qui ne vou-[265]loient pas que nous y perdissions, se  
 2870 promirent bien de nous dédommager amplement. Ils s'y préparerent à loisir &  
 2871 s'en tinrent enfin à un moyen aussi seur, mais plus honnête de se défaire de nous.  
 2872 Ils nous mirent à terre quelque temps après dans les deserts de Guinée† au pied

2873 d'un rocher escarpé le soir du Mardy gras de l'année 1711.<sup>151</sup> où ils nous  
 2874 laisserent sans vivre, sans armes, & couverts chacun d'une vieille chemise de  
 2875 toile bleüe. Je me souviens que lorsqu'il fut question de descendre dans la  
 2876 chaloupe où trente Soldats bien armés nous attendoient pour nous escorter,  
 2877 Monsieur Cazali me dit en me tendant la main : Adieu, mon pauvre Chevalier,  
 2878 c'est fait de toy, si tu échappes<sup>152</sup> aux griffes des lions, ce sera pour mourir de  
 2879 faim, ou pour apaiser celle des [266] Negres; recommande ton ame à Dieu, mon  
 2880 ami.

2881 Ne vous inquietez pas, Monsieur, lui répondis-je, si ces Negres sont  
 2882 farouches & roturiers, nous allons les apprivoiser & les annoblir. Je veux en  
 2883 particulier peupler de Chevaliers cette terre sauvage. C'étoit pure rodomontade de  
 2884 ma part. Je faisois comme ces enfans fiers & mutins qui quand on les prive de  
 2885 quelque bijou<sup>153</sup> qu'ils aiment, disent qu'ils en étoient las & qu'ils sont ravis d'en  
 2886 être debarassez<sup>154</sup>. Je sentoïis bien qu'étant fort éloignés du Cap-Corse† & encore  
 2887 plus de Juda†, nous ne pouvions pas y arriver au travers de tant de dangers & que  
 2888 nous serions infailliblement dévorés par les Negres ou par les bêtes ferores.

2889 Dans le temps qu'on nous fit le compliment peu gracieux que nous étions  
 2890 cinq condamnés à [267] être pendus, j'avois adroitement attrapé un escarpel\* du  
 2891 Chirurgien\* qui nous pansoit<sup>155</sup> & je l'avois caché dans la manche de ma  
 2892 chemise, dans le dessein de m'en servir pour expedier d'abord l'Anglois qui me  
 2893 mettroit la corde au cou, & me procurer aussi-tôt moi-même l'honneur coupable  
 2894 de périr par le fer en dépit de mes ennemis. Voilà les damnables maximes que  
 2895 j'avois apprises des Sauvages, des Flibustiers & des Anglois eux-mêmes. Ce  
 2896 ferrement\* nous restoit quand nous fumes à terre; ainsi je portois dans ma  
 2897 manche tout notre arsenal.

<sup>151</sup> 1711 [N.D.A.].

<sup>152</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « échappe ».

<sup>153</sup> G1732, G1733 et A1733 donnent « bijoux ».

<sup>154</sup> La comparaison du narrateur Robert Chevalier ressemble assez à celle qui se trouve un peu plus haut dans le discours de Monneville : « il me semble que le Baron est comme ce rat lequel ayant perdu sa queue vouloit persuader aux autres animaux de son espece que des queues ne faisoient que les embarrasser & qu'ils devoient tous s'en délivrer. » (*supra*, p. 358)

<sup>155</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « pensoit ».

2898           Ce ne fut pas une petite affaire pour nous que de gagner le haut du rocher  
2899 avant la nuit. Quand nous y fumes, nous regardâmes du côté de la terre &  
2900 cherchâmes des yeux quelques arbres où nous pussions prendre de quoi nous faire  
2901 des bâtons pour [268] nous défendre du moins quelque tems contre les bêtes;  
2902 mais nous ne vîmes pas le moindre arbrisseau. Nous resolumes neanmoins de ne  
2903 nous pas avancer davantage & de passer là toute la nuit en veillant chacun à son  
2904 tour pour éviter la surprise.

2905           Mes camarades considerant notre déplorable situation, fondoient en  
2906 larmes & se desoloient comme à l'envi : si nous ne sommes pas dévorés cette  
2907 nuit, disoient-ils, demain nous périrons dans les sables de soif & de chaud, ou  
2908 bien nous servirons de pâture aux Negres par les cantons\* desquels nous serons  
2909 obligez de passer pour gagner Juda†, & qui tous mangent les blancs qui tombent  
2910 entre leurs mains. Comment échaper à tant de périls? La mort n'étoit pas le plus  
2911 grand mal que nous pouvoient faire les Anglois. Nous en serions quittes à present  
2912 sans les [269] soins indiscrets de Monsieur Cazali.

2913           Pour moi, disoit Monneville, en recouvrant la liberté j'ai tout perdu. Je  
2914 suis dans un état à desirer d'être encore aux fers. C'en est fait, mon cher ami, me  
2915 disoit-il, nous ne reverrons jamais ni le Canada ni la France. Que le sort de ma  
2916 femme est triste, ajoutoit-il! Elle va comme ma mere passer sa vie à pleurer & à  
2917 attendre un époux qu'elle ne reverra jamais.

2918           Quoique je visse aussi bien qu'eux que notre perte étoit inévitable, je  
2919 voulois pourtant faire l'esprit fort & les consoler. Ne perdons point courage, leur  
2920 disois-je, l'abattement & le desespoir sont les plus grands maux, quand on se  
2921 trouve dans des extremités pareilles à celle où nous sommes. De la patience & de  
2922 la resolution, mes amis! Il n'y a rien dont on [270] ne vienne à bout avec cela.  
2923 Nous n'avons à craindre les monstres que cette nuit. Demain nous ferons des  
2924 massuës qui nous suffiront pour nous en défendre. Quant aux Negres, nous  
2925 devons plutôt les chercher que les fuir, ils nous recevront & nous donneront à  
2926 manger, ou plus cruels que leurs Tigres, ils nous attaqueront. Trouvez-vous que  
2927 nous soyons fort à plaindre dans ces deux cas? Dans le premier, nous voilà

2928 sauvés; dans le second, nous leur vendrons cher notre vie & nous la perdrons en  
2929 braves gens. N'est-ce pas notre destinée? Croyez-moi, la flèche d'un Sauvage ne  
2930 fait pas plus de mal que la bale du mousquet d'un Milord ou d'un Seigneur  
2931 Portugais.

2932 Je les priai après cela de se reposer sans crainte, tandis que je veillerois le  
2933 premier, ce qu'ils refuserent de faire. Je me couchai [271] donc pour leur donner  
2934 l'exemple, & je leur dis de m'éveiller lors qu'ils voudroient dormir à leur tour. Je  
2935 ne me sentois pas plus disposé qu'eux à prendre du repos; mais je ne voulois pas  
2936 qu'ils s'aperçussent qu'en tâchant de les rassurer, je n'étois pas moins effrayé  
2937 qu'eux. Leurs plaintes m'attendrissoient & j'avois le visage couvert de larmes  
2938 que je cachois en croisant mes mains sur mon front. C'étoit pour la seconde fois  
2939 de ma vie qu'il m'arrivoit de pleurer.

2940 Neanmoins comme la crainte nous faisoit garder à tous un profond  
2941 silence, je crois que je me serois endormi, si mes camarades ne m'eussent averti  
2942 qu'ils voyoient venir vers nous un gros animal. C'étoit un Lion dont nous  
2943 pouvions distinguer facilement la grandeur énorme. Il n'étoit pas à plus de 50.  
2944 pas de nous & il [272] nous regardoit avec des yeux étincelans. Je me mis à la  
2945 tête de la troupe, en l'exhortant surtout à ne se point écarter. Vous ne courez  
2946 aucun risque pour le present, leur disois-je; cet animal ne sçauroit aller à vous  
2947 qu'après m'avoir ôté la vie, & il ne peut m'expedier assez vite pour que je n'aye  
2948 pas le temps de le percer de plusieurs coups de mon ferrement\*.

2949 Le Lion ne nous voyant point remuer, s'avança fort doucement jusqu'à la  
2950 portée du pistolet\*, aussi curieux de nous voir de près que nous étions peu  
2951 contens de sa curiosité. Je crois qu'il l'auroit poussée jusqu'à venir fondre sur  
2952 nous, si deux ou trois de nos camarades n'eussent fait un grand cri à la vûë d'un  
2953 Tigre qui passoit d'un autre côté. Ces deux animaux épouvantés d'un bruit si  
2954 nouveau pour eux, prirent la [273] fuite & nous laisserent nous remettre un peu  
2955 de la frayeur qu'ils nous avoient causée.

2956 Nous ne vîmes rien du reste de la nuit & dès qu'il fut jour nous nous  
2957 mîmes en chemin au travers des terres. Après quatre heures de marche nous

2958 trouvâmes quelques arbres sous lesquels nous jugeâmes à propos de nous arrêter  
2959 pour en dépouiller deux de leurs écorces, dont nous fîmes chacun une espece de  
2960 chapeau en forme de gondole, sans quoi il ne nous eut pas été possible de  
2961 supporter l'ardeur du soleil qui commençoit à s'élever sur l'horizon. Nous nous  
2962 remîmes ensuite en marche; mais par malheur nous trouvions de temps en temps  
2963 du sable dans lequel nous enfoncions jusqu'aux genoux, & qui étoit si brûlant que  
2964 nous étions obligés de courir en le traversant.

2965           Nous fîmes beaucoup de che-[274]min le premier jour, parce que nous  
2966 avions toute notre force & que nous ne commençâmes que le soir à sentir la faim,  
2967 qui nous accompagnoit. Nous couchâmes dans des joncs au bord d'une riviere  
2968 gayable, où nous eûmes une nuit aussi fraîche que le jour avoit été chaud. La  
2969 rosée étoit si abondante, que le matin nos chemises étoient toutes mouillées.  
2970 L'experience que j'avois faite en Irlande de cet aphorisme\*, qu'il faut toujours  
2971 donner quelque chose à l'estomac, fit que je goûtai de plusieurs sortes de feuilles  
2972 d'arbres & de joncs dont je fis provision avant que de partir, de peur de tomber  
2973 dans quelque desert où nous n'aurions pas même cette ressource. Nous ne fîmes  
2974 que les succer ce jour là, mais nous en mangeâmes le lendemain, parce qu'aucun  
2975 de nous n'avoit pû dormir la nuit.

2976           [275] Ayant pris un peu sur la droite pour nous rapprocher de la mer, nous  
2977 aperçûmes assez loin une coline toute couverte d'arbres. Nous y adressâmes\*  
2978 aussi-tôt nos pas, dans le dessein d'y passer la nuit, & quand nous y arrivâmes  
2979 après deux ou trois heures de chemin, nous entendîmes devant nous un bruit  
2980 comme de coups de Bucheron. Nous allâmes tout doucement vers le lieu d'où il  
2981 parloit & nous vîmes que c'étoit un Negre qui frapoit des palmiers & leur faisoit  
2982 des saignées, comme j'en avois vû faire aux érables en Canada.

2983           Ces incisions se font aux érables dans la force de la séve; on la laisse  
2984 couler depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures après midi, & il y a tel

2985 arbre qui pendant ce temps-là rend plusieurs pots d'eau dont on tire un sucre que  
 2986 l'on prétend être [276] beaucoup meilleur pour l'estomac que celui des Isles<sup>156</sup>.  
 2987 Nous découvrîmes au milieu d'un beau valon un gros village de Negres,  
 2988 composé de plus de trois cens cases; & entre le village & nous six à sept cens  
 2989 hommes qui venoient à notre rencontre armés d'arcs & de flèches. Le gros de la  
 2990 troupe marchoit gravement comme à une affaire bien serieuse, & une centaine de  
 2991 jeunes gens grands & bienfaits courant devant les autres comme les enfans perdus  
 2992 d'une armée, s'aprochoient de nous en sautant & en caracolant, puis se retiroient  
 2993 au corps de l'armée, disparoissant comme des ombres au moindre mouvement  
 2994 que nous faisons, ou plutôt ainsi qu'une bande d'étourneaux qui voyent venir à  
 2995 eux des Chasseurs. Enfin ces Negres s'enhardissant peu à peu, venoient de plus  
 2996 près en plus près, mais tou-[277]jours sur le qui vive; ils tenoient leurs arcs  
 2997 bandez, nous examinoient un moment & s'enfuyoient aussi-tôt.  
 2998 Je dis à mes Camarades qu'il falloit nous jeter au milieu d'eux, s'ils nous  
 2999 attaquoient, en tuer le plus que nous pourrions & mourir en gens de cœur. En un  
 3000 mot, leur dis-je, mes amis, imitez-moi & ne faites que ce que vous me verrez  
 3001 faire. Nous avancions cependant au petit pas d'un air humble & craintif, à demi  
 3002 courbez & nous appuyant sur nos massuës comme si nous avions été sans force.  
 3003 Je dis nos massuës, car nous nous en étions fait chacun<sup>157</sup> une des arbres dont les  
 3004 écorces nous servoient de chapeaux. Notre contenance marquoit tant de foiblesse  
 3005 & de timidité, qu'il falloit que ces gens-là fussent plus poltrons qu'on ne le peut  
 3006 exprimer pour avoir peur de nous.

---

<sup>156</sup> Lahontan est sans doute l'un des voyageurs qui a le mieux décrit le processus de fabrication du sucre d'érable : « Les *Erables* sont à peu près de la même hauteur & grosseur [que les merisiers], avec cette différence que leur écorce est brune & le bois roussâtre. Ils n'ont aucun rapport à ceux d'*Europe*. Ceux dont je parle ont une sève admirable, & telle qu'il n'y a point de limonade, ni d'eau de cerise qui ait si bon goût, ni de breuvage au monde qui soit si salutaire. Pour en tirer cette liqueur on taille l'arbre deux pouces en avant dans le bois, & cette taille qui a dix ou douze pouces de longueur est faite de biais; au bas de cette coupe on enchasse un couteau sous lequel on a le soin de mettre des vases pour la contenir. Tel arbre en peut rendre cinq ou six bouteilles par jour, & tel habitant en *Canada* en pourroit ramasser vingt Barriques du matin au soir, s'il vouloit entailler tous les *Erables* de son Habitation. Cette coupe ne porte aucun dommage à l'arbre. On fait de cette sève du Sucre & du Sirop si précieux qu'on n'a jamais trouvé de remède plus propre à fortifier la poitrine.» (*OC*, t. I, p. 599)

<sup>157</sup> G1732 porte « chacune »; G1733 et A1733 corrigent.



3007 [278] Quand ils furent à quelque<sup>158</sup> douze pas de notre petite troupe, un  
 3008 des plus apparens\* fit un certain cri, qui obligea tout son monde à faire alte &  
 3009 silence en même temps. Alors par un effort généreux, il sortit des rangs &  
 3010 s'avança jusqu'à nous. Je ne laissai pas de remarquer que nature patissoit en lui;  
 3011 car ce Heros trembloit, quoique plus de deux cens Negres tinsent leurs arcs  
 3012 bandez & fussent prêts à tirer sur nous au premier signal. Il me tendit la main &  
 3013 je lui presentai la mienne. Il me pressa le bout du doigt en faisant claquer les  
 3014 siens, & en me disant *Kio kio paw*. Je repetai les mêmes mots à tout hazard, &  
 3015 portant la main à ma bouche, pour lui faire entendre que nous avions besoin de  
 3016 manger, je m'apperçûs qu'il comprenoit ce que je voulois dire. Il se tourna vers  
 3017 les siens, & leur ayant [279] dit apparemment que nous étions des malheureux  
 3018 dont ils n'avoient rien à redouter, ceux d'entre-eux qui avoient le plus de courage,  
 3019 eurent l'assurance de nous venir à leur tour presser le bout des doigts & nous  
 3020 saluer de leur *Kio kio paw*. Enfin la multitude s'enhardit : il nous fallut recevoir  
 3021 & rendre pendant plus d'un quart-d'heure le compliment que ces paroles  
 3022 composoient.

3023 Pour nous faire voir qu'ils concevoient bien que nous mourrions de faim,  
 3024 quelques-uns d'entre-eux se détacherent des autres & coururent au Village nous  
 3025 préparer à manger. Pour y arriver après eux, il nous fallut percer une nouvelle  
 3026 foule d'hommes & de femmes qui s'empessoient à nous considerer. Nous  
 3027 aurions volontiers soutenu leurs regards, si nous eussions eû le ventre plein; mais  
 3028 leur curiosité nous paroissoit im-[280]portune dans l'état où nous étions. Nous  
 3029 parvînmes pourtant jusqu'à une belle Case, devant laquelle il y avoit une quantité  
 3030 prodigieuse de poisson cuit, qui sembloit être destiné pour nous.

3031 Nous nous assimes tous au pied du mur de la Case, où redoublant nos  
 3032 gestes les plus expressifs pour demander à manger, nous eûmes la consolation de  
 3033 nous voir enfin servir de ces petits poissons, auxquels cependant nous ne pûmes  
 3034 toucher encore qu'après avoir fait la cérémonie du Calumet. Ce qu'il y eut  
 3035 d'heureux pour nous, c'est que nous nous rassassiâmes sans nous incommoder;

---

<sup>158</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « quelques ».

3036      premierement, parce que les arrêtes que nous n’aurions assurément pas eû la  
 3037      patience d’éplucher se trouverent petites & mangeables; secondement, comme  
 3038      nos poissons étoient cuits dans l’huile de palmier, & que nous [281] buvions en  
 3039      même temps du vin fait du suc du même arbre, ce mêt nous dégoûta tous & nous  
 3040      empêcha d’en prendre trop<sup>159</sup>.

3041            Pendant notre repas, outre la presse qui étoit autour de nous, les arbres  
 3042      voisins étoient tout noirs aussi-bien que le dessus des Cases, tant il y avoit des  
 3043      Negres perchez de toutes parts pour nous examiner attentivement. On peut juger  
 3044      par un petit incident que je vais rapporter, combien ces peuples sont peu aguerris.  
 3045      Ma massuë me glissa des mains par hazard, je me baissai avec vivacité pour la  
 3046      ramasser; & ce mouvement que je fis leur causa tant d’épouvante, qu’ils  
 3047      s’enfuirent presque tous. Vous eussiez vû ceux qui étoient sur les arbres se jeter  
 3048      promptement en bas pour se sauver, de même que si une armée d’Ennemis fût  
 3049      venue<sup>160</sup> fondre sur eux. Ils se rassurerent néanmoins [282] peu à peu & se  
 3050      rapprocherent de nous.

3051            Quand je vis que bien loin d’avoir envie de nous faire du mal, ils nous  
 3052      regardoient comme des gens qu’ils craignoient, je laissai là ma massuë, & me  
 3053      mêlant parmi eux, je commençai à lier conversation par signes avec les plus  
 3054      intelligens. Je leur fis comprendre que nous avions été volez sur Mer, dépouillez  
 3055      & exposez sur leurs Côtes. Pour nous marquer qu’ils m’avoient entendu, ils nous  
 3056      donnerent aussi-tôt des aumônes abondantes, chacun selon son pouvoir, en  
 3057      plumes, en yvoire, en coquillages & autres choses pareilles. Comme je leur  
 3058      nommai plusieurs fois le Cap-Corse† & Juda† pour leur en demander le chemin

---

<sup>159</sup> Dans sa *Nouvelle relation de l’Afrique occidentale* publiée en 1728, le père Jean-Baptiste Labat consacre plusieurs pages à la description des différentes espèces de palmiers africains et aux usages qu’en font les habitants du continent. À propos du vin de palmier, il note : « Le vin de Palme est une liqueur qui coule du haut de cet arbre par une incision qu’on y fait. Cette liqueur est de la consistance & de la couleur du petit lait, elle mousse comme le vin de Champagne, elle est douce avec une petite pointe de verdeur tout-à-fait agreable. Ce vin donne furieusement à la tête, il faut y être fait pour n’en être pas incommodé; car l’yvresse qu’il cause a souvent de très-funestes suites, & quand les Européens nouveaux venus en sont quittes pour un furieux mal de tête avec quelques accès de fièvre, ils n’ont pas lieu de se plaindre, & ils sont quittes à bon marché. » (*op. cit.*, t. III, p. 32)

<sup>160</sup> G1732 et G1733 donnent « venu »; A1733, « venuë ».

3059 & la distance, ils me répondirent par leurs gestes que la route de Juda† n'étoit pas  
 3060 praticable par terre, & qu'il [283] nous falloit seulement cinq tours de soleil  
 3061 pour nous rendre au Cap-Corse†; mais qu'à la fin du premier jour nous  
 3062 trouverions un village de Negres avec lesquels ils étoient en guerre, qui étoient  
 3063 les plus méchants du Pays, & qui nous mangeroient infailliblement.

3064 Ils nous offrirent de leurs flèches & des arcs pour nous défendre contre  
 3065 leurs redoutables voisins; mais je leur fis signe que mes Camarades ne pouvoient  
 3066 pas se servir de ces armes. Pour moi, je pris celui de leurs arcs qui me parut le  
 3067 plus fort, & les faisant tous écarter un peu, je tirai en l'air une flèche qui les  
 3068 étonna beaucoup, en s'élevant bien plus haut que les leurs, & en retombant à pic à  
 3069 mes pieds. Ils m'en firent tirer aussi plusieurs contre une figure d'homme faite  
 3070 d'écorce d'arbre & couverte de [284] peaux, sur laquelle apparemment s'exerçoit  
 3071 leur jeunesse; & voyant que de trente pas plus loin qu'eux, je ne la manquois  
 3072 point, ils se mirent tous à me caresser en me frottant les bras & les épaules, &  
 3073 faisant devant moi mille gestes d'admiration & de respect.

3074 Ils me prenoient sans doute pour un homme extraordinaire. Ils nous firent  
 3075 après cela, non des charitez, mais des presens. Et s'appercevant que rien ne nous  
 3076 plaisoit tant que la poudre d'or, ils nous en donnerent en petite quantité,  
 3077 veritablement, aucun d'eux n'en ayant une grosse provision. Ils n'en ramassoient  
 3078 que pour leurs besoins journaliers, & que pour avoir en échange tout ce qui leur  
 3079 étoit nécessaire. Le tout rassemblé, faisoit près d'une livre qu'on nous avoit  
 3080 donnée pincée à pincée, & que nous emportâmes bien liée dans les [285] coins de  
 3081 nos chemises<sup>161</sup>.

3082 Nous passâmes la nuit dans ce Village. Ils nous firent coucher seuls dans  
 3083 une<sup>162</sup> Case séparée sur des nattes de joncs, & nous presenterent obligemment à  
 3084 chacun une femme pour remplir parfaitement les devoirs de l'hospitalité; nous les  
 3085 refusâmes le plus honnêtement qu'il nous fût possible, ne pouvant pas en

---

<sup>161</sup> Dans les *Voyages du capitaine Robert Lade* de l'abbé Prévost publiés en 1744, Lade et le capitaine Rin\*\*\* montrent aussi leur goût pour cette poudre d'or lorsqu'ils débarquent en Afrique, au point de provoquer la méfiance des Nègres qui s'arment contre le vaisseau anglais (*VCRL*, t. I, p. 14-34).

3086 conscience faire honneur à leur present<sup>163</sup>. Nous nous disposions à partir dès le  
 3087 lendemain matin, mais nous fumes obligez de differer notre départ, attendu que  
 3088 deux des nôtres se trouverent incommodés la nuit pour avoir bû du vin de  
 3089 palmier, quoiqu'ils n'en eussent pas fait débauche eux plus que nous. Épuisez que  
 3090 nous étions par le jeûne, une liqueur encore moins forte nous auroit monté à la  
 3091 tête.

3092           Nos deux malades nous proposerent de rester parmi les Negres, [286] & je  
 3093 ne sçai si l'envie d'amasser de la poudre d'or ne nous auroit point fait prendre ce  
 3094 parti, si Monneville, qui ne se soucioit de la vie que pour l'aller passer en France,  
 3095 ne nous eut representé que nous trouverions une mort certaine dans les villages  
 3096 voisins que nous comptions déjà de piller à la tête de nos Negres, puisque n'ayant  
 3097 ni sabres ni armes à feu notre fermeté ne serviroit qu'à nous faire percer de coups,  
 3098 dès que nos Negres lâcheroient le pied. Ce qui ne manqueroit pas d'arriver à la  
 3099 premiere occasion. Il avoit raison. Outre cela, la poudre d'or ne nous auroit pas  
 3100 aidé à gagner Juda†, sans quoi elle nous eût été tout à fait inutile. Nous passâmes  
 3101 donc le jour suivant entier à nous reposer, & nous ne partîmes que le lendemain.

3102           Nous aurions bien voulu que [287] quelques Negres nous eussent escortez  
 3103 seulement une demi-journée; mais au diable s'il y en eut un seulement qui osât  
 3104 s'avancer avec nous vers le premier village par où nous devons passer, parce que  
 3105 c'étoit-là que demeuroient leurs plus terribles ennemis. Nos bons Negres nous  
 3106 presserent de nous charger chacun d'un arc & d'un trousseau\* de flèches, ce que  
 3107 nous refusâmes d'accepter. En quoi ce me semble nous marquions quelque  
 3108 prudence. Comme il s'agissoit de nous attirer la compassion des Negres par les  
 3109 villages desquels nous avions à passer, nous aurions fort mal fait d'y paroître  
 3110 avec des armes.

3111           On nous fit connoître par le soleil qu'avant qu'il fût couché nous  
 3112 arriverions au village terrible & que nous trouverions frequemment de l'eau en  
 3113 chemin. Nous n'emportâmes donc que de [288] petits poissons cuits, que nous

<sup>162</sup> G1732 et G1733 donnent « un »; A1733 corrige.

<sup>163</sup> Cette coutume africaine fait penser à celle des Amérindiens (voir *supra*, p. 309, note 64).

3114 mangeâmes sur les deux heures après midi sous des palmiers que nous  
 3115 découvrimés de bien loin & que nos deux malades ne gagnèrent pas sans peine.  
 3116 L'un d'eux surtout étoit si mal, qu'il nous fallut le soutenir pour l'aider à marcher  
 3117 le reste du jour, ce qui rallentit notre marche & nous empêcha d'arriver au village  
 3118 avant la nuit.

3119           Nous traînâmes assez bien ce malade jusques vers les dix heures. Alors la  
 3120 fraîcheur de la nuit le saisit & lui causa une grosse fièvre qui l'arrêta de façon que  
 3121 nous fumes contraints de le porter sur nos massuës le reste de la nuit en nous  
 3122 reposant à chaque moment. Tant que ce garçon eut de la connoissance, il ne cessa  
 3123 de nous prier de ne le point abandonner. Lorsqu'il fut jour, nous nous aperçûmes  
 3124 que nous étions [289] malheureusement dans un lieu tout découvert. Cette  
 3125 observation fut cause que nous redoublâmes nos efforts pour porter promptement  
 3126 ce miserable encore un grand quart de lieuë, afin de gagner un petit fond où nous  
 3127 jugions que nous serions du moins à couvert de la vûë de ces formidables Negres,  
 3128 sur le terrain desquels nous nous imaginions être encore.

3129           Nous y demeurâmes jusques sur les neuf heures du matin, que l'ardeur du  
 3130 soleil nous en chassa. Nous ne sçavions de quel côté tourner pour trouver de  
 3131 l'ombre. Outre nos deux malades, Monneville qui n'avoit jamais marché nuds-  
 3132 pieds les avoit tout déchirez, & ne pouvant presque plus se soutenir, il nous dit  
 3133 avec une fausse tranquillité qui tenoit du desespoir : Adieu, Messieurs, je vous  
 3134 souhaite un bon voyage, [290] pour moi, je vais rester ici. Je veux mourir au  
 3135 soleil; je languirai moins long-temps qu'à l'ombre. Il y avoit parmi nous un  
 3136 Parisien vigoureux nommé Roland<sup>164</sup>. Je lui proposai de me suivre pour secourir  
 3137 nos malades malgré eux. Il y consentit. Nous laissâmes là les autres pendant deux  
 3138 heures, au bout desquelles nous revînmes à eux avec chacun un paquet de joncs  
 3139 & d'herbes que nous avions été prendre au bord d'une Riviere qui étoit à  
 3140 quelques milles de là sur la droite.

3141           Notre dessein étoit d'en faire une espece de parasol pour couvrir nos  
 3142 Camarades, & les préserver des rayons du soleil, & particulièrement celui que

---

<sup>164</sup> Personnage non identifié.

3143 nous avons porté si long-temps. Notre bonne volonté lui fut inutile. Nous le  
 3144 trouvâmes qui expiroit, & ses deux autres Compagnons qui pleuroient à genoux  
 3145 & [291] prioient Dieu pour lui aussi bien que pour eux-mêmes, tant ils étoient  
 3146 persuadez que nous ne reviendrions point & qu'ils alloient le suivre.

3147 Notre retour ne parut pas leur faire beaucoup de plaisir. Leur résolution  
 3148 étoit prise. Ils étoient las de lutter contre un sort, à la rigueur duquel, ils ne  
 3149 voyoient aucune apparence de pouvoir échapper. Celui de l'agonisant leur  
 3150 sembloit seul digne d'envie. Qu'il est heureux, s'écria Monneville en nous le  
 3151 montrant! Il défie maintenant les monstres, les Negres & la faim, & nous sommes  
 3152 encore exposez à tous ces maux. En cessant de vivre, ajouta-t-il, il a senti tout son  
 3153 bonheur. Il a repris connoissance un instant & il a employé ce moment à  
 3154 remercier le Ciel & à nous plaindre. Il a vû que nous n'étions plus robustes que  
 3155 lui que pour être plus long-temps miserables.

3156 [292] Sçavez-vous, continua-t-il, ce que le malheureux vient d'exiger de  
 3157 nous en mourant? Je n'ai plus d'inquietude que pour vous, nous a-t-il dit. J'espere  
 3158 que pour satisfaction de mes fautes, le Seigneur se contentera des peines que je  
 3159 viens de souffrir, & je vais mourir content si vous me promettez d'exécuter ce  
 3160 que je vais vous dire. Au nom de Dieu, que ma mort vous devienne utile. Ne  
 3161 périssez pas de faim de propos délibéré dans ces deserts pour deux ou trois jours  
 3162 de chemin qu'il vous reste à faire. N'épargnez point ma chair, vous en pourrez  
 3163 manger dans un moment & emporter le reste<sup>165</sup>.

3164 Vous êtes arrivez, Messieurs, poursuivit Monneville, comme il prononçoit  
 3165 ces dernières paroles, & vous venez de le voir expirer. Si cette sorte de secours  
 3166 vous convient, nous pouvons vous faire les [293] mêmes offres. Nous ne lui  
 3167 survivrons pas long-temps. Un desespoir si marqué me mit véritablement en  
 3168 colère contre Monneville. Je lui fis des reproches sur son peu de courage, & lui  
 3169 dis que je le forcerois bien à nous suivre.

---

<sup>165</sup> Lesage se souvient-il d'un passage d'Exquemelin rapportant la tentation des flibustiers affamés de manger des Indiens : « La faim, qui les pressait extrêmement, précipitait encore leur retour; et faute de vivres, ils devenaient si faibles qu'ils ne pouvaient plus avancer et résolurent de tuer des

3170            Nous fimes une fosse peu profonde, parce que nous n'avions pour la faire  
 3171 que nos massuës & nos ongles. Elle suffit cependant pour le mort. Nous mîmes  
 3172 sur lui une croix que je fis de son bâton que nous avions aporté jusques là. Voilà  
 3173 son mausolée. L'écorce d'arbre qui lui avoit servi de chapeau & les manches de  
 3174 sa chemise furent employés à faire une chaussure pour Monneville, qui nous  
 3175 suivit volontiers après cela & même plus facilement que l'autre malade. Nous  
 3176 regagnâmes la riviere que j'avois découverte avec Roland.

3177            Nous resolumes de suivre son [294] cours, afin de ne nous pas trop écarter  
 3178 de la mer & dans l'esperance d'y trouver plutôt que dans les terres<sup>166</sup> quelque  
 3179 village de Negres; comme en effet deux heures après nous en vimes un sur notre  
 3180 gauche. Nous en primes la route, persuadez que nous exciterions plutôt leur  
 3181 compassion que leur appetit dans l'état où nous étions réduits. Mais huit ou dix  
 3182 Negres que nous rencontrâmes nous épargnerent la peine d'aller jusques-là. Ces  
 3183 incivils\* au lieu de nous recevoir gracieusement, se mirent à faire des cris affreux  
 3184 & nous poursuivirent<sup>167</sup> à coups de flèches pendant une heure entiere.

3185            Leur acharnement à nous décocher de loin des traits qui pouvoient nous  
 3186 atteindre m'impatienta, je voulus joindre ces lâches ennemis, mais ils furent plus  
 3187 alertes que moi. Ils nous firent toutefois plus de peur que de mal. [295] Après  
 3188 cette desagréable rencontre, nous regagnâmes notre riviere sans obstacle, & nous  
 3189 étant éloignez de ce canton\* de deux ou trois lieuës, nous passâmes la nuit au  
 3190 bord de l'eau sur le sable où nous fimes notre souper d'une pinte d'eau tout au  
 3191 moins chacun. Quelque peu solide que fut cet aliment, nous éprouvâmes que  
 3192 l'eau a la vertu de calmer un peu la fureur de la faim.

3193            On n'a pas à la verité après cela le sommeil aisé. Ne pouvant dormir, je  
 3194 quittai mes trois camarades, & passai une partie de la nuit à chercher des arbres  
 3195 pour en manger quelques feüilles. Pour mes péchez je n'en trouvai point & j'étois  
 3196 prêt à perdre toute esperance à mon tour, quand je fis reflexion que nous ne

---

Indiens pour manger, s'ils en trouvaient; cependant, ils étaient contraints de manger de l'herbe et des feuilles d'arbres » (*HAF1686*, p. 247)?

<sup>166</sup> G1732 porte « te res »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>167</sup> G1732 porte « poursuivrent »; G1733 et A1733 corrigent.

3197 devions pas être bien éloignés du Cap-Corse†, où du moins nous serions entre les  
 3198 mains d'ennemis qui [296] nous traiteroient selon les loix de la bonne guerre &  
 3199 nous échangeoient à la premiere occasion.

3200 Roland aussi courageux que moi, au lieu de succomber à sa tristesse,  
 3201 songeoit à la conservation de sa vie. Il lui vint aussi dans l'esprit que nous étions  
 3202 près du Cap-Corse†. Il me communiqua sa pensée & me dit que nous y  
 3203 arriverions ce jour-là même, si nous partions au clair de la lune sans attendre  
 3204 l'aurore. J'étois fort de son avis, mais nous n'osions réveiller celui de nos  
 3205 camarades que nous avions eu tant de peine la veille à traîner jusques-là. Il étoit  
 3206 vieux & par consequent il avoit plus besoin de repos que nous. Ce n'étoit pas la  
 3207 peine de le tant ménager, puisqu'il étoit mort & non pas endormi. Nous ne nous  
 3208 en aperçumes qu'à la pointe du jour.

3209 Il étoit fils d'un riche Nego-[297]ciant de Roüen. Il s'étoit mis d'abord sur  
 3210 mer en qualité de Chirurgien\* de Vaisseau, puis il avoit quitté la lancette pour se  
 3211 faire Flibustier & porter ainsi ses os en Guinée†. Pour lui, plus patient que nous,  
 3212 il ne craignoit la mort que parce qu'elle abregeroit ses peines, qu'il croyoit ne  
 3213 pouvoir être trop longues ni trop cruelles : C'est moi sans doute qui vous attire  
 3214 tant de maux, me disoit-il en particulier dès le premier jour de notre misere,  
 3215 quand il nous vit menacés de périr dans les sables. C'est le malheur qui vous a  
 3216 d'abord associés à moi, qui vous enveloppe aujourd'hui dans la punition de mes  
 3217 crimes.

3218 Je voulus le consoler en lui disant que peu d'entre nous avoient tenu dans  
 3219 leur jeunesse une conduite bien réglée, & que le plus souvent on n'embrassoit  
 3220 notre profession, que parce qu'on étoit [298] incapable d'en exercer aucune autre.  
 3221 Non, non, reprit-il, je suis le seul criminel, le seul que la Justice divine devoit  
 3222 punir. Jugez-en<sup>168</sup> vous-même, mon cher Chevalier, voici une partie de mes  
 3223 forfaits.

3224 Je commencai dès l'âge de seize ans à meriter ce que je souffre  
 3225 aujourd'hui. Je faisois la cour à une jeune heritiere que je recherchois moins par

---

<sup>168</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « Jugés-en ».



3226 inclination pour sa personne, que pour le bien qu'elle devoit posséder un jour.  
 3227 J'avois un rival qui me fut préféré. Je voulus m'en venger, & j'en trouvai si  
 3228 facilement le moyen que je n'eus pas le tems de réfléchir sur les suites de l'action  
 3229 que je méditois. Mon rival n'étoit point en garde contre mon ressentiment. Il crut  
 3230 que j'avois pris mon parti de bonne grace, parce que j'avois cessé d'abord de voir  
 3231 mon ingrate sans chercher [299] à lui faire des reproches. Ainsi, lorsque je leur fis  
 3232 ma visite huit jours après leur mariage, ils me reçurent avec politesse & même  
 3233 avec amitié. Bien loin de soupçonner mon mauvais dessein, le jeune époux me fit  
 3234 entrer dans son cabinet, où me voyant seul avec lui, je le frappai de plusieurs  
 3235 coups de poignard.

3236 Je sortis aussi-tôt de chez-lui, & m'éloignant promptement de la Ville, je  
 3237 gagnai la Forêt, où je demeurai caché jusqu'à la nuit que j'employai toute entière  
 3238 à marcher pour tirer Pays\*; mais dans le trouble qui m'agitoit, je m'égarai de  
 3239 façon que j'étois encore dans le Bois quand le jour parut. En cherchant des yeux  
 3240 quelque maison où je pusse aller me pourvoir de vivres, je découvris trois  
 3241 Cavaliers\* qui venoient droit à moi. Pour les éviter, je m'enfonçai dans le plus  
 3242 [300] épais du Bois, mais un d'entre-eux ayant mis pied à terre m'y suivit le  
 3243 pistolet à la main & m'eut bientôt arrêté. Je m'imaginois déjà être sur l'échafaut.  
 3244 Néanmoins j'en fus quitte pour la peur, car on me cria : *La bourse ou la vie.*

3245 Ces paroles me rassurerent & je cessai de fuir. Pendant que cet honnête-  
 3246 homme me faisoit vider mes poches, ses deux Camarades l'appellerent, il me  
 3247 conduisit devant eux; je leur contai mon malheur, & me jettant à leurs genoux, je  
 3248 les priai de me sauver. Ils s'entregarderent en riant, & l'un d'eux me demanda  
 3249 si j'avois du goût pour leur profession. Je leur protestai que je me regarderois  
 3250 comme le plus fortuné de tous les hommes, s'ils me jugeoient digne de l'exercer  
 3251 avec eux. Ils me dirent qu'ils ne pouvoient m'accorder ma demande qu'au  
 3252 préalable je ne leur [301] eusse donné des preuves de ma vocation & que je ne me  
 3253 misse en état de les suivre en priant quelque passant de me prêter son Cheval<sup>169</sup>.

---

<sup>169</sup> La ressemblance de ces deux paragraphes avec l'épisode du troisième chapitre du premier livre de l'*Histoire de Gil Blas de Santillane* est manifeste : « Pour moi, plus épouvanté peut-être que

3254 Je vous entends, Messieurs, leur répondis-je. Donnez-moi de quoi me  
 3255 faire respecter de plus loin que ne le peut faire mon épée, & vous verrez que ce  
 3256 n'est pas par une injuste présomption que j'ose aspirer à l'honneur de vous être  
 3257 associé. Ils me donnerent aussi-tôt le seul fusil qu'ils avoient, & me placèrent  
 3258 dans un lieu commode pour faire mon emprunt. Ils m'y laisserent, & se retirèrent  
 3259 à cinq ou six cens pas de là, non sans m'avoir averti de ne rien entreprendre,  
 3260 quand il paroîtroit plus de deux hommes à la fois.

3261 Je fus long temps en embuscade sans rien voir que des malheureux, dont  
 3262 la défaite ne m'auroit [302] fait ni honneur ni profit. Ensuite il me passa devant le  
 3263 nez deux Cavaliers\* bien mis, & dont la monture m'auroit fort accommodé;  
 3264 malheureusement pour moi, ils avoient l'air d'être gens à se bien défendre, & ils  
 3265 étoient suivis de quatre ou cinq hommes à pied. Ce ne fut que sur le midi qu'il se  
 3266 présenta un Cavalier\* seul qui venoit du côté de mes nouveaux Camarades. Ils le  
 3267 laisserent passer impunément pour me laisser la gloire de le démonter. C'étoit un  
 3268 Bourgeois d'une petite Ville voisine, qui voulant apparemment gagner Roüen  
 3269 avant le dîner, alloit assez vite.

3270 Je me préparois à le coucher en joüe, quand je le reconnus pour un de mes  
 3271 meilleurs amis. La liaison que j'avois avec lui étoit telle que si je n'eusse eu rien  
 3272 à risquer en retournant à la Ville, je me serois joint à lui [303] contre les trois  
 3273 voleurs. Mais comme ç'auroit été me perdre sans ressource, je l'arrêtai d'un ton  
 3274 de voix terrible. Je lui ordonnai de descendre & de se mettre ventre à terre, puis

---

tous les autres, je gagnai la campagne. Je traversai je ne sais combien de champs et de bruyères, et, sautant tous les fossés que je trouvais sur mon passage, j'arrivai enfin auprès d'une forêt. J'allais m'y jeter et me cacher dans le plus épais hallier, lorsque deux hommes à cheval s'offrirent tout à coup au devant de mes pas. Ils crièrent : Qui va là? et comme ma surprise ne me permit pas de répondre sur-le-champ, ils s'approchèrent de moi et, me mettant chacun un pistolet sur la gorge, ils me sommèrent de leur apprendre qui j'étais, d'où je venais, ce que je voulais aller faire en cette forêt, et surtout de ne leur rien déguiser. À cette manière d'interroger, qui me parut bien valoir la question dont le muletier nous avait fait fête, je leur répondis que j'étais un jeune homme d'Oviedo qui allait à Salamanque : je leur contai même l'alarme qu'on venait de nous donner, et j'avouai que la crainte d'être appliqué à la torture m'avait fait prendre la fuite. Ils firent un éclat de rire à ce discours, qui marquait ma simplicité, et l'un des deux me dit : Rassure-toi, mon ami. Viens avec nous et ne crains rien. Nous allons te mettre en sûreté. À ces mots, il me fit monter en croupe sur son cheval et nous nous enfonçâmes dans la forêt » (*HGBS*, p. 31).

3275 l'ayant volé, je montai sur son Cheval, & rejoignis comme en triomphe les trois  
3276 Juges de mon action.

3277 Je me flatois d'avoir mérité leurs applaudissemens, & je ne fus pas peu  
3278 surpris de la réception froide qu'ils me firent. Un de ces trois illustres Brigands  
3279 me dit en me regardant de travers : Que<sup>170</sup> voulez-vous faire de cet homme-là?  
3280 L'avez-vous épargné pour mettre la Ville en rumeur par le recit qu'il ne  
3281 manquera pas de faire de l'accident qui vient de lui arriver? Votre pénétration  
3282 sans doute ne va pas jusqu'à prévoir, que dans une demi-heure il n'y aura  
3283 personne dans Roüen qui ne sçache que nous sommes ici & ce que nous y  
3284 faisons.

3285 [304] Frappé de ces reproches, je retournai au galop vers mon pauvre ami  
3286 & lui cassai la tête d'un coup de pistolet. Pour cette fois là je m'imaginois avoir  
3287 bien fait mon devoir & je m'attendois à voir mes Juges fort contents de moi. Je  
3288 me trompois encore : Autre étourderie, me dirent-ils! aviez-vous quelque chose à  
3289 craindre de cet homme à qui vous n'aviez laissé aucune arme?<sup>171</sup> Je ne l'ai pas  
3290 craint non plus, Messieurs, leur répondis-je, puisque je l'ai tué. Il falloit,  
3291 reprirent-ils, l'entraîner dans le Bois & là l'expédier à coups d'épée.  
3292 Premièrement, parce qu'un coup d'arme se fait entendre de loin & fait mettre sur  
3293 leurs gardes les Voyageurs qui peuvent suivre de près celui qu'on vient de tuer.  
3294 Secondement, c'est qu'en se défaisant d'un homme dans une Forêt, on s'épargne  
3295 la peine de l'y traîner pour le dé-[305]rober à la vûë des passants.

3296 Je priai ces Messieurs de considerer que je n'étois qu'un novice, & que  
3297 par consequent ils ne devoient pas s'étonner si je faisais des fautes. Dans ce  
3298 moment là plusieurs Marchands passerent & virent la belle besogne que je venois  
3299 de faire. Ils en répandirent le bruit dans la Ville, ce qui joint à l'assassinat que j'y  
3300 avois commis la veille, fit mettre tant d'Archers à nos trousses, que nous fumes  
3301 obligez de nous écarter du canton\*<sup>172</sup>.

<sup>170</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « travers; que ».

<sup>171</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « arme.».

<sup>172</sup> La suite présente encore certains points en commun avec l'épisode de l'*Histoire de Gil Blas de Santillane*. Le flibustier et Gil Blas, deux bandits novices, échouent à leur coup d'essai; dans

3302            Nous nous retirâmes vers Caën dans le Château d'un Gentilhomme\*, où il  
 3303 me parut que l'on se croyoit en seureté, quoique plusieurs voisins nous y  
 3304 visitassent frequemment. Ils en agissoient tous si cordialement les uns avec les  
 3305 autres que je vis bien qu'ils se connoissoient. Au bout de quelques jours il arriva  
 3306 dix-huit autres [306] Cavaliers\* dans le Château, qui s'y assembloient sur un avis  
 3307 reçu de Rouën, qu'un Monsieur nommé la Mothe le Bailly<sup>173</sup> riche commerçant  
 3308 de Caën, devoit partir un tel jour avec beaucoup d'argent qu'il retiroit de toutes  
 3309 parts des mains de ses Correspondans. Un de ses Valets qui avoit quelque liaison  
 3310 avec nous eut la bonté de nous en avertir, ajoutant à ce bon avis, qu'il croyoit que  
 3311 son Patron avoit envie de se refugier en Angleterre pour les affaires de la  
 3312 Religion, & qu'il seroit facile de démeubler sa maison auparavant.

3313            Je m'imaginois qu'on iroit attendre le Marchand sur la route à son retour  
 3314 de Roüen, ce que l'on ne jugea point à propos de faire, notre troupe étant trop  
 3315 forte & par consequent trop fiere pour se contenter d'un vol sans éclat. On prit un  
 3316 autre parti. [307] Dès que l'on sçut que la famille du Bourgeois l'attendoit à sa  
 3317 campagne, & que son fidele Valet nous eut fait avertir de son arrivée avec celui  
 3318 de ses fils qui l'accompagnoit ordinairement, nous montâmes tous à cheval pour  
 3319 nous rendre chez lui.

3320            Il n'étoit pas encore nuit quand nous entrâmes dans sa cour. On m'avoit  
 3321 mis à la tête pour m'éprouver. Le Maître du logis vint au devant de nous & nous  
 3322 demanda poliment, s'il y avoit quelque chose pour notre service; je ne lui  
 3323 répondis que d'un coup de pistolet & je le couchai par terre. Sa femme & son fils  
 3324 furent traités de la même maniere. On épargna le Domestique qui nous avoit si  
 3325 bien servi avec quelques autres. Nous les conservames pour nous préparer à  
 3326 souper. On laissa aussi la vie à un des enfans de Monsieur de la Mothe, & cela,  
 3327 [308] parce qu'on nous dit qu'il étoit sourd & muet. Neanmoins cet enfant

---

*l'Histoire de Gil Blas de Santillane*, la bourse que Gil Blas réussit à tirer à un moine ne contient que « deux ou trois poignées de petites médailles de cuivre, entremêlées d'*agnus Dei*, avec quelques scapulaires.» (*HGBS*, p. 44-45).

<sup>173</sup> Personnage non identifié.

3328 reconnu dans la suite quelques-uns de la troupe qui lui furent presentez, &  
3329 contribua fort bien à leur faire éprouver le supplice qu'ils avoient mérité.

3330 Je me souviens que les complimens que mes Confreres me faisoient en  
3331 soupant m'ayant mis de belle humeur, je saisis un perroquet qui se tourmentoit  
3332 dans une cage & crioit *quel meurtre!* mots qu'il avoit souvent entendu repeter. Je  
3333 lui coupai la tête & la fourrai dans la bouche du Bourgeois mort, en disant  
3334 quelques plaisanteries qui m'attirerent de nouveaux applaudissemens. Un jeune  
3335 Gentilhomme\* de mon âge que l'on nommoit Gruchi<sup>174</sup>, me dit alors d'un ton  
3336 ironique, qu'on étoit bienheureux de tenir de la nature d'aussi belles dispositions  
3337 que les miennes.

3338 [309] Il déplut par ce trait railleur à toute la Compagnie, qui conclut de là  
3339 que le jeune Gruchi avec ses sentimens de compassion & d'humanité ne feroit  
3340 jamais fortune dans le métier & on le condamna tout d'une voix à ne point passer  
3341 outre. Son pere comme si ce reproche eut deshonoré son fils, demanda grace pour  
3342 lui! Il promit de l'aguerir, & pour l'expiation de sa foiblesse, il lui fit boire sur le  
3343 champ un grand verre du sang des mourans.

3344 C'est ainsi que ce malheureux compagnon de mes miseres me fit sa  
3345 confession dans l'amertume de son coeur. J'avois resolu de ne rien dire de sa vie  
3346 à Monneville† & à Roland, de peur qu'ils ne prissent moins de soin de lui; mais il  
3347 se mit par sa mort en état de se passer de nous tous. Monneville nous le voyant  
3348 couvrir de sable se mit à soupirer & nous re-[310]gardant tristement : Ce n'est  
3349 pas la peine d'en faire à deux fois, nous dit-il, faites-moi une place auprès de ce  
3350 miserable; aussi bien c'est à moi de partir le premier. En essayant d'aller plus loin  
3351 je ne ferai que vous embarrasser & vous empêcher peut-être vous-même de gagner

---

<sup>174</sup> Le seul Grouchy dont nous sommes arrivé à retracer le nom pour cette période est Nicolas-Pierre (1673-1734), « capitaine général garde-côte à Dieppe, capitaine de vaisseaux du roi en 1728 ». Il épouse en 1710 Nicole-Ursule-Élisabeth Cousin et devient le grand-père du maréchal de France Emmanuel de Grouchy (1766-1847), « de Marie-Louise-Sophie, épouse du marquis de Condorcet, le célèbre philosophe, de Charlotte-Félicité, alliée à Georges Cabanis, membre de l'Institut, et de Henri-François » (Christine Favre-Lejeune, *les Secrétaires du roi de la grande chancellerie de France. Dictionnaire biographique et généalogique (1672-1789)*, Paris, Sedopols, 1986, t. I, p. 1349).

3352 le Cap-Corse†. Tâchez, Messieurs, d'y arriver seuls & ne vous obstinez point à  
3353 vous perdre en voulant me sauver.

3354 Ces paroles de Monneville nous attendrirent, & nous lui dîmes que s'il  
3355 perdoit ainsi tout espoir & ne faisoit pas un dernier effort, nous allions demeurer  
3356 avec lui & nous laisser mourir lâchement. Je tâchai pourtant de le consoler, en lui  
3357 protestant que s'il vouloit rappeler tout ce qui lui restoit de forces pour nous  
3358 suivre, nous allions nous abandonner aux premiers Negres que nous  
3359 rencontrerions pour périr ensemble par [311] leurs mains, ou pour en obtenir du  
3360 secours. Monneville se rendit, & nous partîmes aussi-tôt après avoir bû  
3361 copieusement de l'eau de notre Riviere.

3362 Tout épuisez que nous étions, nous nous mîmes en chemin dans la  
3363 résolution de ne nous pas arrêter sitôt, & nous marchâmes assez vite, même  
3364 jusques vers les huit ou neuf heures du matin, que nous trouvâmes des Negres  
3365 occupez, à ce qu'il nous sembla, à faire une espece de chaussée dans un gros  
3366 ruisseau. Quelle que pût être leur cruauté, nous étions dans un état à la désarmer.  
3367 Et comme si la seule nécessité nous avoit donné des forces, nous cessames d'en  
3368 avoir dès que nous vîmes d'autres hommes qui pouvoient nous secourir.

3369 Nous n'eûmes pas le choix de la maniere dont nous les salurions. Nous  
3370 tombâmes de foi-[312]blesse à leurs pieds. Ils nous donnerent d'abord à manger  
3371 un peu de ris. Ce qui sans doute nous sauva la vie. Après nous avoir examinés  
3372 avec attention pendant un quart-d'heure sans nous parler, ils se remirent tous à  
3373 l'ouvrage, excepté deux des plus vieux qui resterent auprès de nous comme pour  
3374 nous garder. Le premier effet que produisit en nous la nourriture que nous  
3375 venions de prendre, fut de nous ôter un étourdissement que nous sentions tous; &  
3376 elle nous causa ensuite un si grand assoupissement, qu'en moins d'une demi-  
3377 heure nous nous endormîmes tous trois d'un profond sommeil.

3378 Quelques heures après nous nous réveillâmes en sursaut au bruit que fit en  
3379 arrivant une nouvelle troupe de Negres, à la tête de laquelle étoit le Chef du  
3380 Canton\* à qui l'on avoit été donner [313] avis de notre arrivée. Concevez, s'il est  
3381 possible, quel fut notre étonnement quand il nous salua, & nous dit en François :

3382 *D'où êtes vous?*<sup>175</sup> Nous crûmes entendre la voix d'un Ange. Je lui appris en peu  
 3383 de mots de quelle nation nous étions & les disgraces qui nous étoient arrivées.  
 3384 Sur quoi il nous exhorta à prendre des forces, nous assurant que nous pouvions  
 3385 nous croire autant en seureté avec lui qu'en France.

3386 Pour nous faire revenir de la surprise où il nous voyoit, il nous conta qu'il  
 3387 avoit été élevé à Paris dès l'âge de dix ans, qu'il y avoit été baptisé à Saint  
 3388 Sulpice<sup>176</sup>, & tenu sur les fonts de Baptême par Madame la Duchesse de Berry<sup>177</sup>  
 3389 toute jeune, & qu'ensuite on l'avoit renvoyé à Juda† au Comptoir François, dans  
 3390 l'esperance qu'il y seroit d'une grande utilité pour le Commerce; mais qu'il avoit  
 3391 bientôt [314] tout quitté pour se rejoindre à ses Compatriotes, avec lesquels,  
 3392 quoique fort grossiers, il s'accommodoit encore mieux qu'avec les François,  
 3393 parce que, disoit-il, je trouve qu'il vaut mieux vivre en Maître avec des stupides,  
 3394 qu'en Esclave avec des gens d'esprit.

3395 Il sçavoit son Paris parfaitement, il en nomma tous les Quartiers à  
 3396 Monneville & à Roland, de même que plusieurs familles que ce dernier  
 3397 connoissoit particulièrement. Le généreux Negre bien-aise d'avoir occasion de  
 3398 nous marquer qu'il avoit appris à vivre en France, fit tout ce qu'on auroit pû  
 3399 attendre du François le plus poli. Il fit faire des especes de brancars sur lesquels  
 3400 on nous porta par son ordre jusqu'à son Village, qui étoit assez loin de là<sup>178</sup>.

<sup>175</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « *êtes-vous.* ».

<sup>176</sup> « Église de Paris, située entre l'église de Saint-Germain-des-Prés et le palais du Luxembourg » (*PRNP*, « Saint-Sulpice »).

<sup>177</sup> Marie-Françoise-Élisabeth de Bourbon-Orléans, duchesse de Berry. Elle naît à Saint-Cloud en 1695 de l'union du futur régent Philippe d'Orléans et de Marie-Françoise de Bourbon (Mademoiselle de Blois). Son mariage avec Charles, troisième fils du grand dauphin, la fait duchesse de Berry. Son caractère orgueilleux et envieux l'entraîne dans des querelles fracassantes avec son mari et d'autres personnalités de la cour. À partir de 1715, elle participe aux rencontres que tient, avec ses maîtresses et amis, son père, le régent, qu'on a même accusé d'être son amant. Elle meurt le 21 juillet 1719 à l'âge de vingt-quatre ans (*DBF*, t. VI, p. 159-160).

<sup>178</sup> Lesage a-t-il imaginé ce personnage en s'inspirant du texte de Montauban dans lequel le célèbre capitaine fait la rencontre, en Guinée, d'un prince nègre qui, par respect pour la nation française, fait baptiser un enfant sous le nom de Louis LeGrand et qu'il tient à envoyer en France pour « le présenter au Roi, au service duquel il [prétend le destiner] » (*RVM*, p. 382-383, 393)? Ou encore se souvient-il de cet épisode rapporté par le père Labat dans ses *Voyages aux isles de l'Amérique* : « La Compagnie de Guinée l'avait amené en France [Aniaba, le fils du roi de Juda] et l'avait présenté au Roi, qui l'avait fait instruire dans la religion et dans tous les exercices convenables à un homme de qualité. Il lui avait fait l'honneur de le tenir au baptême et de lui donner son nom. Il l'avait entretenu avec sa magnificence ordinaire au Collège, à l'Académie et

3401            Dès le soir, il nous régala de Cabris, & le lendemain il fit tuer exprès pour  
 3402 nous le meilleur de [315] six ou sept jeunes Porcs qu'il avoit fait acheter pour en  
 3403 peupler son Canton\*. Il ne tint qu'à nous de demeurer avec lui jusqu'à ce que  
 3404 nous fussions entierement rétablis. C'est ce que nous ne pûmes gagner sur nous.  
 3405 L'impatience de nous revoir en Mer nous prit dès qu'il nous eut dit qu'il n'y avoit  
 3406 plus que deux petites journées de là au Cap-Corse†, & que les Negres dont il nous  
 3407 faudroit traverser les Villages n'étoient pas de mauvais hommes.

3408            Après cinq ou six jours de repos & de bonne chere, nous lui demandâmes  
 3409 notre audiance de congé, & ce brave Filleul de Madame la Duchesse de Berry  
 3410 nous voyant déterminés à partir absolument, nous donna un jeune Negre pour  
 3411 nous conduire & porter des vivres pour toute notre route. Ce ne fut pas tout, il  
 3412 nous fit présent d'une demi-livre de [316] poudre d'or, & ce qui me charma le  
 3413 plus en mon particulier, c'est qu'il me prêta un bon sabre qu'il avoit apporté de  
 3414 Juda†, me priant de le lui renvoyer par son Negre sitôt que nous serions arrivez. Il  
 3415 nous conseilla de marcher plus de nuit que de jour à cause des chaleurs; & pour  
 3416 reconnoissance de tant de bons traitemens, il n'exigea de nous que la promesse de  
 3417 faire ses complimens à cinq ou six Valets & Servantes de Paris, avec lesquels il

---

l'avait fait servir dans ses armées comme capitaine de cavalerie, afin de le rendre parfait dans la science des armes, comme il lui avait donné le moyen de le devenir dans les autres. Enfin, la Compagnie de Guinée ayant donné avis au Roi que le peuple de Juda le demandait pour occuper le trône de son père, que son oncle, dont ils n'étaient pas contents, avait usurpé pendant son absence, Sa Majesté lui permit de retourner dans ses États. Elle voulut bien qu'il signalât la piété dans laquelle on l'avait élevé depuis tant d'années en instituant l'Ordre de l'Étoile en l'honneur de la Saint-Vierge et qu'un grand tableau, représentant cet événement, fût posé dans l'église Notre-Dame de Paris comme un monument de sa foi et de sa dévotion. Elle lui donna deux vaisseaux de guerre pour le conduire chez lui, avec un superbe équipage, des officiers, des meubles, des provisions, et généralement tout ce qui pouvait contribuer à faire respecter ce nouveau roi. § Mais la suite fit bien connaître la vérité du proverbe qui dit que l'Éthiopien ne change point de peau quoiqu'on le lave. À peine eut-il mis pied à terre qu'il quitta les habits français dont il était vêtu, il se mit tout nu comme les autres nègres, avec un simple pagne autour des reins, et se dépouilla en même temps des sentiments de chrétien et d'honnête homme qu'on lui inspirait depuis tant d'années. Il oublia les obligations de son baptême et ne songea plus à faire aucun acte de religion; il prit cinq ou six femmes idolâtres, avec lesquelles il s'abandonna à tous les excès les plus honteux, et pour couronner son apostasie par un crime presque aussi grand, il eut la lâcheté et l'ingratitude de faire tous ses efforts pour exciter un soulèvement contre les Français en faveur des Hollandais et des Anglais, qui voyaient avec leur jalousie ordinaire le profit que nous tirions du commerce que nous faisons en cet endroit.» (*VIA*, t. II, p. 40-41)?



3418 avoit été lié specialement & dont il nous répeta plusieurs fois les noms & les  
3419 surnoms.

3420 Nous trouvâmes dès le premier jour une des trois grandes Rivieres qu'il  
3421 nous avoit dit être entre son Village & le Cap-Corse†, & comme Monneville ne  
3422 sçavoit pas nager, il fallut le charger sur mon dos. Nous pensâmes nous noyer  
3423 tous deux. Ce qui fut cause [317] que pour lui faire passer les deux autres  
3424 Rivieres, nous attachâmes ensemble quelques pieces de bois, ce qui faisoit une  
3425 espece de petit radeau que nous poussions Roland & moi en nageant.

3426 Nous passâmes près de plusieurs petits Forts Européens, où il n'y avoit  
3427 dans chacun qu'une Garnison de quatre ou cinq Soldats; leur petit nombre les  
3428 tenant en garde contre la surprise, ils refuserent tous de nous y recevoir, &  
3429 menacerent même de tirer sur nous, si nous en approchions. Notre guide nous fit  
3430 aussi voir en passant une mine d'or<sup>179</sup>. Tous les Negres qui y étoient avoient des  
3431 anneaux d'or aux doigts des pieds & des mains. On en voyoit jusques dans leurs  
3432 cheveux. Les petits fourneaux où ils faisoient ces bagues, des cœurs, & autres  
3433 pareils [318] petits bijoux étoient sous terre & en mauvais ordre. Aussi tous leurs  
3434 ouvrages paroissoient-ils très-mal faits. À peine ressembloient-ils aux choses dont  
3435 ils portoient le nom. Ils nous en donnerent pour de la poudre d'or, avec beaucoup  
3436 d'équité & presque poids pour poids.

3437 Nous arrivâmes enfin au Cap-Corse†, où nous avions tant d'envie de nous  
3438 voir, sans pressentir le nouveau malheur qui nous y attendoit. Nous retombâmes  
3439 entre les mains du même Capitaine Anglois qui nous avoit fait prisonniers. Quand  
3440 il nous revit, il crut que c'étoit une vision, ne pouvant s'imaginer que l'on pût  
3441 échapper aux périls où il nous avoit exposez en nous mettant à terre. Assurément,  
3442 dit-il, en me montrant du doigt à Monsieur Cazali, si nous ne mettons cet enragé à  
3443 la bouche du canon, nous [319] ne nous en déferons jamais. Vous ne gagneriez  
3444 pas à le faire, lui répondis-je en Anglois. Du moins si vous l'aviez fait plus tôt<sup>180</sup>,  
3445 vous y auriez perdu ma rançon & celle de mes Camarades que nous vous

<sup>179</sup> Saint George de la mine† à trois lieuës du Cap-Corse† [N.D.A.].

<sup>180</sup> G1732, G1733 et A1733 portent « plûtôt ».

3446 apportons. Alors nous lui présentâmes ce que nous avons de poudre d'or, qu'il  
 3447 prit sans façon, & après que nous lui eûmes raconté toutes les peines & les  
 3448 miseres que nous avons souffertes, durant le penible voyage qu'il nous avoit fait  
 3449 faire à pied si cruellement, il nous envoya dans un souterrain sans s'expliquer sur  
 3450 le traitement qu'il prétendoit nous faire.

3451 Monsieur Cazali sollicita fortement en notre faveur. Il représenta au  
 3452 Capitaine que nos deux Compagnons qui étoient morts si miserablement avoient  
 3453 assez payé<sup>181</sup> pour nous, & qu'il étoit persuadé qu'il auroit la générosité de nous  
 3454 laisser jouïr en liberté [320] d'une vie qu'avoient épargnée les Negres & les  
 3455 Monstres. Notre Avocat ne gagna rien, & nous demeurâmes encore quinze jours  
 3456 dans le souterrain. Nous n'en sortîmes même qu'à l'occasion d'une sotise, qui  
 3457 seule auroit dû m'y faire enfermer, si les hommes n'étoient pas aussi corrompus  
 3458 qu'ils le sont, & aussi familiers avec le crime.

3459 D'abord Monsieur Cazali n'avoit songé qu'à nous procurer une nourriture  
 3460 capable de nous rétablir, en nous envoyant souvent en secret d'excellens  
 3461 morceaux dont il se privoit lui-même, me vint un jour faire une assez longue  
 3462 visite dans ma prison<sup>182</sup>; & s'étant apperçû que je n'avois sur le corps que les  
 3463 mauvais restes de ma chemise bleüe qui me couvroient à peine la moitié du corps,  
 3464 il m'envoya dès qu'il fut de retour chez lui une de ses chemises par une [321]  
 3465 Negresse qui le servoit. Cette friponne ne s'acquitta qu'à demi de sa Commission.  
 3466 Elle se contenta de me faire des complimens de la part de son Maître, & d'y  
 3467 joindre de la sienne une infinité de choses obligeantes; mais elle garda la  
 3468 chemise.

3469 Lorsqu'elle fut retournée de ma prison chez-elle, Monsieur Cazali lui fit  
 3470 bien des questions sur mon compte, & il jugea par les réponses qu'elle lui fit  
 3471 qu'elle n'avoit pas donné la chemise. Il lui demanda pourquoi elle en avoit usé  
 3472 ainsi. Elle prit le parti de dire effrontement que la chemise lui appartenoit  
 3473 légitimement, & que je lui en avois fait present pour avoir ses bonnes graces. Elle

<sup>181</sup> G1732 porte « payez »; G1733 et A1733 corrigent.

<sup>182</sup> La syntaxe de cette phrase est défailante : on attendrait un « qui » après « Monsieur Cazali ».

3474 soutint ce mensonge avec tant de fermeté, que Monsieur Cazali la crut  
3475 pieusement, quoiqu'elle eut tout au moins quatre-vingt bonnes années.

3476 [322] Il trouva ce trait si plaisant, qu'il ne put s'empêcher d'en faire part à  
3477 quelques Officiers Anglois qui s'en divertirent avec lui. Ils conterent ensuite cette  
3478 belle histoire au Capitaine qui en rit encore plus qu'eux. Pour se procurer à mes  
3479 dépens une nouvelle scene Comique, ils m'amenerent tous en cérémonie après  
3480 souper cette beauté bisayeule. Plusieurs flambeaux la précédoient comme une  
3481 mariée que l'on auroit conduite au lit nuptial. Je vis bien que tous ces gaillards  
3482 venoient là pour s'égayer à mes frais, & sans sçavoir encore pourquoi ils  
3483 prenoient ce divertissement, je me prêtai de bonne grace à leurs plaisanteries. Je  
3484 badinai avec eux sur les charmes de la belle Brune, & ce que je leur dis là-dessus  
3485 les mit de si bonne humeur, que Monsieur Cazali nous vint dire le lendemain que  
3486 nous étions libres, & qu'on [323] nous alloit conduire à Juda†, où l'on me  
3487 permettoit même de mener avec moi ma jeune Maîtresse.

3488 Juda† sur les Côtes de Guinée† est un Port neutre en temps de guerre. Les  
3489 gros Vaisseaux n'y sçauroient entrer, & sont obligez de rester à la rade\*, parce  
3490 qu'il y a une barre ou une espece de banc de sable qui leur en bouche l'entrée.  
3491 Cette barre fait faire des lames d'eau qu'il faut prendre bien à propos, même avec  
3492 des Chaloupes pour n'y pas périr. Le Vaisseau qui nous portoit à Juda† y alloit  
3493 acheter des Negres. Quand nous fûmes dans sa Chaloupe, je m'apperçûs que les  
3494 Anglois faisoient une mauvaise manoeuvre en passant la barre; je voulus  
3495 gouverner, on m'en empêcha, & nous fîmes capot\* dans le moment.

3496 Il y a toujours là beaucoup de Negres qui accoutumés à ces sor-[324]tes  
3497 d'accidens & seurs d'attraper quelque récompense se jettent à l'eau & vont  
3498 secourir ceux qui en ont besoin. Deux d'entre eux m'aiderent d'abord à sauver  
3499 Monneville, puis donnant mon attention à Roland mon autre camarade, je le vis  
3500 assez loin de moi & il me sembla qu'il se noyoit. Je laissai aussi-tôt Monneville  
3501 entre les mains de deux Negres & je me rendis promptement auprès du Parisien,  
3502 que je racrochai par les cheveux. J'eus bien de la peine à le soutenir sur l'eau  
3503 jusqu'à-ce qu'il me vint du secours, parce qu'il n'avoit plus de connoissance &

3504 qu'il ne s'aidoit aucunement. Nous le crûmes mort quand il fut à terre; cependant  
 3505 il reprit insensiblement ses esprits & vingt-quatre heures après il n'y paroissoit  
 3506 plus.

3507           Nous nous aperçumes bien que nous étions enfin avec des com-  
 3508 [325]patriotes. Monsieur de Chamois Gouverneur du Fort François de Juda† eut  
 3509 pour nous des bontez qui tenoient moins d'un bon François que d'un pere. Il nous  
 3510 fit laver, frotter, raser, fournir du linge, des habits, de l'argent & nous donna sa  
 3511 table tant que nous y restâmes. Que ne fit-il pas pour nous engager à ne le point  
 3512 quitter! avec quelle ardeur nous offrit-il de contribuer à nous faire faire une  
 3513 fortune considerable! il est constant qu'il auroit eu grand besoin de nous dans le  
 3514 pays.

3515           Il se donnoit la peine d'enseigner lui-même l'art militaire à beaucoup de  
 3516 Negres, avec lesquels il auroit bien voulu secourir son allié le Roi de Juda†,  
 3517 qu'accabloient ses voisins, mais il lui falloit des Officiers à la tête de ses Negres,  
 3518 sans quoi c'étoient toujours de mauvaises troupes. Il ne fit aucun effort pour  
 3519 retenir Monneville, [326] quand il sçut pour quel sujet & avec quels ordres il  
 3520 avoit quitté la France; mais pour Roland & moi il nous declara en termes formels  
 3521 qu'il ne nous laisseroit point sitôt échaper.

3522           Il se passa près de trois mois avant qu'il se présentât aucune occasion de  
 3523 nous remettre en mer, & je desespérois presque de quitter ce pays, quand un  
 3524 Flibustier de la Martinique vint mouïller à la rade\* de Juda†. C'étoit le Vaisseau  
 3525 nommé *le Brave*, de six pieces de canon, dont l'Armateur s'appelloit Hervé<sup>183</sup>, &  
 3526 le Capitaine de Gennes<sup>184</sup>. Il y avoit dessus plusieurs Flibustiers de *Saint*  
 3527 *Domingue†* qui me connoissoient. Quand ils aprirent que j'étois là, ils vinrent  
 3528 avec leur Capitaine me prier de me joindre à eux; ce que je leur promis de faire,  
 3529 même malgré Monsieur de Chamois<sup>185</sup>, s'il vouloit s'y opposer.

---

<sup>183</sup> Personnage non identifié.

<sup>184</sup> S'agit-il de Jean-Baptiste de Gennes? Cela serait vraisemblable, si l'on ne tenait pas compte de la chronologie : l'épisode se déroule, au plus tôt, en 1711 (voir *supra*, p. 386 et « Marques d'ironie », *supra*, p. 89-93)

<sup>185</sup> G1732, G1733 portent « Monsieur Chamois »; A1733 corrige.

3530 [327] Je m'attendois effectivement que ce Gouverneur pourroit être tenté  
 3531 d'y mettre obstacle; néanmoins nous ne lui en eûmes pas plutôt demandé la  
 3532 permission Roland & moi, qu'il nous l'accorda, en nous témoignant avec  
 3533 politesse le regret qu'il avoit de nous perdre. Il exigea pourtant de nous une chose  
 3534 que nous ne pûmes lui refuser; c'étoit de lui prêter la main pour une expedition  
 3535 qu'il méditoit. Après quoi il consentiroit à notre séparation, pourvû qu'à notre  
 3536 place on lui laisseroit du moins une autre personne de l'équipage.

3537 Roland plus sage que moi s'offrit de lui-même à rester, ce qui fit un  
 3538 extrême plaisir à Monsieur de Chamois, parce que le Parisien étoit un fort brave  
 3539 garçon, bien entendu\* & qui lui devoit être d'un grand secours. Ce qui engagea  
 3540 Roland à prendre cette [328] resolution, c'est que les périls qu'il avoit courus sur  
 3541 mer & surtout le dernier, dont je venois de le sauver, l'avoient dégouté de cet  
 3542 élément. L'acquisition de la poudre d'or des Negres, quoique plus lente, lui parut  
 3543 preferable à l'attente de ces grands coups de Flibuste que peu de gens ont le  
 3544 bonheur de faire.

3545 Il fit en effet si bien ses affaires à Juda†, qu'en 1719. je l'ai vû passer par  
 3546 Nantes riche de quatre-vingt livres de poudre d'or qu'il portoit à Paris, dans le  
 3547 dessein de s'y établir avantageusement. Ma rencontre lui fit plaisir. Il ne se lassoit  
 3548 point de me repeter que je lui avois sauvé la vie; & je ne pus me défendre de  
 3549 recevoir de lui une livre de poudre d'or qui valoit alors environ deux mille cinq  
 3550 cens livres. Je ne sçai ce qu'il est devenu, je n'en ai point entendu parler depuis.

3551 [329] Pour revenir à Monsieur de Chamois, il exigea que nous allassions  
 3552 ravager l'Isle de Prince†, je ne sçai pour quelle raison; car il y avoit très peu de  
 3553 temps que Monsieur Parent l'avoit saccagée avec celle de Saint Thomé†. L'isle  
 3554 de Prince† est presque sous la ligne, & elle appartient aux Portugais. Nous y  
 3555 arrivâmes en sept jours. Nous prîmes terre à deux lieuës de la Ville, conduits par  
 3556 un Mulâtre fils d'un Blanc & d'une Sauvagesse de cette Isle. Il connoissoit le  
 3557 pays, & Monsieur de Chamois nous l'avoit donné pour nous servir de guide. Il

3558 prit si bien sa route & son temps que nous nous avançâmes jusqu'à l'entrée du  
3559 Faubourg<sup>186</sup> sans être découverts.

3560           Nous le fûmes alors par quelques Negres qui donnerent l'allarme dans la  
3561 place. Nous sentimes bien que sans la surprise nous ne l'aurions jamais emportée,  
3562 à [330] cause de notre petit nombre, puisque cinquante Bourgeois nous arrêterent  
3563 pendant une grosse demi-heure sur un pont fort étroit par lequel il nous falloit  
3564 passer. Ils ne firent cette resistance que pour donner aux autres habitans le loisir  
3565 de se retirer dans les bois avec ce qu'ils avoient de meilleur, puisque les  
3566 défenseurs du pont n'eurent pas plutôt lâché pied pour s'enfuir à la débandade,  
3567 que nous nous rendimes maîtres de la Ville sans opposition. Les habitans qui  
3568 s'étoient enfermez dans la Citadelle, l'abandonnerent pendant la nuit; de sorte  
3569 que le jour suivant nous y entrâmes sans coup ferir. Nous y trouvâmes huit pieces  
3570 de canon que nous enclouâmes & renversâmes dans les fossez.

3571           Monsieur Parent<sup>187</sup> avoit si bien ruiné les Habitans de cette Isle, que nous  
3572 n'en pûmes rien tirer par [331] les contributions. Ainsi, après avoir occupé  
3573 quelques jours leurs maisons, tandis qu'ils couchoient dans les Bois, nous y  
3574 mîmes le feu, afin que Monsieur de Chamois apprit que nous lui avions du moins  
3575 tenu parole. Nous résolûmes ensuite d'aller sur les Côtes de Bresil; mais avant  
3576 notre départ de cette Isle, nous commençâmes à éprouver ce que le sort nous  
3577 gardoit pour ce voyage. En voulant enlever quelques troupeaux de Moutons,  
3578 plusieurs de nos Camarades furent pris par les Habitans, & déchirez si  
3579 cruellement, que nous résolûmes de venger leur mort. Par malheur les Ennemis à  
3580 qui nous avions affaire étoient si alertes, qu'ils nous échappoient lorsque nous  
3581 nous imaginions les tenir. Leurs partis surprenoient toujours quelques-uns de nos  
3582 gens; ajoûtez à cela les chaleurs du climat encore plus [332] difficiles à supporter  
3583 que les fatigues de nos courses\*. Plusieurs de nos Compagnons tomberent  
3584 malades. Il en mourut dans l'Isle une partie, une autre sur Mer, de façon que nous

---

<sup>186</sup> G1732 et A1733 donnent « Fauxbourg »; G1733 corrige.

<sup>187</sup> Personnage non identifié.

3585 perdîmes du moins vingt personnes en voulant imprudemment en venger trois ou  
3586 quatre.

3587 De là jusqu'aux Côtes de Bresil nous fîmes retenus si long-temps en Mer  
3588 par le gros temps, que l'eau commençoit à nous manquer quand nous y  
3589 arrivâmes. Ainsi notre premier soin fut de chercher de l'eau douce. Pour cet effet,  
3590 nous descendîmes à terre deux nuits de suite sans en trouver, ce qui nous fit  
3591 résoudre à en prendre le jour sur quelque rivage écarté. Cela ne nous réussit point.  
3592 Nous fîmes apperçûs & repoussez partout.

3593 Le plus grand mal que nous firent les Portugais, c'est que nous [333]  
3594 ayant vûs pendant le jour examiner l'embouchure d'une petite Riviere, & ne  
3595 doutant point que nous n'eussions dessein d'y faire une descente pendant la nuit,  
3596 ils nous y dresserent une embuscade. Dès le troisième voyage que nous y fîmes,  
3597 ils enlevèrent notre Chaloupe, & dix de nos Camarades qu'ils surprirent furent  
3598 massacrez, sans qu'il nous fût possible de les secourir.

3599 Après ce malheur, nous fîmes trois mois entiers le joüet des vents, tantôt  
3600 poussez par devant Rio-Janeiro, vers Buenos-aires, & quand nous comptions d'y  
3601 pouvoir relâcher, nous étions aussi-tôt ramenez le long des Côtes vers Cayenne†,  
3602 où nous abordâmes à la fin tous malades, ayant été long-temps réduits à ne boire  
3603 chacun qu'un demi-verre d'eau en vingt-quatre heures, & à n'avoir enfin que nos  
3604 voiles à succer [334] le matin quand elles étoient mouillées par la rosée.

3605 Hors d'état de pouvoir tenir la Mer, nous résolûmes de nous retirer à la  
3606 Martinique, sitôt que nous fîmes un peu rétablis. Avant que d'y arriver nous  
3607 rencontrâmes en chemin Monsieur Dugué<sup>188</sup> Capitaine de Flibustiers de Saint  
3608 Domingue†, qui avec un équipage gaillard & frais embarqué, faisoit route vers  
3609 Angole†<sup>189</sup> sur le *François*, Bâtiment de huit pieces de canon. Nous  
3610 parlementâmes. Nous leur contâmes notre desastre, & comme je sçavois que de  
3611 Gennes alloit désarmer, j'acceptai la proposition que Dugué me fit de me prendre  
3612 sur son bord\*.

<sup>188</sup> Voir « Du Guay-Trouin, René » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>189</sup> Sur les Côtes d'Afrique vers les 10. degrés de latitude Meridionale [N.D.A.].

3613 Monneville n'avoit garde de me suivre. Il étoit si fatigué de la Mer & des  
 3614 miseres qu'il avoit souffertes, qu'il n'étoit pas recon-[335]noissable. Il me  
 3615 conjura les larmes aux yeux de ne le pas quitter & de le conduire en France,  
 3616 m'assurant qu'il y avoit de quoi me faire vivre heureux avec lui, & m'offrant dès  
 3617 lors la moitié de son bien; mais je n'étois pas encore assez las de la Mer pour  
 3618 accepter ses offres. Tout ce que je pûs faire pour lui, fut de prier de Gennes de lui  
 3619 chercher occasion de repasser en France, & de me rendre caution de tout ce que  
 3620 mon ami lui pourroit devoir.

3621 Dugué avoit le plus fort équipage que j'eusse encore vû dans la Flibuste,  
 3622 & son Vaisseau étoit excellent voilier. Ainsi je me trouvai là avec des Camarades,  
 3623 qui n'ayant pas moins bonne opinion d'eux-mêmes, que de disposition à bien  
 3624 faire, me promettoient de me dédommager de la mauvaise équipée que je venois  
 3625 de faire. Nous n'allâmes pas jusqu'aux Côtes [336] d'Affrique pour mettre à  
 3626 l'épreuve leur bonne volonté. Nous rencontrâmes à la hauteur de l'Isle de Sainte  
 3627 Helene†, où nous comptions tous de relâcher, un Vaisseau Anglois de trente  
 3628 pieces de canon.

3629 Nous nous disposâmes à l'aborder, & lui à éviter l'abordage. Il fit feu sur  
 3630 nous pendant deux heures entieres & nous tua bien du monde. Le malheureux  
 3631 Dugué fut du nombre des morts, & l'on me fit Capitaine sur le champ. Je me mis  
 3632 aussi-tôt à donner mes ordres pour l'accrocher\*; & la longue resistance des  
 3633 Anglois nous animant contre eux aussi-bien que la mort de notre Chef, nous les  
 3634 maltraitâmes si fort, que lorsqu'ils<sup>190</sup> amenerent, il n'en restoit presque pas un qui  
 3635 fût en état de se défendre.

3636 L'extrême desir que j'avois de me venger des maux que les Por-  
 3637 [337]tugais m'avoient faits, fut cause que je proposai à mon petit Conseil de  
 3638 retourner en Amerique croiser sur les Côtes du Bresil. Mon avis fut approuvé  
 3639 unanimement<sup>191</sup>, quand j'eus fait observer la difficulté qu'il y avoit à nous défaire  
 3640 de notre prise ailleurs qu'à Saint Domingue† ou à la Martinique, & que je leur

<sup>190</sup> G1732 porte « losqu'ils » et G1733, « lorqu'ils »; A1733 corrige.

<sup>191</sup> G1732, G1733 portent « unanimement »; A1733 corrige.



3641 eus représenté que rarement les Flibustiers faisoient fortune sur les Côtes  
 3642 d’Affrique, parce qu’il s’y rencontroit presque autant de Vaisseaux de guerre que  
 3643 de Marchands, & qu’il n’y avoit point là pour eux de retraites commodes.

3644           Quand nous approchâmes du Bresil, nous envoyâmes six des nôtres avec  
 3645 quelques Anglois au petit Goave† pour y vendre notre prise, & revoyant ces  
 3646 petites Isles où deux mois auparavant on m’avait refusé de l’eau, j’y fis faire des  
 3647 descentes, que les Pêcheurs [338] qui les habitent ne pouvoient plus empêcher.  
 3648 Nous mîmes tout à feu & à sang & jettâmes dans la mer une quantité prodigieuse  
 3649 de poissons secs que nous y trouvâmes & qui faisoient tout leur bien. Nous  
 3650 passâmes pendant la nuit tout au travers de la riviere du Janeiro† pour aller faire  
 3651 du bois & de l’eau dans l’Isle de Sainte Anne†.

3652           Quoique cette Isle soit fort petite n’ayant guere qu’une lieuë de circuit, il y  
 3653 a cependant vers le milieu un très beau bassin d’eau douce. C’est là que j’ai vû  
 3654 des oiseaux d’une couleur bien extraordinaire. Leur corps étoit d’un rouge fort  
 3655 vif, leurs aîles & leur queuës du plus beau noir du monde<sup>192</sup>. Nous aprochâmes  
 3656 ensuite du continent & faisant de temps en temps des descentes, nous ruinions les  
 3657 habitations & mettions à un prix excessif la liberté des prisonniers [339] qui  
 3658 pouvoient se racheter.

3659           Nous enlevâmes entre autres à douze lieuës du Rio Janeiro un Capitaine  
 3660 Garde-Côte\*, sa femme, deux grandes filles, un Carme & plusieurs Esclaves. Le  
 3661 Carme étoit frere du Capitaine & s’étoit transporté chez lui de son Couvent de  
 3662 Saint Sebastien<sup>193</sup> par ordre exprès de leur bonne mere, qui vouloit avant que de

---

<sup>192</sup> Dans sa *Relation d’un voyage fait en 1695, 1696 & 1697*, François Froger donne des précisions sur la situation des îles de Sainte-Anne et sur la faune qu’elles abritent, notamment sur le cardinal : « Nous jettâmes l’anchre aux Isles sainte Anne du côté de la Terre ferme, dont ces Isles sont éloignées de deux petites lieuës : elles servoient autrefois de retraite aux Hollandois, lorsqu’ils entreprirent la conquête du Bresil. Elles sont trois; la plus grande est au milieu, elle a environ une lieuë & demi de circuit, & du côté de la Terre-ferme une anse de sable fort agreable, & où on fait de tres-bonne eau. On y trouve quelques fruits sauvages, du Pourpier, & de petites Cerises canelées qui ont à peu près le goût des nôtres. § On entend chanter dans les bois, dont ces Isles sont couvertes, quantité de petits Oiseaux fort agreables, & d’un plumage rare; entr’autres des Perroquets, des Cardinaux & des Colibris. § Le Cardinal est une espece de petit moineau, dont les aîles & la queuë sont noires, & le reste du corps d’une couleur d’écarlate très-vive.» (*op. cit.*, p. 60-61)

<sup>193</sup> Capitale de la Province du Rio Janeiro [N.D.A.].

3663 quitter ce monde, avoir la consolation de voir ses deux fils assemblez & leur  
 3664 donner sa bénédiction. Cette pieuse mere, après leur en avoir départi\* à chacun sa  
 3665 part & portion, prenoit congé d'eux, quand nous assaillimes l'habitation. Les  
 3666 premiers coups que nous tirames interrompirent le lugubre ceremonial de leurs  
 3667 adieux, & une frayeur muette succeda aux plaintes & aux cris mesurez dont la  
 3668 maison venoit de retentir.

3669 [340] Personne ne fit mine de s'opposer à nous qu'une jeune Dame plus  
 3670 aguerie que les autres, qui se mit en devoir de nous fermer impoliment la porte au  
 3671 nez; mais par malheur pour elle un coup de mousquet l'envoya dans l'instant  
 3672 tenir compagnie à la bonne femme. Le Carme effrayé s'enfuit dans le jardin. Le  
 3673 Capitaine qui s'y étoit pareillement jetté tirailla d'abord sur nous, sans  
 3674 s'apercevoir que nous enlevions sa femme & ses filles. Dès que ses yeux furent  
 3675 frappez de ce spectacle & qu'il prit garde que nous nous préparions à mettre le  
 3676 feu à la maison, il cessa de se deffendre & se rendit de bonne grace. Le Moine y  
 3677 fit plus de façons. Il nous somma d'abord de la part du Ciel de lui laisser la vie,  
 3678 puis comme s'il se fut défié d'obtenir de nous cette grace de cette façon, il se  
 3679 radoucit tout à coup, [341] se prosterna humblement à nos pieds & nous conjura  
 3680 par le cierge beni à la clarté duquel l'âme de sa mere venoit de s'envoler, & qu'il  
 3681 tenoit encore entre ses mains.

3682 Ne jugez pas de moi par l'habit, nous crioit-il; je suis Prêtre, Messieurs.  
 3683 Ne trempez point vos mains dans le sang d'un Ecclesiastique, d'un Religieux,  
 3684 d'un Carme. Je ne vous demande que la vie. Accordez-la-moi par pitié, ou plutôt  
 3685 pour votre propre interest. Je connois cette habitation & je m'offre à vous  
 3686 indiquer tout ce qu'il y a de bon & qui vaut la peine d'être emporté. À un  
 3687 discours si pathetique, nous le rassurâmes, à condition qu'il nous tiendrait parole;  
 3688 ce qu'il ne manqua pas de faire. Il nous ouvrit tout ce qui fermoit à clef, en nous  
 3689 disant : Prenez, Messieurs, tout est à vous; & il disoit ces [342] paroles avec tant  
 3690 d'ardeur, de bonne foi & de desinterressement, qu'il n'étoit pas possible de douter  
 3691 qu'il n'eût sincerement renoncé aux biens terrestres.

3692            Nous lui eûmes obligation de bien des choses, qui sans lui auroient échappé  
 3693 à nos recherches, & surtout de douze Negres qu'il nous fit prendre dans un  
 3694 endroit, où jamais nous ne nous serions avisez de les aller chercher. Ils ne firent  
 3695 aucune resistance, persuadez qu'ils étoient, comme l'âne de la fable<sup>194</sup>, que  
 3696 puisqu'il leur falloit être toujours esclaves, il leur devoit être indifferent de qui ils  
 3697 le fussent.

3698            Comme il est difficile de contenter tout le monde, le procedé généreux du  
 3699 Carme revolta toute sa famille. Sa belle-sœur principalement, un peu mutine de  
 3700 son naturel, s'emporta contre lui sans ménager les termes. Le pourriez-[343] vous  
 3701 croire, Messieurs, nous dit-elle, quand ils furent tous sur notre bord\*, que cette  
 3702 creature qui vient de périr étoit la compagne de ce Reverend Pere, qui a eu  
 3703 l'effronterie de l'amener chez moi, quoiqu'il n'y vint que pour recevoir les  
 3704 derniers soupirs de sa mere.

3705            Elle alloit continuer l'éloge du Moine, quand son mari lui imposa silence  
 3706 pour nous faire excuse de son emportement. Vous voyez bien, Messieurs, nous  
 3707 dit-il, que c'est la colere qui répand tant de venin sur le portrait qu'on vous fait de  
 3708 mon frere. C'est un coquin, j'en demeure d'accord, mais on n'auroit pas dû vous  
 3709 le dire pour notre honneur & pour celui de la Religion. Ne soyez pas scandalisez  
 3710 de ce que vous venez d'entendre. Les Religieux ne sont point ici tels qu'on vous a  
 3711 dépeint celui-ci. Ils sont éclairés, vertueux, [344] zelez pour la foi & toujours  
 3712 prêts à la sceller de leur sang.

3713            Le bon Portugais ne disoit rien qui ne fut veritable, mais il n'ajoutoit pas  
 3714 que dans ce nouveau monde il y avoit aussi beaucoup de Moines ignorans, oisifs,  
 3715 libertins & qui n'avoient pris le parti du Couvent que pour vivre avec impunité  
 3716 dans le luxe, la molesse & l'abondance. Il ne nous avoüoit pas ce que nous  
 3717 sçavions déjà, que dans ce pays-là qui dit Moine, dit un homme puissant, absolu,

---

<sup>194</sup> Cette fable est sans doute « L'âne et ses maîtres » dans laquelle Jean de La Fontaine raconte l'histoire d'un âne insatisfait de son état qui passe successivement entre les mains d'un jardinier, d'un corroyeur et d'un charbonnier : « Notre condition jamais ne nous contente : / La pire est toujours la présente. / Nous fatiguons le Ciel à force de placets. / Qu'à chacun Jupiter accorde sa requête, / Nous lui romprons encor la tête. » (*Fables*, édition présentée, établie et annotée par Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1991, p. 180-181)

3718 fier, indépendant, un homme craint des Grands, respecté & presque adoré du  
3719 peuple, qui n'a ni l'esprit ni la hardiesse de se scandaliser de sa conduite.

3720 Comme ce n'étoit pas des mœurs de nos prisonniers qu'il s'agissoit alors,  
3721 mais de leur rançon, nous les obligeâmes d'écrire au Gouverneur du Rio Janeiro  
3722 dont ils étoient parens, que nous lui de-[345]mandions pour leur liberté une  
3723 certaine quantité de farines, de viandes & d'eau-de-vie; que si nous ne recevions  
3724 cette provision dans vingt-quatre heures, & s'il sortoit du Port le moindre  
3725 Bâtiment, le Capitaine en répondroit aussi bien que toute sa famille. Aparentment  
3726 que le degré de leur parenté avec le Gouverneur n'alloit pas jusqu'au droit  
3727 hereditaire en faveur de celui-ci, puisqu'il le servit à point nommé, malgré ce que  
3728 les conditions que nous lui imposions avoient de dur & de fier.

3729 De notre côté, nous n'eûmes pas plutôt les provisions abondantes que  
3730 nous avions demandées, que nous mimes nos prisonniers à terre très contents de  
3731 notre procedé. Le Capitaine surtout nous témoigna qu'il étoit moins touché de la  
3732 liberté qu'il recouvroit, que des égards & du respect que [346] nous avions tous  
3733 eus pour sa femme & pour ses filles. Quant à elles, en tombant entre les mains  
3734 des François, & des François Flibustiers encore, je suis seur qu'elles ne s'étoient  
3735 point attenduës à tant de moderation. Véritablement je ne sçai si la continence  
3736 tant vantée de Scipion l'emportoit de beaucoup sur celle que nous eumes dans  
3737 cette conjoncture<sup>195</sup>.

---

<sup>195</sup> Au cours de la deuxième guerre punique, le général romain Scipion, dit l'Africain (235-183 av. J.-C.), a montré beaucoup de bonté et de continence à l'égard des prisonnières ibères, selon l'historien Polybe : « Parmi les captives se trouvait la femme de Mandonios, le frère d'Andobalès, le roi des Ilergètes, qui se jeta aux pieds de Scipion et le conjura avec des larmes de les traiter avec plus de considération que ne l'avaient fait les Carthaginois. Ému, le Romain lui demanda ce dont elles avaient besoin. C'était une femme âgée, qui inspirait le respect par une certaine dignité d'allure. Comme elle gardait le silence, Scipion fit comparaître ceux qui avaient été chargés du service des femmes. Ces gens lui assurèrent qu'elles avaient pu disposer en abondance de tout ce dont elles avaient besoin. Mais comme la femme étreignait à nouveau les genoux de Scipion et lui répétait le même discours, la perplexité du Romain s'accrut encore. Supposant que leurs gardiens se montraient négligents et que ce qu'ils venaient d'affirmer n'était que mensonge imaginé pour la circonstance, il invita les femmes à reprendre courage en leur disant qu'il mettrait à leur service bien d'autres gens, qui veilleraient à ce qu'elles ne manquaient de rien. Alors, après un instant d'hésitation, la femme de Mandonios lui dit : "Tu ne saisis pas bien ce que nous disons, général, si tu t'imagines que c'est pour une question de nourriture que nous t'adressons ici cette prière." Scipion comprit alors ce qu'elle voulait dire et, observant les filles d'Andobalès et de plusieurs autres chefs, qui étaient dans la fleur de leur jeunesse, il ne put s'empêcher de verser des larmes,

3738 Pour le Carme il n'eut pas sujet de se loïer de nous. Une heure avant qu'il  
 3739 nous quittât on lui fit une piece à laquelle je n'eus point de part & que je  
 3740 desapprouvai fort. Quelques Flibustiers se firent un jeu de le traiter comme  
 3741 l'amant d'Héloïse<sup>196</sup>. Je les blâmai, & toutefois je ne pûs m'empêcher d'en rire  
 3742 aussi lors que le Chirurgien\* à qui principalement je voulus faire des reproches,  
 3743 me dit du plus grand sang froid du monde, que cette cure lui feroit hon-[347]neur,  
 3744 que l'operation n'avoit duré qu'une minute, qu'il répondoit de la guerison  
 3745 corporelle de son malade, & qu'il y avoit tout lieu d'esperer la spirituelle.

3746 Le Gouverneur du Rio Janeiro fut outré de notre hardiesse, & regardant  
 3747 comme le dernier affront la loy que je lui avois imposée de nous fournir lui-même  
 3748 des vivres, il jura solemnellement ma perte & ne songea qu'à se venger. Il  
 3749 communiqua son dessein aux quatorze Capitaines des Côtes, & mettant ma tête à  
 3750 prix, il les pria de faire publier qu'il donneroit quatre mille pieces de monnoye  
 3751 d'or à celui qui la lui aporeroit. Quelle difference, grand Dieu! je n'en trouverois  
 3752 pas aujourd'hui quatre sols\*!

3753 Je me sentis si fier de l'honneur signalé que les Portugais daignoient me  
 3754 faire, que je leur donnois souvent occasion de tra-[348]vailler à gagner le prix  
 3755 proposé. Nous faisons continuellement des descentes & dans nos pillages nous

---

car cette femme venait, en quelques mots, de lui montrer la nature du danger auquel elles étaient exposées. Cette fois donc il fit bien voir qu'il avait compris ce qu'elle lui disait. Il lui prit la main et l'invita, elle et ses compagnes, à se rassurer. Il veillerait sur elle, leur dit-il, comme si elles étaient ses sœurs ou ses filles et il mettrait à leur service, comme il l'avait promis, des hommes de confiance. [...] § Vers le même moment, quelques soldats romains, qui avaient trouvé une jeune fille d'une beauté incomparable et qui savaient que Scipion était amateur de filles, la lui amenèrent en la lui présentant comme un cadeau qu'ils lui faisaient. Scipion, frappé d'admiration par sa beauté, leur répondit que, s'il n'était qu'un simple particulier, aucun présent ne pourrait lui être plus agréable, mais que, étant général, c'était bien le dernier qu'il accepterait. Par ces mots, il donnait à entendre qu'il y a dans la vie des périodes de repos et de détente où ce genre de distraction constitue, quand on est jeune, le plus agréable des passe-temps, mais qu'il est extrêmement mauvais pour le corps comme pour l'esprit de se livrer à de tels plaisirs dans les périodes d'activité. Il remercia donc les soldats, mais, ayant fait venir le père de cette jeune personne, il la remit entre ses mains et l'invita à la marier avec quelqu'un de ses concitoyens. Cette façon d'agir, qui révélait sa maîtrise de soi et sa tempérance, fut fort appréciée par ses subordonnés.» (*Histoire*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2003, p. 724-725; voir également Tite-Live, *Histoire romaine*, Paris, Librairie Garnier frères, 1950, t. 5, p. 569-571)

<sup>196</sup> Pierre Abélard (1079-1142), philosophe et théologien français. L'oncle d'Héloïse, la jeune femme dont il était secrètement amoureux, le fit châtrer et Abélard se retira à l'abbaye de Saint-Denis, puis à Saint-Gildas-de-Rhuys (*PRNP*, « ABÉLARD ou ABAILARD (Pierre) »).

3756 ne conservions que les Negres; puis quand nous en avons un certain nombre,  
 3757 nous mettions pavillon Anglois pour les aller vendre plus loin. On connut bientôt  
 3758 la tromperie, & sans respect pour le pavillon bleu, on tiroit souvent sur nous. On  
 3759 nous dressa tant de pièges, que ma tête<sup>197</sup> précieuse pensa faire enfin le voyage du  
 3760 Rio Janeiro sans le reste de mon corps.

3761 Le Gouverneur ayant appris que nous étions entre sa Capitanie & celle de  
 3762 Spiritu-Sancto†, fit sortir sur nous plusieurs fregates\*, qui prenant le large, se  
 3763 flattoient de nous surprendre vers les côtes & nous y envelopper. Le Capitaine de  
 3764 la premiere que nous aperçumes fit une manœuvre dont tout autre que moi auroit  
 3765 été peut-[349] être la dupe comme je le fus. Il pousoit devant lui deux mauvais  
 3766 Bâtimens appelez Semaques\*, montez chacun de douze à quinze hommes, qui ne  
 3767 nous voyoient pas sitôt qu'ils feignoient de faire tous leurs efforts pour nous  
 3768 éviter, & cependant ils se laissoient prendre.

3769 Quand la fregate\* parut à son tour ses sabors étoient fermez, ses voiles en  
 3770 pantaines comme celles d'un Vaisseau délabré, sa manœuvre languissante & sept  
 3771 ou huit hommes qui paroisoient dessus sembloient aussi se tourmenter pour nous  
 3772 échaper & gagner la côte. Je crus sottement que c'étoit un troisième Semaque\*  
 3773 aussi facile à prendre que les deux autres, & qu'il suffisoit d'aller voir avec notre  
 3774 chaloupe s'il n'étoit pas plus riche qu'eux. Le calme qui regnoit alors & qui nous  
 3775 empêchoit de le joindre aisément [350] avec notre Vaisseau, fut cause que je pris  
 3776 ce parti.

3777 Je descendis donc dans la chaloupe avec une douzaine de Flibustiers, &  
 3778 nous l'eûmes bientôt atteint. Le trop de vivacité des Portugais nous sauva. Au  
 3779 lieu de nous laisser monter sur leur bord\* sans se découvrir, ils se leverent avec  
 3780 précipitation dès que nous fûmes à la portée du pistolet & firent sur nous une  
 3781 décharge de deux à trois cens coups de fusil qui nous troublerent terriblement.  
 3782 Notre chaloupe d'un autre côté pensa périr par le mouvement subit que nous  
 3783 fimes pour virer de bord à ce coup de surprise. Nous étions d'autant plus éloignez  
 3784 de nous y attendre, qu'à notre approche trois ou quatre de ceux qui paroisoient

---

<sup>197</sup> G1732 donne « tête »; G1733 et A1733 corrigent.

3785 sur la fregate\* avoient mis un pavillon François, comme malgré leurs camarades,  
 3786 & avoient crié vive le Roi [351] de France, nous disant qu'ils étoient Canoniers  
 3787 de Saint Malo, & qu'ils n'avoient pris parti parmi les Portugais que parce que  
 3788 Monsieur du Gué-Trouïn les avoit laissez malades au Rio Janeiro, après  
 3789 l'expedition dans laquelle il avoit pillé cette Ville, pour venger les traitemens  
 3790 faits à Monsieur le Clerc<sup>198</sup>.

3791 Ils étoient effectivement Canoniers François; mais les traîtres après avoir  
 3792 trahi leur patrie ne demandoient qu'à faire triompher d'elle ses plus cruels  
 3793 ennemis. On peut juger dans quels termes nous les apostrophâmes en nous  
 3794 éloignant, tandis que ces perfides faisant usage de leur adresse nous répondoient à  
 3795 coups de canon, tant que nous fûmes à sa portée, & n'en tiroient guere à faux\*.  
 3796 Nous ne doutâmes point que cette fregate\* ne fut soutenuë & nous écartant d'elle  
 3797 & de la [352] côte à force de rames, nous tachâmes d'éviter les suites d'une  
 3798 manœuvre si bien concertée. En effet au bout d'une heure nous découvrimes une  
 3799 autre fregate\* qui n'attendoit que le vent pour venir tomber sur nous.

3800 Une telle conspiration contre ma tête ne demeura pas impunie. Je fis de  
 3801 nouvelles descentes & de nouveaux ravages, jusqu'à ce qu'ayant pris que  
 3802 pendant que nous nous amusions à les faire, un riche Vaisseau revenant  
 3803 d'Angole† étoit entré paisiblement dans la Riviere du Janeiro†. Nous changeâmes  
 3804 de batterie & résolumes de croiser quelque temps devant son embouchure. Nous  
 3805 eumes bientôt sujet de nous en applaudir : il n'y avoit pas un mois que nous y  
 3806 étions, quand nous aperçumes un Vaisseau que nous ne pûmes joindre qu'à la vûë  
 3807 de la côte. Il étoit de trente-six pie-[353]ces de canon. Il revenoit de la mer du  
 3808 Sud†, & certainement on ne l'attendoit pas, puisque depuis sept ans qu'il étoit  
 3809 parti pour les Isles Orientales, il n'avoit point donné de ses nouvelles & qu'on le  
 3810 devoit croire perdu.

3811 Le Capitaine étoit un jeune homme des plus braves, qui ne demanda pas  
 3812 mieux que d'en venir promptement à l'abordage, quoiqu'il n'eut que cent  
 3813 hommes d'équipage. La vûë de leur patrie, où ils rapportoient de grandes

---

<sup>198</sup> Voir « Du Clerc, Jean-François » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

3814 richesses après tant de travaux & de dangers, leur inspiroit à tous un courage  
 3815 heroïque. Pendant plus d'une demi-heure que nous restâmes en deux fois sur leur  
 3816 pont, il nous fut impossible de gagner sur eux le moindre avantage. Ils nous  
 3817 faisoient toujours déborder & retirer honteusement à notre Vaisseau. Il se faisoit  
 3818 alors une suspension d'armes de part & d'autre, [354] comme pour reprendre  
 3819 haleine, puis quand nous retournions à la charge, nous trouvions une égale  
 3820 resistance.

3821           Pleins de honte & de dépit nous redoublâmes nos efforts & resolumes la  
 3822 troisième fois d'y périr plutôt que de reculer. J'avois remarqué, qu'après la  
 3823 première décharge de leur mousqueterie, les Portugais s'en tenoient comme nous  
 3824 à l'arme blanche & combattoient presque tous l'épée à la main. J'en parlai à mes  
 3825 camarades & leur ordonnai de s'attacher chacun à son homme autant que cela se  
 3826 pourroit. Ce qui nous réussit parfaitement, parce que nos ennemis avoient moins  
 3827 d'adresse que de courage, & que se battant avec fureur & par consequent sans  
 3828 mesure, ils ne faisoient point de fautes dont nous ne sçeussions tirer avantage.  
 3829 Leur nombre commença donc à diminuer plus que [355] le nôtre, & quoiqu'ils  
 3830 combattissent toujours avec le même acharnement, nous sentimes bien que la  
 3831 victoire étoit à nous.

3832           Le Capitaine voyant enfin qu'il n'y avoit plus de ressource, se jetta à la  
 3833 Mer pour essayer de gagner le rivage en nageant, & se sauver du moins avec ce  
 3834 qu'il avoit sur lui, mais il reçut dans l'eau un coup de fusil qui lui cassa la cuisse.  
 3835 Il fut contraint de se nommer pour conserver sa vie. Le reste de l'équipage  
 3836 demanda quartier en même temps. La bravoure de ces Portugais fit changer en  
 3837 estime la haine que nous avions pour toute la nation. Nous fimes panser les  
 3838 blessés, & n'eûmes pas moins de soin d'eux que de nos propres Camarades.

3839           En deshabillant pour cet effet le Capitaine qui n'avoit plus de  
 3840 connoissance, nous trouvâmes dans sa chemise plusieurs paquets [356] de petits  
 3841 cailloux bien enveloppez, & comme je ne me connoissois guere en pareille  
 3842 marchandise, je la regardois attentivement. J'entendis une voix foible, qui de la  
 3843 foule des morts & des mourans me disoit *Diemainté Diemainté, Signor fortouna,*



3844 *fortouna*<sup>199</sup>. C'étoit un Portugais expirant, qui dans la crainte que notre ignorance  
 3845 ne nous fit mépriser & perdre un butin si précieux, avoit la bonté de nous en faire  
 3846 connoître la valeur. C'étoit une quantité considerable de diamans brutes. Il y en  
 3847 avoit du moins pour trois cens mille livres, si j'en juge par la part que j'en eûs.  
 3848 J'en vendis à Nantes en 1713. une partie à Monsieur de Bonnefond<sup>200</sup>  
 3849 Commissaire à Brest, & à Monsieur de Pradine<sup>201</sup> frere de ce Monsieur Cazali,  
 3850 Capitaine de Corsaire dont j'ai parlé.

3851 Je gardai cinq ou six jours une [357] vingtaine de Portugais qui ne  
 3852 voulurent pas mourir de leurs blessures. Nous fimes tous nos efforts pour les  
 3853 engager à rester avec nous & à remplacer les Camarades que nous avons perdus.  
 3854 Ces Portugais si braves & si dignes d'être Flibustiers, ne furent point tentés de  
 3855 cette qualité. Ils aimèrent mieux l'état obscur de Bourgeois du Rio-Janeiro. Nous  
 3856 les mîmes donc à terre à vingt-cinq lieuës de cette Ville, leur laissant leurs habits,  
 3857 des vivres, & beaucoup plus d'argent qu'il ne leur en falloit pour s'y rendre. Nous  
 3858 fimes plus : voyant que notre prise étoit des plus riches, nous leur donnâmes une  
 3859 assez grosse partie de leurs marchandises pour les sauver de la mendicité<sup>202</sup>.

3860 Leur Capitaine qui guerit de sa blessure se sentit si touché de notre  
 3861 procedé, que s'adressant aux Portugais : Non, leur dit-il, [358] ce n'est pas les  
 3862 François qu'il faut regarder comme nos Ennemis; ce sont les Ministres de la Cour  
 3863 de Lisbonne qui osent déclarer la guerre à une si généreuse nation; puis se  
 3864 tournant vers nous, il nous jura sur son honneur qu'il étoit moins sensible à la  
 3865 perte de ses richesses qu'à notre générosité. Il ajouta qu'en sa considération,  
 3866 j'allois être autant aimé dans sa Ville que j'y étois haï. J'aimai mieux l'en croire  
 3867 sur sa parole, que d'éprouver s'il avoit assez de crédit pour cela sur l'esprit de ses  
 3868 Compatriotes.

3869 J'emmarinai\* ma prise que je menai à Saint Domingue†, où nous la  
 3870 vendîmes dix-huit cens mille livres. Quelque temps après, au commencement de

<sup>199</sup> Traduction libre : « Des diamants, des diamants, Monsieur. Une fortune! ».

<sup>200</sup> Voir « Bonnefond » dans Annexe I (« Notices biographiques »).

<sup>201</sup> Personnage non identifié.

<sup>202</sup> G1732 et G1733 donnent « mandicité »; A1733 corrige.

3871 1712<sup>203</sup>. je passai à la Martinique, où j'appris que Monsieur Phelipeaux<sup>204</sup> qui en  
 3872 étoit Gouverneur faisoit armer pour une entreprise contre les Anglois. [359] On  
 3873 avoit résolu de leur enlever Antigua†, ou du moins d'y faire le ravage. Ce fut  
 3874 Monsieur de Cassare qui se chargea de l'expédition. Il prit pour cela cinq  
 3875 Vaisseaux de Roy & trois mille hommes de troupes, ausquelles Monsieur  
 3876 Phelipeaux\* nous engagea de nous joindre près de trois cens Flibustiers qui nous  
 3877 trouvions alors à la Martinique.

3878 Les Anglois étoient sur leurs gardes, & nous essayâmes inutilement de  
 3879 faire une descente dans Antigua†. Monsieur de Cassare en fut piqué jusqu'au  
 3880 vif, & ne voulant pas qu'il fût dit qu'il avoit fait en vain une telle levée de  
 3881 boucliers, il rabatit sur Mont-Sarra†, où les Anglois se trouverent trop foibles  
 3882 pour empêcher notre débarquement. Ils avoient en récompense fait huit ou dix  
 3883 petits retranchemens qu'il falloit forcer avant que d'arriver à la Ville. [360]  
 3884 Monsieur de Cassare rangea son armée en bataille, & ordonna aux Flibustiers  
 3885 d'être exacts à l'ordre comme les autres troupes.

3886 Nous gardâmes donc gravement les rangs jusqu'au premier retranchement  
 3887 que nous emportâmes après quelque résistance. Nous fûmes choqués de cette  
 3888 façon de combattre; & trouvant ridicule le flegme avec lequel les Soldats d'un  
 3889 Bataillon comptent discrettement leurs pas, & ne songent qu'à mesurer leur  
 3890 démarche, tandis que les Ennemis ont le temps d'en déranger la simetrie à coups  
 3891 de fusil, nous nous laissâmes aller à notre impetuositè dès le second  
 3892 retranchement, & laissant là les drapeaux, les tambours pour courir à la  
 3893 débandade sur les Anglois, nous les poussâmes de retranchement en  
 3894 retranchement, & nous entrâmes avec eux dans la Ville.

3895 [361] Monsieur de Cassare fut alors bien obligé de doubler le pas. En  
 3896 entrant dans la place, il nous fit les plus rudes réprimandes. Il nous representa  
 3897 qu'outre la faute de désobéissance, nous nous étions exposez à nous faire tailler  
 3898 en pieces par notre imprudente vivacité. Cependant comme il voyoit son

<sup>203</sup> G1732 donne « 1612. », mais il s'agit d'une erreur, qu'A1733 corrige; G1733 donne « 1713. ».

<sup>204</sup> Voir *supra*, p. 377, note 146.

3899 éloquence contredite par l'événement & notre étourderie justifiée, il n'en fut plus  
3900 question, & le reste du jour fut employé à piller la Ville & à ruiner les habitations.

3901 Le butin se portoit en commun sur les Vaisseaux pour être partagé à la  
3902 Martinique, ainsi le pillage se faisoit d'abord dans la Ville avec plus d'ordre que  
3903 nous n'en avions observé pour la prendre. Mais la mort d'un de nos Flibustiers  
3904 pensa faire dégénérer en guerre civile celle que nous faisons si paisiblement aux  
3905 An-[362]glois. Ce Flibustier s'étant présenté pour entrer dans une maison d'assez  
3906 belle apparence, un Officier François qui étoit à la porte avec quelques Soldats,  
3907 voulut l'en empêcher. Le Flibustier lui demanda de quel droit il s'emparoit de  
3908 cette maison, lui qui non plus que ses camarades n'avoit pas contribué à la prise  
3909 de la Ville. L'Officier au lieu de lui répondre le fit repousser par ses Soldats, &  
3910 tandis que le malheureux se retourna pour nous appeler à son secours, il reçut  
3911 deux coups d'épée dont il tomba mort sur la place.

3912 Quelques Flibustiers s'en aperçurent & nous en avertirent. Nous  
3913 commençames à nous rassembler & à faire appeler ceux des nôtres qui se  
3914 trouvoient éloignés. Heureusement Monsieur Cassare informé des mouvemens  
3915 qu'on nous voyoit faire accourut [363] & nous trouva prêts à attaquer les  
3916 François qui se préparoient à nous recevoir courageusement, dix au moins contre  
3917 un. La présence du Chef ne nous desarma pas, & peut-être eut-il été forcé de se  
3918 mettre contre nous à la tête des siens, si nous offrant satisfaction, il ne nous eut  
3919 promis de nous livrer l'Officier dont nous nous plaignions. Cette promesse nous  
3920 apaisa. Elle ne fut pourtant point accomplie : l'Officier disparut & nous  
3921 oubliâmes cette affaire.

3922

3923

*Fin du deuxième Volume.*

3924

3925        *La suite des Aventures du Chevalier de Beauchêne est à Tours, entre les mains*  
3926        *de Madame son Épouse : si elle me l'envoie j'en ferai part au Public*<sup>205</sup>.

---

<sup>205</sup> La fin de l'*Histoire de Guzman d'Alfarache* est semblable : « Telles sont, lecteur, mon cher ami, les aventures qui me sont arrivées jusqu'à présent. S'il m'en arrive d'autres dans la suite, tu peux compter que je ne manquerai pas de t'en faire part » (*HGA*, p. 627).

**Variantes de l'édition de Ganeau, 1733**

## TOME I

Ligne(s)

## Le libraire au lecteur

4	après
8	suscita, &
10	Ville, qu'ayant
14	jeu, lui
19	Société, il

## Table des argumens du premier Tome

45	<i>Jamaïque; sous</i>
55	<i>Canon</i>
64	<i>de là</i>
67	<i>generosité</i>
68	<i>Capitaine</i>
82	<i>Financier</i>
89	<i>Théâtre</i>
91	<i>refuse</i>

## Livre I

186	frapper, &
198	manquerent

202	tems là		
207	aïant		
211	perir		
215	armes; &		
219	trois autres freres		
230	precieusement		
231	chés		
233	toute fois		
240	fremi		
242	autre fois		
244	Sauvage m'inspiroit		
250	discretion		
254	après		
257	fut il		
261	<i>la Chaudiere Noire</i>		
268	sauvage		
271	retenir; &		
275	[pas d'alinéa] Les		
276	répousser		
280	demeubloient	brûler	enlevoint
281-282	<i>quartier, je</i>		
283	m'entendirent, mais	presentai	
284	peurent		

285	rejoignement	
286	[alinéa] Ce	
290	réposer	
292	aperçus	assez-tôt
293	Prisonniers	delivrer
Note 32	effrayer	même tems
296	prireut ils	bien tôt
298	[pas d'alinéa] Les	
306	grande pour	
307	des deux &	quelque fois, des
319	s'echapper	
326	très pathétique	
331	aussi tôt	
344	donc ami	
347	cinquante cinq	
349	toi même	
360	brûler	
364	brûler	
384	neanmoins	
394	toûjours	
401	coûtumes	
404	differens	
414	avoint	



420	Patrie, ne	
425	bientôt	
429	generales	
447	brûler	
454	pour quoi	
455	neanmoins	
460	après	
463	s'aprocherent	
465	fumes	
468	dés	
470	réjoindre	
473-474	alors; parce que	
476	tems là	
482	Nord	
487	trés-rangée	
488	fut il	longtems
489	répos	
498	[alinéa] Après	
500	presenta	
502	s'écria-t'il	
507	ajôûta-t'il	
508	present	
510	vôtre	

511	répartis-je	
512	goûter	
515	present	
520	bouteille, que	
528	précédent	
534	n'eût	
539	peut	
541-542	Madame, que	
544	m'avoint	
548	peut	
551	tout à fait	
555	accoutumai	
565	profondement	
567	j'eus	
Note 56	Pontchartrain, sur	
582	place &	
594	au tour	
611-612	faire; malgré	
617	murmuroint	lui : &
622	Cadillac, le	chés
624	j'apris	
625	moi, fait	Lamothe
629	representé	

633	meriter		
636	credit		
639	peut être		
642	Indépendament		
644	raport	attâchez	
645	consequent		
649	dés		
650	tous		
648	lengage		
651	<i>Chaudiere Noire</i>		
656	genie		
657	Deputez		
657-658	<i>l'Arbre de paix</i>		
659	tems là		
660	réüssirent, en		
665	après	fumes	plûtôt
666	enemis		
667	apréhendé		
681-682	eux pour		
682	réflechissant		
686	long tems		
687	confiance; je		
688	presentai		

691	Ingenieur
692	Algonquis
694	assurance
700	expedition
703	Païs
707	resister
709	trainer
716	forces, nous
723	précédente
727	considerables
741	entre-eux
Note 76	<i>Ville de la nouvelle YORCK</i> [majuscules].
756	Quelques uns
757	desespoir
758	exorter
759	deserts
767	aussi bien
771	peu
772	eût
774	toûjours
776	[pas d'alinéa] M.
790	hommes, &
793	après

795	réprocher	
811	credit	
814	enroller	
818	après	
827	sçavoir	
842	temerité	
843	Zéphirs	
844	glace, pour	
847	reçût	
858-859	Canada; Il	
861	toûjours	
868	Païs	
875	Nôtre	
878	soûtenir	la Garnison
880	nôtre	
881	C'est à dire	après
882	eût	
883	nôtre	
885	Païs	
887	n'eût	
889-890	le bois	
891	nôtre	
894	témérité	

897	toûjours				
910	Déserteurs				
916	repugnance				
920	saisimes				
920-921	Gouverneur : qui				
921	même tems				
939	leur bras	representé			
941	intrepides & fidèles				
942	plûtôt				
946	Officiers, c'ëtoit				
948	par là				
952	réussit				
954	prés				
955	reflexion				
966	aussi bien				
968	auprés				
972	resolurent				
Note 102	Ville, sur	neûve	voulût	soûs	vûe
993	flater				
996	délibérations				
998	plûtôt				
1001	mains, ajoûtoient ils				
1003	nôtre				

1008	pièces	
1009	pièces	
1032	quelques uns	
1037	réprendre	
1039	considerant	
1039-1040	service; j'en	
1045	eux, que	
1048	toûjours	
1049	Si-tôt	
1052	Soleil	
1055	tanté	
1056	aller trouver	
1058	Compagnons; je	
1074	empêcher	
1077	après	
1081	repugnance	
1083	troubloint	
1090	l'Equipage	fût
1100	pieces	
1105	trés-convenable	
1106	notres	
1107	demeurames	
1108	eumes	

1112	m'avoint	
1114	toute fois	
1121	frere ou	
Note 111	la Pavillon	
1124	considerables	
1125	vendimes	
1126	pays là	
1127	plûtôt	
1129	Montreal, établi	
1134	dés	
1142	long tems	
1144	l'argent; après	
1148	Cap, je	
1149	garde-robe, que	
1150	reste : avoit	
1155	ingenument	
1159-1160	aussi bien	
1164	Créole	l'accompagnoit
1167	Remoussin	
1169	prés	
1171	resistance	
1172	Cheval	
1173	Remoussin	



1179	difference	surprenent	
1183	fers; ou		
1203	prés		
1204	considerer		
1205	blond, comme	communement	
1207	honêtes		
1218	engageantes que		
1221	eût		
1222	sur tout	anthousiasme	Port Royal
1225	toûjours		
1226	des grands		
1230	coûtume		
1233	éfet		
1236	fumes		
1237	sale, où	vôtre chambre & votre lit	
1238	vôtre		
1239	aporter	nécessaire	
1243	Bassin	repetoient	
1246	consentement &		
1249	nôtre		
1253	dés		
1259	d'Or		
Note 122	sur tout		

1262	genereux	
1263	Negres	
1270	accoûtumé	
1278	alienation	
1285	climat; elle	
1288	penible	
1291	perils; Je	
1292	maris; &	Parlez M.
1294-1295	<i>oïi Madame, non Madame,</i>	
1300	Remoussin	
1301	soit; je	
1306	serieusement	
1308	Negres	bien-tôt
1316	long tems	
1334	agrèable	
1355	Là dessus	
1363	eût été	
1373	Pays, mal	
1375	trés-rudes	
1380	ceux ci	
Note 130	C'est à dire	
1399	Rè moussin	
1400	bien tôt	

1406	eut	
1408	eût	
1417	chargez l'un	
1424	differentes	
1436	Commissionnaire	
1437	n'obéit	
1438	même avec	
1440	reçu	
1442	ving-cinq	c'etoit
1449	état	
1450	allames	fimes
1452	Compte	
1464	vaincre, il	
1479	après	
1486	vie, que	
1493	fidèles	regalassent
1495	considerablement	
1496	revimes	
1497	trente six	
1506	oisifs, mais	
1507	expedier	
1516	après	
1528	plûtôt	

1532	aussi tôt		
1533	miserable		
1538	autre provision		
1543	Port, par	lui-même, qui	
1544	quittant; n'ayant	auparavant, de	
1549	l'honnête-homme		
1550	eumes		
1551	coûtume		
1552	l'eau-de-vie		
1554	recits	faisoit, nous	
1555	prenions entr'autres		
1558	d'année que		
1561	completes		
1564	perils		
1568	consideration		
1574	toûjours		
1575	Lecteur que		
1578	pièces	temerité	
1579	dire, de	folie, à	
1580	resoluë	l'experience	
1581	Chef		
Note 142	bouts des mâts; par	côtés	aproche
1594	rage; &		

1595	perir	
1598	désagrement	
1602	premiere	
1605	legeres	
1608	traine	
1609	bandérolles	
1610	demie heure	
1613	verité	
1620	règlement	
1622	doit	
Livre II		
1636	<i>soixante quinze</i>	
1639	<i>Carak &amp;</i>	
1640	<i>canon, deux</i>	
1642	<i>Saint-Domingue, où</i>	
1647	<i>Fregate</i>	
1649	<i>prisons</i>	<i>Detail</i>
1663	après	
1664	Vaisseau; nommé	Sainte Rose
1668	volonté; &	
1671	acquiter	emploi &
1675	côtes; nous	

1683	proye; que
1685	aurions je
1686	miserables
1688	desespoir
1701	Pécheur
1706	executer
1708	prenez y
1715	pièces
1732	brûlez
1739	Fregate
1740	presenta
1745	gouvernail; de
1747	hâches
1749	temps en temps
Note 151	reserve
1756	prît
1759	discretion
1762	consecutifs
1764	vînt
1766	resolu, de
1767	Saint Domingue
1770	present
1771	agrèable

1776	securité	
1778	flaterie	
1782	même-tems	
1785	préferablement	
1787	joignît	
1788	habitation	
1790	Espagnole; &	
1795	pumes	
1799	jeune-homme	
1800	Hôte	
1803	jeune-homme	
1806	d'argent &	
1811	selle, si	
1814	cheval, qui	
1816-1817	<i>Tout en muscles</i>	
1818	jour; &	
1820	plûtôt	
1828	<i>mineur, vous</i>	
1837	eût	
1838	genereux	
1840	pelerine	bien-tôt
1844	desespoir	
1846	infidèle	

1847	cela, cedant	
1848	sanglottoit	
1851	habitation	sejournâmes
1851-1852	consoler &	
1855	meritoit	
1858	elle; &	qu'après
1860	coûté	
1862	parens, qui	
1868	genereuse	
1870	saint	
1871	saint	
1878	eût	
1879	réputation	
1880	saint	
1881	reception	
1884	diligence, que	
1886	Parisienne, qu'il	frere, à
1890	demie part	
1891	goût; Car	
1892	fût	toûjours
1893	sur tout	moi, étoient
1897	guerit	
1900	pièces, que	



1901	regnoit	
1902	bien-tôt	rames; &
1904	<i>Tout-en-muscles</i> , par	
1905	Anglois : sa	
1906	autant; &	
1907	accoûtumée	
1908	noyait, s'empessa	
1909	tête s'il	
1918	canon, dont	
1920	fût	
1923	particuliere, nous	
1923-1924	Anglois; &	
1931	l'accrochâmes &	l'abordage avant
1932	recompense	
1934	consequent	tuerent
1936	grapins, &	
1938	côté, ne	
1941	saint	
1945	vingt quatre	trente six
1946-1947	considerable, qu'indépendamment	
1953	saint	
1954	discretion	
1955	tapages; nous	

1956	serenade	
1960	s'interessoint	
1962	piastre, ce	
1966	venir là	
1977	la Rochelle	
1985	davantage. Notre	
1987	plûtôt	cérimonial
1989	succès	
1996	revolter	
2000	paroître	
2015	piége; &	
2030	rèsolu	
2033	primes	
2040	n'eumes	celles là, qui
2041	eumes	
2046	appareiller; &	
2047	eût	
2049-2050	au devant	
2054	experiences	
2057	l'écoûtions	sur tout
2058	enfin,	
2059	s'assujettissant	
2062	[pas d'alinéa] Sa conversation	

2063	tint	
2064	exclamations, qui	
2067	belles-lettres	
2075	celoit, meritoit	
2082	toûjours	
2093	Bourreau	
2096	m'arrachoît	folâtre,
2102	vêcût	
2103	non : elle	sienne : elle
2104	sur-tout	
2106	échauffe : il	Livres
2110	tourmenter; &	desesperant
2112	reformer	
2115	ruïna	habitation
2116	pere	
2117	toûjours	
2121	Rôtisseur	
2123	saint	
2124	l'habitation	
2126	pays	
2128	ville	
2129	m'écoûtent	
2130	plaignoient &	

2132-2133	Car enfin	
2133	guerrier, je	
2137	plutôt	
2142	mousquetades &	
2145	l'accoûter	
2149	temeraire	
2150	pièces	
2155	inquiétez	Capitaine : devez-vous
2158	d'hommes, que	
2159	hisser; &	
2164	quoi ils	
2165	resolus	
2167	mal que	
2168	fumes	
2182	rudes; &	
2183	soûtenir	
2191	esprits; &	
2193	m'apprit avec	
2196	Veritablement	
2197	confreres	
2198	hélas! que	durée : Ils
2202-2203	Port François, le	
2204	garde-côte	

2205	canō		
2206	trente six		
2209	soûtenir		
2212	Vaisseau; mais		
2215	premier; &		
2218-2219	Vaisseau; &	s'aperçut, que (trop foibles pour songer à l'abordage) nous	
2220	là dessus	expedier	
2221	mitrilles; &		
2223	Vaisseau, qui	nôtre : il	
2224	fonds si		
2229	étions; &	penser	
2232	nôtre		
2233	après		
2242	Côtes		
2243	eût	aïant	
2244	Lune	Thiburon	
2245	téméraires		
2248	aïant		
2250	s'apuïa		
2251	réposer, après	séntant	
2253	sotement	noïant	nôtre
2258	cét		

2264	vaisseau	
2265	soûs	
2266	parût	
2271	nôtre	
2273	nôtre	
2275	nôtre	
2276	nôtre	
2280	[alinéa] Pendant	cét
2281	Camarades; du	nôtre
2283	après	
2284	fut	
2285	sepulture	
2288	veritablement	
2290	neût	
2291	nôtre	
2295	pût	
2299	Compagnie	
2303	faisoint	
2306	éclat	
2307	représailles; ils	
2308	fut	
2310	récréation	
2311	morceau	

2313	soûpirs
2314	passe tems
2318-2319	couvertures, au
2322	[pas d'alinéa] Je
2325	plâisir
2329	prelever
2334	nôtre
2336	avoint
2339	reglement
2349	m'aïant
2354	prénoit
2356	cédoint
2359	voulût
2360	Spectateurs
2365	n'étoit
2374	dure, que
2376	très-désagréable
2377	chien si usée, qu'elle
2385	mousquet fatiguoient
2387	toûjours
2390	defendre
2391	dépuis nôtre
2394	connoissance &

2396	fût		
2401	fut elle		
2412	interieurement	preparé	
2414	de même que celui de Judith		
2419	disois je		
2423	rèpandois		
2425	plurs		
2435	pardessus		
2440	eté		
2445	c'e nétoit		
2452	generosité		
2454	neanmoins	eût	consideration
2455	n'avoint		
2456	d'acquerir	perir	
2458	fois, que		
2461	miserables	penible	
2463	resolus		
2465	persecutoit	presenta	
2478	consequences		
2479	eût		
2480	temoigner		
2481	discretion; paroissoient	devorer	
2482	étonèe		



2483	Assurement	homme là
2487	C'ètoit	
2496	peine : &	
2497	l'ecarter	
2503	rêveiller	
2512	reconduisoit je	
2513	presentant	
2513-2514	faché	
2514	sembloi; &	
2519	miserable	
2521	défendit	
2526	recit	
2529	voisin, dont	
2531	recompenser	interêts
2535	long-tems	
2537	secher	
2539	Après	
2541	jusqu'au our	
2544	mestre	
2550	ordinaires, ce	
2557	long tems	
2562	[pas d'alinéa] On	grange
2563	Domestique	

2567	fit, fut	
2571	sortir, puis	
2577	par là	
2586	benediction	
2591	genereusement	
2599	m'eût	
2600	par là	
2601	dévançé	
2602	resistance	
2607	expedition	
2615	Valet de Chambre	
2622	couteau	
2632	extremité	
2639	nécessité	
2640	m'avancai	
2645	fumes	
2648	Païsan	
2651	qu'apaiser	
2652	rétraite	
2655	presentoint	
2656	representasse	
Note 194	trés fidèles	
2664-2665	cêt	instant; furent

2665	têmoins	
2668	pur	
2671	precedentes	
2673	après	
2674	fraper	
2675	Hôtes	
2676	quelque fois	
2686	campagne	
2690	même-tems	
2692	medisance	
2695	réproches	
2697	genereuse	
2702	établissement	
2703	route, de	
2704	m'eût	
2709	De là	
2711	peut	d'indignation, entendre le recit
2714	miserables	peri
2722	long tems	
2727	Dés	
2729	dumoins	
2733	nous &	
2738	verité	

2739	lui, mais		
2749	reçûs		
2753	perir miserablement	Prisons	
2757	[pas d'alinéa] Nous	écartames	
2758	Garde côtes	bien-tôt	
2760	Anglois; quelques		
2765	rafraîchissements		
2766	étoient		
2767	Canarie, comme		
2771	très rigoureusement		
2776	discusion		
2777	sortimes		
2785	par tout		
2793	aperçûmes		
2795	l'expedition		
2797	croisames		
2799	defier		
2801	envoyames		
2802	renvoïoit		
2803	nôtre		
2804	répresaille		
2807	côte		
2808	passames	Senégal	croisames

2809	Bois & de l'Eau	
2811	Grande Terre	
2812	dés	
2815	remontames	
2816	trouvames	
2817	resistance	
2823	retirè	
2830	défaut; mais	
2832	expedition	
2833	tems là	
2840	assurance	
2843	continuai je	fites
2848	reserve	
2855	moment là	forte que
2858	reception	partageames
2862	bien-tôt	
2863	considerable	
2865	au tour	
2867-2868	dis M.	
2872	delà	Fers
2873	j'ay	
2877	laissames	
2878	recit	

- 2880 conjurames  
 2882 indiscretion  
 2886 fimes  
 2887 au tour  
 2888-2889 histoire ainsi

## Livre III

- 2902 *Financier*  
 2914 après  
 2915-2916 Marie-Therese  
 2919 Guerres  
 2920 Monarque, &  
 2921 ans, &  
 2922 souhaita côtez, dans  
 2923 Noblesse  
 2927 M. de Turenne  
 2928 loüanges obligation  
 2929 appris  
 2934 guerre; &  
 2937 l'épreuve; sans  
 2942 bientôt, &  
 2945 Franche Comté  
 2946 l'hiver, &

2953	veritable	
2955	fût	veritablement
2956	evenemens	
2957	maison, il	
2959	Seigneur pour	
2960	modererent	
2965	profane; geographie	
2968	mènagez	
2974	tems	
2975	détail	
2976	réposant	mari
2984	eût	
2986	côté, l'extreme	
2987-2988	défendre; il	
2993	environs, l'avoit demandèe	
2999	réveuse	
3001	reflexions	
3005	tems	
3016	agreables	
3021	separation	
3029	fût	
3041	l'après-dinée	
3042	peut	

3045	Président, on	
3067	après	
3068	d'inoit reçut	
3069	Président : elle	<i>moi</i>
3072	<i>pretends</i>	
3081	plûtôt	
3083	reflexion	
3095	genereux	
3096	aisement	
3097	Ville, une	
3098	éducation, &	
3103	eût	
3111	separation	
3125	fortune, le	
3126	Vaisseau, un	
3130	réver	
3132	discrete, dont	
3139	L'Hôtesse	
3140	an, &	
3141	d'abord, &	
3142	main, lui	
3144	auprès	
3148	tems	



3157	Carosse		
3158	indisposée, &		
3159	si elle n'eût été		
3160	pistole, &	déjeûner	patience,
3165	chemin, elle		
3167	Louis d'Or		
3168	cét Argent		
3170	fil, &		
3171	aporter		
3172	cachet, &		
3175	voir; &	après	
3187	délicate, aida		
3200	n'eût		
3203	conséquence		
3206	vôtre épouse	moi, me	
3211	plus : Il		
3213	poursuivit-elle; je		
3214	reconus		
3215	aperçûë		
3215-3216	absent avoit		
3216	eû	nôtre	
3219	vôtre	elle-même	
3220	Nourrice		

- 3221 inconüe
- 3222 cét
- 3223 voiez vôtre
- 3229 Enfin, lorsqu'il
- 3235 reçût
- 3237 Pensionnaires, étoient
- 3238 négliger
- 3240 lui, ne
- 3243 jours; &
- 3245 moi, se
- 3258 resolution
- 3260 considerables; car
- 3263 là dessus
- 3269 pût
- 3272 eût
- 3273 parût
- 3280 Général
- 3285 Général
- 3287 surprenantes
- 3292 accoûtumez
- 3302 façon, que
- 3303 déferences
- 3313 années; &

3323	separez	
3328	cherissoit	
3333	apartement	
3335	Cabinet	
3337	apartement	
3344	précédentes	
3351	l'inquietude	
3353	nôtre	
3354	après	réviendrait
3355	révu	
3356	toujours	
3357	concevez bien	
3363	resolut	là dessus
3371	tout à coup : &	
3373	renger	
3376	pieds &	
3379	aperçut	
3381	mal fondez	
3394	après	
3398	memoire	
3399	entr'autres	
3401	prés	
3402	aprenant	

3404	serieux	
3413	quelque fois	
3420	d'avantage	
3424-3425	non-seulement	
3428	menager	
3434	Je viens poursuivit-elle de	
3444	étoné	
3455	après	
3460	lui même	
3468	femme, &	
3469	Mariage	
3472	mort; &	
3478	Baron étoit	
3482	après	
3484	qu'eût	chex
3486	château	
3496	neanmoins	
3500	Pays	
3502	merite	
3504	disant; ma	
3505	reverence	
3510	desordre	
3513	parole lui	ingenuité

3517	Mr.	
3521	piège	alteration
3523	Jugement	
3527	l'eut	
3540	savoir	
3541	combatoit	
3544	mérité	
3561	m'aprénoit	
3577	nôtre	
3579	fallût	
3580	l'ancre	
3584	vous, soit	
3584-3585	dame Monsieur	
3593	reconoissance	
3595	Faites-y-bien	
3597	toûjours	
3599	connoissés	
3601	éties	rêverence
3605	paroit	
3608	mal adroit	
3613	l'executer	
3616	[alinéa] Lucile	
3618	désiré : console toi	

3629	aperçut	voïage	
3641	Païs	si tôt	viendroit à reconoître
3643	soûs	n'eût	
3644	depart		
3660	quiter		
3661	trente cinq		
3667	Quoi qu'il		
3678	puissament		
3584	lendemain, il		
3689	dire : &		
3690	rèponses		
3692	Paris : j'alterai		
3695	quoi qu'il		
3698	emplettes	[alinéa]	Elle
3705	desabusée	êtois	
3710	progrés	surprenant	
3711	écriture		
3712	moi; &		
3715	maison		
3716	veûve		
3726	parût		
3739	quiterois		
3751	conquête; &		

3758	l'embarras	
3760	extrémité le	
3766	C'etoit	
3770	rampart	
3787	point disois-je,	
3797	moi &	
3821	traitémens	
3846	Tout ce	
3847	vôtre	
3864	vôtre	
3877	commis, mais	
3878	puisse être je	
3880	vôtre	
3884	joïe	
3885	toûjours	Financier; &
3886	veûve	
3890	complimens, &	
3891	faite tenir	
3899	pension faire	
3900	carrosse	
3901	soupeai	
3905	dit; ma	
3908	étoit	

3913	moi		
3918	vôtre		
3922	repliqua-t'elle	sçachez	vôtre
3929	nôtre		
3939	vôtre		
3944	tems-là		
3946	carosse nous	bien-tôt	
3952	ètois		
3960	vêtus		
3961	entr'autres		
3985	Interessés		
4005	habitans, vins,		
4006	pluvoient		
4007	manége		
4014	qu'il en avoit		
4017	aprendre		
4020	que dessus		
4021	reparer	peut	
4023	Maltôtier		
4025	mème		
4027	à été faite		
4030	l'écueil		
4042	vêritablement		



4044	vient le relever.	
4052	moins timidite	
4056	opulant	
4084	au près	
4092	tenduë; mais	
4093	vîte; dans	
4101	paroît	sembloient
4111	tems	
4128	ambarrassé	
4130	convînmes de jour	
4135	là-dessus	
4144	l'honorable	
4151	toûjours	
4159	l'ancre	
4164	Maître; quoique	
4178	poings	
4179	delinquante; qui	
4191	m'interessier	
4192	êpithetes	
4221	vôtre	
4224	recueillir	
4226	répondis, que	
4228	réfléxions	

4230	crédit,	réfus
4233	resistance	
4237	diamant, heureusement	
4239	sibien	
4241	doûte	gîter
4243	convoi	
4251	été bien	

## TOME II

### Table des argumens du second Tome

10	PAR	<i>la Rochelle, où</i>
11	<i>vaisseau</i>	
12	<i>pays-là</i>	
15	<i>lui</i>	
17	<i>l'habitation</i>	
19	<i>habitation</i>	
20	<i>reçûrent</i>	
24	<i>l'habitation</i>	
38	<i>deviennent</i>	
42	<i>Ménil, où</i>	
44	<i>épouse</i>	
68	<i>Bresil</i>	

71 *considerable*

72 *Mr.*

Livre IV

83 *le Comte de Monneville*      *la Rochelle, où*

84 *vaisseau*

88 *lui*

90 *séparèrent*

93 *reçurent*

105 *Soleil*

106 *cens*

106-107 *catins, qu'on*

110 *lamentations,*

111 *plaintes, devoroient*

112 *bien-tôt*

114-115 *quatorze, femmes*

116-117 *Benefice, ne*

118 *m'échappent,*

124 *le airs*                      *reprimander;*

132 *présentement je*

141 *main;*

149 *bons si*

150 *âge, &*

152	lieu, &	reclamez	
160	toutes, l'attention		
165	triste, de		
169	Public, avoient		
171	modestes, un	l'eau, avec	
177	nôtre		
180	touchant, je		
191	eus, me		
200	usera t'on		
202	vôtre esprit		
217	nuptiale, elle		
219	parloit, fit		
220	s'écria-t'il		
225	drole, qui		
229	ainsi : D'ailleurs,		
230	plûtôt	moi, je	
233	a	repliqua-t'il	
246	sur tout		
253	œil		
266	l'autre, seront		
268	défrîchera	béchera	vivre :
269	bon homme	envoyé, trouver	
270	prêt, &		

274	assés	
275	dit;	
276	Monsieur,	traite
278	Vôte	
280	vient	
296	Cour, plus	
301	reserve	P. Gardien
305	Oh, oh,	
306	moi-même, après	
309	mal,	
316	Moine, été	
318	prévenoit	
319	jour, en	
320	a-t'on	
322	côté, &	
323	même	
329	si	
330	répondit-elle;	
332	Là dessus	
336	rèvai	
337	dés qui	puis
338	liberté, elle	
340	jugez	

- 343 nôtre
- 347 amours & de notre mariage, &
- 348 main :
- 359 voile, de
- 360 de Canada
- 363 Longueil, que
- 367 dequoi
- 368 corne, &
- 375 Reverence, nous
- 387 dit-elle, pour
- 390 homme, &
- 391 manière
- 404 nous recevoir.
- 405 Frontenac;
- 406 ami, il
- 407 rapport situation, propre
- 411 eurs magasins
- 420 Clincahier
- 421 j'acceptai, en
- 422 perissois
- 424 diamant, ou
- 428 bienfaiteur
- 434 Pere, pour passer la générosité

436           oubligeant, il           l'humanité, &  
447           vie, est  
452           embarqués, &  
461           Basse-Ville, qui       étoit  
464           de ses  
465           aisement  
466           rapides, il  
467           impraticables, où  
470           apperçût  
471           toûjours  
472           égard, le  
475           vûë, de  
506-507       forêts, nous  
510           recevoir  
512           chose, la  
515           aprit  
516           fis, fut  
522-523       Officier, avoit  
524           tems  
527           Après  
529           Sauvages  
531           Commerce           de tems en tems  
542           boulangier, mangoient

- 545 attente, qu'on  
549 marché, se  
553 du Clos, ne  
556 Cabannes  
557 peleteries  
559 langue, lui  
563 point, qu'un  
564 quinze de leurs, dans une cabanes,  
566 ménage,  
570 peut être  
571 Hurons, se  
572 Chefs, des  
579 metant peines, &  
582-583 de poëles, marmites, &  
584 lin, &  
585 même tems  
587 j'oignis  
588 moi, quelques d'eau de vie  
589 l'eau de-vie  
592 le peu tems  
594 mousquet, que  
600 embarrassé  
607 Fort, pensa



609	d'honêteté	
616	sauvages	
628	besoin, ne	
631	enfleure	
638	moyenant	
640	coline	
642	Otorio	
646	decouvris	
650	étoint	sures
652	faisoint	
654	tems	
655	ocupations	
657	Employ	
667	leur Habitation	
675	détâché	
676-677	diligence, que	
681	surpris;	
682	residence	
707	coliers	
708	bizarre, qu'elle	
714	Ceremonial	
716	au-dessus	
719	principeaux	

722	n'oseroient	
723	auparvant	
724	Sauvages, ne	
730	differante	
732	écuelles, qu'ils	
735	louange	l'esprit, &
737	peut	
738	loüa	
748	autres, étoit	
749	chez nous	
758	sexe, &	
775	Pomiers	
781-782	Sauvages, elle	
782	repeta	
783	<i>Ah que</i>	
792	avoit	
799	verité	
806	presentement	
807	cens	
808	Nation	
823	séjour, celles	
824	verrés	
827	scrupuleux!	

842	pourvu	
846	de le tenir	
851	Non Monsieur,	tranquilement
853	exceptés	
861	j'ai	
863	honnêtes	
866	sûr	
867	second, est	entendu, &
876	l'eau de-vie	
894	eux :	
895	simplicité;	
907-908	manieres, ils	
944	Priés	
948	nation, reçûs	
950	cruels des	
953	habitation	
955	prodiges :	
961	Chasseur, qui	rouges, n'en
963	grasse, l'enfoüiroit	
964	témerairement, si	
967	navigation, étoient	
968	chez eux	
972	Païs	

974	pluvoir	
975	renversoient;	
977	épouventables	
984	fraîche;	
985	Orignacs, &	
987	néanmoins	
1004	hommage :	
1013	Vvidzipudzili	
1018	spectacle;	Vvidzipudzili
1019	infames	
1022	furieux;	
1027	Ameriquain	
1029	reprit elle	une poli
1033	halaine	
1034	Ah Mademoiselle	
1036	un heroïne	
1039	repris je	
1042	serois-je, sans le sçavoir, rendu	
1048	loi, &	
1049	He	
1055	autaine	
1058	lui, &	
1060	sœur, fit	

1068	n'eut	
1071	lui?	
1091	soûpiroit	
1092	domestique :	
1105-1106	recevoit il	
1116	causoit, &	prevenir
1118	jeu;	
1142	eût	
1145	Tenez :	
1166-1167	du Clos on	
1169-1170	dessein : où	
1178	m'eut	
1180	l'un	
1193	étiez	
1196	n'eût	
1199	convenus, le	
1217	forcè	
1218	qu'elles	
1241	audiance	peine,
1242	tems en tems	
1243	pelleteries;	
1254	païs	
1261	d'être	

1267	bruloint	
1271	fournissoient, &	
1276	Païs, à	
1297	Habitation	
1305	Captifs;	
1317	C'est accident	
1318	prevenir	
1320	partir, &	
1321	nécessaire	
1325	faisoint	
1327	Quoi	
1330	batiser	
1337	secours. Que	
1342	parts,	
1346	Heroïne	habitation
1354	Guerriere, après	
1356	soutenu;	
1358	ches	
1362	monde sçachant	
1378	Risvvik	
1383	demandai, &	
1387	là-dessus, &	
1404	ajouta-t-il	

1410	quoi, qui	
1416	reste &	
1430-1431	fermé, la	
1443	Mémnon	
1449	aimable;	repondit-il, si
1450	j'ay	
1451	n'ay	
1452	propre, pour	
1453	presentement	
1457	Cour, engagea	
1458	moi;	
1459	apas	Creanciers
1462	consideré :	
1467	prés	
1468	après	
1469	esperances,	
1470	Oncle	
1471	meritoit	
1472	stupidité, me	
1474	dissipations, m'en	
1478	Creanciers	
1490	s'entendoit	ajôûta-t-il
1496	nuë;	

1498-1499	même-tems	
1501	portoit;	
1505	cède	
1510	répondit il	
1514	fil;	
1515	moi, je	
1523	reçû	
1529	misere, elle	
1534	indigence, ne	
1536	l'autre;	
1539	possible;	
1542	appartement, &	
1543	moi, que	résister
1544	céder	
1549	malade;	
1562	tems	
1565	désirs	
1566	bijou tantôt	
1574	croire, elle	
1576-1577	plaisir, &	
1578	mortelles; &	
1583	credit	
1585	l'Hôtel Dieu	



1586	Creanciers	bien-tôt
1598	peut	
1601	peut-être	
1627	cheri	
1628	constament	
1630	pour aller vous rejoindre	
1632	reçû	
1632-1633	exil, &	
1657	reprit elle	
1665	laisse;	
1669	dire, qu'il	
1670	caché, tandis	Creanciers
1671	eût	
1678	apperçût	
1681	jours &	Maître, après
1682	revient;	
1685	obligez	
1688	destinée :	vivre;
1689	faloit	répondit-elle
1691	païs	vôtre
1693	moi, mais	réüssirez
1709	donc &	
1711	Oüi c'est	

1713	jour :	
1719	elle, mais	
1721	moi-même	
1727	eût	après
1742	Oüi	remarqué répondit-elle, &
1744	falloit il	
1746	plûtôt	
1749	Eh Madame	
1755	suportable	
1761	quitez	
1778	inconsidèrement	
1780	Epouse	
1781	retraite, &	
1791	assassin, &	
1796	agreable	Roy
1803	né	

## Livre V

1815	l'Histoire
1821	<i>Ménil</i>
1824	<i>Ménil, où</i>
1842	Maltotier;
1843	réleguer

1852	Castor	
1853	monde, se	
1854	fameuse, &	
1858	réünirent	
1864	Ciel	
1866	action-là	
1872	paix, ne	
1877	manches :	
1881	n'oublierai	
1888	icy	
1894	reçûs	
1895	tout-à-coup, &	
1901	lui, &	
1906	céda	
1907	place, &	violà
1912	date	
1913	toûjours	indifference
1915	plurée	
1916	ajoûta-t-il	soûpirant
1921	l'interêt	
1929	l'assassinat	
1931	Non non	
1939	ajoûta-t-il	sœur, Oû

1950	sœur :	
1952	mot;	
1961	tems	
1965	Barbesieux, dont	
1968	célébrer	
1972	soûtenuë	par tout; &
1973	serieux	
1975	eut pû	
1976	céremories	
1979	Fête;	
1984	assurance	
1985	galament	
1988	creatures	
1992	eux-mêmes, ce	
1996	reçût	
1998	rüiné	
1999	tems-là	
2001	examinez	montrez
2003	assemblée, qu'elle	d'infames
2004	déguisez; &	
2006	Sorciers	sabbat, &
2010	Diabes	
2011	envolez	

2015	Démons		
2016	même-tems, qu'elles	perissent	
2019	Prône, que		
2021	Moulin	Sabat	
2023	ajouïta		
2024	tems	Monstre	armez
2027	immodérement	Historiens	second, que
2028	sien, que	Sorciers	
2030	toûjours		
2031	Chef		
2033	là dessus		
2034	amis, dont		
2039	céder		
2042	bien-tôt		
2044	tems	ruiner :	
2045	apperçu		
2046	épris, n'étoient		
2049	plûtôt		
2051	ans, &		
2052	Idoles		
2058	Voulés-vous		
2060	cordialement;		
2061	ménagemens, dont		

2064	favorables, &	
2067	titre, rendra	
2069	trop, &	
2071	d'épines, &	
2073	Coquette, &	
2074	Coquette	toûjours
2075	porte, &	
2077	farouche, ou	
2079	cesse :	
2081	Daphnê	
2087	distraktion, où	
2091	Coquettes	
2095	plûtôt	
2100	Voilà	
2102	rat, lequel	
2103	queuë, vouloit	espece, que
2104	embarrasser, &	
2108	honneur, &	
2109	Baron, faute	
2110	convive	
2114	l'avouë;	
2116	agréable, &	
2117	ajoutai-je	

2118	monde, goûte	de plaisirs
2119	entier, &	
2122	sexe;	
2125	long tems	
2129	ajouta-t-il	
2133	presens;	
2144	monde;	
2150	se eroit	
2152	expliquez moi	
2153	aprendre	
2156	amis, que	
2157	bras, &	
2173	interêts	
2178	elle même	
2181	amant, payer	encore, &
2182	haine, n'auroit	
2187	étoit	
2188	elle, &	d'achêter
2190	j'ai	
2192	monde, &	
2195	dit, &	
2196	ennuyant, je	Pays
2197	Nourrice, &	

- 2208 femme :
- 2209 traccasseries
- 2211 belle-mere, &
- 2219 tems
- 2226 Ganderon ni
- 2233 Vvestphalie
- 2237 l'abcence
- 2242 babillard, &
- 2248 d'aujourd'oui
- 2270 presentement
- 2271 quoi
- 2273 Douairiere
- 2280 répondit il
- 2283 Ciel
- 2285 elle ne songeoit
- 2286 parlé :
- 2292 vûës, &
- 2293 dés
- 2296 revêtu;
- 2298 seules, & nommement, &
- 2299 dés
- 2300 civilement, &
- 2302 moi; car



2303	langues, nos	
2307	reconnût	
2308	sceusse	
2315	dût	
2317	l'embarrassa	
2326	même-tems	
2331	établissement, &	
2333	ajôûta-t-il,	
2334	inclination, que	
2338	Seigneur, que	
2375	quoi!	
2375-2376	dit elle	
2380	permettez moi	
2386	coûtées	
2392	tems en tems	
2397	révéler	
2401	d'elle même, &	
2403	dit elle	
2404	toûjours	
2407	païs	ajôûta
2409	démi	
2411	céler	
2414	repliquai-je s'il	

2415	naissance;	
2417	d'ajouter	
2418	perruque, &	
2419	coëffure	
2420	Dames, &	
2421	autrefois, en	
2423	elle même	
2427	toûjours	
2432	tems	lui;
2433	l'abordant, que	
2434	joye, qu'il	
2435	Lucile, en	
2437	d'icy, il	
2439	rire, ne	
2441	bien-tôt	
2442	autre, me	terre
2444	Mesnil;	
2445	païs	naître, &
2460	nourrice	
2468	tems	
2470	nourrice	point, &
2472	Peut être	
2473	tems	

2479	Pensez vous	
2481	publiquement.	
2498	pense. La	
2502	decouvrent	
2517	chez-elle	
2521	telle;	
2522	tüer	
2524	détail;	
2528	révenir	
2534-2535	même-tems	
2536	tems	
2539	subit, ne	
2547	Loix	
2549	toûjours	
2551	declara	
2554	là dessus	
2555	mari;	
2559	Païs	
2563	remercîmens	
2569	preparai	
2581	mariage, &	
2582	bien-tôt	païs
2584	sienne, &	

2585	Monneville;	
2586	Phaëton, il	
2589	armes, &	
2590	zèle	
2591	Monneville;	
2594	Cour, &	
2596	rôle	
2598	famille, sur	
2602	surprise, demanda	réflexions
2603	parens, &	poli, &
2605	déplût	
2606	Paris;	Chevalier, que
2607	nôces	
2610	honneur, ils	
2611	eût	
2620	après	
2626	bientot	
2632	Pontchartrain	
2638	dis-être	
2640	Clincaillier	
2645	tems	
2651	tems	delivra
2652	créance &	

2655	pû	
2675	Cathecumènes	
2676	Abesse	
2684	après	Païs
2685	moi même	
2686	eût	
2687	regnoit	
2688	immolez	
2693	révenir	
2694	chemin;	
2697	détestables	
2698	obtenir, &	
2699	celui-cy	
2702	païs	
2704	tems-là	
2706	tombeau, &	
2707	zèle	cérémonie
2712	nombreuse, &	
2715	nouvelles, &	
2717	envoyez, personne	
2724	peleteries	
2736-2737	là, comme	
2737	Esclaves, pour	

2738	Jamaïque, &		
2738-2739	d’Affrique		
2740	France, &		
2741	Dieu, voilà		
2742	gagnée;		
Livre VI			
2758	<i>réussit</i>		
2759	<i>derserts</i>		
2769	<i>Mr.</i>		
2772	charmez	l’Histoire	
2773	l’asseurent		
2774	Sénégal		
2776	sujet;		
2777	d’Affrique	tems	
2783-2784	guerre, Garde-côtes, que		
2785	éviter	deux belle	canon, &
2786	d’équipage, nous		
2788	toûjours	falut	
2789	Vaisseau étant		
2795	l’Amerique;		
2800	deux, &	tems	toûjours
2801	Monneville;	Anglois, ni	

2802 Cazali, sans monde;  
2805 restoient, &  
2807 Vaisseau propos;  
2812 perils, un s'accoutume sont, &  
2819 l'approuva  
2820 nous, &  
2821 d'armes, qu'il  
2823 réveler;  
2824 vous, seroit  
2825 réussissiez;  
2826 homme, je vie, &  
2829 délicatesse  
2831 infaillible, devienne  
2833 relève  
2834 quart : Nous  
2838 minuit, comme  
2839 l'air; cale, les  
2840 étouffez  
2841 fer, avec  
2844 Vaisseau, fit  
2845 deffense, &  
2846 sortir, nous  
2847 eût

2848	tués, &	Capitaine;	reçûs
2849	m'étourdirent, &		
2854	lui-même		
2855	autres, plutôt		
2860	bien-tôt, &		
2868	pathetiquement, qu'il		
2870	loisir, &		
2871	sûr		
2872	Guinée, au		
2873	escarpé, le		
2876	chaloupe, où		
2877	adieu mon		
2879	faim ou		
2882	aprivoiser		
2886	Cap-Corse, &		
2887	dangers, &		
2888	Negres, ou		
2889	gracieux, que		
2893	aussi tôt	moi même	
2907	disoient-ils demain		
2929	flèche		
2930	Mousquet		
2939	plurer		



2944	nous, &	
2946	disois-je, cet	
2947	vîte, pour	
2950	près, que	
2953	Tigre, qui	
2962	tems en tems	
2974	là mais	
2980	Bucherons	
2981	partoit, &	
2983	[pas d'alinéa] Ces	
2985	tems-là	
2987	valon, un	
2988	nous, six	
2989	rencontre, armés	
2991	bienfaits, courant	
2994	plûtôt	
2996	toûjours	
2997	moment, &	aussitôt
3000	imitez-moi, &	
3001	démi	
3002	courbez, &	Massües, comme
3003	Massuës;	arbres, dont
3006	exprimer, pour	

3009	même-tems	rangs, &
3012	bandez, &	main, &
3013	doigt, en me faisant	
3014	<i>Kio kio pavv</i>	
3018	d'entre eux	
3019	doigts, &	
3020	<i>Kio kio pavv</i>	falut
3024	détâcherent	autres, &
3025	eux;	
3027	soutenu	
3030	Poisson	
3031	redoublant	
3033	Poissons, auxquels	
3034	céremonie	eût
3037	d'éplucher, se	
3038	Poissons	Palmier
3039	même-tems	
3042	tous noirs	
3045	Massuë	
3046	fit, leur	
3049	peu à peu, &	
3053	commença	
3056	abondantes chacun	

3059	gestes, que	
3061	jour, nous	
3062	Village	
3065	voisins, mais	
3067	fort; &	flèche
3070	d'arbre, &	
3072	carresser, en	
3074	extrahordinaire	
3082	passames	
3083	obligement	
3088	incommodez	
3095	eût	
3133	Adieu Messieurs	
3134	vai	
3138	revîmes	
3140	de-là	
3153	instant, &	
3155	long-tems	
3157	a-t il	
3167	long-tems	
3178	plûtôt	
3180	exiterions	
3183	inciviles	

3215	perir	
3226	posséder	
3227	vanger	
3228	moyen, que	
3243	bien-tôt	
3244	Néanmoins	
3261	long-tems	malheureux dont
3268	apparemment	
3269	dîner alloit	
3302	Gentil-homme	
3312	religion	
3316	Dés	
3349	faites moi	
3356	tachai	
3372	quart d'heure	
3373	auprés	
3387	èlevé	
3397	bien aise	
3398	apris	
3415	chaleurs :	
3416	traîtemens	
3436	d'equité	
3437	Cap Corse	

3445	auriés	
3460	d'excellans	
3464	chez-lui	
3475	eût	quatre vingt
3480	bizayeule	
3488	tems	
3493	m'aperçûs	
3494	faisoit	
3497	d'accidens, & sûrs	récompense, se
3498	d'obord	
3501	Negres, &	
3504	terre cependant	
3509	Franço	
3510	l'argent, &	
3520-3521	formels, qu'il	
3534	refuser, c'étoit	
3553	tems	L'Isle
3558	tems, que	
3570	enclouâmes	
3572	après	
3573	maisons tandis, qu'ils	
3581	quelques uns	
3582	suporter	

3584	Mer;		
3587	long-tems		
3594	l'emboucheure		
3601	aussitôt		
3602	long-tems		
Note 189	dix degrés		
3611	desarmer		
3624	dédomager		
3633	contre eux, aussi bien		
3644	aprochâmes		
3656	tems en tems	ruïnions	
3660	Garde Côte		
3684	Accordez la moi	plûtôt	
3685	vôtre	interêt	habitation, &
3686	bon, &		
3688	ne manqua de faire		
3690	bonne-foi, &		
3690	doûter		
3692	lui, auroient		
3696	toûjours		
3702	eû		
3704	soupirs		
3709	nôtre		

3711	zélez	foi, &	toûjours
3713	fût	n'ajoûtoit	
3714	monde, il		
3715	libertins, &		
3715-3716	impunité, dans		
3726	Gouverneur, n'alloit		
3727	piusqu'il		
3729	nôtre	plûtôt	
3730	très-contens		
3731	nôtre	toûché	
3734	sûr		
3751	difference grand		
3755	descentes, &		
3756	Negre	certainnombre	
3757	bien-tôt		
3759	tête		
3767	leur		
3770	languissante, &		
3782	Chaloupe		
3804	tems	emboucheure	
3819	halaine		
3823-3824	nous, à		
3827	fureur, &		

3829	notre	
3836	tems	
3863	declarer	
3865	richesses, qu'à	consideration
3866	Ville, que	
3869	J'enmarinai	
3870	tems après	
3880	vif;	
3890	tems	
3896-3897	representa, qu'outre	
3899	l'évenement, &	
3904-3905	au Anglois	
3908	camarades, n'avoit	
3917	eût-il	
3918	eût	
3926	<i>Epouse;</i>	



**Variantes de l'édition d'Amsterdam, 1733**

**TOME I**

## Ligne(s)

## Le libraire au lecteur

5	Roi
16	sa vie, à se rappeler

## Table des argumens

54	<i>Carakes</i>	
64	<i>de là</i>	<i>Kinsale</i>
68	<i>l'Espagnole</i>	

## Livre I

254	Montreal; ce qui
261	<i>la Chaudiere Noire</i>
269	verité
283	m'entendirent, mais
292	assez-tôt
388	quelquefois
416	embarassé
447	brûler
489	à l'amitié qu'il avoit pour le repos; il me
499-500	& me le présenta

511	répartis-je
517	réussir
527	ne fût
534	n'eût
535	nécessité
569	Canadiens & moi d'escorter
574	d'eau-de-vie
586	l'indiscretion
602	plait
611	j'obéissois
631	rendriez
704	fût
827	sçavoir
993-994	parmi nous disoient-ils,
1041	nécessité
1073-1074	un demiquart d'heure
1090	fût
1125	Saint Domingue
1281-1282	me dire, bois,
1297	conviens; mais
1346	dit-là
1381	quelquefois
1424	par tout

- 1460 Bourdeaux  
1483 de Cuba  
1543 lui-même, qui  
1563 Quand je me

## Livre II

- 1639 *Caraques*  
1649 *Kinsale*  
1653 *l'Espagnole*  
1664 Sainte Rose  
1675 apperçûmes  
1676 fût  
1688 intention &  
1690 Caraques  
1694 Patron  
1758 eût  
1764 vînt  
1767 Saint Domingue  
1787 joignît  
1796 secrettement  
1816-1817 *Tout-en-Muscles*  
1835 *Tout-en-Muscles*  
1837 eût

1846	infidelle
1878	eût
1892	fût
1899	Caraques
1901	regnoit
1904	<i>Tout-en-Muscles</i>
1920	fût
1923	trop-tôt
1931-1932	quelles gens
1945	trente six
1946-1947	considérable, qu'indépendamment
1974	parumes
1977	la Rochelle
1989	succès
2074	réticence; ce
2121	Je partis
2141	fût fait
2205	l'Espagnole
2206	trente six
2236	l'Espagnole
2248	nageur; ayant
2268	reconduisît
2299	Kinsale

2303	Kinsale
2315	comme de lâches
2328	prisonniers; &
2331	eût
2359	voulût
2396	fût
2405	façon, que
2414	Judith, mais
2454	eût
2459	Kinsale
2479	eût
2490	une, mais
2528	zèle
2540	Kinsale
2560	fût
2599	m'eût
2606	Paysan; où
2624	dè que
2652	jour, pour
2701	l'Espagnole
2704	m'eût
2749	Kinsale
2754	Kinsale

2831	reconnaissance, qui	
2846	nécessité	
2848	revoir, la	
Livre III		
2914	Roi	
2925	Roi	
2932	Triple-Alliance	
2944	Roi	
2953	lorsqu'il	
2955	fût	
2963	héritières	
3028	fût	
3039	eût	
3065	étoient, ne	
3066	eût	
3067	eût	
3069	<i>moi</i>	
3076	<i>filis; en</i>	
3083	reflexion	nécessité
3103	eût	
3119	Paris, que	
3128	présent	

3139	Voyageurs, étoit
3146	Sage-femme, que
3148	vînt
3175	eût
3196	n'eût
3212	écoutez-moi, s'il vous plaît, sans m'interrompre.
3274	nécessité
3276	l'Armée
3279	régiment
3280	Général
3285	Général
3286	paroitre
3296	très satisfait
3338	deshabillât : ce qui
3341	reflexions
3352	avant-hier
3456	si tôt
3484	qu'eût
3506	qua ma fille
3507	mienne, approchez
3521	piége
3540	sentît
3639	fût



3670	n'eût
3676	maître-d'hôtel
3685	nécessaire
3703-3704	Maison prendroient
3716	recompense
3747	de-là
3759	representois
3789-3791	Camille me surprit dans cette dernière pensée, en m'embrassant
3814	ambrosie! Il
3821	traitemens, que
3860-3861	[Je lui appris en peu de mots ma situation & mon dessein.] Cette phrase manque.
3887	vînt
3913	moi
3941	nécessaire
3947	quelques-unes
3968	apperçu
3976	Maltôte
3985	Interessés
4007	manége
4018	Interessez
4023	Maltôtier
4041	second : Commis

4044	vînt	
4048	nécessité	
4056	public	Maltôtier
4057	eût	
4156	Maltôtier	
4185	fût pas fachée	
4191	m'interesser	
4194	Maltôtier	
4202	nécessité	
4206	volonté, je	
4211	Maltôtier	
4214	prenoit	
4218	Maltôtier	
4230	crédit, &	
4241	Maltôtier	

## TOME II

### Table des argumens

15	<i>lui</i>
21	<i>lui</i>
48-49	<i>à perdu</i>
54	<i>maitres</i>

61	<i>réussit</i>	
67	<i>l'Isle du Prince</i>	
72	<i>Cassart</i>	<i>Mont-Serrat</i>
Livre IV		
88	<i>lui</i>	
93	<i>Histoir</i>	
94	<i>lui</i>	
112	nécessité	
114	j'étois, quatorze	
124	reprimander	
133	fermée;	
229	ainsi :	
258	garde	
287	témoignoit!	
305	Oh, oh,	
328	pensez-vous, de	
331	plûtôt	
367	aussi tôt	
402	marquoit :	
479	vos plus grandes dépenses pour moi	
491-492	Envisagez-moi donc comme une frere à qui	
492	nécessaire	

506-507	forêts, nous
508	eût
513	Néanmoins
515	aprit
529	Sauvages
533	l'eau-de-vie
549	nécessaire
551-552	d'eau de vie
557	peleteries
649	commodement
654	tems
682	residence
683	plantes cultivées
687	s'accommodent
716	au-dessus
718	sur-tout
729	aprêtez
730	goût, c'est
789	Sur-tout
811	au dessous
823	séjour
923	zèle
942	Roi

953-954	qui conduisent sur les flots une Habitation tout entiere [cette proposition manque]	
987	nécessité	néanmoins
1005	chauvessouris	
1027	Ameriquaine	
1049	He	
1067	tems	
1091	soûpiroit	
1092	domestique,	
1096	ensemble;	
1099	n'eût	
1142	eût	
1164	Couvent;	
1196	n'eût	
1213	attentat	
1218	fût	
1224	n'eût	
1230	fût	
1231	cher-frere &	
1240	après-quoi	
1261	nécessité	
1265	ceux ci	
1286	long-temps	

1350	secourue
1378	Ryswyck
1409	puissant je
1410	quoi, qui
1436	obligez, de
1438	Roi
1455	contnua-t il
1462	Roi
1469	moitié augmenta
1509	plûtôt
1514	dis-je, au
1528	jusques-là
1555	eût
1569	les prenez
1581	Roi
1586	connoissoient rous;
1598	fût
1620	frontieres
1629	nécessité
1653	délicatesse!
1654	enlevées!
1655	répondis-je que
1664	d'appaiser

1685-1686 La jeune fille qui faisait seule cette perte, paroissoit  
1706 ce titre  
1709 Pays sous  
1724 fatalité!  
1727 fidelle, après  
1733 mari, &  
1746 plutôt  
1747 mienne?  
1749 celui, dont  
1753 langage,  
1763 Epargnez lui  
1771 passoit, &

## Livre V

1815 l'Histoire  
1818 *Chevalier frere*  
1827 *Noces*  
1831 *à perdu*  
1836 *maitres*  
1840 consoler; a Paris  
1842 Maltôtier  
1857 degât  
1870 dis-tu Chevalier?

1909	santé :
1913	indifference
1921	l'interêt
1931	Non non
1945-1946	souveraineté
1951	chez lui
1966	frere en
1971	Panegyrique
1973	serieux
1975	eut pû
1990	pût
2050	néanmoins
2063	Si c'est, par exemple, une
2079	Néanmoins
2098	espece-là
2157	Maltôtier
2163	Maltôtier
2164	Maltôtier
2170	Maltôtier
2173	interêts
2212	Général
2228	Néanmoins
2237	l'absence



2246	convînt
2247	Collatéraux
2249	ajouta t-il
2286	parlé :
2307	reconnût
2309	néanmoins
2317	l'embarrassa
2318-2319	Dites moi
2341	à bout [about]
2355	bienseance
2356	fût
2366	absolue
2371	Nourrice
2377	Oui
2381	rappelloit
2396	Nourrice
2397	ose
2399	néanmoins
2403	Nourrice
2439	rire, ne
2447	Non me
2460	Nourrice
2464	sçavoir

2470	Nourrice	
2496	rappeller	
2511	Nourrice	
2521-2522	j'eus, ensuite quand	
2525	porte-feuille	
2535	Nourrice	ensemble,
2558	l'embarras	
2568	Roi	
2580	nécessairement	
2585	Monneville;	
2590	zèle	
2591	düsse	
2595	crédit	
2607	nôces	
2611	eût	
2617	nôces	
2620	après	
2631	Roi même, par	
2632	Pontchartrain	
2633	charge	
2655	eût pû	
2660	tout plutôt	
2676	Abesse	

2681	Roi
2686	eût
2687	regnoit
2689	portoit;
2698	peut
2706-2707	peut-être
2717	envoyez, personne
2724	pelleteries
2726	terre-neuve

## Livre VI

2757	<i>Garde-Côtes</i>
2764	<i>l'Isle du Prince</i>
2767	<i>de Rio-Janeiro</i>
2769	<i>Cassart</i>
2769-2770	<i>Mont-Serrat</i>
2789	Vaisseau étant
2855	plûtôt
2860	bientôt
2873	[La note après 1711. n'apparaît pas]
2874	vivres
2878	toi
2902	néanmoins

2921	extrêmitiez
2922	à bout [about]
2929	Croyez moi
2940	Néanmoins
2947	qu'après
2953	épouventés
2954	eux prirent
2960	eût
2974	jour-là
3023	mourions
3036	arêtes
3048	d'ennemis
3062	Village
3083	obligeamment
3095	eût
3097	feu, notre
3098	pied; ce
3107	En quoi, ce me semble, nous
3143	inutile; nous
3191	fût
3228	moyen, que
3244	Néanmoins
3251	demande, qu'au

3259	delà	
3295	passans	
3327	Néanmoins	
3341	eût	
3342	l'aguerrir	
3369	saluerions	
3391	bien-tôt	
3392	grossiers il, s'accommodoit	
3401	exprés	
Note 179	Saint George de la Mine	
3464	chez-lui	
3475	eût	
3480	bizayeule	
3501	des deux	
3517	voisins; mais	
3520	déclara	
3531	néanmoins	démande
3536	on lui laissât	
3552	l'Isle du Prince	
3553-3554	L'Isle du Prince	
3558	temps, que	
3564	résistance	
3570	enclouâmes	

3574	feu; afin	apprît	
3575	Côtes du Bresil		
3582	climat, encore		
3587	Côtes du Bresil	fumes	
3590	descendimes		
3597	enleverent		
3599	fumes		
3601	aussitôt		
3605	résolumes		
3606	si-tôt	fumes	
Note 189	degrès		
3616	qu'il avoit		
3616-3617	dès-lors		
3618	pus		
3655	approchâmes		
3670	aguerrie	autres-qui	impoli,ment
3678	fût		
3680	l'ame		
3703	vînt		
3711	zélez		
3713	fût		
3721	Rio de Janeiro		
3812	n'eût		

3828	sçussions	
3829	notre	
3862	Ennemis, ce	
3863	declarer	
3869	J'enmarinai	
3872	Gouverneur, faisoit	
3873	Antigoa	
3874	Cassart	
3875	Roi	
3879	Antigoa	Cassart
3881	Mont-Serrat	
3884	Cassart	
3885	éxacts	
3895	Cassart	
3997	désobéissance	
3914	Cassart	
3915	faire, accourut	
3917	eût-il	
3918	eût	
3926	<i>Epouse;</i>	

## Glossaire

Nous définissons dans le glossaire les mots dont le sens ne figure pas au *Petit Robert*. Nous reproduisons les définitions des dictionnaires et ouvrages d'époque suivants :

Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes des sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690.

*Dictionnaire de l'Académie française*, 4<sup>e</sup> édition, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1762, 2 t. [1<sup>re</sup> édition, 1694; 5<sup>e</sup> édition, 1798; 6<sup>e</sup> édition, 1832; 7<sup>e</sup> édition, 1835; 8<sup>e</sup> édition, 1932]

*Dictionnaire universel françois et latin*, imprimé à Trévoux, et se vend à Paris chez F. Delaulne, 2<sup>e</sup> édition, 1721; 3<sup>e</sup> édition, 1732; 5<sup>e</sup> édition, 1743; 6<sup>e</sup> édition, 1752, 8 t.

Denis Diderot et Jean Le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, Paris, 1751-1772, 28 t.

**Abord** n. m. voir **Bord**

**Abord, d'~ que** loc. « Dès que, aussitôt que » (*DFC*). T. I, p. 82; t. II, p. 68, 263.

**Accrocher** v. « en termes de Marine, signifie Arrêter un navire, ou s'y attacher en jettant le grapin pour venir à l'abordage » (Furetière). T. I, p. 152, 167, 170; t. II, p. 336.

**Adresser** v. Diriger. T. II, p. 275.

**Agacer** v. tr. « Provoquer quelqu'un doucement à quelque dispute, ou querelle. Il l'a si souvent *agacé*, qu'il a été contraint de répondre » (Furetière). T. I, p. 89.



**Amazone** n. f. « Femme ou fille genereuse & guerriere. C'étoient autrefois des femmes de Scychie qui habitoient près du Tanais & du Thermodon, qui ont conquis une partie de l'Asie, qui vivoient sans hommes, & qui s'abandonnoient aux étrangers; mais elles faisoient perir tous les enfans masles, & elles brusloient la mammelle gauche des filles pour les rendre plus propres au combat : d'où on dit qu'est venu leur nom, qui signifie *sans mammelle* » (Furetière). T. I, p. 376.

**Amirauté** n. f. « Charge d'Amiral; est aussi une Justice qui s'exerce sous le nom & l'autorité de l'Amiral. Il y en a une à Paris & en la plus-part des grands ports de mer du Royaume. Les Officiers de l'*Amirauté* ont des provisions du Roy, mais ils sont à la nomination de l'Amiral. Le premier livre de la Nouvelle Ordonnance de la Marine regle les droits de l'Amiral, & ceux des Officiers de l'*Amirauté* » (Furetière). T. I, p. 82, 172, 178.

**Appareil** n. m. « Ce qu'on prepare pour faire une chose plus ou moins solemnelle. L'entrée du Roy après son mariage s'est faite avec beaucoup d'*appareil* & de magnisicence : on travaille à l'équipage, à l'*appareil* des ceremonies de son Sacre. Je croyois qu'il y auroit aujourd'huy un festin en une telle maison, mais je n'y vois aucun *appareil* » (Furetière). T. I, p. 17.

**Aphorisme** n. m. « Se dit quelquefois figurément de ce qu'on veut faire passer pour un principe certain. Je tiens cela pour un *aphorisme* » (Furetière). T. II, p. 274.

**Apparent** adj. « Qui est remarquable & considerable entre d'autres personnes, entre d'autres choses. *Il s'adressa au plus apparent de la Compagnie. Les*

*plus apparens de la ville. Il a la maison la plus apparente de la ville »*

(Académie). T. I, p. 18; t. II, p. 9.

**Appareiller** v. « est aussi un terme de Marine, qui signifie, Preparer son vaisseau, bosser ses ancrs, tendre les voiles, & mettre les manoeuvres en estat pour se disposer à partir bientost. Voilà un bon vent qui se leve, il faut viste *appareiller*. *Appareiller*, signifie aussi, Deployer les voiles, mettre la voile au vent » (Furetière). T. I, p. 181.

**Atteint** adj. « En termes de Palais, on declare qu'un homme est *atteint* & convaincu du crime, dans le jugement qui le condamne. Il faut remarquer qu'il y a de la difference entre ces mots *atteint*, & *convaincu*, en ce que le mot d'*atteint* se dit seulement d'un accusé contre lequel il y a simplement des indices, ou des preuves imparfaites; ce qu'on dit autrement, *Estre prevenu de crime* : au lieu que le mot de *convaincu* se dit de celui contre lequel il y a une preuve claire & certaine » (Académie). T. II, p. 102.

**Avouer** v. « On dit aussi, *Avouer un homme*, pour dire, Déclarer qu'on l'approuve en tout ce qu'il a fait, ou qu'il fera : Et cela se dit d'Un homme à qui on a donné charge de faire ce qu'il fait. *Je l'avouerai de tout ce qu'il fera* » (Académie). T. II, p. 106.

**Banderolle** n. f. « Petit estandart en forme de guidon, étendu plus en longueur qu'en largeur, qu'on met sur les masts des vaisseaux, & sur les pains benits des personnes de condition qui veulent faire voir leurs Armoiries » (Furetière). T. I, 139.

**Basse-cour** n. f. « Cour de derriere dans un hostel, où on loge les valets, & où sont les escuries, les remises de carrosse; on appelle aussi à la campagne une *bassecour*, celle où on fait tout le ménage, où sont les charruës, les bestiaux, les volailles, le fumier, les cuves, pressoirs, &c. » (Furetière). T. II, p. 224.

**Bastinguer, se** v. « Tendre des bastingues (nom qu'on donne sur les vaisseaux à des toiles matelassées, pour cacher à l'ennemi dans un combat ce qui se fait sur le pont, & pour parer les balles de fusil)» (Académie). T. I, p. 83.

**Bord** ou **abord** n. m. « en termes de Marine, signifie un navire. Il est allé au *bord* de l'Amiral. il luy a donné à disner sur son *bord*. il a obligé ce vaisseau ennemi d'abatre le pavillon, & de venir à son *bord* » (Furetière). T. I, 83, 92, 121, 128, 129, 130, 131, 153, 166, 176, 191, 197, 247, 251; t. II, 107, 257, 334, 343, 350.

**Boute-dehors [boutehors]** n. m. « Ce sont de longues pieces de bois, des bouts de masts, par exemple, posées de travers sur les ponts d'un Navire, & qui s'avancant en saillies des deux côtez, empêchent qu'un autre Bâtiment n'en approche » (Lesage, *Avantures*, t. I, p. 137, note 142); « Ce sont des brins de bois ou petites vergues qu'on adjouste par des anneaux de fer aux grandes vergues, pour porter des bonnettes ou coutelas, lors qu'on veut faire diligence. On appelle aussi *boutehors*, ou deffenses, des longues pieces de bois qu'on met en saillie hors le vaisseau pour empêcher l'abordage d'un bruslot, ou que les vaisseaux ne s'endommagent en se heurtant les uns contre les autres » (Furetière). T. I, p. 137.

**Brigantin** n. m. « vaisseau de bas bord, qui va à voiles & à rames, & qui est sans couverte. Il a jusqu'à dix ou douze rames de chaque costé, & n'a qu'un rameur à chaque rame. Les Corsaires s'en servent ordinairement pour aller en course, parce qu'il est leger, & que chaque matelot y est soldat » (Furetière). T. I, p. 64, 67, 146.

**Cabaret** n. m. « Lieu où on vend du vin en detail. On confond aujourd'huy ce mot avec *taverne* : neantmoins ils sont fort differents, en ce que le *cabaret* est le lieu où on donne seulement du vin à pot par un trou pratiqué dans un treillis de bois qui y sert d'enseigne, sans qu'il soit permis d'asseoir, ni de mettre la nappe. On l'appelle pour cela à *huis coupé*, & *pot renversé*, parce que l'hoste est obligé de renverser le pot si-tost qu'il a vendu le vin. Au lieu qu'à la *taverne* on vend le vin par assiette, & on y appreste à manger » (Furetière). T. I, p. 320; t. II, p. 169, 205.

**Canton** n. m. « se dit aussi d'un petit pays qui a un gouvernement particulier » (Furetière). T. I, p. 10, 15, 20, 25, 52, 57; t. II, p. 16, 41, 67, 82, 85, 112, 113, 114, 116, 125, 268, 295, 305, 312, 315.

**Capot, faire** ~ loc. « Sombrier sens dessus dessous, en parlant d'un petit bâtiment » (Académie, 8<sup>e</sup> édition, 1932). T. I, p. 78, note 102, 146; t. II, p. 323.

**Casse-tête** n. m. « Espece de massuë recourbée par le bout, & un peu coupante dans sa convexité » (Lesage, *Avantures*, t. I, p. 18, note 41). T. I, p. 18.

**Cavalier** n. m. « signifie aussi, un Gentilhomme qui porte l'espée, & qui est habillé en homme de guerre » (Furetière). T. I, Table, p. 96, 98, 263, 276, 287, 288, 290, 305, 308, 309, 315, 362; t. II, Table, p. 166, 299, 302, 306.

**Chasser** v. *Chasser le mauvais air* : « Purifier l'air. *Ouvrez la fenêtre, pour chasser le mauvais air*. Il se dit aussi Des choses qui servent à l'assainissement de l'air. *Ces herbes, cette odeur, chassent le mauvais air* » (Académie, 6<sup>e</sup> édition, 1832). Lesage fait un usage métaphorique de cette expression. T. I, p. 32.

**Chirurgien** n. m. « C'est celui qui est préposé pour penser & médicamenter les blessez & le malades qui se trouvent dans le vaisseau. [...] Le rang du Chirurgien vient après celui de l'Écrivain. Dans les navires de guerre il a toujours un second, & est pourvû des instrumens nécessaires pour son art, & de quantité de médicamens. [...] Il est obligé de penser, sans aucun salaire, toutes les blessures que les matelots se font à la manœuvre du vaisseau, aussi-bien qu'au combat. Lorsqu'il y a un Médecin à bord, le Chirurgien est obligé de le consulter, & de suivre son avis » (Nicolas Aubin, *Dictionnaire de Marine*, Amsterdam, P. Brunel, 1702, 776 p. [cité dans *The Maritime History Virtual Archives*, <http://www.bruzelius.info/Nautica/Nautica.html>. Consulté la dernière fois en juillet 2006]). T. I, p. 35, 166, 194, 198; t. II, p. 162, 243, 267, 297, 346.

**Comédie, donner la** ~ n. f. « Se dit figurément des actions qui ont quelque chose de plaisant. *Je crois que ces Messieurs jouent la Comédie, nous donnent la Comédie* ». (Académie). T. I, p. 88.

- Compte, faire son** ~ loc. « On dit aussi, qu'un homme a fait son petit *compte*, pour dire, qu'il a bien profité en quelque affaire » (Furetière) T. II, p. 152.
- Concierge** n. m. « Celuy qui a la garde, les clefs d'un chasteau, d'une maison de Prince, ou de Grand Seigneur; se dit souvent pour signifier un Geollier, le garde des prisons » (Furetière). T. I, p. 226.
- Concupiscible** adj. « Terme de Philosophie, qu'on joint & qu'on oppose à *irascible*. L'appetit *concupiscible* nous porte à souhaitter, à nous procurer le bien ; l'*irascible* à fuir, à nous deffendre du mal » (Furetière). T. I, p. 185.
- Confidence** n. f. « Confiance » (DFC). T. I, p. 166.
- Confortatif** adj. Médecine. « Qui rend plus fort » (Furetière). T. I, p. 220.
- Connétable** n. m. « Officier de la Couronne qui est Chef des Mareschaux de France, & le premier Officier des armées. C'est le *Connestable* qui porte l'épée du Roy. On luy a donné une épée de *Connestable*. Anciennement dans les couronnements des Rois, l'épée étoit baillée par le Roy en garde au *Connestable* à titre de fief & en hommage, & ensuite il la luy ceignoit au costé tant pour luy que pour tous les autres Gentilshommes. La charge de *Connestable* est maintenant supprimée en France. On a appelé aussi quelquefois *Connestables*, des Chefs, Capitaines, & Gouverneurs d'une ville, d'une frontiere, ou d'une place forte [...] » (Furetière). T. I, p. 229, 233.
- Contre-mâitre** n. m. « Terme de Marine, est celuy qui a soin de visiter le vaisseau, de le faire agréer, & d'examiner s'il est garny de tous les appaureux necessaires pour le voyage. Il fait aussi executer les ordres du

Maistre tant de jour que de nuit, & commande sur le devant, sur l'ancrage, & sur le cabestan, & en l'absence du Maistre, suivant les reglements du tiltre 5. du livre 2. de l'Ordonnance de la Marine. Elle l'appelle aussi *Nocher*. Son commandement est depuis l'esperon ou la prouë jusqu'au mast de misaine, iceluy compris » (Furetière). T. I, p. 191.

**Course** n. f. « Incursion, hostilité. Les Tartares ont fait quelquefois des *courses* jusqu'en Moravie » (Furetière). T. I, p. 6, 9, 17, 23, 24, 62, 80, 125; t. II, p. 55, 112, 332.

**Coursier** n. m. « C'est le passage de la proue à la poupe dans une galère entre les bancs des Forçats. *Se promener sur le coursier*; canon qui est sous le coursier, & dont la bouche sort par la proue » (Furetière). T. I, p. 190, 193.

**Cours de ventre** loc. « se dit [...] des humeurs enfermées dans le corps des animaux. Les rheumatismes viennent dès que les humeurs sont destournées de leur *cours* ordinaire, prennent leur *cours* par d'autres canaux. C'est un desreglement de l'estomac qui cause le *cours* de ventre » (Furetière). T. I, p. 116.

**Coursier** n. m « est un gros canon d'une galere qui tire par dessus l'esperon, qui est ordinairement de fonte verte » (Furetière). T. I, p. 190, 193.

**Courtaut** n. m. « On appelle proverbialement *courtaud* de boutique, un Artisan, un homme du peuple qui travaille en boutique : ce qui vient de ce qu'autrefois tous les gens considerables de la ville portoient des habits longs ; il n'y avoit que le peuple & les Artisans qui fussent habillez de

*court* : & on les a appellez ainsi, à cause que leurs habits étoient

*courtauds* » (Furetière). T. I, p. 174.

**Coutelas** n. m. « Espée de fin acier fort trenchant, large & courte. On tranche la

teste en France avec un *coutelas* » (Furetière). T. I, p. 89, 95, 245.

**Créole** n. m. et f. « Nom qu'on donne à un Européen d'origine qui est né en

Amérique » (Académie). T. I, p. 97, 158, 159, 160, 161, 164, 166; t. II, p.

258.

**Débaptiser** v. « Perdre la grace du Baptême, y renoncer » (Furetière). T. II, 183.

**Déjeuner** n. m. « Repas qu'on fait le matin devant midi. La piece de huit heures,

les pastez, les saucisses, c'est ce qu'on mange d'ordinaire à un *desjeuné* »

(Furetière). T. I, p. 286; t. II, p. 173, 175.

**Déparler** v. « Cesser de parler. Il ne se dit qu'avec la négative, & dans le style

familier. Ainsi on dit, *Il ne déparle point, il n'a point déparlé*, pour dire, Il

ne cesse point de parler, il n'a point cessé de parler » (Furetière). T. II, p.

212.

**Départir** v. « Distribuer, partager » (Furetière). T. II, p. 339.

**Diabes, à tous les** ~ loc. *S'en aller au diable, à tous les diabes* : « s'en aller très

loin, disparaître. *Mon chapeau, emporté par le vent, s'en est allé à tous les*

*diabes* » (TLFI). T. II, p. 171.

**Discretion, à ~ loc.** « On dit en termes de Guerre, qu'une place se rend à

*discretion*, pour dire, à la mercy du vainqueur, par la confiance qu'on a

qu'il usera bien de sa victoire; Vivre [ou manger] à *discretion*, c'est vivre



en honneste homme à une table commune, & sans qu'on prenne un plat particulier pour soy & sur son compte. C'est ainsi qu'on en use dans les Auberges & Messageries » (Furetière). T. I, 154, 172, 222.

**Dragons** n. m. « On appelle *Dragons*, une sorte de troupes qui combattent tantôt à pied, tantôt à cheval » (Furetière). T. II, p. 43.

**Éclater** v. « Se manifester bruyamment et subitement » (*TLFI*). T. II, p. 109.

**Écoutille [escoutilles]** n. f. « Terme de Marine, sont de grandes ouvertures des ponts ou tillacs d'un vaisseau pour y descendre, ou en tirer les gros fardeaux & les marchandises; & les portes qui les ferment s'appellent *paneaux*. On les appelle quelquefois *hiloires*, du nom des bordures qui les environnent. Il y a dans les grands vaisseaux d'ordinaire quatre *escoutilles*; celle de la fosse aux cables, qui est vers la prouë; l'*escoutille* des soutes, qui est vers la poupe; la grande *escoutille*, qui est entre le grand mast & le mast de misaine; l'*escoutille* des vivres, qui est entre le grand mast & l'artimon » (Furetière). T. II, p. 262.

**Écu** n. m. « Piece de monnoye. L'*escu* de France d'argent vaut d'ordinaire soixante sous : c'est à ce prix que se reduisent en comptant toutes les autres monnoyes d'or & d'argent. Il passe pour trois livres : c'est ce qu'on appelle *escu blanc*, & qui est presque la même chose qu'un *patagon*, une *reale de huit*, une *richedalle* » (Furetière). T. I, p. 172, 285, 369, 379, 380; t. II, p. 131, 225, 243.

**Emmariner** v. « Garnir un vaisseau de l'équipage nécessaire pour le monter » (Académie). T. II, p. 358.

**Encensoir** n. m. « On dit proverbialement & figurément, *Donner de l'encensoir par le nez*, pour dire, Donner des louanges outrées, qui font voir qu'on se moque de celui qu'on loue; ou donner des louanges grossières qui blessent plus qu'elles ne flattent » (Furetière). T. I, p. 348.

**Entamer** v. « On dit figurément, *Entamer un corps de troupes*, pour dire, Commencer à l'ouvrir, à le rompre. *Dès que la première ligne fut entamée, tout le reste s'enfuit* » (Furetière). T. I, p. 26.

**Entendu** adj. « Intelligent. *Un homme bien entendu aux affaires, dans les affaires, au jardinage, au métier de la guerre*. Il se dit aussi sans l'adverbe *Bien*, & sans rien ajouter. *Il est entendu. Il est fort entendu* » (Académie). T. I, t. II, p. 76, 245, 327.

**Escalin** n. m. « Pièce de monnaie des Pays. Bas » (Furetière). T. I, p. 172.

**Escarpel** n. m. Scalpel. T. II, p. 267.

**Espagnole, à l'~** loc. *Se défaire de qqn à l'espagnol* : expression calquée sur *payer à l'espagnole*, qui signifie « payer de coups ou de menaces<sup>1</sup> » (Henri Van Hoof, « Les noms de pays, de peuples et de lieux dans le langage imagé », *Meta*, XLIV, 2, 1999 ([www.erudit.org/revue/meta/1999/v44/n2/004546ar.html](http://www.erudit.org/revue/meta/1999/v44/n2/004546ar.html)). Consulté la dernière fois en juin 2006).

---

<sup>1</sup> Henri Van Hoof, « Les noms de pays, de peuples et de lieux dans le langage imagé », *Meta*, XLIV, 2, 1999 ([www.erudit.org/revue/meta/1999/v44/n2/004546ar.html](http://www.erudit.org/revue/meta/1999/v44/n2/004546ar.html)).

**Esponton** n. m. « Espece d'arme, de demi-pique, dont on se sert particulièrement sur les vaisseaux, quand on vient à l'abordage. Ce mot vient de *spontone* Italien, parce que c'est une arme pointuë & aiguë » (Furetière). T. I, p. 193.

**Étourdir** v. « se dit figurément en choses morales, des accidents qui troublent, qui surprennent nostre raison » (Furetière). T. I, p. 47, 271, 351.

**Fardin** n. m. « petite monnoye de la valeur à peu près des Liards\* de France » (Lesage, *Avantures*, t. I, 213). T. I, p. 213.

**Faux, à** loc. adv. « D'une manière maladroite, anormale » (*TLFI*). T. II, p. 351.

**Ferrement** n. m. « se dit aussi de tous les fers dont se servent les Chirurgiens pour trepaner, scier les membres, sonder les playes, arracher les dents, &c. & même de la plus-part des outils des artisans » (Furetière). T. II, p. 267, 272.

**Fin, faire le ~** loc. « Ne vouloir pas expliquer ses sentiments. Il fait le *fin* avec moy de cette amour, il ne m'en a jamais voulu faire confidence » (Furetière). T. I, p. 29.

**Fonds, couler à ~** loc. « On dit Couler à *fond*, soit lors que le vaisseau s'entr'ouvre de luy même, soit lors qu'on l'ouvre à coups de canon » (Furetière). T. I, p. 198; t. II, p. 187 (métaphore).

**Frégate** n. f. « petit vaisseau à rames moindre que le brigantin. On s'en sert sur la Mediterranée, & sur l'Océan. C'est un vaisseau de guerre un peu plus bas & plus long que les autres, qui est leger à la voile, & peu chargé de bois, qui n'a d'ordinaire que deux ponts. La *Fregate* legere, est un petit vaisseau

de guerre, bon voilier, qui n'a qu'un pont, & est monté depuis 16. pieces de canon, jusqu'à 25. Il y a des *Fregates* qui vont à voiles & à rames. Les places maritimes ont des *Fregates* qu'on envoie au devant des vaisseaux qui veulent y aborder pour les reconnoître » (Furetière). « À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle apparurent à Dunkerque de petits trois-mâts portant un seul pont de canons, jaugeant de 50 à 100 tonneaux, que l'on baptisa *frégate*. Ce navire devint le favori des corsaires dunkerquois, alors espagnols. Au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, Hollandais et Anglais appelèrent *frégates* des vaisseaux de guerre de 50 à 60 canons. À partir des années 1660-1670, on distingua dans la marine française les frégates légères, à un seul pont, inspirées des frégates corsaires dunkerquoises, et les frégates-vaisseaux, à deux ponts de canons. Ce dernier type de navire fut abandonné au XVIII<sup>e</sup> siècle et on ne compta plus que des frégates à un seul pont, mais qui jaugeaient de 300 à 600 tonneaux, soit de deux à trois fois plus qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. La qualité essentielle des frégates était la vitesse.» (Réal Ouellet et Patrick Villiers, dans Exquemelin, *HAF1686*, p. 123-124, note 9). T. I, Table, p. 62, 66, 67, 79, 90, 126, 129, 130, 143, 152, 196, 197; t. II, p. 257, 259, 348, 349, 350, 351, 352.

**Fumées** n. f. « Ce qui monte à la tête, ce qui provoque des illusions. *Les fumées de la gloire* » (*TLFI*). T. I, p. 325.

**Galamment** adv. « Poliment, courtoisement » (*DFC*). T. I, p. 87; t. II, p. 181.

**Galant** n. m. « Amant qui se donne tout entier au service d'une maistresse »

(Furetière). T. I, p. 359, 372, 379, 387.

**Garde-côte** n. m. « Vaisseau armé en guerre qui croise la mer le long des costes

pour la preserver de la pillerie des Pirates, & escorter les vaisseaux

marchands. Il y a aussi sur terre des Capitaines *Garde-costes* distribuez le

long des costes de la mer pour veiller à la conservation de la coste, &

empêcher les descentes dans une certaine estenduë de pays dependante de

leur Capitainerie » (Furetière). T. I, Table, p. 126, 143, 196, 249; t. II,

Table, p. 254, 255, 339.

**Gentilhomme** n. m. « Homme noble d'extraction, qui ne doit point sa Noblesse

ni à sa charge, ni aux Lettres du Prince » (Furetière). T. I, p. 71, 204, 258,

274, 294, 296, 306, 308, 315, 337, 338; t. II, p. 107, 194, 296, 207, 211,

224, 226, 252, 305, 308.

**Gourmade** n. f. « Coup de poing donné en se battant » (Furetière). T. I, p. 44,

390.

**Grappe, mordre à la** ~ loc. « On dit proverbialement, Mordre à la *grappe*, lors

qu'on fait quelque discours, ou qu'on propose quelque affaire qui est

agreable. Un envieux qui entend mesdire mord à la *grappe* » (Furetière). T.

I, p. 328.

**Importunité** n. f. « Action qui importune, qui incommode » (Furetière). T. I,

Table, p. 265.

**Incivil** adj.<sup>2</sup> « Qui agit contre l'honnesteté, la bien seance, la courtoisie »

(Furetière). T. II, p. 294.

**Intéressé** n. m. « Homme qui est associé avec d'autres pour un negoce, pour une

affaire : & sur tout Il se dit absolument & par Excellence des Traittans &

Fermiers des Domaines du Roy » (Furetière). T. I, p. 363, 368,

**Jongleur** n. m. « C'est le nom qu'on donne dans les Iles à certains Sauvages qui

font les Devins, & à qui le démon, à ce qu'ils prétendent, révèle les choses

les plus secrètes » (Trévoux). T. I, p. 58, 59, 60.

**Lardon** n. m. « se dit figurément & familièrement d'Un brocard, d'un mot

piquant contre quelqu'un » (Furetière). T. I, p. 161.

**Liard** n. m. « Monnoye qui vaut trois deniers, faite de la même matiere que les

sous. Elle a cours encore dans le Lyonnnois & dans le Dauphiné. On les

appelloit *petits liards* sous Louïs XI. En 1467. ils estoient du poids d'un

denier & avoient trois deniers d'alloy valans trois deniers tournois. Ils

portoient une croix entre deux lis, & une couronne ; & au revers un dauphin

avec la Legende, *Sit nomen Domini benedictum*. Il s'en est fait depuis de

simple cuivre, qui porte le nom de *liard de France*, & qui est à present

reduitte en doubles » (Furetière). T. I, p. 213.

---

<sup>2</sup> Lesage l'utilise comme nom.

**Loüis** n. m « Espèce de monnoie, ainsi appelée depuis Louis XIII, du nom des Rois qui les ont fait fabriquer. *Le louis d'or fabriqué en 1640 valoit dix francs* » (Furetière). T. I, p. 106, 111, 122, 123.

**Mains, à deux** ~ loc. Dont le rôle ou l'usage est double. *Le Dictionnaire de l'Académie* (7<sup>e</sup> édition, 1835) recense l'expression *Cheval à deux mains* ou *à toutes mains* : « Cheval qui sert à la selle et à la voiture ». T. I, p. 373.

**Maître** n. m. « sur l'Océan le Pilote ou Commandant des manœuvres du vaisseau. Sur la Méditerranée on l'appelle *Nocher* ou *Patron*. Et dans les vaisseaux considérables, notamment ceux qui font des voyages de long cours, on l'appelle *Capitaine*. Un *Maistre* de navire doit avoir navigé cinq ans au moins, & avoir été examiné en l'Amirauté, & doit représenter les journaux de ses voyages. Il a pouvoir de faire l'équipage du vaisseau, de lever des Pilotes & des Matelots, le tout suivant les règlements de la dernière Ordonnance de la Marine, Liv. 2.» (Furetière). T. I, p. 191, 192.

**Major** n. m. « est l'Officier qui y commande après le Gouverneur & le Lieutenant du Roy. Il a soin de la garde, de la patrouille, des fortifications de la place » (Furetière). T. I, p. 55.

**Maltote** n. f. « Il signifie aussi, familièrement, Le corps des maltôtiers. *Être dans la maltôte* » (Académie, 6<sup>e</sup> édition, 1832). T. I, p. 364.

**Maltotier** n. m. « Est celui qui exige des droits qui ne sont point deus, ou qui sont imposés sans autorité légitime. Le peuple appelle abusivement *maletoutiers*, tous ceux qui lèvent les deniers publics, sans distinguer

ceux qui sont bien ou mal imposez, ni les exactions des contributions legitimes aux necessitez de l'Estat » (Furetière). T. I, p. 369; t. II, p. 168, 197, 198, 199.

**Marché** n. m. «se dit figurément en ce sens de ce qui ne couste guere à obtenir.

Ce General a eu bon *marché* des ennemis, ils se sont mal deffendus»

(Furetière). T. I, p. 14.

**Minutie** n. m. « Petite chose & de peu de consequence » (Furetière). T. I, p. 302.

**Mise** n. f. **Être de mise** « être bien fait physiquement et propre à faire un homme du monde » (*DFC*). T. I, p. 357.

**Morphil [morfil]** n. m. « se dit aussi des dents d'Éléphant séparées du corps de l'animal, & avant qu'elles soient travaillées » (Académie). T. I, p. 195.

**Mule, ferrer la** ~ loc. « On dit proverbialement, *Ferrer* la mule, quand les valets ou les commissionaires trompent sur le prix des marchandises, & les comptent plus qu'ils ne les ont achetées. Ce proverbe vient d'une action que fit autrefois le Muletier de Vespasien, au rapport de Suetone, qui sous pretexte qu'une des mules estoit desferrée, arrêta long-temps la littere de cet Empereur, & par là fit avoir audience à celui à qui il l'avoit promise moyennant quelque somme d'argent; dont l'Empereur ayant connoissance, il voulut partager avec luy le gain qu'il avoit fait à *ferrer* la mule » (Furetière). T. I, p. 335.

**Orage** n. m. « Trouble, agitation d'origine diverse affectant une ou plusieurs personnes, une collectivité » (*TLFI*). T. II, p. 183.



**Ouragan** n. m. « plat d'escorce » (*JR*, t. V, p. 96); « écuelle de bois »

(Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. IV, p. 199). T. II, p. 63.

**Partisan** n. m. « un Financier, un homme qui fait des traitez, des partis avec le Roy, qui prend ses revenus à ferme, le recouvrement des impôts, qui en donne aussi les avis & les memoires. On établit de temps en temps des Chambres de Justice pour punir les voleries qu'ont fait les *Partisans* »

(Furetière). T. I, 363, 364, 368.

**Pèlerin, ine** n. « On dit ironiquement, Voilà un estrange *pèlerin*, pour dire, C'est un rusé, un matois » (Furetière). T. I, p. 115, 161; t. II, p. 171.

**Pere Gardien** n. m. « se dit [...] des Superieurs des Couvents, de ceux qui sont Profez, & dans les Ordres, par opposition aux *Novices*. [...] Les noms des Superieurs sont differents suivant les lieux & les Ordres. [...] le *Pere Gardien* en celuy de St. François » (Furetière). T. II, 19, 21, 22, 24, 27, 29, 34.

**Petit-maître, petite-maîtresse** n. Désigne « la jeunesse avantageuse et mal élevée » (Voltaire, *le Siècle de Louis XIV*, édition présentée et commentée par Antoine Adam, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 1966, t. I, p. 73; sur l'histoire de ce mot, voir Frédéric Deloffre, « Les petits-maîtres : histoire du mot », dans Marivaux, *le Petit-Maître corrigé*, Genève et Lille, Droz et Giard, coll. « Textes littéraires français », 1955, p. 11-18). T. I, p. 176, 362.

**Piastre** n. f. « C'est un nom qu'on a donné à une monnoye d'argent, qui vaut un écu, comme les reaux richedales, patagons, ducats, louis blancs, &c. » (Furetière). T. I, p. 127, 128, 147, 173.

**Pirogue** n. f. « Espece de Chaloupe souvent faite d'un seul tronc d'arbre, surtout dans l'Amérique méridionale. Ces Pirogues sont légères, & il y en a qui peuvent porter jusqu'à cinquante personnes » (Lesage, *Avantures*, t. I, p. 106, note 122). T. I, p. 106.

**Pistole** n. f. « Monnoye d'or estrangere battuë en Espagne, & en quelques endroits d'Italie. La *pistole* est maintenant de la valeur d'onze livres, & du poids des louis, & au même titre & remede » (Furetière). T. I, p. 85, 286, 339, 362, 363, 367; t. II, p. 33, 34, 125, 137, 142.

**Pistolet, à la portée du** ~ loc. « À proximité spatiale. *On navigua le long de la côte à la portée du canon* » (TLFI). Lesage utilise cette expression au sens figuré. T. II, p. 272.

**Pomme** *Donner la pomme à une femme* : « juger qu'elle l'emporte en beauté sur les autres femmes de la même assemblée, de la même société » (Littré). T. I, p. 114.

**Ponton** n. m. « en termes de Mer, est un grand bateau plat qui n'a qu'un mast, & qui est de trois à quatre pieds de bord. Il est garni de capestans, de vis, & autres machines, qui servent à faire faire carene aux grands navires, à les relever, & à nettoyer les ports, & en tirer la vase, les pierres, ancrs, bris de vaisseaux, & autres choses qui les pourroient combler » (Furetière). T. II, p. 257.

**Portage** n. m. « Action de porter une embarcation d'un cours d'eau à un autre [d'un point à un autre du cours d'eau] » (*PR*). T. I, p. 40, 53.

**Provision** n. f. *Par provision* « En attendant » (*Furetière*). T. I, p. 235.

**Qualité** n. f. « Quand on dit absolument, un homme de *qualité*, c'est un homme qui tient un des premiers rangs dans l'Etat, soit par sa noblesse, soit par ses emplois, ou ses dignitez » (*Furetière*). T. I, p. 343.

**Rade** n. f. « Lieu d'ancrage à quelque distance de la coste à l'abry des vents, où les vaisseaux trouvent fond, & où ils mouillent ordinairement, en attendant le vent ou la marée propre pour entrer dans les ports, ou pour faire voile. Les grands vaisseaux se mettent à la *rade*, quand ils ne trouvent pas de ports qui ayent assez de fond, ou quand ils en sont trop esloignez » (*Furetière*). T. II, p. 323, 326.

**Raison** n. f. « se dit aussi de la justice qu'on fait, ou qu'on demande à quelqu'un, de l'esclaircissement de quelque doute, de la reparation de quelque injure receuë. Je ne sçaurois tirer *raison* de ce debiteur, estre payé de ce qu'il me doit » (*Furetière*). T. I, p. 50, 227.

**Réjouï** adj. « On dit proverbialement, C'est un bon gros *rejouï*, en parlant d'un homme gras & en santé, qui ne cherche qu'à rire & à se divertir » (*Furetière*). T. I, p. 57.

**Relief** n. m. « De l'éclat, de la considération que donne une Dignité, un Emploi, une bonne action, &c. » (*Académie*). T. II, p. 169, 187, 236.

**Respirer** v. « Désirer ardemment ; & en ce sens il s'emploie plus ordinairement avec la négative » (Furetière). T. I, p. 24, 103, 218.

**Revenans-bons** n. m. « Profit, émolument; il se dit aussi au figuré De toutes sortes de profits & d'avantages qui viennent par une espèce de hasard » (Académie). T. I, p. 359.

**Rubrique** n. f. « Ruse, détour, adresse, finesse » (Furetière). T. II, p. 188.

**Sakgame** n. f. « Souveraine » (Lesage, *Avantures*, t. II, p. 48). T. II, Table, p. 48, 51, 59, 60, 66, 68, 70, 73, 91, 92, 110, 120, 123, 125, 167, 173, 177, 178, 179, 243, 246, 249.

**Schelins [schelling]** n. m. « Monnaie d'argent en usage en Angleterre. Il vaut environ vingt-deux sols de France, sur le pied que l'argent est présentement en France (1761.) Vingt schellings font la livre sterling » (Académie). T. I, p. 233, 240.

**Semaque** n. f. « Bâtiment hollandois, fort étroit, qui n'a qu'un mât, & qui sert à venir à bord des grands vaisseaux, & à y porter des marchandises. Ses dimensions ordinaires sont de cinquante-huit piés de long, de quinze piés de large, & de quatre piés de creux » (*Encyclopédie*). T. II, p. 349.

**Sol** n. m. « Piece de menuë monnoye qui vaut douze deniers » (Furetière). T. I, p. 100; t. II, p. 347.

**Sympathie** n. f. « dans un sens plus naturel & plus vrai, s'emploie pour exprimer l'aptitude qu'ont certains corps pour s'unir ou s'incorporer, en conséquence

d'une certaine ressemblance, ou convenance dans leurs figures »

(*Encyclopédie*). T. I, p. 59.

**Tillac** n. m. « La couverture du vaisseau, le plus haut pont du navire, sur lequel on combat, où sont les soldats & les matelots pour les manœuvres. On enferme les esclaves sous le *tillac* pendant le combat » (Furetière). T. II, p. 258, 262.

**Tirer pays** : « On dit aussi, qu'un homme [...] a *tiré* pays, pour dire, qu'il s'en est allé; Il faut *tirer* pays, pour dire, avancer, cheminer : ce qu'on dit aussi en la composition d'un ouvrage ». T. II, p. 299.

**Tomber** v. « Escheoir. Une telle terre luy est *tombée* en partage. Tous les grands biens d'une telle maison sont *tombés* en cette autre par les filles. Je luy ay fait *tomber* ce Benefice entre les mains » (Furetière). T. I, p. 122.

**Tope et tingue** loc. « Terme du jeu de Dez, dont se sert celuy qui tient le dé, & qui veut bien jouer la poste qui luy est proposée par celuy qui dit *masse*. On adjouste quelquefois *tope & tingue*, pour dire, je le tiens » (Furetière). T. I, Lib.

**Tour, fait au** ~ loc. « Beau, de bel aspect. *Des Cupidons, fraîche couvée, Me montraient son pied fait au tour* » (TLFI). T. II, p. 16.

**Trousseau** n. m. « Petite trousse [se dit d'Un carquois] » (Furetière). T. II, p. 287.

**Vergue** n. f. « Antenne, pièce de bois longue & ronde, qui est attachée au mât d'un vaisseau pour en soutenir la voile » (Furetière). T. II, p. 264.

**Vin** n. m. *Avoir mauvais vin* : « On dit qu'il a mauvais *vin*, qu'il a un *vin* de lion, quand il bat & querelle tout le monde » (Furetière). T. I, p. 89.

**Vin du marché** loc. *Boire le vin du marché* : « en parlant De deux personnes, dont l'une donne à manger à l'autre, après avoir conclu ensemble quelque affaire considérable » (Académie). T. II, p. 187.

## Notices biographiques<sup>1</sup>

### **Abbadie de Saint-Castin, Jean-Vincent d', baron de Saint-Castin (1652-1707)**

Il naît en 1652 à Saint-Castin, dans la province du Béarn, et perd sa mère la même année. Envoyé en Nouvelle-France vers 1665 en qualité d'enseigne du régiment Carignan-Salières, il participe, l'année suivante, à l'expédition de Prouville de Tracy contre les Iroquois. C'est en Acadie qu'il passera la plus grande partie de sa vie, après avoir pris part à la reconquête par les Français du fort de Penobscot auprès du gouverneur de l'Acadie Andigné de Grandfontaine et du lieutenant Pierre de Joybert de Soulanges et de Marson. Il est adopté par le chef d'une tribu de Pentagouets, Madokawando, qui lui donne sa fille pour épouse.

Jouissant d'une bonne réputation auprès des nations indiennes de l'Acadie et de la Nouvelle-Angleterre, installé dans un territoire disputé par les autorités coloniales, il joue un rôle parfois déterminant dans les conflits qui se poursuivent jusqu'à la fin du siècle. C'est à lui que Frontenac fait appel pour négocier une alliance avec les Abénaquis de l'Acadie. C'est aussi grâce à son intervention que Frontenac apprend que Phips et les Anglais s'apprêtent à attaquer Québec en 1690. Comme combattant ou comme chef d'escadre des Pentagouets, il participe aux expéditions de Denonville en 1687, puis à celle de l'alliance franco-

---

<sup>1</sup> Les notices biographiques de cette annexe concernent les personnages historiques appartenant à l'histoire de la Nouvelle-France ou à l'histoire de la marine (flibuste); ceux de l'histoire européenne ou ancienne, souvent mieux connus, sont présentés dans l'annotation du texte.

amérindienne contre Casco en 1690. On le retrouve également aux côtés des troupes de Pierre Le Moyne d'Iberville qui, en 1696, prennent d'assaut le fort de Pemaquid occupé par les Anglais.

Au cours de son séjour au pays, Saint-Castin n'a pas toujours respecté les lois coloniales françaises, notamment dans le commerce qu'il pratique avec les Indiens et la Nouvelle-Angleterre. Peu après la mort de Madokawando, en 1698, à qui il a peut-être succédé à la tête de la tribu, il regagne la France pour répondre à des accusations et administrer des affaires de succession. Il meurt en 1707 (*DBC*, t. II, p. 4-7).

T. I, p. 71.

**Abbadie de Saint-Castin, Bernard-Anselme d', baron de Saint-Castin (1689-1720)**

Bernard-Anselme d'Abadie de Saint-Castin naît à Pentagouet en 1689 de l'union de Jean-Vincent d'Abadie de Saint-Castin et de l'Abénaquise Marie-Mathilde. Après le départ de son père au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, il est approché par Bouillan, le gouverneur de l'Acadie, pour commander les Abénaquis, alliés des Français. Il combat activement lors de la défense de Port-Royal en 1707. Pendant quelques années, il se fait corsaire et participe à des expéditions auprès de gens comme Pierre Morpain, Pierre Maisonnat (dit Baptiste) et Daniel Robinau. En 1710, l'imposante armée du gouverneur de la Virginie, Francis Nicholson, investit Port-Royal et le gouverneur Daniel d'Auger de Subercase est forcé de capituler après une semaine. Saint-Castin arrive trop tard et perd son



bateau aux mains des Anglais, mais il réussit à s'échapper. Les Anglais tentent de le rallier à eux, mais il refuse et part pour Québec, où le gouverneur Rigaud de Vaudreuil le place au commandement de l'Acadie en le chargeant de veiller à ce que les Amérindiens demeurent hostiles aux Français et les Acadiens fidèles aux Français. Après la perte de l'Acadie par les Français à la suite du traité d'Utrecht de 1713, Saint-Castin retourne en France avec sa femme. Des problèmes de succession tout aussi houleux que ceux qu'avait connus son père l'occuperont jusqu'à la fin de sa vie, en 1720 (*DBC*, t. II, p. 3-4).

T. I, p. 70-71.

#### **Amiot (Amyot) de Vincelotte, Charles-Joseph (1665-1735)**

Né le 23 mars 1665 à Québec, il fréquente d'abord le collège des jésuites dans cette ville et étudie ensuite la navigation. Alors qu'il n'a que quinze ans, il reçoit de sa mère le fief de Vincelotte (Cap Saint-Ignace) qu'il s'occupera, dans les années qui suivront, d'entretenir et d'agrandir avec le désir de participer à l'expansion de la colonie. C'est pourtant le métier des armes et de la mer qui l'occupera le plus. Après être entré dans la milice en 1684, il prend part à plusieurs expéditions sur les côtes de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Angleterre, auprès de corsaires et de navigateurs tels Jean Léger de la Grange, Claude Pauperet et Louis Denys de la Ronde. Avec ce dernier, il participe à la défense de Port-Royal en 1707. Amyot de Vincelotte est celui qui, au cours de l'hiver de 1698-1699, avait été choisi par l'un des deux aspirants au poste de gouverneur de la colonie, Rigaud de Vaudreuil, pour annoncer à la cour la mort de Buade de

Frontenac. Il arrive quelques heures derrière Le Gardeur, l'émissaire choisi par Callière, et Vaudreuil doit se contenter du gouvernement de Montréal, Callière obtenant le poste qu'il convoitait. Après avoir dépensé beaucoup d'argent dans des procès de tous genres, notamment contre son beau-père, il meurt à Québec en 1735 (*DBC*, p. 17-18).

T. I, p. 62.

**Arpentigny, Madame d' voir Saint-Père, Agathe de (Legardeur de Repentigny)**

**Auger de Subercase, Daniel d' (1661-1732)**

Né à Orthez le 12 février 1661, Daniel d'Auger de Subercase commence sa carrière militaire en France, où il est nommé capitaine de régiment en 1684. Vers 1687, il recrute une armée de 50 hommes avec laquelle il s'embarque pour le Canada. Peu après son arrivée, il participe à l'expédition menée par le gouverneur Denonville contre les Iroquois tsonnontouans, puis à celle de Frontenac contre les Onnontagués, en 1696. À partir de 1703, on le retrouve à Terre-Neuve, où on le charge du gouvernement de Plaisance, une colonie négligée par le gouverneur qui l'a précédé. Auger de Subercase s'emploie alors à remettre en ordre le fort et à aménager les lieux de façon à faciliter l'agriculture et l'élevage, ressources nécessaires aux habitants appauvris. C'est lui encore qui prépare et organise l'expédition contre Saint-Jean, détenue par les Anglais. Les troupes qu'il a réussi à rassembler se postent à l'entrée de la colonie en janvier

1704, mais le froid tout autant que la vigueur défensive des Anglais les empêchent de prendre la colonie. Au bilan, l'expédition aura peu rapporté en regard de ce qu'elle a coûté au gouverneur de Plaisance et à ses hommes.

À partir de 1706, Daniel d'Auger de Subercase gouverne l'Acadie. Peu après être débarqué à Port-Royal, il s'empresse de faire reconstruire le fort et de demander au gouverneur Vaudreuil des renforts pour prévenir d'éventuelles attaques anglaises. Celles-ci suivent de peu l'arrivée à Port-Royal d'une soixantaine d'hommes venus défendre la colonie, dont Robert Chevalier aurait fait partie, si l'on en croit son récit (voir *Avantures*, t. I, p. 62-64). Composée d'une vingtaine de navires et de 1600 hommes, la flotte anglaise se pointe devant Port-Royal le 6 juin 1707. Malgré leur nombre, les hommes du colonel March ne parviennent pas à prendre la ville, bien défendue par les Canadiens et les Indiens qui sont commandés par le gouverneur et son officier, le baron de Saint-Castin. Quelques mois plus tard, les Anglais tentent à nouveau leur chance et, après des combats qui coûteront aux deux camps beaucoup de vies humaines, ils sont forcés de battre en retraite devant les renforts amérindiens qui ne cessent de se multiplier. Affaiblié par ces deux sièges et abandonnée par les autorités françaises qui négligent à son endroit toute mesure d'aide, la colonie doit compter sur les corsaires de Pierre Morpain pour obtenir des vivres, des vêtements et des munitions. La disette ne manque pas de créer des tensions et c'est une colonie faible et divisée que trouvent les hommes du général Nicholson lorsqu'ils débarquent à Port-Royal le 5 octobre 1710. La flotte anglaise compte 36 vaisseaux et 3400 hommes, alors que Subercase en a moins de 300. Les combats

durent quelques jours, mais les troupes françaises, rapidement épuisées, sont forcées de signer la reddition. Les Anglais s'installent dans la colonie; comme quelques centaines d'habitants, Auger de Subercase retourne en France. Il meurt à Cannes le 20 novembre 1732 (*DBC*, t. II, p. 37-41).

T. I, p. 62, 64, 65, 66, 67, 71, 78, 79, 84.

**Baptiste Voir Maisonnat, dit Baptiste, Pierre**

**Bochart de Champigny, Jean, sieur de Noroy et de Verneuil (?-1720)**

Fils d'un père du même nom et de Marie Boivin, Jean Bochart de Champigny naît après 1645 et arrive au Canada avec sa femme et ses enfants en 1686 et il exercera la fonction d'intendant de la colonie jusqu'en 1702. Il fait preuve d'une grande habileté comme administrateur et comme stratège militaire. Ses premières années sont marquées par sa participation au projet de guerre contre les Iroquois du gouverneur Denonville, avec qui il entretient d'excellents rapports.

À partir de 1689, ses relations avec le nouveau gouverneur Frontenac ne sont pas si harmonieuses et les années qui suivront verront naître plusieurs différends entre les deux hommes, au sujet notamment de la politique à adopter face aux Iroquois. Mais le conflit le plus important, celui touchant le commerce des fourrures, atteint son point culminant en 1695-1696 lorsque le ministre de la Marine et les autorités françaises constatent un important déficit dans les affaires de la colonie. L'intendant Champigny s'emploie alors à faire exécuter les édits

royaux visant à fermer plusieurs postes de traite dans les Grands Lacs et à restreindre les congés de traite accordés aux coureurs des bois et aux marchands de la colonie, mais Frontenac continue de contrecarrer son action en négligeant d'appliquer les ordres qu'il reçoit de France.

Conscientieux et décidé à accomplir du mieux qu'il peut son devoir d'intendant, Champigny se consacre pendant toutes ces années au développement de la colonie ; avec plus ou moins de succès, il travaille à l'amélioration des techniques agricoles et à la création d'un embryon d'industrie forestière. C'est également à lui que l'on doit les archives du Canada, dont il propose l'établissement en 1698.

Après la mort de Frontenac, Champigny et le nouveau gouverneur Louis Hector de Callière travaillent ardemment à la négociation d'une paix durable avec les nations alliées et les Iroquois. Présent à Montréal à l'été 1701, il assiste, comme intendant, à la majorité des rencontres. Nommé intendant au Havre la même année, après seize ans de service au Canada — un des plus longs règnes pour un intendant dans l'histoire du pays —, il quitte la colonie à l'automne 1702 avec sa femme et ses enfants. En France, il continuera à jouer un rôle dans les affaires du Canada en assistant le ministre dans ses décisions et ses ordonnances. Il meurt en 1720 au Havre-de-Grâce (Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. III, p. 90, 125, 170, 216, t. IV, p. 34, 174, 229, 252; Charlevoix, *HDGNF*, t. I, p. 514, 550-552, t. II, p. 101, 124, 152-153, 159-160, 167, 211-213, 239, 280, 283, 288; *J*, t. I, p. 253-255; G. de Catalogne, « Recueil », p. 174, 184-185, 187, 234, 243,

247-248; Lahontan, *O*, t. I, p. 325, 342, 344, 439, t. II, p. 1086; *DBC*, t. II, p. 74-84).

T. I, p. 41.

### **Bonnefond, Monsieur de (?-?)**

On sait peu de chose à propos de cet homme, sinon qu'il était commis du trésorier général de la marine à Brest au début XVIII<sup>e</sup> siècle (Philippe Hrodej, *Jacques Cassard : armateur et corsaire du Roi-Soleil*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, p. 43).

T. II, p. 356.

### **Bourgeois, Marguerite, dite du Saint-Sacrement (1620-1700)**

Sixième d'une famille bourgeoise de douze enfants, Marguerite Bourgeois naît à Troyes le 17 avril 1620. À l'âge de vingt, elle entre à la congrégation externe de Notre-Dame à Troyes où, vers 1652, elle est présentée à Paul de Chomedey de Maisonneuve, gouverneur de Montréal, qui accepte de la recevoir dans la colonie. Elle débarque en Nouvelle-France le 22 septembre 1653 et elle ne tarde pas à prêcher les colons qu'elle engage, dès 1657, à construire la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours, première église de pierre de l'île de Montréal. Elle reçoit, au cours de l'année 1658, des écoliers dans un bâtiment rudimentaire que lui a octroyé de Maisonneuve, mais elle ne tarde pas à retourner en France avec le projet de ramener dans la colonie l'aide nécessaire à l'entretien des jeunes orphelines envoyées par Louis XIV pour peupler le pays. À son retour,

elle accueille et prépare à la vie en Amérique celles qu'on a nommées les filles du roi, que viendront chercher chez elle les colons encore célibataires. Elle reprend la mer en 1670 pour obtenir du roi les lettres patentes qui lui permettront de fonder officiellement sa communauté. Ses efforts et le rapport favorable que fait de son œuvre l'intendant Talon au ministre Colbert lui assureront la reconnaissance du roi, qui agréé sa demande au mois de mai 1671. À partir de cette période, ses réalisations se multiplient : ouverture d'un pensionnat à Ville-Marie pour les filles de familles nobles et bourgeoises; fondation de l'ouvroir de la Providence, première école ménagère du pays, qui accueille les filles moins fortunées; création d'une mission chez les Iroquois du village de la Montagne. Ces œuvres inspirent à Mgr de Laval l'idée d'établir dans la basse-ville de Québec une réplique de l'ouvroir de la Providence; Mgr de Saint-Vallier y installera, en 1689, l'Hôpital Général. Ce n'est pourtant que deux ans avant de mourir que la communauté fondée par Marguerite Bourgeoys parviendra à faire reconnaître son caractère séculier par les autorités religieuses, notamment celle de Mgr de Saint-Vallier, qui aurait voulu l'annexer aux Ursulines et lui imposer le cloître. Marguerite Bourgeoys devient sœur du Saint-Sacrement et meurt le 12 janvier 1700 (*DBC*, t. I, p. 118-122).

T. II, p. 246, 247.

**Brisay de Denonville, Jacques-René de, marquis de Denonville (1637-1710)**

Fils de Pierre de Brisay de Denonville et de Louise d'Alès de Corbert, il naît le 10 décembre 1637 et entre très tôt dans l'armée, où il aura l'occasion de

s'illustrer à plusieurs reprises, notamment lors de la guerre de Hollande. En 1685, il débarque en Nouvelle-France pour venir remplacer le gouverneur général Lefebvre de La Barre. Ayant pris connaissance avant son arrivée des différents problèmes de la colonie, il tentera de régler celui du commerce de l'eau-de-vie chez les Indiens et chez les habitants de la colonie. Il prend également des mesures pour restreindre les abus de ses prédécesseurs en ce qui a trait au commerce des fourrures dans l'Ouest. Appuyant les idées du ministre Colbert, il considère que les établissements de traite dans cette région et les courses des marchands nuisent au développement de la colonie.

Confronté à la menace des Iroquois, il voit bientôt la nécessité d'une attaque « préventive » qui permettrait aux Français de consolider leur position face à leurs ennemis, mais aussi face aux Indiens alliés. Il réclame au ministre du renfort, mais les affaires retardent. Rassemblant toutes les forces disponibles, il marche vers l'Iroquoisie pendant l'été de 1687. Les troupes françaises font plusieurs captifs sur leur route, mais trouvent les villages tsonnontouans déserts lorsqu'elles atteignent enfin le but de leur voyage et doivent se contenter de piller les installations. Jugeant inefficaces les attaques contre les Iroquois, Denonville met bientôt sur pied un projet d'invasion de la Nouvelle York pour forcer les Iroquois à se tourner du côté des Français. C'est lui encore qui, en 1688, signe avec les Cinq Nations le traité de paix qui sera rompu dès l'année suivante, au cours de laquelle Denonville sera rappelé en France et remplacé par Frontenac. Dès son retour, il sera nommé maréchal des camps et armées du roi et, l'année suivante, sous-gouverneur du duc d'Anjou; en 1693, il sera sous-gouverneur du



duc de Berry (Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. I, p. 350, t. II, p. 188, 193-194, 200, 202, 205-209, 211, 221, 227-229, 231, 233, t. III, p. 37, 57-59, t. IV, p. 122, 171, 257; Charlevoix, *HDGNF*, t. I, p. 496-500, 502-505, 507, 509-511, 513-518, 520-523, 525-534, 549, 551-552, 559-561, 566, t. II, p. 278; G. de Catalogne, « Recueil », p. 174, 183, 185, 187-191, 198, 199, 201, 205; Lahontan, *O*, t. I, 319-320, 325, 340-342, 347-348, 351-353, 355, 357, 362, 370-371, 375, 380-382, 432, 437, 439-447, 450-452, 485, 723, t. II, p. 1025-1027, 1029, 1045, 1047, 1063, 1066, 1087, 1100; *DBC*, t. II, p. 102-110).

T. I, 10.

### **Bruyas, Jacques (1635-1712)**

Né à Lyon le 16 juillet 1635, il arrive au Canada en 1666, un an avant la signature de la paix entre les Français, leurs alliés et les Iroquois, au terme de laquelle on convient d'envoyer des jésuites en Iroquoisie. Délégué pour la mission des Onneiouts, il y séjournera pendant deux ou trois ans. Nommé en 1670 supérieur des missions iroquoises, il s'établit trois ans plus tard chez les Agniers, où son travail de missionnaire n'est pas plus facile que chez les Onneiouts. Pour les jésuites, l'obstacle majeur à la conversion des Iroquois, outre la méfiance que ceux-ci entretiennent à leur égard, est certainement l'alcool et les suites qu'il entraîne dans les comportements des Indiens. Revenu dans la colonie en 1679, le père Bruyas est affecté à la mission du saut Saint-Louis, où il s'installe d'abord jusqu'en 1693. Il passe les cinq années suivantes à Québec comme supérieur des missions, mais revient au saut Saint-Louis en 1698 et

poursuit jusqu'à sa mort, en 1712, son travail d'évangélisation auprès des Iroquois. La bonne connaissance de la langue et des peuples iroquois qu'il acquiert pendant toutes ces années l'amène à jouer un rôle important dans les pourparlers de paix à la fin du siècle. Habile négociateur, il accompagne les Iroquois chez les Anglais en 1699 et, les deux années suivantes, il prend part aux ambassades en Iroquoisie auprès de Joncaire et Lemoyne de Maricourt. Présent à Montréal à l'été 1701, il tient le rôle d'interprète auprès des Iroquois. Le père Bruyas a d'ailleurs composé une grammaire de la langue des Agniers (Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. I, p. 252, t. III, p. 204, 235, t. IV, p. 113, 117, 119, 131, 139, 144-145, 148-153, 155, 158-165, 167, 186-187, 190-191, 241, 264; Charlevoix, *HDGNF*, t. I, p. 398, 431, t. II, p. 142, 238, 241, 244-250, 270-273, 281; Lahontan, *OC*, t. I, p. 284 ; *DBC*, t. II, p. 111-113).

### **Buade, Louis de, comte de Frontenac et de Palluau (1622-1698)**

Né le 22 mai 1622 à Saint-Germain, fils unique de Henri de Buade et d'Anne Phélyppeaux de Pontchartrain (la sœur du secrétaire d'État), Louis de Buade, de Frontenac et de Palluau participe à plusieurs campagnes pendant la guerre de Trente Ans. Grâce aux connaissances de son père et à son alliance avec les Phélyppeaux, Frontenac passe son temps à la cour du roi, où il entrevoit la possibilité d'un mariage avantageux avec Anne de La Grange, auquel s'oppose cependant le père de la jeune fille. Malgré tout, le mariage a lieu, en 1648, et le couple s'installe à Paris pour y mener une vie onéreuse dans son château de l'île Savary. Accablé de dettes, Frontenac doit vendre ses charges et se voit bientôt

forcé d'accepter un poste de lieutenant général des troupes de Venise, chargées de défendre l'île de Crète contre le Turcs. Son séjour à Crète sera pourtant très court, en raison des disputes qui l'opposent aux officiers de l'armée commandée par Francesco Morosini; celui-ci le renvoie dès l'automne 1669, quelques mois seulement après son arrivée.

En 1672, en même temps qu'il obtient du Conseil d'État un délai pour le remboursement de ses nombreuses dettes, Frontenac est promu au poste de gouverneur général de la Nouvelle-France et c'est en cette qualité qu'il débarque à Québec à l'automne de la même année. Comme la colonie n'a plus d'intendant, Frontenac assume les pouvoirs de celui-ci relatifs à la justice, aux finances et à l'administration. Ce cumul de fonctions causera bientôt des conflits importants entre le nouveau gouverneur, le Conseil souverain et le gouverneur de Montréal.

À cette époque, les coureurs des bois commencent à étendre de plus en plus leur commerce en pénétrant la région des Grands Lacs. Dès son arrivée en Nouvelle-France, Frontenac se rend compte des profits qu'il peut retirer de ces entreprises. Suivant les visées de Talon, il adopte une politique d'expansion vers l'ouest. La construction d'un premier poste de traite à l'embouchure du lac Ontario ne devait cependant pas plaire à tous; les marchands de Montréal, notamment, craignaient de voir diminuer leurs profits. François-Marie Perrot, gouverneur de Montréal, s'oppose lui aussi aux nouvelles activités commerciales de Frontenac, qui le fait arrêter vers 1673. L'affaire se rend jusqu'à Versailles, où Frontenac sera fermement réprimandé pour son abus de pouvoir. Jusqu'à la fin de son premier mandat, en 1682, le gouverneur, les membres du Conseil souverain

et d'autres fonctionnaires de la colonie ne cesseront de se quereller. Il semble toutefois que l'influence des amis ou parents de Frontenac à la cour de France lui ait permis maintes fois de conserver le poste qu'il occupait. Il a aussi de sérieuses mésententes avec les jésuites, qui interviennent continuellement dans les affaires de la colonie en s'opposant notamment à la vente de l'eau-de-vie aux Amérindiens. Pour le gouverneur, qui met tout en œuvre pour assurer le maintien de la traite des fourrures dans l'Ouest — il s'associe dans ce but à Cavelier de Lasalle, à qui il fournit les moyens d'établir des liens commerciaux avec les Indiens de cette région —, la vente de l'eau-de-vie contribue à conserver la bonne entente avec les différentes nations amérindiennes et elle est directement reliée à l'augmentation des profits. Aussi considère-t-il que les religieux n'ont pas à s'en mêler. Il obtient là-dessus l'appui du ministre Colbert, lui-même hostile aux jésuites.

En raison de toutes ces querelles et de son comportement autoritaire, Frontenac est rappelé en France en 1682 pour être remplacé au poste de gouverneur général par Le Febvre de La Barre. Jusqu'à la fin des années 1680, appuyé par ses amis et parents, il s'emploiera à solliciter un nouveau poste à la cour. En 1689, chargé du projet d'invasion de la Nouvelle York conçu par Callière et Denonville, il obtient un second mandat comme gouverneur général de la Nouvelle-France. Le retard des troupes envoyées dans la colonie le poussera à abandonner l'expédition contre la Nouvelle York, mais il voit tout de même la nécessité de mener une offensive contre les Anglais. Au début de l'année 1690, il envoie trois partis dans des forts éloignés de la Nouvelle-Angleterre et ceux-ci

parviennent à piller les installations et à faire des prisonniers. Ces attaques provoquent la riposte des Anglais qui, dès l'automne suivant, se présentent devant Québec, le général Phips à leur tête. Le gouverneur rassemble ses troupes et, après trois jours de combats intenses, il force les Anglais à battre en retraite.

À son retour dans la colonie, Frontenac s'applique aussi à pacifier les rapports des Français avec les Iroquois. En même temps, il laisse à Callière et à Vaudreuil toutes les occasions de réprimer les incursions iroquoises dans la région de Montréal. Cette guerre de guérilla, maintenue pendant la première moitié de la décennie, sera couronnée par l'expédition de 1696 contre les Onnontagués et les Onneiouts, à laquelle le gouverneur âgé alors de soixante-quatorze ans prendra part et qui se soldera par la destruction des villages iroquois.

À partir de cette date, les Français, leurs alliés des Grands Lacs et les Iroquois entrent dans une intense période de négociation. Affaiblis par les guerres, les Iroquois manifesteront plusieurs fois leur désir de faire la paix avec les Français et leurs alliés. Fort de l'expérience du passé, le gouverneur se montre cependant méfiant devant leurs propositions et impose ses conditions. S'il ne pourra voir la ratification la paix de 1701, il en sera l'un de ses principaux artisans.

Les dernières années du siècle sont également marquées par les différends entre le gouverneur et les autorités françaises sur la traite des fourrures. À partir de 1695, en raison des surplus accumulés, l'administration coloniale exige de fermer des postes et de suspendre plusieurs congés de traite. Frontenac n'en fait rien : il continue plutôt d'employer les fonds destinés aux opérations militaires

pour poursuivre les activités commerciales qui rapportent des profits importants à ses associés et à lui. Il entre également en conflit avec l'intendant Champigny, qui tente de faire exécuter les ordres du roi. À la suite de ces différends, le ministre de la Marine et Louis XIV envisageront, en 1697, de congédier Frontenac, mais celui-ci mourra pendant l'automne de l'année suivante (Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. IV, p. 200, 253, 264; *DBC*, t. I, p. 137-146). T. I, p. 10, 25, 47, 256; t. II, p. 32, 114, 115, 118.

### **Callière, Louis-Hector de (1648-1703)**

Louis-Hector de Callière, né à Thorigny-sur-Vire, en Normandie, le 12 novembre 1648, vient d'une famille de l'Angoumois dont la noblesse remonte au XV<sup>e</sup> siècle. Son père, Jacques de Callière, exerce les fonctions de maréchal de camp et de gouverneur de Cherbourg (Normandie) et s'adonne également à l'écriture. De son mariage avec Madeleine Potier de Courcy en 1643 naissent quatre enfants, dont l'aîné des deux fils, François, sera élu à l'Académie française en 1689 et exercera une brillante carrière de diplomate, prenant part notamment à la négociation du traité de Ryswick en 1697.

Ayant probablement servi dans le régiment de Piémont, Louis-Hector participe à plusieurs campagnes militaires à partir de 1664. En 1684, il succède à François-Marie Perrot au poste de gouverneur de Montréal. Les menaces iroquoises, de plus en plus fortes à cette époque, obligent Callière à faire preuve de prudence et d'initiative dans l'exercice de ses fonctions civiles et militaires. L'autorité et la discipline qu'il impose autour de lui lui valent, sinon l'affection

des colons, la reconnaissance du gouverneur général Denonville, qui fait de lui son principal collaborateur dès 1687 et obtient son appui pour l'expédition contre les Tsonnontouans. C'est peu après cette date que Callière et Denonville mettent sur pied le projet d'envahir la Nouvelle York pour forcer les Iroquois à rompre leur alliance commerciale avec les Anglais. En 1689, le gouverneur de Montréal se rend lui-même à Versailles pour défendre ses vues, mais le projet n'aura pas de suite.

Au cours de la décennie 1690, les Iroquois continuent d'attaquer Montréal et Callière s'efforce de repousser les assauts du mieux qu'il peut. Il entoure la ville de fortifications et il y fait construire des redoutes pour protéger les habitants. Montréal étant la région la plus exposée aux menaces, son gouverneur demeurera méfiant jusqu'à la fin du siècle devant les ouvertures diplomatiques des Iroquois. Aussi l'expédition de 1696 contre les Onnontagués et les Onneiouts, à laquelle il participe aux côtés de Frontenac, lui permet-elle de mettre à exécution ce qu'il avait déjà envisagé.

Avec la mort de Frontenac, en 1698, Callière devient gouverneur de la colonie par intérim. Vaudreuil, qui était alors commandant des troupes, aspirait lui aussi au poste de gouverneur, mais le message qu'il envoie à Versailles pour annoncer la mort de Frontenac est devancé par celui de Callière; la décision de Louis XIV est alors déjà prise et le gouverneur de Montréal devient officiellement gouverneur général de la colonie, alors que Vaudreuil hérite du poste laissé vacant par la promotion de son adversaire. Avant qu'on en ait la nouvelle dans la colonie était survenu à Montréal un incident qui avait intensifié

les tensions entre Vaudreuil et Callière. Au cours d'une revue générale des troupes, ce dernier avait exigé que les officiers le saluent de la pique, un honneur qui n'était dû qu'aux maréchaux de France. Vaudreuil, Tantouin de la Touche, commissaire de la Marine, et le contrôleur Bacqueville de La Potherie s'en étaient plaint au ministre Pontchartrain, mais en vain.

Dès son entrée en fonction, le nouveau gouverneur poursuit les négociations avec les Iroquois et les nations alliées en vue d'en arriver à une entente. Le processus est long et ponctué de plusieurs rencontres qui n'aboutissent pas toujours à des résultats concrets. Tout au long de ces assemblées, Callière soutient la politique de son prédécesseur et n'accepte de négocier qu'en présence des représentants de chacune des Cinq Nations iroquoises; la paix qu'il envisage avec les Iroquois doit être universelle et comprendre les nations alliées à qui on devra, en outre, rendre tous les prisonniers. De 1699 à 1701, il est particulièrement actif dans toutes ces négociations et il semble que sa lucidité et sa diplomatie aient contribué au bon déroulement des pourparlers.

Callière se signale aussi par ses prises de position auprès des autorités françaises. Peu de temps après s'être opposé aux politiques de Louis XIV visant à fermer les postes de traite dans la région des Grand Lacs et à suspendre les congés de traite, le gouverneur manifeste son désaccord devant la décision du roi d'établir un nouveau poste à Detroit. Selon lui, ce projet ne peut avoir que de fâcheuses conséquences : d'une part, il provoquerait le mécontentement des Iroquois qui, jaloux du fait que les Français traitent avec les nations du sud, ne



tarderaient pas à reprendre leurs attaques dans la colonie; d'autre part, il favoriserait les contacts entre ces mêmes nations et les Iroquois, risquant de détourner le commerce vers les Anglais. Également à la même époque, Callière s'oppose fermement à la fondation d'une colonie en Louisiane. Craignant de voir son pouvoir diminuer avec l'établissement d'un nouveau gouvernement sur le territoire qui était jusqu'alors sous sa gouverne, il s'applique à en revendiquer le commandement et il manifeste son appréhension devant la concurrence trop forte dans le commerce des fourrures entre les deux colonies. Ses plaintes semblent pourtant avoir été vaines. En 1702, lorsqu'il s'oppose à l'alliance offensive avec les Iroquois contre les colonies anglaises, son avis est pourtant respecté par le ministre Pontchartrain, qui ne tarde pas à abandonner ce projet. Louis Hector de Callière meurt l'année suivante à Québec, à la suite d'une hémorragie; il a alors cinquante-cinq ans (Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. IV, p. 195, 196, 200-215, 217, 219-225, 229, 231-234, 236-238, 240-252, 254-266; *DBC*, t. II, p. 117-122). T. I, p. 10, 47.

### **Cassard, Jacques (1679-1740)**

Né à Nantes en 1679 au sein d'une famille de marins, Jacques Cassard ne tarde pas à s'engager en mer, commandant un navire de course dès l'âge de dix-huit ans. Mandaté par les autorités françaises ou par des armateurs de Saint-Malo, il s'engage dans plusieurs courses et fait de nombreuses prises contre les vaisseaux anglais pendant la première décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1712, il reçoit à Marseille le mandat de mener une expédition contre les Portugais des îles

du Cap Vert. Il y descend en mai et les Portugais se rendent, sans résistance, puis il continue sa course jusqu'aux Antilles, où il engage des flibustiers à combattre avec lui les Anglais de l'île de Montserrat. Les troupes débarquent dans l'île et la pillent puis, forts de leurs succès, continuent jusqu'à l'île d'Antigua et vers Surinam (en Guyane) qu'ils prennent de la même manière. Après toutes ces conquêtes, Jacques Cassard retourne en France, où il sollicite le cardinal Fleury à propos d'un procès contre des armateurs de Marseille qui l'occupe depuis longtemps. Attaquant le ministre, il se retrouve en prison où il finira sa vie, dans un oubli presque complet. Il meurt en 1740 (*DBF*, t. VII, p. 1319-1320; Maurice Besson, *les Frères de la Côte*, p. 201-210; Jean Merrien, *Tels étaient corsaires et flibustiers*, p. 257-261; Labat, *VIA*, t. I, p. 147; Philipp Hrodej, *Jacques Cassard : armateur et corsaire du Roi-Soleil*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 315 p.).

T. II, Table, p. 255, 359, 360, 361, 362, 363.

### **Chaudière Noire (?-1697)**

En 1682, après la mauvaise réception que lui fait le gouverneur de Montréal François-Marie Perrot à qui il ramène des prisonniers, ce chef onnontagué, songeant à se venger, attaque le fort Cataracoui. S'il prend part encore à l'ambassade iroquoise de 1688 chez le gouverneur Denonville, il se signale surtout, à partir de cette date, par les attaques qu'il mène contre les Français de la colonie, notamment au Long-Sault en 1691 et, peu après, à La Chesnaye, où il fait avec ses guerriers plusieurs captifs. Les ripostes des Français

et des Indiens alliés, qui ne l'atteignent jamais personnellement pendant toutes ces années, causent pourtant sa mort en 1697, ironiquement, alors que le parti qu'il dirigeait se rendait à Montréal afin de proposer la paix au gouverneur Frontenac. La Chaudière Noire et les siens sont attaqués par trente-quatre jeunes Algonquins; il serait mort en disant : «*Faut-il que moi qui ai fait trembler toute la Terre, je meure par la main d'un Enfant?*» (Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. III, p. 150, 158, 168, t. IV, p. 82, 89-90, 99, 101, 121, 249; Charlevoix, *HDGNF*, t. II, p. 113-115, 223-224, 282 ; *DBC*, t. I, p. 209-210).  
T. I, p. 8, 10, 47.

#### **Choiseul (Stanville), François-Joseph (vers 1650-1711)**

Fils de Louis de Choiseul et de Claire-Henriette de Mauléon-La Bastide, il s'engage dans la marine et devient enseigne de vaisseau. En 1693, au cours du bombardement d'Alger, il est fait prisonnier, puis obtient sa libération grâce à un corsaire algérien nommé Ali, qui avait déjà été lui-même son prisonnier antérieurement, et une somme de 400 écus qu'il emprunte à un nommé Benjamin Zacuto. Poursuivant sa carrière, il devient capitaine de vaisseau le 22 mai 1705, puis gouverneur de l'île de Saint-Domingue, poste qu'il occupe vraisemblablement jusqu'à sa mort survenue au cours d'un combat naval en 1711 (*DBF*, t. VIII, p. 1222; Labat, t. II, p. 225 et suiv.).

T. I, Table, p. 124, 125, 126, 135, 140, 144, 145, 154, 157, 245.

#### **Dégoutin voir Goutin, Mathieu de**

**Denys de La Ronde, Louis (1675-1741)**

Fils de Pierre Denys de la Ronde et de Catherine Leneuf de la Poterie, Louis Denys de La Ronde naît à Québec le 2 août 1675. Il amorce sa carrière militaire en Europe, mais, à partir de 1692, c'est sur le continent américain qu'on le rencontre le plus souvent. Il participe notamment à la campagne que Pierre Le Moyne d'Iberville mène à la baie d'Hudson en 1697, puis à la défense de Port-Royal attaqué par les Anglais en 1707. Dès 1705, il prend le commandement d'un navire de course et circule le long des côtes américaines, où il aura l'occasion de faire plusieurs prises dans les années qui suivront. Son insubordination et sa malhonnêteté lui valent les reproches du gouverneur d'Auger de Subercase et des autorités françaises, qui continuent pourtant d'avoir recours à ses services pour des opérations militaires et diplomatiques. En 1711, le gouverneur de Plaisance, Philippe Pastour de Costebelle, lui confie, sous le couvert d'un échange de prisonniers, une mission d'espionnage à Boston. Mais on découvre ses intrusions et La Ronde est forcé de s'enfuir de nuit. Il est arrêté, emprisonné et condamné à la pendaison par la General Court of Massachusetts, extrémité à laquelle il échappera grâce à l'intervention de Joseph Dudley. À partir de 1713, il participe aux entreprises françaises de colonisation de l'île Royale (île du Cap Breton), notamment en préparant cartes et rapports concernant les lieux de peuplements. Moins favorable aux nouveaux projets de la métropole dans la région de l'Acadie et des environs — la colonisation de l'Île-du-Prince-Édouard —, il se tourne vers la région des Grands Lacs. Après sa nomination comme capitaine de

Chagouamigon en 1727, il apprend des Amérindiens l'existence de gisements de cuivre sur les îles du lac Supérieur et décide de proposer au gouvernement français un projet d'exploitation. Le projet est accepté et La Ronde se prépare à le mettre sur pied, mais Maurepas ne tarde pas à lui envoyer sur le terrain des mineurs allemands chargés d'évaluer la viabilité de l'entreprise. Le rapport est négatif : les coûts d'un tel projet dépassent ce qu'est en mesure d'envisager la métropole. La Ronde tente de défendre ses plans auprès de Maurepas, mais l'affaire est classée et il doit rembourser les sommes avancées. On doute encore de l'honnêteté de La Ronde dans cette affaire, comme d'ailleurs dans certaines autres qui ont marqué sa carrière : il est possible qu'il se soit servi de ce projet pour obtenir une concession de traite qui lui aurait rapporté beaucoup. Il meurt en 1741, laissant à son fils Philippe le commandement de Chagouamigon (*DBC*, t. III, p. 188-192).

T. I, p. 79.

#### **Dubois Berthelot de Beaucours, Josué (vers 1662-1750)**

Né vraisemblablement en France vers 1662, Josué Dubois Berthelot de Beaucours œuvre dans la marine jusqu'en 1687, année où, pour un motif inconnu, il est congédié et envoyé à Québec, où il débarque un an plus tard en qualité de lieutenant des troupes. Sa carrière militaire est marquée par quelques campagnes, notamment celle de 1704 contre les Iroquois, rapportée par Lesage, puis celle menée auprès de Daniel Auger de Subercase contre les établissements anglais de Terre-Neuve. Mais Josué Dubois de Beaucours se démarque surtout par sa qualité

d'ingénieur et par les nombreux plans de fortification qu'il a mené à terme à Québec, à Montréal ou à Trois-Rivières entre 1690 et 1713. On lui doit entre autres la construction de plusieurs forts (celui de Chambly, par exemple) et plusieurs travaux d'aménagement, qui, selon les autorités de la colonie, avaient le mérite d'être plus réalistes et plus économiques que ceux de ses prédécesseurs. Entre 1715 et la fin de la suivante décennie, Beaujours est envoyé à l'île Royale et à l'île Saint-Jean, où ses qualités d'ingénieur et de commandant sont mises à profit. Il reviendra dans la colonie en 1730, où il sera nommé gouverneur de Trois-Rivières, puis, trois ans plus tard, gouverneur de Montréal. Il meurt dans cette ville en 1750, à l'âge de 86 ans (*DBC en ligne*).

T. I, p. 51, 53, 56.

#### **Du Clerc, Jean-François (?-1711)**

Personnage peu connu de l'histoire de la marine française, Jean-François du Clerc se signale en 1704 et en 1709 dans la prise de vaisseaux anglais à la Martinique. En 1710, la France le place à la tête d'une armée chargée d'attaquer le Brésil à la suite d'une alliance entre l'Angleterre et le Portugal. Du Clerc et ses hommes débarquent près de Rio le 17 août 1710 et pénètrent dans la ville. Averti de leur venue, le gouverneur les attend de pied ferme, mais Du Clerc et ses hommes réussissent tout de même à résister un temps, jusqu'à ce qu'un incendie les rejoigne. Plusieurs hommes meurent et les autres sont emprisonnés. Du Clerc est assassiné le 18 mars 1711 (*DBF*, t. XI, p. 1266).

T. II, p. 351.

**Du Guay-Trouin, René (1673-1736)**

Né le 10 juin 1673, il s'engage très tôt dans la navigation, suivant ainsi son père et d'autres membres de sa famille. Dès l'âge de dix-huit ans, il commande la frégate *Danycan*; à partir de cette date se succéderont les expéditions contre les navires anglais ou hollandais. Vers 1700, il est fait prisonnier à Plymouth, mais réussit à s'échapper grâce à l'intervention d'une dame anglaise. Il se rend alors jusqu'à La Rochelle pour armer un vaisseau qui assurera sa vengeance sur les Anglais. En 1705, en reconnaissance de ses nombreux exploits, il est promu capitaine de vaisseau et capitaine général des côtes de Saint-Malo; la même année, il s'attaque à six vaisseaux portugais, en capture un, en plus d'une frégate anglaise de trente-six canons. Ajouté à tous les autres, cet exploit lui procure la croix de Saint-Louis et des lettres de noblesse. Il amorce sa dernière grande expédition en 1710, alors qu'il présente au ministre un projet d'attaque punitive contre le Brésil en souvenir de la mort de Jean-François du Clerc, l'année précédente. La France est sans moyens, mais Duguay-Trouin parvient à rassembler les fonds nécessaires à cette entreprise en sollicitant des armateurs de Saint-Malo. Un convoi de sept vaisseaux quitte La Rochelle le 9 juin 1710 et atteint Rio de Janeiro trois mois plus tard. La ville est détruite et pillée, ce qui vaut à Duguay-Trouin un accueil favorable de la part du roi lorsqu'il revient en France; les armateurs, eux, estiment les prises insuffisantes. La paix d'Utrecht ralentit les activités navales de Duguay-Trouin, comme celles de nombreux navigateurs et corsaires. En 1731, il reçoit le titre de lieutenant

général des armées navales. Il meurt cinq ans plus tard à Paris (*DBF*, t. XI, p. 1502-1505; Bühnau, *Histoire des pirates et des corsaires*, p. 263-265; Merrien, *Tels étaient corsaires et flibustiers*, p. 237-247).

T. I, p. 334, 335, 336, 351; t. II, p. 351.

### **Gasnier, Anne (1611-1698)**

Veuve de Clément du Vuault de Monceaux, elle épouse en 1655 l'ingénieur, arpenteur et seigneur Jean Bourdon. Elle consacre sa vie aux bonnes œuvres, ce qui lui vaut les éloges de Marie de l'Incarnation. À partir de 1668, on la connaît surtout pour ses actions auprès des filles émigrées en Nouvelle-France qu'elle s'occupe de recruter dans la métropole et d'accueillir dans sa maison de la basse-ville de Québec (*DBC*, t. I, p. 116-117).

T. II, p. 14, 15, 16, 17, 18, 19.

### **De Gennes, Jean-Baptiste (vers 1656-1705)**

Né vers 1656, il s'engage dans la marine royale à l'âge de dix-sept ans. En 1695, en qualité de commandant des vaisseaux du roi, il quitte le port de La Rochelle avec une escadre de six bateaux. Sa mission d'exploration mène d'abord de Gennes sur les côtes du Sénégal, d'où il chasse les Anglais installés au fort James, à l'entrée de la rivière Gambie. Les bateaux continuent ensuite leur route vers le Brésil, puis s'engagent dans le secteur du détroit de Magellan, où ils ont l'occasion de rencontrer des Indiens Patagons. Après avoir commercé un temps au Brésil et dans les Antilles, de Gennes revient en France, où le roi lui



accorde des terres et des titres, dont celui de gouverneur de l'île de Saint-Christophe. En cette qualité, il s'installe dans les Antilles et, en 1702, est forcé de capituler devant les Anglais qui revendiquent la possession de l'île. Il est alors accusé de lâcheté par le gouverneur général des Antilles et, au cours de son retour en France où il entend aller défendre sa cause, il est pris par les Anglais qui l'emprisonnent à Plymouth; il y finira ses jours en 1705. L'ingénieur François Froger a rédigé une relation de ses voyages éditée pour la première fois en 1698 sous le titre *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696, 1697, aux côtes d'Afrique, détroit de Magellan, Brésil, Cayenne et îles Antilles* (DBF, t. XV, p. 1052-1054; Labat, *VIA*, t. II, p. 309-319).  
T. I, 254; t. II, 326, 334, 335.

**Goutin, Mathieu de (entre 1660 et 1670-1714)**

Né en France entre 1660 et 1670, Mathieu de Goutin débarque et s'installe à Port-Royal en 1688. Cumulant les titres de lieutenant général et d'écrivain du roi, il exerce aussi de multiples fonctions (intervention dans les causes civiles et criminelles, gestion des comptes de la couronne, contrôle des munitions et de l'approvisionnement, inspection des travaux de la couronne); cela ne tarde pas à devenir le premier motif invoqué par tous ceux qui lui cherchent querelle, au premier rang desquels sont les gouverneurs, qui ne cesseront de se plaindre de ses procédés et de son insoumission. Louis-Alexandre Des Friches de Meneval et Jean-François de Brouillan (Montbeton) l'accuseront également d'inciter à la désobéissance et à l'insoumission les habitants et les membres de la garnison. De

tous les gouverneurs, Daniel d'Auger de Subercase est certainement celui qui se plaint le moins de Goutin; c'est ce que laisse croire le rapport favorable qu'il fait de lui au ministre en 1707. Du côté militaire, il convient de souligner la participation de Mathieu Goutin à l'expédition menée par Pierre Lemoyne d'Iberville contre le fort anglais de Pemaquid en 1696. Après la prise de Port-Royal par les Anglais en 1710, Goutin rentre en France avec sa famille. Il meurt quatre ans plus tard, juste après avoir été nommé écrivain du roi à l'Île Royale, où continueront de demeurer sa femme et ses enfants (*DBC*, t. II, p. 266-268).

T. I, p. 74.

#### **Jarret de Verchères, Marie-Madeleine (Tarieu de La Pérade) (1678-1747)**

Fille de François Jarret de Verchères, enseigne dans la compagnie de Contrecoeur au régiment de Carignan et seigneur de Verchères, Marie-Madeleine est née le 3 mai 1678. L'historiographie a retenu son nom pour son exploit militaire de 1692. Le matin du 22 octobre, un groupe d'Iroquois surgit dans les environs du petit fort de Verchères et capture une vingtaine d'habitants. Seule — son père et sa mère étant alors partis —, Madeleine, qui n'a que quatorze ans, est bientôt rejointe par un Iroquois dont elle réussit à se libérer en courant jusqu'au fort. Avec l'appui d'un seul soldat, elle réussit à repousser les assaillants, après avoir endossé la coiffure militaire et tiré des coups de canon qui ne tardent pas à alarmer les forts avoisinants. Lorsque le renfort arrive, les Iroquois sont déjà loin.

Ce récit, dont Marie-Madeleine elle-même est l'auteure et qui sera repris par l'historien Bacqueville de La Potherie dans son *Histoire de l'Amérique*

*septentrionale*, a été maintes fois amplifié et a donné lieu, au cours des siècles, à l'« héroïsation » d'une femme dont le plus grand mérite a peut-être été la précocité. Lorsque son père meurt en 1700, Madeleine reçoit, en reconnaissance de ce haut fait, la pension qu'il touchait comme officier du régiment de Carignan. En 1706, elle se marie à Pierre-Thomas Tarieu de la Pérade, seigneur de Sainte-Anne-de-la-Pérade, où elle finira ses jours (*DBC*, t. III, p. 331-337).  
T. II, p. 121-122.

### **La Croix de Chevrières de Saint-Vallier, Jean-Baptiste de (1653-1727)**

Issu d'une importante famille de propriétaires terriens, né à Grenoble le 14 novembre 1653, Jean-Baptiste de la Croix de Chevrières de Saint-Vallier étudie au collège des jésuites de Grenoble puis au séminaire de Saint-Sulpice à Paris où il reçoit en 1672 une licence en théologie. Aumonier ordinaire de Louis XIV, il est ordonné prêtre en 1681 et il accepte, quatre ans plus tard, la charge de l'évêché de Québec, succédant à Mgr de Laval. Son austérité et son intransigeance le poussent très tôt dans un conflit avec son prédécesseur qui, répondant aux instances des supérieurs du séminaire de Québec qui considèrent que Mgr de Saint-Vallier n'est pas le candidat idéal à la direction du diocèse, exige sa démission devant la cour. Louis XIV donne cependant son appui à Mgr de Saint-Vallier qui, dès 1688, revient dans la colonie. De nouveaux conflits ne tarderont pas à surgir et l'on peut dire justement que, pendant les années 1693 et 1694, l'évêque de Québec aura eu des prises de bec avec l'ensemble des autorités coloniales et religieuses de la Nouvelle-France, du

gouverneur général en personne jusqu'aux sœurs des diverses congrégations. Aussi seront-elles nombreuses à demander le départ de l'évêque accusé de tyrannie que Louis XIV invitera à se justifier. Le roi prend conseil dans son entourage, mais rares sont les personnes auxquelles il fait appel qui osent se prononcer et la pression de l'évêque lui-même est trop forte pour faire pencher la balance. En 1697, le roi cède donc aux instances de l'évêque qui regagna ainsi la Nouvelle-France. Après une courte accalmie dans ses relations avec la colonie, Mgr de Saint-Vallier ne tarde pas à entrer de nouveau en querelle avec les jésuites à propos des missions du Mississippi, puis avec le père Bouvart qui critique vertement le *Catéchisme* et le *Rituel* publiés par l'évêque en 1702 et 1703. Ce conflit théologique se rend à la Sorbonne, qui prend le parti de l'évêque en condamnant la critique du jésuite. Après un séjour de quatre ans en Europe au cours duquel il aura l'occasion de rendre visite, à Rome, au pape Clément XI, Mgr de Saint-Vallier s'embarque pour Québec, impatient de revoir son diocèse, mais le navire dans lequel il voyage est pris par les Anglais; l'évêque est fait prisonnier et emmené en Angleterre où il sera retenu cinq ans, Louis XIV ayant refusé sa liberté en l'échange de celle du baron de Méan, doyen de la cathédrale de Liège, emprisonné en France à l'occasion du conflit qui oppose les deux pays (guerre de Succession d'Espagne). Mgr de Saint-Vallier est enfin libéré en 1709, mais ne retourne en Nouvelle-France qu'en 1713, où l'on espère que son autorité contribuera à resserrer les mœurs et la moralité alors en déclin. Il a vieilli et sa santé est fragile, mais il continue de prêcher et de travailler avec autant de ferveur pour le bienfait de la colonie. Ayant mené une vie austère et réglée, cet évêque

peu populaire et d'un caractère pessimiste, fondateur notamment de l'Hôpital général de Québec, s'éteint en 1727 à l'âge 74 ans (*DBC*, t. II, p. 342-349).  
T. I, p. 16.

### **Laumet, dit de Lamothe Cadillac, Antoine (1658-1730)**

Né aux Laumets dans le Tarn-et-Garonne, le 5 mars 1658, d'un père magistrat et d'une mère bourgeoise, il s'installe à Port-Royal vers 1683 et il commerce un temps auprès du corsaire François Guion. Après son mariage avec la nièce de ce dernier en 1687, il reçoit du gouvernement une concession en Acadie sur l'actuelle rivière Union, dans l'État du Maine. Ses conflits répétés avec le gouverneur de l'endroit, Des Friches de Meneval, et les affaires commerciales douteuses qu'il mène avec ses associés Soulègre et De Goutin attirent sur lui plusieurs accusations. Après la destruction de sa maison de Port-Royal par les armées de Phips en 1690, Antoine Laumet, dépouillé, débarque à Québec, où il reçoit l'appui du gouverneur Frontenac, qui le fait commandant de Michillimackinac, le plus important poste français de la région des Grands Lacs. Son indépendance et son opportunisme lui valent plus de succès dans le commerce des fourrures que dans l'administration des affaires de la colonie. Lorsque Louis XIV, en 1696, abolit les congés de traite et commande qu'on abandonne les postes de l'Ouest, Antoine Laumet revient pour un temps dans la colonie, où il conçoit le projet pour lequel l'histoire a retenu son nom, la colonisation de Detroit. Malgré l'opposition des gouverneurs Callière et Champigny et l'hésitation des autorités métropolitaines, il reçoit en 1700, du

ministre Pontchartrain, l'autorisation de mener à terme ce projet et, au cours de l'été 1701, il s'installe à Detroit en compagnie de Tonty, son premier lieutenant, et d'une centaine d'hommes. À croire les accusations que lancent contre lui le gouverneur Vaudreuil et ses alliés dans les années qui suivent la fondation de Detroit, il semble qu'Antoine Laumet n'ait pas mieux réussi à Detroit qu'à Michillimackinac : commerce de contrebande, pots-de-vin et autres opérations frauduleuses. Il faut dire que Laumet et Vaudreuil entrent assez tôt dans une lutte à finir à propos du gouvernement de la nouvelle colonie, se disputant le pouvoir de son administration. Ces conflits et les échos qui retentissent à propos des activités de Laumet suffisent à mettre la puce à l'oreille du ministre Pontchartrain, qui commande, en 1707, une enquête visant à faire la lumière sur l'administration de Detroit et les activités de son gouverneur. Le rapport rédigé par François Clairambault d'Aigrement confirme ce que plusieurs croyaient : Antoine Laumet est un administrateur irresponsable et malhonnête, essentiellement occupé par son intérêt personnel. Pontchartrain le destitue pour le nommer, peu après, gouverneur de la Louisiane, une colonie pauvre, affaiblie et vivotante, dont on avait confié l'administration au financier Antoine Crozat. Laumet y débarque en 1713, mais ses volontés d'en développer le commerce avortent rapidement et de nouveaux conflits avec ses collègues de l'endroit le forcent bientôt à retourner en France avec sa famille. Dans son pays natal, ses dernières frasques, des « discours peu convenables contre le gouvernement de l'état et des colonies », lui valent un embaстиlement. Il meurt en 1730 à Castelsarasin, une petite ville près de Montauban (*DBC*, t. II, p. 366-372).

T. I, p. 40, 41, 45, 48.

### **Le Moyne d'Iberville et d'Ardillières, Pierre (1661-1706)**

Troisième fils de Charles Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay et de Catherine Thierry, Pierre Le Moyne d'Iberville est certainement l'un des personnages les mieux connus de l'histoire de la Nouvelle-France. Il est baptisé à Montréal le 20 juillet 1661 et il entame sa carrière militaire en 1686, auprès de ses frères Jacques Le Moyne de Sainte-Hélène et Paul Le Moyne de Maricourt, à l'occasion d'une expédition contre les Anglais qui font la traite des fourrures dans la région de la baie d'Hudson depuis les années soixante. La compagnie du Nord, qui s'oppose aux prétentions commerciales des Anglais sur ce territoire, rassemble ses hommes, qu'elle place sous la direction des frères Le Moyne; Denonville appuie l'entreprise en y joignant des militaires et l'escadre prend la route en direction du fort Moose sous le commandement de Pierre de Troyes. Les Anglais sont défaits peu de temps après l'arrivée des armées françaises, après que d'Iberville eut tenu tête aux soldats anglais contre lesquels il se trouve seul pendant un long moment. Les Français prennent encore trois autres forts anglais avant de retourner dans la colonie, avec en moins quarante Canadiens laissés sous la gouverne de Le Moyne d'Iberville.

Pendant les années qui suivent, Pierre Le Moyne d'Iberville participera encore à plusieurs campagnes visant à déloger les Anglais dans le nord du pays, afin d'étendre le commerce de la colonie. Parmi ses expéditions, l'histoire retient celle de 1696-1697 dont le prélude est l'attaque de Terre-Neuve. Combattant

auprès du gouverneur de Plaisance, Jacques-François de Montbeton de Bouillan, Le Moyne d'Iberville et ses hommes mettent plusieurs mois à en détruire les établissements de pêche anglais, pillant et incendiant également bon nombre de villages. Quelques mois plus tard, le *Pélican* de Le Moyne d'Iberville s'engage dans le détroit d'Hudson et ne tarde pas à rencontrer la résistance de trois larges vaisseaux anglais. Les forces sont nettement inégales, mais les fines stratégies du commandant permettent aux Français de remporter le combat, après avoir coulé deux vaisseaux anglais et évacué leur propre navire. Les renforts français arrivent peu de temps après cet épisode et, en quelques jours de combat, les hommes de Le Moyne d'Iberville parviennent à prendre le fort York, commandé par Henry Baley. L'établissement le plus important de la baie d'Hudson ne restera que quelques années aux mains de la France, qui se verra dans l'obligation de le céder à son adversaire par le traité d'Utrecht de 1713.

C'est après cette campagne que s'arrête la carrière canadienne de Pierre Le Moyne d'Iberville. À partir de 1698, on le rencontre en Louisiane, région que le ministre de la Marine le charge d'explorer et de coloniser. En 1698, il débarque dans la baie de Biloxi, où il construit le fort Maurepas (actuellement Ocean Springs, dans le Mississippi), dans lequel il laisse quatre-vingt hommes avant de regagner la France en 1699. Il revient deux fois dans la région pour construire de nouveaux établissements, notamment à Mobile. Il profite de ces voyages pour créer des alliances avec les Indiens, sollicitant la collaboration d'Henri Tonty, l'ancien lieutenant de Cavelier de LaSalle.



Après avoir définitivement quitté la Louisiane en 1702, diminué physiquement par des problèmes de santé, Pierre LeMoyne d'Iberville participe à une dernière campagne qui lui vaudra nombre de reproches et d'accusations dans les années qui suivront. La guerre de Succession d'Espagne ayant ravivé les luttes entre la France et l'Angleterre, on lui confie le commandement de douze navires destinés à prendre d'assaut les établissements anglais des Antilles. Les Français pillent violemment Saint-Christophe, la Jamaïque et Nevis, avant que leur commandant Le Moyne d'Iberville ne trouve la mort. On ne tardera pas à découvrir les malversations auxquelles s'était livré Le Moyne d'Iberville et ses complices (commerce illégal, détournements de marchandises) (*DBC*, t. II, p. 405-418; Guy Frégaut, *Pierre Le Moyne d'Iberville*, Montréal, Fides, 1968, 300 p.).

T. I, p. 14, 114; t. II, p. 113.

#### **Le Moyne de Longueuil, Charles, baron de Longueuil (1656-1729)**

Fils aîné de Charles Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay et de Catherine Thierry, Charles Le Moyne de Longueuil est baptisé à Montréal en 1656 et envoyé assez tôt en France où il est élevé comme page chez un parent du gouverneur Buade de Frontenac. Comme presque tous ses frères, il commence très jeune sa carrière militaire et, après avoir été nommé lieutenant, il revient en Nouvelle-France au cours de l'année 1683. Auprès de ses frères Le Moyne de Sainte-Hélène et Le Moyne de Maricourt, il prend part à la campagne de Denonville contre les Iroquois en 1687, où son succès lui vaut la reconnaissance

des autorités coloniales. Il s'illustre encore trois ans plus tard lors du siège de Québec par Phips, dont il parvient à repousser les armées au prix d'une blessure qui manque lui coûter la vie (voir *Avantures*, t. II, p. 28). Des années 1690 jusqu'à la fin de sa vie, Le Moyne de Longueuil s'occupe surtout à développer la seigneurie qui lui a été léguée par son père en 1684, seigneurie que Louis XIV, répondant aux instances du gouverneur de la colonie, élèvera au rang de baronnie en 1698. Pendant cette même période, il mène aussi d'importantes opérations de diplomatie chez les Iroquois qui le connaissent et l'apprécient assez pour en faire leur fils adoptif dès 1694. Ses nombreuses ambassades permettront à la colonie française de s'assurer de la neutralité des Iroquois dans le conflit qui oppose l'Angleterre et la France à partir de 1702. Il meurt en 1729, cinq ans après avoir reçu la charge de gouverneur de Montréal (*DBC*, t. II, p. 418-420).

T. I, p. 14; t. II, p. 28.

### **Le Moyne de Maricourt, Paul (1663-1704)**

Fils de Charles le Moyne de Longueuil et de Châteauguay et de Catherine Thierry, Paul Le Moyne de Maricourt naît à Montréal le 15 décembre 1663 et, comme ses frères Pierre, sieur d'Iberville, Joseph, sieur de Sérigny, et Jacques, sieur de Sainte-Hélène, se lance très tôt dans une brillante carrière militaire. À partir de 1686, il aura l'occasion de s'illustrer à maintes reprises lors de campagnes menées à la baie d'Hudson contre les Anglais. Lorsque ceux-ci tentent d'assiéger Québec en 1690, Maricourt joue un rôle de premier plan dans la défense de la place et les autorités françaises ne tardent pas à le récompenser

de son action en le promouvant l'année suivante au poste de capitaine. Nommé garde-marine en 1693, puis enseigne de vaisseau en 1694, il commande les Abénaquis et les Iroquois du saut Saint-Louis lors de l'expédition de Frontenac contre les Iroquois en 1696.

Au cours de nombreux voyages et expéditions, il a su s'attirer la confiance des Amérindiens, plus particulièrement des Onnontagués qui l'avaient adopté comme un des leurs et lui avaient donné le nom de Taouestaouis. Délaissant quelque peu sa carrière militaire active en raison de ses responsabilités familiales et de ses activités commerciales, il prend une part importante dans les négociations de paix avec les Iroquois dans les dernières années du siècle.

Conscientes de son crédit auprès des Iroquois, les autorités l'envoient mener des ambassades chez les Iroquois avec Joncaire et le père Bruyas au cours de l'été 1700 et en juin 1701. Comme ceux-ci, il est directement engagé dans le différend qui surgit au sujet des prisonniers alliés pendant la rencontre de juillet-août 1701, puisqu'il avait comme mission de ramener les captifs. L'année suivante, il fait un dernier voyage chez les Iroquois et mourra en 1704 à l'âge de 41 ans

(Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. I, p. 147-148, 153, 163-164, t. III, p. 207, 215-216, 221, 223, 272, t. IV, p. 5, 7, 99, 117, 119, 125, 127, 136, 139-140, 144-145, 148-155, 158-165, 167, 179, 186-189, 191-192, 217, 228; Charlevoix, *HDGNF*, t. I, p. 505, 555-556, t. II, p. 81, 168, 174, 238, 243-247, 249-250, 270-272, 276, 285, 293; G. de Catalogne, « Recueil », p. 176 ; *DBC*, t. II, p. 420-422).  
T. I, p. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 48.

**Le Moyne de Sainte-Hélène, Jacques (1659-1690)**

Fils de Charles Le Moyne de Longueuil et de Catherine Thierry, Jacques Le Moyne est né à Montréal le 16 avril 1659. Il participe aux côtés de son père à l'expédition contre les Iroquois menée par le gouverneur Lefebvre de La Barre au cours de l'hiver 1684. En 1686, en compagnie de ses frères Paul Le Moyne de Maricourt et Pierre Le Moyne d'Iberville et du chevalier de Troyes, il prend part à une importante campagne contre les Anglais installés à la baie James. Le voyage dure quatre-vingts jours et, au terme de plusieurs combats, tous les postes anglais se rendent. L'année suivante, Jacques Le Moyne commande un détachement de trois cents Amérindiens lors de la campagne menée par le gouverneur Denonville contre les Tsonnontouans. Mais l'histoire retient son nom surtout pour sa participation à l'expédition punitive contre la Nouvelle-Angleterre et les Iroquois commandée par Frontenac en 1690. Secondé par Nicolas d'Ailleboust de Manthet, Jacques Le Moyne et ses troupes atteignent Corlaer (Schenectady) le 18 février. Pendant la nuit, ils foncent sur le village et massacrent plusieurs dizaines d'habitants. Ils repartent vers Montréal le lendemain, après avoir incendié les maisons. L'automne de la même année, Jacques Le Moyne se signale une dernière fois par sa participation active à la défense de Québec contre Phips et ses armées. Blessé à un jambe au cours des combats, il est amené à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il meurt en décembre 1690 (*DBC*, t. I, p. 476-477).

T. II, p. 28.

**Leneuf de la Vallière et de Beaubassin, Michel (1640-1705)**

Troisième fils de Jacques Leneuf de la Poterie et de Marguerite Legardeur, Michel Leneuf de la Vallière et de Beaubassin est baptisé en 1640 à Trois-Rivières, la ville que gouverne son père. Il étudie en France, mais revient au pays en 1657, où il entame une carrière au cours de laquelle il exercera les rôles de marin, de commerçant, de seigneur, de diplomate et de gouverneur. Après lui avoir octroyé une terre en Acadie (la seigneurie de Beaubassin), le gouverneur Frontenac le charge de patrouiller les côtes acadiennes où Leneuf de la Vallière saisit trois bateaux commerçants bostonniens en train de charger du charbon au Cap-Breton. Protégé et recommandé par Frontenac, il n'exerce pourtant qu'une année le poste de gouverneur de l'Acadie, auquel on l'avait promu en 1683, probablement en raison de démêlés avec Bergier Deshormeaux, le directeur d'une compagnie de pêche acadienne, concernant une affaire d'octroi de permis. Remplacé par François-Marie Perrot en 1684, Leneuf de la Vallière continuera cependant de jouer un rôle important dans les affaires de l'Acadie. C'est lui qui, en 1685, accueille officiellement l'intendant Jacques de Meulles en visite dans la colonie; c'est encore lui que Brisay de Denonville envoie en France en 1687 pour rendre compte de la situation de l'Acadie. Frontenac le nomme d'ailleurs lieutenant de l'Acadie en 1689 et capitaine des gardes; l'année suivante, il le charge de l'échange des prisonniers après l'attaque de Québec par Phips et les Anglais. Il se signalera à plusieurs reprises pendant la décennie suivante, ses plus importantes réalisations étant certainement sa nomination comme major de Montréal, en 1699, et sa mission diplomatique auprès du

gouverneur de Boston, Bellomont, dont il obtient la remise de prisonniers français. Doté de lettres officielles de la part de Rigaud de Vaudreuil et de François de Beauharnois qui le recommandent au ministre de la Marine, il rentre au France en 1704 et meurt l'année suivante, vraisemblablement pendant la traversée qui devait le ramener dans la colonie (*DBC*, t. II, p. 427-428).

T. I, p. 55; t. II, p. 32.

### **Leneuf de la Vallière et de Beaubassin, Alexandre (1666-1712)**

Né en 1666, baptisé à Trois-Rivières l'année suivante, Alexandre Leneuf de la Vallière et de Beaubassin prendra, comme son père, le métier de la mer et des armes. C'est en son nom d'ailleurs qu'en 1685 il fait arrêter Bergier Deshormeux, directeur de la Compagnie de pêche sédentaire en Acadie. Devenu enseigne en 1690, il est chargé par le gouverneur Frontenac de livrer des armes aux Indiens de l'Acadie, mais il semble qu'il ne se soit pas bien acquitté de la mission, utilisant les armes à son profit. Il sera néanmoins promu lieutenant en 1693 et continuera de faire la traite des fourrures, notamment à la baie Verte vers 1698-1699. En 1703, le gouverneur Rigaud de Vaudreuil le charge d'une expédition militaire contre la Nouvelle-Angleterre. La troupe d'Abénaquis et de Français qu'il commande s'empare de Wells, ravageant plus de 15 lieues de terres et capturant plus de trois cents personnes. Il aura l'occasion de faire encore quelques expéditions en mer, notamment vers Terre-Neuve, et sera promu capitaine et chevalier de Saint-Louis peu de temps avant sa mort survenue en 1712, alors qu'il était à bord du navire le *Héros* (*DBC*, t. II, p. 426-427).

T. I, p. 55.

### **Le Poupet de la Boularderie, Antoine (1705-1771)**

Né à Port-Royal le 23 août 1705, Antoine Le Poupet de la Boularderie entre au régiment de Richelieu en 1724. Après la mort de son père, il obtient en héritage une terre à l'île de Verderonne, ainsi que le commandement militaire de Port d'Orléans (île Royale ou île du Cap Breton), de l'île de Verderonne et de la rive est du passage de La Petite Brador (Nouvelle-Écosse). Il s'installe, à partir de ce moment, à l'île Royale et participe à différentes campagnes en qualité de commandant, notamment à Canseau en 1744 et à Louisbourg l'année suivante, aux côtés de Pierre Morpain, bataille au cours de laquelle il est fait prisonnier et envoyé à Boston. Pendant les années 1750, il continue de servir comme capitaine réformé jusqu'à ce que, dépossédé et ruiné par les attaques anglaises de 1758, il soit forcé de retourner en France. Mauvais administrateur, il ne tarde pas à perdre le peu qu'il lui reste. Il quitte Versailles pour trouver refuge auprès d'une princesse parisienne qui l'entretient pendant quelques années. Il meurt dans la misère à l'hôpital des frères de Saint-Jean-de-Dieu en 1771 (*DBC*, t. IV, p. 505-506).

T. I, p. 78.

### **Le Roy de La Potherie, dit Bacqueville de La Potherie, Claude-Charles (1663-1736)**

Claude-Charles Le Roy, dit Bacqueville de la Potherie, naît à Paris le 15 mai 1663 et est baptisé au même endroit seulement sept ans plus tard. Il est le fils de Charles-Auguste Le Roy de La Potherie et de Françoise du Sicquet d'Esmainville qui, le 14 août 1663, reçoit de Charles Boisseret, seigneur d'Herblay, gouverneur de la Guadeloupe, une terre en ce même lieu. Selon le missionnaire Labat, le couple La Potherie passe en Guadeloupe pour « rétablir ses affaires » en pratiquant la culture de la canne à sucre. De l'enfance de Bacqueville de La Potherie, on ne sait à peu près rien. Lorsque le corsaire Jean Doublet le rencontre, le 29 mai 1689, il a vingt-six ans et occupe à Roscoff le poste de commissaire de la marine.

En 1691, il est nommé écrivain principal de la marine. Envoyé à Roscoff en 1694, puis à Port-Louis en 1696, il occupera cette fonction jusqu'en mars 1697, date à laquelle il doit prendre part, comme commissaire de la marine, à l'expédition menée par Pierre Le Moyne d'Iberville visant à chasser les Anglais de la baie d'Hudson.

En 1698, il se voit confier l'emploi de contrôleur général de la marine et des fortifications au Canada. Après avoir passé quelques mois à la cour de Versailles, il s'embarque pour Québec, où il arrive le 28 novembre. Pendant les trois années de son séjour dans la colonie, le nouveau contrôleur effectuera différents travaux de comptabilité et assurera l'inspection et la surveillance des opérations administratives et militaires des troupes de la marine. En 1700, Bacqueville de La Potherie suit de près les négociations de paix entre les autorités françaises et les nations iroquoises. Le 11 mars de la même année, « selon la coutume incommode du pays qui ne permet



pas d'entrer trois fois dans une maison où il y a des filles sans parler mariage<sup>2</sup>», Bacqueville de La Potherie se marie à Élisabeth de Saint-Ours<sup>3</sup>, fille d'un seigneur du même nom, et fait l'acquisition d'une terre dans cette seigneurie. Sa décision de passer aux îles de l'Amérique date de cette époque et, malgré son mariage récent et son établissement à Saint-Ours, rien ne nous permet d'affirmer avec certitude que Bacqueville de La Potherie ait jamais songé « sérieusement à s'[...] établir<sup>4</sup> » dans la colonie. Cette décision de quitter le Canada est vraisemblablement motivée par ses démêlés avec les autorités de la colonie.

Il reçoit l'année suivante l'autorisation royale de se rendre à la Guadeloupe comme lieutenant de compagnie. On ne connaît pas la date exacte de son départ du Canada, mais il semble que ce soit entre le mois d'août et le mois d'octobre. À la suite de l'ordre qu'il reçoit en avril 1702, il occupe les fonctions d'aide-major et c'est au cours de l'année suivante que le père Labat le rencontre.

À partir de cette époque, notre connaissance de Bacqueville de La Potherie se limite à l'existence d'une importante correspondance (lettres et mémoires) qu'il a entretenue avec le gouvernement français pour le développement de la colonie de la Guadeloupe. Il meurt dix-sept ans après sa femme Élisabeth, le 29 mai 1732, emporté par la maladie. Il est l'auteur d'une œuvre importante dans

<sup>2</sup>Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, p. 243.

<sup>3</sup>Archives judiciaires de Montréal, Greffe d'Antoine Adhémar, 11 mars 1700 (cité par Adrien Pouliot, « Le Roy dit Bacqueville de La Potherie, Claude-Charles », dans *DBC*). De ce mariage naissent au moins trois fils; Charles-Auguste, le 2 janvier 1702 à Québec; Pierre-Denis, à la paroisse de Saint-François à la Guadeloupe – la date de sa naissance n'est pas connue; Marc-René-Augustin, le 18 avril 1711 à la Guadeloupe.

<sup>4</sup>J.-E. Roy, « Claude-Charles Le Roy de La Potherie », dans *MSRC*, p. 23.

l'historiographie canadienne, l'*Histoire de l'Amérique septentrionale*, publiée pour la première fois en 1722 (*DBC*, t. II, p. 439-441).

T. II, 163.

### **Le Tellier, Louis-François-Marie, marquis de Barbezieux (1668-1701)**

Né en 1668, il devient assez tôt secrétaire d'État et chancelier de l'ordre du Saint-Esprit. Sa carrière politique n'a de remarquable que son intervention dans l'organisation de la campagne de Namur en 1692. C'est en revanche sa vie privée qui suscite le plus de commentaires chez ses contemporains. Saint-Simon le représente comme « un homme d'une figure frappante, extrêmement agréable, fort mâle, avec un visage gracieux et aimable, une physionomie forte, beaucoup d'esprit, de pénétration, d'activité, de la justesse, une facilité incroyable de travail sur laquelle il se reposait pour prendre ses plaisirs et en faisant plus et mieux en deux heures qu'un autre en un jour... Quand il voulait plaire il charmait et quand il obligeait c'était au triple de qui que ce fût par les manières.» (*DBF*, t. V, p. 310-311). Sa carrière, marquée par la dissipation et par de nombreux conflits (avec Villars et le maréchal de Noailles notamment), se termine dans la maladie (*DBF*, t. V, p. 310-311).

T. II, 179.

### **Maisonnat, dit Baptiste, Pierre (1663-après 1714)**

Né en 1663 à Bergerac, Pierre Maisonnat arrive à Port-Royal en 1696. Comme corsaire, il prend part, tout au long de sa vie, à plusieurs expéditions dans

la région de l'Acadie, mais aussi au large des côtes américaines. Comme militaire et commandant, il combat aux côtés de Pierre Le Moyne d'Iberville en 1696, près de l'embouchure de la rivière Saint-Jean, et il prend part à l'expédition contre William Henry à Pemaquid. On le fait prisonnier à Boston, l'année suivante, puis en 1702, à cause de prises effectuées contre les Anglais en temps de paix, vraisemblablement des bateaux de pêche qu'il avait été chargé de surveiller. Il n'est libéré qu'en 1706, en échange d'un prisonnier anglais, le révérend John Williams, pris quelques années plus tôt par les Français, et il revient s'installer en Acadie, à Beaubassin, où il poursuit, semble-t-il, ses activités de corsaire. Dans *les Aventures*, le narrateur Robert Chevalier raconte que Pierre Maisonnat participe activement à la défense de Port-Royal assailli par les Anglais en août 1707 : « Le Capitaine Baptiste, brave Canadien, quoiqu'il n'eut avec lui qu'une quarantaine de Sauvages, les obligea bientôt à se tenir sur leurs gardes : il leur surprenoit à tout moment quelque troupe qu'il battoit; puis il se retiroit dans les bois, & harcelant ainsi l'ennemi, il ne laissoit pas de l'inquiéter.» (*Aventures*, t. I, p. 70) On ne connaît pas la date de sa mort (*DBC*, t. II, p. 468-469).  
T. I, p. 70.

### **Minet, Jean-Baptiste (?-?)**

À titre d'ingénieur, il prend part aux voyages sur le Mississipi de Cavelier de La Salle au cours des années 1678 à 1685, dont il fera le compte rendu dans *Voiage fait du Canada par dedans les terres allant vers le Sud* et dans son *Journal de nostre voiage du golfe de Mexique*. Il revient en France en 1685, deux

ans avant la fin de l'expédition de Cavelier de la Salle, et cette désertion lui coûte un emprisonnement d'un mois.

T. I, p. 145.

### **Montauban (vers 1650-1700)**

En dehors de l'expédition de 1695 en Guinée, qu'il raconte lui-même dans une relation parue à Amsterdam en 1698, le capitaine Mautauban demeure un personnage assez mal connu des historiens. Vraisemblablement, il est né vers 1650 dans la ville dont il porte le nom. Il commence à naviguer à l'âge de seize ans et parcourt pendant plus de vingt ans différents coins des Amériques et de l'Afrique : la Nouvelle-Espagne, Cartagène, le Mexique, la Floride, la Nouvelle-York, la Nouvelle-Angleterre, Terre-Neuve, les Îles Canaries et le Cap-Vert. En 1691, il longe les côtes de la Guinée et prend une forteresse anglaise après avoir pénétré dans la rivière de Serrelion. En 1694, il fait des prises importantes dans les Bermudes et, sur le chemin de son retour en France, il se rend maître d'un vaisseau anglais. Arrivés à Bordeaux, Montauban et ses flibustiers vendent leurs prises et font de larges dépenses, comme le rapporte Lesage<sup>5</sup>. En février 1695, après avoir rassemblé son équipage, il reprend la mer en direction de l'Afrique, où il fait des conquêtes importantes dans la région du Cap-Vert et de la Guinée septentrionale. Puis, sur les côtes d'Angola, il rencontre un navire anglais à qui il donne la lutte, mais le capitaine anglais dont l'équipage voit venir la défaite décide de faire exploser les deux navires. Au milieu des corps mutilés qui flottent

un peu partout, Montauban et quinze ou seize de ses marins réussissent à s'accrocher à une épave, puis à rejoindre une chaloupe qui leur permet de sauver leurs vies. Après plusieurs jours de dérive, ils atteignent les rives du Cap Corse, où des Africains leur viennent en aide. À bord d'un bateau portugais, puis d'un vaisseau anglais, ils rejoignent la Barbade, où le général Russel les fait d'abord prisonniers et les libère ensuite, leur permettant de regagner la France.

Montauban meurt vraisemblablement à Bordeaux en 1700 (Montauban, *RVM*; Exquemelin, *HA 1699*, t. I, p. 322-340; Michaud, *BUAM*, t. XXIX, p. 42; Lalanne, *DHF*, t. II, p. 1298).

T. I, Table, p. 2, 125, 126, 128, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 145.

#### **Morpain, Pierre Capitaine (vers 1686-1749)**

Né vers 1686, Pierre Morpain obtient en 1706 son premier commandement à Saint-Domingue, où on le charge de poursuivre des vaisseaux anglais. En 1707, il débarque à Port-Royal où il est accueilli comme un sauveur par la population qui, ayant subi l'attaque des Anglais, est à ce moment à court de vivres. Les nombreuses prises qu'il continuera de faire sur les Anglais lui vaudront la reconnaissance du gouverneur Daniel d'Auger de Subercas, dont la colonie souffre de la négligence des autorités françaises. Après un court séjour à Saint-Domingue où il est blâmé par le gouverneur Choiseul d'utiliser ses ressources — notamment son navire — pour défendre d'autres intérêts que ceux de la France, Morpain retourne vers l'Acadie et s'installe à Plaisance, dans l'île

---

<sup>5</sup> Voir *Avantures*, t. I, p. 125.

de Terre-Neuve, avec sa femme Marie-Joseph Damours de Chauffours. On le nomme, en 1715, capitaine de port à l'Île Royale (île du Cap-Breton), où il est chargé des installations portuaires (construction, entretien) et de l'armement des navires. Les mauvaises manœuvres et les erreurs qu'il commet lors de l'expédition entre Louisbourg et Port-Toulouse qu'il accepte de commander en 1717 lui valent des reproches et même un emprisonnement, mais il poursuit sa carrière de marin et il reçoit, en 1721, une commission de la marine, celle de capitaine de flûte, qui l'engage à mener différentes opérations de sauvetage et à enseigner aux jeunes marins les rudiments de leur métier. Il aura encore la chance de s'illustrer en 1744, année où il participe à l'attaque contre Canseau (Nouvelle-Écosse) dirigée par Joseph Du Pont Divivier. C'est l'année suivante pourtant qu'il accomplit ses faits d'armes les plus glorieux en prenant part à la défense de Louisbourg (Île Royale) contre William Pepperrell et les Anglais. Avec Antoine Le Poupet de La Boularderie, il pousse ses troupes et celles que consent à lui accorder, difficilement et après de longues hésitations, le gouverneur intérimaire Louis Du Pont Duchambon à foncer sur l'armée anglaise pourtant trop nombreuse pour céder aux menaces. En 1748, il mène une dernière campagne en Louisiane avant de mourir en août 1749 (*DBC*, t. III, p. 513-515).

T. I, Table, 2, 67, 75, 77, 92, 95, 119, 121, 122, 124.

### **Phips, sir Williams (1650/1651-1694/1695)**

Né dans l'État du Maine, Williams Phips pratique le métier de charpentier de navires à Boston. Il se lance à la découverte de galions espagnols naufragés

dans les mers du sud. Après deux vaines tentatives, il connaît le succès au large d'Haïti, où il met la main sur un important trésor. La part qui lui revient lui procure la noblesse et le titre de maréchal-prévôt général du dominion de la Nouvelle-Angleterre, qu'il ne conservera qu'un temps. En 1690, il reçoit le commandement d'une expédition contre l'Acadie française. Lorsqu'il atteint Port-Royal avec sept navires et quatre cent cinquante hommes, les Français n'offrent aucune résistance et voient bientôt leurs installations pillées et brûlées par les Anglais.

La même année, on place Phips à la tête d'une flotte de trente-deux navires qui jettent l'ancre devant Québec le 16 octobre. Les munitions insuffisantes, la saison déjà avancée et le manque de stratégie militaire sont les raisons qui expliquent l'échec de cette expédition : les troupes anglaises sont immédiatement arrêtées par la milice canadienne et les bateaux postés devant Québec sont rapidement endommagés et à court de munitions. Phips et les siens retournent à Boston, essuyant des pertes considérables en navires et en vies humaines.

En 1692, Williams Phips devient le premier gouverneur royal du Massachussets et s'engage peu après à mettre fin aux exécutions des sorcières. Les dernières années de sa vie sont marquées par plusieurs conflits avec les colonies voisines, les officiers de la Marine royale et la couronne britannique, qui l'accuse de brutalité envers le capitaine de vaisseau Richard Short. Il meurt en 1694 à Londres.

T. II, p. 27.

**Priat, Yves (1669-?)**

Natif de Quimper dans le Finistère, le prêtre sulpicien Yves Priat arrive au Canada en 1694 et est nommé vicaire général de l'évêque de Québec. Il est aussi curé de Notre-Dame de Montréal de 1703 à 1717, puis de 1721 à 1725. Son séjour en Nouvelle-France est entrecoupé d'un voyage en France, entre 1717 et 1720. En 1725, il quitte définitivement la colonie pour, vraisemblablement, poursuivre son ministère à Nantes, où il finira sa vie (abbé Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*, Québec, C. Darveau, 1868, p. 69; *Adhémar. Bases de données du Groupe de recherche sur Montréal du Centre canadien d'architecture* (<http://cca.qc.ca/adhemar/default.htm>); Jean-Baptiste-Arthur Allaire, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique des sourds-muets, 1910, t. I, p. 449).  
T. I, p. 4, 5.

**Ramezay, Claude de (1659-1724)**

Né à La Gesse, en Bourgogne, le 15 juin 1659, Claude de Ramezay débarque au Canada en 1685 en qualité de lieutenant des troupes de la marine. Promu au poste de gouverneur de Trois-Rivières cinq ans plus tard, il ne tarde pas à entreprendre la construction de deux grandes maisons où il se plaît à accueillir les notables de la colonie qui circulent entre Québec et Montréal. Ses pratiques dans le commerce des fourrures lui valent l'insatisfaction des habitants et des



marchands. Aussi quitte-t-il son poste de gouverneur en 1699 pour retourner vers la carrière des armes. Après avoir commandé les troupes canadiennes pendant cinq ans, d'une manière vraisemblablement satisfaisante, il devient, en 1704, gouverneur de Montréal, succédant à Rigaud de Vaudreuil qui vient d'être nommé gouverneur général de la colonie. L'exploitation forestière et la construction de deux moulins à scie lui permettent de régler d'importants problèmes financiers provoqués entre autres par des projets immobiliers fort coûteux. L'accession de Ramezay au poste de gouverneur de Montréal constitue le début de querelles importantes avec le gouverneur Rigaud de Vaudreuil, avec qui les différends se multiplient au cours des années à propos, notamment, de l'administration des postes de l'Ouest. Ramezay se lie à Lamothe de Cadillac et à Ruelle d'Auteuil pour faire entendre ses récriminations jusqu'à Versailles. Ces querelles renaîtront à la fin de sa vie à propos d'une affaire d'insultes publiques. En 1709, Ramezay prend la tête d'une troupe de 1500 hommes pour se rendre à la rencontre d'Anglais et d'Amérindiens qui menacent d'attaquer Montréal. Mais l'avancée, qui devait demeurer secrète, est très tôt découverte par l'ennemi et Ramezay décide de battre en retraite. En raison d'une mauvaise organisation, les Anglais décident à leur tour d'abandonner l'attaque qui aurait pu être néfaste pour la colonie française. Cet échec, ajouté à l'entreprise de dénigrement menée par Mme de Vaudreuil, la femme de son ennemi, à la cour de Versailles, suffit à discréditer Ramezay auprès des autorités françaises, qui l'accusent d'être le principal responsable de la discordance au sein du gouvernement de la colonie. Entre 1714 et 1716, pendant l'absence de Vaudreuil, c'est quand même Ramezay

qui occupe par intérim le poste de gouverneur de la colonie. Pendant cet intervalle, il doit intervenir dans le conflit avec les colonies anglaises et leurs alliés amérindiens qui manifestent de plus en plus clairement leurs prétentions d'étendre leurs territoires vers le Mississippi et la région des Grands Lacs. L'expédition qu'il commande contre les Renards échoue d'abord en 1715, en raison d'une mauvaise stratégie et de l'état défailant des troupes; elle sera reprise l'année suivante avec plus de succès. Après le retour de Rigaud de Vaudreuil, Ramezay reprend ses activités d'exploitation forestière, signant avec la métropole française un contrat commercial en 1719. Il meurt peu après le déclenchement de nouvelles querelles avec les jésuite du Saut-Saint-Louis et avec le gouverneur de la colonie, le 31 juillet 1724 (*DBC*, t. II, p. 569-573).

T. I, p. 42, 43, 45, 46, 51.

### **Raudot, Jacques (1638-1728)**

C'est à l'âge de soixante-six ans et après une carrière bien remplie dans la magistrature française, au cours de laquelle il a occupé les fonctions d'avocat au parlement de Paris ainsi que de conseiller au parlement de Metz et à la Cour des aides de Paris, que Jacques Raudot débarque à Québec pour exercer avec son fils Antoine-Denis le poste d'intendant de la Nouvelle-France. En 1705, la colonie éprouve de sérieux problèmes financiers en raison notamment d'un ralentissement du commerce des fourrures et d'une mauvaise administration. Cette situation semble avoir stimulé l'imagination du nouvel intendant qui, dès son entrée en fonction, met sur pied programmes et réformes visant à rafraîchir le

système judiciaire, le mode de fonctionnement du régime seigneurial ainsi que l'administration de la Compagnie coloniale. Ses recommandations parfois radicales seront pourtant ignorées du ministre et des autorités françaises. Insatisfait des limites à l'autorité que lui confère sa fonction, revendiquant sans cesse plus de pouvoir dans les décisions qui touchent la colonie, il ne tarde pas à entrer en conflit avec le gouverneur Rigaud de Vaudreuil, pour une affaire d'insulte personnelle. Dès lors, la bonne société prend le parti de l'intendant ou du gouverneur, et c'est dans cette atmosphère de division que se déroulent les dernières années d'intendance de Jacques Raudot, qui multipliera les plaintes au sujet du despotisme et de la malhonnêteté de son adversaire. En 1709, soit un an après l'éclatement du conflit, l'intendant demande son rappel et l'obtient, mais il ne quittera le Canada qu'en 1711. Son retour en France est marqué par sa nomination à des postes importants : commis principal du département de la Marine; conseiller de la Marine en 1719; conseiller honoraire à la Cour des aides en 1722. À cette période de sa vie, il a acquis un prestige qui lui permet d'obtenir des faveurs pour sa famille, ses fils notamment. Il est également vraisemblable que son séjour au Canada lui a permis de s'enrichir par le commerce illicite (*DBC*, t. II, p. 579-585).

T. I, p. 62.

### **Rigaud de Vaudreuil, Philippe de, marquis de Vaudreuil (1643-1725)**

Né vers 1643 près de Revel, fils de Jean-Louis de Rigaud et Marie de Chateaufort, Philippe Rigaud de Vaudreuil fait partie d'une famille de dix

enfants. Ayant vraisemblablement peu étudié, il entre dans la milice comme mousquetaire en 1672 et s'illustre pendant la guerre de Hollande. En 1687, il accepte le poste de commandant des troupes et émigre au Canada. Au cours des années suivantes, il participe à plusieurs campagnes, dont celle de Frontenac contre les Iroquois en 1696. Ses succès lui valent la croix de Saint-Louis en 1698, mais surtout la reconnaissance et le respect des habitants de la colonie et des Indiens alliés. À la mort de Frontenac, fort du mérite qu'il a acquis, il tente d'obtenir le poste vacant de gouverneur général de la colonie et il envoie sa requête au ministre Pontchartrain. Devancé par Callière, on le nomme, en compensation, gouverneur de Montréal. C'est en cette qualité qu'il participe aux cérémonies de l'été 1701.

Deux ans plus tard, lorsque Callière meurt à son tour, Vaudreuil a acquis l'expérience nécessaire dans l'administration et, grâce à l'appui du clergé de Montréal et à l'influence de sa famille à la cour, il obtient le poste de gouverneur général. Pendant la guerre de Succession d'Espagne, Vaudreuil s'emploie à maintenir l'alliance avec les Indiens alliés des Grands Lacs et la neutralité des Iroquois dans l'éventualité d'une guerre franco-anglaise. Il y parvient assez bien jusque vers 1709, date à laquelle les Anglais, dérangés par la petite guerre que leur mènent les Abénaquis et les Indiens domiciliés<sup>6</sup> secrètement appuyés par

---

<sup>6</sup> Dès 1667, des Iroquois – d'abord des Onneiouts, des Agniers et des Onnontagués – viennent s'installer à La Prairie de la Madeleine, sur la rive sud de Montréal, où les jésuites fondent une première mission qui sera déplacée à plusieurs reprises, d'abord en 1690 et en 1696. En 1701, les Iroquois sont installés un peu plus à l'ouest, juste en face du saut Saint-Louis. Ils y demeureront jusqu'en 1716, date à laquelle ils s'établissent sur le lieu actuel de Kahawake (Denys Delâge, « Les Iroquois chrétiens des "réductions", 1667-1770. I – Migration et rapports avec les français », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 21, n<sup>os</sup> 1-2, 1991, p. 62-63; Bruce Trigger,

Vaudreuil, mettent sur pied un projet d'invasion de la colonie française. Mais, en 1711, le naufrage de plusieurs navires anglais dans le bas Saint-Laurent fait échouer l'entreprise, au grand soulagement de Vaudreuil.

Quand de nouveaux conflits entre les nations amérindiennes de l'Ouest menacent le commerce des fourrures, il tente de réconcilier les belligérants et fait rétablir dans cette région plusieurs postes et congés de traite. Un peu plus tard, à partir de 1716, Vaudreuil proposera de construire trois postes de traite sur les rives du lac Ontario (Niagara, Kenté et Toronto), afin de bloquer l'accès des Indiens des Grands Lacs au commerce avec les Iroquois et les Anglais.

Gouverneur consciencieux et respecté de tous, Vaudreuil, qui avait épousé une Canadienne, a adopté le Canada comme terre d'accueil et il y a vécu jusqu'à sa mort en 1725 (Bacqueville de La Potherie, *HAS*, t. III, p. 134, 150, 160, 184, 216, 271-272, 275, 277, 280-281, t. IV, p. 235, 252, 259; Charlevoix, *HDGNF*, t. I, p. 514, 529, 546, t. II, p. 77, 94-95, 99-100, 115, 131-132, 167, 169, 170-173, 219, 239-240, 279-280, 283, 288-289-295, 301-302, 303-305, 310-313, 324, 328-329, 334-337, 339-342, 347-353, 356-357, 365, 372-373, 377, 380, 402-404, 406-408, 415; *J*, t. II, p. 710; [Mémoire du marquis de Vaudreuil de 1721], dans Charlevoix, *J*, t. II, p. 969-973; G. de Catalogne, « Recueil », p. 189, 192, 199, 201, 205, 212, 219, 225, 237, 240, 243-245, 249, 258, 266-268; Lahontan, *O*, t. I, p. 340, 342, 439, 484; *DBC*, t. II, p. 591-600).  
T. I, p. 10, 51, 56, 58, 59, 60, 62.

---

*les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, trad. de Georges Khal, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », 1992 [1985], p. 401; voir également

**Saint-Père, Agathe de (Legardeur de Repentigny) (1657-1747 ou 1748)**

Née à Montréal en 1657, Agathe de Saint-Père appartient à une famille illustre, par son père, Jean de Saint-Père, puis par sa mère, qui, en 1658, épouse en secondes noces Jacques Le Moyne de Sainte-Marie, frère de Charles Le Moyne de Longueuil et de Châteauguay. Lorsque sa mère meurt en 1672, c'est elle qui prend la charge de ses frères et sœurs, dont elle demeure responsable après son mariage avec Pierre Legardeur de Repentigny en 1685. Elle joue un rôle de premier plan au sein du couple et de sa famille nombreuse (huit enfants naîtront de cette union), signant des contrats relativement à la vente et à l'achat de terres ou de fourrures, réglant les comptes et les affaires les plus importantes. Mettant à l'œuvre son esprit d'entreprise, elle se livre à plusieurs expériences dans le domaine du textile. En 1705, les stocks de lin et de laine destinés à la colonie faisant naufrage avec le vaisseau qui les transporte, Mme de Repentigny embauche des tisserands anglais et des apprentis, et met sur pied une manufacture de toile qu'elle pourvoit de métiers à tisser et qui assure une production quotidienne de toile importante pour l'Île de Montréal. Elle demeure à la tête de son atelier jusqu'en 1713, date à laquelle elle vend l'entreprise à Pierre Thuot Duval, maître-boulangier. Elle finit sa vie à l'Hôpital général de Québec auprès de ses filles, Marie-Joseph de La Visitation, supérieure de l'institution pendant neuf

ans, et Marie-Jeanne-Madeleine de Sainte-Agathe, religieuse au monastère des ursulines (*DBC en ligne*).

T. I, p. 45, 46.

## Notices géographiques<sup>1</sup>

**Abbeville** (Picardie, France) : 50° 06 N; 1° 50 E. T. I, p. 367, 369, 383.

**Acadie** « Colonie française dont le territoire correspondait globalement aux provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick<sup>2</sup>. » T. I, p. 62, 64, 68.

**Amboise** (Centre, France) : 45° 25N; 0° 59E. T. II, p. 243, 244.

**Angole** Angola : 12° 30S; 18° 30E. T. I, p. 195; t. II, p. 334, 352.

**Antigues** Antigua-et-Barbuda : 17° 03N; 61° 48O. T. II, p. 359.

**Boufaut** Boufou (Guinée) : 09° 59N; 13° 51O. T. II, p. 256.

**Bourbon, Fort de** ~ Port Nelson (Manitoba, Canada) : 57° 40N; 92° 35O. T. II, p. 113.

**Bourdeaux** Bordeaux (Aquitaine, France) : 44° 49N; 0° 34O. T. I, p. 125.

**Bourg-la-Reine** (Île-de-France, France) : 48° 47N; 02° 19E. T. II, p. 3

**Cadis** Cadix (Espagne) : 43° 59N; 02° 29E. T. II, p. 256.

**Carak** Caracas (Venezuela) : 10° 30N; 66° 55O. T. I, Table, 143, 147, 167.

**Cayenne** (Guyane française) : 04° 56N; 52° 20O. T. II, p. 333.

---

<sup>1</sup> Sont recensés ici les principaux noms de lieux (pays, régions, villes, villages, îles, lacs et cours d'eau) apparaissant dans l'œuvre. Pour chacun, nous donnons l'équivalent moderne (lorsqu'il a changé), la région, l'État ou le pays d'appartenance et la situation géographique (latitude et longitude). Nous avons volontairement omis les noms de continents ainsi que ceux de pays, de régions ou de villes plus connus. Les données géographiques proviennent des sources suivantes : « Liste descriptive des noms de lieux nord-américains », dans Lahontan, *OC*, t. II, p. 1186-1211; *Geographic.org* ([geographic.org](http://geographic.org)); *Astromedia.org* ([astromedia.org](http://astromedia.org)); *Fallingrain* ([fallingrain.com](http://fallingrain.com)); *Getty Thesaurus of Geographic Names Online* ([www.getty.edu](http://www.getty.edu)).

<sup>2</sup> « Liste descriptive des noms de lieux nord-américains », dans Lahontan, *OC*, t. II, p. 1186.



**Chambly** (Québec, Canada) : 45° 27N; 73° 18O. T. I, p. 8, 31, 255.

**Chine, Saut de la** ~ Rapides de Lachine : 45° 25N; 73° 36O. T. I, p. 40.

**Corlard** Schenectady (New York, États-Unis) : 42° 50N; 74° 50O. T. I, p. 50.

**Corke** Corcaigh (Irlande) : 51° 54N; 08° 29O. T. I, Table, p. 144, 228, 233, 236, 242.

**Corse, Cap** ~ Cape Coast Castle (Ghana) : 05° 06N; 01° 15O. T. II, Table, p. 255, 266, 282, 283, 295, 296, 310, 315, 316, 317, note 179, 318.

**Croix, Cap de la** ~ Cabo Cruz (Cuba) : 19° 51N; 77° 43O. T. I, p. 132.

**Dol Dole** (Franche-Comté, France) : 47° 06N; 05 30. T. I, p. 266, 267.

**Espagnola** nom donné par Christophe Colomb à l'île des Caraïbes divisée aujourd'hui en deux États indépendants, la République dominicaine et la république d'Haïti : 19° 00N; 72° 00O. T. I, Table, p. 144, 196, 199, 244.

**Françoise, Baye** ~ « Baie de Fundy : 45° 00N; 66° 00O. Elle sépare le Nouveau-Brunswick et le nord du Maine de la Nouvelle-Écosse<sup>3</sup>.» T. I, p. 64.

**Frontenac, fort de** ~ ou fort Cataracoui (Kingston, Ontario) : 44° 14N; 76° 30O. T. II, p. 113.

---

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 1194.

- Gambie, rivière de** ~ Fleuve Gambie. « Il arrose le S.-E. du Sénégal, puis constitue l'axe E.-O. de la Gambie et se jette dans l'Atlantique par un vaste estuaire d'accès facile » (*PRNP*) : 13° 28N; 016° 34O. T. I, p. 254.
- Gorée, fort de** ~ Île de Gorée (Sénégal) : 14° 40N; 17° 23O. T. I, p. 254.
- Grande-Terre** Région de la Grande-Côte au Sénégal, correspondant aux régions actuelles de Thiès, de Louga et de Saint-Louis. T. I, p. 254.
- Guinée (Afrique occidentale)** Territoire dont les « côtes [...] commencent à la rivière de Sierra-Lionna [Sierra Leone], & s'étendent jusqu'au Cap-Negre, c'est-à-dire environ dix degrés en-deçà de la ligne, & seize degrés au-delà » (*Encyclopédie*) : 11° 00; 01° 00O. T. II, Table, p. 255, 265, 297, 323.
- Hudson, Golfe de** ~ Baie d'Hudson (Canada) : 60° 00N; 86° 00O. T. II, p. 113.
- Isles Orientales** Désigne les îles de l'Océan Pacifique telles que les Maldives, les Moluques, les Philippines, le Japon, les Mariannes, etc. (*Encyclopédie*). T. II, 353,
- Janeiro, Rivière du** Baie de Guanabara (Brésil) : 22° 50S; 43° 10O. T. II, p. 338, 352.
- Juda** Ouidah (Bénin) : 06° 22N; 02° 05E. T. II, Table, 255, 266, 268, 282, 286, 313, 316, 323, 325, 326, 328.

- Keneston** Kingston (Jamaïque) : 18° 00N; 76° 47O. T. I, p. 201, 203.
- Kinselt** Kings Head (Irlande) : 52° 02N; 10° 05O. T. I, Table, p. 143, 205, 220, 228, 248, 249.
- Lisle** Lille (Nord-Pas-de-Calais, France) : 50° 38N; 03° 04E. T. I, p. 265.
- Madere** Madeira (Portugal) : 32° 41N; 16° 46O. T. I, p. 125.
- Mante** Mantes-la-Jolie (Île-de-France, France) : 48° 59N; 01° 43E. T. II, p. 184.
- Ménil [Menil, Mesnil]** Le Mesnil Saint-Denis<sup>4</sup> (Île-de-France, France) : 48° 44; 01° 58E. T. I, Table, p. 262, 295, 297, 302, 305, 317, 332; t. II, Table, p. 166, 202, 217, 232.
- Monneville** (Picardie, France) : 49° 12N; 01° 58E. T. II, p. 205, 210, 215, 217, 222, 223, 225, 238, 239, 309.
- Mont-Sarra** île de Montserrat (Petites Antilles) : 16° 45N; 62° 12O. T. II, Table, 256, 359.
- Nouvelle Angleterre** Ensemble des colonies anglaises de la côte est américaine.  
T. I, p. 47, 62, 64, 80, 150; t. II, Table, p. 43, 112, 167, 251.
- Nouvelle France** Territoire français en Amérique du Nord qui, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'étend du lac Supérieur jusqu'à l'Acadie et de l'embouchure

---

<sup>4</sup> <http://mesnil.saint.denis.free.fr/index.htm>

du Mississippi jusqu'à la baie d'Hudson<sup>5</sup>. T. I, Approbation, Privilège,  
Page de titre; t. II, Page de titre, p. 3, 29, 116, 163, 241.

**Nouvelle Yorck** Colonie de New York dont le territoire correspondait

grossièrement à l'État américain actuel : 43° 00N; 75° 00O. T. I, p. 50.

**Ontario, lac** ~ Le plus petit des cinq grands lacs nord-américains, dont la rive

nord donne sur la province canadienne de l'Ontario et la rive sud sur l'État  
de New York : 43° 30N; 78° 00O. T. II, p. 54,

**Orange Albany** (New York, États-Unis) : 42° 39N; 73° 45O. T. I, p. 54, 63.

**Oudenarde** Oudenaarde (Oost-Vlaanderen, Belgique) : 50° 51N; 03° 36E. T. I, p.  
265.

**Paix, Port de** ~ Port-de-Paix (Haïti) : 19° 57N; 72° 50O. T. I, p. 93, 94, 119, 121,  
124.

**Paneston** Spanish Town (Jamaïque) : 17° 59N; 76° 57. T. I, p. 148.

**Petit Goave** (Haïti) : 18° 25N; 72° 52O. T. I, Table, p. 124, 125, 139, 144, 154,  
181, 183, 189, 245; t. II, p. 337.

**Port-Royal** Annapolis Royal (Nouvelle-Écosse) : 44° 44O; 65° 31O. T. I, p. 2,  
64, 85, 86, 102.

**Prince, Isle de** ~ Île Principe, l'une des deux plus grandes parmi celles qui

forment l'État de São Tomé e Príncipe, située dans le golfe de Guinée : 01°  
00N; 07° 00E. T. II, Table, p. 255, 329.

---

<sup>5</sup> Marcel Trudel, « La Nouvelle-France, 1524-1713 », dans *DBC*, t. I, p. 36-38.

**Riswick** Rijswijk (Hollande-Méridionale, Pays-Bas) : 52° 01N; 04° 20E. T. II, p. 124.

**Saint-Christophe** Île Saint Kitts. L'une des deux îles composant l'État de Saint-Kitts-et-Nevis, située au Nord-Ouest de la Guadeloupe : 17° 20N; 62° 45O. T. II, p. 258.

**Saint-Domingue** (île) « Ancien nom de la partie occidentale de l'île d'Haïti. Par extension, on donnait ce nom [...] à l'ensemble de l'île » (*PRNP*). Voir **Espagnola**. T. I, Table, p. 93.

**Saint-Domingue** (ville) ou Santo Domingo de Guzmán : 18° 28N; 69° 54O. T. I, p. 124, note 132, 142, 143, 164, 165, 171, 172, 174, 181, 188, 244, 250; t. II, 256, 326, 334, 337, 358.

**Saint-Esprit** Sancti Spíritus (Cuba) : 21° 55N; 79° 26O. T. I, p. 127.

**Saint-Georges de la mine** Elmina (Ghana) : 05° 46N; 01° 21O. T. II, p. 317, note 179.

**Saint-Jacques, île** ~ Île James, située à l'embouchure du fleuve Gambie : 13° 18N; 16° 21O. T. I, p. 254.

**Saint-Jacques, fort** ~ Fort James, construit en 1651 sur l'île du même nom. T. I, p. 254.

**Sainte Helene, isle de** ~ Île Sainte-Hélène (Royaume-Uni) : 15° 56S; 05° 42O. T. II, p. 336.

**Saint Louÿs, Quaye** ~ [Caye Saint-Louis, île Saint-Louis ou Saint-Louis] Saint-

Louis du Sud (Haïti) : 18° 16N; 73° 33O. T. I, p. 126, 130, 196.

**Saint-Thomé, ilse de** ~ Île Sao Tomé, l'une des deux plus grandes parmi celles

qui forment l'État de São Tomé e Príncipe, située dans le golfe de Guinée :

01° 00N; 07° 00E. T. II, p. 329.

**Saint Valery** Saint-Valéry-sur-Somme (Picardie, France) : 50° 11; 01° 38E. T. I,

p. 367.

**Santjago** Santiago de Cuba (Cuba) : 20° 01N; 75° 49O. T. I, p. 127.

**Sorel** (Québec, Canada) : 46° 03N; 73° 07O. T. I, p. 255.

**Spiritu-Sancto** Espírito Santo, état du Brésil : 20° 00S; 40° 75O. T. II, p. 348.

**Sud, mer du** ~ Océan Pacifique. T. II, p. 353.

**Terre neuve** Terre-Neuve (Canada) : 48° 30N; 56° 00O. T. II, p. 251.

**Tiburon, cap** ~ (Haïti) Pointe occidentale de l'île que Lesage appelle Espagnola

(voir ce mot) : 18° 20N; 74° 25O. T. I, p. 244.

**Tortuës, île des** Île de la Tortue, située au Nord-Ouest d'Haïti : 20° 05N; 72°

45O. T. I, p. 190.

**Westphalie** Région de l'Allemagne occidentale. T. II, p. 205.

### **III. ANNEXES ET BIBLIOGRAPHIE**

## Chronologie d'Alain-René Lesage

1668

- 8 et 9 mai* Naissance et ondoisement à Sarzeau (département du Morbihan en Bretagne) d'Alain-René Lesage, fils de Claude Lesage, « avocat, notaire et greffier de la cour supérieure de Rhuys<sup>1</sup> », et de Jeanne Brenugat : « Le neuf may mil six cent soixante-huit, fut ondoyé par messire Bertrand Le Goff, curé, un garçon né le huit du légitime mariage de M<sup>c</sup> Claude Lesage, notaire royal et greffier de Coure royale de Rhuys et de demoiselle Jeanne Brenugat demeurant en cette ville de Sarzeau<sup>2</sup> ».
- 13 décembre* Baptême d'Alain-René Lesage : « Le treizième jour de décembre mil six cents soixante-huit ont esté administré par moy curé de la paroisse de Sarzeau les saintes cérémonies du batesme à Allain-René Lesage né le huitième jour de may dernier environ les huit heures du soir et ondoyé par moi le neuffiesme du mesme moy, fils de maistre Claude Lesage notaire royal et greffier de la coure royale de Rhuys, et damoiselle Jeanne Brenugat ses pères et mères demeurans en cette ville de Sarzeau. Parain a été Alain Brenugat, cy-devant receveur du domaine de Rhuys, et marraine damoiselle Renée Brenugat.  
Fait en présence des soub-signants.  
Aussi signé : BRENUGAT — RENÉ BRENUGAT — DOM LOUIS CARRÉ — FRANÇOISE — THÉRÈSE — DUSERS — M. ALLIO — JEANNE FOUSCHER — CHAUSSIÈRE, docteur médecin — LE SAGE — NOUEL — PERINE PEMBER — FOUSCHER — JEANNNE BRENUGAT —

<sup>1</sup> Charles Audiffret, *op. cit.*, p. 270.

<sup>2</sup> Cité dans Léo Clarétie, *Lesage romancier. D'après de nouveaux documents*, Paris, Armand Colin, 1890, p. 6-7. Lors d'un voyage à Sarzeau en compagnie de Gustave Flaubert, Maxime Du Camp a observé la maison où est né et où a vécu Lesage, dont il fait la description dans un texte paru en 1840 dans la *Revue parisienne* : « C'est une pauvre maison noircie par le temps, construite dans un coin de la place qui entoure l'église, percée de trois fenêtres inégales et d'une petite porte ronde, appuyée sur deux marches. Un tas de fumier est couché à ses pieds, et son toit en ardoise soutient une croisée surmontée d'un pinacle historique. C'est là que, le 8 mai 1668, naquit un enfant qui, depuis, fut maître René Lesage. C'est là, dans cette rue boueuse, où les matelots vendent du poisson, qu'il a traîné ses premiers pas et bégayé ses premiers cris. C'est là, peut-être, que plus tard il s'est senti emporté vers les rayonnants pays de Castille et d'Estramadure; et il n'y a pas là, à cette même place où il fut donné au monde, une statue de cent coudées, élevée à l'homme dont la poitrine était si large, qu'il a écrit *Gil Blas* d'une seule haleine » (cité dans Roger Laufer, *Lesage ou le métier de romancier*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèques des idées », 1971, p. 31).



JEANNE LESAGE — G. AUTHUEIL — LESAGE —  
AUTHUEIL — YNISANO — CLAUDE LESAGE —  
BERTRAND LE GOFF, curé<sup>3</sup>».

1677

11 septembre Mort de Jeanne Brenugat.

1682

25 décembre Mort de Claude Lesage, le père d'Alain-René, « inhumé dans la chapelle de Kerlin, qui occupe le transept sud de l'église de Sarzeau<sup>4</sup> ».

Orphelin à l'âge de quatorze ans, Alain-René Lesage est mis sous la tutelle de Blaise Brenugat et de son oncle Gabriel Lesage<sup>5</sup>, qui ne tardent pas à dilapider sa fortune.

Études au collèges des jésuites de Vannes, la ville la plus proche de Sarzeau<sup>6</sup>.

1689

10 mai Alain-René Lesage, « parrain de Françoise Janotin, fille de sa cousine germaine » : « dernier séjour attesté [...] dans la presqu'île de Rhuys<sup>7</sup> ».

1690-1693

Études de droit<sup>8</sup>.

<sup>3</sup> Cité dans Clarétie, *op. cit.*, p. 8-9.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> Audiffret ne signale pas précisément d'où il tient cette information; il dit cependant avoir fouillé lui-même les archives du royaume et celles du ministère des Affaires étrangères et de l'état civil. Les « notes officielles que, d'après [sa] demande, il a prié MM. les préfets du Morbihan et du Pas-de-Calais de recueillir sur les premières et dernières années de l'auteur de *Gil Blas* » (Audiffret, *op. cit.*, p. 270, note 1) ont pu aussi lui servir de caution.

<sup>7</sup> Jean-Louis Debauve, « Nouvelles données biographiques parisiennes », dans Jacques Wagner (dir.), *Lesage, écrivain (1635-1735)*, Amsterdam et Atlanta, Rodopi B. V., coll. « Faux titre », 1997, p. 3. Entre ce moment et le début de ses études, Lesage a pu occuper un emploi dans les fermes en Bretagne, mais aucun document ne l'atteste (Audiffret, *op. cit.*, p. 270).

<sup>8</sup> Lesage a-t-il étudié à Paris? C'est ce qu'affirment Audiffret et, après lui, Clarétie. Jean-Louis Debauve, qui a dépouillé le registre des licenciés de la faculté de Paris pour les années 1691 à 1694, ne trouve pourtant nulle part le nom de l'auteur. Selon lui, Lesage a pu fréquenter la faculté de Nantes, mais aucun document ne permet de vérifier cette information (*loc. cit.*, p. 3-4).

1692 ou 1693

Arrivée à Paris<sup>9</sup>.

1694

28 septembre Dans la paroisse Saint-Sulpice de Paris, mariage de « René Lesage, avocat, demeurant rue du Vieux-Colombier » et de « Marie-Élisabeth Huyard, âgée de 22 ans, fille d'André Huyard, bourgeois de Paris, et de Marie Carlos demeurant même rue<sup>10</sup> ».

1695

31 juillet Dans la paroisse de Saint-Sulpice, baptême du premier fils du couple Lesage, René-André, qui deviendra comédien et prendra le nom de Montmény (Montmémil). La famille habite à ce moment « Cul-de-sac de la foire Saint-Germain, voie aussi appelée Cul-de-sac des quatre vents, qui débutait au carrefour de l'Odéon et a disparu lors de l'extension de la partie haute de la rue de Seine<sup>11</sup> ».

Publication des *Lettres galantes d'Aristénète, traduites du grec*<sup>12</sup>.

<sup>9</sup> Claude et François Parfaicts, *Histoire du théâtre français depuis ses origines jusqu'à présent*, Paris, Le Mercier et Saillant, 1745-1749, t. XV, p. 4-5; Audiffret, *op. cit.*, p. 270; Debaue, *loc. cit.*, p. 16. C'est entre 1692 et 1700 que Lesage fait la rencontre de l'abbé Jules-Paul de Lionne, qui lui versera une pension de six cent livres vraisemblablement jusqu'en 1721 (voir Gabriel Laplane, « Lesage et l'abbé de Lionne », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 68, n° 3-4, mai-août 1968, p. 588-604).

<sup>10</sup> A. Augustin Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, H. Plon, 1872, t. II, p. 777. Dans un article paru en 1997, Jean-Louis Debaue publie le contrat de mariage daté du 2 août 1694. Son analyse du document, ainsi que le dépouillement des minutes de notaires datant de 1687, lui permettent de faire le point sur la condition d'André Huyard. Audiffret et Clarétie désignent le beau-père de Lesage comme un bourgeois de Paris, remettant en question l'affirmation de leurs prédécesseurs, les frères Parfaicts, qui faisaient du beau-père de Lesage un maître menuisier de la rue de la Mortellerie. Debaue démontre que ces deux titres ne seraient pas incompatibles : André Huyard a vraisemblablement porté l'un et l'autre, à deux périodes de sa vie.

<sup>11</sup> Debaue, *loc. cit.*, p. 14.

<sup>12</sup> Cette première œuvre aurait été suggérée à Lesage par Antoine Danchet avec qui il s'était lié lors de son arrivée à Paris (Parfaicts, *op. cit.*, p. 4-5). Si aucun document ne permet de confirmer qu'il y eut, durant les années suivant cette rencontre, une longue et durable amitié entre les deux hommes, on sait au moins que Danchet « sollicita souvent son vieil ami de se mettre sur les rangs [de l'Académie française] » (Audiffret, *op. cit.*, p. 275). C'est encore lui qui signe l'approbation placée avant le privilège des *Avantures du chevalier de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne*.

1698

24 juillet Dans la paroisse de Saint-Sulpice<sup>13</sup>, baptême du deuxième fils du couple, Julien-François, qui deviendra chanoine à Boulogne-sur-Mer<sup>14</sup>.

1700

Publication de *Théâtre espagnol ou les meilleures comédies des plus fameux auteurs espagnols traduites en français*.

22 février Dans la paroisse de Saint-Sulpice, baptême du troisième fils du couple, François-Antoine, qui deviendra comédien et prendra le nom de Pittenec<sup>15</sup>.

1702

3 février Représentation au Théâtre-Français du *Point d'honneur*, une comédie traduite de l'auteur espagnol don Francesco de Roxas<sup>16</sup>.

6 août À l'église Saint-Eustache, dans le quartier « des anciennes halles, où étaient groupés [...] les marchands de poisson et un certain nombre de confréries<sup>17</sup> », baptême de la seule fille du couple Lesage, Marie Élisabeth.

1704-1706

<sup>13</sup> C'est ce que suppose Debaue (*loc. cit.*, p. 15).

<sup>14</sup> Sur le certificat de baptême de René André, le nom de Lesage est suivi du titre d'avocat alors que, sur celui de Julien-François, la seule mention « bourgeois de Paris » suit le nom de l'auteur. Cette particularité fait dire à plusieurs biographes (Audiffret et Clarétie) qu'entre la naissance de ses deux premiers fils Lesage a cessé d'exercer son métier pour se consacrer à l'écriture. Debaue, quant à lui, émet des doutes sur la valeur de cette information. Les recherches qu'il a effectuées dans les archives judiciaires sont demeurées infructueuses : il n'a nulle part rencontré le nom de Lesage, ce qui laisse croire que l'auteur n'a pas prêté serment et encore moins plaidé. « Il n'est toutefois pas impossible [...] que l'écrivain ait pris le titre d'avocat sans se faire effectivement admettre dans l'ordre. » D'où proviennent les ressources du couple Lesage en ces premières années de mariage ? Debaue croit qu'« il n'y a guère que deux réponses possibles : ou bien Le Sage s'est livré à d'obscur travaux littéraires et juridiques ou à des compilations pour le compte de tiers, dont nous ne connaissons jamais la nature ; ou bien il a vécu de la pension que lui faisait l'abbé Jules-Paul de Lionne (1647-1721), aumonier du Roi et prieur de Saint-Martin-des-Champs [...]. Cette pension, selon les reçus que Gabriel Laplane a pu retrouver, semble s'être élevée à 670 livres, du moins en 1716, 1718, et 1721 (dernière année perçue, le protecteur étant décédé), alors que l'écrivain avait dépassé la cinquantaine » (*loc. cit.*, p. 11-12, 15-16).

<sup>15</sup> Debaue, *loc. cit.*, p. 16.

<sup>16</sup> Audiffret, *op. cit.*, p. 270-271.

<sup>17</sup> Debaue, *loc. cit.*, p. 16.

Publication des *Nouvelles Aventures de don Quichotte*, traduction de l'œuvre espagnole d'Avellaneda<sup>18</sup>.

1707

Représentation au Théâtre-Français de *Don César Ursin*, comédie imitée de l'auteur espagnol Calderon<sup>19</sup>.

Représentation au Théâtre-Français de *Crispin rival de son maître*<sup>20</sup>.

Publication du *Diable boiteux*, roman inspiré de *El diablo cojuelo* de l'auteur espagnol Louis Velez de Guevara<sup>21</sup>.

1709

14 janvier Première représentation de *Turcaret* au Théâtre-Français<sup>22</sup>.

1710-1711

Collaboration à la rédaction des *Mille et Un Jours*, traduction de contes persans par François Petit de la Croix<sup>23</sup>.

1712-1738

<sup>18</sup> Audiffret, *op. cit.*, p. 271.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> Pour témoigner du succès de l'œuvre, les critiques ont souvent rapporté cette anecdote citée par le *Journal de Verdun* de décembre 1707 : « Deux seigneurs de la Cour mirent l'épée à la main dans la boutique de Barbin pour avoir le dernier exemplaire de la seconde édition. » Sur la réception de l'œuvre, on consultera Roger Laufer, *op. cit.*, p. 188-198.

<sup>22</sup> La pièce avait été proposée l'année précédente aux comédiens, qui l'avaient refusée. Une intervention officielle datée du 13 octobre 1708, dont le duc d'Orléans est peut-être responsable, oblige les comédiens à jouer la pièce, qui sera retirée après sept représentations (Audiffret, *op. cit.*, p. 271; Laufer, *op. cit.*, p. 16). En 1750, Charles Collé rapporte dans son journal une anecdote à propos de la pièce qu'ont souvent citée les biographes pour illustrer la fierté, l'indépendance et l'esprit de son auteur : « Avant que de faire jouer son *Turcaret*, [Lesage] avoit promis à madame la duchesse de Bouillon d'aller lui lire sa pièce; on comptoit que la lecture s'en feroit avant le dîner; quelques affaires le retinrent, et il arriva tard. La duchesse de Bouillon le reçut avec un air d'impatience et de hauteur, et lui dit d'un ton aigre, qu'il lui avoit fait perdre plus d'une heure à l'attendre. *Eh bien, madame*, reprit froidement Le Sage, *je vais vous faire gagner deux heures*; après cette courte réponse, il fit sa révérence et sortit. Quelque chose qu'on fit, et quoiqu'on courût après lui sur l'escalier, il ne voulut jamais remonter, n'y dîna pas, et ne lut point sa pièce » (*Mémoires*, Paris, Didot, 1866, t. I, p. 187).

<sup>23</sup> *Bibliothèque universelle des romans*, Paris, Au Bureau & Chez Demonville, juillet 1776, second volume, p. 110. Concernant l'attribution de ce texte, on consultera Roger Laufer, *op. cit.*, p. 201-225.

En son nom seul ou avec ses collaborateurs (Fuzelier, d'Orneval, Autreau, Lafont, Piron et Fromaget), rédaction de plus de cent opéras-comiques, prologues et divertissements pour le théâtre des foires Saint-Germain et Saint-Laurent<sup>24</sup>.

1715

Lesage est sollicité pour rédiger les Mémoires de Marie Petit, dont il n'existe aujourd'hui aucune trace<sup>25</sup>.

Publication de *l'Histoire de Gil Blas de Santillane*, livres I à VI.

1717-1721

Publication de *Roland l'amoureux*, imité du poète italien Matteo Maria Boiardo.

1724

Publication de *l'Histoire de Gil Blas de Santillane*, livres VII à IX.

1725

Représentation au Théâtre-Italien de *l'Arbitre des différends*, une version remaniée du *Point d'honneur*<sup>26</sup>.

1732

Représentation au Théâtre-Français de *la Tontine*, une pièce écrite depuis au moins 1708<sup>27</sup>.

Publication des *Avantures de Guzman d'Alfarache*, imitée de l'auteur espagnol Mateo Aleman.

Publication des *Avantures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne*.

---

<sup>24</sup> Audiffret, *op. cit.*, p. 273. Il nous reste deux lettres autographes de Lesage à Fuzelier, conservées à la Bibliothèque nationale de France et à la Bibliothèque de Nantes (Debauve, *loc. cit.*, p. 18).

<sup>25</sup> Voir la lettre de Lesage reproduite en annexe. À cette époque, il habite rue du Quai-de-l'Horloge, au Soleil d'Or.

<sup>26</sup> Audiffret, *op. cit.*, p. 271.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 272.

1734

Publication de l'*Histoire d'Estevanille Gonzalès, surnommé le Garçon de bonne humeur*, imitée de la *Vie de l'écuyer Marcos Obregon*, roman picaresque de l'auteur espagnol Vincente Espinel.

1735

Publication d'*Une journée des Parques*.

Publication de l'*Histoire de Gil Blas de Santillane*, livres X à XII.

21 novembre Représentation au Théâtre-Italien des *Amants jaloux*.

26 novembre Représentation à la Cour des *Amants jaloux*.

1736

Publication des *Amants jaloux*.

Publication du *Bachelier de Salamanque*.

1739

Publication du *Point d'honneur*.

Publication de *Don César Ursin*.

1740<sup>28</sup>


---

<sup>28</sup> À cette époque, Lesage habite une maison du faubourg Saint-Jacques que Joseph Spence, un mémorialiste anglais, décrit dans son recueil d'anecdotes : « And an extreme pretty place to write in it was. His house is at Paris in the suburbs of St. Jaques, and so, open to the country air, and the garden laid out in the prettiest manner that ever I saw for a town garden. It was as pretty as it was small, and when he was in the study part of it he was quite retired from noise of the street or any interruptions from his own family. The garden was only of the breadth of the house, from which you stepped out into a raised square parterre, planted with a variety of the prettiest flowers. From this you went down by a flight of steps, on each side, into a berceau which led to two rooms, or summerhouses, quite at the end of the garden. These were joined by an open portico, the roof of which was supported with columns so that he could walk from the one to the other, all under covered with vines and honeysuckles, and the space between them was grove-work. It was in the right-hand room as you go down that he wrote *Gil Blas* » (*Observations, Anecdotes, and Characters of Books and Men, Collected from Conversation*, Oxford, Clarendon Press, 1966, t. II, p. 497).

Publication de *la Valise trouvée*.

1743

Publication du *Mélange amusant de saillies d'esprit et de traits historiques des plus frappants*.

Avec sa femme et sa fille, Lesage quitte Paris et se retire à Boulogne-sur-Mer chez son deuxième fils, Julien-François, où il demeurera jusqu'à sa mort<sup>29</sup>.

1747

17 novembre

Mort de Lesage : « Le 18 novembre a été inhumé M. Alain-René Lesage, époux d'Élisabeth Wiard, décédé la veille sur les neuf heures du soir, âgé d'environ quatre-vingts ans. Ont assisté à son inhumation M. Julien-François Lesage son fils, chanoine de la cathédrale, et M. Jean Ducrocq, doyen de la dite église, soussignés avec nous curé et vicaire<sup>30</sup> ».

<sup>29</sup> Le comte de Tressan, qui commande la ville de Boulogne-sur-Mer à partir de 1746, a laissé un riche témoignage sur les derniers moments de l'auteur.

<sup>30</sup> Cité dans Clarétie, *op. cit.*, p. 95-96.

## Lettre de Lesage du 18 juin 1715 concernant les Mémoires de Marie Petit<sup>1</sup>

Monseigneur,

Quand M. l'abbé Henriau ne m'aurait point assuré que je pouvais prendre la liberté d'écrire à Votre Grandeur pour la remercier de l'honneur qu'elle me fait de vouloir m'occuper, une autre raison m'y déterminerait. Les papiers qui m'ont été communiqués par votre ordre me jettent dans un embarras dont je ne puis sortir sans votre secours. J'avais déjà entre les mains une partie des mémoires de la demoiselle Petit, écrits par elle-même, et je me préparais à faire un ouvrage qui n'aurait guère été conforme aux lettres de M. Michel, non plus qu'à celles du consul d'Alep. Enfin j'allais composer un roman.

En effet, Monseigneur, dans la relation que cette nouvelle fiancée du roi de Garbe fait de son voyage, elle se donne pour une Cariclée dont la vertu, contre la vraisemblance, s'est conservée dans tous les périls. Elle avoue qu'on la regardait à Erivan comme un houri, mais elle proteste qu'elle n'y faisait pas le bonheur des Mahométans, pas même du vieux kan qui l'adorait. L'amour de ce bon seigneur n'avait rien de matériel; ce qui s'accorde fort avec l'opinion que nous avons de la chasteté des Levantins; elle n'a même jamais eu de complaisances criminelles pour M. Fabre, quoi qu'en puisse dire tout l'équipage de M. de Turgy. Cette Cléopâtre de Bourbounnais, plus heureuse que celle de la Grèce, a le privilège de charmer les hommes sans corrompre les mœurs.

---

<sup>1</sup> Cette lettre est reproduite par Clarétie dans *Lesage romancier. D'après de nouveaux documents*



De plus, si l'on en veut croire cette héroïne, messieurs les missionnaires ont grand tort de l'accuser d'avoir causé du scandale au Levant, elle qui n'y a pas moins servi la religion que la patrie. Elle atteste les mânes de M. Fabre qu'elle l'a aidé de ses conseils dans des conjonctures délicates.

Elle conduisait pour ainsi dire la négociation; elle n'a eu pour objet que le service du roi et le bien de la nation. Toutes ses démarches, que les Français ont mal expliquées, ont abouti là, et le plus souvent quand on la croyait plongée dans les plaisirs, c'est alors que les affaires l'occupaient sérieusement.

Voilà, Monseigneur, en abrégé le portrait que j'aurais fait de la demoiselle Petit. En suivant ses Mémoires fabuleux je me serais attaché à peindre ses disgrâces d'une manière qui eût intéressé le public pour elle. J'aurais fait valoir jusqu'à ses dérèglements et tourné tout à son profit. C'est ainsi que les historiens trahissent quelquefois la vérité en s'imaginant la faire connaître.

Les mémoires que Votre Grandeur m'a fait communiquer, et dans la plupart desquels il règne un caractère de vérité ont renversé toutes mes idées. La plume que je tenais prête à justifier une femme qui me paraissait pouvoir n'être pas si coupable, me tombe des mains, et je ne vois plus qu'un aventurière dont la vie me semble moins digne d'être offerte à la curiosité des hommes que dérobée à leur connaissance.

C'est dans cet embarras que j'ai recours à vous, Monseigneur; que faut-il que je fasse? Je ne sais plus ce que Votre Grandeur exige de moi. Elle ne veut pas sans doute que je compose un ouvrage plein de mensonges. Veut-elle une histoire

de la dame, une histoire dépouillée d'artifice, une narration qui en lie tous les événements, quelque horribles qu'ils soient? En ce cas, les lettres de M. Michel et de Jean-Pierre Blanc peuvent suppléer au défaut d'un compilateur.

Cependant, Monseigneur, vous êtes le maître. Ordonnez-moi de faire tout ce qu'il vous plaira. J'obéirai avec un sentiment plus vif que si le respect seul m'animait. Il semble que le zèle de M. l'abbé Henriau pour Votre Grandeur m'échauffe et m'inspire. Je sens un plaisir à travailler par votre ordre, mais un plaisir où il n'entre point de vanité. JE songe moins que c'est un grand ministre qui commande, qu'un seigneur aimable qui souhaite, et dont les volontés doivent être des lois.

J'irai, Monseigneur, chez M. d'Argenson chercher votre réponse, à moins que vous vouliez m'honorer directement de vos ordres. Mon adresse est sur le quay de l'Horloge, au Soleil d'or.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur,

De Votre Grandeur le plus humble et le plus obéissant serviteur,

LESAGE

A Paris, le 18<sup>e</sup> juin 1715.

## Bibliographie

1. Principales éditions et traductions des *Avantures* et description matérielle des trois éditions parues du vivant de l'auteur
2. Études sur *les Avantures*
3. Autres œuvres de Lesage
4. Études sur Lesage
5. Sources et ouvrages de référence (manuscrits, romans, relations, histoire, dictionnaires, ouvrages sur la flibuste et sur la Nouvelle-France...)

### 1. Principales éditions et traductions des *Avantures*

#### XVIII<sup>e</sup> siècle

##### 1. Ganeau, 1732 (édition originale)

###### T. I

*Faux-titre* : LES / AVANTURES / DE MONSIEUR / ROBERT CHEVALIER, /  
DIT / DE BEAUCHÊNE. / *Avec figures.*

*Titre* : LES / AVANTURES / DE MONSIEUR / ROBERT CHEVALIER, / DIT /  
DE BEAUCHÊNE, / CAPITAINE DE FLIBUSTIERS / dans la nouvelle France.  
/ *Rédigées par M. LE SAGE.* / TOME PREMIER. / [vignette] / A PARIS, / Chez  
ETIENNE GANEAU, ruë / saint Jacques, près la ruë du Plâtre, / aux Armes de  
Dombes. / [filet] / M. DCC. XXXII. / *Avec Approbation & Privilege du Roy.*

*Collation* : in-12;  $\pi$ ,  $\tilde{a}^8$ , A-Q<sup>12</sup>, R<sup>4</sup> avec R<sub>iii</sub> blanc; E<sub>v</sub> et E<sub>vj</sub> signés B<sub>v</sub> et B<sub>vj</sub>; G<sub>v</sub>  
signé C<sub>v</sub> et G<sub>vj</sub> non signé; [18], [1], 2-390; p. 154 chiffrée 150 et 262 chiffrée  
622; \$vj.

###### *Contenu* :

$\pi^{ro}$  = faux-titre

$\pi^{vo}$  = blanc

$[\tilde{a}^{ro}]$  = titre

$[\tilde{a}^{vo}]$  = blanc

$\tilde{a}_{ij}$ - $\tilde{a}_{ij}$  = LE LIBRAIRE / AU LECTEUR.

$\tilde{a}_{iii}$ - $[\tilde{a}_{vj}^{ro}]$  = TABLE / DES ARGUMENS / du premier Tome.

$[\tilde{a}_{vj}^{vo}$ - $a_{vij}$ ] = APPROBATION. / PRIVILEGE GENERAL.

[p. 1] = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE  
PREMIER.

[p. 1]-141 = texte du livre I

p. 142 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE SECOND.

p. 142-261 = texte du livre II

p. 262 (chiffrée 622) = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE TROISIE'ME.

p. 262 (chiffrée 622)-390 = texte du livre III

p. 390 = *Fin du troisième Livre & du / premier Tome.*

R<sub>iiiij</sub> : blanc

*Réclames* : à chaque cahier, sauf C qui n'en a pas.

*Indication de tomaison* : Tome I. au début de chaque cahier, sauf ã.

Titres courants :

ã<sub>ij</sub><sup>vo</sup>-ã<sub>iiiij</sub><sup>ro</sup> = LE LIBRAIRE // AU LECTEUR (sur deux pages)

ã<sub>ij</sub><sup>vo</sup> = LE LIBRAIRE AU LECT.

ã<sub>iiiij</sub><sup>vo</sup>-ã<sub>vj</sub><sup>ro</sup> = TABLE // DES ARGUMENS. (sur deux pages)

p. 2-390 = *Avantures du Chevalier // de Beauchêne. Liv. I. / Liv. II. / Liv. III.* (sur deux pages), sauf p. 263 : *de Beauchêne. Liv. II* plutôt que *de Beauchêne. Liv. III.*

## T. II

*Titre* : LES / AVANTURES / DE MONSIEUR / ROBERT CHEVALIER, / DIT / DE BEAUCHÊNE, / CAPITAINE DE FLIBUSTIERS / dans la nouvelle France. / *Rédigées par M. LE SAGE.* / TOME SECOND. / [vignette] / A PARIS, / Chez ETIENNE GANEAU, ruë / saint Jacques, près la ruë du Plâtre, / aux Armes de Dombes. / [filet] / M. DCC. XXXII. / *Avec Approbation & Privilege du Roy.*

*Collation* : in-12; ã<sup>4</sup>, A-P<sup>12</sup>, Q<sup>2</sup> avec Q<sub>ij</sub> non signé et Q<sub>ij</sub><sup>vo</sup> blanc; [8], [1], 2-363; p. 239 chiffrée 139; \$vj.

*Contenu* :

[ã<sup>ro</sup>] = titre

[ã<sup>vo</sup>] = blanc

ã<sub>ij</sub>-[ã<sub>iiiij</sub>] = TABLE / DES ARGUMENS / du second Tome.

[p. 1] = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE QUATRIE'ME.

[p. 1]-164 = texte du livre IV

p. 165 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE CINQUIE'ME.

p. 142-253 = texte du livre V

p. 254 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE SIXIE'ME.

p. 254-363 = texte du livre VI

p. 363 = *Fin du deuxième Volume. / La suite des Aventures du Chevalier de Beauchêne est à Tours, / entre les mains de Madame son / Epouse ; si elle me l'envoie j'en ferai / part au Public. / De l'Imprimerie de L. D. DELATOUR, 1732.*

[Qij<sup>vo</sup>]: blanc

*Réclames* : à chaque cahier. Cahier E : netrerent (p. 120) pour nétrerent (p. 121)

*Indication de tomaisson* : *Tome II.* au début de chaque cahier.

*Titres courants* :

$\tilde{a}_{ij}^{vo}$ -[ $\tilde{a}_{iii}^{ro}$ ] = TABLE // DES ARGUMENS. (sur deux pages)

[ $\tilde{a}_{iii}^{vo}$ ] = TABLE.

p. 2-363 = *Aventures du Chevalier // de Beauchêne. Liv. IV. / Liv. V. / Liv. VI.* (sur deux pages)

*Exemplaires examinés* : BNQ (Réserve, AF 100 et collection Gagnon, 843.51 / L622av), BUB (Special Collections, PQ 1997 .A7 1732), BNC (Réserve, PQ 1997 A7 1732, microfiche) et BNF (Y2- 48588 et Y2-48489, texte numérisé disponible sur gallica.bnf.fr).

## 2. Ganeau, 1732 (contrefaçon probable)

### T. I

*Titre*: en noir et rouge

LES / AVANTURES / DE MONSIEUR / ROBERT CHEVALIER, / DIT / DE BEAUCHENE, / CAPITAINE DE FLIBUSTIERS / dans la nouvelle France. / *Rédigées par M. LE SAGE.* / TOME PREMIER. / [vignette] / A PARIS, / Chez ETIENNE GANEAU, ruë St. Jacques, / près la ruë du Plâtre, aux Armes de Dombes. / [filet] / M. DCC. XXXII. / *Avec Approbation & Privilege du Roy.*

*Collation* : in-8;  $\pi^3$ , A-P<sup>8</sup> avec F<sub>ij</sub>, H<sub>ij</sub> et K<sub>ij</sub> non signés; [σ], [1], 2-240; \$ij, sauf E-G \$ijj.

*Contenu* :

$\pi_1^{ro}$  = titre

$\pi_1^{vo}$  = blanc

$\pi_2^{ro}$ - $\pi_3^{ro}$  = LE LIBRAIRE / AU LECTEUR.

$\pi_3^{vo}$  = APPROBATION.

[p. 1] = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE PREMIER.

[p. 1]-85 = texte du livre I

p. 86 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE SECOND.

p. 86-158 = texte du livre II

p. 159 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE TROISIE'ME.

p. 159-237 = texte du livre III

p. 237 = *Fin du troisième Livre.*

p. 238-240 = TABLE / DES ARGUMENS / du premier Tome.

*Réclames* : à chaque cahier.

*Indication de tomaison* : aucune.

*Titres courants* :

$\pi_2^{\text{vo}}-\pi_3^{\text{ro}}$  : LE LIBRAIRE // AU LECTEUR. (sur deux pages)

p. 2-240 : *Avantures du Chevalier // de Beauchêne. Liv. I. / Liv. II. / Liv. III.* (sur deux pages); p. 13 : *de Beauchêne. Liv. I.*

## T. II

*Titre*: en noir et rouge

LES / AVANTURES / DE MONSIEUR / ROBERT CHEVALIER, / DIT / DE BEAUCHENE, / CAPITAINE DE FLIBUSTIERS / dans la nouvelle France. / *Rédigées par M. LE SAGE.* / TOME SECOND. / [vignette] / A PARIS, / Chez ETIENNE GANEAU, ruë St. Jacques, / près la ruë du Plâtre, aux Armes de Dombes. / [filet] / M. DCC. XXXII. / *Avec Approbation & Privilege du Roy.*

*Collation* : in-8;  $\pi^3$ , Q-Z<sup>8</sup>, Aa-Ff<sup>8</sup> avec T<sub>ijj</sub>, Y<sub>ijj</sub> et Dd<sub>ijj</sub> non signés et T<sub>ijj</sub> chiffré T<sub>ijj</sub>; [6], [240], 241-464; \$ijj.

*Contenu* :

$\pi_1^{\text{ro}}$  = titre

$\pi_1^{\text{vo}}$  = blanc

$\pi_2^{\text{ro}}-\pi_3^{\text{ro}}$  = TABLE / DES ARGUMENS / du second Tome.

$\pi_3^{\text{vo}}$  = blanc

[p. 240] = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE QUATRIE'ME

[p. 240]-341 = texte du livre IV

p. 342 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE CINQUIE'ME

p. 342-396 = texte du livre V

p. 397 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE SIXIE'ME

p. 397-464 = texte du livre VI

*Réclames* : à chaque cahier, sauf V qui n'en a pas.

*Indication de tomainson* : aucune

*Titres courants* :

$\pi_2^{vo}-\pi_3^{ro}$  : TABLE.

p. 242-464 : *Avantures du Chevalier // de Beauchêne. Liv. IV. / Liv. V. / Liv. VI.*  
(sur deux pages)

*Exemplaire examiné* : BNQ (collection Gagnon, 843.51 / L622av3).

### 3. Ganeau, 1733

#### T. I

*Titre* : LES / AVANTURES / DE MONSIEUR / ROBERT CHEVALIER, / DIT / DE BEAUCHÊNE, / CAPITAINE DE FLIBUSTIERS / dans la nouvelle France.  
/ *Rédigées par M. LE SAGE.* / TOME PREMIER. / [vignette] / A PARIS, / Chez ETIENNE GANEAU, ruë / Saint Jacques, près la ruë du Plâtre, / aux Armes de Dombes. / [filet] / M. DCC. XXXIII. / *Avec Approbation & Privilège du Roy.*

*Collation* : in-12;  $\tilde{a}^8$ , seul  $a_{ij}$  est signé, A-L<sup>12</sup> avec L<sub>xij</sub> blanc; A<sub>ijj</sub>, H<sub>iv</sub> et H<sub>v</sub> non signés; I<sub>v</sub> et K<sub>ijj</sub> signés I<sub>iv</sub> et K<sub>3</sub>; [16], [1], 2-262; p. 262 chiffrée 292; \$vi.

*Contenu* :

[ $\tilde{a}^{ro}$ ] = titre

[ $\tilde{a}^{vo}$ ] = blanc

[ $\tilde{a}_{ij}$ ]- $\tilde{a}_{ij}^{vo}$  = LE LIBRAIRE / AU LECTEUR.

[ $\tilde{a}_{iv}^{ro}$  -  $\tilde{a}_v^{vo}$ ] = TABLE / DES ARGUMENS / du premier Tome. / LIVRE PREMIER.

[ $\tilde{a}_{vj}^{ro}$ ] = APPROBATION.

[ $\tilde{a}_{vj}^{vo}$  -  $a_{vij}^{vo}$ ] = PRIVILEGE / GENERAL.

[p. 1] = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE / BEAUCHÊNE. / LIVRE PREMIER.

[p. 1]-95 = texte du livre I

p. 96 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE / BEAUCHÊNE. / LIVRE SECOND.

p. 96-175 : texte du livre II

p. 176 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE / BEAUCHÊNE. / LIVRE TROISIE'ME.

p. 176-262 (chiffrée 292) = texte du livre III

p. 262 (chiffrée 292) = *Fin du troisième Livre & du / premier Tome.*

L<sub>xij</sub> = blanc

*Réclames* : à chaque cahier.

*Indication de tomainson* : Tome I. au début de chaque cahier.

*Titres courants* :

$[\tilde{a}_{ij}^{vo}] - \tilde{a}_{ij}^{ro}$  = LE LIBRAIRE // AU LECTEUR (sur deux pages)

$\tilde{a}_{ij}^{vo}$  = LE LIBRAIRE AU LECT.

$[\tilde{a}_{iv}^{vo}] - [\tilde{a}_v^{ro}]$  = TABLE // DES ARGUMENS. (sur deux pages)

$[\tilde{a}_v^{vo}]$  = TABLE DES ARGUMENS.

p. 2-262 (chiffree 292) = *Avantures du Chevalier // de Beauchêne. Liv. I. / Liv. II. / Liv. III.* (sur deux pages); p. 91: *de Beauchêne. Liv. I.*; p. 119, 129 et 163 : *de Beauchêne. Liv. II.*; p. 179 : *de Beauchêne. Liv. II.* (plutôt que *Liv. III.*); p. 187, 197, 225, 227, 231 et 251 : *de Beauchêne. Liv. III.*

## T. II

*Titre* : LES / AVANTURES / DE MONSIEUR / ROBERT CHEVALIER, / DIT / DE BEAUCHÊNE, / CAPITAINE DE FLIBUSTIERS / dans la nouvelle France. / *Rédigées par M. LE SAGE.* / TOME SECOND. / [vignette] / A PARIS, / Chez ETIENNE GANEAU, ruë / Saint Jacques, près la ruë du Plâtre, / aux Armes de Dombes. / [filet] / M. DCC. XXXIII. / *Avec Approbation & Privilège du Roy.*

*Collation* : in-12;  $\pi^3$ , A-K<sup>12</sup>, L<sup>3</sup> avec L<sub>ij</sub> blanc; B<sub>iv</sub>, D<sub>ij</sub> et L<sub>ij</sub> non signés; F<sub>vi</sub> et H<sub>iv</sub> chiffrés F<sub>v</sub> et H<sub>v</sub>; [6], [1], 2-244; p. 29 chiffrée 2.

*Contenu* :

$\pi_1^{ro}$  = titre

$\pi_1^{vo}$  = blanc

$\pi_2^{ro} - \pi_3^{vo}$  = TABLE / DES ARGUMENS / du second Tome.

[p. 1] = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE / BEAUCHÊNE. / LIVRE QUATRIÈME.

[p. 1]-110 = texte du livre IV

p. 111 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE / BEAUCHÊNE. / LIVRE CINQUIÈME.

p. 111-170 = texte du livre V

p. 171 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE / BEAUCHÊNE. / LIVRE SIXIÈME.

p. 171-244 = texte du livre VI

p. 244 = *Fin du deuxième Volume. / La suite des Avantures du Chevalier de / Beauchêne est à Tours, entre les mains de / Madame son Epouse; si elle me l'envoie / j'en ferai part au Public.*

L<sub>ij</sub> = blanc



*Réclames* : à chaque cahier.

*Indication de tomainson* : *Tome II.* au début de chaque cahier, sauf F.

*Titres courants* :

$\pi_2^{vo} - \pi_3^{ro}$  = TABLE // DES ARGUMENS. (sur deux pages)

$\pi_3^{vo}$  = TABLE DES ARGUMENS.

p. 2-244 = *Avantures du Chevalier // de Beauchêne. Liv. IV. / Liv. V. / Liv. VI.* (sur deux pages); p. 7, 43, 49 et 51 : *de Bauchêne. Liv. IV.*; p. 21 : *de Beauchêne. Liv. III.* (plutôt que *Liv. IV.*); p. 89 : *de Buchêne. Liv. IV.*; p. 141 : *de Bauchêne. Liv. V.*; p. 179 et 225 : *de Bauchêne. Liv. VI.*; p. 215 : *de Beauchêne. Liv. V.* (plutôt que *Liv. VI.*); p. 244 : *Avantures du Chevalier &c.*

*Exemplaire examiné* : DL (Special Collections - Rare books, PQ 1997 .A9 1733, microfiche).

#### 4. Amsterdam, 1733

##### T. I

*Faux-titre* : LES / AVANTURES / DE MONSIEUR / ROBERT CHEVALIER, / DIT / DE BEAUCHÊNE. / AVEC FIGURES<sup>1</sup>.

*Titre* : en noir et rouge

LES / AVANTURES / DE MONSIEUR / ROBERT CHEVALIER, / DIT / DE BEAUCHENE, / CAPITAINE DE FLIBUSTIERS / dans la nouvelle France. / Rédigées par M. LE SAGE. / AVEC FIGURES. / TOME PREMIER. / [vignette] / A AMSTERDAM, / AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE. / M. DCC. XXXIII.

*Collation* : in-12;  $\pi^2$ , \*<sup>4</sup>, A-H<sup>12</sup>, I<sup>4</sup> avec L<sub>4</sub><sup>vo</sup> blanc; L<sub>4</sub> non signé; \*<sub>4</sub> chiffré \*<sub>2</sub>; [8], [1], 2-199; \$7.

*Contenu* :

$\pi$  = blanc

$\pi_2^{ro}$  = faux-titre

$\pi_2^{vo}$  = blanc<sup>2</sup>

[\*<sub>1</sub><sup>ro</sup>] = titre

[\*<sub>1</sub><sup>vo</sup>] = blanc

\*<sub>2</sub> = LE LIBRAIRE / AU LECTEUR.

\*<sub>3</sub><sup>ro</sup> - \*<sub>4</sub><sup>ro</sup> = TABLE / DES ARGUMENS / du premier Tome.

<sup>1</sup> Les deux exemplaires de la BNQ n'ont pas de faux-titres.

<sup>2</sup> Les deux exemplaires de la BNQ ne contiennent pas les deux premiers feuillets.

\*<sub>4</sub><sup>vo</sup> = APPROBATION.

[p. 1] = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE PREMIER.

[p. 1]-72 = texte du livre I

p. 73 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE SECOND.

p. 73-133 = texte du livre II

p. 134 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE TROISIÈME.

p. 134-199 = texte du livre III

p. 199 = *Fin du troisième Livre & du premier Tome.*

L<sub>4</sub><sup>vo</sup> = blanc

*Réclames* : à la fin de chaque page, sauf \*<sub>4</sub><sup>vo</sup>

*Indication de tomainson* : *Tome I.* au début de chaque cahier; cahiers D et E : *Tom. I.*

*Titres courants* :

\*<sub>2</sub><sup>vo</sup> = AVERTISSEMENT.

\*<sub>3</sub><sup>vo</sup>-\*<sub>4</sub><sup>ro</sup> = TABLE // DES ARGUMENS. (sur deux pages)

[p. 1]-199 = AVANTURES DU CHEVALIER // DE BEAUCHENE. *Liv. I. / Liv. II. / Liv. III.* (sur deux pages)

## T. II

*Titre* : en noir et rouge

LES / AVANTURES / DE MONSIEUR / ROBERT CHEVALIER, / DIT / DE BEAUCHENE, / CAPITAINE DE FLIBUSTIERS / dans la nouvelle France. / Rédigées par M. LE SAGE. / AVEC FIGURES. / TOME SECOND. / [vignette] / A AMSTERDAM, / AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE. / M. DCC. XXXIII.

*Collation* : in-12; \*<sub>4</sub>, A-G<sup>12</sup>, H<sup>10</sup> avec H<sub>10</sub><sup>vo</sup> blanc; cahier \* : seul <sub>4</sub> est signé; [8], [1], 2-187; \$7.

*Contenu* :

[\*<sub>1</sub>] = blanc

[\*<sub>2</sub><sup>ro</sup>] = titre

[\*<sub>2</sub><sup>vo</sup>] = blanc

[\*<sub>3</sub>]-\*<sub>4</sub> = TABLE / DES ARGUMENS / du second Tome.

[p. 1] = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE QUATRIÈME.

[p. 1]-84 = texte du livre I

p. 85 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE CINQUIÈME.

p. 85-130 = texte du livre V

p. 131 = LES / AVANTURES / DU CHEVALIER / DE BEAUCHÊNE. / LIVRE SIXIÈME.

p. 131-187 = texte du livre VI

p. 187 = *Fin du deuxième Volume. / La suite des Aventures du Chevalier de / Beauchêne est à Tours, entre les mains de Ma-/dame son Epouse; si elle me l'envoie j'en ferai /part au Public.*

H<sub>10</sub><sup>vo</sup> = blanc

*Réclames* : à la fin de chaque page.

*Indication de toison* : Tome II. au début de chaque cahier.

*Titres courants* :

[\*<sub>3</sub><sup>vo</sup>]-\*<sub>4</sub><sup>ro</sup> = TABLE / DES ARGUMENS.

\*<sub>4</sub><sup>vo</sup> = TABLE

p. 2-187 = AVANTURES DU CHEVALIER // DE BEAUCHENE. *Liv. IV. / Liv. V. / Liv. VI.* (sur deux pages)

*Exemplaires examinés* : BNQ (Collection Gagnon, 843.51 / L622av2) et BAS (Fonds Chauveau, 843.5 L622 A946 1733 QL).

### **Sigles des localisations**

BAS : Bibliothèque de l'Assemblée nationale (Québec)

BNC : Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa)

BNF : Bibliothèque nationale de France (Paris)

BNQ : Bibliothèque nationale du Québec (Montréal)

BUB : Bibliothèque de l'Université Bishop (Lennoxville)

DL : Douglas Library, Queen's University (Kingston)

*The Adventures of Robert Chevalier, call'd De Beauchene, Captain of a privateer in New France*, London, T. Gardner, R. Dodsley and M. Cooper, 1745, 2 t.

*Les aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchene : capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, Maestricht, Chez J. E. Dufour & P. Roux, 1753.

*De gevallen van Robbert Ridder, bygenaamd Van Beauchêne*, Amsterdam, S. van Esveldt bsr, 1757.

*Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, Maestricht, Jean-Edme Dufour et Phil. Roux, 1780, 2 t.

*Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, Maestricht, Jean-Edme Dufour et Phil. Roux, 1783, 2 t.

*Les Aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, Amsterdam, & se trouve à Paris, Rue et Hotel Serpente, 1783, 476 p.

*Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier, dit de Beauchêne*, dans *Œuvres choisies de Le Sage*, Amsterdam et Paris, Hôtel Serpente, 1783, t. IV.

*Le curiose avventure del cavalier di Beauchine di mons*, Venise, Antonio Zatta e figli, 1792.

*Aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, Mézières, Imprimerie de Trécourt, et se trouve à Lille, chez C.F.J. Lehoucq, Année II<sup>e</sup> de la République [1793], 3 t.

[*Les ]aventures de M. Robert Chevalier, dit de Beauchêne, Capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, Dijon, Amsterdam, Paris, [s.n.], 1793, 2 t.

### XIX<sup>e</sup> siècle

*Aventures du Chevalier de Beauchêne*, Paris, Masson, 2 t.

*Aventures du Chevalier de Beauchêne*, Paris, Garnery, 1822-1823, 2 t.

*Aventures du Chevalier de Beauchêne*, Paris, chez Mme Veuve Dabo, à la librairie stéréotype, 1824, 2 t.

*Aventures du chevalier de Beauchêne*, dans *Œuvres d'A. René Le Sage, ornées de gravures*, t. IV, Paris, Étienne Ledoux, 1828, 370 p.

*Les Aventures du flibustier Beauchêne, par Le Sage*. Édition revue à l'usage de la jeunesse, [par Léo Claretie], Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, s. d., 153 p.

### XX<sup>e</sup> siècle

*Les aventures de M. Robert Chevalier dit de Beauchêne capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France* [extraits], dans *Lesage*, Paris, Librairie Armand Colin, coll. « Pages choisies des Grands Écrivains », 1921, p. 281-339.

*Les aventures du flibustier Beauchêne*, Edited with Introduction, Exercises and Vocabulary, by Harry Kurz, New York, London, The Century Company, 1926, 227 p.

*Les aventures du chevalier de Beauchesne*, précédées d'une étude par Émile Henriot, Paris, Exelsior, 1933, 215 p.

*Aventures du chevalier de Beauchêne, canadien français élevé chez les Iroquois et qui devint capitaine de flibustiers. Texte authentique définitivement établi et rédigé par Monsieur Le Sage d'après les manuscrits confiés à ce dernier par la veuve du chevalier*, Paris, Librairie commerciale et artistique, [c1969], 2 t.

*Aventures du Chevalier de Beauchêne*, Lagrasse, Verdier, coll. « Tout un monde lointain », 1980, 279 p.

*Les aventures de M. Robert Chevalier dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, Montréal, Stanké, coll. « 10/10 », 1989, 2 t.

*Les Aventures de Beauchesne, capitaine des flibustiers*, Paris, Phébus, coll. « Verso », 1991, 304 p.

## **2. Études sur les Aventures**

ADAMS, Percy G., « Realism and Romanticism : Local Color and Exoticism », dans *Travel Literature and the Evolution of the Novel*, Lexington, The University Press of Kentucky, 1983, p. 103-147.

ARNAUD-TOULOUSE, Marie-Anne, « Anglais affreux, Anglais sublimes dans le roman français vers 1730 : la figure de l'Anglais dans les *Mémoires de Beauchesne* », dans Marie-Odile BERNEZ (dir.), *Visions de l'étranger au siècle des Lumières*, Dijon, EUD, coll. « Kaléidoscopes », 2002, p. 93-105.

ASSAF, Francis, « Structure de *Beauchêne* », dans Jacques WAGNER (dir.), *Lesage, écrivain (1635-1735)*, Amsterdam et Atlanta, Rodopi B. V., coll. « Faux titre », 1997, p. 195-207.

ASSAF, Francis, « Utopian Beginnings, Dystopian End. Mlle Duclos' Indian "Nation" in Lesage's *Beauchêne* », *Romanische Forschungen*, XCVIII, 1986, p. 81-95.

ASSAF, Francis, *Lesage et le picaresque*, Paris, Librairie A.-G. Nizet, 1983, 153 p.

BAUDRY, René, « Chevalier, dit Beauchêne, Robert », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, t. II : *De 1701 à 1740*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 148-149.

BESSIRE, François, « Le Beauchêne de Lesage ou la discrète accession du pirate au rang de héros de roman », dans Sylvie REQUEMORA et Sophie LINON-CHIPON (dir.), *les Tyrans de la mer : pirates, corsaires et flibustiers*, Paris, Presses de l'Université de Paris Sorbonne, coll. « Imago mundi », 2002, p. 349-356.

BONNAULT, Claude de, « Chevalier de Beauchêne », dans Michel PRÉVOST et Roman d'AMAT (dir.), *Dictionnaire de biographie française*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1959, t. 8, p. 1072-1073.

BOUCHARD, Emmanuel, « L'Amérique dans *les Aventures de Monsieur Robert Chevalier* d'Alain-René Lesage », *Essays in French Literature*, vol. 38, 2001, p. 19-39.

CAMPBELL, Glen, « Le Canada dans l'œuvre de Lesage », dans Hisayasu NAKAGAWA, Shin-ichi ICHIKAWA, Yoichi SUMI et Jun OKAMI (dir.), *Ici et ailleurs : le dix-huitième siècle au présent. Mélanges offerts à Jacques Proust*, Tokyo, Comité coordinateur des Mélanges Jacques Proust, 1996, p. 379-392.

CAMPBELL, Glen, « Utopie et "bon Sauvage" dans *les Aventures du Chevalier de Beauchêne* », *Parabasis*, 7, 1995, p. 187-193.

CARRIER, Roch, « Préface », Alain-René Lesage, *les Aventures de M. Robert Chevalier dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France*, Montréal, Stanké, coll. « 10/10 », 1989, vol 1, p. 5-10.

CAZENOBÉ, Colette, « La parodie de *Manon* et de *Cleveland* dans *les Aventures du Chevalier de Beauchêne* », dans Annie RIVARA (dir.), *Le roman des années trente. La génération de Prévost et de Marivaux*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, coll. « Lire le dix-huitième siècle », 1998, p. 9-25.

CHINARD, Gilbert, « Les aventures du Chevalier Beauchêne de Lesage », *Revue du XVIII<sup>e</sup> siècle*, I, 1913, p. 279-293.

- CHINARD, Gilbert, « Flibustiers et chercheurs d'aventures », dans *l'Amérique et le rêve exotique dans la littérature française au XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1913, p. 271-279.
- CLARETIE, Léo, « Chapitre III. 1715-1747 », dans *Lesage romancier. D'après de nouveaux documents*, Paris, Armand Colin, 1890, p. 60-73.
- COULET, Henri, « Les autres romans de Lesage », dans *le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, Librairie Armand Colin, 1967, p. 339-342.
- DELOFFRE, Frédéric, « Lesage et la Nouvelle-France », dans Jacques WAGNER (dir.), *Lesage, écrivain (1635-1735)*, Amsterdam et Atlanta, Rodopi B. V., coll. « Faux titre », 1997, p. 305-323.
- ENGEL, Claire-Éliane, *Figures et aventures du XVIII<sup>e</sup> siècle. Voyages et découvertes de l'abbé Prévost*, Paris, Éditions « Je sers » Paris, 1939, p. 129.
- FAUTEUX, Aegidius, « Les aventures du Chevalier de Beauchêne », *les Cahiers des dix*, n° 2, 1937, p. 7-33.
- FERRAND, Nathalie, *Livre et lecture dans les romans français du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Écriture », 2002, p. 80-81, 85-87, 187-188, 271-272.
- FILIPPINI, Serge, « Préface », dans Alain-René Lesage, *les Aventures de Beauchesne, capitaine des flibustiers*, Paris, Phébus, coll. « Verso », 1991, 304 p.
- FILTEAU, Claude, « Un roman mineur d'Alain-René Lesage : "Les Aventures de Monsieur Robert Chevalier dit Beauchesne, capitaine de flibustiers en la Nouvelle-France" », dans Luc FRAISSE (dir.), *Pour une esthétique de la littérature mineure : colloque "Littérature majeure, littérature mineure"*, Strasbourg, 16-18 janvier 1997, Paris, Champion, 2000, p. 109-128.
- FOUGÈRE, Éric, « Lecture de déserts : Defoe, Lesage et Prévost », dans *Ailleurs imaginés*, Paris, Didier-Érudition, 1990, p. 219-223.
- HARE, John, « L'authenticité des Mémoires de Robert Chevalier, rédigés par Alain-René Lesage (1732) », dans *Mélanges de civilisation canadienne-française offerts au Professeur Paul Wyczynski*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1977, p. 103-112.
- HENRIOT, Émile, « Lesage et le chevalier de Beauchesne », dans *Courrier littéraire, XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 1961, p. 115-123.

- JACQUIN, Philippe, « De la course dans les bois à la flibuste, les ailleurs d'un révolté du XVIII<sup>e</sup> siècle. À propos du roman d'Alain-René-Lesage : les *Aventures du chevalier de Beauchêne* », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 56, n<sup>o</sup> 1, 1986, p. 115-121.
- KURTZ, Harry, « Proving that when a Man Dies, he Must Have Lived », *Philological Quarterly*, vol. 8, n<sup>o</sup> 3, 1929, p. 309-311.
- LANCTÔT, Gustave, « Les fausses aventures d'un Montréalais », dans *Fausssaires et faussetés en histoire canadienne*, Montréal, les Éditions Variétés, 1948, p. 130-147.
- LANCTÔT, Gustave, *Filles de joie ou filles du roi. Étude sur l'émigration féminine en Nouvelle-France*, Montréal, Éditions Chantecler, 1952, p. 13-14
- LAUFER, Roger, *Lesage ou le métier de romancier*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèques des idées », 1971, p. 389-394.
- LE BLANT, Robert, « Les études historiques sur la colonie française d'Acadie, 1603-1713 », *Revue d'histoire des colonies*, XXXV, 1948, p. 105.
- LEBOIS, André, « Le Breton Lesage et le flibustier », dans *Littérature sous Louis XV, portaits et documents*, Paris, Denoël, 1962, p. 105-127.
- LE BRETON, André, *le Roman au dix-huitième siècle*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1915, p. 170-172.
- LECLERC, Charles, *Bibliotheca americana : catalogue raisonné d'une très-précieuse collection de livres anciens et modernes sur l'Amérique et les Philippines, classés par ordre alphabétique de noms d'auteurs*, Paris, Maisonneuve & Cie, 1867, 424 p.
- LEDOUX, Étienne, « Notice sur la vie et les ouvrages de Le Sage et sur le théâtre de la Foire », dans *Œuvres de A. René Le Sage, ornées de gravures*, Paris, Étienne Ledoux, 1828, t. 1, p. i-xlv.
- LEJEUNE, R. P., « Beauchêne (Robert Chevalier dit de) », dans *Dictionnaire général de biographie, histoire [...] du Canada*, Ottawa, Université d'Ottawa, 1931, t. 1, p. 128-129.
- LEYMARIE, A.-Léo, « Robert Chevalier dit de Beauchêne Capitaine de Flibustiers dans la Nouvelle-France (23 avril 1686 – 11 décembre 1731) », *Nova Francia*, vol. 5, n<sup>o</sup> 1, 1930, p. 358-362.



- LINTILHAC, Eugène, « Chapitre II », dans *Lesage*, Paris, Hachette, 1893, p. 134-136.
- MANCIER, Frédéric, *le Modèle aristocratique français et espagnol dans l'œuvre romanesque de Lesage. L'Histoire de Gil Blas de Santillane : un cas exemplaire*, Fasano et Paris, Schena editore et Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Biblioteca della Ricerca. Cultura straniera », 2001, p. 381-386.
- MAROUBY, Christian, « Utopian Colonialism », *North Dakota Quarterly*, vol. 56, n° 3, 1988, p. 148-160.
- Miroir des livres antiques et nouveaux*, série A, n° 22, mars 1929, p. 396.
- MORILLOT, Paul, « Introduction », dans *Lesage*, Paris, Librairie Armand Colin, coll. « Pages choisies des Grands Écrivains », 1921, p. xiii-xv.
- OUELLET, Réal, « Introduction. La fortune littéraire », dans Louis-Armand de Lom d'Arce LAHONTAN, *Œuvres complètes*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, p. 144.
- RONCIÈRE, Charles de la, « Les véridiques aventures d'un flibustier », dans *Histoire de la marine française*, t. 6, Paris, Plon, 1932, p. 508-513.
- ROY, Antoine, *les Lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français*, Paris, Jouve & Cie, 1930, p. 109.
- RUNTE, Roseann, « A Utopian Construct in the Canadian Desert : Lesage's Experiment in the Empowerment of the Female », *l'Esprit créateur*, 34, 4, hiver 1994, p. 18-34.
- SARRAILH, Jean, « À propos de A. R. Lesage américaniste... », *Cahiers de l'Institut des hautes études de l'Amérique latine*, n° 5, 1964, 72 p.
- SULTE, Benjamin, *Mélanges historiques. Défense de nos origines*, Montréal, Éditions Édouard Garand, 1930, t. 17, p. 68-69.
- TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours. Premier volume. Depuis 1608 jusqu'à 1700*, Québec, Province de Québec, 1871, p. 170.
- TROUSSON, Raymond, *Voyages au pays de nulle part. Histoire de la pensée utopique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1975, p. 127.

VIER, Jacques, « Deux personnages d'un grand romancier breton : Gil Blas Santillane et le Chevalier de Beauchesne », dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 73, 1966, p. 351-362.

### 3. Autres œuvres de Lesage

*Le Diable boiteux*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1984, 341 p.

*Le Diable boiteux*, texte de la deuxième édition avec les variantes de l'édition originale et du remaniement de 1726, précédé d'une étude de bibliographie matérielle par Roger Laufer, Paris et La Haye, Mouton, 1970, 223 p.

*Histoire d'Estevanille Gonzalès*, dans *Œuvres de A. René Lesage*, Paris, E. Ledoux, 1828, t. VII.

*Histoire de Gil Blas de Santillane*, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 1977, 638 p.

*Histoire de Guzman d'Alfarache*, dans *Œuvres de A. René Lesage*, Paris, E. Ledoux, 1828, t. V.

*Turcaret*, Paris, Larousse, coll. « Classiques », 1938, 132 p.

*La Valise trouvée*, texte établi et annoté, avec un introduction, une préface et des notices, par Frédéric Mancier et Pierre Brunel, Paris, Imprimerie Nationale, 315 p.

### 4. Études sur Lesage

AUDIFFRET, Charles, « LESAGE (ALAIN-RENÉ) », dans Eugène Ernest Desplaces, Joseph François Michaud et Louis Gabriel Michaud, *Biographie universelle ancienne et moderne ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, Delagrave, 1854-1865, t. XXIV, p. 270-277.

BENOÎT, Pierre, *Dictionnaire des lettres françaises*, Paris, Fayard, 1960, p. 95-101.

*Bibliothèque universelle des romans*, Paris, Au Bureau & Chez Demonville, juillet 1776, second volume, p. 86-133. [réimpression en fac-similé : Genève, Slatkine Reprints, 1969]

- BOUILLET, Marie-Nicolas, *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie*, Paris, Hachette, 1860, p. 1033.
- BRUNETIÈRE, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, Paris, Hachette, t. III, 1912, p. 113.
- CAVILLAC, Cécile, *l'Espagne dans la trilogie picaresque de Lesage. Emprunts littéraires, empreinte culturelle*, Lille, Atelier national de reproduction des thèses et Talence, Presses universitaires de Bordeaux, 1984, 2 t.
- CHEVALLAY, Sylvie, « Lesage, [né à] Sarzeau », *Comédie-Française*, 17, mars 1973, p. 19-20.
- COLLÉ, Charles, *Mémoires*, Paris, Didot, 1866, t. I, p. 187-188.
- CORDIER, Henri, *Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage*, Paris, s. é., 1910, 348 p. [réimpression en fac-similé : Genève, Slatkin reprints, 1970]
- DEBAUVE, Jean-Louis, « Nouvelles données biographiques parisiennes », dans Jacques WAGNER (dir.), *Lesage, écrivain (1635-1735)*, Amsterdam et Atlanta, Rodopi B. V., coll. « Faux titre », 1997, p. 3-18.
- DIDIER, Béatrice, « L'auteur de *Gil Blas* », *la Quinzaine Littéraire*, 139, 16 avril 1971, p. 9.
- DIDIER, Béatrice, *Histoire de Gil Blas de Santillane de Lesage*, Paris, Gallimard, coll. « Foliothèque », 2002, p. 13-39.
- JAL, A. Augustin, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, Paris, H. Plon, 1872, 2 t. [réimpression en fac-similé : Genève, Slatkine reprints, 1970]
- JOLY, Raymond, « La fiction autobiographique », dans *The Triumph of Culture. 18<sup>th</sup> Century Perspectives*, Toronto, A. M. Hakkert, 1972, p. 169-187.
- LAPLANE, Gabriel, « Le Sage et l'abbé de Lionne », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 68, n° 3-4, mai-août 1968, p. 588-604.
- MANCIER, Frédéric, *le Modèle aristocratique français et espagnol dans l'œuvre romanesque de Lesage. L'Histoire de Gil Blas de Santillane : un cas exemplaire*, Fasano et Paris, Schena editore et Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Biblioteca della Ricerca. Cultura straniera », 2001, 528 p.

- MYLNE, Vivienne, « Lesage and Conventions », dans *The Eighteenth-Century French Novel. Techniques of Illusion*, New York, Cambridge University Press, 1965, p. 49-72.
- OUDART, Jean, « Récit et *histoires* dans les romans de Lesage », *Recherches et Travaux*, Université de Grenoble, U.E.R. de lettres, XIII, mars 1976, p. 31-40.
- PARFAICTS, Claude et François, *Histoire du théâtre français depuis ses origines jusqu'à présent*, Paris, Le Mercier et Saillant, 1745-1749, t. XV, p. 4-5.
- PRITCHETT, V.S., « Lesage, *Sofa and Cheroot* », dans *A Man of Letters. Selected essays*, London, Chatto and Windus, 1985, XII, 305 p.
- RAVIEZ, François et Éloïse LIÈVRE, *Gil Blas de Lesage. Livres I-VI*, Paris, Atlante, coll. « Clefs concours. Lettres XVIII<sup>e</sup> siècle », 2002, 220 p.
- SAINTE-BEUVE, *Les grands écrivains français : études des Lundis et de Portraits classés selon un ordre nouveau. XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Garnier, coll. « Classiques Garnier », s. d., t. 10, p. 1-24.
- SPENCE, Joseph, *Observations, Anecdotes, and Characters of Books and Men, Collected from Conversation*, Oxford, Clarendon Press, 1966, 2 t.
- WAGNER, Jacques, « Les gaîtés de *Gil Blas* », dans Jacques WAGNER (dir.), *Lesage, écrivain (1635-1735)*, Amsterdam et Atlanta, Rodopi B. V., coll. « Faux titre », 1997, p. 249-278.

## 5. Sources et ouvrages de référence

- ALLEMANN, Beda, « De l'ironie en tant que principe littéraire », *Poétique*, 36, novembre 1978, p. 389.
- Archives nationales de France, colonies*, série C11A : correspondance générale : lettres, mémoires, etc. envoyés en France par les administrateurs du Canada et autres personnes.
- AUBIN, Nicolas, *Dictionnaire de Marine*, Amsterdam, P. Brunel, 1702, 776 p.
- BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, *Histoire de l'Amérique septentrionale. Divisée en quatre Tomes*, Paris, Jean-Luc Nion et François Didot, 1722, 4 t.

- BACQUEVILLE DE LA POTHERIE, « Mémoire sur la Nouvelle-France adressé à M. de Pontchartram [sic], 1701-1702 », dans Pierre-Georges Roy, *Bulletin des recherches historiques*, n° 22, 1916, p. 214-226.
- BAUGY, Chevalier de, *Journal d'une expédition contre les Iroquois en 1687 : lettres et pièces relatives au Fort Saint-Louis des Illinois*, Paris, E. Leroux, 1883, 210 p.
- BEAULIEU, Alain, *Ne faire qu'un seul peuple? Iroquois et Français à l'«âge héroïque» de la Nouvelle-France (1600-1660)*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 1992, 282 p.
- BEAULIEU, Alain et Roland VIAU, *la Grande Paix. Chronique d'une saga diplomatique*, Montréal, Libre Expression, 2001, 127 p.
- BÉLY, Lucien (dir.), *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 1996, 1384 p.
- BERTHIAUME, Pierre, *l'Aventure américaine au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Cahiers du CRCCF », 1990, 487 p.
- BESSON, Maurice, *les Frères de la Côte. Flibustiers et corsaires*, Paris, Éditions Rombaldi, 1972, 291 p.
- La Sainte Bible. Ancien et Nouveau Testaments avec les Livres Deutérocanoniques*, Toronto, Société biblique canadienne, 1982, 1871 p.
- BIYIDI, Odile, *Histoire de la littérature française. XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bordas, 1988, 221 p.
- BOCCACE, Jean, *le Decameron. Édition pour le sixième centenaire de la mort de Boccace*, traduction de Philippe-Matthieu Villani, Paris, Michel de l'Ormeriaie, 1974, 5 t.
- BOISNART, Luc, *les Phélyppeaux. Une famille de ministres sous l'Ancien Régime. Essai de généalogie critique*, Paris, Sedopols, 1986, 204 p.
- BOSSU, Jean-Bernard, *Nouveaux voyages en Louisiane, 1751-1768*, édition et introduction par Philippe Jacquin, Paris, Aubier-Montaigne, 1980, 188 p.
- BRUZEN DE LA MARTINIÈRE, *le Grand Dictionnaire géographique et critique*, La Haye, P. Gosse, H. Uytwerf et F. Chauguin ; Rotterdam, J. D. Beman, 1726-1739, 9 t. en 10 t. [réédition : Paris, P. G. Le Mercier, 1739, 6 t.]

BÜHNAU, Ludwig, *Histoire des pirates et des corsaires*, Paris, Hachette, 1965, 317 p.

CARPIN, Gervais, *Histoire d'un mot canadien de 1635 à 1691*, Québec, Septentrion, coll. « Cahiers du Septentrion », 1995, 225 p.

CARTIER, Jacques, *Voyages au Canada. Avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval*, par Ch.-A. Julien, R. Herval et Th. Beauchesne, Paris, François Maspero, coll. « La Découverte », 1992, 271 p.

« Catalogue des livres nouveaux qui se trouvent chez Jean Frederic Bernard, & de ceux dont il a nombre », dans *Recueil de voyages au nord contenant divers mémoires très utiles au commerce & à la navigation. volume VIII*, Amsterdam, Jean Frederic Bernard, 1715-1727.

CHAMOUX, François, *la Civilisation hellénistique*, Paris, Arthaud, coll. « Les grandes civilisations », 1985 [1981], 438 p.

CHAMPLAIN, Samuel de, *Des Sauvages*, édition présentée par Alain Beaulieu et Réal Ouellet, Montreal, Typo, série « Amériques », 1993, 282 p.

CHARLEVOIX, François-Xavier de, *Histoire et description générale de la Nouvelle France, avec le journal historique d'un Voyage fait par ordre du Roi dans l'Amérique Septentrionale*, Paris, Nyon Fils, 1744, 3 t. [réimpression en fac-similé : Montréal, Éditions Élysée, 1976]

CHARLEVOIX, François-Xavier de, *Journal d'un voyage fait par ordre du roi dans l'Amérique septentrionale*, édition critique par Pierre Berthiaume, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1994, 2 t.

CHUPEAU, Jacques, « Les récits de voyages aux lisières du roman », *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 77, n<sup>os</sup> 3-4, 1977, p. 536-553.

CIORAN, Émil M., *Aveux et anathèmes*, Paris, Gallimard, 1987, 145 p.

CORNEILLE, Pierre, *Théâtre II*, Paris, Garnier-Flammarion, 1980, 602 p.

COULET, Henri, « Ponctuation originale et ponctuation éditée », dans *les Éditions critiques : problèmes techniques et éditoriaux. Actes de la table ronde internationale de 1984, organisée par Nina Catach*, Paris, les Belles-lettres, coll. « Annales littéraires de l'Université de Besançon », 370, 1988, p. 55-64.

- CRO, Stelio, *The Noble Savage. Allegory of Freedom*, Waterloo, Wilfrid Laurien University Press, 1990, 182 p.
- DECAUX, Alain et André CASTELOT (dir.), *Dictionnaire d'histoire de la France PERRIN*, s. 1. [Paris], Librairie académique Perrin, 1981, 1076 p.
- DESAUTELS, Jacques, *Dieux et mythes de la Grèce ancienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1988, 648 p.
- DESCHAMPS, Hubert, *Pirates et flibustiers*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1962, 121 p.
- DELÂGE, Denys, *le Pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est – 1600-1664*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », 1991, 416 p.
- DELÂGE, Denys, « Les Iroquois chrétiens des réductions, 1667-1770. I- Migration et rapports avec les Français », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 21, n<sup>os</sup> 1-2, 1991, p. 59-70.
- DELÂGE, Denys, « Les Iroquois chrétiens des réductions, 1667-1770. II- Rapports avec la Ligue iroquois, les Britanniques et les autres nations autochtones », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 21, n<sup>o</sup> 3, 1991, p. 39-50.
- DEMOUGIN, Jacques (dir.), *Dictionnaire des littératures française et étrangères*, Paris, Larousse, 1985, 1861 p.
- DENYS, Nicolas, *Description géographique et historique des costes de l'Amérique septentrionale. Avec l'Histoire naturelle du Païs*, Paris, Claude Barbin, 1672, 2 t. [réédition moderne par William Ganong : *The Description and Natural History of the Coasts of North America (Acadia)*, Toronto, The Champlain Society, 1908, xvi, 625 p.]
- DESFONTAINES, P. Guyot, *le Nouveau Gulliver, ou Voyage de Jean Gulliver, fils du capitaine Gulliver*, Paris, Veuve Clouzier et François le Breton, 1730, 2 t.
- DESPLACES, Eugène Ernest, Joseph François MICHAUD et Louis Gabriel MICHAUD, *Biographie universelle ancienne et moderne ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes*, Paris, Delagrave, 1854-1865, 45 t.

DESROSIERS, Léo-Paul, « Préliminaires du massacre de Lachine », *les Cahiers des Dix*, n° 19, 1954, p. 47-66.

DICKASON, Olive Patricia, *le Mythe du Sauvage*, traduit de l'anglais par Jude Des Chênes, Québec, Septentrion, 1993 [1984], 451 p.

*Dictionnaire biographique du Canada*, t. I : *De l'an 1000 à 1700*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, xxvi, 773 p.

*Dictionnaire biographique du Canada*, t. II : *De 1701 à 1740*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, xli, 791 p.

*Dictionnaire biographique du Canada*, t. III : *De 1741 à 1770*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, xlv, 842 p.

*Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694. [réimpression en fac-similé : Genève, Slatkine reprints, 1968, 2 t.]

*Dictionnaire universel françois et latin*, imprimé à Trévoux, et se vend à Paris chez F. Delaulne, 2<sup>e</sup> édition, 1721; 3<sup>e</sup> édition, 1732; 5<sup>e</sup> édition, 1743; 6<sup>e</sup> édition, 1752, 8 t.

DIDEROT, Denis et Jean Le Rond D'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres*, Paris, Briasson, 1751-1772, 28 t. [texte numérisé par Redon]

DIDIER, Béatrice, *le Roman français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ellipses, coll. « Thèmes et études », 1998, 127 p.

DIODORE DE SICILE, *Histoire universelle*, traduction de M. l'abbé Terrasson, Paris, De Bure, 1737-1743, 7 t.

DIONNE, Ugo, « Points de chute, points de fuite. Rupture chapitrée et ponctuation », *la Licorne*, 152, printemps 2000, p. 261-286.

DOIRON, Norman, *l'Art de voyager. Le déplacement à l'époque classique*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et Klincksieck, 1995, 258 p.

DUBOIS, J. et R. LAGANE, *Dictionnaire de la langue française classique*, Paris, Belin, 2<sup>e</sup> édition, 1960, 511 p.

DUCHET, Michèle, « Bougainville, Raynald, Diderot et les sauvages du Canada », dans *Revue d'histoire littéraire de la France*, vol. 63, n° 2, avril-juin, 1963, p. 228-236.



- DU TERTRE, Jean-Baptiste, *Histoire générale, des isles de S. Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique, et autres dans l'Amérique*, Paris, J. Langlois, 1654, 481 p.
- EDWARDS, Bryan, *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*, Paris, Dentu, 1801, 490 p.
- EXQUEMELIN, Alexandre Olivier, *Histoire des aventuriers flibustiers qui se sont signalez dans les Indes*, Paris, Jacques Lefebvre, 1699, 2 t.
- EXQUEMELIN, Alexandre-Olivier, *Histoire des aventuriers flibustiers, établissement du texte, glossaire et index par Réal Ouellet, introduction et notes par Réal Ouellet et Patrick Villiers*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, 595 p.
- FARIBAULT, G. B., *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique, et en particulier sur celle du Canada, de la Louisiane, de l'Acadie, et autres lieux, ci-devant connus sous le nom de Nouvelle-France ; avec des notes biographiques, critiques et littéraires*, Québec, W. Cowan, 1837, 2 t.
- FAVRE-LEJEUNE, Christine, *les Secrétaires du roi de la grande chancellerie de France. Dictionnaire biographique et généalogique (1672-1789)*, Paris, Sedopols, 1986, 2 t.
- FERLAND, Catherine, « La sage du vin au Canada à l'époque de la Nouvelle-France », *Anthropology of Food*, 3, décembre 2004. Adresse électronique : <http://edition.cens.cnrs.fr/revue/aofood/2004/v/n3/011375ar.html>.
- FOUGÈRE, Éric, *les Voyages et l'ancrage. Représentations de l'espace insulaire à l'Âge classique et aux Lumières (1615-1797)*, Paris, l'Harmattan, 1995, 445 p.
- FRÉGAULT, Guy, *Pierre Le Moyne d'Iberville*, Montréal, Fides, 1968, 300 p.
- FROGER, François, *Relation d'un voyage fait en 1695, 1696 & 1697*, Paris, Michel Brunet, 1698, 219 p.
- FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes des sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 1690. [texte numérisé par Redon]
- GAGNON, François-Marc, *Images du castor canadien. XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Québec, Septentrion, coll. « Les nouveaux cahiers du CÉLAT », 1994, 129 p.

- GARNEAU, François-Xavier, *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, Montréal, C.-O. Beauchemin & fils, 1882-1883, 4 t.
- GOLDZINK, Jean, *Histoire de la littérature française. XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Bordas, 1988, 222 p.
- GOMEZ-GÉRAUD, Marie-Christine et Philippe ANTOINE (dir.), *Roman et récit de voyage. Écriture de fiction, Écriture du voyage*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, coll. « Imago mundi », 2000, 252 p.
- GOSS, Philip, *Histoire de la piraterie*, Paris, Payot, 1952, 383 p.
- GOULEMOT, Jean M., *le Règne de l'histoire. Discours historiques et révolutions XVII<sup>e</sup>—XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, coll. « Idées », 1996, 455 p.
- De GOUVEST, Maubert, *Lettres iroquoises*, Irocopolis [Lausanne], Chez les Venerables, 1752, 2 t.
- GUENTNER, Wendelin A., « Comment le récit de voyage français devient littéraire au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Studies on Voltaire and the Eighteenth-Century*, n° 296, 1992, p. 53-70.
- HAMON, Philippe, *l'Ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris, Hachette, coll. « Supérieur », 1996, 159 p.
- HAVARD, Gilles, *la Grande Paix de Montréal. Les voies de la diplomatie franco-amérindienne*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1991, 222 p.
- HAVARD, Gilles, *Empire et métissages. Indiens et Français dans le Pays d'en Haut, 1660-1715*, Sillery et Paris, Septentrion et Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, 858 p.
- HENNEPIN, Louis, *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au Sud'Ouest de la Nouvelle France, par ordre du Roy. Avec la Carte du Pays : Les Mœurs & la Maniere de vivre des Sauvages, Dédiée à sa Majesté*, Paris, Veuve Sébastien Huré, 1683, [12], 312 p.
- HENNEPIN, Louis, *Nouvelle Decouverte d'un tres grand pays Situé dans l'Amerique, entre Le Nouveau Mexique, et La mer Glaciale, Avec les Cartes, & les Figures necessaires, & de plus l'Histoire Naturelle & Morale, & les avantages, qu'on en peut tirer par l'establissement des Colonies. Le tout dedié à Sa Majesté Britanique. Guillaume III.*, Utrecht, Guillaume Broedelet, 1697, [70], 506 p.

- HENNEPIN, Louis, *Nouveau Voyage d'un Pais plus grand que l'Europe Avec les reflections des entreprises du Sieur de la Salle, sur les Mines de St. Barbe, &c.*, Utrecht, Antoine Schouten, 1698, [70], 389 p.
- HIPP, Marie-Thérèse, *Mythes et réalités. Enquête sur le roman et les mémoires (1660-1700)*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1976, 585 p.
- HRODEJ, Philipp, *Jacques Cassard : armateur et corsaire du Roi-Soleil*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, 315 p.
- JAEGER, Gérard A., *les Aventuriers de la mer : bibliographie thématique, (XVIe-XXe siècle)*, Lausanne, Le Front littéraire, 1983, 178 p.
- JAEGER, Gérard A., *Pirates, flibustiers et corsaires : histoire et légendes d'une société d'exception*, Avignon, Aubanel, 1987, 285 p.
- JOLY, Raymond, « De la ponctuation, à propos de Marivaux », *Lumen. Travaux choisis de la Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle. Selected Proceedings from the Canadian Society for Eighteenth-Century Studies*, XX, 2001, p. 123-135
- JONES, Silius Paul, *A List of French Prose Fiction from 1700 to 1750*, New York, H.W. Wilson Co, 1939, xxxiii, 150 p.
- LABAT, Jean-Baptiste, *Nouveau voyage aux isles de l'Amérique. Tome quatrième*, Paris, Delespine, 1742. [réimpression en fac-similé : Saint-Joseph, Courtinard, 1979, t. 4, 410 p.]
- LABAT, Jean-Baptiste, *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, Paris, Guillaume Cavelier, 1728, 5 t.
- LAFITAU, Joseph-François, *Mœurs des Sauvages américains comparés aux mœurs des premiers temps*, Paris, Saugrain l'aîné et Charles-Estienne Hochereau, 1724, 2 t.
- LAFITAU, Joseph-François, *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, introduction, choix de textes et notes par Edna Hindie Lemay, Paris, François Maspero, coll. « La Découverte », 1994, 2 t.
- LA FONTAINE, Jean de, *Fables*, édition présentée, établie et annotée par Jean-Pierre Collinet, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1991, 582 p.

- LA FONTAINE, Jean de, *Contes et nouvelles*, texte présenté et annoté par André Berry, Paris, Gallimard et Librairie générale française, coll. « Le livre de poche », 1965, 509 p.
- LAHONTAN, Louis Armand de Lom d'Arce, *Œuvres complètes*, édition établie par Réal Ouellet et Alain Beaulieu, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1990, 2 t.
- LALANNE, Ludovic, *Dictionnaire historique de la France*, New York, B. Franklin, 1968 [1877], 2 t.
- LAMOTHE CADILLAC, « Relation du sieur de Lamothe Cadillac », dans Pierre Margry, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale, 1614-1698. Mémoires et documents inédits*, t. 5, 1887, p. 75-132.
- LAMOTHE-FÉNÉLON, François de Salignac de, *les Aventures de Télémaque*, Paris, édition présentée, établie et annotée par Jacques Le Brun, Gallimard, coll. « Folio », 1995, 478 p.
- LANCTÔT, Gustave, *Filles de joie ou filles du roi*, Montréal, Éditions Chantecler, 1952, 230 p.
- LAUFER, Roger, *Introduction à la textologie. Vérification, établissement, édition des textes*, Paris, Larousse, 1972, 159 p.
- LECLERC, Charles, *Bibliotheca americana : catalogue raisonné d'une très-précieuse collection de livres anciens et modernes sur l'Amérique et les Philippines, classés par ordre alphabétique de noms d'auteurs*, Paris, Maisonneuve & Cie, 1867, 424 p.
- LECLERCQ, Chrestien, *Nouvelle relation de la Gaspésie*, édition critique par Réal Ouellet, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1999, 786 p.
- LE LONG, Jacques, *Bibliothèque historique de la France*, Paris, G. Martin, 1719; nouvelle édition revue, corrigée et considérablement augmentée par M. Fevret de Fontette, Paris, Imprimerie de J. Hérisant, 1768-1778, 5 t. [t. 3-5 publiés par Barbeau de la Bruyère après la mort de Fevret de Fontette en 1772]
- LESCARBOT, Marc, *Histoire de la Nouvelle France*, Paris, Jean Milot, 1609, xlvi, 888 p. [rééditions : Paris, Jean Milot, 1611, 877 p. ; Paris, Adrian Périer, 1617, [55], 970 p. ; Paris, Librairie Tross, 1866, xx, 851 p. ; Toronto, The Champlain Society, 1907-1914, xxi, 331, 584 et xviii, 555 p.]

- LESTRINGANT, Frank, *le Cannibale : grandeur et décadence*, Paris, Perrin, coll. « Histoire et décadence », 1994, 319 p.
- MARGRY, Pierre, *Découvertes et établissements des Français dans l'ouest et dans le sud de l'Amérique septentrionale, 1614-1698*, Paris, Maisonneuve frères et Cie, 1879-1888, 6 t.
- MARIVAUX, Pierre Carlet de, *la Vie de Marianne*, édition présentée, établie et annotée par Jean Dagen, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1997, 778 p.
- MARIVAUX, Pierre Carlet de, *le Petit-Maitre corrigé*, édition présentée et commentée par Frédéric Deloffre, Genève et Lille, Droz et Giard, coll. « Textes littéraires français », 1955, 292 p.
- MERCIER-LECA, *l'Ironie*, Paris, Hachette, coll. « Ancrages », 2003, 127 p.
- MERRIEN, Jean, *Tels étaient corsaires et flibustiers*, Paris, Le livre contemporaine — Amiot-Dumont, 1957, 348 p.
- MOLIÈRE, *le Bourgeois gentilhomme, les Femmes savantes, le Malade imaginaire*, texte établi, présenté et annoté par Georges Couton, Paris, Gallimard, « coll. Folio », 1971, 441 p.
- MOLIÈRE, *le Tartuffe, Dom Juan, le Misanthrope*, texte établi, présenté et annoté par Georges Couton, Gallimard, coll. « Folio classique », 1971, 378 p.
- MONTAUBAN, *Relation du voyage du sieur de Montauban, capitaine des flibustiers en Guinée, en l'Année 1695. Avec une Description du Roïaume du Cap de Lopez, des mœurs, des coutumes, de la Religion du Païs*, Amsterdam, J. Louis de Lorme, 1698, [43 p.].
- MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, édition établie et présentée par Jean Starobinski, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2003 [1973], 464 p.
- OUELLET, Réal et Frédéric CHARBONNEAU (dir.), *Nouvelles françaises du XVII<sup>e</sup> siècle*, Québec, L'Instant même, 2000, 296 p.
- OUELLET, Réal, « Qu'est-ce qu'une relation de voyage? » dans Claude Duchet et Stéphane Vachon (dir.), *la Recherche littéraire. Objets et méthodes*, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 1998, p. 287-301.
- OVIDE, *les Métamorphoses*, traduction, introduction et notes par Joseph Chamonard, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 1966, 504 p.

- PERROT, Nicolas, *Mœurs, coutumes et religion des sauvages de l'Amérique septentrionale*, édition critique par Pierre Berthiaume, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 2004, 2 t.
- PERROT, Nicolas, *Mémoire sur les mœurs, coutumes et religion des Sauvages de l'Amérique septentrionale*, publié pour la première fois par le R. P. J. Tailhan de la compagnie de Jésus, Leipzig & Paris, Librairie A. Franck, 1864, viii, 341 p. [fac-similé : Montréal, Élysée, 1973, 341; xxxix p.]
- PILLORGET, René et Suzanne, *France baroque, France classique. 1589-1715. I. Récit*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1995, 1763 p.
- PILLORGET, René et Suzanne, *France baroque, France classique. 1589-1715. II. Dictionnaire*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1995, 1348 p.
- PLUTARQUE, *Vies parallèles*, édition de François Hartog, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, 2291 p.
- POLYBE, *Histoire*, édition de François Hartog, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2003, 1503 p.
- PRÉVOST D'EXILES, Antoine, *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*, édition de Claire Jacquier, Gallimard, coll. « Folio », 2001, 277 p.
- PRÉVOST D'EXILES, Antoine, *le Philosophe anglais, ou Histoire de M. Cleveland, fils naturel de Cromwell*, édition présentée, établie et annotée par Jean Sgard et Philippe Stewart, Paris, Éditions Desjonquères, coll. « XVIII<sup>e</sup> siècle », 2003, 1131 p.
- PRÉVOST D'EXILES, Antoine, *Voyage du capitaine Robert Lade en différentes parties de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique*, Paris, Didot, 1744, 2 t.
- PRÉVOST D'EXILES, Antoine, « Caractère, usages, religion et mœurs des Indiens de l'Amérique Septentrionale », dans *Histoire générale des voyages*, Paris, Didot, t. XV, 1759, p. 7-91.
- RACINE, Jean, *Théâtre*, édition de H. Bouillane de Lacoste, Paris, Fernand Hazan, coll. « Les Classiques du monde », 1947, 1045 p.
- RADISSON, Pierre-Esprit, *Voyages of Pierre Esprit Radisson, being an Account of his Travels and Experiences among the North Americian Indians, from 1652-1684*, Boston, G. D. Scull, 1885, 385 p.

- Rare Americana : A Catalogue of Historical and Geographical Books, Pamphlets & Manuscripts Relating to America*, Londres, Henry Stevens, Son and Stiles, [s. d.], 588 p.
- RAUDOT, Antoine-Denis, *Relations par lettres de l'Amérique septentrionale (années 1709-1710)*, texte établi et présenté par Camille de Rochemonteix, Paris, Letouzey et Ané, 1904, lxiv, 221 p.
- RAVENAU DE LUSSAN, *les Flibustiers de la mer du Sud. Journal d'un voyage fait à la mer du Sud avec les flibustiers de l'Amérique, depuis le 22 novembre 1684 jusqu'en janvier 1688, d'après l'édition originale de 1695 et le manuscrit des Archives nationales*, texte établi par Patrick Villiers, Paris, Éditions France-Empire, 1992, 296 p.
- RICHELET, Pierre, *Dictionnaire françois*, Genève, J.-H. Widerhold, 1680, 2 t.
- ROBERT, Paul (dir.), *le Petit Robert 1. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1990, xxxi, 2171 p.
- ROBERT, Paul (dir.), *le Petit Robert 2*, Paris, SNL Le Robert, 1980, xxiii, 1992 p.
- LA RONCIÈRE, Charles de, *Histoire de la marine française*, Paris, Librairie Plon, 1909, 6 t.
- RUSTIN, Jacques, *le Vice à la mode. Étude sur le roman français de la 1<sup>re</sup> partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, de Manon Lescaut à l'apparition de la Nouvelle Héloïse (1731-1761)*, Paris, Orphys, 1979, 320 p.
- SAGARD, Gabriel, *le Grand Voyage au pays des Hurons*, édition critique par Jack Warwick, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 1998, 528 p.
- SAGARD, Gabriel, *le Grand Voyage au pays des Hurons*, texte établi par Réal Ouellet, introduction et notes par Réal Ouellet et Jack Warwick, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1990, 383 p.
- SAGARD, Gabriel, *Histoire du Canada et voyages que les freres mineurs recollects y ont faits pour la conversion des infidelles*, Paris, Claude Sonnius, 1636, 1005 p. ; réédition : Paris, Librairie Tross, 1866, 4 t., 922 p.
- SAUGRAIN, Claude-Marin, « Nouvelle France, Isles et autres Colonies Françaises », dans *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne et de la Nouvelle France*, Paris, Saugrain Père, la Veuve Saugrain et Pierre Prault, t. III, col. 1181-1354. [réimpression en fac-similé sous le titre

*Dictionnaire de la Nouvelle France, Isles et autres Colonies Françaises (1726)*, présenté par Réal Ouellet, Québec, l'Hétrière et Paris, Touzot, 1984, 99 p.]

*Souvenirs de Pirates & autres Aventuriers des mers*, Paris, Éditions Via Médias, coll. « Manuscrits », 2003, 384 p.

STEWART, Philip, *Imitation and Illusion in the French Memoir-Novel, 1700-1750 : The Art of Make-Believe*, New Haven & London, Yale University Press, 1969, 350 p.

STEWART, Philip, « Le devoir d'intervention : points, virgules, etc., dans les *Lettres persanes* », *SVEC*, 5, 2005, p. 60-78.

TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours. Premier volume. Depuis 1608 jusqu'à 1700*, [Montréal], E. Sénécal, 1871-1890, 7 t.

THWAITES, Reuben G. (dir.), *The Jesuit Relations and Allied Documents. Travels and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791*, Cleveland, Burrows, 1896-1901, 73 t. [réimpression en fac-similé : New York, Pageant Book, 1959, 36 t.]

TITE-LIVE, *Histoire romaine*, édition d'Eugène Lasserre, Paris, Librairie Garnier frères, 1947, 2 t.

TOUSSAINT, Auguste, *Histoire des corsaires*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1978, 126 p.

*Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle*, CNRS Gallimard, Paris, 1971-1994, 16 t.

TRIGGER, Bruce G., *les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, traduction de Georges Khal, Montréal, Boréal, coll. « Compact », 1992 [1985], 542 p.

TRIGGER, Bruce G., *les Enfants d'Aataentsic. L'histoire du peuple huron*, Montréal, Libre Expression, 1991 [1976], 972 p.

TYSSOT DE PATOT, *Voyages et aventures de Jacques Massé*, Genève, Slatkine reprints, 1979, 508 p.

VAN HOOFF, Henri, « Les noms de pays, de peuples et de lieux dans le langage imagé », *Meta*, XLIV, 2, 1999  
([www.erudit.org/revue/meta/1999/v44/n2/004546ar.html](http://www.erudit.org/revue/meta/1999/v44/n2/004546ar.html)).



VIGUERIE, Jean de, *Histoire et dictionnaire du temps des Lumières*, Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1995, 1730 p.

VIRGILE, *l'Énéide (I-VI)*, traduction de Henri Berthaut, Paris, Hatier, coll. « Traductions Hatier », 1966, 78 p.

VOLTAIRE, *Lettres philosophiques*, édition présentée, établie et annotée par Frédéric Deloffre, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1986, 280 p.

VOLTAIRE, *le Siècle de Louis XIV*, édition présentée et commentée par Antoine Adam, Paris, Garnier-Flammarion, coll. « GF », 1966, 2 t.

ZAMBON, Maria Rosa, *les Romans français dans les journaux littéraires italiens du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Firenze et Paris, Edizioni Sansoni Antiquariato et Librairie Marcel Didier, 1971, 118 p.